ALMANACH
ASTRONOMIQUE ET HISTORIQUE
DE LA VILLE DE LYON,
ET DES PROVINCES DE LYONNOIS,
FOREZ ET BEAUJOLOIS;
Pour l'Année 1787.

PRIX, TROIS LIVRES, BROCHÉ.



A LYON,

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque & du Clergé, de Monſeigneur le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de la Ville, aux Halles de la Grenette.

M. DCC. LXXXVII.

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER,

Pour l'Année Commune 1787.

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'or,	2.	Indiction Romaine,	5.
Epacte,	11.	Lettre Dominicale,	G.
Cycle solaire,	4.	Lettre du Martyrologe,	L.

FETES MOBILES.

Dim. après l'Epiph.	4.	Trinité,	3 Juin.
Septuagésime,	4 Févr.	Fête-Dieu,	7 Juin.
Les Cendres,	21 Févr.	Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent,	26.
Pâque,	8 Avril.	Premier Dimanche de l'Avent,	2 Déc.
Les Rogat. 14, 15 & 16 Mai.			
Ascension,	17 Mai.		
Pentecôte,	27 Mai.		

LES QUATRE-TEMPS.

Les 28 Févr. 2 & 3 Mars.	Les 19, 21 & 22 Septembre.
Les 30 Mai, 1 & 2 Juin.	Les 19, 21 & 22 Décembre.

SIGNE DU SOLEIL, ✹

PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune.	● Pleine Lune.
☽ Premier quartier.	☾ Dernier quartier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Belier, *Aries.*	♎ La Balance, *Libra.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*	♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♊ Les Gemeaux, *Gemini.*	♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*	♑ Le Capricorne, *Capricor.*
♌ Le Lion, *Leo.*	♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♍ La Vierge, *Virgo.*	♓ Les Poissons, *Pisces.*

Jours.		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	lund.	CIRCONCISION DE N. S.	Pierre-scize.
2	mar.	*Octave de S. Etienne.* S. Fulgence.	Le Plat-d'Argent.
3	mer.	S. Joseph, Ep. de la Ste. V. Ste. Gen.	Saint Nizier.
4	jeud.	S. Tite, Ap. des Nat. S. Odilon.	Place Confort.
5	vend.	*Vigile de l'Epiphanie.*	Le Change.
6	sam.	L'EPIPH. DE N. S. OU LES ROIS.	Le Griffon.
7	*Dim.*	*I. après l'Epiph.* S. Lucien, Prêtre.	Rue Thomassin.
8	lund.	S. Patient, Evêque de Metz.	R. BelleCordiere.
9	mar.	S. Laurent Justinien.	La Juiverie.
10	mer.	S. Paul, premier Hermite.	Saint George.
11	jeud.	S. Hygen, Pape.	Rue Neuve.
12	vend.	S. Jean, Evêque & Confesseur.	La Croizette.
13	sam.	*Oct. de l'Epiph.* Baptême de N. S.	St. Vincent.
14	*Dim.*	*II. ap. l'Epiph.* S. Felix, Prêtre.	LaGrande-Côte.
15	lund.	*pet. Comm. des Morts.* S. Hilaire.	Port Saint Paul.
16	mar.	S. Trivier, Solitaire.	Bon-Rencontre.
17	mer.	S. Antoine. SS. Speusipe & Eleusip.	Place Neuve.
18	jeud.	Les Chaires de S. Pierre à A. & à R.	Rue Buisson.
19	vend.	S. Canut, Roi de Danemarck.	Port du Temple.
20	sam.	S. Sébastien, M. S. Fabien, P. & M.	Porte-froc.
21	*Dim.*	*III. après l'Epiph.* Ste. Agnès, V.	La Pêcherie.
22	lund.	S. Vincent, Diacre & Martyr.	Place St. Pierre.
23	mar.	S. Onesime, Apôtre des Nations.	Rue Tupin.
24	mer.	S. Timothée, Apôtre des Nations.	Rue de l'Hôpital.
25	jeud.	Conversion de S. Paul, Apôtre.	Le Gourguillon.
26	vend.	S. Polycarpe. Ev. & M. Ste. Paule.	P. de Louis-le-Gr.
27	sam.	S. Jean Chrysostome, Ev. & Doct.	Le Plâtre.
28	*Dim.*	*IV. ap. l'Epiph.* S. Cyrille, Evêq.	Les Terreaux.
29	lund.	S. François de Sales, Evêque.	Pierre-scize.
30	mar.	Ste. Bathilde, Reine de France.	Le Plat-d'Argent.
31	mer.	S. Pierre Nolasque, Confesseur.	Saint Nizier.

Phases de la Lune.

Pleine Lune, le 4, à 0 h. 6 min. du soir.	Dernier quartier, le 11, à 7 h. 11 m. du m.	Nouvel. Lune, le 19, à 11 h. 6 m. du mat.	Premier quartier, le 26, à 5 h. 31 m. du s.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & se ferment à 6 h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	7	39	4	21	23 Austral.	0	1 Soir.	49	4 Matin.	45	10 Soir.	54	13
2	7	39	4	21	22	55	2	54	5	59	10	58	14
3	7	38	4	22	22	49	4	3	7	5	Matin.		15
4	7	38	4	22	22	43	5	21	7	53	0	0	16
5	7	37	4	23	22	36	6	40	8	36	0	59	17
6	7	37	4	23	22	29	7	47	9	3	1	53	18
7	7	36	4	24	22	21	9	0	9	27	2	42	19
8	7	36	4	24	22	13	10	8	9	47	3	28	20
9	7	35	4	25	22	5	11	10	10	6	4	12	21
10	7	34	4	26	21	56	11	55	10	30	4	54	22
11	7	33	4	27	21	47	0 Matin.	11	10	49	5	36	23
12	7	32	4	28	21	37	1	17	11	13	6	20	24
13	7	31	4	29	21	27	2	18	11	41	7	5	25
14	7	30	4	30	21	16	3	26	0 Soir.	13	7	52	26
15	7	29	4	31	21	5	4	27	0	55	8	41	27
16	7	28	4	32	20	54	5	18	1	45	9	31	28
17	7	27	4	33	20	42	6	11	2	41	10	22	29
18	7	26	4	34	20	30	6	48	3	48	11	12	1
19	7	25	4	35	20	17	7	19	4	51	0 Soir.	1	2
20	7	24	4	36	20	4	7	47	6	3	0	49	3
21	7	23	4	37	19	51	8	11	7	1	1	35	4
22	7	22	4	38	19	37	8	32	8	17	2	21	5
23	7	21	4	39	19	23	8	57	9	29	3	7	6
24	7	20	4	40	19	9	9	16	10	40	3	54	7
25	7	19	4	41	18	54	9	42	11	53	4	43	8
26	7	18	4	42	18	39	10	18	Matin.		5	36	9
27	7	17	4	43	18	24	10	47	1	10	6	32	10
28	7	16	4	44	18	8	11	33	2	28	7	31	11
29	7	14	4	46	17	52	0 Soir.	30	4	34	8	32	12
30	7	13	4	47	17	36	1	33	5	36	9	35	13
31	7	11	4	49	17	19	2	52	5	34	10	35	14

Les jours croissent du 1er. au 31, de 28 m. le m. & de 28 m. le soir, en tout de 56 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♒, le 20, à 1 h. 18 m. du m.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	jeud.	S. Ignace, Evêq. d'Ant. & Mart.	Place Confort.
2	vend.	PR. DE N. S. & PUR. DE LA S^te^. V.	Le Change.
3	sam.	S. Blaise, Ev. & Mart. S. Lupicin.	Le Griffon.
4	*Dim.*	*La Septuag.* S. André de Corsi, Ev.	Rue Thomassin.
5	lund.	S^te^. Agathe, Vierge. & Martyre.	R.Belle Cordiere.
6	mar.	S. Vaast, Evêque d'Arras.	La Juiverie.
7	mer.	S. Romuald, Ab. Fond. des Cam.	Saint George.
8	jeud.	S. Jean de Matha, Confesseur.	Rue Neuve.
9	vend.	S^te^. Apollonie, Vierge.	La Croizette.
10	sam.	S^te^. Scholastique, Vierge.	Saint Vincent.
11	*Dim.*	*La Sexagésime.* S. Lazare, Evêq.	La Grande-Côte.
12	lund.	S^te^. Eulalie, Vierge & Martyre.	Port St. Paul.
13	mar.	S. Etienne, Evêque de Lyon.	Bon-Rencontre.
14	mer.	S. Valentin, Prêtre & Martyr.	Place Neuve.
15	jeud.	S. Fauste & S^te^. Jovite.	Rue Buisson.
16	vend.	S^te^. Julienne, Vierge & Martyre.	Port du Temple.
17	sam.	S. Policrone, Evêque.	Porte-froc.
18	*Dim.*	*La Quinquag.* S. Siméon, Evêq.	La Pêcherie.
19	lund.	S. Gabin, Prêtre & Martyr.	Place St.Pierre.
20	mar.	S. Matthias, Apôtre. (*du* 24.)	Rue Tupin.
21	mer.	*Les Cendres.* S. Severin, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
22	jeud.	S. Baradat, Solitaire.	Le Gourguillon.
23	vend.	S. Pierre Damien, Card. Evêq.	P. de Louis-le-Gr.
24	sam.	S. Matthias, Ap. (*renvoyé au* 20.)	Le Plâtre.
25	*Dim.*	*I. de Carême.* S. Modeste, Evêq.	Les Terreaux.
26	lund.	S. Felix, Pape.	Pierre-scize.
27	mar.	S. Galmier, Sous-Diacre de Lyon.	Le Plat-d'Argent.
28	mer.	*Quatre-Temps.* S. Romain, Abbé.	Saint Nizier.

EPACTE, xj. Lettre Dominicale, G.

Phases de la Lune.

Pleine Lune, le 2, à 0 h. 34 min. du soir.	Dernier quartier, le 10, à 4 h. 7 m. du mat.	Nouvel. Lune, le 18, à 2 h. 36 m. du m.	Premier quartier, le 25, à 1 h. 8 m. du mat.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & se ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	10	4	51	17 Austral.	2	4 Soir.	3	6 Matin.	19	11 S.	30	15
2	7	8	4	52	16	44	5	17	6	55	Matin.		16
3	7	7	4	53	16	28	6	31	7	19	0	21	17
4	7	5	4	55	16	9	7	39	7	43	1	10	18
5	7	4	4	56	15	51	8	48	8	6	1	56	19
6	7	3	4	57	15	32	9	53	8	27	2	40	20
7	7	2	4	58	15	14	10	58	8	50	3	24	21
8	7	1	4	59	14	55	11	51	9	0	4	7	22
9	7	0	5	1	14	36	11	59	9	34	4	52	23
10	6	58	5	2	14	16	1 Matin.	2	10	5	5	39	24
11	6	56	5	4	13	56	2	3	10	44	6	28	25
12	6	54	5	6	13	37	3	17	11	27	7	18	26
13	6	53	5	7	13	16	4	2	0 Soir.	28	8	9	27
14	6	52	5	8	12	56	4	38	1	31	9	0	28
15	6	50	5	10	12	35	5	16	2	35	9	49	29
16	6	49	5	12	12	15	5	46	3	41	10	38	30
17	6	47	5	14	11	54	6	10	4	51	11	26	1
18	6	45	5	15	11	32	6	35	6	6	0 Soir.	14	2
19	6	44	5	16	11	11	6	55	7	14	1	1	3
20	6	43	5	18	10	50	7	22	8	26	1	49	4
21	6	41	5	20	10	28	7	46	9	43	2	39	5
22	6	39	5	21	10	7	8	17	10	58	3	31	6
23	6	38	5	22	9	44	8	53	11	48	4	27	7
24	6	37	5	23	9	22	9	29	0 Matin.	11	5	26	8
25	6	35	5	26	9	0	10	22	1	28	6	26	9
26	6	33	5	27	8	37	11	23	2	32	7	26	10
27	6	32	5	29	8	15	0 Soir.	32	3	24	8	25	11
28	6	30	5	31	7	52	1	44	4	14	9	21	12

Les jours croissent du 1er. au 28, de 40 m. le m. & de 40 m. le soir, en tout d'une heure & 20 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♓, le 18, à 4 h. 9 m. du soir.

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim. Les Rameaux.* S. Hugues, Evêque.	Rue Thomassin.
2	lund. *Oct de l'Ann.* S. François de Paule.	R. Belle-Cordiere.
3	mar. S. Nycetas, Abbé.	La Juiverie.
4	mer. S. Isidore, de Séville.	Saint George.
5	*Jeudi-Saint.* S. Vincent Ferrier, Domin.	Rue Neuve.
6	*Vendredi-Saint.* S. Prudence, Evêque.	La Croizette.
7	*Samedi-Saint.* S. Hegesippe, Auteur Eccl.	Saint Vincent.
8	DIM. LE SAINT JOUR DE PAQUE.	La Grande-Côte.
9	LUNDI II. FÊTE DE PAQUE.	Port St. Paul.
10	mar. S. Macaire, Evêque.	Bon-Rencontre.
11	mer. S. Antipas, Martyr.	Place Neuve.
12	jeud. S. Zenon, Evêque.	Rue Buisson.
13	vend. S. Justin, Philos. Martyr.	Port du Temple.
14	sam. S. Lambert, Evêque de Lyon.	Porte-froc.
15	*Dim. de Quasimodo.* S. Pierre Gonzalez.	La Pêcherie.
16	lund. S. Nizier, Ev. de Lyon. (*du* 2.)	Place St. Pierre.
17	mar. S. Ambroise, Ev. & Doct. (*du* 4.)	Rue Tupin.
18	mer. S. Gebuin, Evêque de Lyon.	Rue de l'Hôpital.
19	jeud. S. Leon IX, Pape.	Le Gourguillon.
20	vend. S. Marcellin, Evêque d'Embrun.	P. de Louis-le-Gr.
21	sam. S. Anselme, Ev. de Cantorbery.	Le Plâtre.
22	*Dim. II. ap. Pâq.* S. Epipoy, Mart. de L.	Les Terreaux.
23	lund. SS. Felix, Fortunat & Achillée, M.	Pierre-scize.
24	mar. S. Alexandre & ses Comp. Mart.	Le Plat-d'Argent.
25	mer. S. Marc, Evangéliste.	Saint Nizier.
26	jeud. S. Jean, Evêque de Valence.	Place Confort.
27	vend. S. Rustique, Evêque de Lyon.	Le Change.
28	sam. S. Vital, Martyr.	Le Griffon.
29	*Dim III. ap. Pâque.* S. Robert, Abbé.	Rue Thomassin.
30	lund. Ste. Catherine de Sienne.	R. Belle-Cordiere.

Phases de la Lune.

Pleine Lune	Dernier quartier	Nouv. Lune	Premier quartier
Pleine Lune, le 2, à 4 h. 42 m. du soir.	Dernier quartier, le 10, à 1 h. 22 m. du soir.	Nouv. Lune, le 18, à 1 h. 1 min. du mat.	Premier quartier, le 24, à 4 h. 17 m. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & se ferment à 8 h.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	5	38	6	23	4	37 Boréal.	5	33 Soir.	4	45 Matin.	11 S.	21	14
2	5	37	6	24	5	0	6	45	5	7	Matin.		15
3	5	35	6	26	5	23	7	47	5	22	0	6	16
4	5	34	6	27	5	46	8	49	5	54	0	51	17
5	5	33	6	28	6	9	9	56	6	21	1	38	18
6	5	31	6	30	6	32	10	56	6	51	2	26	19
7	5	29	6	32	6	54	11	46	7	32	3	14	20
8	5	28	6	33	7	17	11	48	8	20	3	4	21
9	5	26	6	35	7	39	0	36 Matin.	9	14	4	54	22
10	5	24	6	37	8	1	1	18	10	13	5	41	23
11	5	23	6	38	8	23	1	54	11	21	6	33	24
12	5	21	6	40	8	45	2	22	0	27 Soir.	7	20	25
13	5	19	6	42	9	7	2	51	1	34	8	7	26
14	5	17	6	43	9	29	3	12	2	46	8	54	27
15	5	16	6	45	9	50	3	34	3	58	9	41	28
16	5	15	6	46	10	11	4	4	5	8	10	31	29
17	5	13	6	48	10	32	4	25	6	26	11	23	1
18	5	12	6	49	10	54	5	0	7	49	0 Soir.	19	2
19	5	10	6	51	11	14	5	40	9	11	1	19	3
20	5	8	6	53	11	35	6	25	10	26	2	22	4
21	5	7	6	54	11	55	7	21	11	30	3	26	5
22	5	6	6	55	12	16	8	28	11	47	4	28	6
23	5	4	6	57	12	36	9	45	0	27 Matin.	5	26	7
24	5	2	6	59	12	55	10	43	1	7	6	21	8
25	5	1	7	0	13	15	c	7 Soir.	1	41	7	11	9
26	5	0	7	1	13	34	1	21	2	12	7	58	0
27	4	59	7	2	13	54	2	27	2	34	8	43	11
28	4	57	7	4	14	12	3	32	2	55	9	27	12
29	4	55	7	6	14	31	4	34	3	18	10	10	13
30	4	53	7	7	14	50	5	41	3	39	10	54	14

Les jours croissent du 1er. au 30, de 45 m. le m. & de 44 m. le soir, en tout d'une heure & 29 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♉, le 20, à 5 h. 15 m. du m.

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	mar. S. Jacques & S. Philippe, Apôtres.	La Juiverie.
2	mer. S. Athanase, Ev. & Doct. de l'Egl.	Saint George.
3	jeud. Inv. de la Ste. Croix. S. Alexandre.	Rue Neuve.
4	vend. Ste. Monique, Veuve.	La Croizette.
5	sam. S. Pie V, Pape.	Saint-Vincent.
6	*Dim. IV. après Pâque.*	La Grande-Côte.
7	lund. Le Mart. de S. JEAN, Ap. (*du 6.*)	Port S. Paul.
8	mar. Apparit. de S. Michel, Archange.	Bon-Rencontre.
9	merc. S. Grégoire de Naz. Ev. & Doct.	Place Neuve.
10	jeud. S. Antonin, Evêque.	Rue Buisson.
11	vend. S. Mamert, Evêque de Vienne.	Port du Temple.
12	sam. S. Pancrace, Martyr.	Porte-froc.
13	*Dim. V. ap. Pâque.* S. Servais, Evêque.	La Pêcherie.
14	lund. *Rogat. abstin.* S. Pacôme, Abbé.	Place S. Pierre.
15	mar. *Rogat. abstin.* S. Isidore, Labour.	Rue Tupin.
16	mer. *Rogat. abst.* S. Honoré, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
17	jeud. ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR.	Le Gourguillon.
18	vend. S. Eric, Roi de Suede.	P. de Louis-le-Gr.
19	sam. S. Pierre Céleftin.	Le Plâtre.
20	*Dim. VI. ap. la P.* S. Pothin, (*du 2 J.*)	Les Terreaux.
21	lund. S. Second, Prêtre.	Pierre-scize.
22	mar. Ste. Julie, Vierge & Martyre.	Le Plat-d'argent.
23	mer. S. Didier, Evêque de Vienne.	Saint Nizier.
24	jeud. *Oct. de l'Asc.* S. Vincent de Ler.	Place Confort.
25	vend. S. Urbain, Pape & Martyr.	Le Change.
26	sam. *Vigile-jeûne.* S. Philippe de Néri.	Le Griffon.
27	DIM. LE SAINT JOUR DE LA PENT.	Rue Thomassin.
28	LUNDI II. FÊTE DE LA PENTECÔTE.	R. Belle Cordiere.
29	mar. S. Maximin.	La Juiverie.
30	mer. *Quatre-Temps.* S. Felix, Pape.	Saint George.
31	jeud. Ste. Petronille, Vierge.	Rue Neuve.

Phases de la Lune.

Pleine Lune,	Dern. quart,	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,
le 2, à 7 h. 57 m. du m.	le 10, à 11 h. 59 m. du m.	le 17, à 9 h. 2 m. du m.	le 24, à 1 h. 15 m. du m.	le 31, à 11 h. 35 m. du s.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures & demie, & se ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	52	7	9	15 Boréal.	8	6	47 Soir.	4	1 Matin.	11 S.	39	15
2	4	51	7	10	15	26	7	50	4	26	Matin.		16
3	4	50	7	11	15	44	8	50	4	57	0	26	17
4	4	49	7	12	16	1	9	43	5	36	1	15	18
5	4	48	7	13	16	18	10	39	6	23	2	5	19
6	4	46	7	14	16	35	11	26	7	10	2	55	20
7	4	45	7	16	16	52	11	48	8	7	3	44	21
8	4	43	7	17	17	8	11	59	9	13	4	32	22
9	4	42	7	19	17	24	0	26 Matin.	10	17	5	19	23
10	4	41	7	20	17	40	0	54	11	21	6	5	24
11	4	39	7	22	17	56	1	16	0	30 Soir.	6	50	25
12	4	38	7	23	18	11	1	41	1	40	7	35	26
13	4	36	7	25	18	26	2	14	2	52	8	22	27
14	4	35	7	26	18	40	2	28	4	7	9	12	28
15	4	34	7	27	18	55	2	58	5	22	10	6	29
16	4	33	7	28	19	9	3	35	6	45	11	4	1
17	4	32	7	29	19	22	4	8	8	9	0 Soir.	5	2
18	4	31	7	30	19	36	5	5	9	12	1	9	3
19	4	30	7	31	19	49	6	10	10	11	2	14	4
20	4	29	7	32	20	1	7	14	10	58	3	17	5
21	4	28	7	33	20	13	8	41	11	42	4	15	6
22	4	27	7	34	20	25	9	56	11	54	5	8	7
23	4	26	7	35	20	37	11	10	0	14 Matin.	5	56	8
24	4	25	7	36	20	48	0	21 Soir.	0	39	6	42	9
25	4	24	7	36	20	59	1	25	0	57	7	26	10
26	4	23	7	37	21	10	2	30	1	23	8	9	11
27	4	22	7	38	21	20	3	35	1	46	8	53	12
28	4	21	7	39	21	30	4	36	2	7	9	37	13
29	4	20	7	40	21	39	5	35	2	30	10	23	14
30	4	20	7	41	21	48	6	41	3	6	11	11	15
31	4	19	7	42	21	57	7	43	3	32	Matin.		16

Les jours croissent du 1er. au 31, de 32 m. le m. & de 33 m. le soir, en tout d'une heure & 5 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♊, le 21, à 5 h. 36 m. du m.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	vend.	*Quatre-Temps.* S. Pamphile, Mart.	La Croizette.
2	sam.	*Quatre-Temps.* S. Marcellin, Pr.	St. Vincent.
3	*Dim.*	*I. après la Pentecôte.* LA TRINITÉ.	La Grande-Côte.
4	lund.	S. Quirin, Evêque & Martyr.	Port St. Paul.
5	mar.	S. Boniface, Evêque.	Bon-Rencontre.
6	mer.	S. Claude, Evêque de Besançon.	Place Neuve.
7	jeud.	FÊTE DU S. SACREMENT.	Rue Buisson.
8	vend.	S. Médard, Evêque de Soissons.	Port du Temple.
9	sam.	S. Prime, Martyr.	Porte-froc.
10	*Dim.*	*II. ap. la Pent.* S. Landry, Evêq.	La Pêcherie.
11	lund.	S. Barnabé, Apôtre des Gentils.	Place St. Pierre.
12	mar.	S. Jean de Sahagun, Hermite.	Rue Tupin.
13	mer.	S. Rambert, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
14	jeud.	*Octave du S. Sacrement.*	Le Gourguillon.
15	vend.	S. Basile le Grand, Ev. (*du* 14.)	P. de Louis-le-Gr.
16	sam.	SS. Ferreol & Ferrucion, Martyrs.	Le Plâtre.
17	*Dim.*	*III. ap. la Pent.* S. Avit, Evêq.	Les Terreaux.
18	lund.	Ste. Marine, Vierge & Martyre.	Pierre-scize.
19	mar.	SS. Gervais & Protais, Martyrs.	Le Plat-d'Argent.
20	mer.	S. Silvere, Pape & Martyr.	Saint Nizier.
21	jeud.	S. Alban & ses Compagnons, Mart.	Place Confort.
22	vend.	S. Paulin, Evêque.	Le Change.
23	sam.	*Vig. jeûne.* S. Zacharie, & Ste. Elis.	Le Griffon.
24	*Dim.*	*IV. ap. la P.* LA NAT. DE S. J. B.	Rue Thomassin.
25	lund.	S. Prosper d'Aquitaine, Docteur.	R. Belle Cordiere.
26	mar.	SS. Jean & Paul, Martyrs.	La Juiverie.
27	merc.	S. Léon II du nom, Pape.	Saint George.
28	jeud.	*Vig. jeûne de S. Pierre & S. Paul.*	Rue Neuve.
29	vend.	S. PIERRE ET S. PAUL, APÔTRES.	La Croizette.
30	sam.	S. Martial, 1er. Evêq. de Limoges.	St. Vincent.

Phases de la Lune.

Dernier quartier, le 8, à 11 h. 54 m. du soir. | Nouv. Lune, le 15, à 4 h. 9 min. du soir. | Premier quartier, le 22, à 0 h. 4 m. du soir. | Pleine Lune, le 30, à 2 h. 57 min. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	18	7	43	22	5 Boréal.	8	31 Soir.	4	10 Matin.	0	1 Matin.	17
2	4	17	7	44	22	13	9	18	5	8	0	50	18
3	4	16	7	45	22	21	9	57	6	3	1	39	19
4	4	15	7	46	22	28	10	30	7	0	2	27	20
5	4	15	7	46	22	35	10	51	8	7	3	14	21
6	4	15	7	46	22	41	11	16	9	10	3	59	22
7	4	14	7	46	22	47	11	39	10	14	4	43	23
8	4	14	7	47	22	53	0	0 Matin.	11	22	5	28	24
9	4	13	7	47	22	56	0	3	0	30 Soir.	6	13	25
10	4	13	7	47	23	3	0	28	1	41	6	59	26
11	4	12	7	48	23	7	0	53	2	56	7	49	27
12	4	12	7	48	23	11	1	24	4	15	8	43	28
13	4	11	7	49	23	14	2	2	5	31	9	41	29
14	4	11	7	49	23	18	2	45	6	44	10	44	30
15	4	11	7	49	23	20	3	50	6	50	11	50	1
16	4	10	7	50	23	23	4	56	8	46	0	54 Soir.	2
17	4	10	7	50	23	24	6	9	9	25	1	55	3
18	4	10	7	50	23	26	7	28	10	5	2	52	4
19	4	10	7	50	23	27	8	44	10	35	3	44	5
20	4	10	7	50	23	28	9	58	10	58	4	33	6
21	4	10	7	50	23	28	11	4	11	24	5	19	7
22	4	10	7	50	23	29	0	16 Soir.	11	42	6	2	8
23	4	10	7	50	23	27	1	19	0	0 Matin.	6	45	9
24	4	10	7	50	23	26	2	26	0	9	7	30	10
25	4	10	7	50	23	25	3	31	0	27	8	16	11
26	4	10	7	50	23	23	4	23	0	58	9	3	12
27	4	10	7	50	23	21	5	26	1	34	9	51	13
28	4	10	7	50	23	18	6	23	2	10	10	40	14
29	4	11	7	49	23	15	7	11	2	54	11	30	15
30	4	11	7	49	23	12	7	51	3	56	Matin.		16

Les jours croissent du 1er. au 21, de 7 m. le m. & de 7 m. le s. & ils décroissent du 22 au 30, d'une m. le m. & d'une m. le s.

Le Soleil entre dans le Signe de ♋, le 21, à 2 h. 25 m. du soir.

ÉTÉ.

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim. V. ap. la P.* S. Irenée, Ev. de Ly.	La Grande-Côte.
2	lund. La Visitation de la S^te^. Vierge.	Port St. Paul.
3	mar. S. Anatole, Evêque.	Bon-Rencontre.
4	mer. S^te^. Elisabeth, Reine de Portugal.	Place Neuve.
5	jeud. S. Pierre de Luxembourg.	Rue Buisson.
6	vend. S. Isaïe, Prophete,	Port du Temple.
7	sam. S. Thomas, Evêq. de Cantorbery.	Porte-froc.
8	*Dim. VI. ap. la P.* Process. à S. Bonav.	La Pêcherie.
9	lund. Consécration du grand Autel.	Place S. Pierre.
10	mar. Les SS. Anges Gardiens. (*du* 8.)	Rue Tupin.
11	mer. S. Benoît, Abbé du Mont-Cassin.	Rue de l'Hôpital.
12	jeud. S. Viventiol, Evêque de Lyon.	Le Gourguillon.
13	vend. S. Anaclet, Pape & Martyr.	P. de Louis-le-Gr.
14	sam. S. Bonaventure, Card. Ev. & Doct.	Le Plâtre.
15	*Dim. VII. ap. la P.* S. Albrice, Evêq.	Les Terreaux.
16	lund. N. D. du Mont-Carmel.	Pierre-scize.
17	mar. SS. Sperat & ses Comp. Martyrs.	Le Plat d'Argent.
18	mer. S. Thomas d'Aquin, Docteur.	Saint Nizier.
19	jeud. S. Rhetice, Evêque d'Autun.	Place Confort.
20	vend. S^te^. Marguerite, Vierge & Mart.	Le Change.
21	sam. S. Victor, Martyr de Marseille.	Le Griffon.
22	*Dim. VIII. après la Pentecôte.*	Rue Thomassin.
23	lund. S^te^. Marie Magdeleine. (*du* 22.)	R. Belle Cordiere.
24	mar. S^te^. Christine, Vierge & Martyre.	La Juiverie.
25	mer. S. Jacques le maj. Ap. S. Christop.	Saint George.
26	jeud. S. Joachim, & S^te^. Anne.	Rue Neuve.
27	vend. S. Peregrin, Prêtre de Lyon.	La Croizette.
28	sam. S. Pantaleon, Martyr.	St. Vincent.
29	*Dim. IX. ap. la P.* SS. Abdon & Sennen.	La Grande-Côte.
30	lund. S. Lazare. S^tes^. Marie & Marthe.	Port St. Paul.
31	mar. S. Germain, Evêque.	Bon-Rencontre.

Phases de la Lune.

Dernier quartier, le 7, à 8 h. 25 m. du soir.	Nouvel. Lune, le 14, à 11 h. 17 m. du soir.	Premier quartier, le 22, à 1 h. 27 m. du soir.	Pleine Lune, le 30, à 5 h. 26 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.

JUILLET.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Couch. du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	11	7	49	23 Boréal.	8	8 Soir.	25	4 Matin.	50	0 Matin.	19	17
2	4	12	7	49	23	3	8	51	5	49	1	6	18
3	4	12	7	48	22	59	9	14	6	54	1	52	19
4	4	13	7	47	22	54	9	37	7	59	2	37	20
5	4	13	7	46	22	48	10	0	9	5	3	21	21
6	4	14	7	46	22	42	10	20	10	10	4	5	22
7	4	15	7	45	22	36	10	45	11	21	4	50	23
8	4	15	7	44	22	29	11	12	0 Soir.	33	5	37	24
9	4	15	7	44	22	22	11	44	1	48	6	27	25
10	4	16	7	43	22	15	0 Matin.	13	3	2	7	22	26
11	4	16	7	43	22	7	0	30	4	18	8	21	27
12	4	17	7	42	21	59	1	22	5	26	9	23	28
13	4	18	7	41	21	50	2	24	6	24	10	27	29
14	4	19	7	40	21	42	3	39	7	17	11	31	1
15	4	20	7	39	21	32	4	59	7	58	0 Soir.	31	2
16	4	21	7	38	21	22	6	16	8	31	1	26	3
17	4	22	7	37	21	12	7	33	8	54	2	17	4
18	4	23	7	36	21	2	8	47	9	20	3	6	5
19	4	24	7	35	20	51	9	56	9	40	3	52	6
20	4	25	7	34	20	40	11	3	10	5	4	37	7
21	4	25	7	34	20	29	0 Soir.	14	10	26	5	22	8
22	4	26	7	33	20	17	1	17	10	55	6	8	9
23	4	27	7	32	20	5	2	19	11	25	6	55	10
24	4	29	7	31	19	52	3	18	0 Matin.	2	7	43	11
25	4	30	7	29	19	39	4	15	0	14	8	32	12
26	4	31	7	28	19	26	5	4	0	48	9	22	13
27	4	32	7	27	19	13	5	46	1	38	10	11	14
28	4	33	7	26	18	59	6	24	2	40	11	0	15
29	4	34	7	25	18	45	6	52	3	39	11	47	16
30	4	35	7	24	18	31	7	20	4	45	Matin.		17
31	4	36	7	24	18	16	7	36	5	49	0	33	18

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 25 m. le m. & de 25 m. le soir, en tout de 50 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♌, le 23, à 1 h. 14 m. du m.

A O U T. 1787.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	mer.	S. Pierre-ès-liens. Les SS. Machab.	Place Neuve.
2	jeud.	S. Etienne, Pape & M. S. Euſebe.	Rue Buiſſon.
3	vend.	Inv. des Reliq. de S. Etienne, 1er. M.	Port du Temple.
4	ſam.	Tranſlat. du Corps de S. Juſt, Ev.	Porte-froc.
5	*Dim.*	*X. ap. la P.* S. Dominique, Fond.	La Pêcherie.
6	lund.	Transfiguration de N. S. J. C.	Place St. Pierre.
7	mar.	S. Gaëtan, Fondat. des Théatins.	Rue Tupin.
8	mer.	S. Cyriaque, & ſes Comp. Mart.	Rue de l'Hôpital.
9	jeud.	S. Domitien, Evêque & Conf.	Le Gourguillon.
10	vend.	S. Laurent, Diacre & Martyr.	P. de Louis-le-Gr.
11	ſam.	Ste. Claire, Vierge d'Aſſiſe.	Le Plâtre.
12	*Dim.*	*XI. après la Pent.* Ste. Radegonde.	Les Terreaux.
13	lund.	S. Hippolyte & ſes Comp. Mart.	Pierre-ſcize.
14	mar.	*Vigile-jeûne.* S. Euſebe, Prêtre.	Le Plat-d'argent.
15	mer.	ASSOMPTION DE LA Ste. VIERGE.	Saint Nizier.
16	jeud.	S. Roch, Laïque & Confeſſeur.	Place Confort.
17	vend.	S. Mammès, Martyr de Céſarée.	Le Change.
18	ſam.	Ste. Hélene, Impératrice.	Le Griffon.
19	*Dim.*	*XII. ap. la Pent.* S. Badulphe, Ab.	Rue Thomaſſin.
20	lund.	S. Bernard, Abbé & Doct. de l'Egl.	R. Belle Cordiere.
21	mar.	S. Sidoine Apollinaire, Evêque.	La Juiverie.
22	mer.	*Oct. de l'Aſſompt.* S. Symphorien.	Saint George.
23	jeud.	SS. Minerve, Eleazar & leurs C. M.	Rue Neuve.
24	vend.	S. Barthelemi, Apôtre.	La Croizette.
25	ſam.	S. Louis, Roi de France.	Saint Vincent.
26	*Dim.*	*XIII. ap. la P.* S. Hippolyte, Ev.	La grande Côte.
27	lund.	S. Céſaire, Evêq. & Doct. de l'Eg.	Port St. Paul.
28	mar.	S. Auguſtin, Ev. & Doct. de l'Egl.	Bon-Rencontre.
29	mer.	Décollation de S. Jean-Baptiſte.	Place Neuve.
30	jeud.	S. Fortunat, Ev. Ste. Roſe, Vierg.	Rue Buiſſon.
31	vend.	S. Paulin, Evêq. de Treves, Conf.	Port du Temple.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier,	Nouv. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 6, à 2 h. 55 m. du ſoir.	le 13, à 7 h. 25 m. du m.	le 20, à 5 h. 45 m. du ſoir.	le 28, à 6 h. 38 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & ſe ferment à 9 h.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	37	7	22	18 Boréal.	1	8 Soir.	1	6 Matin.	55	1 Matin.	18	19
2	4	38	7	21	17	46	8	26	8	3	2	1	20
3	4	40	7	19	17	30	8	52	9	10	2	48	21
4	4	41	7	18	17	14	9	13	10	17	3	34	22
5	4	43	7	17	16	58	9	48	11	32	4	22	23
6	4	44	7	15	16	42	10	25	0 Soir.	47	5	15	24
7	4	46	7	14	16	25	11	10	2	3	6	11	25
8	4	47	7	12	16	8	0 Matin.	11	3	14	7	11	26
9	4	49	7	10	15	51	0	13	4	16	8	13	27
10	4	50	7	9	15	33	1	13	5	13	9	15	28
11	4	51	7	8	15	15	2	32	5	53	10	15	29
12	4	52	7	7	14	57	3	53	6	27	11	12	1
13	4	53	7	6	14	39	5	9	6	57	0 Soir.	6	2
14	4	54	7	5	14	21	6	24	7	21	0	56	3
15	4	56	7	3	14	2	7	36	7	46	1	44	4
16	4	57	7	2	13	43	8	45	8	10	2	31	5
17	4	58	7	1	13	24	9	56	8	34	3	17	6
18	5	0	6	59	13	5	11	0	8	59	4	4	7
19	5	1	6	58	12	45	0 Soir.	6	9	30	4	51	8
20	5	4	6	56	12	25	1	12	10	5	5	40	9
21	5	5	6	54	12	5	2	11	10	47	6	29	10
22	5	6	6	53	11	45	3	0	11	37	7	19	11
23	5	8	6	51	11	25	3	41	0 Matin.	13	8	8	12
24	5	9	6	50	11	5	4	26	0	34	8	58	13
25	5	10	6	49	10	44	5	6	1	32	9	46	14
26	5	12	6	47	10	23	5	19	2	38	10	35	15
27	5	14	6	45	10	2	5	46	3	45	11	18	16
28	5	15	6	44	9	41	6	12	4	53	Matin.		17
29	5	16	6	43	9	20	6	37	5	58	0	4	18
30	5	18	6	41	8	58	7	0	7	4	0	50	19
31	5	20	6	39	8	36	7	26	8	17	1	37	20

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 43 m. le m. & de 43 m. le soir, en tout d'une heure & 26 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♍, le 23, à 7 h. 36 m. du m.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	sam.	S. Loup, Evêque de Sens.	Porte-froc.
2	*Dim.*	*XIV. ap. la Pent.* S. Elpide, Ev.	La Pêcherie.
3	lund.	S. Gregoire le Grand, Pap. & Doct.	Place St. Pierre.
4	mar.	S. Just, Evêq. de Lyon. (*du* 2.)	Rue Tupin.
5	mer.	S. Laurent Justinien.	Rue de l'Hôpital.
6	jeud.	S. Pambon de Nitrie, Abbé.	Le Gourguillon.
7	vend.	S. Cloud, Prêtre.	Pl. de Louis-le-G.
8	sam.	La Nat. de la Très-Ste. Vierge.	Le Plâtre.
9	*Dim.*	*XV. ap. la P.* S. Omer, Evêque.	Les Terreaux.
10	lund.	S. Nicolas de Tolentin, Hermite.	Pierre-scize.
11	mar.	S. Patient, Evêque de Lyon.	Le Plat d'Argent.
12	mer.	S. Sacerdos, Evêque de Lyon.	Saint Nizier.
13	jeud.	S. Aimé, Evêq. de Sion en Valais.	Place Confort.
14	vend.	Exaltation de la Ste. Croix.	Le Change.
15	sam.	*Octave de la Nativité.* S. Alpin.	Le Griffon.
16	*Dim.*	*XVI. ap. la Pent.* S. Corneille, M.	Rue Thomassin.
17	lund.	S. Cyprien, Evêq. Mart. (*du* 16.)	R. Belle-Cordiere.
18	mar.	S. Ferréol, Martyr de Vienne.	La Juiverie.
19	mer.	*Quatre-Temps.* S. Janvier, Evêq.	Saint George.
20	jeud.	S. Eustache & ses Comp. Martyrs.	Rue Neuve.
21	vend.	*Quatre-Temps.* S. Matthieu, Ap.	La Croizette.
22	sam.	*Quatre-Temps.* S. Maurice & ses C.	Saint Vincent.
23	*Dim.*	*XVII. ap. la P.* Ste. Thecle, Vierge.	La grande Côte.
24	lund.	SS. Andoche, Thyrse & Felix, M.	Port St. Paul.
25	mar.	S. Loup, Evêque de Lyon.	Bon-Rencontre.
26	mer.	S. Vincent de Paule, Fond. de la M.	Place Neuve.
27	jeud.	SS. Cosme & Damien, Martyrs.	Rue Buisson.
28	vend.	S. Ennemond, Ev. de Lyon, Mart.	Port du Temple.
29	sam.	S. Michel, Arch. & tous les SS. A.	Porte-froc.
30	*Dim.*	*XVIII. après la Pentecôte.*	La Pêcherie.

Phases de la Lune.

Dernier quartier,	Nouv. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 4, à 8 h. 40 m. du soir.	le 11, à 5 h. 27 m. du soir.	le 19, à 0 h. 28 m. du soir.	le 27, à 6 h. 39 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & se ferment à 8 h.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	5	21	6	38	8	15 Boréal.	7	56 Soir.	9	27 Matin.	2	26 Matin.	21
2	5	23	6	36	7	53	8	35	10	42	3	18	22
3	5	25	6	34	7	31	9	20	11	57	4	13	23
4	5	27	6	32	7	9	10	9	1	8 Soir.	5	11	24
5	5	28	6	31	6	46	11	11	2	13	6	11	25
6	5	29	6	30	6	24	0	12 Matin.	3	7	7	12	26
7	5	31	6	28	6	2	0	24	3	55	8	12	27
8	5	32	6	27	5	39	1	39	4	30	9	9	28
9	5	33	6	26	5	16	2	54	5	2	10	2	29
10	5	35	6	24	4	54	4	9	5	31	10	53	30
11	5	37	6	22	4	31	5	22	5	55	11	42	1
12	5	39	6	20	4	8	6	33	6	18	0	29 Soir.	2
13	5	40	6	19	3	45	7	41	6	42	1	16	3
14	5	42	6	17	3	22	8	51	7	8	2	3	4
15	5	44	6	15	2	59	9	56	7	36	2	51	5
16	5	45	6	14	2	35	11	3	8	10	3	40	6
17	5	46	6	13	2	12	0	5 Soir.	8	51	4	30	7
18	5	47	6	11	1	49	0	59	9	41	5	20	8
19	5	49	6	9	1	25	1	48	10	34	6	9	9
20	5	51	6	7	1	2	2	28	11	34	6	58	10
21	5	53	6	5	0	39	3	4	0	10 Matin.	7	47	11
22	5	54	6	4	0	15	3	35	0	37	8	34	12
23	5	55	6	3	0	8 Austral.	4	2	1	36	9	20	13
24	5	57	6	2	0	31	4	30	2	40	10	6	14
25	6	0	6	0	0	55	4	49	3	42	10	52	15
26	6	1	5	58	1	18	5	18	4	57	11	39	16
27	6	2	5	57	1	41	5	41	6	6	Matin.		17
28	6	4	5	55	2	5	6	7	7	22	0	29	18
29	6	6	5	53	2	28	6	45	8	40	1	21	19
30	6	7	5	52	2	52	7	29	9	55	2	16	20

Les jours décroissent du 1er. au 30, de 46 m. le m. & de 46 m. le soir, en tout d'une heure & 32 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♎, le 23, à 4 h. 6 m. du m.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	lund.	S. Jerôme, Prêtr. (*du 30 Sept.*)	Place S. Pierre.
2	mar.	S. Leger, Ev. d'Autun & Mart.	Rue Tupin.
3	mer.	S. Denis l'Aréopagite, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
4	jeud.	S. François d'Assise, Fond. des Fr.	Le Gourguillon.
5	vend.	S. Apollinaire, Evêq. de Valence.	P. de Louis-le-Gr.
6	sam.	S. Bruno, Fondat. des Chartreux.	Le Plâtre.
7	*Dim.*	*XIX. ap. la Pent.* S. Marc, Pape.	Les Terreaux.
8	lund.	S. Ethere, Evêque de Lyon.	Pierre-scize.
9	mar.	S. Denis, Evêque de Paris.	Le Plat d'Argent.
10	mer.	S. François de Borgia.	S. Nizier.
11	jeud.	S. Héand, Abbé de Condat.	Place Confort.
12	vend.	S. Wilfrid, Evêque d'Yorck.	Le Change.
13	sam.	S. Gerald, Comte d'Aurillac.	Le Griffon.
14	*Dim.*	*XX. ap. la P.* S. Calliste, Pape.	Rue Thomassin.
15	lund.	S. Antioche, Evêque de Lyon.	R. Belle-Cordiere.
16	mar.	S. Gal, Abbé en Suisse.	La Juiverie.
17	mer.	Ste. Hedwige, Duchesse de Polog.	Saint George.
18	jeud.	S. Luc, Evangéliste.	Rue Neuve.
19	vend.	S. Pierre d'Alcantara.	La Croizette.
20	sam.	S. Arteme, Martyr.	Saint Vincent.
21	*Dim.*	*XXI. ap. la P.* S. Viateur, Clerc.	La grande Côte.
22	lund.	S. Hilarion, Abbé.	Port S. Paul.
23	mar.	S. Jean de Capistran, Franciscain.	Bon-Rencontre.
24	mer.	S. Magloire, Evêque.	Place Neuve.
25	jeud.	SS. Crépin & Crepinien, Martyrs.	Rue Buisson.
26	vend.	S. Evariste, Pape & Martyr.	Port du Temple.
27	sam.	S. Frumence, Evêque.	Porte-froc.
28	*Dim.*	*XXII. ap. la P.* SS. Simon & Jude.	La Pêcherie.
29	lund.	S. Remi, Evêque de Lyon.	Place S. Pierre.
30	mar.	S. Léon le Grand, Pape & Doct.	Rue Tupin.
31	mer.	*Vig. jeûne.* S. Quintin, Martyr.	Rue de l'Hôpital.

Phases de la Lune.

Dernier quartier, le 4, à 2 h. 19 m. du m.	Nouv. Lune, le 11, à 6 h. 17 m. du m.	Premier quartier, le 19, à 8 h. 19 m. du m.	Pleine Lune, le 26, à 5 h. 53 m. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & se ferment à 7 h.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.		Lever de la Lune. H.		M.	Couch. de la Lune. H.		M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.		M.	J. de la Lune.
1	6	9	5	51	3	15	Austral.	8	Soir.	18	11	M.	6	3	Matin.	15	21
2	6	10	5	49	3	38		9		17	0	Soir.	14	4		15	22
3	6	12	5	47	4	2		10		23	1		13	5		16	23
4	6	14	5	45	4	25		11		37	2		1	6		15	24
5	6	16	5	43	4	48		0	Matin.	8	2		39	7		12	25
6	6	18	5	42	5	11		0		49	3		15	8		6	26
7	6	19	5	40	5	34		2		3	3		39	8		56	27
8	6	20	5	39	5	57		3		14	4		4	9		44	28
9	6	22	5	37	6	20		4		24	4		30	10		31	29
10	6	23	5	36	6	43		5		32	4		54	11		18	1
11	6	24	5	35	7	6		6		44	5		18	0	Soir.	5	2
12	6	26	5	33	7	28		7		48	5		47	0		52	3
13	6	28	5	31	7	51		8		54	6		17	1		40	4
14	6	30	5	29	8	13		9		59	6		55	2		30	5
15	6	31	5	28	8	36		10		55	7		41	3		20	6
16	6	33	5	26	8	58		11		44	8		35	4		10	7
17	6	35	5	24	9	20		0	Soir.	37	9		27	4		59	8
18	6	36	5	23	9	42		1		10	10		27	5		46	9
19	6	38	5	21	10	3		1		43	11		30	6		33	10
20	6	39	5	20	10	25		2		10	0	Matin.	6	7		19	11
21	6	41	5	18	10	47		2		32	0		35	8		4	12
22	6	42	5	17	11	8		2		57	1		38	8		49	13
23	6	44	5	15	11	29		3		23	2		47	9		35	14
24	6	45	5	14	11	50		3		49	3		54	10		23	15
25	6	47	5	12	12	11		4		18	5		6	11		14	16
26	6	49	5	11	12	31		4		48	6		21	0	Matin.	0	17
27	6	50	5	9	12	52		5		27	7		38	0		9	18
28	6	52	5	7	13	12		6		19	8		55	1		8	19
29	6	53	5	6	13	32		7		16	10		7	2		10	20
30	6	54	5	5	13	52		8		23	11		9	3		13	21
31	6	56	5	3	14	11		9		31	0	S.	0	4		14	22

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 47 m. le m. & de 48 m. le soir, en tout d'une heure & 35 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♏, le 24, à 0 h. 4 m. du m.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	jeud.	La Fête de tous les Saints.	Le Gourguillon.
2	vend.	*La grande Commémor. des Morts.*	Pl.de Louis-le-G.
3	sam.	S. Genès, Evêque de Lyon.	Le Plâtre.
4	*Dim.*	*XXIII. ap. la P.* S. Benigne, M.	Les Terreaux.
5	lund.	S. Charles Borromée. (*du* 4.)	Pierre-scize.
6	mar.	S. Ambroise, Abbé de l'Isle-Barbe.	Le Plat-d'argent.
7	mer.	S. Amaranthe, Martyr.	Saint Nizier.
8	jeud.	*Oct. de la* T. & la Fête des Stes.Rel.	Place Confort.
9	vend.	S. Théodore, Mart. S. Ursin, Ev.	Le Change.
10	sam.	S. Moniteur, Evêque.	Le Griffon.
11	*Dim.*	*XXIV. ap. la P.* S. Martin, Evêq.	Rue Thomassin.
12	lund.	S. Martin, Pape & Martyr.	R.Belle-Cordiere.
13	mar.	S. Brice, Evêque de Tours.	La Juiverie.
14	mer.	S. Sérapion, Moine Egyptien.	Saint George.
15	jeud.	S. Edme, Evêque de Cantorbery.	Rue Neuve.
16	vend.	S. Eucher, Ev. de Lyon. S. Salon.	La Croizette.
17	sam.	S. Gregoire Thaumaturge.	Saint Vincent.
18	*Dim.*	*XXV. ap. la P.* S. Romain, D.	La grande Côte.
19	lund.	Dédicace des Eglises.	Port St. Paul.
20	mar.	S. Lin, Pape & Martyr.	Bon-Rencontre.
21	mer.	Prés. de la Ste. Vierge. S. Colomb.	Place Neuve.
22	jeud.	Ste. Cecile, Vierge & Martyre.	Rue Buisson.
23	vend.	S. Clément, Pape & Martyr.	Port du Temple.
24	sam.	S. Chrysogone, Martyr.	Porte-froc.
25	*Dim.*	*XXVI. ap. la P.* Ste. Catherine, V.	La Pêcherie.
26	lund.	S. Saturnin, Evêque & Martyr. *	Place St. Pierre.
27	mar.	S. Maxime, Evêque de Riez.	Rue Tupin.
28	mer.	S. Etienne le jeune, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
29	jeud.	S. Brandon, Abbé en Irlande.	Le Gourguillon.
30	vend.	S. André, Apôtre.	Pl. de Louis-le-G.

** La Fête de S. Saturnin a été transférée dans le nouveau Bréviaire de Lyon, du 27 au 26.*

Phases de la Lune.

Dernier quartier,	Nouv. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 2, à 10 h. 24 m. du m.	le 9, à 10 h. 1 m. du soir.	le 18, à 3 h. 26 m. du m.	le 25, à 4 h. 45 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & se ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	6	58	5	2	14 Austral.	31	10 Soir.	49	0 Soir.	50	5 Matin.	12	23
2	6	59	5	0	14	50	0 Matin.	2	1	18	6	7	24
3	7	0	4	59	15	9	1	6	1	49	6	58	25
4	7	1	4	58	15	27	2	9	2	12	7	46	26
5	7	2	4	57	15	46	2	20	2	36	8	32	27
6	7	4	4	56	16	4	3	27	2	59	9	17	28
7	7	5	4	54	16	22	4	31	3	21	10	3	29
8	7	7	4	53	16	39	5	39	3	50	10	49	30
9	7	8	4	52	16	56	6	42	4	18	11	36	1
10	7	10	4	50	17	13	7	45	4	54	0 Soir.	24	2
11	7	11	4	48	17	30	8	47	5	37	1	14	3
12	7	13	4	47	17	47	9	41	6	27	2	4	4
13	7	14	4	45	18	3	10	31	7	22	2	53	5
14	7	16	4	44	18	18	11	9	8	23	3	41	6
15	7	17	4	43	18	34	11	43	9	17	4	27	7
16	7	18	4	42	18	49	0 Soir.	7	10	21	5	12	8
17	7	19	4	41	19	4	0	34	11	24	5	56	9
18	7	20	4	40	19	18	0	54	0 Matin.	0	6	39	10
19	7	21	4	39	19	32	1	18	0	25	7	23	11
20	7	22	4	38	19	46	1	46	1	32	8	9	12
21	7	23	4	37	19	59	2	7	2	39	8	57	13
22	7	24	4	36	20	12	2	37	3	50	9	49	14
23	7	25	4	35	20	25	3	12	5	6	10	45	15
24	7	26	4	34	20	37	3	54	6	22	11	46	16
25	7	27	4	33	20	49	4	55	7	41	Matin.		17
26	7	28	4	32	21	1	6	0	8	48	0	50	18
27	7	29	4	31	21	12	7	11	9	48	1	55	19
28	7	30	4	30	21	22	8	28	10	36	2	57	20
29	7	31	4	29	21	33	9	44	11	17	3	55	21
30	7	32	4	28	21	42	11	0	11	36	4	48	22

Les jours décroissent du 1er. au 30, de 34 m. le m. & de 34 m. le soir, en tout d'une heure & 8 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♐, le 22, à 8 h. 10 m. du m.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	sam.	S. Eloy, Evêque de Noyon.	Le Plâtre.
2	*Dim.*	*I. de l'Av.* Ste. Bibiane, V. & M.	Les Terreaux.
3	lund.	S. François Xavier, Ap. des Indes.	Pierre-Scize.
4	mar.	Ste. Barbe, Vierge & Martyre.	Le Plat-d'argent.
5	mer.	S. Sabas, Abbé de la Palestine.	Saint Nizier.
6	jeud.	S. Nicolas, Ev. de Myre en Syrie.	Place Confort.
7	vend.	Ste. Fare, Vierge & Abbesse.	Le Change.
8	sam.	LA CONCEPT. DE LA Ste. VIERGE.	Le Griffon.
9	*Dim.*	*II. de l'Av.* Ste. Léocadie, V. & M.	Rue Thomassin.
10	lund.	Ste. Eulalie, Vierge & Martyre.	R. Belle Cordiere.
11	mar.	S. Damase, Pape.	La Juiverie.
12	mer.	S. Epimaque, Martyr.	Saint George.
13	jeud.	Ste. Luce, Vierge & Martyre.	Rue Neuve.
14	vend.	S. Nicaise, Evêque.	La Croizette.
15	sam.	S. Mesmin, Abbé.	Saint Vincent.
16	*Dim.*	*III. de l'Avent.* S. Abdon, Evêq.	La grande Côte.
17	lund.	Ste. Colombe, Vierge.	Port St. Paul.
18	mar.	S. Gatien, 1er. Evêque de Tours.	Bon-Rencontre.
19	mer.	*Quatre-Temps.* S. Nemesion, M.	Place Neuve.
20	jeud.	S. Philigone, Evêque.	Rue Buisson.
21	vend.	*Quatre-Temps.* S. Thomas, Ap.	Port du Temple.
22	sam.	*Quatre-Temps.* S. Honorat, Evêq.	Porte-froc.
23	*Dim.*	*IV. de l'Avent.* Ste. Anastasie, V.	La Pêcherie.
24	lund.	*Vigile-jeûne.* S. Delphin, Evêque.	Place St. Pierre.
25	mar.	LA NATIVITÉ DE N. S. J. C.	Rue Tupin.
26	mer.	S. ETIENNE, Diacre, 1er. MARTYR.	Rue de l'Hôpital.
27	jeud.	S. JEAN, APÔTRE ET EVANGEL.	Le Gourguillon.
28	vend.	Les SS. Innocents, Martyrs.	Pl. de Louis-le-Gr.
29	sam.	S. Trophyme, 1er. Evêq. d'Arles.	Le Plâtre.
30	*Dim.*	*dans l'Oct. de la Nat.* S. Sabin, Ev.	Les Terreaux.
31	lund.	S. Sylvestre, Pape.	Pierre-Scise.

Phases de la Lune.

Dern. quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart,	Pleine Lune,	Dern. quart.
le 1, à 8 h. 19 m. du s.	le 9, à 4 h. 30 m. du s.	le 17, à 8 h. 19 m. du s.	le 24, à 3 h. 33 m. du s.	le 31, à 9 h. 15 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & se ferment à 6 h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	33	4	27	22 Austral.	52	Matin.		0 Soir.	12	5 Matin.	38	23
2	7	34	4	26	22	1	0	2	0	37	6	24	24
3	7	35	4	25	22	10	1	11	0	58	7	10	25
4	7	36	4	24	22	18	2	20	1	22	7	55	26
5	7	36	4	23	22	25	3	31	1	54	8	47	27
6	7	37	4	23	22	33	4	29	2	14	9	26	28
7	7	37	4	23	22	40	5	31	2	47	10	13	29
8	7	38	4	22	22	46	6	31	3	25	11	2	30
9	7	38	4	22	22	52	7	16	4	16	11	51	1
10	7	39	4	21	22	58	8	26	5	7	0 Soir.	40	2
11	7	39	4	21	23	3	8	59	6	3	1	28	3
12	7	40	4	20	23	7	9	35	7	3	2	14	4
13	7	40	4	20	23	11	10	6	8	4	2	59	5
14	7	41	4	19	23	15	10	30	9	5	3	43	6
15	7	41	4	19	23	18	10	51	10	9	4	26	7
16	7	41	4	19	23	21	11	14	11	12	5	8	8
17	7	41	4	19	23	23	11	34	Matin.		5	51	9
18	7	42	4	18	23	25	Soir.		0	14	6	36	10
19	7	42	4	18	23	27	0	22	1	19	7	24	11
20	7	42	4	18	23	27	0	55	2	30	8	16	12
21	7	42	4	18	23	28	1	37	3	45	9	13	13
22	7	42	4	18	23	28	2	21	4	58	10	15	14
23	7	42	4	18	23	28	3	15	7	19	11	19	15
24	7	42	4	18	23	26	4	32	7	5	Matin.		16
25	7	42	4	18	23	25	5	49	8	14	0	23	17
26	7	42	4	18	23	23	7	9	8	59	1	25	18
27	7	41	4	19	23	20	8	25	9	32	2	23	19
28	7	41	4	19	23	17	9	39	10	4	3	16	20
29	7	41	4	19	23	14	10	49	10	30	4	6	21
30	7	40	4	20	23	10	11	57	10	52	4	53	22
31	7	40	4	20	23	6	Matin.		11	12	5	39	23

Les jours décroissent du 1er. au 22, de 18 m. & ils croissent du 23 au 31, de 4 miuutes

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 21, à 8 h. 41 m. du s.

HIVER.

ECLIPSES de Soleil & de Lune, pour l'Année 1787.

IL y aura trois Eclipses de Soleil & trois de Lune ; celles de Soleil du 19 Janvier & du 15 Juin, seront visibles à Lyon, ainsi que celles de Lune du 3 Janvier & du 24 Décembre.

Le 3 Janvier, Eclipse de Lune, visible à Lyon.
Commencement de l'Eclipse, à 10 h. 19 m. du soir.
Obscurité totale de la Lune, à 11 h. 17 m.
Milieu, ... à 0 h. 7 m. du lendemain matin
Fin de l'obscurité totale, . . à 0 h. 56 m.
Fin, ... à 1 h. 54 m.
Grandeur de l'Eclipse, 20 doigts, 56 m. dans la partie boréale de l'ombre.

Le 19 Janvier, Eclipse de Soleil, visible à Lyon.
Commencement, ... à 10 h. 19 m. du matin.
Milieu, ... à 11 h. 2 m.
Fin, ... à 11 h. 36 m.
Grandeur de l'Eclipse, 1 doigt 2 minutes.
Le premier contact se fera dans la partie supérieure du disque solaire, du côté de l'Orient, à 42°. d'inclinaison à l'égard du vertical.

Le 15 Juin, Eclipse de Soleil, visible à Lyon.
Commencement, ... à 4 h. 53 m. du soir.
Milieu, ... à 5 h. 23 m.
Fin, ... à 6 h. 11 m.
Grandeur de l'Eclipse, 5 doigts 18 minutes.
Le premier contact se fera dans la partie supérieure du disque solaire, du côté de l'Occident, à 88°. 30 m. d'inclinaison à l'égard du vertical.
Toute l'Europe, la partie orientale de l'Asie, & la partie boréale de l'Amérique septentrionale, verront une partie de l'Eclipse.

Le 30 Juin, Eclipse de Lune, invisible à Lyon.
Cette Eclipse sera visible dans toute l'Asie, sur la Mer Pacifique, & dans les Terres de la Nouvelle-Hollande.

Le 9 Décembre, Eclipse de Soleil, invisible à Lyon.
Cette Eclipse sera centrale & annulaire au lever du soleil, à 197°. 57 m. de longitude, & à 56°. de latitude australe ; à midi, à 313°. 8 m. de longitude, & à 81°. de latitude australe ; au coucher du Soleil, à 60°. 30 m. de longitude, & à 52°. de latitude australe.

Le 24 Décembre, Eclipse de Lune, dont on verra la fin à Lyon.
Commencement, ... à 2 h. 1 m. du soir.
Milieu, ... à 3 h. 27 m.
Lever de la Lune, ... à 4 h. 32 m.
Fin, ... à 4 h. 52 m.
Grandeur de l'Eclipse, 9 doigts 18 m. dans la partie boréale de Lune.
Cette Eclipse sera visible dans toute l'Asie, dans la partie orientale de l'Europe, & dans la partie orientale de l'Afrique.

Latitude & longitude de la Ville de Lyon.

La latitude ou élévation du Pole à Lyon, est de 45 degrés 45 minutes 5 secondes.

La longitude ou différence de Méridien, avec celui de Paris, est de 2 degrés 29 minutes 30 secondes, dont Lyon est plus oriental que Paris, ce qui répond à 9 minutes 59 secondes de temps.

Nota. La partie Astronomique de cet Almanach a été continuée par M. ETEVENARD, Maître de Mathématiques.

ARCHEVÊCHÉ
DE LYON.
ARCHEVÊQUE DE LYON,

MONSEIGNEUR ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.

EVEQUES SUFFRAGANTS de l'Archevêché,

NOSSEIGNEURS

AUTUN, Yves-Alexandre de Marbeuf, *premier Suffrag.*
DIJON, Jacques-Joseph-François de Vogué.
MACON, Gabriel-François Moreau.
LANGRES, César-Guillaume de la Luzerne.
CHALONS, Jean-Baptiste du Chilleau.
St. CLAUDE, Jean-Baptiste de Chabot.

VICAIRES GENERAUX,

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Poix de Marècreux, Comte de Lyon, Archidiacre, Abbé d'Aumale, *place St. Jean.*
De Sartiges de Sourniac, Comte de Lyon, Abbé de Menat.
De Montpezat, Comte de Lyon, *à l'Archevêché.*
De Bois-Boissel, Comte de Lyon, Abbé de Verteuil.
De la Madeleine de Ragny, Comte de Lyon, *à la Bombarde.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
Navarre, Sacr. Curé de S. Niz. *maison de la Sacr. de S. Nizier.*
Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, *à Ainai.*
De Montazet, Abbé de Fontenay, *à l'Archevêché.*
De Malvin de Montazet, Abbé de Chezy, Aum. du Roi, *à l'Arch.*
De Castillon, Chanoine de S. Just, *rue Tramassac.*
Peronneau, Chan. de S. Nizier, Official du Dioc. *à l'Archev.*
Lacroix de Laval, grand Obéancier de S. Just, *près de l'Eglise.*
Sourd, Chanoine de S. Nizier, Supér. gén. des Religieuses du Diocese, *rue des trois Carreaux.*
De la Chapelle, syndic du Clergé, *à l'entrée de la rue de l'Arf.*
Vaguet, Chanoine de St. Paul, *près de l'Eglise de S. Paul.*
Deschamps de la Magdéleine, Chanoine de St. Just, *près de l'Eglise de St. Just.*

Promoteur général,

M. de Castillon, Chanoine de S. Just, *rue Tramassac.*

Promoteur substitué,

M. Sourd, Chan. de S. Nizier, Vic. gén. *rue des 3 Carreaux.*

Secretaire de l'Archevêché,

M. Arthaud, Chanoine de S. Nizier, *à l'Archevêché.*

CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Poix de Marècreux, Comte de Lyon, Archidiacre, Abbé d'Aumale, *Place St. Jean.*
De Sartiges de Sourniac, Comte de Lyon, Abbé de Menat.
De Montpezât, Comte de Lyon, *à l'Archevêché.*
De Bois-Boissel, Comte de Lyon, Abbé de Verteuil, *au Doyen.*
De la Madeleine de Ragny, Comte de Lyon, *à la Bombarde.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
Navarre, Sacr. Curé de S. Niz. *maiſ. de la Sacriſtie de S. Nizier.*
Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, *à Ainai.*
De Montazet, Abbé de Fontenay, *à l'Archevêché.*
De Malvin de Montazet, Abbé de Chezy, Aum. du Roi, *à l'Arch.*
De Castillon, Chan. de S. Just, Promot. gén. *rue Tramassac.*
Peronneau, Chan. de S. Nizier, Official du Dioc. *à l'Archev.*
Lacroix de Laval, grand Obéancier de S. Just, *près de l'Egliſe.*
Sourd, Chanoine de S. Nizier, Supér. gén. des Religieuſes du Dioceſe, *rue des trois Carreaux.*
De la Chapelle, ſyndic du Clergé, *à l'entrée de la rue de l'Arſ.*
Vaguet, Chanoine de S. Paul, *près de l'Egliſe de S. Paul.*
Deſchamps de la Magdeleine, Chanoine de St. Juſt, *près de l'Egliſe de St. Juſt.*
Borelly, *aux Miſſionnaires de S. Joſeph.*
Jolyclerc, Chanoine de S. Paul.
Secretaire, M. Arthaud, Chanoine de S. Nizier, *à l'Archev.*

NOTICE GENERALE DU DIOCESE.

LE Dioceſe de Lyon s'étend dans les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourgogne, Breſſe, Bugey, Dombes, & Dauphiné. Il eſt borné au Nord, par les Dioceſes de Mâcon & de Châlons ; à l'Orient, par ceux de S. Claude & de Belley; au Midi, par ceux de Vienne & du Puy ; & à l'Occident, par celui de Clermont. Sa plus grande longueur eſt, du Nord au Midi, en ligne droite, d'environ trente lieues, depuis Sornay en Bourgogne, juſqu'à S. Juſt-lès-Vélay en Forez. Sa plus grande largeur eſt, d'Occident en Orient, d'environ 27 lieues, depuis la Chambas en Forez, juſqu'à Neyrolles en Bugey; & ſa circonférence eſt d'environ 110 lieues. Il eſt diviſé en vingt Archiprêtrés, ou Provinces Eccléſiaſtiques, qui comprennent enſemble 708 Paroiſſes, dont 142 ſont en Lyonnois, 196 en Forez, 46 en Beaujolois, 12 en Bourgogne, 156 en Breſſe, 39 en Bugey, 48 en Dombes, 54 en Dauphiné, 9 en Franc-Lyonnois; 3, partie en Forez & partie en Beaujolois ; 3, partie en Breſſe & partie en Dombes : & 130 Annexes, dont 42 ſont en Lyonnois, 22 en Forez, 11 en Beaujolois, 1 en Bourgogne,

17 en Bresse, 25 en Bugey, 8 en Dombes, 2 en Dauphiné, & 2 en Franc-Lyonnois. Dans ce nombre ne sont pas comprises les 14 Paroisses & la Succursale qui sont dans la ville ou dans les fauxbourgs de Lyon. Voici le détail & la division des Archiprêtrés.

ARCHIPRÊTRÉS.

AMBOURNAY, en Bugey, - - 30 Cur. 16 Ann. } 46

Archiprêtre, M. Ayné, Curé de Serrieres.

ANSE, en Lyonnois & en Beaujolois, 45 Cur. 10 Ann. } 55

Archip. de la Congr. d'Anse, M. Roussct, Curé de Quincieux.

Archiprêtre de la Congrégation de Belleville, M. Thevenet, Curé de St. George-de-Reneins.

Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche, M. Vivian, Curé de Liergues.

L'ARBRESLE, en Lyonnois - - 27 Cur. 11 Ann. } 38

Archiprêtre de la Congrégation de l'Arbresle, M. Duplain, Curé de Châtillon-d'Azergues.

Arch. de la Congr. du Bois-d'Oingt, M. Proton, Curé de S. Veran.

Archip. de la Congr. de Tarare, M. Lepin, Curé de Valsonne.

BAGÉ, en Bresse, - - - 37 Cur. 3 Ann. } 40

Archiprêtre, M. Guichellet, doyen, Curé du Pont-de-Vaux.

Archip. substit. { M. Gacon, Curé de Bagé-le-Château. M. . . .

BOURG, en Bresse, - - - - 25 Cur. 2 Ann. 1 Succ. } 28

Archiprêtre, M. Parret, Curé de Bourg.

Archip. subst. M. Gatheron, Curé de Beni.

CHALAMONT, en Bresse, - - 43 Cur. 9 Ann. } 52

Archiprêtre, M. Mandot, Doyen-Curé de N. D. de Montluel.

Archip. sustit. { M. Burjoud, Curé de Molon. M. Noël, Curé de Dompierre.

COURZIEU, - - - - - 35 Cur. 7 Ann. } 42

Archiprêtre, M. Villette, ancien Curé de Longessaigne.

DOMBES, 62 Cures, 9 Annexes. - - - 71

Archiprêtre, M. Gacon, Curé de Neuville sur Saône.

Archipr. substit. { M. Bombard, Curé de Montagneux. M. Bochy, Curé de Pont-de-Veyle. M. Darles, Curé de Mogneneins.

ST. ETIENNE, ... 40 Cur. } 11 Ann. } 1 Succ. } 52

Archiprêtre, M. Saunier Dulac, Curé de St. Etienne.
Archip. subst. M. Chavanon, Curé de St. Héan.

MEYZIEU, ... 28 Cures. 28

Archiprêtre, M. Barberoux, Curé d'Eirieu.
Archiprêtre substitué, M. Maisonhaute, Curé de Jons.

MONTBRISON, ... 88 Cur. } 9 Ann. } 97

Archipr. M. Benoît, Curé de la Magdeleine de Montbrison.
Archipr. { M. Farge, Curé de St. Bonnet-le-Château.
subst. { M. Perrin, Curé de St. Just-en-Bas.

MORETEL, en Dauphiné, . . 24 Cur. } 2 Ann. } 26

Archiprêtre, M. Girerd, Curé de Dolomieux.
Archip. subst. M. Roux, Curé de la Balme.

MORNANT, ... 40 Cur. } 13 Ann. } 53

Archiprêt. M. de Castellas, Curé de St. Martin Anaux.
Archipr. subst. M. . . . . .

NANTUA en Bugey, ... 9 Cur. } 10 Ann. } 19

Archiprêtre, M. Levrat, Curé de Vieux-d'Isenave.

NERONDE, 22 Cur. 3 Ann. 1 Succ. . . . 26

Archiprêtre, M. Lespinasse, Curé de St. Just-la-Pendue.

POMMIERS, 32 Cur. 5 Ann. 37

Archiprêtre, M. Roffat, Curé d'Arthun.
Archip. subst. M. Girodié, Curé de St. Jean-la-Vestre.

ROANNE, 48 Cur. 3 Ann. 51

Archiprêtre, M. Coret, Curé de Nulize.
Archipr. subst. M. Bertholin, Curé de S. Forgeux-l'Espinasse.

SANDRAN, 37 Cures, 1 Ann. . . . 38

Archiprêtre, M. Roman, Curé de Monthieu.
Archipr. { M. Coudour, Curé de Vandeins.
subst. { M. Temporal, Curé de St. Remy.

LES SUBURBES, ... 22 Cur. } 5 Ann. } 27

Archiprêtre, M. Donet, Curé de Poleymieux.

TREFFORT, 19 Cur. 2 Ann. 2 Succ. . . 23

Archiprêtre, M. Meyssias, Curé de Villereversure.
Archiprêtre substitué, M. Aynard, Curé de Ceyzeriat.

JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

LEs Terres & Seigneuries de Pierre-Scize à Lyon, & d'Oullins & Ternand en Lyonnois, appartiennent au Seigneur Archevêque. Le quartier de Pierre-Scize embrasse les deux côtés de la rue Bourg-neuf, depuis la maison des quatre Fils-Aimon, jusqu'à la porte de Pierre-Scize, & depuis cette porte jusqu'à celle du Monastere des deux Amants, le côté de la Saône seulement.

JUGE GENERAL, M. Jacques Baillot, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *place du Change.*

PROCUREUR FISCAL GÉNÉRAL, M. Ant. Baillot, Procureur aux Cours de Lyon, *place du Gouvernement.*

GREFFIER, M. Matthieu Baron, *rue Tramassac.*

COMMISSAIRE DE POLICE, M. Baron, *au Greffe du Comté, à la Manécanterie.*

Echantilleur,

Huissier, Jean-François Auvray, premier Appariteur de l'Archevêché, *rue St. Jean.*

Huissier, Antoine Delacolonge, second Appariteur de l'Archevêché.

Les Officiers de la Jurisdiction d'Oullins sont les mêmes que ceux de l'Archevêché.

BUREAU DU CONSEIL CHARITABLE.

CE Bureau regle à l'amiable toutes les contestations sur lesquelles les parties veulent bien s'en rapporter à sa décision. Il se charge en son nom des procès bien fondés de ceux que l'indigence met hors d'état de réclamer leur droit; ou il leur fournit des secours pour les poursuivre eux-mêmes. Il assoupit d'autres affaires en éclaircissant les droits de ceux qui le consultent. Ce Bureau s'assemble tous les Jeudis à l'Archevêché.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant, Vic. Gén.

MESSIEURS

De Poix, Archidiacre de l'Eglise, Comte de Lyon, Vicaire Général, *à la Manécanterie de St. Jean.*

De Pingon, Chamarier, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*

MESSIEURS

De Rully, Comte de Lyon.
De Montpezat, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*
Couppier, *place St. Jean.*
De Savy, *rue Sainte-Helene.*
Le Marquis de Ruols, *rue du Peyrat.*
Cozon, ancien Avoc. du Roi en la Sén. & Préfid. *rue S. Joseph.*
Rougnard, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial, *place Grollier.*

Avocats.

De Lurieu, *rue de l'Archevêché.*
Chol de Clercy, *rue Bombarde.*
Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
Tavernier, *Hôtel de l'Archidiaconé.*
Baillot, *rue St. Jean, maison de Pure, près le Change.*
Rieussec, *Hôtel de l'Archidiaconé.*
Deschamps, *rue des trois Maries.*
Dacier, *rue St. Jean.*
Bertholon, *au bas du Chemin neuf.*
Dupuy, *rue Tramassac.*
Deyrieu, *place Neuve.*
Boissieux, *rue St. Jean.*

Lambert, Consul du Roi d'Espagne, *port S. Clair.*
Vial, ancien Echevin, Trésorier, *rue Tramassac.*
Brenot, Notaire, *rue Tramassac.*
Arriveur, Doyen des Commissaires-Enquêteurs, *place S. Jean.*
Brottin, ancien Procureur, *place de la Baleine.*
Besson, ancien Procureur, *rue St. Jean.*
Desarnod, ancien Procureur, *au bas du Chemin-neuf.*

Procureurs.

Morel, *place du Change.*
Desgranges, l'aîné, *rue Tramassac.*
Boscary, *rue des trois Maries.*
Lecourt, *au bas du Chemin neuf.*
Dechatelus, *rue St. Jean.*
Rey, *rue St. Jean.*
Delolle, *place St. Jean.*

Jean-Fr. Auvray, 1er. Appariteur de l'Archev. *rue St. Jean.*

JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

PRIMATIE DE LYON.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité Métropolitaine de Lyon, & de celles de Paris, Tours & Sens.

Official Primatial.

M. l'Abbé de Montazet, Abbé de Fontenay, Vic. général, *à l'Archevêché.*

Vice-Gérent.

M. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, grand Obéancier de St. Just, Vicaire général, *près de l'Eglise de St. Just.*

Assesseurs.

M. Desfrançois de l'Olme, Custode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Eglise de Ste. Croix.*

M. Perrichon, Chamarier de St. Paul, ancien Syndic du Clergé, *à la Chamarerie de St. Paul.*

M. de Malvin de Montazet, Vicaire Général.

M. Barou du Soleil, Proc. général honoraire, & Proc. du Roi en la Sénéchaussée & siege Présidial.

M. de Leullion de Thorigny, Lieutenant particulier, Assesseur en la Sénéchaussée & Présidial.

M. Perret, Doyen des Conseillers en la Sénéchaussée & Présidial.

M. Rougnard, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.

Promoteur.

M. Navarre, Sacristin-Curé de Saint Nizier, Vicaire Gén. *maison de la Sacristie de St. Nizier.*

Promoteur substitué.

M. Sourd, Chanoine de St. Nizier, Vicaire Général, *rue des trois Carreaux.*

Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*

Appariteurs, Jean-François Auvray, & Antoine Delacolonge, *Huissiers.*

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Lyon, & de celles des Suffragants. On en appelle à l'Officialité Primatiale.

OFFICIAL MÉTROPOLITAIN.

M. Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, Vicaire Général.

VICE-GÉRENT.

M. Camyer, Docteur de la maison & Société de Sorbone, Chanoine de St. Paul.

Assesseurs, Mrs. { Louis Thomé, Chanoine de St. Just. Louis-Joseph Midor, Curé de la Guillotiere. de Lurieu, Avoc. anc. Ech. *à la Man. de S. Jean.*

Promoteur, M. . . .

Prom. subst. M. Sourd, Chanoine de St. Nizier, Vicaire Gén. *rue des trois Carreaux.*

Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*

Appariteurs, Auvray & Delacolonge, *Huissiers.*

OFFICIALITÉ ORDINAIRE.

CE Tribunal connoît en premiere instance de toutes les causes personnelles des Ecclésiastiques, civiles & criminelles; de ce qui regarde le lien du Mariage, les Sacrements, les voeux de Religion, la Discipline Ecclésiastique & les autres matieres spirituelles. On en appelle à l'Official. Métropolitaine.

Official, M. Peronneau, Chanoine de S. Nizier, Vicaire Général, *à l'Archevêché.*

Vice-gérent, M. Fraisse, Licencié de la Faculté de Paris, ancien Conseiller au Parlement de Dombes, Chanoine de St. Nizier, *près de l'Eglise.*

Assesseurs, Mrs. { Jolyclerc, Avocat, *rue du Bœuf.* Larochette, Avocat, anc. Echev. *r. du Bœuf.* Baillot, Avocat, *place du Change.*

Promoteur, M. de Castillon, Chan. de S. Just, Vic. Général, *rue Tramassac.*

Prom. subst. M. Sourd, Chanoine de St. Nizier, Vicaire Gén. *rue des trois Carreaux.*

Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*

Appariteurs, { Jean-François Auvray, Antoine Delacolonge, } *Huissiers.*

☞ Les Audiences se tiennent les samedis non fériés, à trois heures de relevée, à l'Archevêché.

CHAMBRE

CHAMBRE SOUVERAINE *DU CLERGÉ.*

CEtte Chambre établie par le Roi, connoît en dernier ressort des Appellations des Jugements rendus par les Chambres Diocésaines sur les Décimes & les autres impositions Ecclésiastiques. L'Edit de 1596 a fixé le ressort des huit Chambres Souveraines établies dans le Royaume. Celui de la Chambre de Lyon comprend les Dioceses *de Lyon*, *Vienne*, *Embrun*, *Autun*, *Mâcon*, *Châlons*, *Langres*, *Mende*, *Viviers*, *Grenoble*, *Valence*, *Die*, *St. Paul*, *le Puy*, *Prévôté d'Houx*, *Château-Dauphin & Nevers*. Il y a eu quelques contestations entre la Chambre de Lyon & celle de Paris, au sujet de la Jurisdiction sur le Diocese de Nevers.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

MESSIEURS

De la Goutte, Abbé de Belleville, Vicaire général.
Desfrançois de l'Olme, Custode-Curé de Ste. Croix.
Navarre, Sacristin-Curé de S. Nizier, Vicaire général.
Poissonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire de l'Eglise de Lyon, ancien Chanoine de S. Nizier.
Perrichon, Chamarier de S. Paul.
Peronneau, Chanoine de S. Nizier, Vicaire général, & Official du Diocese.
Fraisse, Chan. de S. Nizier, & Vice-gér. de l'Offic. Diocésaine.
De Castillon, Chan. de S. Just, Vic. gén., Promot. du Diocese.
Midor, Curé de la Guillotiere.
Camyer, Docteur de la maison & société de Sorbone, Chanoine de St. Paul.
De Leullion de Thorigny, Lieutenant particulier assesseur en la Sénéchaussée & Présidial.
Rougnard, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.

PROMOTEUR,

M. Palerne de Savy, ancien Avocat Général en la Cour des Monnoies.
Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*
Huissier, Auvray, Appariteur de l'Archevêché.

CHAMBRE DIOCÉSAINE.

CEtte Chambre connoît en premiere instance des Décimes & des Impositions du Clergé de Lyon.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

CONSEILLERS DÉPUTÉS, MESSIEURS

De Montpezat, Comte de Lyon, *Député du Chapitre de l'Eglise Primatiale, à l'Archevêché.*

De Montazet, Prieur de Salles, *Député des Abbayes, Prieurés & autres Bénéfices simples, à l'Archevêché.*

Thomé, Chanoine de St. Just, *Député des Eglises Collégiales, près de l'Eglise de St. Just.*

Legay, Curé de la Platiere, *premier Député des Curés, à Lyon, en sa maison Curiale.*

Mayet, Curé de Rochetaillée, *second Député des Curés, à Rochetaillée, près de Lyon, en sa maison curiale.*

Le P. Domergue, Prieur des Dominicains de Lyon, *Député des Réguliers.*

Syndic, M. de la Chapelle, Chanoine de St. Just, *à l'entrée de la rue de l'arsenal.*

Secretaire, M. Pelissier, *rue Tramassac.*

PROMOTEUR, M. Baillot, Avocat, *près de la place du Change, maison de Pure.*

Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*

Mrs. les Avocats plaident, & Mrs. les Procureurs postulent dans tous ces Tribunaux.

OFFICIERS DU CLERGÉ.

RECEVEUR GENERAL ET PARTICULIER, M. David, Avocat en Parlement, *quai St. Antoine.*

Greffier des Insinuations & des Contrôles Ecclésiastiques, M. Pelissier, *à l'Archevêché.*

Notaire, M. Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon.

Imprimeur, M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

DIRECTEUR *des Economats du Diocese,*

M. Pierre-Claude Valesque, fils, Ecuyer, *place St. Pierre.*

RECEVEUR PROVINCIAL *des Décimes de la Généralité de Lyon, & chargé du paiement des Rentes du Clergé général,*

M. George Gaillard, *rue du Chapitre d'Ainai.*

AVOCATS EXPÉDITIONNAIRES EN COUR DE ROME, ET LÉGATIONS, MESSIEURS

1777, Jacques Baillot, *place du Change, maison de Pure.*
1782. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
1785. Fuzeaud de St. Clément, *rue St. Jean.*
1785. Lamareuilhe, Procureur du Roi en la Maîtrise Particuliere des Eaux & Forêts, Substitut du Procureur du Roi en l'Election, *place de Louis-le-Grand, Hôtel Desavinieres.*

AVOCATS CONTROLEURS DES EXPÉDITIONS EN COUR DE ROME, ET LÉGATIONS, MESSIEURS

1739. Joseph Fuzeaud, *port St. Jean.*
1777. Maurice Brigaud, *place de la Baleine & petite rue Tramassac.*
1782. Jacques Baillot, *place du Change, maison de Pure.*

ÉGLISE DE LYON.

L'Eglise de Lyon est célebre par son ancienneté qui remonte aux temps Apostoliques, par le nombre de ses Martyrs, par les prérogatives de son Siege, & par la noblesse de son Chapitre. Son Archevêque est Primat de France, & exercé cette jurisdiction sur les Métropoles de Lyon, Paris, Tours & Sens. Il a pour Suffragants les Evêques d'Autun, Dijon, Mâcon, Langres, Châlons & St. Claude. St. Polycarpe, évêque de Smyrne & Disciple de St. Jean l'Evangéliste, envoya Saint Pothin à Lyon pour y annoncer l'Evangile. Ce saint homme en fut le premier Evêque, & y souffrit le martyre vers l'an 179, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. A St. Pothin succéda Saint Irenée, &c. Il y a eu dans la suite de cent onze Prélats, plusieurs Saints & illustres personnages, des Princes de la maison de Savoie, Pierre de Tarantaise qui a été Pape sous le nom d'Innocent V, neuf Cardinaux, & enfin Mgr. Antoine de Malvin de Montazet, en qui nous voyons revivre les vertus, le zele & la science de ses Prédécesseurs.

SAINT JEAN-BAPTISTE,

Eglise Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale.

LE Chapitre de cette Eglise a pour premier Chanoine le Roi. Il est composé de trente-deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon, & sont tenus de faire preuve de Noblesse de seize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans ce nombre de trente-deux Chanoines-Comtes, sont comprises huit Dignités, & un Personnat qui est la Maîtrise du Chœur. Il y a aussi dans l'Eglise de Lyon quatre Custodes, sept Chevaliers & un Théologal, & un nombre considérable d'autres Ecclésiastiques pour le service de l'Eglise.

CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

LE ROI, premier Chanoine.

MESSIRES

1753. J. Ant. de Castellas, Abbé de Bonnecombe, DOYEN.
1765. Louis-Fr. de Poix de Marècreux, Vic. gén. de l'Archev. de Lyon, Abbé d'Aumale, ARCHIDIACRE.
1770. Henri de Cordon, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun, Abbé de Fontmorigny, PRECENTEUR, SYNDIC, *place St. Jean.*

1773. Charles-Marie de Gain, Abbé de Notre-Dame du Palais, Vic. gén. de l'Evêché de Riez, CHANTRE.

1742. Gaspard de Pingon, Grand-Prêtre, 1er Aumônier, & Conf. d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de St. Jean-de-Bar en Forez, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, CHAMARIER.

1733. Jacques de St. Aulbin de Saligny, GRAND-SACRISTIN.

1761. Louis de Clugny de Thenissey, Vicaire gén. de l'Archevêché de Vienne, GRAND-CUSTODE.

1758. Guillaume Dupac de Bellegarde, Abbé de Montolieu, PREVÔT de Fourvieres en l'Eglise de Lyon, Vicaire général du Diocese de Carcassonne.

1774. César de Clugny, Vicaire général de Metz, MAÎTRE DU CHŒUR, SYNDIC, *place de la Trinité.*

1752. Annet de Poitiers de Chabans, Vic. gén. de l'Evêché d'Autun.

1750. Franç. Joachim de Pierre de Bernis, Cardinal & Ministre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Archevêque d'Alby, Abbé de St. Médard de Soissons, de Trois-Fontaines & Prieur de la Charité-sur-Loire, Ambassadeur de Sa Majesté en Cour de Rome.

1757. François-de-Sales-Louis-Augustin Barbier de Lescoët, Vicaire général de l'Evêché de St. Pol-de-Leon, Abbé d'Ardorel.

1753. Pierre de Gain de Linars, Abbé de Sandras.

1760. Cl. Gaspard de Lezay de Marnezia, Abbé d'Acey, Vicaire général de l'Archevêché de Lyon.

1761. Silvain-Leonard de Chabannes, Vicaire gén. de l'Evêché de Clermont, Abbé de la Creste & de Bennevent.

1761. Cl. Hyac. de Beaumont de S. Quentin, Prieur de Bort.

1767. Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully, Vicaire général de l'Evêché de Châlons-sur-Saône, Abbé de la Chassaigne.

1771. George-Henri de Bertrand de Poligny, Vic. gén. de l'Archevêché de Bourges, Aumônier de madame la Comtesse d'Artois.

1773. Anne-Herard-Paul-Antoine de la Madeleine de Ragny, Vic. gén. de l'Archevêché de Lyon.

1776. Pierre-Ant. de Sartiges, Vic. gén. de l'Archev. de Lyon, Abbé de Menat.

1777. Joseph-Isaïe de Gourcy, Vicaire gén. de l'Evêché de Lombez.

1778 Gaspard de Cordon, Vicaire général de l'Evêché de Châlons.

1778. Charles de Sartiges, Vic. gén. de l'Evêc. de Clermont.

1779. Paul-Joseph de Gourcy de Mainville.
1779. Pierre de Montpezat, Vic. gén. de l'Archev. de Lyon.
1779 Toussaint-Joseph-Pierre de Bois-Boissel, Vic. gén. de l'Archevêché de Lyon, Abbé de Verteuil.
1780. François-Olivier-Hector de S. George, Abbé de Soulliac, Vic. gén. de l'Ev. de Périgueux.
1783 Jean-Joseph de Turpin, V. G. de l'Evêch. de Beauvais.
1784. Hubert de Lentilhac, Abbé de St. Cyprien.
1784. Charles-Antoine de Clugny.
1786. Gabriel-Melchior de Messey, Vicaire Général de l'Archevêché d'Aix, Abbé de St. Romain-de-Blaye.
1786. Jean-François-Jérôme de Hamel-Bellenglise, Vicaire général du diocese de Cambrai.

CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.

1728. M. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Doyen de l'Eglise de Lyon en 1758, Evêque d'Evreux en 1759.
1743. M. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, Chantre de l'Eglise de Lyon, Evêque de Cominges en 1764.
1752. Yves-Alexandre de Marbeuf, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque d'Autun en 1767.
1751. M. François de Clugny, Prévôt de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque de Riez en 1772.
1760. Simon de Montmorillon.
1761. Gabriel Dupac de Bellegarde.

CUSTODES DE L'EGLISE DE LYON, MESSIEURS

François Desfrançois, }
Joseph Courbon, } *Custodes-Curés de Ste. Croix.*

Jacques Viret, *Custode-Trésorier de l'Eglise.*

Claude Gay, *Custode-Trésorier de St. Etienne.*

CHEVALIERS *de l'Eglise de Lyon*, MESSIEURS

Pierre Caire.
Jacques Roux.
Antoine Carrier.
Antoine Biclet.
Jean-André Ferrand.
Louis Jacquet.
Claude Beaudet.
Théologal, Joseph Vincent, Licencié de Sorbone.
Jean-Antoine Poissonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire.

SAINTE CROIX, EGLISE PAROISSIALE.

SAinte Croix, premiere Paroisse de la Ville, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, est desservie par deux Curés, qualifiés Custodes-Curés de Ste. Croix en l'Eglise de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en ladite Eglise.

CUSTODES - CURE'S DE SAINTE CROIX.

M. François Desfrançois de l'Olme, Docteur de Sorbone.
M. Joseph Courbon, Docteur en Théologie.

Vicaires logés chez MM. les Custodes-Curés, MESSIEURS

Fr. Joseph Rebourceau, Licencié en Droits Civil & Canonique, *tient les Registres de la Paroisse.*
Pierre Rozet, Bachelier en Théologie.
Jean Mathevet. | Claude Choleton.

OFFICIERS particuliers du Chapitre.

Secretaire, M. Manin, *à la Manécanterie.*
Prévôt & Receveur, M. Verset, Conseiller du Roi, Notaire, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

Commissaire en droits Seigneuriaux du Chapitre,

M. Jal, *cloître St. Jean.*
Archiviste, M. Gouvillier.
Bâtonnier, le Sr. Delessan, *à la Manécanterie.*

DEPOSITAIRE des Terriers de toutes les Terres du Chapitre,

M. Henry-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, & celui du Chapitre & Comté de Lyon, *rue Tramassac.*

JURISDICTION DU COMTE'.

LE Chapitre de Lyon a une Justice séculiere haute, moyenne & basse, qui s'étend dans le Cloître de son Eglise, de celle de Fourvieres, & dans les Terres qui en dépendent.

Officiers, Messieurs

Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, Juge général, *à l'Hôtel de la Manécanterie.*
Durand, Avocat, ancien Echevin, Juge général, *en conc. & survivance, près de l'Archevêché.*
Dechastelus, Procureur fiscal général, *place Neuve.*
Baron, Greffier gén. *au Greffe général du Comté, rue de l'Archevêché*; ou *dans son domicile, rue Tramassac, près de la breche.*
Baron, Commissaire.
Quin, Commissaire, *à la Manécanterie.*
Voyer-Inspect. du Cloître & Comté de Lyon, M. Desarnod, Architecte.
Huissiers au Comté, Binard, Auvray.
Jacquet, Echantilleur pour les Terres du Comté, *rue du Pal-gril.*
Charles Esterle, Commis de l'Echantilleur pour la partie des mesures en bois, *rue Pisse-Truie.*
Jean-Baptiste Duhon, à Givors, Commis de l'Echantilleur, aussi pour les mesures en bois, à d'Argoire, Tartaras, Rive-de-Gier, Châteauneuf, & St. Genis-Terre-Noire.

TERRES DE'PENDANTES DU COMTE' DE LYON.

ALBIGNY.

M. le Comte de Beaumont, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Brottin, ancien Procureur à Lyon, *Châtelain.*
- Buisson, Notaire à Neuville, *Chât. & Lieut. de Juge.*
- Colas, Not. roy. à Neuville, *Procureur fiscal.*
- Rappé, *Greffier.*

ANSE, LUCENAY, S^{T}. CYPRIEN ET AMBERIEU.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacristin, *Seigneur Mensionn.*

Officiers, M^{rs}.
- Caquet d'Avaize, à Anse, *Capitaine Châtelain.*
- Sain, *Cap. Chât. & Lieut. en conc. & surv.* à Anse.
- Pasquier, Not. Royal à Anse, *Procureur fiscal.*
- Corlupt de la Mareuilhe, *Proc. fiscal en concurr.*
- . . . . *Greffier.*

BALANT.

M. le Comte de Sartiges l'ainé, *Seigneur Mensionnaire.*

BRINDAS ET MESSIMY.

M. le Comte de Bellegarde, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Chataing, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
- Filleton, *Proc. fisc.* Mathevon, *Greffier.*
- Ducreux, *Greffier, en concur. & surviv. exerçant.*

CHARNAY ET BAYERE.

M. le Comte de Turpin, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Després, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
- Pasquier, Notaire Royal, *Procureur fiscal.*
- Chapuis, Notaire à Chazay, *Greffier.*

CHATEAU-NEUF-DARGOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Châtelain.*
- Rambaud le j^{e}. Not. R. à Mornant, *Lieut. en s. & e.*
- Bidault, *Procureur fiscal.* Lespinasse, *Greffier.*

COLONGE ET S. RAMBERT.

M. le Comte de Chabannes, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Delolle, Proc. à Lyon, *Chât. & Lieut.*
- Bret, Proc. à Lyon, *Proc. fisc.* Ravier, *Greffier.*

CONDRIEU.

M. le Comte de Gain, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- . . . . *Châtelain & Lieutenant.*
- Cadier, *Lieutenant.*
- Vincent, Notaire à Condrieu, *Procureur fiscal.*
- Mouton, Notaire à Condrieu, *Greffier.*

COUZON.

M. le Comte de Gourci, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Chevrillon, *Capitaine Châtel. & Lieut. de Juge.*
- Delolle, *en concurrence & survivance.*
- Baron, *Procureur fiscal.*
- Rostagnenc, Greffier, *pl. S. Jean.*

DOYZIEU.

M. le Comte de Mainville, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain.*
- Vier, *Procureur fiscal.*
- Bidault, *Greffier.*

ECULLY.

M. le Comte de Clugny, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chevrillon, *Châtelain.*
- Verlet, *Lieutenant.*
- Baron, *Procureur fiscal.*
- Ravier, *Greffier.*

GENAY, CIVRIEU ET S. JEAN-DE-THURIGNEUX.

M. le Comte de Linars, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
- Chuinague, *Lieut. en concur. & surv.*
- Farbot, *Procureur fiscal.*
- Rappé, *Greffier.*

GIVORS ET BAM.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Lecourt, Not. à St. Andéol, *Chât. & Lieut.*
- Rolichon, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
- Charles-Philippe Bavet, *Procureur fiscal.*
- Broffette, *Procureur fiscal, en conc. & surv.*
- Gaspard Bavet, *Greffier.*

LENTILLY ET LA TOUR-DE-SALVAGNY.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Raymond, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
- Vial, *Procureur fiscal.*
- Roche, notaire en Vaize, *Greffier.*

L'ISLE-BARBE, CALUIRE ET LE VERNAY.

M. le Comte de Clugny, Grand-Cullode, *Seigneur Mension.*

Officiers, Mrs.
- Delolle, Procureur à Lyon, *Chât. & Lieut.*
- Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Ravier, *Greffier.*

RIVE-DE-GIER.

M. le Comte de Rully, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Lafaye, Notaire royal, *Châtelain & Lieutenant.*
- Vier, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
- Gauthier, Notaire royal, *Procureur fiscal.*
- Bidault, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*
- Planchet, *Echantilleur.*

ROCHEFORT, St. MARTIN-ANAUX, ET DUERNE.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chataing, *Châtelain.*
- Du.reux, *Procureur fiscal.*
- Chazotier, à St. Martin-Anaux, *Greffier.*

ROCHETAILLÉE, FONTAINES ET FLEURIEU.

M. le Cardinal, Comte de Bernis, *Seigneur Mensionnaire.*

Officier, Genevrier, *Châtelain.*

Officiers,

Officiers, Mrs. { Buisson, *Lieutenant.*
Chevrillon, *Procureur fiscal.*
Durand, *Procureur fiscal en conc. & surviv.*
Brenot, Notaire à Fontaines, *Greffier.*

St. ANDEOL-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Cordon, Précenteur, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lecourt, Notaire à St. Andéol, *Châtelain.*
Donnet, à S. Andéol, *Procureur fiscal.*
Rambaud, Notaire à Mornant, *Greffier.*

S. CYR ET S. DIDIER AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Hennequin, *Châtelain & Lieutenant de Juge, Prévôt de la Dîmerie de St. Didier.*
Rey, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
Ravier, Notaire en Vaize, *Greffier.*

SAINTE-FOY-LES-LYON.

M. le Comte de Poligni, *Seigneur Mension.*

Officiers, Mrs. { Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
Manin, à Lyon, *Proc. fiscal.*
Rostagnenc, *Greffier.*

S. GENIS-LAVAL.

M. le Comte de la Madeleine, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perrin, anc. Procureur, *Châtelain.*
Naudeau, Bourgeois audit lieu, *Procureur fiscal.*
Delabat, Notaire royal à Brignais, *Substitut.*
Gayet, le jeune, *Greffier.*

S. GENIS-LES-OLLIERES.

M. le Comte de Poix, Archidiacre, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Michalet, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
Jullien, Notaire, *Procureur fiscal.*
Ravier, Notaire, *Greffier.*

S. GENIS-TERRENOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain & Lieut.*
Montellier, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
Gauthier, Notaire à St. Romain, *Procureur fiscal.*
Gauthier, *Procureur fiscal en concurrence.*
Barrier, Notaire à St. Martin-la-Plaine, *Greffier.*

S. GERMAIN AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Castellas, Doyen, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Buisson, Notaire royal, *Châtelain.*
. . . . *Lieutenant.*
Talon, à S. Germain, *Procureur fiscal.*
Colas, Notaire à S. Germain, *Greffier.*

S. MARTIN-LA-PLAINE.

M. le Comte de Cordon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Montellier, Notaire audit S. Martin, *Châtelain.* Gauthier, *Procureur fiscal.* Barrier, *Greffier.* }

S. PAUL-EN-JARREST, ET FARNAY SON ANNEXE.

M. le Comte . . . . *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { . . . . . *Capitaine Châtelain & Lieutenant.* . . . . . *Procureur fiscal.* . . . . . *Greffier.* }

SOUCIEU.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Rambaud, Notaire, *Capit. Chât. & Lieut. de Juge.* Savoye, Notaire à Brignais, *Procureur fiscal.* Filleton, Notaire à Messimi. }

S. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Michel Peyrachon, *Châtelain.* Chataing, *Lieutenant de Juge.* Syveton, *Procureur fiscal.* Blanchon, *Greffier.* }

TASSIN.

M. le Comte de Castellas, Doyen, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chevrillon, *Châtelain.* Michalet, *Procureur fiscal.* Ravier, *Greffier.* }

THURINS.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Peyrachon, Notaire à S. Symphorien-le-Ch. *Châtel.* Chataing, *Procureur fiscal.* Chazotier, *Greffier.* }

VAUGNERAY.

M. le Comte de Montpezat, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Pasquier, *Châtelain & Lieut.* Vigier, à Vaugneray, *Procureur fiscal.* Benoît Bouchard, Notaire à Vaugneray, *Greffier.* }

VILLEMONTOIS.

M. le Comte de St. George, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Claude-Marie Guyot, Notaire royal & Procureur à Roanne, *Châtelain.* Louis Rouchon, Notaire à Villemontois, *Lieuten.* . . . . . *Procureur fiscal.* }

Notaires dans toute l'Etendue du Comté de Lyon.

Mrs. { Baron, *au Greffe général du Comté.* Paissellier, *rue des Marronniers.* Jal, *cloître St. Jean.* Greppo, *à Trevoux.* }

COLLÉGIALES.

SAINT JUST,

PREMIERE COLLÉGIALE ET PAROISSE.

SAINT JUST étoit dans son origine un Oratoire dédié aux SS. Machabées. Le Corps de St. Just, mort en Egypte, & que les Lyonnois rapporterent à Lyon, y fut déposé. St. Patient, Archevêque, y fit bâtir dans le siecle suivant une très-belle Eglise, qui fut dédiée à St. Just. Elle fut détruite en 1562 par les Calvinistes, & rebâtie en 1662 dans l'enceinte de la Ville. Le Chapitre est composé de deux Dignités & de 18 Chanoines. Celui qui possede la premiere Dignité, nommé Grand-Obéancier, est l'Orateur-né du Clergé de Lyon, & en cette qualité, il porte la parole à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats.

DIGNITÉS, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST.

MESSIRES

1761. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, Doct. en Théol. de la Maison & Société royale de Navarre, Vic. gén. GRAND-OBÉANCIER.
1757. Jean-Martin de St. Aulbin, PREVÔT.
1740. Louis Thomé, Bach. de Sorb.
1731. Claude Valous.
1745. Joseph Duon.
1753. Jean Thomé de Cympré.
1762. César de Mont-d'or, Lic. de Sorb. Pri. de Champdieu.
1754. Jean Claude Bourlier de Comelle, Docteur en Théol. de la Maison & Société Royale de Nav. Vicaire gén. de l'Evêché de Mâcon, Chan. d'honneur de l'Eglise Cathéd. de Mâcon.
1770. J. B. Elis. Borne, Docteur en Théol.
1769. Vital Valous de Tourrieu, Bachel. de Sorbone, SINDIC, *à côté de l'Eglise.*
1775. Thomas Merle de Castillon, Licencié en Théol. de la Fac. de Paris, de la Maison & Soc. Royale de Navarre, Vic. gén. Promoteur général du Diocese.
1777. Franç. Jos. Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chan. d'honneur des Eglises de Fourvieres & St. Paul, Vicaire général du Diocese.
1779. Pierre-François Grand, Bachelier de Sorbone, SYNDIC, Receveur du Chapitre, *rue des Farges.*
1782. Michel Betron.
1781. Jacques-François Deschamps de Bisseret.

1785. Joseph-Jean Terrasson, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, Vicaire général de Senez.

1784. Jean-Philibert de la Chapelle, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Vicaire général & Syndic du Clergé de ce Diocese.

1786. Pierre de Castellas.

Chanoine honoraire,

M. François-Sébastien de la Platiere, licencié en Droits, Vic. général de Luçon.

Avocats & Conseils du Chapitre,

M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *près de l'Archevêché.*

M. Deschamps, Avocat, *rue trois Maries.*

Procureur du Chapitre,

M. Pascal, *place & hôtel du Gouvernement.*

Secretaires & Cellgriers du Chapitre,

M. Claude Contamine, Notaire Royal & Commissaire en Droits seigneuriaux, *rue des Farges.*

M. Jean Freydieres, Notaire Royal, Commissaire en droits Seigneuriaux, seul chargé de la recette des servis & pensions dus au Chapitre de St. Just, *place de la Croix Decolle.*

Bâtonnier, le S[r]. Voron, *maison du Chapitre.*

CURE' de St. Just,

M. Geoffroy Regnault, Docteur en Théologie, Chanoine d'honneur-né, *à côté de l'Eglise.*

Vicaire, M. Jean-Baptiste Layet.

JUSTICE DU GLAIVE DU CHAPITRE DE S. JUST.

LE Chapitre a une Jurisdiction appellée Justice du Glaive. Elle s'étend sur tous ceux qui composent l'Eglise.

Juge, M. Antoine-Barth. Lacroix, Chanoine, grand-Obéancier.

Lieutenant, M. Louis Thomé, Chanoine.

Promoteur, M. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine.

Greffier, M. Freydieres.

Appariteur, le S[r]. Voron, *maison du Chapitre.*

BARONNIE DE SAINT JUST.

Le Chapitre de St. Just a aussi une Justice séculiere, haute, moyenne & basse, qui renferme la paroisse de St. Just, celle de St. Irenée, le mandement & territoire de Fourvieres; elle s'étend encore sur les Paroisses circonvoisines.

OFFICIERS.

Juge général de la Baronnie, & de toutes les Terres du Chapitre, M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *près de l'Archevêché.*

Notaire de la Baronnie, M. Jean Freydieres.

Procureur fiscal général,

M. Brottin, Procureur aux Cours de Lyon, *place de la Baleine.*

Greffier en chef,

M. Contamine, Notaire Royal, Commissaire en Droits Seigneuriaux, *rue des Farges, hors de la porte de St. Just.*

Greffier-Commis, M. Poncet, *place Neuve.*

Voyer-Inspecteur, M. Lauras, *Architecte, quai de Retz, près de la place du Concert.*

Commissaires de Police, { Le sieur Voron, *rue des Farges.* / Le sieur Perrin, *rue de Trion.* }

Echantilleur, le sieur Jacquet, *rue du Palais-grillet.*

Huissiers, { Le sieur Doriel, *rue St. Jean.* / Le sieur Neyraud, *rue de Trion.* }

TERRES *dépendantes du Chapitre de St. Just.*

Baronnie de Brignais, Vourles, Beaunant, & dépendances.

Châtelain,

M. Barthelemi Del'horme, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Not. à Lyon.

Lieutenant de Juge,

M. Delabat, Notaire Royal à Brignais.

M. Gayet, *en concurrence & survivance.*

Procureur fiscal,

M. Antoine Rambaud, neveu, Notaire Royal à Mornant.

Substitut du Procureur fiscal,

M. Chabannes, Notaire Royal à Brignais, Commissaire en droits Seigneuriaux.

Greffier, M. Savoye, Notaire Royal à Brignais.

Baronnie de Grézieu-la-Varenne, Ste. Consorce, & dépend.

Lieutenant de Juge,

M. Després, Notaire Royal à l'Arbresle.

En survivance & concurrence, M. Pasquier, Notaire à Vaugneray.

Procureur fiscal, M. Mathevon, à St. George.

Substit. du Proc. fisc. M. Julien, Notaire Royal à Grézieu.

Greffier, M. Vigier, Notaire Royal à Vaugneray.

Baronnie de Valsonne, S. Clément, S. Apollinaire, & dépend.

Lieutenant de Juge, M. Simonnet.

Châtelain, M. Ducôté, Notaire à Valsonne.

Proc. fiscal, M. Thioleyron l'ainé, Not. Royal à Valsonne.

Greffier, M. Saunier.

SAINT PAUL,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE,

& SAINT LAURENT, EGLISE ANNEXÉE.

L'Eglise de St. Paul a été bâtie dans le milieu du sixieme siecle par Saint Sacerdos, Archevêque de Lyon. Elle fut réparée en 802, par Leidrade, des bienfaits de Charlemagne, en 1103 par Hugues Ier., & en 1781 elle a été augmentée, réparée & décorée par le Chapitre. Il y avoit dès le treizieme siecle une tradition que la consécration de cette Eglise avoit été miraculeuse. C'est la seconde Collégiale de Lyon.

L'Eglise de St. Laurent n'étoit anciennement qu'une petite Chapelle. M. Mascranni contribua en 1639 à la reconstruire. On y a transporté les Fonts Baptismaux.

Le Chapitre est composé de trois Dignités & de dix-huit Chanoines. La premiere est celle de *Chamarier*. Humbert de Forez, fils du Comte Gui second, & frere de Gui troisieme du nom, l'étoit vers l'an 1193. La seconde Dignité est celle de *Chantre*; la troisieme celle de *Sacristin-Curé*.

DIGNITÉS ET CHANOINES,

MESSIEURS

1741. Dominique Perrichon, Licencié de Sorbone, ancien Vicaire général du Diocese de Vienne, Prieur de St. Nicolas du Mottier, & ancien Syndic du Clergé de ce Diocese, CHANOINE-CHAMARIER.
1748. Pierre le Viste de Briandas, Prieur de Saint-Symphorien-d'Ozon, CHANOINE-CHANTRE.
1777. Jean Ch. Colomb, Bachelier de Sorbone, CHANOINE-SACRISTIN-CURÉ.
1736. J. Bapt. Cl. Roland, Lic. en Droits, de la Fac. de Paris.
1759. Cl. Vouty, Bachelier de Sorbone, SYNDIC-RECEVEUR du Chapitre, *vis-à-vis l'Eglise de Saint Laurent.*
1762. Barthélemi Prost.
1765. Fleury-André Maupetit, Bachelier de Sorbone.
1770. Louis-Fleury de Ferrary de Romans.
1772. François-Marie-Therese Jolyclerc, Licencié en l'un & l'autre Droits, Prieur de Vaillourlhes.

1772. Jean-Louis-Jos. de Boissieu, Doct. en Théol. Licencié en l'un & l'autre Droits, Syndic, *vis-à-vis St. Laurent*.
1775. Claude-Louis-Antoine Carre.
1776. Matthieu-Etienne Camyer, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, Vice-gér. de l'Officialité Métropolitaine, & Juge à la Chambre Souver. du Clergé.
1777. Jean-Augustin Vaguet, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, Vicaire général.
1777. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Trés. de Fr.
1780. Jean-Denis de Vienne, Ev. de Sarepte, Vic. gén. & Suff. de Lyon.
1783. Antoine Barrel des Mivieres.
1785. Sebastien Brun, Licencié en Droits, de la Faculté de Paris.
1785. Jacques-Joseph Rast, Docteur de Sorbone.

Chanoines honoraires, Messieurs

1719. Jean-Marie Myviere,
Jos. Fleury Crupisson, Licencié en Droits, anc. Sacrist.-Curé.
Ant. Augus. Lambert Gayet de Sansale, Doct. de la Maison & Société de Sorbone, Conseiller-Clerc au Parlem. de Paris.

Chanoines d'Honneur,

M. Franç. Joseph-Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chanoine d'honneur de Fourvieres, & Chanoine-Baron de Saint Just, Vicaire général.

Vicaires, Messieurs

Gilbert, Chavanon, Benevent, } *Derriere l'Eglise de St. Laurent*.

Les Registres de la Paroisse sont entre leurs mains.

Officiers du Chapitre de Saint Paul.

Secretaire, M. Macors, Cons. du Roi, Not. *au coin du Pont, à l'entrée de la place du Petit-Change*.

Commis de la petite Sacristie & Receveur des Messes, M. Regni, habitué.

Notaire du Chapitre, M. Guyot, Cons. du Roi, Not. à Lyon.
Procureur du Chap. M. de Chastelus, Proc. ès Cours de Lyon.
Commissaire en droits seigneuriaux pour les Directes de MM. les Chanoines, M. Dalains, *rue de Flandre*.

Bâtonnier, le Sr. Lentilly, *près de l'Eglise*.

FOURVIERES,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise est sous le titre de St. Thomas de Cantorbery. Le Chapitre a été fondé par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de l'Eglise de Lyon en 1192. Il y a une Chapelle célebre & très-ancienne, dédiée à la Ste. Vierge.

Le Chapitre est composé du Prévôt, Comte de Lyon, du Sacristin-Curé, du Chantre & de huit Chanoines.

DIGNITÉS ET CHANOINES, MESSIEURS

1777. Guill. Dupac de Bellegarde, Comte de Lyon, PREVÔT.
1737. Maximilien-Jean-Baptiste Carrier, Bachelier de Sorbone, Prieur de Bornel, ancien Receveur du Clergé de Lyon, *Sacristin-Curé & Archiprêtre-né de Dombes*.
1742. Jean-Louis Carrier, CHANTRE.
1753. François Dassier de Luriecq.
1754. Antoine Durand, Docteur en Théologie.
1758. Jean-Jos. Boyer de la Garde, SYNDIC, *rue trois Maries*.
1771. Paul Pautrier, Bachelier en Théologie.
1772. Jean-Bapt. Perrodon, Lic. en Droits Civil & Canon.
1780. François-Pierre Rieussec, Vicaire gén. de Luçon, prieur de Bellenoue, en Poitou.
1782. Antoine Ramoux.
1786. Maximilien-Jean-Baptiste Carrier.

Chanoines honoraires, MESSIEURS

1741. Jean-Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier.
1751. Jean Thomé de Cympré, Chanoine de St. Just.
1753. Etienne Macherio, Chanoine de S. Nizier.
1758. Pierre Fraisse, Licencié de Sorbone, Chanoine de Saint Nizier, & ancien Conf. Clerc au Parl. de Dombes.

Chanoines d'honneur, MESSIEURS

1752. Jacques Rey, Bachelier de Sorbone, Curé de Dardilly.
1752. B. Correard, Doct. en Théol. Chanoine de St. Nizier.
1770. Franç. Joseph-Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Docteur en Théol. Chanoine d'honneur de St. Paul, & Chanoine-Baron de St. Just, Vicaire général.

Vicaire, M. Rozier.

La Chapelle de Notre-Dame de Grace est une Prébende.

Prébendier de Notre-Dame, M. Tranchant, Perpétuel de S. Just.

Bâtonnier, Antoine Riviere, *au Cloître*.

Officiers du Chapitre.

Notaire du Chapitre, M. Henri-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, *rue Tramassac*.

Procureur du Chapitre, M. Coulon, Procureur, *rue du Bœuf*.

SAINT

SAINT NIZIER,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise n'étoit d'abord qu'un lieu souterrain sous le titre de la Très-Sainte Vierge, où St. Pothin célébroit les Saints Mysteres. On bâtit dans le quatrieme siecle sur cette Chapelle, qui subsiste encore, une Eglise dédiée aux SS. Apôtres, à St. Pothin & à ses quarante-sept Compagnons Martyrs. Le siege Archiépiscopal y a été long-temps. Saint Albin, Archevêque sur la fin du quatrieme siecle, est le dernier de ceux qui y ont siégé. Cette Eglise passa sous le titre de St. Nizier dans le sixieme siecle. St. Austregisile, depuis Archevêque de Bourges, en fut Abbé. Louis de Villars, Archevêque de Lyon, fonda le Chapitre en 1305. Dans le même siecle le Citoyen Renouard & ses Héritiers firent bâtir l'Eglise telle qu'elle est aujourd'hui. Le Portail fut construit deux cents ans après, sur les dessins de Philibert Delorme, célebre Architecte Lyonnois. Le Chapitre est composé d'un Sacristin, qui est Chef du Chapitre & Curé de la Paroisse; d'un Chantre qui est Archiprêtre-né de la Ville & des Suburbes, & de vingt-un Chanoines.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES

1740. Nicolas Navarre, Chanoine & Vicaire général, Promoteur en l'Officialité Primatiale, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, SACRISTIN-CURÉ en 1762, *à la Sacristie de St. Nizier.*
1748. Claude-François Navarre, CHANTRE en 1785.
1753. François-Michel Navarre.
1754. Ennemond Ollivier.
1755. Jean Riché, Docteur en Théologie.
1757. Jean-Jacq. Rousset de St. Eloy, Bachelier de Sorbone.
1758. Etienne Macherio.
1766. Barthelemi-François-Henri de Binis, Licencié en Droit.
1769. Benoît Correard, Doct. en Théol., Chanoine d'honneur de l'Eglise Collégiale & Chapelle Royale de St. André de Grenoble, *Maison du Chapitre*, tient les Registres des Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures.
1770. Pierre Fraisse, Licencié de la Faculté de Paris, Vice-gérent en l'Officialité ordinaire, Conseiller-Clerc honoraire au Parlem. de Dombes, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé.

1771. Antoine Peronneau, Vicaire Général, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, Official du Diocese, *à l'Arch.*
1775. Jacques Poirat.
1780. Jean Peronnet, Syndic, *rue de la Gerbe.*
1780. Nicolas Burnand.
1780. Pierre Daudet
1782. Geoffroy Fraisse de Champ-Fleury, Doct. de Sorbone.
1783. Claude Martin.
1784. François Sourd, Vicaire Général, *rue des 3 Carreaux.*
1785. Claude Arthaud.
1785. Claude-Antoine Roux, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris.
1786. Antoine Corbeton.

Chanoines honoraires, Messieurs

1751. Antoine-Alexis Boisson, Docteur en Théologie, Doyen de l'Eglise Royale de Dôle en Franche-Comté.
1786. Pierre-Alex. Bertrand de Montfort, Vic. Gén. de Senez, Chanoine de St. Quentin en Picardie.

Chanoines d'honneur, Messieurs

1780. Guillaume Vial.
1780. Jacques Thomas.
1745. François-Nicolas Petrot, Bachelier de Sorbone, ancien Prévôt de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1745. Antoine Petrot, ancien Maître de Chœur de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1782. Jacques Linsolas, Doct. en Théologie.

Vicaires, Mrs.
- Antoine-Joseph Lanoix.
- Jean-Matthieu Jacquenod.
- Jean-Antoine Girard.
- Marc-Antoine Grenier.
- Victor-Antoine Pascal.

Receveur des Messes, M. Pierre Aurouze.

Officiers du Chapitre.

Notaire & Secretaire du Chapitre, M. Coste, Avocat, Conf. du Roi, Notaire, *place de la Fromagerie.*

Procureur, M. Coulon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

Commissaire en Droits seigneur., M. Paisselier, *rue des Marron.*

Bâtonnier, le Sr. Badiou, *maison de la Manécanterie S. Nizier.*

AINAI, OU St. MARTIN D'AINAI, ABBAYE, *ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.*

AINAI étoit célebre ſous l'Empire d'Auguſte, par le Temple que ſoixante-Nations des Gaules y éleverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'Eloquence Grecque & Latine, ſous la bizarre loi que tout Poëte ou Orateur qui entreroit en lice, & qui ſeroit vaincu, donneroit une récompenſe au vainqueur & en feroit l'éloge; que ceux qui auroient l'imprudence d'y préſenter de mauvais Ouvrages, ſeroient contraints de les effacer avec une éponge ou avec leur langue, & qu'en cas de refus, ils ſeroient battus de verges, ou même précipités dans le Rhône. Cette ſituation critique des Contendants a fourni à Juvenal dans ſa premiere Satyre, Vers 43 & 44, une image de la crainte qu'il exprime ainſi :

> *Palleat, ut nudis preſſit qui calcibus anguem,*
> *Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad Aram.*

Les 48 premiers Martyrs de Lyon du II ſiecle perdirent la vie en cet endroit, d'où ils furent nommés *les Martyrs d'Ainai.* Les Fideles y dédierent à Ste. Blandine qui fut du nombre de ces Martyrs, une Chapelle ſouterraine, ſur laquelle s'éleverent une Egliſe & un Monaſtere dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des biens ſi conſidérables, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Les Sarraſins la ruinerent dans le VIII ſiecle; Amblard, Archevêque de Lyon, la rétablit dans le dixieme. Depuis ce temps, elle fut très-floriſſante par le nombre, la nobleſſe & la régularité de ſes Religieux ſous la regle de S. Benoît; mais les Calviniſtes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la ſéculariſant en 1685. L'Egliſe devint Paroiſſiale en 1690, par la Tranſlation qui s'y fit de l'Office Paroiſſial de S. Michel près de l'Arſenal. Le Chapitre eſt composé de l'Abbé, du Prévôt qui eſt Curé de la Paroiſſe, & de dix-huit Chanoines aſtreints à des preuves de Nobleſſe.

ABBE' d'Ainai,

1758. Meſſire Lazare-Victor de Jarente, Doct. en Théologie de l'Univerſité de Toulouſe, Comte honoraire de l'Inſigne & Noble Egliſe Collégiale de Saint Victor de Marſeille, Vic. Gén. de l'Evêché de Marſeille.

CHANOINES d'Ainai, MESSIEURS.

1749. Louis Charrier de la Roche, Doct. de Sorbone, Prieur du Bois de la Salle, Offic. Métrop. Vic. Général, & en 1777 PREVOT-CURE'.

1741. Jean-Bapt. Hubert de Rochefort de Saint-Didier, Bachel. de Sorbone, Abbé de Thiers, Vic. gén. de Mâcon, Aumônier ordinaire de M. le Comte d'Artois.
1755. Louis-Hector-Melchior-Marie Yon de Jonage.
1758. Pompone-François de Rivirie de St. Jean, *Syndic & Receveur du Chapitre, près de l'Eglise.*
1758. Marc-Antoine de Noyel.
1764. Charles de Regnauld de la Richardie, ainé.
1765. Pierre-Antoine Maindestre de la Luyere, Prieur de Vion, & Vicaire Général de Châlons.
1774. André Brossier de la Roulliere.
1777. Pierre-Th. de Fisicat, Prieur de St. Benoît de Cessieu.
1778. François de Regnauld de la Richardie, cadet.
1778. Camille de Rivirie de la Mouchonniere.
1781. Claude-Helene Morel de Voleine.
1781. J. Bapt. Berardier de Grezieu.
1781. Pierre de Cardon.
1781. Gilbert de Brosses de la Barge, Bachelier en Théolog.
1784. Pierre-Louis du Marché.
1784. Marie-Ignace-Louis Richard de Beligny.
1785. Emman.-Claude-Aimé Degland de Cessiat de Varenne.
1786. Claude de Veirine.
1774. Joseph-Antoine-Charles-Marie Deissat Duprat, Bachel. de Sorbone, Chanoine honoraire.

Vicaires, Mrs. { François Gobert. Antoine Dunand. Jean-Claude Roche. Bonaventure Hodieu.

Secret. du Chapitre, M. Jules-Jean Favier, Prêtre habitué de l'Eglise; il tient les Regiltres de la Paroisse, *Cloître d'Ainai.*

M. Aimé Guillon, Prêtre habitué de l'Eglise, Docteur en Théolog. *Commis à la Sacristie & à la recette des Messes.*

Avocat Conseil du Chapitre, M. Jolyclerc, *rue du Bœuf*, & M. Deschamps, fils, *en concurrence & survivance.*

Notaire du Chapitre, M. Baroud, fils, *rue St. Dominique.*

Procureur du Chapitre, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

JURISDICTIONS dépendantes de l'Abbaye Royale d'Ainai de Lyon.

M. l'Abbé d'Ainai a une Justice séculiere, haute, moyenne & basse; elle s'étend dans le Cloître d'Ainai à Lyon, dans le Fauxbourg de Vaise-lès-Lyon, & dans le Bourg, Paroisse & Baronnie de Chazay-d'Azergues.

Justice du Cloître d'Ainai.

Juge général, M. Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean.*
Procureur fiscal général, M. Bret, Procureur, *rue du Bœuf.*
Greffier général, M. Baron, *rue Tramassac.*

Justice du Bourg de Vaise.

Les Officiers du territoire de Vaise, sont les mêmes qu'au Cloître d'Ainai.
Capit. Chât. & Lieut. de Juge, M. Ravier, Notaire, *au Bourg.*

Justice de Chazay-d'Azergues.

Juge, M. de Lurieu, ancien Echevin, Avocat.
Châtelain, M. St. Michel, *à Lyon.*
Lieutenant, M. Denot, Notaire royal, *à Chazay.*
Procureur fiscal, M. Caillot, Notaire royal, *à Chazay.*
Greffier, M. Chappuis, Notaire royal, *à Chazay.*

NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,

PAROISSE.

L'Eglise de la Platiere, qui fut donnée aux Chanoines de Saint Ruf, par St. Gebuin, Archevêque de Lyon, dans le onzieme siecle, est la seule dans la Ville consacrée à Dieu sous le titre de la Sainte Vierge & de sa Nativité.

Elle eut l'honneur d'être choisie par le premier Concile général, tenu à Lyon, l'an 1245, où présida le Pape Innocent IV, pour être la premiere où seroit solemnisée l'Octave que ce Concile ajouta à la Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge dans toute l'Eglise, en reconnoissance des faveurs qu'il avoit reçues par son intercession, & pour attirer sa puissante protection sur l'Eglise. Cette Octave est célébrée dans l'Eglise de la Platiere tous les ans, avec une grande dévotion & concours de toute la Ville. Nos SS. PP. les Papes ont accordé à la Confrairie de la Nativité de la Sainte Vierge, érigée en l'Eglise de la Platiere, de grandes Indulgences, par des Bulles authentiques & particulieres.

CURE',

M. Jean-Jacques Legay, Docteur en Théologie, Licencié en Droits Canon & Civil, Chanoine d'honneur de l'Eglise Cathédrale de Valence.

Vicaires. Mrs.	Nicolas Pautrier. Louis-Joseph Begule. Renaud Sourd, Doct. en Théolog. Il tient les Registres de Baptêmes, Mariages & Sépultures, & en délivre les Actes dans la matinée.	*logés à la maison Curiale.*

SAINT IRENÉE,

Eglise Collégiale et Paroissiale.

L'Eglise de St. Irenée, l'une des plus anciennes de Lyon, fut presque détruite par les Calvinistes en 1562. Elle est aujourd'hui desservie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, qui ont pris en 1702 la place d'autres Chanoines non réformés du même Ordre qui en étoient alors en possession.

PRIEUR Commendataire, M. Michel-Franç. Martin d'Orfin, Docteur de Sorbone, Vic. Général de l'Archev. de Tours.

CHANOINES, Messieurs

Jean-Joseph Molin, Prieur, *Sacristin-Curé.*
François-Fleury Teissier, Prieur-Curé de Nety.
André Vial, ancien Prieur de Quarante.
Guill. Franç. du Pasquier, *Receveur des rentes du Chapitre.*
Pierre-Paul Molin, *Syndic du Chapitre, Vicaire.*
Pierre Garnier, *Maître des Novices, Vicaire.*
Jean-Baptiste-François Geruzet.

OFFICIERS DU CHAPITRE, Messieurs

Conseil du Chapit. Jean-Armand Durand, Avocat, ancien Echevin, *rue de l'Archevêché.*
Not. du Chap. Dechastelus, Conf. du Roi, Not. *pl. des Carmes.*
Proc. du Chap. Rival, Proc. ès Cours de Lyon, *quai de la Bal.*
Receveur du Prieur Commendataire, M. Peyrachon, *à Saint-Symphorien-le-Château.*

St. PIERRE ET St. SATURNIN,

Abbaye & Paroisse.

L'Ancienneté de l'Abbaye Royale de St. Pierre, remonte aux premiers temps du Christianisme, selon le Testament de St. Ennemond. Elle doit sa fondation à un Seigneur, nommé Albert, qui fut des premiers à embrasser la Foi,

après le martyre de St. Irenée. Ses deux filles, Radegonde & Aldegonde, & sa niece Sybile, s'y consacrerent à Dieu. Un Seigneur, nommé Gerard, & sa femme Gauberge, donnerent leurs biens à cette Maison, la 26e. année du regne de Gontran, pour la dot de leur fille Adaltrude. Godegisile, Roi de Bourgogne, & la Reine Teudelinde, son épouse, firent bâtir le Monastere au commencement du sixieme siecle; il fut augmenté & doté dans le septieme par Saint Ennemond. L'Archevêque Leydrade, sur la fin du huitieme, y fit aussi de grands biens, & y établit trente-deux Religieuses. Les guerres civiles & les ravages des Sarrasins les obligerent à vivre long-temps séparées les unes des autres dans les différentes terres qui leur appartenoient, ne se réunissant guere que pour la célébration de la Pâque. Elles se renfermerent du temps de François premier. Cette Maison fut encore pillée & brûlée par les Calvinistes en 1562; elle a été reconstruite vers le milieu du siecle dernier. L'Abbaye est sous la regle de Saint Benoît. Les fonctions Curiales se font dans l'Eglise de Saint Pierre & dans celle de Saint Saturnin qui est à côté.

ABBESSE,

Madame MARGUERITE-MAGDELEINE DE MONTEYMARD.

CURE',

M. Claude Demeaux, Bachelier en Théologie, *à la Cure.*

Vicaires, Mrs. { Claude Rudigoz, Jean-François Perrin, André Roberti. } *Maison Curiale, place du Plâtre.*

M. Antoine Raton, *Chantre de S. Saturnin.*

M. Roland, *Aumônier & Directeur de l'Abbaye.*

M. Rey, *Aumônier de l'Abbaye.*

M. Berlié, *Sacristin.*

Les Regiſtres sont tenus par MM. les Vicaires, & les Actes s'expédient dans la matinée.

SAINT PIERRE LE VIEUX, PAROISSE.

CETTE Eglise est devenue paroissiale par la translation qui y a été faite sur la fin du siecle dernier, de l'Office Curial de l'ancienne Eglise de S. Romain.

Curé, M. Aimé Regnier, Docteur en Théologie.

Vicaire, M. Jean-Pierre Bernardet, *à la Cure.*

SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'Ancienne Eglise paroissiale de Saint Vincent fut détruite en 1562 par les Calvinistes. Elle a été rebâtie par le Chapitre de Saint-Paul qui en est Curé primitif.

Curé, M. Jean-Matthieu Chazette, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris.

Vicaires, Mrs. { Antoine Almeras. Jacques-Nicolas Poncet. } *à la Cure.*

SAINT GEORGE, PAROISSE.

L'Eglise réguliere de la Commanderie de St. George, Bailliage de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne, est devenue une Paroisse de la Ville.

Grand Prieur d'Auvergne, Fr. Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubepin, *à Romans en Dauphiné.*

Grand Marechal, Pierre-Louis-Alexis de Savari de Lancosme, Commandeur de Lormetaux & de Dôle, *à Château-Roux en Berri.*

Grand Bailli de Bourganeuf, Fr. Alexis-Louis de l'Estrange, Commandeur de Celles, *à l'Aveine en Auvergne.*

Procureur general et Receveur, Fr. Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de Lavaufranche & de Bellecombe, *à l'Hôtel de St. George.*

Fr. Charles-Abel de Loras, Chevalier, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur des Feuillets, ci-devant Ministre auprès de S. M. le Roi de Sardaigne, *à Malte.*

Fr. Gaspard de la Richardie, Chevalier, Grand-Croix, Commandeur de Chazelles, *à Chazelles*

Fr. François-Aimé Dussel de Châteauvert, Commandeur de St. George, *à Malte.*

Fr. Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Valliere, Commandeur de Montbrison, *rue de l'Arsenal.*

Fr. Etienne Dauphin, Prêtre Conventuel dudit Ordre, Commandeur de Farges & Vivier, Vicaire Général dudit Ordre au Grand-Prieuré d'Auvergne, *rue du Plat.*

Secretaire a la Recette generale, Chancelier et Archiviste dudit Ordre au grand Prieuré d'Auvergne, M. Philippe-Auguste Hennequin, de l'Ordre de Malte, *à l'Hôtel de St. George.*

Prieur-Curé

PRIEUR-CURÉ DE ST. GEORGE, M. Benoît-Nizier Servier, Docteur de l'Université de Valence, *place St. George.*

Vicaire, M. Joseph Cretin, *Sociétaire*, *place St. George.*

Notaire de l'Ordre, M. Brenot, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Tramassac.*

Proc. de l'Ordre, M. Pierre Rey, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

Architecte de l'Ordre, M. Etienne-Gustave Buisson.

Commissaire en Droits Seigneuriaux de l'Ordre, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire honoraire, *à Saint Just.*

Il y a, dans le Cimetiere de cette Paroisse, un Monument que la Piété filiale des Freres Coignet a fait élever en 1772.

COMMANDERIE DE SAINT ANTOINE.

CET Ordre établi à Lyon en 1095, fut érigé par Honoré III, vers l'an 1218, en Ordre Religieux Hospitalier. Il éprouva une réforme sous Louis XIII en 1634, qui abolit les jouissances *privées* & *indépendantes*; c'est ainsi qu'il a subsisté jusqu'à l'Edit du mois de Mars 1768. Les défenses faites à cet Ordre de recevoir des Novices & d'admettre des étrangers, l'ayant forcé d'opter entre son extinction, ou sa sécularisation, ou réunion à un autre Corps, par Acte passé à Paris, le 15 Avril 1755, & Lettres Patentes du Roi, confirmatives de cet acte, & sur le tout deux Bulles du Pape Pie VI, en date du 17 Décembre 1776 & 7 Mai 1777, il a été réuni à l'Ordre de Malte, comme celui avec lequel il avoit le plus d'analogie.

PAROISSES DANS LES FAUXBOURGS.

SAINT IRENÉE,

ÉGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

Voyez page 30.

SAINT PIERRE ÈS LIENS,

Paroisse dans le Fauxbourg de Vaise.

PRIEUR & *Curé* de Vaise, & de Cuires, *son Annexe*, M. Jean-Baptiste Salieis, neveu, Docteur en Théologie.

Vicaire, M. Jean-Marie Vermare.

NOTRE-DAME DE GRACE,

Paroisse dans le Fauxbourg de la Guillotiere.

Curé, M. Midor, Bachelier en Théologie, Licencié en l'un & l'autre Droits.

Vicaires, *Mrs.* { Jean-François Glaudin, Jean Baptiste Allegret, } *à la Cure.*

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins sont Seigneurs Hauts-Justiciers du Fauxbourg de la Guillotiere, de l'isle Mogniat dite *Perrache*, des Broteaux & dépendances.

Juge, M. Choignard, Avocat, ancien Echevin.

Châtelain, M. Morel le jeune, ancien Procureur.

Châtelain en concur. & surviv. & Lieutenant, M. Ronjon, Procureur.

Procureur fiscal, M. Clapisson, Procureur.

Procureur fiscal en concurrence & survivance, M. Richard, *à la Guillotiere.*

Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*

Huissier, le Sieur Binard, *rue du Palais.*

SÉMINAIRES.

SÉMINAIRE DE SAINT IRENÉE.

CE Séminaire a été fondé en 1659, par Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. Il est sous la direction des Prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Paris. On y enseigne la Philosophie & la Théologie dogmatique & morale. Il a été agrégé à l'Université de Valence, en 1738, & cette agrégation a été autorisée par Lettres-patentes, le 12 Août de la même année. On y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Université.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait aussi une pour Messieurs les Curés & autres Prêtres, tant du Diocese que des Dioceses étrangers : elle est fixée au mardi qui suit le Dimanche dans l'Octave de l'Assomption, & s'ouvrira cette année le 22 Août.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS *du Séminaire de S. Irenée.*

Supérieur, M. Guillaume-Joseph Gazaniol.

Directeur, Sacristin & Maître des Cérémonies, M. Pierre-Guillaume Petit.

Directeur du Séminaire & Procureur, M. Pierre Picquet, Docteur en Théologie.

Directeur & Econome, M. Jean-François Davaize, Docteur en Théologie.

Directeur, Supérieur de la Communauté des Philosophes, M. Gilbert Martin.

Directeur, Professeur de Dogmatique, M. Jean Montaigne, Docteur de Sorbone.

Directeur de la Communauté des Philosophes, M. Antoine-Alexis Molin.

Directeur, Professeur de Morale, M. Pierre-Joseph Mermet, Docteur en Théologie.

Second Direct. de la Communauté des Philosophes, M. Jean-Jacques Cartal.

Professeur de Physique, M. Jean-Baptiste Poidebard, Maître-ès-Arts.

Professeur de Logique, M. Joseph Veret, bachelier de Sorbone.

SEMINAIRE DE SAINT CHARLES, ET PETITES ÉCOLES.

CEt établissement a pris naissance en l'année 1670, sous l'autorité de Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, qui en a été l'un des premiers bienfaicteurs. Il a été confirmé par Lettres Patentes du mois de Mai 1680, duement regiſtrées.

L'objet en eſt d'inſtruire les Enfants pauvres des deux ſexes de la Ville & des Fauxbourgs, dans les principes de la Religion, de la Lecture & de l'Ecriture. Les Ecoles des Garçons ſont confiées à dix-huit jeunes Eccléſiaſtiques, qui font en même temps leur Séminaire gratuitement dans la maiſon de Saint Charles, ſous un Supérieur, pluſieurs Directeurs & Profeſſeurs. Les Ecoles des Filles ſont confiées à des Sœurs nommées de St. Charles, au nombre de trente qui vivent en Communauté. Il y a neuf Ecoles pour les Garçons, & onze pour les filles, outre deux Ecoles pour les Garçons, & deux pour les Filles, dans les fauxbourgs de la Guillotiere & de St. Irenée, ſous des perſonnes laïques, à qui le Bureau donne des appointements conſidérables.

Le Bureau, outre les deux Ecoles de Travail ci-devant établies, l'une dans la paroiſſe de St. Nizier, *place des Cordeliers*, & l'autre dans la paroiſſe de St. Pierre-les-Nonains, *place neuve des Carmes*, en a établi une troiſieme dans la paroiſſe de St. Paul, *rue Juiverie*, en faveur des enfants qui demeurent du côté occidental de la Saône. Dans ces trois Ecoles, l'on éleve les Filles qui ont été inſtruites dans les Ecoles des pauvres, aux ouvrages propres à leur ſexe & à leur état. Le produit de leur travail leur eſt diſtribué à la fin du temps de l'apprentiſſage; il monte quelquefois à plus de 100 livres.

Outre cette gratification accordée à chaque enfant à ſa ſortie d'apprentiſſage, le Bureau leur fait tirer annuellement, dans le commencement de Janvier, douze lots, chacun de cent livres, en exécution de la Fondation faite par feu Mde. la veuve Leclerc, pour exciter dans toutes l'exactitude & l'émulation.

Le nombre des enfants de ces Ecoles d'inſtruction & de travail va à plus de quatre mille, & augmentera à proportion par les nouvelles Ecoles qui pourront s'établir, lorſque la Providence en donnera les moyens.

Un établiſſement ſi univerſellement utile, formé par la charité des Citoyens, ne peut ſe ſoutenir que par leurs ſecours.

Entr'autres moyens, ils ſont ſpécialement invités de préférer les Ecoles de travail du Bureau, pour y faire faire les ouvrages de couture propres à leur uſage, dont ils ſeront très-ſatisfaits.

L'adminiſtration eſt ſous la direction d'un Bureau, qui s'aſſemble le premier Jeudi de chaque mois, & qui eſt compoſé d'un Directeur général & de pluſieurs Recteurs placés ici ſuivant la date de leur réception.

BUREAU des petites Ecoles & Séminaire de S. Charles.

Mgr. De Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Lyon, *Directeur général des Ecoles.*

MESSIEURS

Pierre Andrea, ancien Directeur du Séminaire.
Jean Gay, Supérieur du Séminaire de S. Charles.
Charles-Odille-Joſ. Guyot, Conſ. du Roi, Not. *Not. du Bur.*
Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin.
Anſelme-Benoît Brottin, Bourgeois, ancien Procureur.
Antoine Coumarmot, Bourgeois & Négociant.
Antoine-Henri Jordan, ancien Echevin.
Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Avocat, ancien Echevin. } *Avocat du Bureau.*

MESSIEURS

Claude Delaffrasse, Baron de Sury.
Jean-Ant. Poissonneaux, Doct. de Sorbone, Chevalier honor. de l'Eglise de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier.
Nicol. Navarre, Sac. Curé & Chanoine de S. Nizier, & Vic. Gén.
Jacques Viret, Custode-Trésorier de l'Eglise de Lyon.
Benoît Degerando, Ecuyer.
Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, Grand-Obéancier de St. Just, Vicaire général.
Claude Petrot, Bourgeois & ancien Négociant.
Jean-Matthieu Chazette, Curé de la Paroisse de S. Vincent.
Rodolphe de la Roquette, Seigneur de Saint-André.
Léonard Bourlier de Parigny.
Jean Riché, Chanoine de Saint Nizier.
Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin.
P. Posuel des Verneaux, Chev. Seig. des Verneaux & Pomeys.
Pierre Portal, Bourgeois & ancien Négociant.
Domin. Perrichon, Chamar. de S. Paul, anc. Syndic du Clergé.
Louis Charrier de la Roche, Prévôt-Curé d'Ainai, Vic. gén.
François Valesque, Ecuyer, *Trésorier.*
Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine de St. Just.
Jean-Joseph Dacier, *Avocat du Bureau.*
Jean-Pierre-François Catalan de la Sarra, Lieutenant général en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.
Procureur du Bureau, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

Ce Bureau a fait construire, au fauxbourg de la Croix-Rousse, deux Maisons distinctes & séparées, dans l'une desquelles, qu'on nomme *Maison de l'Enfance*, on reçoit les personnes du sexe tombées en démence; & dans l'autre, on reçoit des jeunes Demoiselles, en qualité de Pensionnaires, & on les y instruit de choses convenables à leur âge & à leur état.
Aumônier, M. Honoré Passoux.

Plusieurs Dames des Paroisses où sont placées les Ecoles pour les Filles, y font ressentir avec un zele constant les effets de leur charité.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Charles.

Supérieur, M. Jean Gay.
Ancien Directeur, M. Pierre Andrea.
Directeur & Visiteur des Ecoles, M. Claude-Antoine Girin.
Directeur & Professeur de Morale, M. André Bertholon.
Directeur & Professeur d'Ecriture Sainte, M. J. B. Lacombe.
Direct. & Profess. de Scholastique, M. George Drutel.

COMMUNAUTÉS.

COMMUNAUTÉS SÉCULIERES.

ORATOIRE.

LEs Prêtres de l'Oratoire de Jesus furent appellés à Lyon, en *1616*, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, peu de temps après leur établissement à Paris. Leur Maison, sous le nom de l'Institution, est située dans la rue de la Vieille-Monnoie. Elle est actuellement composée de quinze personnes, tant Prêtres que Confreres.

Supérieur, le R. P. Charles Hérard.

MISSIONNAIRES ET SEMINAIRE DE S. JOSEPH.

Les Prêtres Missionnaires de la Congrég. de S. Joseph furent d'abord assemblés par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, pour faire des Missions dans la campagne. Monseigneur Camille de Neuville les établit en Congrégation Ecclésiastique en *1661*, & M. le Prince de Conty en fut le Fondateur. M. & Mme. de Coligny leur fournirent les moyens d'acheter la Maison qu'ils occupent dans la rue du Garet, près de l'Hôtel de Ville, & de bâtir leur Eglise. Leur principale Communauté est celle de Lyon, composée d'environ 45 personnes tant prêtres qu'étudiants. Ils sont chargés d'un des Séminaires de cette Ville, où il n'entre que des diacres qui, après avoir fini dans les autres Séminaires leurs cours de théologie, viennent pour s'y instruire plus particuliérement des regles de la morale, & de la maniere de les appliquer, pour y apprendre tout ce qui a rapport à l'administration des Sacrements, & pour se mettre en état d'exercer toutes les fonctions du saint ministere.

Directeur général, M. Antoine-Thibaut Gentil.
Sous-Directeur général, M. Pierre Borelly.
Procureur général, M. Michel Lecoq.
Professeurs du Séminaire, { M. Claude-Henri Coindre. / M François Ducloz. }
Directeur des Missions, M. Charles-Antoine Hermand.
Directeur du Séminaire, M. Louis-Antoine Bertout
Professeurs de Théologie, { M. Benoît-Raimond Rivaux. / M. Matthieu Alari. }
Professeur de Philosophie, M. Antoine-Esprit Bertout.

MISSIONNAIRES DE SAINT LAZARE.

Les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Saint Lazare, s'établirent à Lyon en *1668*, & obtinrent des Lettres-

patentes l'année suivante. Ils acquirent en 1673 la Maison de M. Mascranni de la Verriere, sur la colline de Fourvieres, rue St. Barthelemi. Ils font des Missions dans le diocese, & reçoivent pendant l'année, dans leur Maison, ceux qui desirent d'y faire des Retraites, dont les grands Exercices sont fixés à la Toussaint, à Noël, à Pâque & à la Pentecôte. Cette Communauté est composée d'environ 50 personnes.

Supér. M. Jean-Joseph Collot, Visit. Prieur, Seig. de Mornant.

Procureur, M. Louis Jousselme.

Directeur des Retraites, M. Jacques Daudet.

Directeur du Séminaire, M. Marie-Charles-Emman. Verbert.

Professeurs de Théologie, Mrs. Antoine Brun, & J. M. Perret.

Professeur de Philosophie, M. Cajetan Monza.

CHANOINES RÉGULIERS.

TRINITAIRES.

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs, qu'on appelle à Paris *Les Mathurins*, s'établirent à Lyon en 1658. Ils se logerent d'abord sur la Montagne de Beauregard, ensuite au bas du Gourguillon, dans une Maison qui avoit appartenu à MM. de Bellievre & depuis à MM. de Lange.

Ces Chanoines consacrés au rachat des Captifs, nous donnent fréquemment le consolant spectacle de voir dans nos freres, rendus à leur Patrie & à nos vœux, le fruit de leurs travaux, de leur fidélité, & de leur zele.

Commissaire, M. Jean Bourdelon.

Sacristin, M. Clémençon.

Syndic, M. Durand.

SAINT IRENE'E. Voyez ci-devant, *page* 30.

COMMUNAUTÉS RÉGULIERES D'HOMMES.

DOMINICAINS ou JACOBINS.

Ces Religieux sont venus à Lyon en 1218, dès le temps de S. Dominique leur Fondateur. Ils ont logé d'abord à la montée du Gourguillon, ensuite au lieu où est aujourd'hui l'Arsenal, & enfin dans la place Confort, où ils sont actuellement. La nation Florentine a fait bâtir leur Eglise au commencement du quinzieme siecle. Pour se conformer à l'esprit de leur Institut, les Religieux de cette Maison ont repris les Exercices de l'Ecole, que les malheurs des temps, & les frais considérables de la reconstruction de leur Couvent, les avoient forcés d'interrompre depuis plusieurs années. En conséquence ils ont

obtenu du Roi en 1760, des Lettres-patentes, homologuées la même année au Parlement, qui érigent leur Maison en College public de Philosophie & de Théologie. Le seul desir de se rendre utiles au Public, leur a fait reprendre ces Exercices. Ils se font un devoir de procurer à leurs Ecoliers tous les secours propres à leur inspirer l'esprit de piété convenable à leur état, & à les éclairer dans l'étude de la science ecclésiastique.

Prieur du Couvent & College des Dominicains, le R. P. Domergue, Docteur en Théologie, de la Faculté de Paris.

Sous-Prieur, le R. P. Crespe, Licencié en Théologie, de la Faculté de Paris.

1er. *Professeur de Théologie*, le R. P. Caussanel.

2e. *Professeur de Théologie*, le R. P. Chaix.

Professeur de Physique, le R. P. Paget.

Professeur de Logique, le R. P. Ranchés.

CORDELIERS DE S. BONAVENTURE.

Ce Monastere a été fondé en 1220, par Humbert de Grôlée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna son Hôtel. Il est devenu célebre par le séjour & la mort de S. Bonaventure. Il y a dans ce Couvent une Bibliotheque considérable & bien choisie. Les Religieux sont actuellement au nombre de 25.

Gardien, le R. P. Antoine Dumont, Docteur en Théologie, Ex-Provincial.

Procureur, le R. P. Claude Buisson, Docteur en Théologie.

Maître des Novices, le R. P. Christophe Thomasset.

Sacristin, le R. P. Jean-Jacques Carrié.

CARMES *de l'ancienne Observance de Lyon, appellés communément* GRANDS CARMES.

Ces Religieux s'établirent à Lyon en 1291, par Lettres-Patentes du Chapitre de l'Eglise de Lyon, qui pouvoit alors légitimer de pareils établissements. Ces Religieux sont actuellement au nombre de vingt-six.

Provincial, le R. P. Louis Chauchot, Doct. de Paris.
Prieur, le R. P. Théodoric Desuans.
Assistant, le R. P. Monteleon, Docteur de Paris.
Sous-Prieur, le R. P. Bruno Jacques.
Procureur, le R. P. Hippolyte Prélat, Docteur de Paris.
Sacristin, le R. P. Ferdinand Berceot.

AUGUSTINS

AUGUSTINS, appellés communément GRANDS AUGUSTINS.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers l'an 1000. Les Seigneurs de Beaujeu leur donnerent l'emplacement de leur Palais, hors de l'enceinte de la Ville, au lieu qu'ils occupent encore aujourd'hui sur le quai qui porte leur nom. Leur Eglise & leur Monastere étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de l'Eglise de Lyon, contribuerent à leur rétablissement au commencement du seizieme siecle. On travaille à la construction d'une nouvelle Eglise. M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise de Lyon, en posa la premiere pierre le 6 Septembre 1759, au nom de Monseigneur le Dauphin.

Provincial, le R. P. Joseph Janin, Docteur en Théologie.

Prieur, le R. P. Jacques Chavannes, ainé.

Procureur, le R. P. Jean-Marie Chavannes cadet, Bachelier de Sorbone.

CORDELIERS, COUVENT ROYAL, près de la Porte de Vaise.

Ce Couvent fondé en 1494, par Charles VIII, & Anne de Bretagne son Epouse, en considération de Jean Bourgeois, Religieux de cet Ordre, & leur Orateur, a toujours joui depuis des Privileges des Maisons Royales. Il fut bâti sur l'emplacement (par eux acquis) d'un ancien Hôpital, appellé des deux Amants, appartenant au Chapitre de l'Eglise de Lyon. On y reçoit en Retraite les jeunes gens dont la conduite n'est pas réglée.

Gardien, le R. P. Champanach.

Procureur, le R. P. Gaspard Laurent.

MINIMES.

Ces Religieux doivent leur établissement à Théodore de Vichy de Champron, Doyen de l'Eglise de Lyon. Il acheta en 1550, la Maison qu'ils occupent, située sur la colline de S. Just. On y tint au mois de Mai 1758, un Chapitre général pour la nomination du Général de l'Ordre. C'est le premier Chapitre général de leur Ordre qui se soit tenu à Lyon.

Provincial, le R. P. J. B. Revoire.

Supérieur, le R. P. J. B. Berjat.

Sacristin, le R. P. Chevillard.

CAPUCINS, PREMIER COUVENT.

Ces Religieux doivent leur établissement à Lyon aux Italiens, qui leur acheterent, en 1574, une Maison appartenante aux Gadagne, située vers le milieu de la colline de Fourvieres. Cette Communauté est actuellement composée de trente Religieux.

Provincial, le R. P. Jerôme Cheminat.
Gardien, le R. P. Raimond Perret.
Vicaire & Maître des Novices, le R. P. Hugues Fabre.

CHARTREUX.

Henri III forma en 1584, lors de son passage à Lyon, le dessein d'y fonder une Chartreuse. Henri IV, pour remplir le Vœu du Roi son Prédécesseur, ordonna l'établissement de ces Solitaires sur la côte de St. Vincent, & voulut que cette Maison fût appellée la Chartreuse du Lis St. Esprit. Leur Eglise est très-belle, & le Dôme en est remarquable. Le nombre de ces Religieux est actuellement de dix-neuf.

Il y a dans le diocese de Lyon six Maisons de Chartreux: leurs Prieurs & Procureurs sont,

à Lyon, { *Prieur & Visiteur*, Dom Gabriel Charvet.
Procureur-Syndic, Dom Jean-Fr. Piallat.

En Bresse,

à Montmerle, { *Prieur & Visiteur*, Dom Guillaume Armely.
Procureur, Dom Joachim Joseph.

à Seillon, { *Prieur*, Dom Xavier de Pons.
Procureur, Dom Ignace Davaud.

à Selignac, { *Prieur*, Dom Anthelme Brun.
Procureur, Dom Philippe Platellet.

En Bugey,

à Portes, { *Prieur*, Dom Honoré Mérille.
Procureur, Dom Isidore Tric.

à Meyriac, { *Prieur*, Dom Remi Duremberg.
Procureur, Dom Claude Samoël.

PERES DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.

Ces Religieux, placés au Fauxbourg de la Guillotiere, en l'année 1606, sur un fonds qui leur fut donné par le Duc & la Duchesse de Mayenne, autorisés par des Lettres-Patentes de Henri IV, datées du mois de Mai 1606, obtinrent de la bienveillance de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins de Lyon, de grands secours pour la construction du Couvent qu'ils y possedent.

Visiteur, le R. P. Basile Tuaillon.

Gardien & Assesseur, le R. P. Adrien Batty.
Syndic de la Custodie, Secrétaire du Visiteur & Assesseur, le R. P. François Rey.
Vicaire, & Aumônier des Prisons, le R. P. Norbert Delhorme.
Procureur, le R. P. Athanase Salvan.
Maître des Novices, le R. P. Victorin Lapierre.

CARMES DÉCHAUSSÉS.

Le Marquis de Nerestang, Grand-Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, fonda ce Monastère en 1618, à la place d'une ancienne Reclusérie qu'on appelloit *le grand Thiard*.

Prieur, le R. P. Pierre-Paul de la Mere de Dieu.
Vicaire-Provincial, le R. P. Ambroise Marian de St. Jean-Baptiste.
Définiteur & Procureur, le R. P. Léandre de St. Marcel.
Sous-Prieur, le R. P. Joachim de l'Assomption.

FEUILLANTS.

Les Feuillants, Religieux réformés de l'Ordre de Saint Bernard, vinrent à Lyon en 1620. Charles de Neuvillé d'Halincour, Gouverneur de Lyon, leur donna d'abord de quoi bâtir une Eglise. Le Consulat fit ensuite construire leur Maison, située sur le quai de St. Clair, & leur donna une Pension, à condition qu'ils seroient à perpétuité les Aumôniers de la Chapelle de l'Hôtel-de-Ville, & qu'ils y diroient une Messe tous les jours.

Prieur, Dom Souries.
Sous-Prieur, Dom Vernet.
Procureur, Dom Carié, *Aumônier de l'Hôtel-de-Ville.*

CAPUCINS DU PETIT FORET.

Ces Religieux occupent une Maison qui appartenoit anciennement aux Thomassin, & portoit le nom du *Petit Forêt*. La Reine Anne d'Autriche en personne les mit en possession de cet établissement en 1622, & fit poser en son nom la premiere pierre de leur Eglise. Cette Maison est composée de quarante Religieux.

Gardien & Définiteur, le R. P. Louis-Marie Borel.
Ex-Provincial, le R. P. Bruno Benoît.
Vicaire, le R. P. Sixte Cornet.
Professeur, le R. P. Vincent Veillié.
Sacristin, le R. P. Romuald Chabout.

RECOLLETS.

La Reine Marie de Médicis appella ces Religieux en 1622, de la petite ville de St. Genis-Laval en Lyonnois, où ils ont un Monastere. Elle leur donna une Maison appellée *Belle-Greve*, dans la rue St. Barthelemi. S. François de Sales y prêcha lors de leur établissement.

Provincial, le R. P. Césarée Villars.
Gardien, le R. P. Alexandre Deberc.
Custode, le R. P. Just Viret.
Vicaire, le R. P. Elie Jalabert.
Maître des Novices, le R. P. Symphorien Richard.
Secretaire Provincial, le R. P. Timothée Gros.
Agent de la Province, le R. P. Constantin Albouy.

AUGUSTINS REFORMES.

Ces Religieux furent appellés en 1624, dans le Fauxbourg de la Croix-Rousse, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, pour donner des secours spirituels aux habitants de ce Fauxbourg, qui étoient sans Prêtres & sans Eglises. M. Girardeau, Citoyen de Lyon, contribua à leur établissement.

Prieur, le R. P. Gabriël Bidal.

Procureur général, en Cour de France, le R. P. Legry.

Sous-Prieur, le R. P. Cirlot.

Maître des Novices & Sacristin, le R. P. Latreille.

MAISON CI-DEVANT DES CELESTINS.

Les Monastere, Communauté & Conventualité de ces Religieux ont été éteints & supprimés, en vertu d'un Bref de N. S. P. le Pape Pie VI, en date du 30 Septembre 1778, autorisé par Lettres Patentes de Sa Majesté, du 13 Mai 1779, registrées au Parlement le 17 du même mois, & fulminé par Sentence de M. l'Official de Lyon, en date du 30 Septembre de la même année. En conséquence ces Religieux ont été autorisés à demeurer hors du Cloître, à la charge de porter l'habit de Prêtre Séculier, & de vivre sous l'obéissance de l'Ordinaire.

ABBAYES DE FILLES.

S. Pierre les Dames, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît.

Abbesse de S. Pierre, Madame Marg. Magdel. de Monteynard.

Voyez à la page 31.

La Déserte, Abbaye Royale.

L'Abbaye Royale de la Déserte fut fondée en 1269, pour des filles de l'Ordre de Sainte Claire, par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, Connétable de France. Le lieu où elles sont placées, s'appelloit anciennement *de deserta*. C'est de-là que le Monastere en a pris le nom. Les Religieuses passerent en 1503, sous la Regle de St. Benoît, par une Bulle de Jules II. Elles sont actuellement au nombre de quarante. On y reçoit des Pensionnaires.

Abbesse, Madame Marie-Alexandrine de Montjouvent.
Prieure, Madame de Ste. Rose Rique.

Procureur de l'Abbaye, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

Chazaux, Abbaye Royale.

Luce de Baudisner, *de Bello prandio*, Dame de Cornillon, fonda en 1333, un Prieuré de l'Ordre de Sainte Claire, dans un hameau de la Paroisse de Firminy en Forez, qui a gardé le nom de Chazaux. Après que les Religieuses eurent passé sous la Regle de Saint Benoît, leur Monastere fut érigé en Abbaye Royale, & transféré à Lyon en 1623. Gilberte-Françoise d'Amansé de Chaufailles en a été la premiere Abbesse. L'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui étoit la demeure de M. de Mandelot, Gouverneur, dont la mémoire sera toujours précieuse aux Lyonnois. La situation de cette Maison est agréable. On y reçoit des Pensionnaires.

Abbesse, Madame Jeanne-Marie-Louise de Savaron.

PRIEURÉ DE SAINT BENOIT.

La Prieure du Monastere de Blie, situé en Belle-Cour, & qui n'existe plus, résigna en 1654 son Prieuré à Madame Dugué, Religieuse de l'Abbaye de St. Pierre. La résignation n'ayant pas eu lieu, Madame Dugué quitta le Couvent de Blie, & se retira dans celui des Ursulines avec sa sœur, aussi Religieuse de St. Pierre, qu'elle avoit menée avec elle. En 1658 elles acheterent de leur patrimoine un emplacement sur le quai de St. Vincent, & y fonderent un Prieuré à la nomination de l'Archevêque, avec la condition expresse qu'il pourroit se résigner : Prérogative remarquable & peut-être unique. Cette Maison a été rebâtie en 1684. On y reçoit des Pensionnaires.

Prieure perpétuelle, Madame Antoinette du Prat.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

SAINTE CLAIRE.

Sous le regne de Henri IV, quelques Religieuses de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg-en-Bresse, alarmées des suites fâcheuses de la guerre & de voir leur Ville assiégée, se réfugierent à Lyon. Elles se logerent d'abord dans la rue Buisson. Louise de Lange, femme du Président Balthazar de Villars, leur donna, peu de temps après, une maison dans le quartier du Gourguillon. Mais comme ce lieu n'étoit pas commode, elle contribua, environ l'an 1601, à leur procurer l'emplacement de la Bastie-Palmier, où elles sont aujourd'hui, près du pont d'Ainai. Le bâtiment qui leur sert d'Eglise étoit autrefois un Jeu de Paume, où François Dauphin, fils de François I, but le verre d'eau qui lui donna la mort. La Supérieure prend le titre d'Abbesse, & porte une Crosse de bois.

STE. ELISABETH *des deux Amants, premier Monastere.*

Les Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, sous le titre de Ste. Elisabeth, Reine de Hongrie, vinrent à Lyon en 1615, de Salins en Franche-Comté. Marguerite d'Ullins, femme de François Clapisson, Président des Trésoriers de France, leur

fonda un Monastere dans la rue de la Charité, en *1617*. Le nombre des Religieuses étant devenu très-considérable, il donna lieu à la fondation d'un second Monastere sur le bord de la Saône, entre les portes de Vaise. Ce dernier fut nommé *des deux Amants*, à cause d'un ancien Tombeau, ainsi nommé, qui a été démoli en 1707. Le Monastere de Sainte Elisabeth de la rue de la Charité ayant été supprimé en 1745, celui des deux Amants est devenu le premier de la Ville. Il est actuellement composé de 77 Religieuses.

Ste. Elisabeth, second Monastere.

Ce Monastere a été fondé par Madame de Coligny. Il étoit autrefois le troisieme du même Ordre à Lyon; il est devenu le second par la suppression de celui de la rue de la Charité. Le surnom de *Collinettes* a été donné à cette Maison, ou à cause du nom de la Fondatrice, ou parce qu'elle est située sur la colline de St. Sebastien.

Ursulines, premier Monastere.

Les Religieuses de Ste. Ursule, sous la Regle de S. Augustin, vinrent de Provence à Lyon en *1612*, & s'établirent dans la rue de la Vieille Monnoie.

Visitation de Ste. Marie, premier Monastere.

Cette Maison a été fondée en *1614*, peu de temps après l'institution de l'Ordre de la Visitation de Ste. Marie. C'est le premier Monastere de cet Ordre en France. Marie-Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant-Général au Bailliage de Montbrison, fit venir des Religieuses d'Anneci. Elles logerent d'abord sur la colline de Saint Sebastien, au chemin des Pantasques, & ensuite dans le lieu où elles sont aujourd'hui, près de la place de Louis-le-Grand. S. François de Sales, leur Fondateur, mourut dans cette Maison, le *26* Décembre *1622*. On y conserve son cœur. La Maison des Pénitentes est sous la direction de ces Religieuses.

Carmélites.

Cette Maison a été fondée en *1616*, par Jacqueline de Harlay, femme du Marquis d'Halincour, Gouverneur de Lyon. Son fils, premier Duc & premier Maréchal de son nom, fit bâtir l'Eglise. Les Villeroy y ont leurs Tombeaux.

Visitation de Ste. Marie de l'Antiquaille, second Monastere.

Quelques Religieuses du premier Monastere de la Visitation de Ste. Marie, formerent en 1627, un second établissement dans la montée du Gourguillon. Elles quitterent cette demeure trois ans après, pour aller loger où elles sont aujourd'hui, dans la Maison de l'Antiquaille, bâtie sur les ruines du palais des Empereurs.

Ursulines, second Monastere.

Le nombre des Religieuses du premier Monastere des Ursulines se trouvant très-considérable, donna lieu, en 1633, à la fondation de cette seconde Maison, située près de St. Just.

Annonciades ou Bleus-Célestes.

Ces Religieuses vinrent à Lyon en 1624, & logerent d'abord dans la place de Louis-le-Grand. Gabrielle de Gadagne, Marquise de Chevrieres, fonda leur Monastere en 1625, sur la côte de St. Vincent, près des Carmélites.

Visitation de Sainte Marie des Chaînes, troisieme Monastere.

Cette Maison a été fondée le 6 Mai 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Elle est située sur le quai de Serin, près des Chaînes tendues sur la Saône.

Bernardines.

Ces Religieuses s'établirent d'abord près de l'Hôtel de Ville, au lieu que les Missionnaires de S. Joseph occupent actuellement. Elles se transporterent en 1641, près de la porte de la Croix-Rousse.

Verbe-Incarné.

Jeanne Chezard de Matel institua en 1625, l'Ordre du Verbe-Incarné, à Roanne en Forez. Elle assembla ses Religieuses à Lyon en 1627. Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque, fonda leur Maison en 1655, au milieu du Gourguillon, dans le lieu où étoit autrefois une Recluserie de Ste. Magdeleine.

CONFRAIRIES

CONFRAIRIES DE PÉNITENTS.

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DU CONFALON, Compagnie Royale.

EN l'année 1274, St. Bonaventure se trouvant à Lyon, à la tenue d'un Concile général, fonda cette Société, qui continua ses exercices jusqu'en l'année 1562, qu'ils furent interrompus par l'invasion du Baron des Adrets.

En 1576, MM. les Conseillers Echevins engagerent M. d'Epinac, pour lors Archevêque de Lyon, à la rétablir; ils dresserent leurs Statuts, qu'ils firent approuver par le Pape Gregoire XIII.

En 1582, le Roi Henri III honora cette Société de sa présence, assista plusieurs fois, en habit de la confrairie, à ses exercices, où il reçut le serment de fidélité de la Compagnie, qu'il déclara Royale; ordonna qu'on suspendît dans la Chapelle deux couronnes, & lui accorda ses Lettres Patentes au mois de Décembre 1583.

Depuis cette époque, cette Société s'est dévouée à prier, chaque jour de ses Assemblées, spécialement pour la conservation du Roi, de la Famille Royale, & pour la prospérité de l'Etat.

En 1614, cette Compagnie, trop resserrée dans un bâtiment qu'elle possédoit dans l'enceinte du Couvent des Cordeliers, du côté du Rhône, l'échangea avec ces RR. PP. suivant le contrat qui fut passé le 25 Septembre de la même année, contre celui qu'elle occupe aujourd'hui.

La premiere pierre fut solemnellement posée, en présence de MM. les Comtes, & de MM. du Consulat, le 29 Décembre 1631, par M. Charles de Neuville, Gouverneur de Lyon, qui y contribua de ses deniers. Depuis cette époque, la Maison de Villeroy s'est déclarée protectrice de cette Compagnie, dont M. de Mandelot, M. le Marquis d'Alincour, M. le Maréchal de Villeroy, M. Camille de Neuville de Villeroy, & M. François-Paul de Neuville de Villeroy, ont été Recteurs.

La Chapelle de ces Pénitents est un des plus beaux monuments de la Ville & même du Royaume, par l'élégance de l'Architecture, la beauté de ses tableaux, le fini des bas-reliefs, & autres sculptures des plus célebres Artistes, & par la richesse de ses ornements.

RECTEUR,

M. Jos. Alhumbert l'ainé, Bourgeois de Lyon, *quai St. Clair.*

VICE-RECTEURS,

M. Jean-Joseph Pitiot, Bourgeois de Lyon, Trésorier des Deniers de la Caisse des pauvres ouvriers, *port Chalamont.*

M. François Arthaud, Bourgeois de Lyon; *gr. rue Merciere.*

GRAND-CUSTODE, MAITRE DE CHOEUR,

M. DE FLESSELLES, Conseiller d'Etat, &c. *à Paris.*

M. Jean-François Grand, Conf. du Roi, Inspecteur des Bâtiments & Edifices de la Ville, Grand-Custode & Maître de Chœur, *rue du Bât-d'argent.*

DIRECT. DES BATIM. M. Comerson, Avocat au Parlement & & aux Cours de Lyon, Ex-Recteur, Adjoint-Grand-Custode, *rue St. Jean.*

M. Jean-François Grand, fils ainé, Architecte, Adjoint-Directeur des Bâtiments, *place de Louis-le-Grand.*

TRESORIER, M. Jacques Brunet, ainé, *rue Lanterne, au coin de la rue de la Cage.*

Notaire & Secretaire, M. Joseph Lafarge, *rue Dubois.*

PÉNITENTS DU SAINT CRUCIFIX.

Cette Confrairie fut établie en 1590, par le Cardinal Cajetan, Légat en France. Elle choisit pour ses assemblées la Chapelle de l'ancienne Recluserie de St. Marcel, située au bas de la Grande-côte. Cette Chapelle a été rebâtie en 1633.

PÉNITENTS DE LA MISÉRICORDE.

César Laure, Bourgeois de Lyon, Milanois d'origine, fonda cette Confrairie en 1636. Le P. Jacques Moricelli, Célestin, eut beaucoup de part à cette bonne œuvre. Le principal objet de leur établissement, est de secourir les prisonniers.

RECTEUR, M. Antoine Terrasse, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *quai d'Artois.*

VICE-RECTEUR, M. Alexandre Constant, Ecuyer, Conseiller, ancien Secretaire du Roi, *quai St. Clair.*

TRESORIER, M. Jean-Antoine Servant, l'ainé, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot, près de la place de la Comédie.*

Visiteurs & Régents des Prisons, Mrs. { Pierre-Bonaventure Chappèt, *place de Louis-le-Grand, maison de Bacot.* Jean-Marie Dupré, *dans sa maison, place du Concert.* }

SECRETAIRE, M. Jean-Joseph Cinier, *rue Juiverie. Il tient Registre des Suppliciés.*

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

Cette Confrairie, établie à Lyon près du Séminaire de St. Irenée, a été fondée en 1658 par plusieurs Citoyens de cette ville tant ecclésiastiques que séculiers, qui tous avoient fait le voyage de Notre-Dame de Lorette dans la Marche d'Ancone en Italie. On a continué de ne recevoir dans cette Compagnie que ceux qui avoient fait ce voyage, jusqu'en l'année 1776, que Monseigneur l'Archevêque prescrivit à la Compagnie de recevoir à l'avenir ceux qui se présenteroient, sans exiger qu'ils eussent fait ce Pélerinage. Ce qui s'exécute aujourd'hui.

RECTEUR, M. Chollet, *quai de Villeroy.*

VICE-RECTEUR, M. Rei, *quai des Augustins.*

GRAND-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Cl. Bonnard, *quai de Retz.*

TRESORIER, M. Caillot, *rue de la Pêcherie.*

SECRETAIRE, M. Desgranges, Conseiller du Roi, Notaire, *place des Carmes.*

PÉNITENTS DE LA PASSION OU DE LA CROIX.

Cette Confrairie a été fondée en 1681, sous M. Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. La Chapelle est située près de St. Clair. Elle a été augmentée & réparée en 1767 sous l'agrément de M. de Montazet, Archevêque de Lyon.

RECTEUR, M. Christophe Chazotier, *rue St. Jean.*

VICE-RECTEUR, M. Pierre Cochet, *place Grenouille.*

CENSEURS, { M. Jacques Palluy, Doyen, *rue St. Marcel.*
M. Jean-Emm. Olivier, Chanoine, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.* }

TRESORIER, M. Palluy.

ADJOINT & TRESORIER DES AUMÔNES, M. J. B. Gache, *rue St. Marcel.*

SECRETAIRES, { M. Gaspard Margaron, *montée de la Glaciere.*
M. Raimon Lenoir, *pl. des Cordeliers.* }

AUMÔNIER, M. Pierre Bertier, *rue Desirée.*

PÉNITENTS DE SAINT CHARLES.

Cette Association a été formée vers le commencement du siecle dernier, lors des ravages de la peste, & confirmée par une Bulle du Pape, le 7 Juillet 1682. La Chapelle a été bâtie en 1735, au bout de la rue de la Charité vers les Remparts.

RECTEUR, M. Jacques-Matthieu Chevalier, *rue Confort.*
VICE-RECTEUR, M. Jean-Claude Pupier, *quai St. Clair.*
TRESORIER, M. Jean Brochet, *quai de Retz.*
MAÎTRE DE CHOEUR, M. Louis Gachet, *aux Brotteaux.*
SOUS-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Edme-Louis Michallet, *rue Confort.*
MAITRE DE CHOEUR ADJOINT, M. Nicolas Deschelette, *quai des Céleftins.*
SECRETAIRE, M. Nicolas Tinne, *allée de l'Argue, rue de l'Hôpital.*
SOUS-SECRETAIRE, M. Etienne Bouché, *rue Ferrandiere.*
TRESORIER DE L'INFIRMERIE, M. Et. Netté, *place de Louis-le-Grand.*
SECRETAIRE DE L'INFIRMERIE, M. Pierre-Marie Finet, *allée des Images.*
SOUS-SECRETAIRE DE L'INFIRMERIE, M. Jean Philibé, *rue de la Charité.*
DOYEN, M. Charles Perrin, *petite rue St. Nicolas.*
AUMÔNIER, le R. P. Symphorien, *Récollet.*

COMPAGNIE des Pénitents de N. D. du Confalon, à la Guillotiere.

RECTEUR HONORAIRE, M. Joseph Midor, Curé.
RECTEUR, M. Barthelemi Baret, pere.
VICE-RECTEUR, M. Claude Vincent.
CENSEUR, M. J. F. Dechand.
CONSEILLERS, { M. G. Guillebaud. M. J. M. Decolonge. }
SECRETAIRE, M. Antoine Dumont.
TRESORIER, M. François Baret, fils.

CHAPELLE DE SAINT JACQUES.

CEtte Chapelle située sur la Place de S. Nizier appartient au Chapitre de cette Eglise.

Dès l'an 1216, on y tint les Assemblées des Communes de la Ville, qui commençoient à se former.

On y fait à présent le Catéchisme aux Enfants de la Paroisse de S. Nizier.

HÔPITAUX.

HÔPITAL GÉNÉRAL

De Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon.

LES Monuments de l'Histoire montrent la fondation de cet Hôpital dans le berceau de la Monarchie Françoise, vers le commencement du sixieme Siecle.

L'Administration, qui, dans le treizieme Siecle, avoit été retirée des mains des Laïques, pour être confiée aux Abbés & Religieux de Haute-Combe, qui la céderent en 1486 au Corps Consulaire de la ville de Lyon, fut rendue en 1583 aux Citoyens qui seroient choisis dans les différents Ordres de la Ville; la qualité & les fonctions de Recteurs primitifs, réservées au Corps Consulaire.

A cette derniere époque les ressources de l'Hôpital rouloient sur douze à quinze mille livres en bienfaits de nos Rois ou des Citoyens: point ou très-peu de revenus fixes, mais aussi peu de charges.

L'établissement des Fabriques, l'augmentation du Commerce & de la Population dans Lyon, ont prodigieusement étendu les charges & les forces de cet établissement.

On y reçoit les Malades des deux sexes, de tous les pays, de tous les âges; chaque genre de maladie est traité dans des appartements séparés, avec une propreté & des soins peu ordinaires.

Le soulagement de l'humanité souffrante étant l'objet principal de cet établissement, & la quantité des malades ayant augmenté en proportion de la population, les Administrateurs se sont vus obligés d'admettre en Décembre 1776, un Médecin de plus dans la maison, afin que les malades étant plus long-temps & plus particuliérement visités, ils fussent aussi plus promptement soulagés.

Trois fois la semaine, les Malades du dehors, qui ne veulent ou ne peuvent pas entrer dans l'Hôpital, sont visités par les Médecins & Chirurgiens de la Maison, dans des Salles destinées à cet objet, où l'on distribue *gratis* les remedes prescrits.

On reçoit dans cet Hôpital deux femmes de la campagne pour les perfectionner dans la pratique des accouchements; elles doivent être déja instruites de la théorie; elles sont soumises à un examen, & sont d'ailleurs tenues de se conformer

aux réglements de la Maison; elles paient 25 sous par jour pendant tout le temps qu'elles restent dans l'Hôpital.

On entretient, dans le fauxbourg de la Guillotiere, un petit Hôpital pour les pauvres passants, à qui l'on donne à souper & que l'on couche.

On contribue à la nourriture des filles & femmes débauchées, qui sont renfermées dans la Maison des Recluses.

Combien d'autres œuvres, également précieuses, publiques ou secretes, n'exerce-t-on pas dans ce Temple de la bienfaisance! Il embrasse tout. Le zele de quatorze Citoyens, qui sacrifient leur temps & leur fortune à la surveillance générale, ne connoît point de bornes; il ne calcule point les revenus, lorsqu'il s'agit de faire le bien: par lui tous les êtres humains & malheureux par la foiblesse de l'âge, la disette ou la maladie, sont annuellement secourus, au nombre de plus de 20000: de vastes édifices les rassemblent au milieu même de la Société, pour les lui dérober lorsqu'ils ne seroient pour elle qu'un spectacle fatigant, & les lui restituer dès qu'ils peuvent la servir. Des trésors fécondés par les bienfaits toujours renaissants des Souverains & des Citoyens, réunissent les secours de tous les genres pour combattre la misere & la maladie: les besoins ne se font sentir qu'aux portes de ces Hospices, par des symboles & des invitations muettes, qui en annoncent l'immensité.

RECTEURS DE L'HOTEL-DIEU,

Messire Pierre-Antoine Barou du Soleil, Ecuyer, Procureur général honoraire en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue St. Joseph*, préside à la Compagnie & aux Délibérations du Bureau.

M. Jean-François Dupuis, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Tramassac*,

a la direction des affaires & procédures; le soin d'arrêter les comptes des Agents & Huissiers; la direction des rentes nobles, pensions foncieres, rentes constituées, tant à la ville qu'à la campagne; & a une clef des Archives.

M. Antoine Neyrat, Ex-Consul, *rue Neuve*,

a l'intendance générale & le soin des bâtiments, maisons & héritages dudit Hôpital situés en cette Ville, tant du côté de Fourvieres que du côté de St. Nizier, ainsi que des maisons dont le Bureau a seulement la direction; & a une clef des Archives.

M. Jourdan, l'aîné, *quai St. Clair*, Trésorier des deniers,

fait la Recette & Dépense des deniers dudit Hôpital; & a aussi une clef des Archives.

M. Dupont, neveu, *rue Bât-d'Argent.*

a la direction dans l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, de tout ce qui concerne le service des Malades, des Officiers, des Employés, Serviteurs, & des Incurables; le soin des affaires des Enfants Comby, & autres mineurs; & est chargé de pourvoir aux ameublements nécessaires; fait l'achat des toiles, & a l'inspection des lingeries & de la buanderie, conjointement avec MM. Perrin & Coste-Jourdan.

M. Orsel, *place du Concert,*

a l'inspection de la Pharmacie, & de tout ce qui est relatif à ce département, conjointement avec M. Coste-Jourdan & M. Jacquier-Fournel.

M. Perrin, Substitut du Procureur du Bureau, *r. Puits-Gaillot,*

tient le contrôle des entrées de vin, & reçoit les droits sur ceux qui passent debout; a l'inspection de l'Hospice des Passants, & des Maisons situées au fauxbourg de la Guillotiere, conjointement avec MM. Recamier & Chabrier.

M. Coste-Jourdan, écuyer, *rue Pizay,*

a la direction de la Cuisine; fait les achats relatifs à ce département, & ceux des huiles à brûler; & a la direction de la Chirurgie, conjointement avec MM. Dupont & Orsel.

M. Recamier, *place du Concert,*

a la direction du Fief de la Part-Dieu, des Domaines, Fonds & Maisons de la Tête-d'or, & du Domaine & Logis de l'Ange, à la Guillotiere, conjointement avec M. Jacquier-Fournel, & M. Menard.

M. Jacquier-Fournel, Procureur du Bureau, *rue Pizay,*

a la régie de la Boîte, des Chambres basses, & de la teigne; l'inspection sur les grands Livres, les Imprimés, & autres Ecritures relatives aux affaires de l'Hôtel-Dieu.

M. Chabrier, *rue des Feuillants,*

fait l'achat des bleds, le paiement de leur mouture; a la surveillance de tout ce qui concerne la Boulangerie; & la direction des Domaines situés au nord de la Ville, conjointement avec MM. Dupont & Charpin.

M. Charpin, *rue Clermont,*

a soin de la Cave; la direction des Domaines du midi de la Ville, & de la Quarantaine, conjointement avec MM. Jourdan & Peillon.

M. Menard, *rue de la Poulaillerie St. Nizier,*

a le soin de la Sacristie; fait l'achat des étoffes en laine; a l'inspection de la coûture des vêtements, & des Tailleurs, fait l'achat des cendres & des savons: & a la direction des Domaines de Venissieux, Gerbey & Ampuis, conjointement avec MM. Recamier & Orsel.

M. Peillon, fils, *quai St. Antoine,*

fait l'achat des bois & charbons, celui des chandelles, & a l'inspection sur les feux & lumieres de l'Hôtel-Dieu, conjointement avec MM. Perrin & Menard.

DISTRIBUTION des Quartiers pour les informations & réceptions des pauvres Femmes de la Ville, qui viennent faire leurs Couches à l'Hôtel-Dieu; & des pauvres Enfants malades qu'on veut faire recevoir & traiter à l'Hôpital, avant qu'ils aient atteint l'âge de sept ans.

M. Chabrier, *rue des Feuillants,*

a les quartiers de Saint-George & de Bourgneuf, commençant par la porte de Vaise, jusqu'à la porte de Saint-George, & côté de Saint-Just.

M. Charpin, *rue Clermont*,

a le quartier de la grande Rue, composé de toute la paroisse d'Ainai, rue Bourgchanin, la grande rue, jusqu'au Puits-Pelu, toutes les rues tendantes d'icelle, du côté des Jacobins & grande rue Merciere; rue Belle-Cordiere, rue & place Confort, rue St. Dominique, grande & petite rues Mercieres, & tout le Quai, depuis le Pont de bois jusqu'au Pont de pierre.

M. Menard, *rue de la Poulaillerie St. Nizier*,

a le quartier des Cordeliers ou de Bon-Rencontre, prenant sur le quai du Rhône, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'au grand College, toutes les rues étant dans cette longueur, qui aboutissent sur ledit Quai, rue Grôlée, & les rues traversant d'icelle à la grande Rue, & toutes les rues qui aboutissent aux grande & petite rues Mercieres tendantes du côté du Rhône.

M. Peillon, fils, *quai St. Antoine*,

a le quartier de la Côte, commençant par le Pont de pierre, l'ancienne Pêcherie, la place St. Pierre, les Terreaux, & généralement tout le côté de la Saône, jusqu'aux portes d'Alincourt & de la Croix-Rousse, avec le quartier du Griffon, par la place du grand College, jusqu'aux portes de St. Clair & de la Croix-Rousse, prenant dans sa largeur toutes les rues, depuis la place de St. Pierre jusqu'aux susdites Portes, & le quai de Retz.

Officiers,
- M. Prin, Prêtre, Maître Spirituel, *dans la Maison.*
- M. Lefebvre, Contrôl. Econome, *dans la Maison,*
- *Médecins de l'Hôtel-Dieu,*
  - M. Magneval, *place St. Pierre.*
  - M. Brun, *rue Pizay.*
  - M. Gilibert, *rue Ste. Catherine.*
  - M. Bodot, *quai St. Antoine.*
- *Médecins suppléants & survivanc.*
  - M. David, *place Confort.*
  - M. O-Ryan, *place des Terreaux.*
- M. Dallier, Notaire & Secretaire, *rue Clermont.*
- M. Boscary, Procureur, *rue des trois Maries.*
- M. Binot, Avocat au Parlement, Agent, *rue Tramassac, près du petit Versailles.*
- Antoine Crozier, l'un des Freres dudit Hôpital, *Archiv. Teneur de Livres & Ecritures.*
- M. André Dussausoy, Maître-ès Arts, *Chirurgien-Major.*
- M. Reboul, Maître-ès-Arts, *Direct. de la Pharm.*

Frere Joseph Gonin, *Commis aux Livres.*

Frere François Bourdin, } *Commis aux Livres & aux*
Frere Jean-Fleuri Jalabert, } *Ecritures.*

Commissaire en droits Seigneuriaux,

M. Ferrand, anc. Conseil. du Roi, Notaire honor. *à St. Just.*

Huissier, Bonjour, *place de la Baleine.*

☞ Le Bureau s'assemble deux fois par semaine; savoir, tous les Dimanches à neuf heures du matin, & tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL *de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, actuellement vivants.*

MESSIEURS

Claude Rivérieulx, Ecuyer, Seigneur de Chambost, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.* Trésorier, 1732, 1733.

Christophe la Rochette, Avocat, ancien Echevin, Procureur du Roi en la Jurisdiction de la Police, *rue du Bœuf.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Cl. Servan, anc. Echevin, *rue de la Gerbe.* 1750, 1751, 1752. Exconsul, 1772, 1773.

Laurent-Louis Mayeuvre de St. Felix, Ecuyer, *rue neuve de la Charité.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Jean-François Tolozan, Chevalier, Maître des Requêtes, ancien Avocat général honoraire en la Cour des Monnoies, *à Paris.* 1752, 1753.

Ant. Coumarmot, ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Antoine Chirat, ancien Echevin, *place du Plâtre.* 1754, 1755, 1756, 1757. Exconsul en 1776, 1777, 1778, 1779.

Jean Dervieu de Villars, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie du Varey, *rue St. Joseph.* 1755, 1756.

Jerôme Sponton, Gentilhomme Toscan, Agent de S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc de Toscane, *rue des Feuillants.* 1755, 1756, 1757, 1758.

François Valesque, ancien Echevin, *place de Saint Pierre.* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier le 23 Septembre 1759, 1760, 1761. Exconsul, 1769, 1770, 1771.

André Rambaud, anc. Ech. *r. St. Joseph,* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier, 1762, 1763. Exconsul, 1774, 1775.

Antoine Torrent, l'aîné, ancien Echevin, *rue St. Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Fleuri Dian, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Neuve.* 1758, 1759, 1760, 1761.

Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin, *rue S. Jean.* 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764. Exconsul, 1780, 1781, 1782.

Jacques Joliclerc, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat, ancien Echevin, *rue du Bœuf.* 1760, 1761, 1762.

Pierre-Thomas Rambaud, Ecuyer, *rue St. Dominique.* 1760, 1761. Trésorier, 1766, 1767.

Claude Dassac, *rue Buisson.* 1760, 1761, 1762.

Pierre Jordan, *rue Pizay.* 1762, 1763.

Jean-Louis Desroys, Avocat, ancien Echevin, Intendant des

MESSIEURS

Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris*. 1763, 1764, 1765, 1766.

Jean-François Grimod, *quai de Retz*. 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768.

Pierre Portal, *rue de l'Enfant-qui-pisse*. 1764, 1765.

Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *rue du Romarin*. Exconsul, 1765, 1766.

Alexandre Constant, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue du Puits-Gaillot*. 1765, 1766, 1767, 1768.

Louis Chirat, *rue Longue*. 1765, 1766, 1767 & 1768.

Cl. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot*. 1765, 1766, 1767, 1768.

Barthelemi-Léonard Pupil de Myons, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Premier Président en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand*. 1766, 1767, 1768, 1769.

André Barety, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *place de la Boucherie St. Paul*. 1766, 1767. Trésorier, 1768, 1769.

Jean-Marie Myevre, *rue de la Poulaill. de St. Nizier*. 1766, 1767, 1768, 1769.

Antoine Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean*. 1767, 1768.

Pierre Monlong, l'ainé, Ecuyer, ancien Echevin, *place St. Pierre*. Exconsul, 1767, 1768.

Messire Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Président en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue Boissac*. 1770, 1771.

L. Reboul, anc. Echevin, *quai St. Clair*. 1768, 1769, 1770, 1771. Trésorier en 1774 & 1775. Exconsul, 1783, 1784, 1785.

Louis Felissent, *rue Dubois*. 1768, 1769, 1770, 1771.

Pierre-Hélene Souchay, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot*. 1768, 1769, 1770, 1771.

François-Pierre-Susanne Brac, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean*. 1769, 1770, 1771, 1772.

Antoine Dian, *rue Buisson*. 1769, 1770, 1771, 1772.

Claude Petrot, *rue Lafont*. 1768, 1769. Trésorier, 1770, 1771, 1772, 1773.

Antoine Rocoffort, *rue Dubois*. 1770, 1771, 1772, 1773.

François Tournachon, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, député du Commerce de Lyon, *à Paris*. 1770, 1771, 1772, 1773.

Gatien-François Falsan, *rue de la Grenette*. 1772, 1773.

MESSIEURS

Etienne Dugas, Chevalier, Seigneur de Thurin, Quinsonas, Savonost, la Tour-du-Champ, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée, Président au Présidial, & ancien Président en la Cour des Monnoies, *rue St. Joseph.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Pierre Maupetit, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *rue du Puits-Gaillot.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Matthieu Henry, l'ainé, *quai des Célestins.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Marc-Antoine Myevre, *r. des Forces.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Franç. Chol Declercy, anc. Echev. Avoc. en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Bombarde.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Louis Mongez, *pl. des Cordeliers.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Jean-Joseph Alleon, *rue St. Dominique.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Joseph-Michel Dian, *rue Neuve.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Claude Prat, *quai de Retz.* 1774, 1775, 1776, 1777.

Jean-Pierre Granier, *rue Pizay*, 1774, 1775, 1776, 1777, & 1778.

Jean Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

Louis Fayolle, *rue de l'Arbre-sec.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

Leonard Chaland, *rue Bât-d'argent*, Trésorier en 1776, 1777 & 1778.

Claude-Benoît Marduel, *rue de la Grenette.* 1776 & 1777.

Jean-Baptiste Chabert, *rue Plat-d'argent.* 1777, 1778, 1779.

Jean-Baptiste Harent, *place de la Comédie.* 1777 & 1778.

Jean-Marie Sain-Costart, *rue Sainte Catherine.* 1778, 1779.

Nicolas Bubaton, *quai de Retz.* 1778.

Philippe Choignard, ancien Echevin, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St.-Jean.* 1777, 1778, 1779, 1780.

Joseph Fulchiron, Ecuyer, *r. Mulet.* 1777, 1778, 1779, 1780.

Louis Gallien, *place des Terreaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.

Jean-Franç. Berlié, *aux Brotteaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.

Paul Maurier, *rue Tupin.* 1779, 1780, 1781 & 1782.

Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *rue Puits-Gaillot.* 1779, 1780, 1781, 1782.

Jean-Marie Rousset, Ecuyer, Conseiller & Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, *rue Puits-Gaillot.* 1780, 1781 & 1782.

Jean-Marie Degraix, *rue Ste. Catherine*, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783. Trésorier en 1785 & 1786.

MESSIEURS

Etienne Granier, *rue St. Dominique*. 1780. Trésorier en 1781, 1782, 1783 & 1784.

Benigne Burtin de Vaurion, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Chamelet, & Terres en dépendantes, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *quai Monsieur*. 1781, 1782, 1783 & 1784.

Charles-Joseph Jacob, *rue Lafont*. 1781, 1782, 1783 & 1784.

Etienne Vachon, *quai St. Clair*. 1780, 1781.

Claude-François Dubost, *rue Grenette*. 1781, 1782.

Claude Munet, *rue des Marronniers*, 1782, 1783.

Claude Felissent, cadet, *place du Concert*, 1782, 1783.

Ignace Tournachon, *place St. Nizier*, 1782, 1783.

Dominique Vionnet, *rue Lafont*, 1782, 1783.

Messire Jacques-Claude Rambaud de la Vernouse, Ecuyer, Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue St. Joseph*. 1783, 1784, 1785, 1786.

Balthazard Charpine, *place des Carmes*. 1783, 1784, 1785, 1786.

Jean-Baptiste Faye, *rue Basse-Grenette*. 1783, 1784, 1785, 1786.

Pierre-Louis Goudard, *quai de Retz*. 1783, 1784, 1785, 1786.

Matthieu Nantas, *rue Bât-d'argent*. 1784 & 1785.

Pierre Campredon, *quai de Retz*. 1784 & 1785.

Jean-Jacques de Lucenay, *place St. Côme*. 1784 & 1785.

FONDATION pour le Quartier de rue Neuve.

M. GIRON, Capitaine du quartier de rue Neuve, fit par son Testament, du dix-huit Juillet 1695, une Fondation pour soulager des Pauvres honteux, & pour marier de pauvres Filles de son quartier. Les fonds destinés à ces bonnes œuvres sont entre les mains de MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu. La somme de 200 liv. doit être employée, tous les trois ans, à la dot d'une pauvre fille. On en fait tirer trois, & le Fondateur a voulu qu'on donnât 6 liv. à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces Tirages doivent se faire chez le Capitaine du quartier de la rue Neuve. Les titres de cette Fondation sont entre ses mains.

HOPITAL GÉNÉRAL

De la Charité, Aumône générale & Enfants trouvés de Lyon.

CET établissement qui *a servi de modele aux autres Hôpitaux du Royaume, même à l'Hôpital général de Paris* *, doit son origine à un de ces événements qui n'affligent que trop souvent l'humanité.

EN 1531, une famine affreuse désola toute la France: les pauvres habitants des provinces voisines se réfugierent à Lyon au nombre de douze mille, & y augmenterent la misere. L'humanité & la bienfaisance des principaux Citoyens les détermina à se réunir pour soulager les indigents. Ils s'associerent au nombre de cinquante, firent des quêtes, diviserent la ville en cinq quartiers, & y établirent des distributions de pain & d'aumônes, qu'ils continuerent jusqu'au moment où la nouvelle récolte ramena l'abondance & la tranquillité. C'étoit le temps où s'établissoient à Lyon ces Manufactures de soie qui ont donné tant de réputation & d'étendue à son commerce, mais qui y amenent trop fréquemment la misere, lorsque les deuils publics, ou d'autres circonstances occasionnent des cessations de travail.

Il resta entre les mains du Trésorier de l'association une somme de 396 liv. 2 sous 7 den. & c'est sur une base aussi étroite que furent posés les fondements de cet Hôpital qui devint ensuite si célebre. La protection de nos Rois, les privileges qu'ils lui ont accordés, l'appui & les bienfaits des Gouverneurs, les libéralités des Archevêques, du Chapitre des Comtes de Lyon, des principaux Corps de la Ville, & d'un grand nombre de Citoyens, le zele constant & généreux des Administrateurs, suite naturelle du régime de cette Administration & du caractere charitable des Lyonnois, ont fait le reste.

Le Bureau de l'Hôpital de la Charité est formé par dix-huit Recteurs, dont le service est au moins de deux années, & qui se choisissent eux-mêmes leurs successeurs: il est présidé par le Recteur Comte de Lyon.

L'œuvre des Enfants-Trouvés, délaissés & orphelins, au dessous de sept ans, qui étoient auparavant portés à l'Hôtel-Dieu, fut réunie & transférée, le premier Octobre 1783, à l'Hôpital de la Charité, par Arrêt du Conseil du 9 Septembre de la même année, en sorte que l'Hôpital général

* Lettres Patentes du mois de Septembre 1729.

de la Charité exerce aujourd'hui neuf objets principaux de bienfaisance publique.

1°. La Distribution du pain aux familles vraiment pauvres des différents quartiers de la Ville.

2°. La distribution de la soupe & du linge aux prisonniers.

3°. L'aumône secrete à d'honnêtes familles dans l'indigence.

4°. La Dotation annuelle de 33 filles de pauvres citoyens, & de toutes les filles adoptives de la Maison qui sont demandées en mariage avant leur majorité.

5°. L'entretien, le logement & la nourriture d'un nombre de vieillards des deux sexes, pauvres & honnêtes, ayant eu dix ans de domicile actuel dans la Ville, lesquels étant parvenus à l'âge requis, ne trouvent plus de ressources dans leurs fortunes, leur travail, & leurs familles. Le nombre des places pour ces pauvres Vieillards y est fixé à 142 pour les femmes, & à 100 pour les hommes.

6°. L'Hôpital des Enfants trouvés des deux sexes, & l'hospice des filles enceintes.

7°. Les Enfants délaissés ou abandonnés par leurs peres & meres, avant l'âge de douze ans accomplis. L'Administration ne les reçoit que sur la présentation des voisins, les certificats des Officiers de quartier, & après les informations nécessaires.

8°. Les Enfants orphelins que le Bureau adopte avant l'âge de quatorze ans accomplis, avec les formalités requises, & sur lesquels dès-lors, conformément aux Lettres Patentes de 1729, il acquiert jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, tous les droits de la puissance paternelle, les Administrateurs leur tenant vraiment lieu de peres.

9°. Les Infirmes des deux sexes de tout âge, provenant des Enfants trouvés, délaissés & orphelins; le nombre de ceux qui peuvent être gardés dans la maison est fixé à 208, choisis parmi les plus infirmes; les autres sont mis en pension par l'Administration, soit à la ville, soit à la campagne.

L'Administration s'est déterminée à placer, autant qu'il lui est possible, à la campagne, les enfants des deux sexes; ces infortunés y jouissent d'une meilleure santé, ils y deviennent des laboureurs utiles, & augmentent ainsi la population des campagnes, sans cesse diminuée par les besoins de l'état Militaire, & par ceux des Manufactures. Ils y sont nourris, élevés & entretenus aux frais de l'Hôpital de la Charité.

Voici le dénombrement des individus qui ont été à la charge de l'Hôpital pendant l'année 1786, non compris les distributions considérables de pain & d'aumônes dans la Ville &

aux prisons ; l'Administration est convaincue qu'en présentant ce tableau intéressant à la bienfaisance de ses Concitoyens, elle obtiendra la continuation des secours qu'ils ont dans tous les temps versés sur cet Hôpital. Le nombre des enfans nés ou reçus à l'Hôpital dans le courant de l'année 1786, a été de 1672, ce qui a porté le nombre des enfants au dessous de sept ans à 5650 ; celui des enfants au dessus dudit âge, placés soit à la Campagne, soit à la Ville, à 3157; & celui des infirmes, enfants & vieillards dans la maison, à 641 : total des pauvres à la charge de l'Hôpital en 1786, neuf mille quatre cents quarante-huit.

RECTEURS DE LA CHARITE'.

MESSIRE Guillaume Dupac de Bellegarde, Comte de Lyon, Abbé de Montolieu, Prévôt de Fourvieres en l'Eglise de Lyon, Vic. gén. du Diocese de Carcassonne, *pl. St. Jean*, préside le Bureau. Il a la direction des Ecclésiastiques, & du Spirituel de la Maison, avec l'inspection sur les Fondations.

Messire Simon Vial, Trés. de France, l'un des Présidents du Bureau des Fin. de la Génér. de Lyon, *rue St. Dominique*, est chargé de veiller à la conservation des droits accordés à cet Hôpital par Sa Majesté, de solliciter pour accélérer la décision des affaires contentieuses, & de tenir la main à l'exécution des jugements qui interviennent, conjointement avec le Recteur-Avocat. Il a aussi la direction de l'intérieur de l'Hôpital, avec MM. Michel & Regnault.

Noble Marc-Ant. Bertholon, Conf. de ville, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, *au pied du Chemin neuf*, a la direction des affaires contentieuses de cet Hôpital, & des adoptions ; l'inspection de tout ce qu'on fait imprimer ; le soin d'arrêter les états des Agents, des Huissiers & de l'Imprimeur ; la direction de la rente noble dépendante de la Seigneurie du Perron.

Noble Léonard Gay, ancien Echevin, *rue Sala*, a l'intendance générale & le soin des bâtiments de cet Hôpital & des maisons en Ville, soit celles dudit Hôpital, soit celles des adoptifs ; & la distribution des Aumônes secretes.

M. Jean-Gaspard Myevre, Conseiller de Ville, Trésorier des deniers de cet Hôpital, *rue des Bouquetiers*, reçoit toutes les sommes dues à l'Hôpital à quelque titre que ce soit ; paie tous les jours non fériés ; rembourse les sommes déposées dans l'Hôpital pour des Mineurs, aussi-tôt qu'ils deviennent Majeurs, qu'ils s'établissent, & qu'il peut valablement se libérer. (*)

M. Joseph-Toussaint Longue, *place de la Comédie*, est adjoint à tous les départements, a la direction des Communautés des Vieux & des Vieilles, & les adoptions du côté de St. Nizier.

M. Jean-François Michel, Ecuyer, *rue Boissac*, est adjoint à tous les départements, a la direction de la Crêche pour les Enfants trouvés, & l'inspection sur la fourniture des souliers. Il a aussi la direction de l'intérieur de l'Hôpital avec MM. Vial & Regnault, & en particulier celle des Suisses, Portiers & Portieres.

M. François Bousquet, *place de l'Herberie*, a l'inspection sur la fourniture des Draperies, Bas & Bonnets ; sur la Taillerie, l'habillement des Pauvres & des enfants de l'Hôpital.

(*) La caisse de la trésorerie se tient dans la maison de l'Hôpital de la Charité.

M. Alexandre Faure, *quai de Retz*,
a la direction des Filles adoptives appellées *Filles de Ste. Catherine*, & celle de la Communauté des Filles délaissées ou exposées, appellées *Filles de Ste. Thérese.*

M. François Buisson, *rue Buisson*,
a la direction de l'hospice des filles enceintes, & de la salle d'accouchements, & l'inspection sur la recherche des cas fortuits.

M. Jacques Bouvard, Procureur du Bureau, *rue St. Pierre*,
a l'inspection sur les Ecritures & la tenue des Livres, sur l'achat du bois à brûler & des charbons, sur la fourniture de la viande, sur la cuisine & l'achat des denrées.

M. Alexis-Maximilien Dumond, *rue Puits-Gaillot*,
a la direction du Bureau des enfants-trouvés, & du Bureau des enfants placés à la campagne; l'inspection sur le paiement des gages & gratifications des nourrices & paysans, & sur la livraison des hardes pour les enfants à la campagne, est chargé de faire aux époques fixées le dénombrement de tous les individus à la charge de cet Hôpital.

M. Pierre-Marie Arnaud-Tison, *place St. Nizier*,
a l'inspection sur la fourniture du Linge, sur l'achat des Toiles, des Savons, Amidons & Cendres; sur les Greniers à linge, sur la Buanderie & le Bâteau à laver. Il est chargé des adoptions du côté de Fourvieres.

M. Jean Baptiste Gauget de St. André, *rue Clermont*,
a l'inspection sur la Pharmacie & la Chirurgie, & sur les Infirmeries; sur la fourniture & entretien des médicaments, des meubles & ustensiles de la Maison; la direction de la Terre du Perron, du Domaine de Sellette, du Domaine de l'hoirie Bouillon, situé au fauxbourg de la Croix-Rousse, des Maisons & Fonds situés au fauxbourg de la Guillotiere, appartenants à cet Hôpital, & la distribution du pain à St. George.

M. Claude-François Van-Risamburgh, *rue Ste. Catherine*,
a l'inspection & régie des Moulins à soie & à fleuret; les devidages; les adoptions du côté de St. Nizier, & la distribution du pain à Ste. Catherine.

M. Pierre Arlès, *place Neuve des Carmes*,
a la direction des Enfants adoptifs, appellés *Enfants de la Chanal*, celle de la communauté des garçons exposés & délaissés; la régie du Domaine des Enfants Décholle, & le soin desdits Enfants; la direction de la Sacristie & des Tentures pour les enterrements; les adoptions du côté de Fourvieres, & la distribution du pain à la Chanal.

M. Gabriel Regnault, *rue Merciere*,
a l'inspection sur la fourniture des vins & sur les caves, la direction du contrôle des droits d'entrée de Vins dus à cet Hôpital, & de ceux dus en passe-debout; la direction de l'intérieur de l'Hôpital avec MM. Vial & Michel, les adoptions du côté de St. Nizier, & la distribution du pain à la Charité.

M. Jean-Gaspard-Alexandre Bergasse, Substitut du Procureur du Bureau, *quai du Pont St. Clair*,
a l'inspection sur la fourniture des Bleds & sur les Greniers, sur la Boulangerie& la Mouture; il a la distribution du pain à St. Bonnaventure.

OFFICIERS, Messieurs

Neyron, Prêtre, Econome

Bugnet, Prêtre, premier Aumônier,

Teissier, Prêtre, Aumônier de l'hospice des filles enceintes.

Teissier, Prêtre, Sacristin, & Aumônier des garçons adoptifs.

Brac

Brac, Médecin, *place de la Douane.*
Del'horme, Subdélég. & Not. Secr. du Bureau, *r. de Belle-Cour.*
Morel, Procureur, *place du Change.*
Dupré, Archiviste & Agent, *rue St. Jean.*
Dupleſſis pere, Teneur des Livres, *quai Monſieur.*
Dupleſſis fils, Adjoint en concurrence & ſurvivance, *rue Belle-Cordiere.*
Chenavier, Caiſſier de la Tréſorerie.
Laurent, Gradué, Chirurgien-Major.
M. D'Audignac, Directeur général des Aides & Octrois, faiſant gratuitement la régie des droits des Pauvres dudit Hôpital, *place de Louis-le-Grand.*
M. Mermier, Receveur général des Aides & Octrois, faiſant gratuitement la recette des droits des Pauvres dudit Hôpital.
M. de la Buiſſiere, Avocat en Parlement, *rue des Vieux Auguſtins à Paris*; eſt chargé des affaires de l'Hôpital.
Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, M. Ferrand, Conſeiller du Roi, Notaire honoraire, *à Saint-Juſt.*
Huiſſier, Bonjour, *place de la Baleine.*
Commis à la recherche des cas fortuits, Giron, *rue Mulet.*

Le Bureau s'aſſemble,

Depuis la fête de Tous les Saints juſqu'à Pâque, les Dimanches & les Mercredis, à trois heures après midi.
Depuis Pâque juſqu'au Dimanche qui ſuit la Nativité de la Sainte Vierge, les Dimanches à huit heures du matin, & les Mercredis à trois heures après midi.
Depuis le Dimanche qui ſuit la Nativité de la Sainte Vierge, juſqu'à la Fête de Tous les Saints, le Bureau ne s'aſſemble que tous les Mercredis à trois heures après midi.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GÉNÉRAL de la Charité, Aumône générale & Enfants-trouvés de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

1739. Franç. Deſchamps, Avocat, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *quai de la Baleine.* Continué en 1741 & 1742.

MESSIEURS

1741. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Chamarier de l'Egl. Comte de Lyon, actuellement Evêque d'Evreux.

1742. François Claviere, l'aîné, ancien Echevin; Trésorier en 1749 & 1750; Exconsul en 1758 & 1759, *derriere la Comédie.*

1745. Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *r. Romarin.* Continué en 1747 & 1748.

1750. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean.* Continué en 1752, 1753 & 1754.

1750. Alexandre Faure, *q. de Retz.* Continué en 1752 & 1753.

1751. Pierre Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *place Saint Pierre.* Continué en 1753 & 1754; Trésorier en 1755 & 1756.

1752. Louis Charlet, *rue Tupin.*

1754. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chambost, ancien Echevin, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.* Continué en 1756 & 1757.

1754. Jean-Joach. Reynaud, ancien Echevin, *rue Dauphine.* Continué en 1756. Trés. en 1757 & 1758.

1754. Jean-Antoine Roux, ancien Echevin, *rue du Griffon.*

1754. Jean-François Claviere, ancien Echevin; Trésorier en 1765 & 1766, *rue Sainte Catherine.*

1754. Joseph-Marie Rousset, Avocat, ancien Echevin, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie*, Exconsul en 1775 & 1776.

1755. Claude-Joseph Chazette, Secretaire du Roi, *rue Pizay.*

1755. Jean-Baptiste Lacour, ancien Echevin; Trésorier en 1761 & 1762; Exconsul en 1768 & 1769, *place des Cordeliers.*

1756. Jean Terrasson, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Royale.* Continué en 1758 & 1759.

1757. Philippe-Emmanuel Monlong, Ecuyer, *place des Terreaux.* Continué en 1759.

1757. Antoine Reveronni, l'aîné, Chevalier, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Antoine-Henri Jordan, l'aîné, ancien Echevin, *rue Lafont.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Jean-Matthieu Chancey, ancien Echevin, *rue Lafont.* Continué en 1759 & 1760. Exconsul en 1779 & 1780.

1760. Pierre Henri Agniel, Seigneur de Chenelette, Chevalier, Président Trésor. de France au Bureau des Finances, *sur les Remparts.* Continué en 1762 & 1763.

1760. Claude Pitrat.

MESSIEURS

1760. Pierre la Sauſſe, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, près de la Chancellerie du Parlement de Pau, *rue Baſſe-Ville.* Continué en 1762 & 1763.

1761. Charles-Antoine-Gabriel d'Oſmond, Chantre de l'Egliſe, Comte de Lyon, Evêque de Cominges.

1761. Matthieu Raſt, ancien Echevin, *rue Tupin.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Benoît Coſte, ancien Echevin, *rue Ste. Marie des Terr.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Louis Rambaud, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, en la Chancellerie, près l'anc. Cour des Monnoies, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Antoine Fabre, *à Paris.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Jean-Henri Benoît, ancien Echevin, *rue Puits-Gaillot.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Dominique Vouty, Ecuyer, *place des Terreaux.*

1761. André Bertholet, *Montée de S. Barthelemi.* Continué en 1763 & 1764.

1762. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, & Secret. de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.* Contin. en 1764.

1762. Léonard Roux, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies, *rue Royale.*

1762. Joſeph Vial, ancien Echevin, *rue Tramaſſac.* Continué en 1764 & 1765. Exconſul en 1783 & 1784.

1762. François Jaccoud, *rue Lafont.* Continué en 1764 & 1765.

1763. Jacques de St. Aulbin de Saligny, Comte de Lyon, Prieur d'Aumont, grand Sacriſtin, *à l'Hôtel de la Sacriſtie.*

1763. Louis Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands, *quai St. Clair.* Continué en 1765 & 1766.

1763. François Rocoffort, Echevin, *rue des quatre Chapeaux.* Continué en 1765 & 1766.

1764. Etienne Grangier, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, Garde des Sceaux en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies, *place des Carmes.* Continué en 1766 & 1767.

1764. Jacques-Joſeph Reveronni, Chevalier, *rue Sainte Catherine.*

1764. Benoît Ganin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur ordinaire des Guerres, *rue Deſirée.* Continué en 1766 & 1767.

MESSIEURS

1765. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue Tramassac.*

1765. André Lagier, *quai de St. Vincent.*

1765. Claude Arnaud-Tison, *pl. de la Fromagerie.* Continué en 1767 & 1768.

1765. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemont, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rousse, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, anc. Echev. *rue S. Dominique.* Cont. en 1767 & 1768. Trés. en 1769 & 1770.

1765. Jacques-François Vauberet-Jacquier, Echevin, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768.

1766. Antoine Terrasse, *quai d'Artois.*

1766. Antoine Neyrat, ancien Echevin, *rue Neuve.* Continué en 1768 & 1769.

1767. Claude Charcot, l'ainé, Ecuyer, *pl. de Louis-le-Grand.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Claude-François Fayolle, l'ainé, Echevin, *place du Plâtre.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Antoine Servant, l'ainé, Ecuyer, *place de la Comédie.* Continué en 1769 & 1770.

1768. Gilles Gaudin, *rue Romarin.* Cont. en 1770 & 1771.

1768. Jean-Antoine le Pescheux, *rue de la Cage.* Continué en 1770 & 1771.

1768. Jacques Imbert, Conseiller de Ville, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1770 & 1771.

1769. P. Vernier, *rue de la Monnoie.*

1769. Charles-Louis Giraud, le cadet, Conseiller de Ville, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1771, 1772 & 1773.

1769. Jean-Baptiste Reynard, *rue Dubois.*

1769. Anne-Nicolas Mermier, Ecuyer, Recev. gén. des Aides & Octrois de la Ville, *place de Lous-le-Grand.*

1770. Matthieu Dufay, *Port du Temple.*

1770. Etienne Parent, *à Tournus.* Continué en 1772 & 1773.

1771. Louis Richard, *rue Royale.* Continué en 1773.

1771. J. B. Denoyer, *rue Desirée.* Continué en 1773 & 1774.

1771. Clément Carié, *rue Mulet.* Continué en 1773 & 1774.

1771. Léonard Gay, ancien Echevin, *quai Monsieur.* Continué en 1773. Exconsul en 1787 & 1788.

1771. François Muguet, ancien Ech. *pl. St.-Pierre.* Trés. en 1773 & 1774. Exconsul en 1781 & 1782.

1771. Anne-Christophe Mallebay, *rue St. Dominique.* Continué en 1773 & 1774.

1771. Leonard Chaland, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1773 & 1774.

MESSIEURS

1772. Jean-Ant. de Castellas, Vic. gén. de l'Evêché de Cominges, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon, *place St. Jean.*

1772. Gaspard Maupetit, *rue Sainte Catherine.*

1772. François Pachot, *rue du Puits-Gaillot.* Continué en 1774 & 1775.

1772. Jean-Jacques Tempier, *rue St. Marcel.*

1772. Léon-Joseph Antony, *quai S. Antoine.* Continué en 1774 & 1775.

1773. Pierre-Nicolas Carron, *à Paris.*

1774. Louis-François de Poix de Marècreux, Vicaire général de l'Evêché de Saintes, Archidiacre de l'Eglise, Comte de Lyon, *à la Manécanterie.*

1774. Joseph Louis, l'ainé, *rue de la Gerbe.*

1774. Zacharie Pavy, *rue de la vieille Monnoie.* Continué en 1776 & 1777.

1774. Jean-Gabriel Seranne, *place de la Charité.* Continué en 1776 & 1777.

1774. Gaspard Fontaine, Ecuyer, *quai de Retz.* Continué en 1776 & 1777.

1775. Jean-Armand Durand, anc. Echev. Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *près de l'Archevêché.*

1775. Claude-François Fournel, *rue du Puits-gaillot.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1775. Claude-Ant. Riverieulx, fils, Ecuyer, *r. Sala.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1775. Claude-Aimé Vincent, Ecuyer, *place de la Charité.*

1775. Jacques-Marie Muguet, ancien Echevin, *place de la Comédie.* Trésorier en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet. Exconsul en 1785 & 1786.

1775. P. Jacquier, *rue Ste. Cather.* Continué en 1777 & 1778.

1776. Joseph Steinman, Conseiller de Ville, *rue Dauphine.* Continué en 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1776. Jacques Roibon, *rue des trois Carreaux.* Continué en 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1776. Benoît de Gerando, Ecuyer, *derriere le Concert.* Continué en 1778.

1776. Jean-François Gillet, Ecuyer, *rue Porte-froc.*

1777. Jean-Ant. Tavernier, anc. Echevin, Avoc. en Parl. & aux Cours de Lyon, *à l'Archidiaconé, place St. Pierre-le-Vieux.* Continué en 1779 & 1780

1778. Fleuri Chalon l'ainé, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *place Neuve des Carmes.* Continué en 1780.

MESSIEURS

1778. François Valleton du Castelet, *rue Bourg-neuf, vis-à-vis le Grenier à Sel.* Continué en 1780.

1778. Pierre Jubié, *grande rue des Feuillants.* Continué en 1780 jusqu'au 12 Juillet.

1778. Cl.-Franç. Maurice l'ainé, *r. Lafont.* Cont. en 1780.

1778. Antoine Greppo, l'ainé, *quai St. Vincent.* Continué en 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1778. J. B. Daudé, Chev. *r. de Belle-Cour.* Cont. en 1780.

1779. Messire Louis de Clugny, Grand-Custode de l'Eglise, Comte de Lyon, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, *rue des Etroits, Hôtel de la Custoderie.* Continué en 1781.

1779. Jean Rast, fils ainé, Ecuyer, *rue Tupin.*

1779. Jean Benoît, cadet, *place de la Comédie.* Continué en 1781 & 1782.

1779. J. P. Suchet, *rue Clermont.* Continué en 1781 & 1782.

1779. J. B. Levasseur, *quai de Retz.* Cont. en 1781 & 1782.

1780. M. Louis-Joseph Baroud, anc. Echevin, *rue St. Domin.* Trésorier des deniers, partie de l'année 1781, & en 1782, 1783 & 1784.

1780. Claude Amédée Favre, *place de la Charité.* Continué en 1782 & 1783.

1780. Jean Rostaing, *place des Carmes.* Continué en 1782.

1780. Michel Magnieunin, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1782.

1780. Antoine Piron, fils ainé, Ecuyer, *rue Neuve.* Continué en 1782 & 1783.

1780. Laurent Perret, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *rue Royale.* Continué en 1782.

1781. Noble J. B. Ravier, Echevin, avocat en parl. & aux cours de Lyon, *rue Tramassac.* Continué en 1783 & 1784.

1781. Pierre Teisserenc, *rue Dubois.*

1781. Jean-Martin Louis, *rue Basse-ville.* continué en 1783.

1781. Jean Pilat l'ainé, *montée de la Glaciere.* Continué en 1783 & 1784.

1783. Denis-Augustin Lucy, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1785.

1783. André Mongez, *pl. des Cordeliers.* Continué en 1785.

1783. Jean-Jacques Roche, *vis-à-vis St. Côme.* Continué en 1785 & 1786.

1783. Jean-André Perisse Duluc, *grande rue Merciere.* Cont. en 1785 & 1786.

MESSIEURS

1783. Thomas Malechard, *rue Pizay*. Continué en 1785.
1783. Jerôme Maisonneuve, *rue St. Joseph*. Continué en 1785 & 1786.
1783. Pierre Landar, *rue Royale*. Continué en 1785 & 1786.
1783. Paul-Ant. Faure, *rue Buisson*. Cont. en 1785 & 1786.
1784. Messire Henri de Cordon, Précenteur de l'Eglise, Comte de Lyon, abbé de Fontmorigny, vic. gén. de l'arch. d'Embrun *pl. St. Jean*. Cont. en 1786.
1784. Jean-Claude Legoux, *port de la Feuillée*.
1785. Claude-André Roux, fils ainé, Ecuyer, *rue Royale*.

FONDATION MAZARD.

M. Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735, une distribution annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150 livres, à trente-trois pauvres Filles.

9 Dans la Paroisse de Saint Nizier, parmi lesquelles on doit en prendre quatre dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.
4 Dans la Paroisse de S. Pierre & de S. Saturnin.
2 Dans la Paroisse de Notre-Dame de la Platiere.
3 Dans la Paroisse de S. Vincent.
3 Dans la Paroisse d'Ainai.
2 Dans la Paroisse de S. George.
3 Dans les Paroisses de S. Just & de Fourvieres.
3 Dans les Paroisses de Ste. Croix & de S. Pierre-le-Vieux.
3 Dans la Paroisse de S. Paul.
1 Dans la Paroisse de Talluyers en Lyonnois. (*en tout* 33.)

MM. les Recteurs & Administrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent les choisir dans le nombre de celles qui sont présentées par MM. les Curés de la Ville, & MM. les Fabriciens & Marguilliers des Paroisses.

INSTITUT DE BIENFAISANCE

POUR LES MERES-NOURRICES.

DANS une ville où la charité & la bienfaisance ont multiplié les établissements utiles, on a cru qu'il restoit encore quelque chose à faire en faveur du premier âge de la vie. Une lettre insérée dans le Journal de Paris du 15 août 1784, sur la nécessité & les moyens d'encourager l'allaitement maternel, a donné la premiere idée de cet établissement. Des citoyens zélés se sont réunis, vers la fin de la même année, sous les auspices de Monseigneur l'Archevêque, qui a offert son palais pour le lieu de leurs assemblées. Ses lumieres & ses secours ont applani les obstacles. A son exemple plusieurs corps de la ville, & les principaux citoyens ont formé une souscription patriotique. MM. les officiers de la garde bourgeoise ne se sont pas contentés d'offrir une contribution considérable, ils se sont empressés d'établir dans chaque quartier des bureaux particuliers dont les soins & la vigilance ont assuré le succès de cette œuvre naissante. Dès la premiere année, non seulement on a donné neuf livres par mois à plus de cent douze meres-nourrices, mais on a mis quelques fonds en réserve pour les années suivantes. En 1786, le roi a bien voulu accorder à cet établissement des lettres patentes enrégistrées au parlement le 25 juillet dernier. On espere que la générosité des citoyens achevera de donner une consistance solide à cet Institut conforme au vœu de la nature, & qui favorise à la fois la population & les mœurs, le bien-être des enfants & la santé de leurs meres. Son utilité déja éprouvée & reconnue se fera mieux sentir de jour en jour, & il est honorable pour notre ville d'avoir été la premiere à en donner l'exemple.

PROTECTEUR ET PRÉSIDENT PERPÉTUEL,

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE.

ADMINISTRATRICES.

Madame Terray, Intendante, *Hôtel de l'Intendance.*

Mad. Dareste de Saconay, *rue des deux Maisons.*

Mad. la présidente de Vertrieux, *place St. Michel.*

ADMINISTRATEURS,

M. Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands, Commandant, *quai St. Clair.*

M. Catalan de la Sarra, Lieutenant Général de la Sénéch. *place de la Charité.*

M. Faure de Montaland, Lieutenant Général Criminel, *quai de la Baleine.*

M. Barou du Soleil, Procureur du Roi, *rue St. Joseph.*

M. Basset, Lieutenant Général de Police, *rue St. Dominique.*

M. Chapet,

M. Chappet, TRÉSORIER, *place de Louis-le-Grand, au coin de la place Léviste.*
M. Tabareau, SECRETAIRE, *à l'Hôtel des Postes, rue S. Domin.*
M. Colomb, Chirurgien-Gradué, de l'Académie de Lyon, *vis-à-vis de l'Archevêché.*
M. de Saint-Légier, *place de Louis-le-Grand.*
M. Mathon de la Cour, de l'Académie de Lyon, *r. St. Joseph.*
M. le Comte de Saconay, *place de Louis-le-Grand.*

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES,

CHARGÉS D'UN DÉPARTEMENT.

QUARTIERS.	
1. *Place Confort.*	M. Vial, Tésorier de France, *rue St. Dominique.* Mad. Vauberet, *rue St. Dominique.*
2. *Le Change.*	M. Chaix, capitaine-colonel de la milice bourgeoise, *rue Clermont.* Mad. Rouher, *derriere la loge du Ch.*
3. *Le Griffon.*	M. Goudard le cadet, *quai de Retz.* Mad. Regny, *rue du Puits-Gaillot.*
4. *Rue Thomassin.*	M. Couderc, *rue Lafont.* Mad. . . . . .
5. *Rue Belle-Cordiere.*	M. De Nervo, *hôtel de la Monnoie.* Mad. . . . . .
6. *La Juiverie.*	M. Deschamps, fils, avocat, de l'acad. de Lyon, *quai de la Baleine.* Mad. Rieussec, *hôtel de l'Archidiaconé.*
7. *St. George.*	M. le chevalier de Bory, de l'acad. de Lyon, *rue Ste. Hélene.* Mad. Commarmond, *pl. de la Char.*
8. *Rue Neuve.*	M. Dian le cadet, *rue Neuve.* Mad. . . . . .
9. *La Croisette.*	M. Mongez pere, *pl. des Cordeliers.* Mad. Bonnevau, *r. du Palais-Grillet.*
10. *St. Vincent.*	M. Lagier, *quai St. Vincent.* Mad. . . . . .
11. *La Grand'-Côte.*	M. Guillard l'aîné, *quai de Retz.* Mad. . . . . .
12. *Port St. Paul.*	M. Biclet, trésorier de France, *port St. Clair.* Mad. Mermier, *pl. de Louis-le-Gr.*
13. *Bon-Rencontre.*	M. Myevre, *rue des Bouquetiers.* Mad. . . . . .

14. *Place Neuve.*	M Bostary, *quai de la Baleine.* Mad. Felissent-Orsel, *pl. du Concert.*
15. *Rue Buisson.*	M. Dupré, *place du Concert.* Mad. . . . . .
16. *Port du Temple.*	M. Goyrand, *quai Monsieur.* Mad. Rosset, *rue Merciere.*
17. *St. Jean.*	M. Brenot, notaire, *rue Tramassac.* Mad. . . . . .
18. *La Pêcherie.*	M. Jaccoud, *rue Lafont.* Mad. de Boissieux, *près l'Intendance.*
19. *Place St. Pierre.*	M. Borel, secretaire du Roi, *place des Terreaux.* Mad. . . . . .
20. *Rue Tupin.*	M. Rast de Maupas D. M., de l'acad. de Lyon, *place des Cordeliers.* Mad. . . . . .
21. *Rue de l'Hôpital.*	M. Neyrat, ancien échevin, *r. Neuve.* Mad. Durand, *gran. r. de l'Hôpital.*
22. *Le Gourguillon.*	M. de Chazelle, *place Louis-le-Gr.* Mad. Richoud, *pl des Terreaux.*
23. *pl. Louis-le-Grand.*	M. de Savy, ancien avocat général, DIRECTEUR, *place St. Michel.* Mad. Journel, *rue Boissac.*
24. *Le Plâtre.*	M. Finguerlin, *rue Bât-d'argent.* Mad. Scherer-Hogguer, *r. Bât d'arg.*
25. *Les Terreaux.*	M. Imbert-Colomès, *rue Sainte-Catherine.* Mad. . . . . .
26. *Pierre-Scize.*	M. le Camus, de l'académie de Lyon, *rue du Grenier-à-sel.* Mad. de Brie, *pl. de Louis-le-Grand.*
27. *Le Plat-d'argent.*	M. Fulchiron, *rue Sirene.* Mad. . . . .
28. *St. Nizier.*	M. Bertholon, avocat, *au pied du Chemin-neuf.* Mad. de Riverieux, *même maison.*

COMMUNAUTÉ DES NOUVELLES CATHOLIQUES, ou *Séminaire de la Propagation de la Foi.*

CEtte Maison doit son établissement au zele & à la piété de Mgr. Camille de Neuville, Archevêque Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calvinistes ou Protestants domiciliés & établis dans plusieurs lieux & Villes voisines de son Diocese, forma le dessein, dès l'année 1659, d'établir à Lyon une Maison pour l'instruction des personnes du sexe qui auroient dessein de changer de Religion, & les mettre en même temps à couvert des persécutions de ceux de leurs parents qui voudroient s'opposer à leur Conversion. Les Lettres-Patentes qui confirment cet établissement, sont de l'année 1677.

SUPERIEURS,

Monseigneur l'ARCHEVEQUE, CHEF.

Mgr. de Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Monseigneur l'Archevêque, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

Antoine Chirat, ancien Echevin, *rue Lafont.*

Bernardin Deyrieu, Avocat en Parlement, *place Neuve.*

Claude Petrot, TRESORIER, *rue Lafont.*

Marie-Pierre Prost, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Cette Communauté est composée d'environ 80 personnes.

Supérieure, Madame Louise Radix.

Assistante & Maîtresse des Novices, Mad^e^. Catherine-Therese Deonna.

Econome, Mad^e^. Therese de Viry.

Le Prédicateur du Carême, & des principales Fêtes de l'année, est le R. P. Richard, Récollet, & celui de la Bonne Mort, le R. P. Nodet, Capucin.

COMMUNAUTÉ DU BON PASTEUR.

CEtte Maison, établie en 1672, par des Dames de Piété, fut érigée en Communauté par Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque & Comte de Lyon, qui s'en déclara le Protecteur, & lui obtint des Lettres-Patentes en 1675, qui furent enrégistrées au Parlement de Paris en 1677.

Il y a des Administrateurs temporels dont on donne ici les noms, suivant la date de leur réception.

SUPERIEURS,

Monseigneur l'ARCHEVEQUE, CHEF.

M. Navarre, Sacristin-Curé, & Chanoine de St. Nizier, Vicaire Général, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, Messieurs :

Antoine Fay de Sathonnay, ancien Prévôt des Marchands.

François Deschamps, Avocat en Parlement, Ecuyer, Conseiller, Procureur du Roi en la Maréchaussée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *Avocat du Bureau.*

François Claviere, l'ainé, ancien Echevin.

Charles-Odille-Joseph Guyot, Conseiller du Roi, Notaire.

Jean-Henri Benoît, ancien Echevin.

Claude Petrot, Négociant.

Gatien-François Falsan, Négociant.

Pierre Maupetit, Ecuyer, Secretaire du Roi, *Trésorier.*

Jean-François Berlié, Négociant.

François Fournel, Négociant.

Jacques-Claude Rambaud de la Vernouse, Lieutenant Particulier.

François Pachot, négociant.

Supérieure, Madame Louise-Marguerite du Cœur de Jesus, Gastelier.

Assistante, Madame Marie-Franç. de St. Augustin Bergerand.

Dépositaire, Madame Jeanne-Antoinette de Sainte Cecile Fontaine.

MAISON DES FILLES PÉNITENTES.

C'Est une Maison de correction, où cependant la plupart des filles qui y ont été mises, se font Religieuses après une longue épreuve. Cette Maison est sous la direction d'un Bureau composé de plusieurs Directeurs ou Administrateurs. La conduite intérieure est confiée à quatre Religieuses du premier Monastere de la Visitation de Sainte Marie. Il y a une Confrairie, & les personnes qui y sont affiliées participent à toutes les Prieres de la maison.

DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS,

Monseigneur l'Archevêque, Chef.

M. Sourd, Chanoine de St. Nizier, Vicaire général, Superieur, pour le spirituel.

Messieurs

Léonard Bourlier de Parigny, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

Delaffrasse de Sury, *place St. Michel.*

Jean-Antoine Poissonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire de l'Eglise de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier, *rue de la Poulaillerie.*

Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier, *rue Vandran.*
André Rambaud, ancien Echevin, *rue St. Joseph.*
J. M. Dian le jeune, *rue Neuve.*
Brac, ancien Echevin, *place St. Jean.*.
Morel, *place du Change.*
Robin d'Orliénas, Ecuyer, *rue d'Auvergne.*
Gandin, TRESORIER, *rue St. Dominique.*
Claviere, l'aîné, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.*
Balland d'Amas, ancien Conseiller à la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue de la Charité.*
Le Baron de Sillans, Chevalier de St. Louis, *rue du Plat.*
Jacob, Conseiller à la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue St. Joseph.*
Journel, Secretaire du Roi, *rue Boissac.*
Louis, *rue Basse-Ville.*
Desvignes, l'aîné, *rue du Plat,*
Pitiot, *grande rue Merciere.*
Balland de Chamburcy, écuyer, *quai Monsieur.*

MAISON DES RECLUSES.

CETTE Maison est destinée à la correction des filles & femmes de mauvaise vie. Elle doit son origine au zele des Citoyens qui formerent & exécuterent dans le siecle dernier, le projet de les renfermer, pour arrêter leurs désordres, & tâcher de les ramener au travail & à la vertu. Les Lettres-Patentes qui en autorisent l'établissement sont datées du mois de Janvier 1710; elles ont été enrégistrées au Parlement de Paris, le 7 Sept. 1725.

Elle est soumise aux ordres de Monseigneur l'Archevêque pour le Spirituel, & à ceux de Monseigneur le Gouverneur ou de M. le Commandant, en son absence, pour le Temporel. Elle est régie par un Bureau composé de plusieurs Administrateurs Ecclésiastiques & Laïques, qui, par leurs Réglements, ne peuvent directement ni indirectement solliciter l'entrée ou la sortie d'aucune Recluse.

Le peu d'étendue des anciens bâtiments, & le défaut de fonds suffisants pour les augmenter, n'avoient pas permis jusqu'à présent au Bureau de faire tout le bien qu'il n'a cessé de desirer, & qu'il espere des constructions nouvellement entreprises. Son objet principal est de séparer absolument les filles recluses qui se trouvent disposées à se convertir, des plus perverses. Pour y parvenir, il a fallu former des bâtiments différents pour deux communautés distinguées; des cellules à chaque fille en particulier pour y coucher, & bien d'autres constructions considérables. Ces constructions sont avancées, mais les Administrateurs esperent que les

Citoyens zélés applaudiront à leurs vues, & voudront bien y concourir ; plus ils recevront de secours, plus ils seront en état d'affermir & d'étendre une œuvre aussi intéressante.

On pourra les remettre à M. de Riverieulx, fils, Trésorier de la Maison, *rue Sala.*

ADMINISTRATEURS,

M. Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbone, Prévôt-Curé d'Ainai, Vicaire-Général, Vice-Gérent de l'Officialité Métropolitaine, *PRESIDENT.*
M. François Yon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Seigneur de Mares.
M. Matth. Marc-Antoine Nolhac, anc. Echevin, *SECRETAIRE.*
M. Jean Giraud de Montbellet de S. Trys.
M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, anc. Echevin.
M. Pierre Posuel, Chevalier, Seigneur des Verneaux.
M. Joseph de Mayol, ancien Conseiller d'honneur de la Cour des Monnoies.
M. Fleury Dian, ancien Secretaire du Roi.
M. Camille-Marie-Alix-Eleonor Marquis d'Albon, Prince d'Yvetot.
M. Dominique Perrichon, Chamar. de S. Paul.
M. Jean-Baptiste Charrier de la Roche.
M. Jean Duculty, Chanoine de St. Paul, Trésorier de France.
M. Claude de Riverieulx fils, Ecuyer, *TRESORIER, r. Sala.*
M. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, grand Obéancier de St. Just, Docteur de Sorbone, Vicaire général.
M. Pierre Leviste de Briandas, Prieur de St. Symphorien-d'Ozon, Chanoine-Chantre de St. Paul.
M. Chirat, ancien Echevin.
M. Valesque, fils ainé, Ecuyer.
M. André-Marie Ollivier.
M. Lacroix, Seigneur de Laval, ancien chevalier d'honneur à la Cour des Monnoies.

MAISON *OU* HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

PArmi les établissements qui font honneur à l'humanité, à la charité, & à la générosité des Citoyens de cette Ville, celui-ci mérite le plus l'attention des ames pieuses. Cette Maison fut fondée au commencement de ce siecle, & autorisée en 1716, par des Lettres-Patentes de Sa Majesté, *uniquement* pour y élever de pauvres jeunes filles, dont l'innocence court les dangers les plus évidents, par l'exemple

& la vie scandaleuse de leurs parents. Elles ne peuvent pas y entrer avant l'âge de *sept ans*, ni au delà de *neuf*, & elles y restent jusqu'à l'âge de vingt ans. Leur éducation est confiée à des Sœurs, qu'on appelle de la Trinité, qui les mettent en état de gagner leur vie au sortir de cet Hôpital. Cette Maison n'ayant qu'un très-petit revenu fixe, les Administrateurs y suppléent autant qu'il est en eux, & invitent les Citoyens à prendre part à cette bonne œuvre.

Trésorier, M. Claude Petrot, l'un des Administrateurs de la Maison, *rue Lafont.*

LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

LEs Sœurs de la Charité s'emploient au soulagement des pauvres dans leurs maladies, & leur fournissent aussi dans la santé des secours abondants; elles dépendent du Supérieur général de la Congrégation de la Mission, & d'une Supérieure générale, établie dans leur maison, près de St. Lazare-lès-Paris : elles ont à Lyon quatre Maisons ou Hospices sur trois Paroisses; savoir,

Une dans la Paroisse de Saint Paul, *rue de Bourg-neuf.*

Une dans celle de Saint Pierre le vieux, *rue de la Trinité.*

Cette derniere étend encore ses soins dans les Paroisses de Sainte Croix & de Saint George.

Dans celle d'Ainai, deux Maisons, l'une située dans la *rue de la Charité*; l'autre, *rue d'Auvergne.*

Indépendamment des secours en tout genre que celle-ci distribue, par l'ordre de Mrs. les Administrateurs de l'œuvre, dans la Paroisse, en habillements, charbons, pain, lits, couvertures, &c. suivant la destination des sommes qu'elle reçoit; elle est spécialement consacrée, sous la conduite des Sœurs, à l'instruction des jeunes filles pauvres, nées & domiciliées dans la Paroisse, qui y reçoivent une éducation chrétienne, en même temps qu'elles y sont élevées dans l'amour & l'exercice du travail : établissement utile, objet intéressant qui recevra successivement des accroissements nouveaux, à mesure que le zele & la piété des Paroissiens concourra, par des Aumônes abondantes, aux dispositions charitables de ceux qui l'ont formé.

ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

IL y a dans toutes les Paroisses de la ville, des Assemblées de charité, sous la conduite de MM. les Curés : elles sont composées des principales Dames qui se partagent entr'elles cette bonne œuvre.

TABLEAU

De l'Etat Ecclésiastique de la Ville & du Diocese de Lyon.

L'Eglise de Lyon, Primatie, Métropole & Diocese, est une des plus anciennes Eglises des Gaules.

On comptoit cinq Provinces Ecclésiastiques dans la *Gaule Lyonnoise*. Le Siege Métropolitain de la premiere de ces Provinces, dite la *premiere* Lyonnoise, a toujours été à Lyon.

Celui de la *seconde* Lyonnoise, à Rouen.

Celui de la *troisieme* Lyonnoise, à Tours.

Celui de la *quatrieme* Lyonnoise, à Sens.

Celui de la *cinquieme* Lyonnoise, à Besançon.

La Primatie de l'Eglise de Lyon s'étend aujourd'hui sur les quatre Archevêchés de Lyon, Tours, Sens & Paris, (démembrement de Sens en 1622,) & leurs Suffragants.

Sa Métropole sur les six Evêchés d'Autun, de Châlons-sur-Saône, Dijon, Mâcon, Langres & Saint-Claude.

Son Diocese comprend 852 Paroisses & Annexes, sous vingt Archiprêtrés.

Six Abbayes d'Hommes: Ainai, Ambournay, Belleville, Chassaigne, Saint-Rambert en Bugey & Val-Benoîte.

Cinq Abbayes de Filles: Saint-Pierre, la Déserte, Chazaux, à Lyon; la Benisson-Dieu, en Lyonnois; Bonlieu, en Forez.

On compte, dans la ville de Lyon, sa Cathédrale.

Deux Custoderies unies à la Cathédrale, & sous le même Clocher.

Quatre Collégiales, dont deux eûrent le titre de Cathédrale,

Quatorze Paroisses, dont trois ont deux Eglises, indépendamment de trois Paroisses dans les Fauxbourgs.

Quatre Séminaires: un est agrégé à l'Université de Valence, un autre soigne les petites Ecoles, l'un est au College de la Trinité, & l'autre aux Missionnaires de St. Joseph.

Quatre Abbayes Royales, dont trois de Filles.

Deux Prieurés, dont un de Filles.

Une Maison de Chanoines Réguliers.

Dix-sept Communautés d'Hommes, dont quatorze de Régulieres.

Deux Maisons de Missionnaires.

Deux Communautés d'hommes dans les Fauxbourgs, de la Croix-Rousse & de la Guillotiere.

Vingt-trois Communautés de Filles, dont dix-sept de Régulieres.

Deux Communautés d'Hospitalieres croisées, & autres.

Une Communauté Séculiere, pour des Ecoles de filles.

Une Communauté pour les nouvelles Catholiques.

Une Communauté pour l'Education des filles de la Providence.

Une Communauté, dite du Bon Pasteur.

Une Communauté, dite de l'Enfance, pour les personnes du sexe foibles d'esprit.

Une Communauté de Filles Pénitentes.

Une Communauté de Force ou de Recluses, pour les femmes & filles de mauvaise vie.

Deux célebres Hôpitaux.

Quatre établissements de Sœurs grises ou de la Charité.

Un Oratoire de Dames de la Congrégation Réguliere & Séculiere de St. Joseph, pour les Pauvres Incurables.

Quinze Chapelles ouvertes à la dévotion du Public, dont une avec titre de Prieuré, & quatre dans les Fauxbourgs.

Six Chapelles de Confrairies de Pénitents.

Deux Commanderies, grand Bailliage de l'Ordre de Malte.

Deux Colleges, à l'un desquels est jointe une Pension célebre & très-nombreuse.

Et depuis les premiers temps jusqu'à présent 129 Archevêques.

GOUVERNEMENT

GOUVERNEMENT DE LYON, ET DES PROVINCES

DE LYONNOIS, FOREZ, BEAUJOLOIS, &c.

LE Gouvernement de Lyon est un des grands Gouvernements de la France ; Lyon étant la seconde Ville du Royaume, & ayant été autrefois Ville frontiere. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & a toujours été possédé par des Seigneurs du plus haut rang.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ses Armées, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps de S. M. GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL pour le Roi, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *en son Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

MONSEIGNEUR LE DUC DE CASTRIES, Brigadier des armées du Roi, *à Paris.*

COMMANDANT POUR LE ROI, dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois,

M. PIERRE-JOSEPH-HENRI Marquis de SCEPEAUX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, *rue du Doyenné, à Paris.*

M. le Chevalier d'ESQUELBECQ, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en survivance, *à l'Hôtel de Villeroy rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

Secretaire du Gouvernement,

M. Joseph-Louis Royer, Secretaire général du Gouvernement, de la Capitainerie royale des chasses de Corbeil, & de Monseigneur le Duc de Villeroy, *quai de Conty, au Pavillon des Quatre-Nations, à Paris.*

Chargé des affaires de Monseigneur le Duc de Villeroy, & son fondé de procuration,

M. Guillaume Morin, *Hôtel-de-Ville, à Lyon.*

M. Tournilhon, fils, notaire, *rue de la Barre*, chargé, en l'absence de M. le Marquis de Scepeaux, des affaires du Commandement du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

COMMANDANT POUR LE ROI, *DANS LA VILLE DE LYON*,

MM. LES PRÉVÔT DES MARCHANDS, ET ÉCHEVINS.

Secretaire du Commandement,

M. Couturier, Chevalier.

CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. le Marquis DE REGNAULD, Seigneur de Bellescizes, Charlieu & autres lieux, Mestre de Camp de Dragons, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

Major, M. de Courtaurel, ancien Brigadier des Gardes du Corps, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

Capitaine des Portes, M. Maron.

Garde du Château, le Sr. Monod, dit *la Jeunesse.*

FORT St. JEAN ET BASTION St. CLAIR.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. . . . . .

FORTIFICATIONS.

Intendant, M. Perrot, Conseiller du Roi, architecte, *rue Tramassac.*

Contrôleur, M. Grand, Conseiller du Roi, Ingénieur de la Ville, *à l'Hôtel-de-Ville & rue Bât-d'argent.*

INTENDANCE.

INTENDANT,

Meffire ANTOINE-JEAN TERRAY, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, Intendant de Juftice, Police & Finances dans la Ville & Généralité de Lyon, & Commiffaire départi pour l'exécution des Ordres de Sa Majefté, dans lefdites Ville & Généralité, *à l'Hôtel de l'Intendance, place de Louis-le-Grand.*

SUBDÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

M. Bruys de Vaudran, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, de l'Académie des fciences, belles-lettres & arts de la même Ville, Cenfeur Royal, *rue St. Jofeph*,

chargé du rapport des affaires de tous les départements, & de la correfpondance dans la Province pendant l'abfence de M. l'Intendant.

SUBDÉLÉGUÉ DE LA VILLE DE LYON,

M. Del'horme, avoc. en parl. conf. du Roi, not. à Lyon, *hôtel des héritiers Del'horme, port du Roi*

Secretaires de l'Intendance, & leurs Départements,

M. Boin,

la répartition des Impofitions en général; l'expédition des Commiffions; les Etats de Recouvrement; toute la Comptabilité; toutes les Ordonnances à expédier fur les fonds & droits de diverfes efpeces; la Solde des Invalides de la Marine; les Exécutoires; les Impreffions: la Caiffe des Bureaux, & le détail de toutes les dépenfes qui y font relatives; la remife du Roi fur les Tailles.

M. Duparc,

les Foires & Marchés; les états du prix des Grains; la Population; les Claffes; les Galeres; les Hôpitaux; le paffage des Troupes; les Hôpitaux Militaires; tout ce qui a rapport au Département de la Guerre; les Etapes & Convois Militaires; les Poudres & Salpêtres; les Invalides; les Maréchauffées; les Cafernes; les Magafins; l'Ecole Militaire; les Haras; les Poftes aux Chevaux; les Poftes aux Lettres; la Petite-Pofte; la Société Royale de Médecine; le Cours gratuit d'Accouchements; la diftribution des boîtes de remedes envoyées par la Cour; les fecours accordés dans les temps d'épidémie, & tout ce qui eft relatif à la Médecine; l'Ecole Vetérinaire; les Manufactures & le Commerce; le Dépôt de Mendicité.

M. Benchot,

le contentieux des Domaines, des Droits domaniaux; tout ce qui a rapport aux Directions des Fermes, des Aides & des Octrois; les Diligences, Coches & Messageries; tout ce qui a rapport aux créations d'Offices, aux Tribunaux de Justice; les Loteries; la Pépiniere Royale; les Corvées; les Indemnités; les Attelliers de Charité; les Travaux-Perrache; tout ce qui a rapport aux Ponts & Chaussées; les Péages; les Bacs; les Canaux; les Archives.

M. de Chateau,

le contentieux des Impositions de toutes natures; la nomination des Officiers Municipaux & des Collecteurs; celle des Syndics de Communautés; les Récoltes; les Accidents; les Défrichements; l'Agriculture; la reconstruction des Colleges, des Prisons & autres édifices publics; les Troupes Provinciales; leur Habillement; les Villes & Communautés & leurs Octrois; les réparations d'Eglises & Presbyteres, & tout ce qui y est relatif.

M. Cordival, *Secretaire particulier*,

a la signature de tous les Arrêts & de toutes les Ordonnances en Commandement.

M. Tournachon,

est chargé de recevoir toutes les Requêtes concernant la Capitation & les Vingtiemes d'Industrie de la ville de Lyon.

M. Olivier,

les Mines; les Monnoies; les Verreries; les frais de Justice; les demandes des Peres de nombreuses familles.

M. Galland,

est chargé des expéditions de tous les Départements, concurremment avec M. Olivier & M. Tournachon.

Commissaire à la revue des Quartiers de la Ville,

M. J. Ant. Lenée, *port du Temple*.

Aide-Commissaire auxdites revues,

Étienne Verne, *quai de la Baleine, maison Deschamps*.

SUBDÉLÉGATIONS DES CINQ ÉLECTIONS.

Election de Lyon,

M. Del'horme, *place de Louis-le-Grand*.
M. Simonnet, *à Tarare*.
M. Commarmond, *à S. Symphorien-le-Château*.
M. Rigotier, *à l'Arbresle*.
M. Fornas, fils, *au Bois-d'Oingt*.

Election de Villefranche,

M. Micollier, *à Villefranche*.
M. Chevolte, *à Belleville*.
M. Duvernay, *à Thizy*.

Election de Roanne,

M. Thevenon, Lieut. Général du Bailliage, *à Roanne*.
M. De la Rochette, *à Villemontois & à St. Just-en-Chevalet*.
M. Michelet, fils, *à Charlieu*.
M. Delorme, *à Feurs*.

Election de Montbrison,

M. Grailhe, *à Montbrison*.
M. de Vissaguet du Bouchet, *à St. Bonnet-le-Château*.

Election de St. Etienne,

M Messance, *à St. Etienne*.
M. Pupil de Sablon, Lieut. Général, *au Bourg-Argental*.
M. Royer, *à St. Chaumond*.
M. Voyant, *à Rive-de-Gier*.
M. Chrétien, *à Condrieu*.

Aumônier, M. l'abbé Ferriol.

DÉPOT DU ROI POUR LES MENDIANTS.

LE Roi ayant ordonné, par sa Déclaration du 3 Août 1764, l'Arrêt du 25 Octobre 1767, & l'Ordonnance du 30 Juillet 1777, que les vagabonds, errants, gens sans aveu, & mendiants de toute espece, seroient arrêtés & renfermés dans des dépôts, qui seroient à cet effet établis dans chaque Province; celui de cette Généralité a été formé dans une maison appellée *la Quarantaine*, située sur les bords de la Saône, qui servoit autrefois d'Hôpital dans les temps de peste.

Le Roi ayant jugé nécessaire, par Arrêt de son Conseil du 9 Septembre 1783, de supprimer l'établissement du *Bicêtre* de l'Hôpital général de la Charité, & de réunir les mendiants qui y étoient détenus, au dépôt de la *Quarantaine*, celui-ci est aujourd'hui le seul où seront renfermés à l'avenir tous les mendiants des deux sexes, soit qu'on les arrête dans la Ville, ou qu'ils le soient dans la Généralité. Les mendiants y sont nourris, entretenus, chauffés & blanchis; & cette dépense est au compte de Sa Majesté. Ils en sortent sur l'ordre de M. l'Intendant, lorsqu'ils sont réclamés par leurs

parents ou autres personnes connues, & sur leurs soumissions de pourvoir à leur subsistance & entretien, dans le cas où ils seroient repris en mendiant.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

M. L'INTENDANT, Président.

M. Bruys de Vaudran, Subdélégué général,

M. l'Abbé de Vitry, *rue St. Dominique*,

M. Charçot, *place de Louis-le-Grand*.

M. Journel, *rue Sala*,

M. Bourdin, Négociant, *rue Poulaillerie de St. Nizier, à l'ancien Hôtel-de-Ville*,

Médecin, M. Morizot, *rue & maison de l'Enfant-qui-pisse.*

Chirurgien, M. Dutreih, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de la Ville de Lyon, *quai St. Antoine.*

Chirurgien Herniaire, M. Chalmas.

Contrôleur, M. de Boissieu:

Aumônier, M. l'Abbé Perrier.

Le sieur Ferréol, commandant la Garde.

Concierge, le sieur Langlois, Brigadier de Maréchaussée.

Guichetier, le nommé Corbineau.

MM. les Administrateurs s'assemblent au Dépôt le 1er. & le 15 de chaque mois.

LIEUTENANTS
DE MM. LES MARE'CHAUX DE FRANCE.

SA MAJESTÉ, par sa Déclaration du 13 Janvier 1771, a ordonné le remboursement de tous les Offices de Lieutenant des Maréchaux de France, de Conseiller-Rapporteur, & de Secretaire-Greffier du Point d'Honneur : Elle ordonne qu'il n'y sera désormais pourvu qu'à vie & sur la présentation des Maréchaux de France, & ce, pour qu'ils puissent lui présenter des sujets dont la condition, l'état, les services militaires, & les qualités personnelles répondent à la dignité, à l'importance & à la délicatesse des fonctions qui leur sont confiées. Sa Majesté attribue des gages à chaque nouvel Office, ainsi que des pensions qui seront données par rang d'ancienneté, & d'autres pensions à titre de gratifications, pour récompenser plus particuliérement le zele, l'application & les services, & dont on pourra jouir conjointement avec celle d'ancienneté.

LIEUTENANTS du Tribunal de MM. les Maréchaux de France, au Département de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

LYONNOIS.

M. le Baron de Rivirie.

M. le Marquis de Regnauld de Bellescizes, ancien Prévôt des Marchands, Commandant du Château de Pierre-Scize.

M. le Marquis de Sarron, Chev. de S. Louis, *pl. de Louis-le-Gr.*

Conseillers-Rapporteurs, { M. Millanois, l'ainé, Gradué ès-Droits, *Port St. Clair.*
M. Jouty, *près de la place des Terreaux.*

Secretaires-Greffiers, { M. Coignet, *r. de Jarente, près d'Ainai*,
M. Louis Merlin, *place Confort.*

FOREZ.

M. . . .

Conseillers-Rapporteurs, { M. . . .
M. Andras, *place des Terreaux.*

Secretaires-Greffiers, { M. Sausse, *rue de la Pêcherie.*
M. Richard de Déjaux, *place Royale.*

BEAUJOLOIS.

M. de Noyel, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

M. le Marquis de Chaponay, *Place St. Michel.*

Conseiller-Rapporteur, M. Desvernay, *à Lay.*

Secretaire-Greffier, M. Humblot, *à Villefranche.*

COMPAGNIE GENERALE DE LA MARECHAUSSÉE
du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Dombes.

CETTE Compagnie absolument militaire, fait partie de la troisieme Division du Royaume. Sa Majesté conserve à cette Troupe tous les droits de sa constitution primitive; lorsque ses détachements se trouveront en exercice de fonctions militaires, concurremment avec d'autres troupes, ils prennent rang immédiatement avec la Gendarmerie, & avant toutes les troupes engagées au service de Sa Majesté; ils ont le pas sur les Milices Bourgeoises, Guet & Gardes des Villes & autre troupe semblable.

Les Inspecteurs ont rang de Mestre de Camp; le Prévôt Général, de Lieutenant-Colonel; les Lieutenants, de Capitaine; le sous-Lieutenant, de Lieutenant, & le plus ancien Maréchal des Logis, de sous-Lieutenant : les Brigadiers, de Maréchaux des Logis; & les Cavaliers, de Bas-Officiers.

Ce Corps jouit de toutes les graces & retraites accordées à tous les Corps Militaires; les Officiers ont la Croix de St. Louis au bout de 25 ans de Service.

PREVOT GENERAL.

M. . . . . . .

LIEUTENANCE DE LYON.

M. Jean-Louis Clapeyron Dubuisson, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, Chev. de l'Ordre de St. Louis, LIEUTENANT, *rue St. Jean.*

Assesseur, M. Rey, Ecuyer, Conseil. du Roi, *pl. du petit Change.*

Procureur du Roi, M. Deschamps, Ecuyer, Conseiller du Roi, ancien Echevin, *quai de la Baleine.*

Greffier, le sieur Simon, *petite rue Tramassac.*

M. Christophe-Benjamin Capdeville, ancien Officier d'Infanterie, SOUS-LIEUTENANT, *rue Tramassac.*

M. François-Marie Ducreulx de Trezette, ancien Gendarme, SOUS-LIEUTENANT, *réside à Villefranche.*

1ere. *Brigade de Lyon*, le Sr. N. R. Jacquet, *Maréch. de Logis.*

2eme. *Brigade de Lyon*, le Sr. Joseph Marvidesse, *Brigadier.*

Brigade de l'Arbresle, le sieur François Dupin, *brigadier.*

Brigade d'Yzeron, le sieur Benoît Bony, *brigadier.*

Brigade de Villefranche, le sieur Charles Parrins, *brigadier.*

Brigade de Rive-de-Gier, le sieur Nicolas Morel, *brigadier.*

Brigade de Condrieu, le sieur François l'Anglois, *brigadier.*

LIEUTENANCE DE ROANNE.

M. Duval de Laburcadiere, Capitaine de Cavalerie, Lieutenant.
M. Henri de Segur, ancien Officier de Dragons, Sous-Lieut.
Assesseur, M. de la Rochette, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Procureur du Roi, M. Turge, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Greffier, M. Duret.
Brigade de Roanne, le sieur Claude-Alexandre Raveaud, *brigadier.*
Brigade de Thizy, le sieur St. Antoine l'Ermite, *brigadier.*
Brigade de Tarare, le sieur Claude Vollu, *brigadier.*
Brigade de la Pacaudiere, le sieur Simon Ragey, *brigadier.*
Brigade de Beaujeu, le sieur Antoine Monestesse, *brigadier.*
Brigade de St. Just-en-Chevalet, le sieur Pierre Gros, *brigadier.*

LIEUTENANCE DE MONTBRISON.

M. Jerôme-Emmanuel-Nicolas Ducreulx de Trezette, Ecuyer, Capit. de Caval. Lieutenant.
M. Nicolas-Claude Boulard de Feurs, ancien Officier d'Infanterie, sous-Lieutenant, *réside à Montbrison.*
Assesseur, M. de Brioude, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Procureur du Roi, M. Barrieu, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Greffier, le sieur Desarnaud.
Brigade de Montbrison, le sieur Jean-Baptiste Coulaud, *Brigadier.*
Brigade de St. Etienne, le sieur François Buis, Lieutenant de Cavalerie, *Maréchal-des Logis.*
Brigade de Chazelles, le Sr Louis Riviere, *Maréchal-des-Logis.*
Brigade de St. Bonnet-le-Château, le sieur J. L. Dupont, *brig.*
Brigade de Feurs, le sieur Claude Vicard, *brigadier.*
Brigade de Bourg-Argental, le sieur Pierre Gourdan, *brig.*

Trésorier de la Maréchaussée du département.

M. Foüet de Montillet à son Bureau *place de Louis-le-Grand.*

Cette Compagnie est casernée dans chaque résidence.

La caserne des deux Brigades de Lyon est rue Tramassac, *au petit Versailles*; il y a toujours un Cavalier d'ordonnance de service.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ingénieurs du Roi au Département de Lyon.

Inspecteur Général, M. de Coluel, *à Paris*.

Ingénieur en Chef, M. Lallier, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joseph*.

Inspecteur, M. de Varaigne, *à Roanne*.

Sous-Ingénieurs, M. Panay, *à Lyon*. M. Griffet de la Baume, *à Montbrison*. M. Lespinatz, *à Villefranche*.

OFFICIERS DU CORPS ROYAL de l'Artillerie, servant au Département général du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bugey.

DIRECTEUR *en Chef pour l'Artillerie au département d'Auxone*,

M. Pillon d'Arguebouville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Brigadier des armées du Roi, Colonel au Corps royal, Directeur de l'Artillerie du département de la Bourgogne & du Lyonnois, fait sa résidence *à Auxone*.

M. de Ladonchamps, Chev. de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant Colonel au Corps Royal, sous-Directeur de l'Artillerie du département du Lyonnois & de la Bourgogne, fait sa résidence à Lyon, *place de Louis-le-Grand*.

M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant-Colonel au Corps royal de l'Artillerie, en résidence à Lyon, *rue Ste. Hélene*.

M. Duparc, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commissaire des Guerres & du Corps royal de l'Artillerie, *à Grenoble*.

M. Foüet de Montillet, Trésorier principal de l'artillerie & du génie, a son Bureau *place de Louis-le-Grand*.

Garde de l'Artillerie, M. Léger, Lieutenant en second au Corps Royal de l'artillerie, *à l'Arsenal*.

Contrôleur des armes, M. Mercier, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Observance.*

Commissaire général pour les transports d'Artill. & des Troupes, M. Louis Bietrix, *rue St. Dominique.*

POUDRES ET SALPÊTRES.

Commissaire général des Poudres & Salpêtres du Lyonnois, & pays circonvoisins, M. Carny, *quai de Serin, à l'Hôtel des Poudres & Salpêtres.*

Officier pour les Chasses du Roi dans la Généralité de Lyon, jouissant des Privileges des Officiers de la Maison du Roi,

M. Pellapra, Lieut. de la Grande Louveterie, *pl. des Cordeliers.*

COMMISSAIRES DES GUERRES.

M. Millin de Grandmaison, chevalier de St. Louis, PRINCIPAL, *place de Louis-le-Grand.*

M. de Launay, Commissaire ordinaire, *pl. de la Charité.*

Trésorier de la Guerre au département de Lyon,

M. Foüet de Montillet, *place de Louis-le-Grand.*

Régie Générale des Etapes & Convois militaires.

Directeur, M. Foüet de Montillet, *place de Louis-le-Grand.*

CONSULAT.

LE Corps ou la Communauté de la Ville de Lyon a reçu depuis son établissement trois différentes formes de Gouvernement.

Par la premiere, & sous le regne de Philippe-Auguste, vers l'année 1200, les habitants choisirent cinquante des principaux Citoyens, pour composer le Conseil & régler les affaires de la Communauté.

Ce nombre de cinquante fut ensuite réduit à douze, sous le nom commun de Gardiateurs, Recteurs, Conseillers ou Echevins de Lyon.

En 1495, le Roi Charles VIII accorda le Privilege de la Noblesse aux Echevins de la Ville de Lyon & à leur postérité. Ce Privilege a subsisté depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, & il a été confirmé par tous les Rois successeurs de Charles VIII.

Enfin Henri IV, par son Edit du mois de Décembre 1595, réduisit ces douze Conseillers-Echevins à un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, un Procureur Général, & un Secretaire, auxquels on a ajouté un Receveur des deniers & revenus de la Ville, le tout à l'instar de la Ville de Paris.

PRÉVÔT DES MARCHANDS,

Messire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de Monseigneur le Duc de Villeroy.

ECHEVINS,

Noble Jacques-François Vauberet-Jacquier, PREMIER ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

Noble François Rocoffort, SECOND ECHEVIN, *rue des Quatre-Chapeaux.*

Noble Jean-Antoine Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ECHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble Claude-François Fayolle, l'ainé, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Royale.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL DE LA VILLE,

M. Marie-Pierre Prost, Chevalier, *à l'hôtel-de-Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

TRESORIER & RECEVEUR *des Deniers communs, Dons & Octrois de la Ville de Lyon,*

M. Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, en son Hôtel, *rue du Puits-Guillot.*

Secretaires du Consulat.

M. Guillaume Morin, } *à l'Hôtel de Ville.*
M. Vincent Morin fils, en concur. & surviv. }

Commis au Bureau du Secretariat de la Ville.

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel de Ville.*
M. François Perrier, *Hôtel de la Loge des Changes.*

Secretaire de la Prevôté des Marchands & du Commandement,
M. Lazare Couturier, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Commis au Secretariat,

M. Duverney, *à l'Hôtel de M. le Prévôt des Marchands.*

Secretaire de M. le Prévôt des Marchands,

M. Joseph Gaillard, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Architecte-Inspecteur des Bâtiments & Edifices de la Ville,
M. Grand, Conseiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au département de Lyon, *rue du Bât-d'argent,* a son Bureau *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Grand, fils ainé, en concurrence & survivance, *rue des Deux-Maisons, maison Desfours.*

OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontiere & réputée Ville de guerre, a un Etat-Major ; ce qui a donné lieu depuis long-temps à l'établissement d'une Jurisdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, est qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conseil de Guerre. Celui-ci est composé des Officiers qui se trouvent sur les lieux. L'Auditeur fait l'instruction & le rapport des procès ; & le Major de la Ville, les fonctions de Procureur du Roi.

AUDITEUR DE CAMP,

M. Delaffrasse de St. Romain, ci-devant Capitaine au Régiment de Touraine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *place de Louis-le-Grand*, *près de l'Intendance.*

MAJOR,

M. de la Verpilliere, Chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

Aides-Major,

M. de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arsenal*, *à côté de la Pomme de pin.*
M. Carre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, en concurrence & survivance de M. de la Richardie.
M. Descorches de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arsenal.*
M. Audra, *à l'Hôtel de Ville.*
M. Poncet, Ecrivain de la Place, Contrôleur de la garde Bourgeoise, chargé du Bureau de l'Aubette ; il fait aussi les fonctions de Greffier de l'Etat-Major, *Hôtel du Concert.*

PENNONAGES.

Milice Bourgeoiſe pour la Garde de la Ville.

LA ville de Lyon fut indépendante dès les premiers inſtants de ſon exiſtence, qu'elle ne dut qu'au concours fortuit des divers peuples des Gaules, qui ſe réuniſſoient tous les ans au confluent du Rhône & de la Saône. Elle ne perdit point ſes droits ſous la domination de l'Empire Romain. Cette ville, après la décadence de cet Empire, avoit paſſé de la domination des Empereurs d'Allemagne, ſous celle de ſes Archevêques ; mais quelques innovations ayant occaſioné des troubles dans le treizieme ſiecle, les Citoyens, jaloux de leurs immunités, ſe mirent ſous la protection des Rois de France. Philippe le Hardi, en 1271, les mit ſous ſa ſauvegarde & protection. En 1292 & 1301, Philippe-le-Bel leur accorda de ſemblables Lettres. En l'année 1315, la ville de Lyon s'étant ſoumiſe volontairement à la domination des Rois de France, Louis Hutin lui fit expédier des Lettres-Patentes, qui maintiennent ſes Habitants dans leurs anciennes Immunités & Franchiſes, entr'autres, celles de la garde de la ville, de ſes portes & de ſes clefs (*a*).

Dans le Contrat d'accord fait entre Pierre de Savoie, pour-lors Archevêque, & les Habitants de Lyon, le 20 Juin 1320, un des articles de cet acte porte : " Les Citoyens ont, depuis „ la fondation de la ville, la garde des portes & des clefs de „ ladite ville, & ils l'auront. „ Et plus haut, on trouve : „ Leſdits Citoyens peuvent mutuellement ſe commander, „ prendre les armes, lorſqu'il ſera néceſſaire, &c. „

Au mois de Mars 1694, le Roi ayant rendu un Edit, portant création d'offices de Colonels, Majors, Capitaines & Lieutenants des Bourgeoiſies, dans les Villes & Bourgs fermés du Royaume, intervint Arrêt du Conſeil d'Etat, en date du 25 Mai de la même année, ſur une Requête préſentée par le Conſulat, par lequel les Prévôt des Marchands, & Echevins de Lyon furent maintenus dans la poſſeſſion & jouiſſance de la garde des clefs des portes de la ville (*b*), & de nommer

(*a*) C'eſt en conſéquence de cette Garde Bourgeoiſe, que nos Rois ont maintenu les Habitants de Lyon dans les Franchiſes & Immunités dont ils jouiſſent.

(*b*) La Milice Bourgeoiſe, à qui la garde de la ville eſt confiée, eſt très-ancienne : cette troupe étoit armée de lances, au bout deſquelles étoient

des Colonels, Majors, Capitaines, Lieutenants & autres Officiers parmi les Habitants & Bourgeois de ladite Ville ; à l'effet de quoi Sa Majesté réunit & incorpora lesdites charges créées par l'Edit du mois de Mars *1694*, au corps de l'Echevinage & Communauté. Le 31 Août de la même année, le Roi en son Conseil, rendit un Arrêt qui ordonne que les Capitaines, Lieutenants & Enseignes de la ville de Lyon, qui seront nommés & choisis à l'avenir par les Prévôt des Marchands, & Echevins de la ville de Lyon, pour remplir & exercer lesdites charges, seront exempts de service personnel, de ban & arriere-ban, francs-fiefs & contribution à iceux ; de tout logement de gens de guerre, d'ustensiles, tutele, curatelle, nomination à icelles ; commission de Syndics, sequestre, collecte de taille, de sel & autres impositions. Enfin, par Arrêt, du 3 Février 1705, le Roi, en son Conseil d'Etat, a confirmé les Prévôt des Marchands, & Echevins de la ville de Lyon, dans la faculté de nommer & établir telles personnes qu'ils aviseront, pour remplir les charges de Capitaines Pennons (*c*), Lieutenants & Enseignes des trente-cinq quartiers de ladite Ville (aujourd'hui réduits à vingt-huit) (*d*), & leur attribue l'exemption du service, du ban & arriere-ban, & contribution à iceux ; du paiement de franc-fief, de tout logement de gens de guerre & ustensiles, tutele, curatelle & nomination à icelles, tant & si longuement que lesdits Officiers exerceront lesdites charges.

attachés ces Pannons, ou Pennons, appellés en latin *Pannus* ; d'où, dans des temps postérieurs, on a dérivé le nom de Pennons, que l'on donne aux Capitaines qui commandent cette Milice, & on a appellé Pennonages l'étendue de chaque Quartier, qui comprenoit les maisons dont les Habitants étoient aux ordres de chacun de ces Officiers. Ce nom, conservé parmi nous, est un signe sensible de l'antiquité de cet établissement.

(*c*) Pennon, ou Pannon, étoit un Etendard à longue queue qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. Il étoit opposé à la Banniere, qui étoit quarrée : car, quand on faisoit quelqu'un Banneret, la cérémonie étoit de couper la queue de son Pannon, d'où est venu un ancien proverbe : *faire de Pennon Banniere*, pour dire, passer à une nouvelle dignité.

(*d*) Cette Ville étoit autrefois divisée en trente-cinq Quartiers ou Pennonages ; leur inégalité détermina, en 1746, à faire une nouvelle répartition, par laquelle ils furent divisés en vingt-huit.

BUREAU MILITAIRE

De la Garde Bourgeoise.

LE ROI, par son Ordonnance du 4 Janvier 1781, a approuvé le Bureau que Mrs. les Officiers en chef des 28 Quartiers avoient formé, & a ordonné que la place de Capitaine-Colonel du Quartier de la place Confort seroit remplie par un de Mrs. les Officiers en chef; à cet effet, qu'il en seroit nommé trois, dont l'un d'eux seroit choisi par le Consulat pour remplir, avec l'approbation du ROI, ladite place de Capitaine-Colonel; comme aussi qu'il seroit nommé six d'entr'eux, pour remplir les places de Commissaires, lesquels s'assembleroient, avec le Capitaine-Colonel, toutes les fois qu'ils le croiroient nécessaire, pour veiller, sous l'inspection & l'autorité du Consulat, à tout ce qui peut intéresser la Milice Bourgeoise, l'ordre de son service, & l'exécution des Ordonnances concernant cet objet.

Mrs. les Officiers en chef, conformément à l'Ordonnance de Sa Majesté, s'étant assemblés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le 17 dudit mois de Janvier, ont nommé, au Consulat, trois Officiers, pour l'un d'eux remplir la place de Capitaine-Colonel du Quartier de la place Confort, & six pour remplir celles de Commissaires. Le Consulat a fait choix d'un des trois pour Colonel; Sa Majesté l'a approuvé, & la nomination des six Commissaires.

S. M. par son Ordonnance du 28 Décembre 1781, a ordonné que les Commissaires de la Garde & Milice Bourgeoise seroient au nombre de huit; qu'ils seroient nommés suivant l'ancienneté de leur réception d'officiers de la Milice Bourgeoise, qu'ils seroient installés au Bureau par le Capitaine-Colonel; & qu'au surplus, son Ordonnance du 4 Janvier seroit exécutée suivant sa forme & teneur, en ce qui n'y étoit pas dérogé.

CAPITAINE-COLONEL

Du Quartier de la place Confort, reçu & installé par Ordonnance de S. M. du 21 Février 1781.

M. Chaix, ancien Capitaine en chef du Quartier du Change, depuis 1756, *Place des Terreaux.*

COMMISSAIRES DÉPUTÉS EN EXERCICE.

M. Berrot, Capitaine en chef du Quartier du Port du Temple, Trésorier du corps, *rue du Pas-Etroit.*

M. Dian, le jeune, Capitaine-Lieutenant du Quartier de Rue-Neuve, *quai de Retz, maison des Missionnaires.*

M. Cinier, Capitaine en chef du Quartier de Place-Neuve, *rue Juiverie.*

M. Oderieu, fils, Capitaine-Lieutenant du Quartier du port St. Paul, *quai Saint-Vincent.*

M. Fournel, Capitaine en chef du Quartier de la Croizette, *rue Puits-Gaillot.*

M. Berruyer l'ainé, Capitaine en chef du Quartier de la Colonelle, *place des Terreaux.*

M. Thêve, Capitaine en chef du quartier de Porte-froc, *rue Saint-Jean.*

M. Dupont de Chavagneux, Capitaine-Enseigne du Quartier de rue Neuve, *rue des Feuillants.*

Mrs. les Capitaine-Colonel & Commissaires tiennent leur Bureau, *dans une des salles de la Loge du Change*, les Mardis de chaque semaine & autres jours indiqués, suivant l'exigence des cas.

ANCIENS COMMISSAIRES DÉPUTÉS.

M. Chaix, Capitaine-Colonel, ancien Capitaine en chef du Quartier du Change.

M. De Chazelles, Doyen, Capitaine en chef du Quartier du Gourguillon.

M. Jean-Claude Durand, Capitaine en chef du Quartier de St. Vincent.

M. Valton de Gravillon, Capitaine en chef du Quartier du port St. Paul.

M. Claude Chapelon, vétéran, ancien Capitaine du Quartier de la Croizette.

M. Guilloud, Capitaine en chef du Quartier de St. George.

M. Ant. Dian, Capitaine en chef du Quartier de Rue-Neuve.

M. Berruyer le jeune, Capitaine-Lieut. du Quartier de la Colonelle.

M. Rocoffort, Cap. en chef du Quartier de la rue Thomassin.

M. De St. Didier, Capitaine en chef du Quartier de St. Nizier.

M. Desgranges, Cap. Lieutenant du Quartier de Porte-froc.

M. Delucenay, Cap. en chef du Quartier de la place St. Pierre.

M. Campredon, Cap. Lieutenant du Quartier des Terreaux.

M. Benoît Durand, Cap. en chef du Quartier de l'Hôpital.

M. Deirieu, Capitaine-Lieutenant du Quartier de rue Plât-d'argent.

M. Gounet, Capitaine-Lieutenant du Quartier de Place neuve.

M. Bertholon, Capit-Lieut. du Quartier de Saint-Nizier.

Agent du Bureau & du Corps, le sieur Pernon, *rue Dubois.*

PREMIER QUARTIER.

PLACE CONFORT,

COMPAGNIE COLONELLE.

CAPITAINE-COLONEL,

M. PIERRE CHAIX, ancien Capitaine du Quartier du Change, depuis 1756, *place des Terreaux.*

CAPITAINES.

1766. CAPITAINE, M. Jean-Baptiste Berruyer l'ainé, ancien Député, *place des Terreaux.*

1762. LIEUTENANT, M. Pierre Berruyer, le jeune, Député en exercice, *place Confort.*

1780. ENSEIGNE, M. Antoine Torrent, fils ainé, Ecuyer, *rue St. Dominique.*

1744. *Sergent honoraire, double vétérance*, le Sr. Gras, *place Confort.*
1781. *Sergent major*, le Sr. Cumin, *place Confort.*
1770. *Sergent trésorier*, le Sr. l'Hôpital, *rue Confort.*
1784. *Sergent d'affaires*, le Sr. Razy, *place Confort.*
1778. *Sergent porte-drapeau*, le Sr. Deldonato, *rue Bourgchanin.*

Sergents, les Srs.

1753. Trouillat, vét. *pl. P. de la Cr.*
1768. Dugniat, *rue port Charlet.*
1771. Piraud, *rue Confort.*
1772. Gariot,
1773. Nodeau, *rue de la Barre.*
1774. Magny, *rue St. Dominiq.*
Mouffy, *rue Bon-rencontre.*
1777. Guichard, *rue Paradis.*
Parizot,
1778. Habram, *quai St. Antoine.*
Ganeval, *place Confort.*
1780. Dufaud, *r. St. Dominique.*
Durand, *rue Confort.*
Meillant, *rue Confort.*
May, *rue Confort.*
1784. Roux, *rue St. Dominique.*
Dorel, *rue Merciere.*

Caporaux, les Srs.

1781. Roland, *place Confort.*
De Saint-Jean, *rue Confort.*
Quinet, *place Confort.*
Richard, *r. St. Dominique.*
Fugié, *rue de l'Hôpital.*
Chicot, *place Confort.*
1783. Fournel, *rue Raisin.*
1784. Lafond, *rue S. Dominique.*
1785. Ray, *rue Raisin.*
Quintallet, *place Confort.*
Lacombe, *r. St. Dominique.*
Munet, *rue Raisin.*
Bruyas, *place Confort.*
Maton, *rue Confort.*
Laguette, *r. St. Dominique.*
1786. Tissier.

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Lagée, *rue Raisin.*
1785. *Caporal pour les Incendies*. le Sieur Barbe, *rue Raisin.*

Son Drapeau est blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

Par Délibération, les Capitaines & Bourgeois subalternes font célébrer une Grand'Messe, le Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu de chaque année, pour les jours précieux de notre Monarque, & de la Famille Royale.

II. QUARTIER.

LE CHANGE,

LIEUTENANCE-COLONELLE.

CAPITAINES.

1780. Capitaine, M. Jean Bourgoin, *place du petit Change.*

1781. Lieutenant, M. J. T. Rouher, *rue de la Loge du Change.*

1783. Enseigne, M. Bouvard, *rue St. Pierre.*

1758. Le sieur Guy,
1766. Le sieur Chatard, } *Sergents fourriers, vét. rue de la Saônerie.*

1766. Le sieur Pausin, *vétéran, place du Change.*

Anciens Sergents, les sieurs Duplatre, Duchant, Pugniet & Germain.

1769. *Sergent d'affaires*, le Sieur Mercier, *rue de Flandre.*

1773. *Sergent Major*, le Sieur Pascal, *rue Puits-du-Sel.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
1768. Guyfrey, *place du Change.*	1780. Caillot, *rue de la Saônerie.*
1769. Perrin, Porte-Drapeau, *au port Dauphin.*	
1770. Zacharie, *rue St. Jean.*	Labergere, *r. des Herberies.*
Achard, *place du Change.*	Matthieu, *petit Change.*
1773. Drian, *rue de Gadagne.*	Escoffier, *petit Change.*
1775. Brugnier, *rue de la Saônerie.*	1781. Javi, *rue de la Saônerie.*
1776. Dussud, *cimetiere St. Niz.*	1782. Marest, *place du Change.*
Bahié, *rue de Flandre.*	1783. Ruizel, *rue de la Loge.*
1777. [illegible]ussud, *allée des images.*	Balme, *rue des Hébergeries.*
Martin, *rue St. Jean.*	1784. Bonnet, *rue de la Saônerie.*
Suize, *mont. du p. de pierre.*	1785. Boutte, *rue de la Loge.*
1778. Buis, *place du Change.*	Chassagne, *rue de Flandre.*
Biollay, *rue des Hébergeries*	Armet, *rue de l'Angile.*
Vaché, *rue St. Jean*	Lemaire, *petit Change.*
Deschamps, *r. de la Saôner.*	1786. Gabet, *rue Saint Jean.*
1780. Bouvero, *rue Lainerie.*	Orsel, *rue Saônerie.*

1767. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Court, *place de la Platiere.*

Son Drapeau est blanc, avec une Croix d'or, & ces mots: *Lieutenance-Colonelle.* Les Cocardes & les plumets blancs & jaunes.

III. QUARTIER.

LE GRIFFON.

CAPITAINES.

1770. Capitaine, M. Arthaud, *rue du Puits-Gaillot.*

1772. Lieutenant, M. Goudard, le cadet, *quai de Retz.*

1783. Enseigne, M. Perrin, *rue du Puits-Gaillot.*

Anciens Sergents honoraires, les Sieurs Buisson, Vial & Faure.

Sergents honoraires, vétérans, les Srs. Grenier & Revel.

1776 *Sergent d'affaires*, le Sieur Faivre, *rue Royale.*

1781. *Sergent Major pour les Exercices*, le Sr. La Tour, *à la gr. Côte.*

Sergents, les Srs.

1760. Haurand, vét. *Grande-Côte.*
1766. Roche, vét. *rue Terraille.*
Janin, vét. *r. de l'Arbre-sec.*
Robert, *quai de Retz.*
1769. Dervieux, *mont. de la Glac.*
Piquet, *rue Vieille Monnoie.*
1770. Vernay, *rue des Feuillants.*
Houillon, *quai S. Clair.*
1772. Henry, *r. des Deux-Angles.*
1776. Mollin, *rue Royale.*
Cathelin, *rue Royale.*
Perrel, *rue vieille Monnoie.*
Rechanieux, *pl. n. des Carm.*
1777. Amy, *r. de la vieille Monn.*
Berger, l'aîné, *r. Romarin.*

Caporaux, les Srs.

1777. Favre, *rue Desirée.*
Varin, *gr. r. des Feuillants.*
1778. Berger, cadet, *rue Royale.*
1779. Parôt, *rue Royale.*
Joanin, *rue du Griffon.*
Remillieux, *m. de la Glac.*
1782. Charton, *rue Terraille.*
De Grandi, *rue du Griffon.*
1784. Trouver, *rue Royale.*
1785. Privat, *rue du Griffon.*
Caillot, *rue du Griffon.*
Paquet, *rue Terraille.*
Burel l'aîné, *rue Terraille.*
Vachet, *pl. de la Comédie.*
Santonna, *rue Royale.*

1766. *Sergent pour les Incendies*, le sieur Delaye, *rue du Griffon.*

1785. *Caporal pour les Incendies*, le sieur Mingeat, *m. de la Glacière.*

Le Drapeau est amaranthe & blanc, avec trois Griffons d'or. La devise est : *Quis consurgeret adversùs eos?* Les Cocardes sont blanches & ponceau.

IV. QUARTIER.

RUE THOMASSIN.

CAPITAINES.

1767. Capitaine, M. J. Rocoffort, ancien Député, *rue des Quatre-Chapeaux.*

1770. Lieutenant, M. Pierre-Marie Andrieu, *rue Sirene, vis-à-vis rue Longue.*

1784. Enseigne, M. Claude Charmetton, *rue des Trois-Carreaux.*

1748. *Sergent vétéran en exercice, tenant les rôles*, le Sr. Decombe, *rue Ferrandiere.*

1766. *Sergent vétéran*, le Sr. André, *grande rue Merciere.*

1777. *Sergent Major pour l'exercice*, le Sieur Raquin, *rue Thomassin.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1768.	Boudret, *rue St. Dominiq.*	1779	Bory, *rue Thomassin.*
1770.	Cognat, *rue Ferrandiere.*		David, *rue Thomassin.*
	Venet, *rue Thomassin.*	1780.	Porte, *rue Thomassin.*
	Devers, *rue Ferrandiere.*		Voron, *gr. rue de l'Hôpital.*
	Boucher, *rue Ferrandiere.*		Debret, *rue Thomassin.*
1771.	Mouſſy, *rue Thomassin.*		Privat, *gr. rue Merciere*
	Mathian, *rue Ferrandiere.*		Witon, *rue Thomassin.*
1772.	De Chazelle, *rue Thomassin.*		Peudefin, *rue Ferrandiere.*
	Garet, *rue Thomassin.*	1781.	Pourra, *rue Ferrandiere.*
	Aynès, *rue Port-charlet.*		Quantin, *rue Thomassin.*
1775.	Adrian, *rue de la Monnoie.*	1782.	Moreau, *rue Thomassin.*
1777.	Laurencin, *r. Ferrandiere.*	1783.	Nesme, *rue Port-Charlet.*
	Teſte, *rue Thomassin.*		Saunier, *rue Thomassin.*
	Jacquier, *rue Thomassin*		Torombet, *rue Thomassin.*
1778.	Beaux, *rue des 4 Chapeaux.*	1786.	Delepine, *rue Thomassin.*

Les Cocardes & le Drapeau ſont jaunes, noirs & blancs : le Drapeau eſt traverſé d'une croix blanche, au milieu on voit un vaiſſeau éclairé par un ſoleil ; dans les deux coins ſupérieurs eſt une L couronnée ; dans l'un des coins inférieurs eſt un Lion rampant, & à l'autre coin eſt une tour : la deviſe eſt, *Terrâ marique lucet.*

V. QUARTIER.

RUE BELLE-CORDIERE.

CAPITAINES.

1771. Capitaine, M. Proſt, *rue Belle-Cordiere.*

1780. Lieutenant, M. Dervieu, *place du grand College.*

1781. Enseigne, M. Rollet, *rue Bourg-chanin.*

Sergents vétérans retirés du ſervice, les ſieurs Dépagne & Rolin.

Anciens Sergents, les Sieurs Dumas & Bertrand.

1775. *Sergent d'affaires*, le Sr. Chevalier, *rue Confort.*

1780. *Sergent pour l'Exercice*, le Sieur Pelletier, *rue Confort.*

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
1763.	Charlet, vét. *r. Belle-cord.*	1779.	Bourdin, *rue Confort.*
1767	Malet, vét. *rue Lainerie.*		Sicard, *rue Belle-cordiere.*
1768.	Saint-Jean, *r. Bourg-chan.*	1780.	Bourdin, *rue Belle-cordiere.*
	Chipier, *rue Confort.*	1781.	Petit, *pl. du Gouvernem.*
1769.	Vermorel, *rue Confort.*		Mouſſet, *rue Confort.*
1771.	Flechet, *r. Belle-Cordiere.*		Chance, *quai de Retz.*
1772.	Martin, *r. des Marronniers.*		Dumond, *rue Gentil.*
	Durocher. *rue Confort.*	1782.	Flacheron, *rue Tupin.*
1774.	Mornay, *pl. de la Charité.*	1784.	Boiſſon, *rue Confort.*
1775.	Duſſud, *rue Belle-cordiere.*		Olagnier, *rue Confort.*
	Cecillion, *rue Bourg-chan.*	1785.	Valet, *rue Belle-Cordiere.*
	Toulon, *rue Juiverie.*	1786.	Carlet, *pl. de l'Hôpital.*
1776.	Auber, *rue Paradis.*		Jaillet, *rue Confort.*
1777.	Martinon, *rue Confort.*		Barrié, *rue Confort.*
1779.	Michalet, *rue Confort.*		Dorel, *r. Belle-Cordiere.*

1767. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Morel, vét. *r. Belle-Cordiere.*

1772. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Lapra, *rue Belle-Cordiere.*

Le Drapeau eſt bleu, ſemé de fleurs de lis d'or, avec une Croix blanche au milieu, ſans deviſe. Les Cocardes ſont blanches & bleues.

VI. QUARTIER.

LA JUIVERIE.

CAPITAINES.

1780. Capitaine, M. Chamerat, *rue de la Loge du Change.*

1780. Lieutenant, M. Jacquier, *rue des Quatre-Chapeaux.*

1781. Enseigne, M. Viala, *quai de Retz.*

Anciens Sergents, les Sieurs Moiroux, Landrivon, Sauze, Gadot, *vétérans*, & Regny.

1766. *Sergent Major & Fourrier*, le Sr. Marinier, vétéran, *rue des Treize-cantons.*

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
1756.	Bozonnet; vét. *dev. S. Paul.*	1777.	Lasalle, *rue Lainerie.*
1771.	Clochet, *rue Lainerie.*	1778.	Agirony, *rue Lainerie.*
	Bonnefond, *pl. S. Laurent.*	1779.	Cornaton, *à la Boucherie.*
	Favier, *pl. de la Bouch S. P.*		Nicolas, *place de la Bouch.*
	Chevalier, *r. St. Barthel.*		Berger, *rue Misere.*
1772.	Fayolle, *rue St. Barthelemi.*	1780.	Godemard, fils, *à la Bouch.*
1773.	Piquet, *rue Lainerie.*		Cholet, *rue Lainerie.*
	Lespinasse, *rue Lainerie.*	1781.	Gayet, *rue Dubois.*
1774.	Malliot, *rue Misere.*		Melizet, *rue Juiverie.*
1776.	Godemard, *à la Boucherie.*	1785.	Drue, *à la Boucherie.*
	La Baume, *rue Lainerie.*		Laguerre, *r. St. Barthelemi.*
	Perronet, *à la gr. Côte.*	1786.	Barbier, *rue Juiverie.*
	Baille, *montée des Capuc.*		Poizat, *r. St. Barthelemi.*
1777.	Aldaix, *rue Poterie.*		Chabert, *rue Lainerie.*
	Germain, *rue Misere.*		Gadot, *mont. des Capuc.*

1785. *Sergent pour les Incendies*, le sieur Philipon, *rue Lainerie.*

Son Drapeau est bleu, blanc & noir; la devise est une Tour couronnée d'étoiles, avec ces mots : *Turris mea Deus.* Les Cocardes sont blanches.

VII. QUARTIER.

SAINT-GEORGE.

CAPITAINES.

1758. CAPITAINE, M. Guilloud, ancien Député, *place de la Déserte.*

1759. LIEUTENANT, M. Ferroussat, *port du Sablet.*

1781. ENSEIGNE, M. Allard, neveu, *rue du Puits-Gaillot.*

Sergents vétérans, les sieurs Rabillieux, Buyet, Rochand cadet, & Chol.

1783. *Sergent major pour l'exercice*, le sieur Balay, *port du Sablet.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
1756. Bourdilliat, vét. *à la Quarantaine.*	1778. Henry, *place St. George.*
1760. Bertrand, vét. *à la Quarant.*	Bert, *rue des Prêtres.*
1770. Audibert, *mont. des Epies*	1779. Colomb, *rue St. George.*
Mondet, *gr. r. St. George*	Louis, *rue Paradis.*
1771. Viel, *port du Sablet.*	Peclet, *rue St. George.*
1772. Pupier, *place St. George.*	1780. Chavanne, *rue St George.*
Martin, *place St. George.*	Dumas, *place St. George.*
1773. Pelegrin, *rue St George.*	1784. Azemare, *port du Sablet.*
1777. Chausson, *rue St. George.*	Marton, *rue St. George.*
De St. Jean, *rue St. George*	1785. Ramel, *idem.*
Marinier, *rue St. Marcel.*	Favel, *idem.*
Bertholet, *rue St. George.*	Perachon, *idem.*
Blanc, *idem.*	1786. Dubost, *place St. George.*
Guillermin, *au Garillan.*	Burnand, *place St. George.*
Vignon, *Grande côte.*	Bergamin, *rue St. George.*

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Gruet, *rue St. George.*
1784. *Caporal pour les incendies*, le Sr. Guillermin, *rue St. George.*

Le Drapeau est blanc & verd, semé de fleurs de lis d'or, avec l'image de Saint George, relevée en broderie d'or & d'argent. Les Cocardes sont blanches & vertes.

VIII. QUARTIER.

RUE NEUVE.

CAPITAINES.

1760. CAPITAINE, M. Ant. Dian, ancien Député, *rue Neuve.*

1764. LIEUTENANT, M. Dian, le jeune, Député en exercice, *quai de Retz.*

1768. ENSEIGNE, M. Dupont de Chavagnieux, Député en exercice, *rue des Feuillants.*

1758. *Sergent d'affaires*, le Sieur Jacquand, vétéran, *rue Neuve.*

1780. *Sergent major pour l'Exercice*, le Sieur Chabru, *rue Villard.*

Sergents vétérans, les Sieurs Poncet, Carrié, Feuillet, & Betant.

Sergents, les Srs.

1745. Barizon, 1er. vét. *r. Basse-Vil.*
1754. Volozan, vét. *rue Mulet.*
1769. Fassolle, *rue Sirene.*
1772. Brazier, *rue Gentil.*
1774. Daverede, *rue Neuve.*
Cartalier, *rue Neuve.*
1776. Lapierre, *quai St. Antoine.*
Garin, *rue Neuve.*
1777. Favel, fils, *rue Gentil.*
Carra, *rue Neuve.*
1778. Piraud, *rue Neuve.*
Dusurgey, *rue Neuve.*
1779. Jarrasson, *rue Meinier.*
Meunier, *rue de l'Aumône.*
1780. Dorbaux, *rue Gentil.*
Chambaux, *rue Neuve.*

Caporaux, les Srs.

1780. Chanavard, *rue Gentil.*
Ronjon, *rue Gentil.*
Sauvadet, *rue de l'Arb. sec.*
1781. Chapelle, *rue Gentil.*
Rillieux, *rue Gentil.*
1782. Gaillot, *rue Neuve.*
Audru, *rue Buisson.*
Pernet, *rue Neuve.*
1783. Chady, *rue Gentil.*
Figuete, *idem.*
Guillermin, *quai de Retz.*
1785. Thomas, *rue Neuve.*
Soubry, *rue du Pas-étroit.*
Cayen, *à la Fromagerie.*
Dervieux, *rue de la Gerbe.*

Sergent pour les Incendies, le sieur Carrié, vétéran.

Son Drapeau blanc & amaranthe a pour devise le Mont Vésuve, avec cette inscription: *Usque novis ignibus ardet*, qui fait allusion à la rue Neuve.

☞ Voyez ci-devant, après l'Hôtel-de-Ville, la Fondation de M. Giron pour le Quartier de rue Neuve.

IX. QUARTIER.

LA CROISETTE.

CAPITAINES.

1766. Capitaine, M. Claude-François Fournel, Député en exercice, *rue du Puits-Gaillot*.

1786. Lieutenant, M. Jerôme Duchand, *rue Neuve*.

1786. Enseigne, M. Thomas Emeri, aîné, *rue Bourgchanin*.

Capitaine vétéran, M. Claude Chapelon.

Anciens Sergents vétérans, les Srs. Mondard, *rue du Palais-Grillé*; Binard, *rue du Charbon-blanc*; Bruny, *rue Dubois*; Peru, *rue du Port-charlet*; Nouvellet, *rue Palais-grillé*; Gaillard, *rue Grenette*; Soupat, *rue Dubois*; Brevat, *rue du Charbon-blanc*; Bourget, *rue Grenette*.

Sergents, les Srs.

1750. Mogier, vét. *r. Bonneveau*.
1771. Angejot, *rue du Palais-gr.*
Brossette, *rue Bonneveau*.
1772. Marechal, *rue Grenette*.
1774. Bernard, *r. du Palais-gril.*
Clemençon, *rue Port-charl.*
Geoffroy, *rue Bonneveau*.
1775. Benoît, *rue de l'Hôpital*.
1778. Bourdelin, *quai de Retz*.
Poncet, *rue du Palais-gr.*
Besiniere, *rue Grenette*.
Moulin, *rue Raisin*.
Trichard, *rue Port-charlet*.
Rochette, *r. du Palais-gril.*
1779. Rey, *rue Grenette*.

Caporaux, les Srs.

1779. Catin, *rue du Palais-Gril.*
1781. Hugon, *rue des Fanges*.
Perrachon, *r. Port charlet*.
Chapelle, *rue Tupin*.
1783. Chanal, *rue de la Plume*.
Belingard, *rue de l'Hôpital*.
1784. Gregoire, *rue du Palais-gr.*
Peyle, *même rue*.
1785. Guinant, *rue du Palais-gr.*
Rossignol, *rue des Fanges*.
1786. Bruni, *même rue*.
Dusurget, *rue Grenette*.
Dufraine, *rue du Pal. Gril.*
Gai, *même rue*.
Faure, *rue Grenette*.

1781. *Sergent pour les Incendies*, le sieur Lambert, *rue Grenette*.

Son Drapeau est verd, cramoisi & blanc avec de petites Croix d'or; pour devise, un Trophée d'Armes.

X. QUARTIER.

SAINT-VINCENT.

CAPITAINES.

1753. CAPIT. M. Durand, ancien Député & Commissaire, *rue Puits-Gaillot.*

1780. LIEUTENANT, M. Bouchet, *quai St. Vincent.*

1782. ENSEIGNE, M. d'Assac, *rue Buisson.*

1745. *Double vétérance*, le Sieur Landrivon, *rue Neyret.*

1771. *Sergent Major*, le sieur Lafay, *rue St. Marcel.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1762.	Laflachere, vét., *rue Juiv.*	1781.	Sibuel, *rue Maçon.*
1764.	Talmeuf, vét. *r. St. Marcel.*		Guillabaux, *rue Bouteille.*
1773.	Grenetier, *quai des Aug.*		Jovanard, *p rt Neuville.*
1774.	Morel, *quai St. Vincent.*		Virieux, *rue Maçon.*
1775.	Gutton, *rue Bouteille.*		Panatard, *rue Bouteille.*
	Renaud, *rue Bouteille.*		Sarcel, *rue Neyret.*
1777.	Souchet, *rue Pareille*	1783.	Olagnon, *rue de la Vielle.*
1778.	Thierry, *quai St. Vincent.*		Duflieux, *rue de la Vielle.*
1779.	Bruyeres, *rue Neyret.*		Griffe, *rue Pareille.*
	Flurant, *rue St Marcel.*	1784.	Piraud, *rue Neyret.*
1780.	Perier, *quai St. Vincent.*		Dalin, *rue Tourette.*
	Chaudon, *quai des August.*		Dubot, *quai St Vincent.*
	Brosse, *quai St. Vincent*	1785.	Verre, *rue Bouteille.*
	Thibaudier, *rue Bouteille.*		Martin, *rue Tavernier.*
	Sauton, *rue Pareille.*	1786.	Viziet, *quai St. Vincent.*

Son Drapeau est verd, avec une croix blanche, & ces mots: *Conjuncta forti non displicent Palladi.* Cocardes vertes & blanches.

XI. QUARTIER.

LA GRANDE COTE.

CAPITAINES.

1780. Capitaine, M. Arcis, *place de la Comédie.*

1782. Lieutenant, M. Pavy, *rue de la vieille Monnoie.*

1783. Enseigne, M. Guyot, *rue Pizay.*

Ancien Capitaine vétéran, M. Cl. Pavy, *r. Desirée.*

Anciens Sergents, les sieurs Marteau, Villard, Suc, Guillaume, Rossignol, & Varenne.

1786. *Major pour l'exercice*, le sieur Bonnet, *rue Desirée.*

Sergents, les Srs.

1770. Colonjard, *Côte St. Sébast.*
Reverdy, *rue de la V. Mon.*
Trapadoux, *à la gr. Côte.*
1773. Comte, *r. de la Vieille Mon.*
1774. Moulin, *à la grande Côte.*
Berlier, *à la grande Côte.*
1775. Orciere, *à la grande Côte.*
1776. Montalan, *Poul. de S. Niz.*
Billemas, *r de la V. Mon.*
Couturier, *rue du Griffon.*
Perachon, *rue de la V. Mon.*
Cochet, *rue des deux Angl.*
Romanieux, *grande Côte.*
Dulac, *rue de la V. Mon.*
Beluze, *r. de la vieille Mon.*

Caporaux, les Srs.

1780. Notton, *près la Tourete.*
Lagrive, *rue Tavernier.*
Marteau, *à la grande Côte.*
Berthier, *à la grande Côte.*
Dolbau, *à la grande Côte.*
1781. Valard, *rue Royale.*
Boutte, *rue St. Marcel.*
Salavin, *à la grande Côte.*
1782. Gillet, *port St. Clair.*
Pottot, *rue de la V. Monn.*
1784. Monnié, *rue des 2 Angles.*
1785. Beau, *rue vieille Monnoie.*
1786. Planchet, *Grande-côte.*
Guerrier, *r. Vieille-Monnoie.*
Fontaine, *Grande-côte.*

Sergent pour les Incendies, le Sr. Rubi. } *à la grande Côte.*
Caporal pour les Incendies, le Sr. Pancin. }

Son Drapeau est blanc & verd, sur lequel est peint St. Sébastien, avec ces mots : *Victori perpetuo.* Les Cocardes vertes & blanches.

XII. QUARTIER.

PORT SAINT PAUL.

CAPITAINES.

1756. Capitaine, M. Valton de Gravillon, Avocat en Parlement, ancien Député, pour la seconde fois, *rue Puits-du-sel.*

1766. Lieutenant, M. Oderieu fils, Député en exercice, *quai St. Vincent.*

1785. Enseigne, M. Brunet fils, *rue Peyrollerie.*

Sergents vétérans, les sieurs Bario & Thevenin, *rue Puits-du-sel.*

Sergents honoraires, les sieurs Morel & Vondiere, *rue Puits-du-sel.*

1771. *Sergent d'affaires*, le sieur Pascal, tenant le Rôle du Quartier, *rue du Puits-du-sel.*

1776. *Sergent Major*, le Sr. Gayet, *rue Basse-Grenette, au coin de la Halle.*

1783. *Sergent fourrier*, le sieur Reppellin, *rue Puits-du-sel:*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1764.	Sevelinge, *rue de l'Hôpital.*	1778.	Brazier, *rue Peyrollerie.*
1772.	Monaton, *rue Peyrollerie.*		Regny, *rue Peyrollerie.*
	Maugé, *rue Dubois.*	1781.	Girard, *rue Puits-du-sel.*
1773.	Tavernier, *rue Puits-du-sel.*	1782.	Blaingard, *rue Puits-du-sel.*
	Boiron, *rue Peyrollerie.*		Bicon, *rue Puits-du-sel.*
1774.	Nesme, *rue Puits-du-sel.*	1783.	Dangle, *rue Peyrollerie.*
1775.	Guillet, *rue Peyrollerie.*		Desange, *rue Puits-du-sel.*
1776.	Lacour, *rue Puits-du-sel.*		Payerne, *rue Puits-du-sel.*
	Jametton, *rue Puits-du-sel.*	1785.	Chapel, *rue Puits-du-sel.*
	Vize, *rue Peyrollerie.*		Legavre, *rue Puits-du-sel.*
	Monduel, *rue Puits-du-sel.*		Jobert fils, *rue Puits-du-sel.*
	Boyer, *rue Puits-du-sel.*		Algret, *rue Puits-du-sel.*
1777.	Perron, *rue Puits-du-sel.*		Finet, *port de l'Arche.*
	Humbert, *rue Peyrollerie.*	1786.	Martin, *rue Puits-du-sel.*
1778.	Laurent, *rue Puits-du-sel.*		Perache, *rue Puits-du-sel.*
	Marcel, *rue Puits-du-sel.*		

1771. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Provin, *rue Puits-du-sel.*

1780. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Lebian, *rue de l'Epine.*

Son Drapeau, sur lequel est peint le bras de Saint Paul, tenant le sabre nu à la main, est bleu & blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

XIII. QUARTIER.

BON-RENCONTRE.

CAPITAINES.

1766. CAPITAINE, M. Jean Benoît, *place de la Comédie.*

1771. LIEUTENANT, M. J. H. Gombault, *à l'angle des rues Trois-Carreaux & Chalamont.*

1783. ENSEIGNE, M. Joseph-Alexandre Godard, Seigneur de Craponne sur Grezieu-la-Varenne, *rue Buisson.*

1746. *Sergents vétérans, faisant le service pour les Piquets*, les sieurs Demancy, *quai Monsieur*; Comte, *rue Port-charlet.*

Sergents vétérans, les sieurs Froment, Simon, Rey & Geoffroy.

1766. *Sergent-vétéran, Fourrier*, le sieur Lenoir, *place des Cordeliers.*

1770. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Richard, cadet, *quai de Retz.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1770.	Richard, aîné, *q. de Retz.*	1779.	Laroche, *rue Grôlée.*
1771.	Brochet, *quai de Retz.*		Pareat, *rue Port-Charlet.*
1772.	Dulaut, *port des Cordeliers.*		Balant, *rue Godiniere.*
	Combe, *quai de Retz.*		Ribolet, *rue Grôlée.*
1774.	Chavernot, *rue Grôlée.*		Sourdon, *rue Godiniere.*
	Louis, *place St. Vincent.*	1780.	Gondret, fils ai. *r. Port-Char.*
	Gayet, *quai de Retz.*	1781.	Legat, *rue Grôlée.*
	Condamin, *rue Grôlée.*	1784.	Riche, *rue Port-Charlet.*
1775.	Trouillet, *rue Grôlée.*	1785.	Richard le jeune *q. de Retz.*
1777.	Galot, *quai de Retz.*		Morel, *rue Port-Charlet.*
	Lamothe, *quai de Retz.*		Pocard, *place aux Bœufs.*
	Ray, *gr. rue de l'Hôpital.*		Cornier, *rue Tupin-rompu.*
	Sainjean, *rue Port-Charlet.*	1786.	Ragée, *rue Grôlée.*
	Perrier, *rue Grôlée.*		Marc, *rue Grôlée.*
1778.	Perrin, *port des Cordeliers.*		Perroton, *quai de Retz.*

1777. *Sergent pour les Incendies*, le sieur Hilaire, *quai de Retz.*

Son Drapeau est blanc & cramoisi, de même que les Cocardes. La devise est : *Patria devotus & Aris.*

XII. QUARTIER.

PORT SAINT PAUL.

CAPITAINES.

1756. CAPITAINE, M. Valton de Gravillon, Avocat en Parlement, ancien Député, pour la seconde fois, *rue Puits-du-sel.*

1766. LIEUTENANT, M. Oderieu fils, Député en exercice, *quai St. Vincent.*

1785. ENSEIGNE, M. Brunet fils, *rue Peyrollerie.*

Sergents vétérans, les sieurs Bario & Thevenin, *rue Puits-du-sel.*

Sergents honoraires, les sieurs Morel & Vondiere, *rue Puits-du-sel.*

1771. *Sergent d'affaires*, le sieur Pascal, tenant le Rôle du Quartier, *rue du Puits-du-sel.*

1776. *Sergent Major*, le Sr. Gayet, *rue Basse-Grenette, au coin de la Halle.*

1783. *Sergent fourrier*, le sieur Reppellin, *rue Puits-du-sel.*

Sergents, les Srs.

1764. Sevelinge, *rue de l'Hôpital.*
1772. Monaton, *rue Peyrollerie.*
Maugé, *rue Dubois.*
1773. Tavernier, *rue Puits-du-sel.*
Boiron, *rue Peyrollerie.*
1774. Nesme, *rue Puits-du-sel.*
1775. Guillet, *rue Peyrollerie.*
1776. Lacour, *rue Puits-du-sel.*
Jametton, *rue Puits-du-sel.*
Vize, *rue Peyrollerie.*
Monduel, *rue Puits-du-sel.*
Boyer, *rue Puits-du-sel.*
1777. Perron, *rue Puits-du-sel.*
Humbert, *rue Peyrollerie.*
1778. Laurent, *rue Puits-du-sel.*
Marcel, *rue Puits-du-sel.*

Caporaux, les Srs.

1778. Brazier, *rue Peyrollerie.*
Regny, *rue Peyrollerie.*
1781. Girard, *rue Puits-du-sel.*
1782. Blaingard, *rue Puits-du-sel.*
Bicon, *rue Puits-du-sel.*
1783. Dangle, *rue Peyrollerie.*
Desange, *rue Puits-du-sel.*
Payerne, *rue Puits-du-sel.*
1785. Chapel, *rue Puits-du-sel.*
Legavre, *rue Puits-du-sel.*
Jobert fils, *rue Puits-du-sel.*
Algret, *rue Puits-du-sel.*
Finet, *port de l'Arche.*
1786. Martin, *rue Puits-du-sel.*
Perache, *rue Puits-du-sel.*

1771. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Provin, *rue Puits-du-sel.*

1780. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Lebian, *rue de l'Epine.*

Son Drapeau, sur lequel est peint le bras de Saint Paul, tenant le sabre nu à la main, est bleu & blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

X V. QUARTIER.

RUE BUISSON.

CAPITAINES.

1773. CAPITAINE, M. J. M. Dupré, *place du Concert.*

1777. LIEUTENANT, M. Jérémie Mathieu, *quai de Retz, à côté de la maison du Louis d'or.*

1784. ENSEIGNE, M. Rochias fils, *quai de Retz.*

Sergents vétérans, les Sieurs Monaton, Rougier, Chevalier, *rue Buisson*, & Sourdillon, *rue Juiverie.*

1780. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Peter, *rue Bonneveau.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1766.	Gaillard, vét *pl. des Cordel.*	1780.	Condamin, *pl. des Cordel.*
	Duchamp, vét *rue Noire.*		Perrin fils, *r. Bât-d'argent.*
1767.	Perier, *rue de la Charité.*		Giraud, *rue Blanchere.*
1768.	Dumolard, *rue Bonneveau.*	1781.	Bergeon, *rue Bonneveau.*
1769.	Audibert, *quai de Retz.*	1782	Berger fils, *r. Port-charlet.*
1770.	Poisat, *rue Port-charlet.*		Alais, *rue Port-charlet.*
1776.	Wasse, *rue de la Gerbe.*		Justus, *rue Bonneveau.*
	Ray, *rue Buisson.*		Duplatre, *quai de Retz.*
	Belmont, *rue Bonneveau.*		L'Allemand, *pl. des Cordel.*
	Saunier, *rue Bonneveau.*	1783.	Monet, *pl. des Cordeliers.*
1777.	Mazard, *rue Buisson.*	1784.	Furabeau, *rue Bonneveau.*
	Mathon, *rue Buisson.*		Daubecour, *r. Bonneveau.*
1779.	Cuny, *rue des Besicles.*	1785.	Gerin, *quai de Retz.*
	Brachet, *quai de Retz.*		Rivoire, *rue Port-charlet.*
1780.	Delacour, *place des Cordel.*	1786.	Debilli, *rue de la Gerbe.*

Son Drapeau est blanc, rouge & cramoisi ; les Cocardes de même ; au milieu du Drapeau est peint Moïse devant un buisson ardent, avec ces mots : *Excitat ardorem, quamvis non ardeat.* Ses armes sont deux Rangonds en sautoir, surmontés d'un buisson.

XIV. QUARTIER.

PLACE NEUVE.

CAPITAINES.

1765. Capitaine, M. Cinier, ancien Commissaire député, exerçant actuellement les mêmes fonctions, *rue Juiv.*

1780. Lieutenant, M. Gounet, Procureur, ancien Député, *rue Juiverie.*

1783. Enseigne, M. Rey, Procureur, *rue St. Jean, à l'Hôtel de la Chamarrerie.*

Sergents vétérans, les Sieurs Repo'ida, Desmolis, & Hudelot.

1771. *Sergent Fourrier*, le Sr. Dupaquier, *rue Paradis.*

1783. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Lance, *place Neuve.*

Sergents, les Srs.

1753. Janse, vét. *rue St. Jean.*
1756. Roche, vét. *rue St. Jean.*
1770. Villard, *rue du Bœuf.*
Pernet, *place Neuve.*
1771. Morand, *quartier St. Clair.*
Veuillet, *rue St. Jean.*
Poulat, *pla'e Neuve*
1772. Favre, *pl. de l'anc. Gouv.*
Jaricot, *Place Neuve.*
1775. Colombier, *rue St. Jean.*
1776. Arpin, *quai de la Bal.* *
1780. Cornier, *rue St. Jean.*
Fraison, *pet. rue Merciere*
1781. Besson, fils, *r. Trois-Maries.*
Pelletier, *rue St. Jean.*

Caporaux, les Srs.

1781. Aunier, *place Neuve.*
Gay, *rue du Bœuf.*
Cond min, *rue St. Jean.*
Viard, *montée du Gat illan.*
Comte, *rue du Bœuf.*
Galland, *pl. de l'anc. Gouv.*
1783. Berrot, *quai de la Ba eine.*
Donnier, *rue du Bœuf.*
Lefebvre, *r. Trois-Maries.*
1784. Praslin, *rue du Bœuf.*
Laval, *rue du Bœuf.*
1785. Bourzai, *rue du Bœuf.*
Petit, *place Neuve.*
1786. Chambe, *rue du Bœuf.*
Dur.eux, *rue St. Jean.*

* *ancien Sergent major pour l'exercice.*

1764. *Sergents de piquet pour les Incendies*, les Srs. Besson pere, *rue Trois-Maries*; & Rouël.e, *rue du Bœuf.*

1781. *Sergent chargé du Rôle du Quartier*, le Sr. Gathoud, *place de la Baleine.*

Les Cocardes sont bleues & blanches. Le Drapeau de même, au milieu duquel sont une main de Justice & un Sceptre en sautoir, surmontés d'une Couronne, le surplus parsemé de fleurs de lis, avec cette devise : *Juri & armis ministrat.*

XV.

XV. QUARTIER.

RUE BUISSON.

CAPITAINES.

1773. CAPITAINE, M. J. M. Dupré, *place du Concert.*

1777. LIEUTENANT, M. Jérémie Mathieu, *quai de Retz, à côté de la maison du Louis d'or.*

1784. ENSEIGNE, M. Rochias fils, *quai de Retz.*

Sergents vétérans, les Sieurs Monaton, Rougier, Chevalier, *rue Buisson*, & Sourdillon, *rue Juiverie.*

1780. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Peter, *rue Bonneveau.*

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
1766.	Gaillard, vét *pl. des Cordel.*	1780.	Condamin, *pl. des Cordel.*
	Duchamp, vét *rue Noire.*		Perrin fils, *r. Bât-d'argent.*
1767.	Perier, *rue de la Charité.*		Giraud, *rue Blanchere.*
1768.	Dumolard, *rue Bonneveau.*	1781.	Bergeon, *rue Bonneveau.*
1769.	Audibert, *quai de Retz.*	1782.	Berger fils, *r. Port-charlet.*
1770.	Poisat, *rue Port-charlet.*		Alais, *rue Port-charlet.*
1776.	Wasse, *rue de la Gerbe.*		Justus, *rue Bonneveau.*
	Ray, *rue Buisson.*		Duplatre, *quai de Retz.*
	Belmont, *rue Bonneveau.*		L'Allemand, *pl. des Cordel.*
	Saunier, *rue Bonneveau.*	1783.	Monet, *pl. des Cordeliers.*
1777.	Mazard, *rue Buisson.*	1784.	Furabeau, *rue Bonneveau.*
	Mathon, *rue Buisson.*		Daubecour, *r. Bonneveau.*
1779.	Cuny, *rue des Besicles.*	1785.	Gerin, *quai de Retz.*
	Brachet, *quai de Retz.*		Rivoire, *rue Port-charlet.*
1780.	Delacour, *place des Cordel.*	1786.	Debilli, *rue de la Gerbe.*

Son Drapeau est blanc, rouge & cramoisi; les Cocardes de même; au milieu du Drapeau est peint Moïse devant un buisson ardent, avec ces mots : *Excitat ardorem, quamvis non ardeat.* Ses armes sont deux Rangonds en sautoir, surmontés d'un buisson.

XVI. QUARTIER.

PORT DU TEMPLE.

CAPITAINES.

1763. CAPITAINE, M. Berrot, Député en exercice, & trésorier du corps, *rue du Pas-étroit.*

1781. LIEUTENANT, M. Peillon fils, *quai St. Antoine.*

1783. ENSEIGNE, M. Gleyze, cadet, *quai des Célestins.*

Anciens Sergents, les Srs. Berruyer, Rey, & Delorme, vét.

1784. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Reynard, *r. de la Monnoie.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1765.	Deschellette, vét. *q. des Cél.*	1776.	Piegay, *rue Ecorchebœuf.*
1767.	Girard, *cu-de-sac des Célest.*	1777.	Villiot, *rue de la Monnoie.*
1768.	Vindry, *rue Merciere.*	1778.	Boissier, *rue Ecorchebœuf.*
1769.	Viard, *quai St. Clair.*		Pichot, *rue Merciere.*
	Berger, *place Confort.*	1780.	Paquet, *rue Merciere.*
1770	Condamin, *rue Merciere.*		Joui, *rue du petit David.*
1771.	Bourdin, *pl. St Pierre.*	1781.	Barbaret, *rue de la Monn.*
1772.	Villard, *rue Raisin.*	1782.	Richard ainé, *P. du Temple.*
	Goiffon, *quai de Retz.*	1784.	Colombet, *port du Roi.*
1773.	Plasson, *r. du petit David.*		Jacquin, *rue Ecorchebœuf.*
1775.	Clerc, *quai St. Antoine.*	1785.	Damiron, *même rue.*
1776.	Combe, *quai des Célestins.*		Augagnieur, *rue de la Mon.*
	Sauzeon, *rue Ecorchebœuf.*		Farge, *même rue.*
	Charpenet, *rue Neuve.*	1786.	Barbier, *rue Ecorchebœuf.*
	Curry, *rue St. Côme.*		Richard cadet, *q. St. Ant.*

Caporal pour les incendies, le Sr. Gerin, *cu-de-sac des Célestins.*

Les Cocardes sont vertes & blanches, le Drapeau de même, sur lequel est peint le péristile d'un Temple, au bas duquel repose une Nymphe, tenant des cornes d'abondance, avec ces mots: *In Portu Temploque quies.*

XVII. QUARTIER.

DE St. *JEAN, ci-devant PORTE-FROC.*

CAPITAINES.

1767. Capitaine, M. Thêve, Député en exercice, *r. St. Jean.*

1770. Lieutenant, M. Desgranges, l'ainé, Avocat & Procureur, ancien Député, *rue Tramassac.*

1781. Enseigne, M. Delolle, Procureur, *Pl. St. Jean.*

1772. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Aujogue, *pl. du Gouvern.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1761.	Ravichon, vét. *r. Tramass.*	1780.	Pupier, *rue St. Jean.*
1765	Allery, vét. *rue Belle-Cord.*		Vial, *rue des Prêtres.*
	Tillier, vét. *rue Tramass.*		Cozonas, *rue Tramassac.*
1767	Bigalet, *en Bourg-neuf.*		Mathieu, *rue Dorée.*
1768.	Martin, *rue Tramassac.*	1781.	Rollain, *rue Pisse-truie.*
1769.	Chippier, *au Chemin neuf.*		Bissardon, *quai St. Vincent.*
1770.	Genevay, *rue Bombarde.*	1784.	Comte, *place de la Trinité.*
1774.	Charpenay, *rue Tramassac.*		Guillot, *rue Pisse-truie.*
1776.	Piot, *rue St. George.*		Gambet, *en Bourg-neuf.*
	Maçon, *rue du Bœuf.*		Gros, *rue Dorée.*
1778.	Lacolonge, *rue St. George*		Bruel, *rue Pisse-truie.*
	Jacquet, *rue des Prêtres.*	1785.	Jacquant, *rue Tramassac.*
	Simondan, *rue St. Jean.*		Balouffay, *même rue.*
	Zacarie, *rue Tramassac.*		Guinant, *même rue.*
	Ferrouilliat, *rue Bombarde.*	1786.	Boullet, *pl. de la Trinité.*

Drapeau blanc & cramoisi; sa devise: *Mars Themidis auxilium.* Cocardes blanches & cramoisies.

XVIII. QUARTIER.

LA PECHERIE.

CAPITAINES.

1773. CAPITAINE, M. Jufferand, *rue Roy. maif. Manechalle.*

1784. LIEUTENANT, M. Molard, *rue St. Côme.*

1784. ENSEIGNE, M. Bricitto, *rue de la vieille Monnoie.*

1766. *Sergents vétérans*, les Srs. Gantillon, *Boucherie des Terreaux*, Combet, *rue Pêcherie*, & Artaud, *quai des Augustins.*

1774. *Sergent Fourrier & d'affaires*, le Sieur Sicard, aîné, *rue Pêcherie.*

1771. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Jaquet, *rue Pêcherie*, *vétéran du Corps Royal d'Artillerie.*

Sergents, les Srs.

1767. Rey, vét. *rue Pêcherie.*
Frejean, *rue Pêcherie.*
1771. Caillot, *rue Pêcherie.*
1772. Berardier, *quai des August.*
Villiot, *rue Pêcherie.*
Rey, *quai des Augustins.*
Bruyere, *rue Ste. Monique.*
1773. Dubois, *quai St. Vincent.*
1774. Revoux cadet, *quai de Retz.*
Serre, *pl. de la Boucherie.*
Beniere, *quai de la Feuillée*
Germain, *rue Pêcherie.*
1777. Tour, *rue Lanterne*
1779. Beniere, *rue Pêcherie.*
Marechal, *pet. r. Merciere.*

Caporaux, les Srs.

1779. Favel, *rue Pêcherie.*
1780. Morel, *Boucherie des Ter.*
Deshaye, *rue Tête-de-Mort.*
Reynard, *quai des August.*
Barbier, *rue Pêcherie.*
Murillon, *pl. de la Feuillée.*
1783. Gay, *rue des Augustins.*
Delafaye, *pl. de la Boucher.*
Jacon, *r. de l'Enf -qui-pisse.*
1785. Marcel, *rue Pêcherie.*
Rantonnet, *rue Pêcherie.*
Charbonnier aîné, *B. des T.*
Charbonnier cad. *B. des Tr.*
1786. Clemençon, *r. Tête-de-Mort.*
Notein, *pl. de la Platiere.*

1768. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. J. F. Billet, *rue du Beffard.*

1774. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Amurat, *rue de la Pêcherie.*

Son Drapeau eft blanc & cramoifi; fa devife eft l'allégorie du Mariage de Mgr le Dauphin; elle repréfente un Dauphin dans la mer, fur lequel repofe un Amour qui le retient dans fes filets, avec ces mots: *Amicus hominis, Pifcatorum protector, Urbis & Galliæ fpes.* Les Cocardes font blanches, & les Plumets blancs & cramoifis.

XIX. QUARTIER.

PLACE SAINT-PIERRE.

CAPITAINES.

1770. CAPITAINE, M. Jean-Jacq. Delucenay, ancien Député, *rue S. Côme.*

1780. LIEUTENANT, M. Jacques Guillot, *rue St. Côme.*

1784. ENSEIGNE, M. Borel de Varissan, Secrétaire du Roi, *place des Terreaux.*

1747. *Sergent vétéran & Porte-Drapeau*, le Sieur Meunier.

Sergents Vétérans, les Sieurs Varambon, Petra, Montigni & Ducarre.

Sergent Major pour l'Exercice, le Sieur Danon, *rue Bât-d'argent.*

1767. *Sergent Fourrier*, le Sr. Radix, vét. *rue St. Pierre.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1765.	Cochet, vét. *rue Lanterne.*	1780.	Paluy, *pl. de la Boucherie.*
	Bouillas, vét. *r. de la Cage.*		Fournel, *rue Luizerne.*
	Pain, vét. *rue Lanterne.*	1781.	Lombard, *rue Lanterne.*
1771.	Gregoire, *rue Lanterne.*		Delepine, *rue de la Cage.*
	Morel, *place le-Viste.*	1782.	Quidam, *rue Malpertuis.*
1772.	Reymont, *rue de la Cage.*		Barri, *place St. Pierre.*
	Valançot, *rue de la Cage.*		Vernange, *rue St. Pierre.*
	Berger, *rue de la Cage.*	1783.	Gay, *rue St Côme.*
1773.	Piegay, *r. de l'enf. qui pisse.*	1785.	Gay l'aîné, *c. de sac r. Long.*
	Laurelle, *place des Carmes.*		Brun, *place St. Pierre.*
1776.	Murillon, *rue Luizerne.*		Vidal, *rue St. Pierre.*
1777.	Gros, *rue Lanterne.*		Pelletin, *rue Lanterne.*
	Garin, *rue Longue.*	1786.	Denis, *pl. St. Pierre.*
1780.	Cadier, *rue de la Palme.*		Berger, *rue de la Palme.*
	Latour, *pl. de l'Herberie.*		Buffeton, *rue Lanterne.*

Son Drapeau est cramoisi, traversé d'une Croix blanche; au milieu un Lion qui tient sous une patte les Armes de St. Pierre, & de l'autre un sabre pour garantir la Couronne Royale qui repose sur le carreau; sa devise est : *Sub Roma Clypeo lilia servat.* Les Cocardes sont blanches.

XX. QUARTIER.

RUE TUPIN.

CAPITAINES.

1771. Capitaine, M. J. B. Lafont, fils, *gr. rue Merciere.*

1779. Lieutenant, M. Chevalier, *rue des quatre Chapeaux.*

1785. Enseigne, M. Bichat, *rue Tupin.*

Anciens Sergents, les Srs. Malisson & Jullien, *vétérans.*

1780. *Sergent d'affaires*, le Sieur Jolivet, *rue de l'Aumône*, a les Rôles du Quartier.

Sergent Major, le Sieur Legrand, *grande rue Merciere.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1768.	Pascal, *rue des 4 Chapeaux.*	1780.	Jouin, *rue Dubois*
	Vincent, *rue de l'Arsenal.*		Coutolenc, *r. Basse-Grenet.*
	Ray, *rue Longue.*		Charbonnet, *gr. rue Merc.*
1770.	Roche, *rue Buisson.*		Martin, *rue Belle-cordiere.*
1772.	Revin, *rue Dubois.*		Pellet, *rue Basse-Grenette.*
1775.	Labrosse, *rue Tupin.*	1782.	Jaricot, *rue Tupin.*
	Vaillard, *rue Tupin.*	1783.	Richard, *gr. rue Merciere.*
	Ballet, l'aîné, *quai S. Ant.*		Chalon, *r. Basse-Grenette.*
1776.	Pine, l'aîné, *rue Dubois.*		Terrier, *rue Grenette.*
	Vial, *quai S. Antoine.*		Richard, *rue Tupin.*
1777.	Bonnet, *petite rue Merciere.*	1784.	Mouchard, *rue Grenette.*
	Thiery, *rue Tupin.*		Brunet, *rue Merciere.*
	Neuville, *gr. rue Merciere.*		Matthieu, *rue Tupin.*
	Besson, *petite rue Merciere.*	1785.	Fuchet l'aîné, *rue Tupin.*
1780.	Serene, *rue Tupin.*	1786.	Guille, *rue Tupin.*

1785. *Sergent pour les incendies*, le sieur J. J. Bouteille, *r. Grenette.*

Son Drapeau est verd & blanc, avec des urnes aux quatre coins & un Hercule au milieu avec sa massue, tenant un dragon sous ses pieds, & pour devise : *Opes & jura tuetur.*

XXI. QUARTIER.

RUE DE L'HOPITAL.

CAPITAINES.

1775. Capitaine, M. Jean-Benoît Durand, Conseiller du Roi, Notaire, ancien Député, *rue de l'Hôpital.*

1785. Lieutenant, M. Desmartain, *rue des Feuillants.*

1785. Enseigne, M. André, *rue trois Carreaux.*

Sergents vétérans, les Srs. Journaud & Garby.

Sergents honoraires, les Sieurs Duchene, Bouteille, Hugonet, Bruyere, Giraud & Dandel.

1776. *Sergent pour l'exercice*, le Sieur Bruyere, *devant les Confalons.*

1774. *Sergent d'affaires*, le Sieur Lobrichon, *rue Petit-Soulier*; il tient les Rôles du quartier.

Sergents, les Srs.

1768. Ravier, *rue Paradis.*
1771. Lambert, *rue Belle-cordiere.*
Pinet, *quai de Retz.*
1774. Bonnet, *rue de l'Hôpital.*
Lacroix, *rue de l'Hôpital.*
1775. Petit, *rue Paradis.*
1777. Fiable, *rue St. Jean.*
Reinard, *Boucherie de l'hôp.*
France, *rue de l'Hôpital.*
1778. Chartron, *rue de l'Hôp.*
1779. Saunier, *rue Noire.*
Louis, *rue de l'Hôpital.*
Cretien, *rue de l'Hôpital.*
Rey, *rue Noire.*
1780. Jamey, *quai de Retz.*

Caporaux, les Srs.

1781. Rand, *place de l'Hôpital.*
Lemelletier, *rue de l'Hôp.*
Germain, *rue Noire.*
1782. Flajollet, *Bouch. de l'hôp.*
Blanc, *rue Confort.*
1783. Bontan, *quai de Retz.*
Minoya, *idem.*
Gregoire, *rue de l'Hôpital.*
Morguet, *rue Noire.*
Verdellet, *rue Paradis.*
1785. Veyron, *rue de l'Hôpital.*
Josserand, *rue Noire.*
Michallon, *rue Paradis.*
1786. Vermorel, *rue de l'Hôpital.*
Delhorme, *rue Paradis.*

1784. *Sergent pour les incendies*, le sieur Bessiere, *quai de Retz.*

Son Drapeau est cramoisi & blanc; au milieu un Lion couché, fixant le soleil; sa devise est: *Sol evigilat, Patria vocat.* Les Cocardes sont aussi cramoisies & blanches.

XXII. QUARTIER.

LE GOURGUILLON.

CAPITAINES.

1751. Capitaine, M. J. de Chazelle, Doyen des Officiers en chef, *place de Louis-le-Grand.*

1772. Lieut. M. Lievre, Conf. du Roi, Not. *rue Sirene.*

1786. Enseigne, M. Richond, *rue Clermont.*

Ancien Sergent, le Sr. Giraudon, *place des Minimes.*

Sergent vétéran, le Sieur Berger, *au Chemin neuf.*

1758. *Sergent d'affaires, vétéran*, le Sieur Morel, *montée des Epies.*

1771. *Idem, en exercice*, le Sieur Merlin, *montée des Epies.*

1774. *Sergent Fourrier*, le Sieur Legout, *montée du Griffon.*

Sergent Major pour les Exercices, le Sr. Liotard cadet, *rue Dorée.*

Sergents, les Srs.

1748. Cretin, vét. *rue St. George.*
1753. Rey, vét. *montée du Calv.*
1759. Tolet, vét. *rue St. George.*
Dugas, vét. *au Fauxbourg.*
1766. Mille, vét. *rue de Trion.*
1767. Chanâ, vét *rue Tramassac.*
1771. Flicher, *petit Ste. Foy.*
1772. Crepu, *près du Calvaire.*
1773. Jannot, *rue St. George.*
Burderon, *pl. de la Trinité.*
1774. Cotte, *rue Tupin.*
Mathevon, *port du Sablet.*
1776. Mathevon, *rue des Farges.*
Alegret, *rue des Farges.*
1778. Trouillet, *pl. St. George.*

Caporaux, les Srs.

1776. Exterle, *à Champvert.*
Cunillat, *au Fauxbourg.*
1778. Baujelin, *au Fauxbourg.*
1780. Berger, *au Fauxbourg.*
Seve, *rue Belle-Cordiere.*
1781. Bonnet, *aux Epies.*
Biollay, *rue St. George.*
1782. Sablié, *mont. du Calvaire.*
1784. Sorel, *place des Minimes.*
Benoît, *rue des Farges.*
Champin, *rue St. George.*
Deniziere, *mont du Gourg.*
1785. Lievre, *rue des Farges.*
Melizet, *rue St. George.*
Troulleux. *au Chem. neuf.*

1781. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Thomé, *rue St. George.*

Son Drapeau est cramoisi & blanc, sur lequel est peint un Cimeterre ensanglanté, environné de palmes & couronné de lauriers, faisant allusion aux Martyrs dont le sang a coulé dans ce Quartier pour le soutien de la Foi; la devise est: *Dat sanguine palmas.*

XXVIII.

XXIII. QUARTIER.

PLACE DE LOUIS-LE-GRAND.

CAPITAINES.

1780. CAPITAINE, M. Donnet l'aîné, *rue Sala.*

1780. LIEUTENANT, M. Gandin, *rue St. Dominique.*

1786. ENSEIGNE, M. Saint-Pierre, fils, *place St. Nizier.*

1752. *Premier Vétéran*, le Sr. Maine, *Sergent d'affaires, rue Merciere.*

1773. *Sergent Major*, le Sieur Bardin, *rue des Marronniers.*

1752. *Sergents vétérans*, les Srs. Micard, Burelle, Sitant & Caillet.

Sergents honoraires, les Sieurs Imbert & Prudhomme.

Sergents, les Srs.

1768. Bugniet, *rue Vaubecour.*
Viel, *quai de Retz.*
Laroche, *r. Bourg-chanin.*
Duchamp, *rue Ste. Claire.*
Marechal, *r. de la Charité.*
Ribolet, *rue Merciere.*
1769. Vazille, *cu-de-sac de la Sph.*
1772. Villeneuve, *rue des Marron.*
1774. Destenelle, *rue du Plat.*
1775. Cumin, *cu-de-sac de la Sph.*
1777. Falconet, *rue Ste. Hélene.*
Morel, *pl. de Louis-le-Gr.*
Prié, *rue Ecorchebœuf.*
Chambeyron, *r. de la Barre.*
1778. Ribollet, *rue de la Barre.*

Caporaux, les Srs.

1778. Arbout, *pl. de Louis-le-Gr.*
Vachon, *rue de l'Arsenal.*
Ponsain, *rue Vaubecour.*
Thiery, *quai de la Charité.*
1780. Bornaret, *rue de la Barre.*
1782. Moreau, *quai St. Antoine.*
Odobet, *rue Vaubecour*
1783. Albertin, *rue Vaubecour.*
Comte, *quai Monsieur.*
Lacher, *pl. de Louis-le-Gr.*
1784. Perard, *rue de la Barre.*
Rolland, *rue de l'Arsenal.*
Armand, *rue de la Barre.*
1785. Beurier, *rue Ste. Hélene*
1786. Philibbé, *r. de la Charité*
Clémençon l'aîné, *idem.*

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Choir, *pl. de la Charité.*

Le Drapeau est blanc, les Armes du Roi au milieu; les quatre coins sont en fleurs de lis, le tout en or; la devise est, *Ardore crescens.* Les Cocardes sont blanches & vertes.

XXIV. QUARTIER.

LE PLATRE.

CAPITAINES.

1783. Capitaine, M. Allard ainé, *rue du Garet.*

1783. Lieutenant, M. André Claviere, *rue de la Comedie.*

1785. Enseigne, M. Claude-François Roux, *rue Mulet.*

Sergents honoraires, vétérans, les Sieurs Renand, Duchamp, Blanchet & Forel.

Sergent d'affaires, le Sieur Ravez ainé, *rue Clermont, a les rôles du Quartier.*

1785. *Sergent major pour l'Exercice*, le Sieur Rolland, *rue du Pas-étroit.*

	Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*
1760	Jacquet, vét. *r. de l'arbr. sec.*	1779	Ripert, *rue de l'Arbre sec.*
1769	Morel, vét. *r. de l'Arbre-sec*		Gubian, *r. Bât-d'argent.*
1770.	Fanton, *pl. du gr. College.*		Henri, *rue Pizay*
1773.	Passeron, *place des Carmes.*	1780.	Crole, *rue du Pas-étroit.*
1775.	Germain, *quai de Retz.*	1781.	Mulet, *rue Clermont.*
1776.	Bussi, *rue Henri.*		Creuset, *rue Clermont.*
	Morel, fils, *r. de l'Arbre-s.*		Joanin, *place du Plâtre.*
	Cany, *rue de l'Arbre-sec.*		Buis, *rue Pizay.*
1778.	Gautier, *quai de la Feuillée*	1784.	Brazier, *rue de l'Arbre-sec.*
	Sabatier, *rue Commarmot.*		Rondelet, *rue Henri.*
	Voirin, *rue Henri.*		Depierre, *rue Pizay.*
	Marduel, *rue Clermont.*		Decourt, *rue Pizay.*
	Chartron, *rue St. Pierre.*	1785.	Nicolas Gautier, *rue Pizay.*
	Bouillet, *r. Bât-d'argent.*		Ramier fils, *rue Pizay.*
	Jordanis, *r. de l'Arbre-sec.*		J.-P. Madinier, *r. Comm.*

1769. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Penis, *place St. Pierre.*

1785. *Caporal pour les Incendies*, le Sieur Petit, *rue Clermont.*

Le Drapeau est blanc, sur lequel est peint un Saint-Esprit sous la forme d'une Colombe, & pour sa devise : *Spiritus intùs agit.* Les Cocardes sont blanches & aurore.

XXV. QUARTIER.

LES TERREAUX.

CAPITAINES.

1770. Capitaine, M. Joseph Monterrad, *rue Ste. Catherine.*

1770. Lieutenant, M. Campredon, anc. Député, *q. de Retz.*

1786. Enseigne, M. Merlino de Boisgrange, *r. des Feuillants.*

1764. *Sergent vétéran, Fourrier honoraire*, le Sieur J. Montalan, *rue des Bouchers.*

1770. *Sergent fourrier*, le Sieur Bied, *dit* Chareton, *rue des Augès.*

Sergent Major pour l'exercice, le Sieur Antoine Grange, *place Neuve des Carmes.*

1767. *Sergent vétéran*, le Sieur Escalle, *rue Bouteille.*

Sergents, les Srs.

1768. Boissonard, *r. des Bouchers.*
1770. Ravy, *rue des Bouchers.*
Bouillet, *rue des Auges.*
1771. Ricottier, *pl. N. des Carm.*
Rossignol, *r. des Boucher.*
1773. Burgis, *rue St. Marcel.*
1774. Savin, l'aîné, *r. Ste. Moniq.*
Rostaing, *rue de Flandre.*
Poyrieux, *pl. N. des Carm.*
1775. Giraud, *pl. N. des Carmes.*
1776. Savin, cadet, *r. St. Marcel*
Payre, *pl. de la Boucherie.*
Fanton, *rue Ste. Catherine*
Descombes, *rue Juiverie.*
1777. Gillet, *rue Ste. Catherine.*

Caporaux, les Srs.

1777. Sorlet, *quai des Augustins.*
1778. Bournet, cadet, *r. St. Marc.*
1780. Meret, *rue St. Marcel.*
Gauthier, *rue Ste. Cather.*
Poyet, *rue des Bouchers.*
1782. Robert, *pl. N. des Carmes.*
Jory, *rue des Augustins.*
1783. Grand, *place des Terreaux.*
Hodieu, *pl de la Boucher.*
1784. Rivet, *gr. rue Mercière.*
1785. L'Escœur, *r. des Augustins.*
1786. Blanc, *pl. des Terreaux.*
Laval, *pet. r Ste. Cather.*
Palu, *rue St. Marcel.*

Le Drapeau est coupé de violet & de blanc; sa devise est une Croix blanche, gardée par un Lion, avec ces mots: *Pro hostibus ferox, pro amicis mitis.*

XXVI. QUARTIER.

PIERRE-SCIZE.

CAPITAINES.

1766. Capitaine, M. Carmaignac, *rue de Flandre.*

1785. Lieutenant, M. Germain le jeune, *mont. de la Glac.*

1786. Enseigne, M. Pichard, *rue Sainte-Catherine.*

Ancien Capitaine vétér. M. Ribollet, *au Quartier.*

Anciens Sergents, les Srs. Fichet, Sourd, Servier & Malisson, *au Quartier.*

1767. *Sergent Fourrier vétéran, tenant les rôles*, le Sieur Laforest, *au Quartier.*

1762. *Sergent Major*, le Sieur . . . .

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
1766.	Andrilliat, vét. *r. de l'Obs.*	1777.	Jamet, *au Quartier.*
1769.	Gras, *rue St. Jean.*		Vaginay, *au Quartier.*
	Berthet, *au Quartier.*		Jacquet, *au Quartier*
1771.	Guillet, *rue de l'Arsenal.*		Thomasset, *au Quartier.*
	Ferrand, *rue Puits-du-sel.*	1778.	Pipy, *au Quartier.*
	(*Les Armes sont chez lui.*)		Rambert, *au Quartier.*
1772.	Giraud, *rue de la Gerbe.*		Bince, *au Quartier.*
	Vaganay, *au Quartier.*	1780.	Chol, *au Quartier.*
1774.	Bourgeois, *rue Puits-du-sel.*		Bertrand, aîné, *au Quart.*
	Daujan, *au Quartier.*	1782.	Julien, *au Quartier.*
	Galliard, *au Quartier.*	1784.	Bertrand, cadet, *au Quart.*
	Gallet, *au Quartier.*		Sardon, *au Quartier.*
1776.	Palais, *au Quartier.*	1785.	Fichet fils, *au Quartier.*
	Einault, *au Quartier.*	1786.	Platet, *au Quartier.*
1777.	Rubis, *au Quartier.*		Déglise, *au Quartier.*
	Celu, *au Quartier.*		

1779. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Duter, *au Quartier.*

Son Drapeau est verd & blanc, sur lequel est peint le Château de Pierre-Scize, & un Lion rampant, avec ces mots: *Inexpugnabilis quidem robori hostili.* Les Cocardes sont vertes & blanches.

XXVII. QUARTIER.

PLAT D'ARGENT.

CAPITAINES.

1769. CAPITAINE, M. Jean Clavel de Champfray, *rue du Plat-d'argent.*

1779. LIEUTENANT, M. Pierre Deirieux, ancien Député, *rue des Quatre-Chapeaux.*

1779. ENSEIGNE, M. Nicolas Bubaton, *rue Raisin.*

Sergents honoraires, les Sieurs Rostain & Burel.
Sergents vétérans, les Sieurs Augier, Buyet, Deschamp, Barillot & Blanc.
1780. *Sergent fourrier*, le Sieur Joussier, *rue de l'Hôpital.*
1775. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Bernard, *rue Ecorche-bœuf.*

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
1768.	Bailly, *rue de l'Hôpital.*	1780.	Burdelle, *rue de l'Hôpital.*
1769.	Galliard, *rue Plat-d'argent.*		Bataillard, *r. Plat-d'argent.*
	Farge, *rue de l'Hôpital.*	1781.	Pierrot, *rue Thomassin.*
	Mintigneux, *r. de l'Hôpital.*	1782.	Jarasson, *r. Plat-d'argent.*
1773.	Dubuisson, *r. de l'Hôpital.*		Diomnet, *rue Grôlée.*
1774.	Begue, *rue Noire.*		Molard, *rue de l'Hôpital.*
1775	Morel, *r. des Marronniers.*		Jolivet, *rue Plat-d'argent.*
	Gros, *rue Noire.*		Renard, *rue de l'Hôpital.*
	Chavarot, *r. Plat d'argent.*		Guillin, *idem.*
	Berard, *quai de la Baleine.*	1785.	Rossignol, *rue de l'Hôpital.*
	Vaipillon, *rue du Cornet.*		Boiron, *rue de l'Hôpital.*
	Jacquemet, *r. de l'Hôpital.*		Margaron, *r. Plat-d'argent.*
1778.	Raymond, *r. de l'Hôpital*	1786.	Roux, *rue Noire.*
	Jannet, *rue Thomassin.*		Chavanne, *rue de l'Hôpital.*
	Lacolonge, *r. de l'Hôpital.*		Sivol, *r. Petit-soulier.*

1777. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Rave, *rue de la Barre.*

Son Drapeau est un fond blanc, avec une Croix cramoisie, des trophées d'Armes aux quatre coins. La devise est un Lion, tenant avec ses pattes un Plat long, bosseté autour, ressemblant à un bouclier avec lequel il se garantit des fleches qui sortent en confusion d'un carquois renversé; avec ces mots : *De lance fit clypeus.*

XXVIII. QUARTIER.

SAINT NIZIER.

CAPITAINES.

1767. CAPITAINE, M. de St. Didier, ancien Député, *place Neuve des Carmes.*

1780. LIEUTENANT, M. Bertholon, Avoc. en Parlem. & aux Cours de Lyon, anc. Député, *au pied du Chem. neuf.*

1781. ENSEIGNE, M. Dusurgey, Conseiller du Roi, Notaire, *rue des Forces, allée des Images.*

Sergents vétérans, les Sieurs Novet, Comte & Vivien.
Anciens Sergents, les Sieurs Dumont & Chapuy.
1767. *Sergent vétér. en exercice, chargé des rôles & des affaires*, le Sieur Chavarrot, *rue Dubois.*
1782. *Serg. Major pour l'Exercice*, le Sr. Patras, *pl. de la Fromagerie.*
Sergents surnuméraires, les Sieurs Vianni & Vesin.

Sergents, les Srs.

1765. Josserand, vét. *r. de la Gerbe.*
Delhorme, vét. *pl. des Cord.*
Chevalier, vét. *Poul. S. Niz.*
1769. Germain, *Poulaill. St. Niz.*
1770. Gaillard, *rue de la Gerbe.*
1773. Le Pin, *aux Charpennes.*
1776. Bennard, *r. des 4 Chapeaux.*
1777. Bruyas, *Poulaill. St. Niz.*
1778. Hugonnet, *pet. r. Merciere.*
1780. Bigot, *au pied du p. de Pier.*
Million, *r. Belle-Cordiere.*
Buyet, *petite rue Merciere.*
Dumont, *Poulaill. St. Niz.*
1781. Fillieu, *rue des 3. Carreaux.*
Robert, *Pont de pierre.*

Caporaux, les Srs.

1782. Ferrand, *rue des Forces.*
Brette, *rue de la Gerbe.*
Cladiere, *rue Limasse.*
1783. Dumont, fils, *rue Vandran.*
Crollin, *Poulail. St. Niz.*
Bonnet, *rue de la Gerbe.*
1784. Gras, ainé, *pet. r. Merciere.*
Thomasset, *quai St. Ant.*
1785. Charpinne, *rue Limasse.*
Perrin, *petite rue Longue.*
1786. Bontou, *pet. rue Merciere.*
Benniere, *rue Dubois.*
Zacharie, *rue de la Gerbe.*
Rondelet, *Poulaill. St. Niz.*
Gras, *Poulaill. St. Nizier.*

1772. *Sergent pour les Incendies*, le sieur Berthelet, *gr. rue Merciere.*

Le Drapeau & les Cocardes sont blancs & cramoisis. La devise, un Lion tenant avec ses griffes une Toison suspendue, avec ces mots: *Non alter vincat Jason.*

Officier servant aux Gardes Bourgeoises.

Le Sieur Poncet, *Hôtel du Concert*, Contrôleur de la Garde Bourgeoise, faisant les fonctions de Garçon-Major.

Tambour Major de la Ville, le Sr. Rizoud, ancien Sergent & Tambour Major au Régiment de Touraine, *rue Vieille-Monnoie, maison des Ursulines.*

COMPAGNIE DE LA MILICE BOURGEOISE.

Etablie pour la Garde du Château de Pierre-Scize.

CEtte Compagnie, connue ſous le nom d'Avoués de Pierre-ſcize, ſubſiſte depuis un temps immémorial. La Garde de ce Château lui fut confiée avant qu'il appartînt au Roi. Elle eſt compoſée de 72 hommes, enrôlés pour ce ſervice, au nom de M. le Gouverneur, par M. le Commandant du Château, qui choiſit deux hommes par quartier : celui de Pierre-ſcize en fournit quatre. Ils doivent prêter main-forte & renforcer la garde de cette Forteresse au premier commandement.

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, *Gouverneur.*

M. le Marquis DE REGNAULD, Seigneur de Belleſcizes, Charlieu, &c. Meſtre-de-Camp de Dragons, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *Commandant du Château.*

Major, M. DE COURTAUREL, ancien Brigadier des Gardes du Corps, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.

Capitaine des Portes, M. Marron, ancien Sergent au Régiment Lyonnois.

Lieutenant, M. Mignard, *rue Lanterne.*

Sergent, le Sieur Roſſignol.

Caporal, le Sieur Bonnet.

Avoués.	*Meſſieurs*
Place Confort.	Renaud. Burlat.
Le Change.	Brelier. Condentia.
Le Griffon.	Renard. Monteſſuî. Courajod. Laroque de Grandis.
Rue Thomaſſin.	Perrier. Perrachon.
Rue Belle-Cordiere.	Candy. Martin.
La Juiverie.	Frenoi. Dupin. Sioneſt.
St. George.	Aurouze. Prodon.
Rue Neuve.	Deryieu. Gaillard.
La Croizette.	Dutrieu. Delachenal.
St. Vincent.	Andrieux. Perrin.
La Grande Côte.	Buſſod. Gayet.
Port St. Paul.	Poncet. Chazotier.
Bon-Rencontre.	Bony. Ragez.
Place Neuve.	Sioneſt. Beluze.
Rue Buiſſon.	Billet. Duſauze.
Port du Temple.	Chaliou. Pitrat.

Avoués.	*Meſſieurs.*
Porte-Froc.	Chometty. Bonamour.
La Pêcherie.	Bruneau. Simon.
Place St. Pierre.	Dury. Gregoire. Prodon. Cheneau.
Rue Tupin.	Bochage. Burin. Treynet. Charlet.
Rue de l'Hôpital.	Laverniere. Macors.
Le Gourguillon.	Piegay. Crepin.
Place de Louis le Grand.	Neſme. Nanteuil. Rigaudier. Broſſe.
Le Plâtre.	Lafond. Richoud. Dervieux. Benoit.
Les Terreaux.	Ribolet. Rajat.
Pierre-Scize.	Lecourt. Malgontier.
Plat-d'argent.	Billet. Cavalier. Coſte.
St. Nizier.	Aurouze. Blanc. Bouquet. Momet.

COMPAGNIE FRANCHE,

Détachée du Régiment Lyonnois.

ELle fut tirée, par ordre du Roi, du Régiment Lyonnois, & établie à la garde des Portes, en 1670.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoisie, suivant les privileges qu'elle a de se garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ses affaires.

Capitaine, M. de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *à Paris.*

Lieutenant, M. Descorches de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue de l'Arsenal.*

Lieutenant en second, M. Carre, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *rue St. Joseph.*

Sergents, les Sieurs

1756. Lacroix, ancien Maréchal-des-Logis dans le Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, *porte St. George.*

1767. Bourget, ancien Sergent Fourrier du Régiment Lyonnois, *porte du Rhône.*

1772. Soudeux, ancien Sergent Fourrier du Régiment d'Hainault, *porte de la Croix-Rousse.*

1783. Blanc, ancien Fourrier, Ecrivain du Régiment de Lyonnois, *porte de Vaise.*

M. de Launai, Commissaire des guerres, chargé par Monseigneur le Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, de la Police de cette Compagnie.

COMPAGNIE DU GUET.

Elle est composée de 50 hommes. Elle fut établie à Lyon en l'année 1565, par un Edit de Charles IX, qui rendit les Charges du Chev. Capitaine & du Lieutenant, en titre d'office.

Cette Troupe est sous les ordres de M. le Gouverneur & de ceux qui commandent en son absence; elle est préposée pour le bon ordre, pour la sûreté des Citoyens, pour faire les Rondes pendant la nuit, & pour prêter main-forte à la Justice.

CHEVALIER CAPITAINE DU GUET,

M. Fouet de Conflans, ancien Offic. de Caval. Garde du Roi dans la comp. de Mgr. le Duc de Villeroy, *r. S. Domin.*

LIEUTENANT,

M. Menard de Changlonne, Ecuyer, ancien Officier au Régiment de Forez, *place des Cordeliers, hôtel du Concert.*

SOUS-LIEUTENANT,

M. Besuchet, *rue St. Dominique.*

Sergent Vétéran, le sieur Dumoulin, ancien Maréchal-des-logis dans les Troupes de l'Inde, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place de la Baleine.*

Sergents, les Srs.
- Costerizan, ancien Maréchal-des-Logis dans la Légion de Flandre, *derriere la Loge du Change.*
- Guignard, ancien Sergent au Régiment de Soissonnois, *à l'Académie, sur le rempart.*
- Ferrand, ancien Sergent-Major au Régiment de Rouergue, *aux Casernes, près de l'Archevêché.*

Greffier-Contrôleur à la revue du Guet, M. Gubian, *pl. S. Alban.*

Payeur des Gages, M. Couturier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. De Launai, Commissaire des guerres, chargé par Monseigneur le Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, de la Police de cette Compagnie.

COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Consulat a, pour sa garde & celle de la Ville, une Compagnie de 200 Arquebusiers, dont 50 font un Service continuel; les autres, appellés *Arquebusiers des* 150, fournissent tous les soirs le nombre d'hommes nécessaire pour renforcer le poste des *Arquebusiers* à l'Hôtel-de-Ville, & faire des patrouilles pour la sûreté publique dans toute l'étendue de la Ville; ils sont toujours prêts à marcher au premier ordre, & font le service conjointement avec la Compagnie des *Arquebusiers*.

Cette Compagnie fut créée, à la demande des Citoyens, pour la garde de la Ville, par des Lettres-patentes du Roi Henri II, du 26 Mars 1555, & augmentée par d'autres Lettres-patentes du Roi Charles IX, du 18 Août 1561. Le Capitaine de la Ville commande cette Compagnie.

CAPITAINE,

M. Rousset de Saint-Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, *rue Sala.*

LIEUTENANT,

M. Robert de la Bâtie, Ecuyer, *rue Lanterne.*

LIEUTENANT EN SECOND,

M. Audra, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Sergent Vétéran, le sieur Lamothe, ancien Sergent au Régiment de Normandie, *à Cahors en Quercy.*

Sergents, les Sieurs

Octobre 1758. — Laudet, ancien Sergent au Régiment d'Angoumois, *rue Raisin.*

Janvier 1779. — Naguet, ancien Sergent-Major au Régiment de Limousin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Mars 1784. — Villard, ancien Sergent au Régiment d'Aquitaine, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Mars 1786. — Métras, ancien maréchal de logis au régim. du Roi dragon, en concurrence & survivance, *rue Mercière.*

Tambour-Major de la Ville,

Juillet 1763. — le Sr. Rizoud, ancien Sergent & ancien Tambour-Major au Régiment de Touraine, *r. de la Vieille-Monnoie, maison des Ursules.*

Capor. des 150. — Terrasson, *place Neuve.*
Bavoux, *rue St. Dominique.*
Guillot, *rue de la Pêcherie.*

Armurier,

Le Sr. Tarpin, *à la Salle d'Armes à l'Abondance.*

CHEVALIERS DE L'ARC.

CEtte Compagnie qui étoit une très-ancienne Confrairie, fut érigée en Compagnie Royale, par Charles VII, en 1431. Elle a un Bâtiment fort commode situé sur le Rempart du côté d'Ainai, où les Chevaliers tiennent leurs assemblées, & où ils se rendent pour leur Exercice de l'Arc.

CHEF ET PROTECTEUR, Monseigneur le Duc de Villeroy.

CAPITAINES PERPE'TUELS, MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins.

CHEVALIERS HONORAIRES.

M. le Marquis de Voyer d'Argenson, &c. &c.

M. de Valogny, Mestre de Camp de Cavalerie.

M. le Comte d'Harcourt, Lieuten. Général des Arm. du Roi.

M. le Comte de Potocki, Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne de Pologne.

Son Excellence M. le Marquis Gravier de Vergennes, Ambassadeur de S. M. T. C. auprès de la République de Vénise.

M. de Flessellles, Conseiller d'Etat.

OFFICIERS.

ROI, M. Monterrat, *rue Ste. Catherine.*

CONNETABLE, M. Roze, *rue Ste. Catherine.*

CAPITAINE-LIEUT. ET DOYEN, M. Gardel, *rue Trois-Maries.*

ENSEIGNE, M. Richard, pere, *rue Royale.*

TRESORIER, M. Michel, *rue Ste. Catherine.*

SECRETAIRE, M. Andras, *quai St. Antoine.*

PROCUREUR, M. Suchet, *rue Clermont.*

SOUS-PROCUREUR, M. Sablier, *place neuve des Carmes.*

AUMONIER, M. Poirat, *rue des Forces.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.*
Brosse, pere, *rue de l'Arbre-sec.*
Giraud, *rue Bât-d'argent.*
Alléon, *rue St. Dominique.*
Marc Myevre, *rue des Forces.*
Henry, *Port du Temple.*
Ricard, *rue Puits-Gaillot.*
Jacquier, *rue Puits-Gaillot.*
Fournel, *rue Puits-Gaillot.*
Felissant, *quai de Retz.*
Roibon, *rue Trois-Carreaux.*
Dupont, *rue Bât-d'argent.*
Coste, *rue Pizai.*
Fayolle, *rue Trois-Carreaux.*
Cachard, *rue des Générales.*
Myevre Faure, *rue Mercière.*
Lajard, *quai de Retz.*
Richard, fils, *rue Royale.*
Orsel, cadet, *place du Concert.*
Dumont, *rue Puits-Gaillot.*
Orsel, l'aîné, *pl. du Concert.*
Mottet, *rue Desirée.*

Artilleur & Concierge de la Compagnie, Milan Chevalier, *rue de la Monnoie.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS
de l'Arquebuse de Lyon.

L'Etablissement des Chevaliers du royal Exercice de l'Arquebuse de Lyon, est fort ancien; il y a des titres & des actes de 1498, & de 1500, qui en font mention, & qui l'autorisent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour servir à sa défense & à sa conservation; elle a même un privilege singulier, qui est de marcher aux frais du Roi par étape sur le pied de Compagnie de Cavalerie, lorsqu'elle est invitée au Prix royal qui se tire dans la Ville de Meaux. Le Capitaine de la Ville en est le Capitaine-né. Elle est composée de 40 Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices se font à l'Hôtel de la Butte, près de la porte d'Alincourt.

CAPITAINE, M. Rousset de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de la Ville, *rue Sala.*
LIEUTENANT, M. Pierre Berruyer, *place Confort.*
CORNETTE, M. T. Desvignes l'ainé, *rue de l'Arsenal.*
MAJOR, M. Jean-Baptiste Berruyer, *pl. des Terreaux.*
TRESORIER, M. Laurent Recamier, *place du Concert.*
SECRETAIRE, M. J. M. Sain-Costart, *rue Ste. Catherine.*
PROCUREUR, M. Martin Dufour. } *place St. Clair.*
PROCUR. ADJ. M. Joyeux. }
AUMÔNIER, M. Reynard, Docteur de Sorbone.

CHEVALIERS, MESSIEURS.

DOYEN, M. François-Ambroise Reynard.
ROI, M. Palais.

Pierre Chaland.	Jean-Pierre Chaix.	Joseph Chalon cad.
Jean Ste. Guitte, pe.	Pierre Campredon.	Barthel. Goirand.
J. A. Caillat.	François Goulard.	Antoine Lecourt.
Joseph Anthony.	Sarcey. Pacalet.	Jean Bap. Germain.
Millet.	Claude Matthieu.	Borel.
Charles Andrieu.	J. Sainte-Guitte fils.	Arnaud-Tison nev.
N. Desvignes cadet.	- - - Leorat.	Bovet.
Dereilleux.	Cl. Roch Lagrive.	Berruyer fils ainé.
Desgranges.	Jean Courajod.	Antoine Pinet.
Cléophas Palais, R.	Em. Desmartain.	Daniel Lambert.
François Jacquier.	Gauget de S. André.	Pierre Caillat.
- - - Johanot ainé.	J. Cl. Durand.	Ant. Dareste.

Armurier de la Comp. Tarpin, *à la Salle d'armes, à l'Abond.*
Concierge, Antoine Chaserand, *à l'Hôtel de la Butte.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS

de l'Arquebuse de Villeneuve de Lyon.

Cette Compagnie fait ses Exercices au fauxbourg de la Guillotiere; elle est établie sous les ordres de Nosseigneurs les Gouverneurs, depuis 1738, & autorisée par le Roi, le 28 Mai 1768.

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de Lyon, PROTECTEUR.

OFFICIERS, MESSIEURS

CAPITAINE, M. le Baron de Rivirie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, *rue Ste. Hélene.*

CHEVALIER D'HON. M. le Marquis de Bellescizes, Mestre-de-Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Commandant de Pierre-Scize.

MESSIEURS,

CAPITAINE EN SECOND, Charcot, Doyen, *pl. de L. le Grand.*
LIEUTENANT, Chevrillon, Secretaire du Roi, *place St. Jean.*
MAJOR, Marin, *place St. Jean.*
CORNETTE, Montagnat l'aîné, *quai St. Antoine.*
SECRETAIRE, Pierre Monier, *rue Tramassac.*
TRESORIER, Roë, *rue Buisson.*
CONTRÔLEURS, { Prost, *montée du Pont de pierre.* / Coste, *rue Dubois.* }
PROCUREUR, Vingtrinier fils, *rue St. Dominique.*
SUBST. DU PROC. Duchamp, *rue Trois-Carreaux.*
AUMÔNIER, M. Midor, Curé de la Guillotiere.

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, Vingtrinier fils; *rue St. Dominique.*

Vingtrinier, pere.	J. C. Teste.	Verset.
Montagnat, cadet.	Durand.	Olivier.
Champion.	Clavelle.	Lievre.
Tourteau.	Baron.	Clesse.
Bochage.	Biousse.	Fantet.
Bertrand.	Chevrillon, fils.	Bichat.
Journoux.	Farge.	Charcot de Franlieu.
Chevandier.	Rochette.	Joubert.
Chevalier.	Faure.	Jal.
Canonville.	Beniquet.	Andre.

Armurier, Le Jeune, *Boucherie des Terreaux.*
Concierge, Antoine Chapuis, *à l'Hôtel.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS
de l'Arquebuse d'Alinçourt.

Cette Compagnie fait ses Exercices au Fauxbourg de Vaise, sous l'autorité & l'agrément du Consulat.

COLONEL, M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Colonel au Corps Royal d'Artillerie, *rue Ste. Hélene.*

CHEVALIERS HONORAIRES,

M. le Chevalier de Barberin, Capitaine d'Artillerie.
M. Demouzé, Capitaine d'Artillerie.
M. Duparc, Chevalier de St. Louis, Commissaire des Guerres & de l'Artillerie.
M. Rivérieulx de Jarles, Colonel au Corps-Royal, Sous-Directeur de l'Artillerie, *à Lyon.*

OFFICIERS, MESSIEURS

CAPITAINE,	M. Leger, Lieut. au Corps r. d'Art. *à l'Arsen.*
LIEUTENANT,	M. Charreton, ainé, *rue des Auges.*
MAJOR,	M. Molinos, cadet, *quai St. Vincent.*
CORNETTE,	M.
TRESORIER,	M. Guye, *place de Louis-le-Grand.*
SECRETAIRE,	M. Ducré, ainé, *rue de la Cage.*
PROCUREURS,	M. Revoux, *quai de Retz.*
	M. Ray, *quai St. Vincent.*
CONTRÔLEURS,	M. Destenet, *au Palais-Royal.*
	M. Vezin, *quai de Villeroi.*
AUMONIER,	M. Chavanne, *quai St. Vincent*

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, M. Ray.

Molinos, ainé.	Descheaux.
Molinos, 3e.	Bergeret, cadet.
Chelu.	Bergeret, ainé.

Armurier de la Compagnie, Tarpin, *à la Salle d'Armes.*

BUREAU DES FINANCES,

Chambre du Domaine et Voirie.

On peut fixer l'époque des premiers Trésoriers de France & Généraux des Finances, envoyés par la Cour dans la Généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à son avénement à la Couronne, créa par Edit du mois d'Août 1576, un Général des Finances & un Trésorier de France, affectés à cette Généralité ; & par l'Edit de Juillet 1577, ces Officiers, dont le nombre fut porté jusqu'à cinq, furent réunis sous le nom de *Trésoriers de France & Généraux des Finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des Offices dans chacun de ces Tribunaux érigés sous le nom de Bureaux des Finances. Celui de Lyon est composé d'un premier Président en titre, de quatre Présidents, qui sont les plus anciens de la Compagnie, d'un Chevalier d'honneur, de vingt & un Trésoriers de France, de deux Avocats du Roi, d'un Procureur du Roi, & de trois Greffiers en chef. Les Receveurs généraux des Finances, les Receveurs & Contrôleurs généraux des Domaines, ont droit d'entrée & de séance, & font corps avec la Compagnie.

Les Trésoriers de France ont la direction & jurisdiction du Domaine de la Couronne ; ils ont encore dans la Ville, les Fauxbourgs & la Généralité, la direction & jurisdiction contentieuse de la grande & petite Voirie. Ils ont sous leurs ordres, en cette partie, deux Voyers-Inspecteurs, & des Voyers particuliers dans les différentes villes de la Généralité. Leur Jurisdiction s'étend aussi sur les Receveurs des Deniers Royaux, & autres Officiers comptables.

LES PRESIDENTS, TRESORIERS DE FRANCE, GENERAUX DES FINANCES, *Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conseillers du Roi, & autres Officiers qui composent le Bureau, qui se tient à l'Hôtel de Fléchères, place St. Alban.*

PREMIER PRESIDENT.

19 *Août* 1785. Messire Jean-Rodolphe Quatrefages de la Roquette, chevalier, *place Royale.*

PRESIDENTS, MESSIEURS

16 *Juillet* 1732. Pierre-Henri Agniel de Chenelettes, *rue Ste. Hélene.*
22 *Février* 1743. Simon Vial, *rue St. Dominique.*
16 *Avril* 1748. Pierre de Prévidé Massara, *rue Vaubecour.*
4 *Juin* 1749. Jean-Pierre Delglat de la Tour-du-Bost, *rue du Plat.*

CHEVALIER D'HONNEUR,

25 *Sept.* 1782. M. Nicolas Mammert de Montluel, chevalier, *place de Louis-le-Grand.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, MESSIEURS

8 *Août* 1784. Louis-Claude Bruyset de Mannevieux, DOYEN, *rue du Plat.*
22 *Décemb.* 1741. Fleuri Bordeaux de Lurcy, *rue de l'Arsenal.*
23 *Décemb.* 1764. Claude Servant de Poleymieux, Commissaire du Conseil pour le département des tailles, ponts & chaussées, *place Royale.*
6 *Décemb.* 1765. Ang. Elis. Duvernay, SYNDIC, *port du Roi.*
12 *Décemb.* 1766. Jerôme Bicket, *port St. Clair.*
12 *Février* 1768. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Chan. de St. Paul, *rue des grosses Têtes.*
7 *Août* 1769. Simon-Jean-César Durand de Châtillon, *place de Louis-le-Grand.*
7 *Août* 1771. Jean-Jacques de Boissieux, *près l'Intend.*
28 *Février* 1774. Thomas Charton, *rue Royale.*
7 *Déc.* 1778. Et. Flachon de la Jomariere, *pl. Montgolfier.*
9 *Août* 1779. Jean-Marie Terrasse, *quai d'Artois.*
Jean-Louis Beuf de Curis, *rue Royale.*
20 *Décemb.* 1779. J. F. Burtin de la Riviere, *pl. de la Char.*
25 *Avril* 1781. Léonard Garnier, SYNDIC, *place Royale.*
9 *Juillet* 1781. Nicolas Galtier, *rue Merciere.*
7 *Déc.* 1781. Antoine Chorel de la Plagny, *rue St. Dominiq.*
25 *Sept.* 1782. Dieu-Donné Sarton de Jonchay, *pl. Royale.*

24 Février.

24 *Février* 1783. Joseph - Augustin - Magdeleine Lacour, *place des Cordeliers.*
14 *Février* 1785. Antoine-Marie-Charles du Gas des Varennes, *place de Louis-le-Grand.*
30 *Juillet* 1783. Marc-Jean Faure, *quai de Retz.*
26 *Août* 1785. Jean-Joseph Dafflon, *rue Lanterne.*

PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE,

31 *Janvier* 1753. Messire CAMILLE - JACQUES - ANNIBAL - GASPARD CLARET DE FLURIEU, Chevalier, *rue Boissac.*

PRÉSIDENT HONORAIRE.

24 *Mai* 1748. M. Aimé-Julien Rigod de Terre-Basse, pere, *place de la Charité.*

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, *Messieurs*

1 *Juillet* 1748. Pierre Mermier.
23 *Juin* 1760. Claude-Charles Florent Thorel de Campigneulles, *petite rue de l'Arsenal.*
14 *Sept* 1764. Antoine-Marie-Aug. Palerme de Chintré, *place Royale.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

16 *Mai* 1746. Balthasar Michon, premier Avocat du Roi, *rue Sala, près de Ste. Marie.*
29 *Août* 1785. Antoine Morand de Jouffrey, Procureur du Roi, *rue St. Dominique.*
12 *Novemb.* 1766. Claude Pollet, Avocat du Roi, *rue du Peyrat.*

PROCUREUR DU ROI HONORAIRE,

6 *Déc.* 1751. M. Jean-Marie de Lafont de Juis, *rue de l'Arsenal.*

GREFFIERS EN CHEF, *Messieurs*

7 *Mars* 1774. J. B. Cathelin, ancien, *rue St. Dominique.*
8 *Avril* 1774. Joseph Fulchiron, alternatif, *au coin de la rue Mulet & de la rue Sirene.*
14 *Septemb.* 1768. Louis de Lafont, triennal, *rue Puits-Gaillot.*
1 *Juillet* 1753. Jacques-Marie Bertrand, Greffier plumitif, *à l'Hôtel de Flècheres.*

Charles Goy, Secretaire du Bureau, *à l'Hôtel de Flècheres.*
Pierre Zacharie Blachier, archiviste du bureau, *place de Louis-le-Grand.*

Huissiers du Bureau des Finances.

Auvray, premier Huissier, Concierge du Bureau des Finances, *à l'Hôtel de Flècheres.*
Pontis, *place Neuve.*
Cusset, *rue S. Jean.*
Belissen, *rue St. Jean.*

Voyers-Inspecteurs, Messieurs

Boulard, Architecte, *rue de la Vieille-Monnoie.*
Gros, Architecte, *place de la Charité.*

Voyers particuliers dans les villes de la Généralité, MESSIEURS

Barrier, *à Rive-de-Gier.*
Rigaud, notaire, *à St. Etienne.*
Dezarnaud, Notaire Royal, *à Montbrison.*
Dislain, *à Roanne.*
Marcus, *à Charlieu.*
Michaud, pour *Beaujeu, Belleville & Villefranche.*
Gouttenoire, Notaire Royal, *à St. Symphorien-de-Lay.*
Faure de Montgirard, Châtelain & Not. *à Chazelles-sur-Lyon.*
Ferrand, Notaire, *à Eoen.*
Roches, *à Feurs.*
Chaspoul, *à St. Pierre-de-Bœuf.*
Malassagny, *à Virieu.*
Raymond, } *à l'Arbresle, & chemin de Chessy.*
Murignieux, }
Le Clerc, *à Caluire*, pour *le Franc-Lyonnois & le chemin de St. Clair.*
Jacquier Plambois, *à Vienne*, pour *la Côte du Rhône* depuis *Givors* jusqu'à *Ampuis.*
Riondel, *à Anse.*

Le Bureau tient ses Séances tous les Lundis, Mercredis & Vendredis non fériés, le matin. Pendant les Féries, qui commencent à la Fête de Notre-Dame de Septembre, & finissent à la Saint-Martin, il ne s'assemble que le Mercredi de chaque semaine, à neuf heures du matin; mais M. le premier Président accorde des Audiences extraordinaires, lorsque le bien du service l'exige.

Les Procûreurs à la Sénéchaussée, Siege Présidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties, sur la commission que le Bureau leur donne.

M. . . . . .

RECEVEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

M. de la Garde, ancien.
M. Millon Dainval, alternatif.

Contrôleurs-generaux des Finances, Domaines & Bois.

M. Thiven, pour les années paires.
M. David de Monvalier, pour les années impaires.

Commis aux deux exercices des recettes générales de la Généralité de Lyon,

MM. François & Pierre Valesque, fils, *Place St. Pierre.*

Ancien Receveur général & Directeur des Domaines & Bois.

M. Louis Buffat, *rue Belle-Cordiere.*

Revenus casuels du Roi, Centieme Denier des Offices Royaux,

M. Boin, Receveur, *place de Louis-le-Grand.*

M. Oriol, Contrôleur, *place de Louis-le-Grand.*

Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, Messieurs

D'Origny, Directeur général, *place de la Charité.*

Michoud, Contrôleur au département de Lyon, *r. Tramassac.*

Grailhe, Contrôleur au départem. de Montbrison, *à Montbrison.*

Morin, Contrôleur des Actes des Notaires, Receveur des Insinuations & centieme denier, *rue du Bœuf.*

Moreau, Contrôleur des Exploits, Receveur des Droits de petit Scel, Greffes & Droits réservés, *rue St. Jean.*

☞ On ne timbre à l'extraordinaire que les Mercredis, à la Direction générale des Domaines du Roi, *pl. de la Charité.*

☞ Le Bureau du Contrôle des Actes, &c. *rue du Bœuf.*

ÉLECTION DE LYON.

CE Tribunal connoît de toutes les matieres de Tailles, Aides, Papier timbré, Marques des Fers & Aciers, de tous les Octrois de la ville & fauxbourgs de Lyon, des Tabacs, de la Marque d'Or & d'Argent, des Huiles, des Amidons, & de la marque des Cuirs, en premiere instance.

Les Audiences se tiennent tous les Vendredis dans la matinée, *à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban,* où est actuellement l'Auditoire de ce Tribunal.

PRESIDENT,

M. Pierre-Etienne Verd, avocat en parlement & aux cours de Lyon, conseiller du Roi, *rue Juiverie.*

PRESIDENT HONORAIRE,

M. Pierre Verd de Longsard, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, *rue Juiverie.*

LIEUTENANT,

M. François-Marie Lagay de Thoiry, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, *place de la Boucherie St. Paul.*

LIEUTENANT HONORAIRE,

M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conseil. du Roi, Lieutenant honoraire & Président de la jurisdict. des Traites, Proc du Roi, subdélegué de la commission de Valence, *rue Porte-froc.*

CONSEILLERS DU ROI ELUS, *Messieurs*

Lambert-Marie Brigaud, Avocat en Parlement, Doyen, *place St. Alban*, ou *à Fourvieres.*

Guill. Ant. Blanchon, Avocat en Parlem., Syndic, *r. 3 Maries.*

Joseph Durand, Avocat en Parlement, *rue Vaubecour.*

Jacq. Regnier, Avocat en Parlement, *rue Saônerie.*

PARQUET.

M. Gaspard Foron, Avocat en Parl., Conseiller & Procureur du Roi, *rue des Marronniers.*

M. Gaspard Lamareuilhe, Avoc. en Parl. Substitut du Proc. du Roi, &c. *place de Louis-le-Grand, Hôtel Desaviniere.*

Greffier en chef & en exercice,

M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, Conseiller du Roi, Contrôleur-tiers, *à l'Hôtel de Flècheres, place St. Alban.*

Huissiers Audienciers,

1er. *Huissier*, Joseph Lidoire Legavre, *à l'Hôtel de Flècheres.*

2d. *Huissier*, . . .

Receveurs des Tailles,

M. François Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur ancien, pour les années paires, *place St. Pierre.*

M. Pierre Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur alternatif, pour les années impaires, *place St. Pierre.*

Procureurs en l'Election, Grenier à Sel, Traites & Foraines.

Procureurs vétérans, MESSIEURS

Pierre Perrin, *rue du Bœuf.*

Gabriel-Henri Babillon, *rue S. Jean.*

OFFICIERS, *Messieurs*

Pierre Rey, PREMIER SYNDIC, *rue St. Jean.*

Pierre Morel, l'ainé, SECOND SYNDIC, *place du Change.*

Benoît Dusurgey, SECRETAIRE, *rue du Bœuf.*

MESSIEURS

1761. Jean Desgranges, l'ainé, *rue Tramassac.*

1763. Bonaventure Morel, fils, *place du Change.*

1765. Benoît Dusurgey, SECRETAIRE, *rue du Bœuf.*

1768. { Claude Gondras, *rue du Bœuf.*
Jean-Jacques Lecourt, *au bas du Chemin-neuf.* }

1769. Pierre Rey, PREMIER SYNDIC, *rue S. Jean.*

1770. { Pierre Morel, l'ainé, SECOND SYNDIC, *pl. du Change.*
Alexis Delolle, *place St. Jean.* }

1773. Christophe-Jean Dumont, *rue Juiverie.*
Cl. Barthelemi-Marie Desprès, *rue du Bœuf.*

1783. J. J. Pascal, *pl. du Gouvernement.*
Jean-Marie Babillon, fils, *rue St. Jean.*

1785. Jean-Baptiste Rogniat, *quai de la Baleine.*

1786. Antoine-François Coinde, *rue St. Jean.*

MAITRISE PARTICULIERE *des Eaux & Forêts.*

CE Tribunal connoît des droits de péages, passages, pontonages, & de tous les faits qui concernent la navigation sur les rivieres ; comme aussi de la pêche, de la chasse, des bois, & des rixes qui peuvent en résulter, tant au civil qu'au criminel, sauf l'appel à la Table de Marbre.

Les audiences se tiennent dans la grande Salle du Palais, le Jeudi de chaque semaine, à trois heures de relevée. Les Officiers s'assemblent les jours indiqués à la chambre du Conseil qui leur est également destinée, pour le jugement des procès par écrit, civils & criminels. Les Officiers font aussi dans ladite Chambre du Conseil, tous les actes de justice, comme informations, enquêtes, &c.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS.

Mre. Jean-Claude Boisneuf de Chenevieres, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître-Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, au Département des Provinces de Lyonnois, Mâconnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné, *en son Hôtel, rue Ste. Avoie, près la rue du Plâtre, au Marais, à Paris.*

OFFICIERS DE LA MAITRISE, *Messieurs*,

Pierre Vialle, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Maître Particulier, *rue des Prêtres.*

Nicolas-Greg. Binot, Avocat au Parlem., Lieutenant par commission, *rue Tramassac.*

. . . . Conseiller du Roi, Garde-Marteau, *rue . . . . . .*

Gaspard Lamareuilhe, avocat en Parlem., Proc. du Roi, *place de Louis-le-Grand, Hôtel Desaviniere.*

Gaspard Blanchard, Greffier en chef & en exercice, *rue St. Jean, & a son Bureau à l'Hôtel de Flècheres, place St. Alban.*

Recev. des Amendes, M. Cl. Chopelet, *au Bureau de la Régie générale, place de Louis-le-Grand.*

Autres Officiers de la Maîtrise. Arpenteurs-Jurés,

Etienne Pleney, *à St. Chamond.*

Claude Chavallard., *au Fauxbourg de la Croix-Rousse.*

1er. *Huissier Audiencier*, Jacques Renaud, *rue St. Jean.*

Le Sieur . . . . Garde général.

Les Sergents-Gardes jouissent des exemptions de logement de gens de guerre, guet & garde, tutele & curatelle, & généralement de toutes charges publiques, ainsi qu'il est porté plus au long par l'Art. XIII, du Tit. 2 de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, du mois d'Août 1669.

FERMES GÉNÉRALES,

TRAITES, GABELLES, TABAC, MARQUE DES FERS, DROIT DE JAUGE ET COURTAGE, &c.

TRIBUNAUX qui connoissent des Droits des Fermes.

Prohibé

M. L'INTENDANT.

JURISDICTION DES TRAITES.

LA Jurisdiction des Traites fut établie à Lyon en 1563, pour connoître des droits d'entrée & de sortie, & des contraventions à ces mêmes droits, ainsi qu'à ceux des Douanes de Lyon, de Valence, Foraine, &c. Elle fut alors exercée par commission; mais en 1692. le Roi créa des Officiers en titre pour composer ce Tribunal.

Président-Juge, M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conf. du Roi, Présid. Lieut. hon. de l'Election, Proc. du Roi, Subdélégué de la Commission de Valence, *rue Porte-froc.*

Lieutenant, M. Charles-Odille-Joseph Guyot, Avocat, Conseiller du Roi, Notaire, *rue de Flandre.*

Maître des Ports, Ponts & Passages,

M. . . . .

Conseillers, MESSIEURS,
- Claude Carron, *place des Carmes.*
- Charles-Emmanuel Boulet, Avoc. *rue Longue.*
- François Girard, *place de l'Herberie.*

. . . .

. . . . Garde-Sceaux.

Jean-Paul Maurier, Lieutenant des Ports, Ponts & Passage, *rue Tupin.*

PARQUET.

M. Pierre-Antᵉ. Barou du Soleil, ancien Procureur général en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi, *rue S. Joseph.*

M. . . . . . Avocat du Roi

Greffier en chef. M. Puy, Conf. du Roi, Not. *près S. Vincent.*

Huissiers-Audienciers,

1ᵉʳ. Tardy, *place Neuve.*

2ᵈ. Thevenon, *à Condrieu.*

M. Morel, l'aîné, Procur. des Fermes générales, *pl. du Change.*

MM. Les Avocats & Procureurs aux Cours de Lyon plaident & occupent pour les Parties.

JURISDICTION DES GABELLES
du Lyonnois & du Grenier à Sel de Lyon.

CEtte Jurisdiction tient son Tribunal à la Douane. Elle connoît du Faux-saunage, des contraventions a la Police, aux Ordonnances & aux Réglements sur le fait des Gabelles.

OFFICIERS, *Messieurs*

Pierre Isnard, Avocat, Juge-Visiteur général, *rue Juiverie.*
Moynier, Procureur du Roi.

Conseillers du Roi, Contrôleurs, Messieurs

David, Contrôleur du Grenier à Sel de Lyon, & de ceux de Neuville & d'Anse, *rue St. Marcel, aux quatre Maisons.*
Dervieu de Butery, Contrôleur des Greniers de St. Chaumont, de Condrieu, & de la Chambre de Ste. Colombe.
Monteret, Contrôleur du Grenier de Charlieu.
. . . . Greffier en chef.
Gubian, Greffier plumitif, *place St. Alban.*

Huissiers Audienciers,

Antelme Duchene, *r. S. Jean.* François Privat, *pl. St. Alban.*

Les mêmes Procureurs qui postulent à l'Election, ont aussi le droit d'occuper pour les Parties en cette Jurisdiction.

JURISDICTION DU TABAC.

MEssieurs les Officiers de l'Election de Lyon connoissent de toutes contraventions à cette partie.

Fermiers généraux du Département.

M. Taillepied, correspondant pour la partie des Traites, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. de Beranger, correspondant pour la partie du Prohibé, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Vente, pour la Marque des Fers, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Couturier, correspondant pour les parties des Gabelles & du Tabac, *à Paris.*

Procureur de la Ferme générale,

M. Morel, l'ainé, Procureur pour toutes les parties des Fermes, Traites, Gabelles, Tabac, &c. *place du Change*

MAITRISE DES PORTS, PONTS ET PASSAGES.

CEtte Jurisdiction est composée du Maître des Ports, de son Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & de deux Huissiers. Le Maître des Ports est encore Juge-né dans la Jurisdiction de la Douane; il y siege à côté du Président, avant tous les Conseillers, après lesquels son Lieut. prend séance.

OFFICIERS, Messieurs

Beroud de la Praie, Conf. du Roi, Lieutenant, *rue de Flandre.*

Barou du Soleil, ancien Procureur Général en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue Saint Joseph.*

Fallatieux, Greffier en chef, *rue Bourg-chanin.*

Duchesne, premier Huissier, *rue St. Jean.*

Lance, second Huissier, *rue Saint Jean.*

JURISDICTION GE'NE'RALE DES FERMES.

LA Direction des Fermes à Lyon pour les Traites, Gabelles, Tabac, Marque des Fers, Droits de Jauge & Courtage sur les Boissons, comprend le Lyonnois, le Beaujolois, le Brionnois & le Mâconnois, la principauté de Dombes, & les provinces de Bresse & du Bugey.

Direct. génér. M. de Souligné, Ec. *à l'Hôtel de la Douane.*

Inspecteur & Contrôleur général, M. Mazuyer, *même Hôtel.*

Receveur général des Fermes, . . M. Caze, *pl. de Roanne.*

Contrôleurs-Généraux des Traites, Gabelles & Tabac,

A Mâcon, M. Gaulard. *A Belley*, M. D'Hervigny.

Contrôleurs Généraux surnuméraires,

A Lyon, MM. Desautels, Brac de St. Loup & Mermier.

A Bourg, M. Badon.

Capitaine général des Fermes.

M. Grezard, *place de la boucherie de St. Paul.*

OFFICIERS DES TRAITES.

Vérificateur des Traites & Inspecteur des huiles & savons, M. Menoux, *à la Douane.*

Sous-Vérificateur, M. Selle, *à la Douane.*

DOUANE D'ENTRE'E.

Sous-Inspecteur, M. Desautels, } *à la Douane.*
Receveur, . . . M. Vignon, }
Contrôleur, . . . M. Tiffault, }

BUREAU DE PARIS.

Receveurs aux Déclarat. Concierges, MM. Bayle & Maucherat.

BUREAU DE PROVENCE.

Receveurs aux Déclarat. MM Jacob & Deirieux.

DOUANE DE SORTIE.

Receveur, M. de l'Espine, } *au vieux Gouvernement.*
Contrôleur, M. Bouvet, }

Visiteur, M. Saphoux.

DOUANE DE SAINT-CLAIR.

Receveur aux Déclarations, Concierge, M. Tisseur.

Visiteur, M. Rossari.

DOUANE

DOUANE DE SAINT-ANTOINE.

Receveur aux Déclarations, M. Vialard.
Contrôleur-Visiteur, M. Vidal.

OFFICIERS DES GABELLES.

Recev. du Gren. à Sel de Lyon, M. Gabr. Etienne Lecamus.
Contrôleur pour le Roi au même Grenier, M. David.

Officiers Mesureurs en titre & Emineurs, Messieurs

Begule, *poulaill. S. Nizier.*
Tavernier, *rue S. Pierre.*
Cottrey, *quai S. Vincent.*
J. B. Harent, *place du Plâtre.*

Receveurs des Greniers & Chambres à Sel du Lyonnois,

MESSIEURS

Brac de St. Loup, *à Charlieu.*
Palluat, *à Condrieu & à Ste. Colombe.*
De Hautesage, *à St. Symph.*
Gemaux, *à Neuville.*
Grangier, *à St. Chaumond.*
Caquet-d'Aveize, *à Tarare.*

OFFICIERS DU TABAC.

Recev. gén. du Tabac, M. Dareste de la Chavane, *rue Belle-cord.*
Contrôleur, M. Garcin, *au Bureau du Tabac.*
Entreposeur du Tabac, M. de Roquemont, *pl. de Louis-le-Gr*

RÉGIE GÉNÉRALE DES AIDES ET DROITS Y RÉUNIS,

Qui comprend les Droits d'Aides, ceux sur les cuirs, ceux de Marque d'or & d'argent, ceux de Marque des fers, ceux d'inspecteurs aux boucheries, ceux des papiers, cartons & amidons, les Octrois Municipaux; les droits réservés, ceux de mesurage des grains, ceux sur les huiles, les sous pour livre des Edits de Novembre 1771 & d'Août 1781; & la régie du droit sur les cartes.

Directeur, M. Desnoyers,
Receveur général, M. Mermier,
Receveur du détail, M. Chassein,
} *place de Louis-le-Grand.*

Receveur des Déclarations des Bourgeois; du Droit sur les cartes, de ceux sur les cuirs, amidons, les huiles, &c.
M. Chopelet, *au Bureau général de la Régie, même place.*
M. Petel, pour les écritures, *place St. Michel.*

BUREAU DE LA MARQUE D'OR ET D'ARGENT

Directeur, M Desnoyers, *place de Louis-le-Grand.*
Receveur, M. Paraudier,
Contrôleur général, M. Blot,
} *au Bureau, quai des Célestins.*

Receveur des Droits sur les papiers & cartons,
M Ducré, *à la grande Douane.*
Huissier pour les droits de détail, Pontis; *place Neuve St. Jean.*

DIRECTION DES OCTROIS.

Directeur, M. D'Audignac,	*Place de Louis-le-Grand.*
Receveur général, M. Mermier,	
Recev. des droits de détail, M. Chassein,	
Inspecteur des Octrois, M. Lallemant,	

REGIE DU DROIT SUR LES SOIES.

Directeur, M. D'Audignac, *place de Louis-le-Grand.*
Receveur général, M. Mermier, *place de Louis-le-Grand.*
Receveur particulier, M. Simonnard, *à la Douane.*
Contrôleur & Visiteur, M. Guichard, *à la Douane.*
Visiteur, M. Nicod, neveu, *à la Douane.*
Concierge, M. Jacques Pagnoud, *à la Douane.*
Caisse des droits de la Saône, appartenants aux Etats généraux de Bourgogne.
Caissier, M. D'Audignac, *place de Louis-le-Grand.*

RÉGIE DU PÉAGE DU PONT ST. CLAIR.

Régisseur & Receveur général, M. Choppin, *au Pont St. Clair.*

CAPITATION ET VINGTIEME.

M. Bonnetat, Directeur du Vingtieme, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Darefte, Receveur de la Capitation & du Vingtieme, *place de Louis-le-Grand.*

COMMISSAIRE *à la revue des Quartiers de la Ville.*

M. Jean Antoine Lenée, *port du Temple,*
M. Verne, *quai de la Baleine.*

HÔTEL DES MONNOIES.

JURISDICTION DE LA MONNOIE.

Cette Jurisdiction, dont la création remonte à des temps peu reculés de l'établissement des Hôtels des Monnoies, fut d'abord composée d'un Général Provincial, de deux Conseillers Juges Gardes, d'un Procureur du Roi, de son Substitut & d'un Greffier.

Le Roi ayant créé une Cour des Monnoies pour la ville de Lyon, par Edit du mois d'Octobre 1705, supprima le siege de la Monnoie, & recréa deux Offices de Juge-Garde, sans attribution de jurisdiction.

Mais, la Cour des Monnoies ayant été supprimée par Edit du mois d'Août 177 , le Siege de la Monnoie, par Edit du mois de Février 177[illegible], a été rétabli & composé des deux Conseillers-Juges-Gardes créés par l'Edit de 1705, auxquels furent attribués les mêmes pouvoir, fonctions & autorité dont jouissent les Juges-Gardes des

autres Monnoies; d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & d'un Huissier érigés en titre d'Office. Un nouvel Edit rendu au mois de Juillet 1779 a rétabli l'Office de Général-Provincial subsidiaire des Monnoies: & au ressort attribué à cette charge par l'Edit de 1696, ont été réunies la ville de Trevoux, la province de Dombes & les dépendances.

La Jurisdiction de la Monnoie connoît, en premiere instance, & à la charge de l'appel, de toutes les matieres qui sont de la compétence de la Cour des Monnoies; 1°. des délits & malversations que peuvent commettre les Officiers de la Monnoie, les Ouvriers-Monnoyeurs, les Affineurs, les Changeurs, les Marchands, artistes & ouvriers qui emploient les matieres d'or & d'argent, qui en font commerce, ou qui, pour l'exercice de leur profession, se servent de fourneaux ou d'outils des monnoies; 2°. des réceptions des Officiers de la Monnoie, des Affineurs & des Changeurs; de l'accueillement des Monnoyeurs & Ajusteurs; des élections, du serment des Jurés & Gardes, des Tireurs, Batteurs, Ecacheurs d'or & d'argent, des Orfevres, Balanciers & des autres Corps en Jurande, soumis à la Jurisdiction de la Cour des Monnoies; des réceptions des Compagnons à la maîtrise; de l'enrégistrement des Brevets d'apprentissage, ainsi que des contestations qui peuvent s'élever sur ces différents objets; 3°. de la situation des fourneaux, & de l'insculpation des poinçons des Fondeurs, Graveurs, Horlogers, Fourbisseurs & Doreurs sur métaux; de l'usage & situation des outils de monnoies dont se servent les Boutonniers & autres Artistes.

Cette même Jurisdiction connoît par concurrence avec les Présidiaux, Baillis & Sénéchaux, des crimes de fabrication, exposition de fausse monnoie, rognure, fourrure, altération, fonte ou fausse réforme, billonnage & transport d'especes. Conformément aux Edits de 1577, 1696, 1779, le Général-Provincial-Subsidiaire peut connoître par prévention & concurrence de ces délits, & les juger en dernier ressort, avec le nombre de huit ou sept, au moins, Officiers ou Gradués.

Le Siege de la Monnoie a toute Jurisdiction dans l'intérieur de l'Hôtel. Les Audiences se tiennent le samedi.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION.

General-Provincial-Subsidiaire des Monnoies.

M. Edme-Antoine Olagnon de Montgenas, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *place St. Jean.*

Conseillers du Roi, Juges-Gardes & Inspecteurs Généraux de la Monnoie de Lyon, Messieurs

Jean-Claude Hedelin,	*à l'Hôtel des Monnoies.*
Claude Allard, Avoc. en Parlem.	
César de Nervo, *Contrôleur, Contre-Garde.*	

Gens du Roi,

M. Just-Antoine Eynard, Avocat en Parlement.

Greffier en chef & en exercice, M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, *place St. Alban, Hôtel de Flechères.*

Huissier, le Sr. Jacques-Amable Gasnier, *place de la Baleine.*

DIRECTEUR ET TRESORIER PARTICULIER,

M. Jean-Claude Gabet, Ecuyer,
Essayeur, M. Jean-François Perret,
Graveur, M. Jean-Humbert Bernavon.
} *à l'Hôtel des Monnoies.*

Monnoyeurs, *Messieurs*	*Ajusteurs*, *Messieurs*
. . . . . *Prévôt.*	Onufre Moulin, *Prévôt.*
Antoine Terrasse, *Lieutenant.*	Claude Rozier, *Lieutenant.*
Jean-Pierre Ravarin.	Nicolas Desvignes, fils.
Desvignes, fils ainé.	Jean-Baptiste Vial.
Vial, l'ainé.	George Vial.
Michel Rozier.	Jean-Baptiste Ravarin.
Guerin.	Charles Bourgeois.
Ravarin, l'ainé.	Jean-Marie Bourgeois.
Claude Courrieux.	Benoît-Cl. Moulin, fils ainé.
	Jean-Pierre Moulin, le jeune.

Tailleresses, Mdes. la Veuve Forest, Caillat, Marie-Louise-Jacqueline Rozier, Marie-Anne Rozier, Nicole-Henriette Rozier, & Dlle. Françoise Guerin, femme du Sr. Giron.

Quand quelques-unes des places de Monnoyeurs ou Ajusteurs sont vacantes, elles sont remplies par ceux qui se sont fait recevoir par leur estoc & ligne, ouvriers, tailleurs & tailleresses. Leur réception se fait après avoir établi leur généalogie, en suite d'un Arrêt de la Cour des Monnoies, & en présence du Siege de la Monnoie.

Tous ces Officiers jouissent de tous les Privileges accordés aux Commensaux de la Maison du Roi.

Changeurs en titre, & Vérificateurs des Especes.

Mrs.
Vauberet, *rue St. Dominique.*
Vincendon, } *place des Carmes.*
Charreton,
Griffe, *rue Clermont.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Des Affinages de Lyon & de Trevoux réunis, établie par arrêt du Conseil d'Etat, du Octobre 1784, & Lettres Patentes du

ADMINISTRATEURS GENERAUX ET REGISSEURS,

M. Terrasse, Secretaire du Roi, *quai St. Clair, à Lyon.*
M. Pallu, Ecuyer, *Hôtel d'Harcourt, à Paris.*
M. Barruel, *quai d'Artois, à Lyon.*

CONTRÔLEUR,

M. Voirin, *à l'Hôtel de la Monnoie, à Lyon.*

Commis au Bureau des Affinages.

M. . . . .
M. . . . .

HÔTEL DE VILLE.

GOUVERNEUR DE LYON,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY; Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ses Armées, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps de Sa Majesté, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL pour le Roi, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. *en son Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg S. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GENERAL

POUR SA MAJESTÉ,

EN la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

MONSEIGNEUR LE DUC DE CASTRIES, Brigadier des Armées du Roi, *à Paris.*

PRÉVOT DES MARCHANDS,

Messire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de Monseigneur le Duc de Villeroy.

ECHEVINS,

Noble Jacques-François Vauberet-Jacquier, PREMIER ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

Noble François Rocoffort, SECOND ECHEVIN, *rue des Quatre-Chapeaux.*

Noble Jean-Antoine Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ECHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble Claude-Franç. Fayolle, l'ainé, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Royale.*

CONSEILLERS DE VILLE,

1782. 12 Déc.	M. Pierre-Th. Gonyn de Lurieu, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *Hôtel de la Manécanterie.* M. Jean-Baptiste Lacour, *place des Cordeliers.* M. J. M. Rousset, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*	*anciens Echevins.*
1783. 11 Déc.	M. André Rambaud, *r. St. Joseph.*	
1784. 16 Déc.	M. Jean-Marie Degraix, ancien Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Ste. Catherine.*	
1785. 16 Déc.	M. Jacques Imbert, Homme du Roi en la Conservation, *rue Ste. Catherine.* M. Charles-Louis Giraud, ancien Juge-Conservateur, *rue Bât-d'Argent.* M. Joseph Steinman, ancien Juge-Conservateur, *rue Dauphine.* M. Gaspard Myevre, Trésorier de l'Hôpital de la Charité, *rue des Bouquetiers.*	
1786. 15 Déc.	M. Marc-Antoine Bertholon, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôpital de la Charité, *près du Chem. neuf.* M. Jean-Franç. Dupuis, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue Tramassac.* M. Louis Mongez, ancien Juge-Conservateur, *place des Cordeliers.*	

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL *de la Ville & Communauté,*

M. Marie-Pierre Prost, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.* Il est aussi Garde des Archives, &c.

TRÉSORIER ET RECEVEUR GENERAL DES DENIERS *communs, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon,*

M. Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *en son Hôtel, rue du Puits-Gaillot.*

ANCIENS PRÉVOTS DES MARCHANDS,

1772. Messire Claude - Espérance Marquis de Regnauld, Seigneur de Bellescizes, Charlieux, & autres lieux, Mestre de Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & Commandant du Château de Pierre-Scize, *à Pierre-Scize.*
1775. Messire Claude Riverieulx, Seigneur de Chambost & autres lieux, *rue Sala.*
1779. Messire Antoine Fay, Chevalier, Seigneur-Baron de Sathonnay, Albonne, & autres Lieux, *rue Sala.*

ANCIENS ECHEVINS, MESSIEURS

1739. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chambost, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.*
1746. François Deschamps, Avocat, Ecuyer, Conseiller & Procureur du Roi en la Maréchaussée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *quai de la Baleine.*
1754. François Claviere l'aîné, *place de Louis-le Grand.*
1756. Christophe de la Rochette, Avocat, & Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*
1757. Charles - Claude Briasson, *rue Romarin, près du Change de Londres.*
1758. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, *Hôtel de la Manécanterie.*
1760. Pierre Monlong, l'aîné, Ecuyer, *place St. Pierre.*
1761. Thomas Deschamps, *place des Terreaux.*
1762. François Valesque, *place St. Pierre.*
1763. Jacques Joliclerc, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat, *rue du Bœuf.*
1763. Jean-Baptiste Lacour, *place des Cordeliers.*
1764. Claude Servan, *rue de la Gerbe.*
1765. Benoît Valous, Chevalier, Avocat, Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1765. Jean-Joachim Reynaud, *rue Dauphine.*
1767. Jean-Louis Desroys, Avocat, Intendant des Finances de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.*
1768. Joseph - Marie Rousset, Avocat, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*
1768. André Rambaud, *rue St. Joseph.*
1769. Antoine Guillin de Pougelon, Avocat, *place St. Jean.*
1769. Jean-Antoine Roux, *rue du Griffon.*

MESSIEURS

1770. Antoine Chirat, l'ainé, *place de la Comédie.*
1770. Jean-François Claviere, le jeune, *r. Ste. Marie des Terr.*
1771. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, *rue Tramassac.*
1774. Antoine Torrent, l'ainé, *rue S. Dominique.*
1774. Jean-Matthieu Chancey, *rue Lafont.*
1775. François-Pierre-Suzanne Brac, Avocat, *place St. Jean.*
1775. Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, *rue S. Jean.*
1776. Matthieu Rast, *rue Tupin.*
1776. François Muguet, l'ainé, *place St. Pierre.*
1777. Benoît Coste, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
1778. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemont, Genouilly, Ruyere, Cuires-la-Croix Rousse, la Pape, Rillieux, Caluire, Crepieux, les Mercieres, Margniol & autres lieux, *rue St. Dominique.*
1779. François Chol de Clercy, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Bombarde.*
1779. Antoine-Henri Jordan, l'ainé, *rue Lafont.*
1780. Joseph Vial, *rue Tramassac.*
1781. Jean-Armand Durand, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *au coin de la rue des Prêtres, près de l'Archevêché.*
1781. Louis Reboul, *quai St. Clair.*
1782. Jean-Henri Benoit, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1782. Jacques-Marie Muguet de Montgant, *place de la Comédie.*
1783. Philippe Choignard, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*
1783. Antoine Neyrat, *rue Neuve.*
1784. Léonard Gay, *rue Sala.*
1784. Louis-Joseph Baroud, Conseiller du Roi, Notaire honoraire, *rue Saint Dominique.*

EXCONSULS.

Noble Jean-Antoine Tavernier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Noble Claude Lemoyne, *place de la Comédie.*

CAPITAINE DE LA VILLE.

M. Marc Rousset de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, *rue Sala.*

Secretaire du Consulat & du Commerce,

M. Guillaume Morin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Vincent Morin, fils, en concurrence & en survivance, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Commis au Bureau du Secretariat de la Ville,

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. François Perrier, *Hôtel de la Loge des Changes.*

Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement,

M. Lazare Couturier, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Commis au Secretariat,

M. Duverney, *à l'Hôtel de M. le Prévôt des Marchands.*

Secretaire de M. le Prévôt des Marchands,

M. Joseph Gaillard, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Architecte & Inspect. des Bâtiments & Edifices de la Ville,

M. Grand, Conseiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, *rue du Bât-d'argent*, à son Bureau à l'Hôtel-de-Ville.

M. Grand, fils ainé, en concurrence & survivance, *rue des deux Maisons, maison Desfours.*

Commis à dresser les Comptes de la Ville,

M. George Gailliard, *rue du Chapitre d'Ainai.*

Peintre ordinaire,

M. Pierre Coggel, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Fourrier de la Ville, le Sr. Beaupré, *rue de l'Arsenal.*

Durus Beaupré fils, en concurrence & survivance, *quai de Retz, maison Comte.*

Mandeurs ordinaires, Les Srs. { Laporte, Raby, } *à l'Hôtel-de-Ville.*

Le Sr. Cl. Chevelu, Coadjuteur des Mandeurs, *quai St. Clair.*

Concierge de l'Hôtel, Jean-François Sandrin, *au même Hôtel.*

Mandeurs servants, Les Srs. { Desfarges, *au même Hôtel.* Blanc, *rue & maison des Feuillants.* Bozonnet, *quai St. Clair.* }

Suisse de l'Hôtel, Joseph Debossance.

En concurrence & survivance, Béat Debossance, fils.

Jurés-Crieurs, { Antoine Rival, *place Neuve.* Alexandre-François Bertaud, *place de la Baleine.* }

AUTRES OFFICIERS DE L'HOTEL-DE-VILLE.

A PARIS.

Député du Commerce,

M. Tournachon, Secretaire du Roi, *rue d'Orléans*, *à Paris*.

Avocat aux Conseils du Roi & Conseil de la Ville,

M. Benoît, *rue du Cimetiere St. André*.

Avocats au Parlement & Conseils de la Ville.

M. Hardouin de la Reynnerie, *rue du Jardinet*.

M. Gerbier de la Massilaye, *rue des SS. Peres*.

Préposé pour le paiement des Rentes de la ville de Lyon,

M. Mony, Notaire, *rue St. Martin*.

Procureurs & Conseils de la Ville en la Chambre des Comptes,

M. Rathoire, } en concurrence & survivance, *rue*
M. Boischevalier, } *Sainte Croix de la Bretonnerie*.

Procureur postulant,

M. Petit, Procur. au Parl. *rue des vieilles Etuves St. Honoré*.

A LYON.

Avocats & Conseils de la Ville,

M. De la Rochette, ancien Echevin, *rue du Bœuf*.

M. Chol de Clercy, ancien Echevin, en concurrence & survivance, *rue Bombarde*.

Notaires de la Ville & Communauté de Lyon,

M. Dalier, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Clermont*.

M. Durand, Notaire, en concur. & surviv. *rue de l'Hôpital*.

Procureur postulant,

M. Boscary, Procureur, *rue des Trois-Maries*.

Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette*.

Généalogiste & Armorialiste,

M. Chausonnet, *quai de Retz*, *maison Paradis*, *près Bon-Renc.*
Jacques-Noël Chausonnet, fils, *en concurrence & survivance*.

Armurier, le Sr. Tarpin, *à la Salle d'armes*, *à l'Abondance*.

Artilleur de la Compagnie de la-Fleche, *chargé du soin des hautes Armes de la Ville*, le Sr. Chevalier, pere, *rue Confort*, *aux trois glands d'or*.

Artificier de la Ville, le Sr. Deviltard, *rue Belle-Cordiere*, *à l'angle de la rue Confort*.

Il fait son artifice à la Quarantaine, à la Croix blanche.

Brodeur de la Ville, le Sr. Berger, *place du Gouvernement*.

Tapissiers, les Sr. Montigny & veuve Breton; *rue Lanterne*.

Tailleur, le Sr. Gallant, *place du Gouvernement*.

ASSEMBLÉE DE MM. LES NOTABLES,

En exécution des Lettres-Patentes concernant l'Administration de la ville de Lyon.

MESSIRE LOUIS TOLOZAN de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands, & Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de Monseigneur le Duc de Villeroy.

Noble Jacques-François Vauberet-Jacquier, PREMIER ÉCHEVIN, *rue St. Dominique.*

Noble François Rocoffort, SECOND ÉCHEVIN, *rue des Quatre-Chapeaux.*

Noble Jean-Antoine Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ÉCHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble Claude-Franç. Fayolle, l'aîné, QUATRIEME ÉCHEVIN, *rue Royale.*

CONSEILLERS DE VILLE.

ANCIENS ÉCHEVINS.

1782, 12 *déc.*
- M. P. Th. Gonyn Delurieu, Avocat en Parl. & Cours de Lyon, *H. de la Man.*
- M. J.-B. Lacour, *pl. des Cordeliers.*
- M. J-Marie Rousset, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*

1783 11 *déc.* M. André Rambaud, *rue St. Joseph.*

1784. 16 *déc.* M. Jean-Marie Degraix, ancien Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Ste. Catherine.*

1785 16 *déc.*
- M. Jacques Imbert, Homme du Roi en la Conservation, *rue Ste. Catherine.*
- M. Charles-Louis Giraud, ancien Juge-Conservateur, *rue Bât-d'Argent.*
- M. Joseph Steinman, ancien Juge-Conservateur, *rue Dauphine.*
- M. J. Gaspard Myevre, Trésorier de l'Hôpital de la Charité, *rue des Bouquetiers.*

1786 15 *déc.*
- M. Marc-Antoine Bertholon, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôpital de la Charité, *auprès du Chemin-Neuf.*
- M. Jean-François Dupuis, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue Tramassac.*
- M. Louis Mongez, ancien Juge-Conservateur, *place des Cordeliers.*

NOTABLES nommés par le Présidial.

M. Jean-François Berger, Conf. en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *place de Roanne.*

M. Philibert Jean-Bapt. Micollier, Conseiller en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue du Bœuf.*

M. De Clugny de Theniffey, Grand-Custode, Comte de Lyon, *port St. Jean.*
M. Vital Valous de Tourrieu, Chanoine-Baron de St. Just, *près de l'Eglise de St. Just.*
M. le Marquis de Satron, *place de Louis-le-Grand.*
M. Jerôme Biclet, Trésorier de France, *port. St. Clair.*
M. Gaspard Foron, Conseiller du Roi, son Procureur en l'Election, *rue des Marronniers.*
M. Antoine Guillin de Pougelon, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean.*
M. Claude Lievre, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Sirene.*
M. Pierre Rey, Proc. aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*
M. Louis Felissent, l'ainé, ancien Syndic du Corps des Drapiers, *place du Concert.*
M. Pierre-Joseph Gayet, ancien Syndic Juré-Garde de la Grande Fabrique, *montée de la Grande-Côte.*
M. François Arthaud, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Epiciers, *rue Merciere.*
M. André Bissardon, ancien Syndic Juré-Garde de la Grande Fabrique, *rue des deux Angles.*
M. François Perrilliat, Syndic Juré-Garde de la Communauté des Merciers, *rue Clermont.*
M. Jean-Baptiste Lepoivre, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Orfevres, *pl. de l'Herberie.*
M. Berruyer l'ainé, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Tireurs-d'or, *place des Terreaux.*
M. Pierre Berruyer le jeune, Syndic de la Communauté des Tireurs-d'or, *place des Jacobins.*
M. Jerôme Maisonneuve, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Chapeliers, *rue St. Joseph.*

} NOTABLES élus par MM. les Députés des Corps & Comm. de la Ville.

Avocat & Procureur-général de la Ville & Communauté,

M. Marie-Pierre Prost, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Secrétaire de la Ville,

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Trésorier & Receveur de la Ville,

M. Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *en son Hôtel, rue du Puits-Gaillot.*

JURISDICTIONS
DÉPENDANTES DE L'HOTEL DE VILLE.
CONSERVATION
DES PRIVILEGES ROYAUX DES FOIRES DE LYON.

CEtte Jurisdiction établie pour le fait du Commerce, pour décider des contestations entre les Marchands & Négociants, & pour la conservation des privileges des Foires de Lyon, étoit autrefois exercée par un Juge, appellé Juge-Conservateur, un Lieutenant, un Procureur du Roi, &c. mais en l'année 1655, elle fut réunie au Corps Consulaire, pour être exercée par le Prévôt des Marchands & les quatre Echevins, avec six autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi lesquels il y a toujours un ancien Echevin qui est Avocat, un Avocat & Procureur du Roi, un Greffier en chef, &c.

PRESIDENTS, JUGES, GARDIENS, CONSERVATEURS *des Privileges royaux & Foires de la ville de Lyon.*

PREVOT DES MARCHANDS,

Messire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de Monseigneur le Duc de Villeroy.

ECHEVINS,

Noble Jacques-François Vauberet-Jacquier, PREMIER ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

Noble François Rocoffort, SECOND ECHEVIN, *rue des Quatre-Chapeaux.*

Noble Jean-Antoine Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ECHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble Claude-Franç. Fayolle, l'ainé, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Royale.*

JUGES ASSESSEURS,

M. Philippe Choignard, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

M. Jacques Imbert, Homme du Roi, *rue Ste. Catherine.*

M. . . . . Homme du Roi.

M. Louis Gallien, *place des Terreaux.*

M. Jean-Pierre Suchet, *rue Clermont.*

M. Etienne Vachon, *quai St. Clair.*

GENS DU ROI,

M. Marie-Pierre Prost, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, Avocat & procureur du Roi en la Conservation, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Greffier en chef.

M. le Secretaire de la Ville est en cette qualité Greffier en chef de cette Jurisdiction.

Me. Alexandre d'Aigueperse, Greffier-Commis, *place de la Baleine.*

Premier Huissier à la Conservation,

Henri François Barberet, *rue du Bœuf.*

Huissiers Audienciers, Jurés-Crieurs.

Antoine Rival, *place Neuve.*

Alexandre-François Bertaud, *place de la Baleine.*

PARQUET DE LA CONSERVATION.

PAr Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres-Patentes en forme d'Edit, enrégistrées au Parlement, les Charges d'Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté de Lyon ont été réunies à celle de Procureur de Sa Majesté, dans la Jurisdiction de la Conservation; c'est en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier ressort, les causes qui lui sont renvoyées par le Tribunal, jusqu'à la somme de 100 liv. de principal, & les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences sont aussi exécutoires par corps.

M. Prost, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, & Avocat & Procureur du Roi en la Conservation, Juge du Parquet, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Les Audiences du Parquet se tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, depuis une heure après midi jusqu'à trois. Les Clercs de Procureurs n'y sont point admis à plaider, & M. le Procureur du Roi ne reçoit d'ailleurs aucune communication des affaires qui doivent être portées aux grandes Audiences, que dans les matinées de ces mêmes jours, les autres étant employées aux affaires du Consulat.

ANCIENS JUGES CONSERVATEURS,

1750. M. Briasson, Homme du Roi en 1754 & 1755, Echevin en 1757 & 1758.

1752. M. Thomas Deschamps, Homme du Roi en 1755 & 1756, Echevin en 1761 & 1762.

1753. M. François Claviere, l'aîné, Echevin en 1754 & 1755.

1756. M. Servan, Homme du Roi en 1759 & 1760, Echevin en 1764 & 1765.

1758. M. Lacour, Echevin en 1763 & 1764.

1759. M. J. M. Rouſſet, Homme du Roi en 1762 & 1763, Echevin en 1768 & 1769.
1760. M. Jean-Ant. Roux, Homme du Roi en 1763 & 1764, Echevin en 1769 & 1770.
1761. M. Jean-Antoine Chirat l'aîné, Homme du Roi en 1764 & 1765, Echevin en 1770 & 1771.
1762. M. J. Fr. Claviere, le jeune, Echevin en 1770 & 1771.
1766. M. Torrent, l'aîné, Homme du Roi en 1768 & 1769, Echevin en 1774 & 1775.
1766. M. Chancey, cadet, Homme du Roi en 1769 & 1770, Echevin en 1774 & 1775.
1768. M. Marc-Antoine Nolhac, Homme du Roi en 1771 & 1772, Echevin en 1775 & 1776.
1769. M. B. Coſte, Homme du Roi en 1773 & 1774, Conſeiller de Ville en 1775, Echevin en 1777 & 1778.
1770. M. Matthieu Raſt, Homme du Roi en 1774 & 1775, Echevin en 1776 & 1777.
1770. M. Joſ. Vial, Homme du Roi en 1776 & 1777, Conſ. de Ville en 1776, Echevin en 1780 & 1781.
1771. M. Ant. H Jordan, l'aîné, Homme du Roi en 1775 & 1776, Conſ. de Ville en 1776, Echev. en 1779 & 1780.
1772. M. Jean-Henri Benoit, l'aîné, anc. Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1777 & 1778, Conſeiller de Ville en 1780, Echevin en 1782 & 1783.
1772. M. Ant. Neyrat, ancien Rect. de la Charité, Homme du Roi en 1780 & 1781, Echevin en 1783 & 1784.
1773. M. Claude Lemoyne, ancien Recteur de l'Hôtel Dieu, Homme du Roi en 1782 & 1783, Conſeiller de Ville en 1780, Echevin en 1785 & 1786.
1774. M. Léonard Gay, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1779 & 1780, Conſeiller de Ville en 1781, Echevin en 1784 & 1785.
1775. M. Jacq.-Fr. Vauberet-Jacquier, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1783 & 1784, Conſ. de Ville en 1782, Echevin pour 1786 & 1787.
1776. M. Fr. Rocoffort, l'aîné, anc. Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1781 & 1782, Conſ. de Ville en 1783, Echevin pour 1786 & 1787.
1777. M. Cl. Fr. Fayolle, l'aîné, anc. Recteur de la Charité, Conſeiller de Ville en 1784. Homme du Roi en 1785 & 1786, Echevin pour 1787 & 1788.
1778. M. Gilles Gaudin, ancien Recteur de la Charité.
1778. M. Jacques Imbert, Conſ. de Ville, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi pour 1786 & 1787.
1779. M. Charles-Louis Giraud, Conſeiller de Ville, anc. Recteur de la Charité.

1780. M. Antoine Dian, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1780. M. Louis Mongez, Conseiller de Ville, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1781. M. Zacharie Pavy, ancien Recteur de la Charité.
1782. M. Joseph-Michel Dian, ancien Rect. de l'Hôtel-Dieu.
1782. M. Pierre Jacquier, ancien Rect. de la Charité.
1783. M. Joseph Steinman, Conseiller de Ville, ancien Recteur de la Charité.
1784. M. Jacques Roibon, ancien Recteur de la Charité.
1784 M. Cl. Benoît Marduel, anc. Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1785. M. J. B. Harent, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu.

COURS DE DROIT.

M. Joliclerc, Avocat, ancien Echevin, } *Professeurs.*
M. Rieussec, Avocat, en conç. & surviv. }

CHAMBRE DE COMMERCE.

LE Roi, ayant établi un Conseil royal de Commerce, créa en 1701, à Lyon, une Chambre particuliere, pour recevoir & donner des Mémoires sur l'accroissement ou le maintien du Commerce. Cette Chambre, où M. l'Intendant préside, est toujours composée de M. le Prévôt des Marchands, d'un Echevin Négociant, d'un ancien Echevin aussi Négociant, & d'autres Marchands de différents commerces, au nombre de sept à huit, à la nomination du Consulat. Les assemblées de cette Chambre se tiennent dans l'Hôtel-de-Ville, le Samedi après midi, de quinzaine en quinzaine.

M. Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands.
M. Vauberet-Jacquier, Echevin.
1782. 13 *Avril.* M. Roux, ancien Echevin, Syndic du Commerce, *rue du Griffon.*
1786. 22 *Décem.* M. Imbert, Syndic du Commerce, *rue Ste. Catherine.*
1782. 13 *Avril.* { M. Pachot, cadet, *rue du Puits-Gaillot.*
M. Fulchiron, *rue Mulet.*
M. Degraix, *rue Sainte Catherine.* }
1785. 29 *Avril.* M. Falsan, *rue Grenette.*
1786. 10 *Avril.* { M. Lagier, *quai St. Vincent.*
M. Landar, *quai St. Clair.* }
M. Morin, Secretaire du Commerce, *à l'Hôtel-de-Ville.*

MM. du Consulat ont encore à Paris, un Député pour le Commerce, qui est préposé pour recevoir, donner des Mémoires & agir pour le fait général & particulier du Commerce & de celui de Lyon.

Député de la Ville de Lyon au Conseil du Commerce à Paris,
M. Tournachon, Secretaire du Roi, *rue d'Orléans, à Paris.*

SYNDICS

SYNDICS DU COMMERCE ET DE LA PLACE des Changes de Lyon.

LE motif de leur établissement, en l'an 1679, fut que les Négociants ne composant point de corps particulier, plusieurs articles du Réglement de la Place étoient restés sans exécution : leurs fonctions sont de veiller à cette exécution & aux contraventions qui peuvent s'y commettre, de faire les honneurs de la Place, & d'assister à l'ouverture des Paiements, après y avoir invité M. le Prévôt des Marchands, ou en son absence le premier Echevin; ce sont eux qui donnent les pareres ou avis sur les questions de commerce qui leur sont proposées. Le premier Syndic est toujours un Exconsul.

François. { M. Roux, ancien Echevin, Trésorier de la Chambre du Commerce, *rue du Griffon.*
M. Jacques Imbert, conf. de ville, *rue Ste. Cath.* }

Allemand. M. Julien-Ferdinand de Geramb, Chevalier, *quai St. Clair.*

Suisse. M. Melchior Scherb, *rue Mulet.*

NÉGOCIANTS EN GROS.

LE Roi, pour donner au Commerce en gros, des marques de distinction & encore plus de sa protection envers ceux qui le professent, a créé par Arrêt du Conseil, du 30 Octobre 1767, des Lettres de Banquiers, en vertu desquelles les pourvus seront réputés vivants noblement, & en cette qualité auront rang & séance dans les Assemblées de Ville & autres; jouiront de tous les honneurs & avantages, spécialement de l'exemption de Milice, pour eux & pour leurs enfants; de celle de Guet & Garde, & du privilege de porter l'épée dans les Villes; & dans les voyages les armes nécessaires pour leur sûreté, & concourront aux deux Lettres de Noblesse particulieres, que Sa Majesté s'est réservé d'accorder à ceux des Négociants en gros, pourvus desdites Lettres, qui se distingueront dans le Commerce.

M. Michel-Aimé Bertrand, *rue Pizay.*
M. Joseph-Marie Dalivet, *place le Viste.*
M. Fontanille, fils aîné, *rue Buisson.*

CONSULS ET AGENTS DES COURS ETRANGERES.

M. Jos. Henry Lambert, Ecuyer, chargé des affaires de S. M. Catholique, & son Consul à Lyon, *port Saint-Clair.*
M. Jerôme Sponton, Gentilhomme Toscan, Agent de S. A. R. l'Archiduc, Grand-Duc de Toscane, *rue des Feuillants.*
M. François Girard, Agent de Sa Sainteté, *pl. de l'Herberie.*
M. François Viollet, Agent de S. M. le Roi de Sardaigne, *rue Pizay, maison Commarmond.*

M. Fréderic Bianchi, Agent de S. M. le Roi de Naples & des deux Siciles, *maison Munet, rue des Feuillants.*

M. Camille Pernon, fils, Agent de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, *quai de Retz.*

M. Rey de Collonge, Consul de S. M. le Roi de Suede, *quai & port St. Clair.*

M. Joseph-Marie Bosson, Négociant, Agent de S. M. le Roi de Pologne, *vis-à-vis de l'Eglise des Feuillants.*

M. Grognard du Berrin, Conseiller de Commerce de S. M. le Roi de Pologne, *rue Ste. Catherine.*

M. Merlino, Agent du Duc de Modene, *quai St. Clair.*

M. Longue, Agent de l'Electeur de Saxe, *quai S. Clair.*

M. Tansard, l'aîné, Agent de S. A. S. le Prince Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, & son Chargé d'affaires à Lyon, *quai St. Clair.*

M. Jean Malbosc, Agent de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, *rue Basse-Grenette.*

M. Broffat, Agent du Prince Palatin de Deux-Ponts, *pl. S. Niz.*

M. Caussanel, Agent du Prince de Monaco, *rue Clermont.*

FOIRES FRANCHES ET PAIEMENTS DE LYON.

LE Consulat a l'intendance des quatre Foires franches & des quatre Paiements de la place de Lyon. M. le Prévôt des Marchands, ou, en son absence, le premier Echevin, fait l'ouverture & la publication de ces Paiements, sur la Loge du Change, en présence des Syndics de la Place & du Commerce.

FOIRES DE LA VILLE DE LYON.

Elles durent quinze jours ouvrables.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.
Celle de Pâq. le Lundi après Quasim.
Celle d'Août le 4 dudit mois.
Celle des Saints le 3 Novembre.

Franchises accordées à MM. les Suisses & à MM. les Allemands des Villes libres Impér. inscrits au Bureau gén. de la Douane, & à l'Hôtel de Ville.

Elles commencent immédiatement le lendemain du dernier jour de chaque Foire de Lyon. Elles durent quinze jours après la Foire, tant ouvrables que fériés.

PAIEMENTS DE LA PLACE DE LYON.

Celui des Rois commence le 1. Mars.
Celui de Pâque le 1. Juin.
Celui d'Août, le 1. Septembre.
Celui des Saints, le 1. Décembre.

Chaque Paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert, jusqu'au dernier, & encore trois jours complets & ouvrables du mois suivant, qu'on appelle le comptant du paiement. On ne peut pas faire protester les Lettres de change payables en paiement, faute d'acceptation, avant le 7; & les écritures ou virements de parties, à la Loge du Change, commencent le 16.

AGENTS DES CHANGES, BANQUE ET MARCHANDISES.

MESSIEURS

Barraut, Doyen, ancien Syndic, *quai St. Vincent.*
Ant. Chalan, ancien Syndic, *place Neuve des Carmes.*
P. Chalan, anc. Synd. *p. r. Mer.*
Miege l'ainé, ancien Syndic, *maison Nicolau.*
Saget, Secretaire du Roi, anc. Syndic, *rue Basse Ville.*
Champ, Secret. du Roi, anc. Syndic, *rue St. Dominique.*
P. Miege, SYNDIC, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
De Gumin, *place des Terreaux.*
Fortis, ancien Syndic, *place de la Comédie.*
Baudin, SYNDIC, *q. St. Clair.*
Berliet, ancien Syndic, *pl. de la Comédie.*
Terrasson, *rue Lafont.*
Bonnet, *rue Lanterne.*
Azemar, *rue de l'Arsenal.*
Augustin Miege, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Biesse, *pl. de la Bouch. des Terr.*
Berger, *montée de la Glaciere.*
Jh. Morel, *rue Vieille-Monnoie.*
Chirat, *quai St. Vincent.*
Galatin, *quai St. Vincent.*
J. Fr. Morel, *rue Ste.-Cather.*
Perroton, *rue Ste. Catherine.*
Gay, *rue Royale.*
Adamoly, *rue Mulet.*
Joseph Galatin, *quai St. Vinc.*
Bt. Bouchet, *quai St. Benoît.*
Dumoulin, *quai St. Clair.*
Cassignol, *rue de l'Arbre-sec.*
Linossier, *rue des Feuillants.*
Audras, *quai St Vincent.*
Joseph Miege, *rue des Feuill.*
Chaulet, fils, *rue Romarin.*
Ponchon, *rue Puits-Gaillot.*
Marteau, *place du grand College.*
Bouchet, *quai St. Vincent.*
Thibaudier, *r. des Feuillants.*
Sicard, *rue de la Pêcherie.*
François Maunier, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Daussigny, *rue Lanterne.*
J. Fr. Faure, *petite rue Merciere.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES EPICIERS ET CIRIERS.

CEtte Communauté, l'une des premieres de cette Ville, tient ses assemblées à l'Hôtel-de-Ville.

Syndics, Jurés-Gardes,
M. Chassaignon, fils ainé, *r. de l'Enf.-qui-pis.*
M. Jacques Brunet, l'ainé, *rue Lanterne.*
M. Antoine Debrou, cadet, *pl. du Change.*

Adjoints,
M. Joseph Vial, *pl. de l'Herberie.*
M. Pierre Vivian, *au Plâtre.*

Concierge, le sieur Giron, pere, *rue Mulet.*

BUREAU des *Syndics, Maîtres-Gardes, Inspecteurs Royaux, & Contrôleurs jurés des Marchands & Maîtres Fabricants en Etoffes d'or, d'argent & soie.*

MAÎTRES ET GARDES, *Messieurs*

Maîtres-Gardes Marchands.	Jean-Charles Terret, *rue Puits-Gaillot.* Charles-Joseph Jacob, *rue Lafont.* Jean Bouchardier, *rue des Feuillants.*
Maîtres-Gardes Ouvriers.	Antoine Guillon, *rue St. Marcel.* Jean-Innocent Piot, *rue St. George.* Luc Riche, *rue Thomassin.* Jean-Antoine Eruyere, *rue Neyret.*

Secretaire, Agent & Archiviste de la Communauté,
M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Autres Officiers de cette Communauté.

M. Guillin, Avocat & Conseil de la Commun. *pl. St. Jean.*
M. Fromental, Notaire du Bureau, *rue du Palais-grillet.*
M. Babile, Avocat au Parlement, & celui du Bureau. *à Paris.*
M. Petit, Procureur au Parlement & celui du Bureau, *à Paris.*
Bertaud, Huissier de la Communauté, *place de la Baleine.*
Veuve Parenthoux, Concierge de la Communauté.

Le Bureau se tient à l'Hôtel commun de cette Ville, tous les Mercredis non-fériés, & s'ouvre à trois heures après midi.
Imprimeur du Bureau, M. Aimé de la Roche.

BUREAU DES SYNDICS ET JURÉS-GARDES *des Marchands Merciers, Clineaillers, Toiliers & Marchands de soie en détail.*

SYNDICS ET JURÉS-GARDES.

M. François Perrilliat, NOTABLE. *rue Clermont.*
M. Jean Chalandon, *place de la Fromagerie.*
M. Benoît Roux, *rue des Bouquetiers.*
M. Jean Biton, le jeune, *place Confort.*

M. Perrilliat est chargé de la recette & de l'enrégistrement des réceptions.

Autres Officiers du Corps.

M. Roches, Avocat, & Conseil, *rue St. Jean.*
M. Puy, Notaire, *vis-à-vis le Pont de St. Vincent.*
M. Dusurgey, l'aîné, Procureur, *rue du Bœuf.*
M. Laffillard, Procur. au Parl. *Cloître Notre-Dame, à Paris.*
Le Sr. Maurice, Commissaire de Police, *chargé de l'inspection.*
Le Sr. Joseph Ducret, Huissier, *rue des Trois-Maries.*
Giraud, Concierge, *place de St. Nizier.*

Le Corps tient Bureau tous les vendredis, dans la Salle haute de la Loge des Changes, à trois heures après midi.

BUREAU des Syndics, Maîtres-Gardes, Inspecteurs Royaux, & Contrôleurs Jurés de la Communauté des Maîtres & Marchands Guimpiers, Fabricants de Gazes, Mouchoirs de soie & Blondes, Passementiers, Tissutiers, Rubaniers, Frangers, Boutonniers & Enjoliveurs.

Cette Communauté tient ses assemblées tous les quinze jours; la premiere commencera le Mercredi 3 Janvier, dans son Bureau, *rue St. Dominique, maison Bruyset.*

MESSIEURS

Joseph Page, Trésorier, *sur le Pont de pierre.*
Antoine Chanel, fils, *place des Cordeliers.*
Simon Binard, *rue du Charbon-Blanc.*
Jacques-Matthieu Mongez, *place des Cordeliers.*
Pierre Roux, *rue du Garet.*
Etienne Dumortier, *rue Paradis.*
Joseph Quinquinel, *rue des Bouquetiers.* } *Adjoints.*
Claude Bruyas, *place Confort.* }
François Brazier, *rue Grôlée.* }

Officiers du Bureau.

M. Fromental, Notaire de la Communauté, *rue du Palais-Grillet.*
Doriel le jeune, Huissier, *place de la Baleine.*
Concierge, le sieur Dumoulin, *rue St. Dominique, maiſ. Bruyset.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES MARCHANDS ORFEVRES JOAILLIERS.

SUivant l'Edit du Roi du 26 Septembre 1776, le Consulat a nommé pour Maîtres-Gardes de cette Communauté:

MESSIEURS

Jean-Baptiste Arnaud, *quai de Villeroy.*
Théodore Nesme Mory, *rue des Orfevres.*
Claude Philibert Lefebvre, *place de l'Herberie.*
Guy Villette, *place de l'Herberie.*
Tireurs, Batteurs & Ecacheurs d'or & d'argent, Paillonneurs, &c.
Pierre Berruyer, *place des Jacobins.*
Benoît Prost, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Baptiste Poitevin, *rue Belle-Cordiere.*
Notaire, M. Fromental, *rue du Palais-Grillet.*
Concierge, le sieur Bernard, *rue de la Cage, maison Gojon, au premier étage sur le derriere.*

Dans les cas d'effets perdus ou volés, relatifs au genre de Commerce ci-dessus, il faut s'adresser à Mrs. les Gardes, ou au Concierge du Bureau, qui fera la distribution des recommandations.

BUREAUX de Recommandation pour les Effets volés ou perdus.

Pour les Bijoux & pieces d'Argenterie, Montres, &c. volés ou perdus.

S'adresser à MM. les Syndics de la Communauté des Orfevres, ou de celle des Horlogers; ou bien au sieur Bernard, Concierge du Bureau des Orfevres, *rue de la Cage, maison Gojon, au premier étage sur le derriere.*

LISTE des Maîtres-Gardes des Communautés d'Arts & Métiers créés par l'Edit du mois de Janvier 1777.

MESSIEURS

Drapiers,

Bousquet, *place de l'Herberie.*
Bossan, *rue de la Poulaillerie.*

Apothicaires,

Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buisson.*

Teinturiers en soie, laine, coton & fil, & Chineurs,

B. Arthaud, *quai des August.*
B. Vize, *rue Puits-du-Sel.*
Cl. Dubois, *quai des August.*
F. Palleront, *r. Puits-du-Sel.*
Louis Richard, *rue Bouteille.*
Jean Brochet, *quai de Retz.*

Plieurs de soie, Cardeurs de soie, Mouliniers de soie, tous autres Préparateurs de soie pour être montée & employée sur le Métier.

Cl. Joanas, *rue Neuve.*
Hon. Marthon, *g. r. S. George.*
Ant. Jaricot, *rue Tupin.*
L. Verrier, *pl. n. des Carmes.*

Apprêteurs, Moireurs, Cylindreurs, Dégraisseurs d'Etoffes de soie & Calendreurs.

Jean-Claude Méjat, *rue du Garet.*
Jacques Ragey, *rue Grôlée.*
Joseph Charreton, cadet, *rue Desirée.*
Joseph Oderu, *rue Buisson.*

Fabricants en Bas de soie, laine & toute autre matiere pure ou mêlangée mise sur le métier à Bas, & Bonnetiers.

Simon Barrocher, *rue Dubois.*
Pierre Gayet, *rue Puits du-Sel.*
Jean-Pierre Lafont, *rue Grenette.*
Jean-Pierre Debeaune, *quai de Retz.*

Tondeurs de Draps, Drapiers drapants, Matelassiers, Futainiers, Tisserands, & tous Apprêteurs d'étoffes de laine, fil & coton.

André Sabathier, *rue de la Gerbe.*
Hugues Mey, *place du Change.*
Sylvestre Gripas, *rue des Bouchers.*
Claude Flache, *à St. Irenée.*

Chapeliers, Coupeurs de poil, Pelletiers & Plumassiers.

Martin Prieur, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Pierre Canonville, *quai de Retz.*
Antoine Vingtrinier, fils, *rue St. Dominique.*
Laurent Billotet, *voûte de Gadagne.*
Louis Buisson, *rue de la Charité.*
Joseph Basset, *rue des Bouquetiers.*
François Legrand, *grande rue Merciere.*

Ecrivains.

Joseph Nezeis, *place Confort.*
Laurent Hivert, *place des Terreaux.*

Horlogers.

Alabernade, *quai Chalamont, maison Decrenice.*
Nicolas Delhorme, *place des Cordeliers.*

Serruriers.

Michel Champier, *rue Thomassin.*
C. Clerc, cadet, *petite rue des Feuilants.*
M. Favel, fils aîné, *rue Gentil.*
A. Brazier, fils, *rue de l'Arbre-Sec.*

Boulangers.

Pierre Gutton, *rue Bouteille.*
François Cany, *rue de l'Arbre-sec.*
Jean-Baptiste Berger, *Montée de la Glaciere.*
Antoine Berthet, *place Neuve des Carmes.*

Bouchers, Tripiers & Charcutiers.

J. Marie Gantillon, *Boucherie des Terreaux.*
Philippe Godemard, *Boucherie de St. Paul.*
Pierre Fiajollet, *Boucherie de l'Hôpital.*
Pierre Hodieu, *Boucherie de l'Hôpital.*
Louis Charbonnier, *place de Louis-le-Grand.*
Ant. Simondant, *rue St. Jean.*
Marc Barrocher, *rue de l'Hôpital.*

Tailleurs d'habits, de corps, & Frippiers d'habits.

François Vernus, *rue Neuve.*
Aimé Richard, *port du Temple.*
Antoine Rayer, *place des Terreaux.*
François Lehingue, dit Destener, *rue du Plat.*

Pâtissiers, Traiteurs & Cuisiniers, Rôtisseurs & Poulaillers, Gargotiers, Hôteliers ou Aubergistes, Taverniers, Gabaretiers.

J. Jacques Roux, *rue St. Dominique.*
Simon-Thomas Gerber, *quai de Retz.*
J. Marie Marchet, cadet, *rue de la Cage.*
Jean-Baptiste Valentin, *rue Royale.*

Cafetiers, Limonnadiers, Confiseurs, Vinaigriers, Brasseurs de Biere, Distillateurs & Parfumeurs.

N. Habram, *quai St. Antoine.*
G. Allegret, *petite rue Merciere.*
Cl. Pacallet, *rue de l'Arbre-Sec.*
Fleuri Germain, *rue Poulaillerie.*
Pierre Villard, *place des Jacobins.*

Chandeliers.

Benoît Maintigneux.
Jean-Claude Pupier.
Jean Vendri, *grande rue Merciere.*
Jean-Claude Condamin, *rue Grôlée.*

Corroyeurs & Marroquiniers, Tanneurs, Hongroyeurs, Mégissiers, Peaussiers & Gantiers, Ceinturonniers & Parcheminiers.

. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .

Maçons, Plâtriers, Marbriers, Tailleurs de pierre, & Paveurs.

Gabriel Ricard, *rue des Hébergeries.*
Antoine Rostain, *rue de la Barre.*
Etienne Savi, fils, *rue Tramassac.*
Michel Minoya, *quai & maison de l'Hôpital.*

Charpentiers, Menuisiers, Layetiers & Sculpteurs.

Jean Benoît, *rue Thomassin.*
Etienne Murillon, *rue Luizerne.*
Durand Dolbaud, *rue Gentil.*
Claude-Joseph Janin, *rue de l'Arbre-sec.*

Tourneurs, Ebénistes, Tabletiers, Luthiers, Eventaillistes, & faiseurs de Parasols.

Urbain Curiat, *rue Bon-Rencontre.*
J. Armand Kisseling, *rue de l'Arsenal.*
Joseph Perrat, *rue des Marronniers.*
Claude-Joseph Ravez, l'aîné, *rue Clermont.*

Cordonniers en neuf & en vieux.

Benoît Mairet, *rue St. Marcel.*
Reymond Gras, *place Confort.*
Jean Simon, *au Plâtre.*
Ch. Claveyson, *rue Trois-Maries.*

Couvreurs, Ferblantiers, Plombiers.

Louis Besson, *rue du Plat.*
François Perrachon, *rue Port-Charlet.*

Tapissiers, Miroitiers, Frippiers en Meubles, Chasubliers.

Lambert Desauches, *rue de l'Arsenal.*
Benoît Guillon. *quai de Retz.*
Jean-Claude Angelot, *rue Palais-Grillet.*
H. Ferlat, *grand rue Merciere*

Maréchaux, Epéronniers, Forgeurs & Taillandiers, Cloutiers, Ferratiers & Epingliers.

. . . . Champin, *à la Guillotiere.*
Joseph Estampfel, *près d'Ainai.*
Jacques Regny, *rue Pérollerie.*
. . . . Dalbec, *rue Bombardé.*
Pierre Saligot, *place Grollier.*
Gaspart Buisson, fils, *rue de l'Hôpital.*

Fondeurs, Bossetiers, Doreurs sur métaux, Graveurs sur métaux.

Etienne Boucher, *rue Ferrandiere.*
François Duffaud, *rue St. Dominique.*
Jean Fournel, *rue Raisin.*
Philibert Roche, *rue de la Barre.*

Chaudronniers ou Peiroliers, Balanciers & Potiers d'étain.

François Berger, *rue Port-Charlet.*
Jean-Antoine Blanc, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Bergeon, *rue Bonneveau.*
Nicolas Bonnard, *rue Palais-Grillet.*
Pierre-George, *petite rue Tupin.*

Peintres, Vernisseurs & Doreurs en bois.

Jean-Pierre Notin, *place de la Platiere.*
François Montalland, *rue de Jarente.*
François Astier, *place des Jacobins.*
Matthieu Tin, *place de l'Herberie.*

Faïanciers, Vitriers, & Potiers de terre.

Pierre Guichard.
Ben. Mulatier, *place des Carmes.*
Joseph Babic, *rue de Flandre.*
Claude Vernier, *rue St. Pierre.*

Armuriers ou Arquebusiers, Couteliers, Fourbisseurs, Graveurs & Ciseleurs en acier.

André Thomassin, *au Plâtre.*
Jean Fontan, *place du Grand-College.*

Selliers, Bourreliers & Charrons.

Jean Jogand, *place St. Michel.*
François Sallignat pere, *au coin de rue Sala.*
Barthelemi Gonin, *à la Guillotiere.*
Alexis-Sebastien Magny, *rue St. Dominique.*
Bernardin Rey, *rue Pêcherie.*
Antoine Magniny, *à la Guillotiere.*

Coffretiers, Gaîniers, Soufletiers, Brossiers, Cordiers, & Emballeurs.

Jean-Marie Perret, *Fromagerie St. Nizier.*
Maurice Bulton, *rue Malpertuis.*
Claude-Benoît Vernay, *à la Guillotiere.*
Jean Baritel, *place du Plâtre.*
Jean Condamin, *place des Cordeliers.*
Jean Laserve, *rue des Souffletiers.*

Papetiers, Cartonniers, Relieurs de Livres, Imagers & Marchands d'Estampes & Musique, en Boutique.

Philibert Copier, *allée des Images.*
Antoine-François Halmburger, *rue de l'Hôpital.*
Jean-François Belingard, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Ray, *au Plâtre.*
Paul Adrian, *grande rue Merciere.*

Cartiers.

Jean-François Romieux, } *place St. Pierre.*
Claude Ressy, continué, }

Tonneliers, Béniers, Boisseliers & Vanniers.

Jean Milliasson, *rue Royale.*
Jean Bertrand, *cu-de-sac St. Pierre.*
Jacques Pillot, *Grande Côte.*
Cathelin Brosse, *rue Lanterne.*
Claude Pagnon, *à St. Just.*
Joseph Diéuaide, *rue St. Côme.*

Amidonniers.

Nicolas Dubost, *place Grollier.*
Simon Bertrand, *rue Pierre-Scize.*

Coëffeurs pour femmes.

Hyacinthe-François Daigue, *rue Sainte-Catherine.*
Pierre-Joseph Poncet, *rue Dubois.*

JURISDICTION DE LA POLICE.

CEtte Jurisdiction appartient au Consulat, auquel elle a été réunie, avec le droit de la faire exercer par les Officiers qu'il nomme & commet; ainsi MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins sont les Chefs & les Présidents-nés de ce Tribunal.

LIEUTENANT GENERAL DE POLICE,

Mre. Laurent Basset, Chevalier, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, Lieutenant Général de Police de ladite Ville, Fauxbourgs & Banlieue, *rue St. Dominique.*

PROCUREUR DU ROI A LA POLICE,

M. Christophe de la Rochette, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

Greffier de Police.

Me. Simon, *petite rue Tramassac.*

Secretaire de M. le Lieutenant Général de Police,

M. Duclaud, Avocat, *à l'Hôtel* de M. le Lieutenant Général de Police, *& rue du Palais.*

COMMISSAIRES, Messieurs

Matthieu, *place de la Boucherie des Terreaux.*
Maurice, *rue Merciere, vis-à-vis la rue Ferrandiere.*
Ferry, *rue Grôlée.*
Fontan, *aux portes de la Croix-Rousse.*
Chrétien, *place de la Comédie.*
Rapou, *rue de la Barre.*
Matthieu, fils, *en concur. & survivance de son pere.*

Huissiers,

Jacq. Cusset, *rue St. Jean.*
Alex. Fr. Bertaud, *place de la Baleine.*
Antoine Doriel, le jeune, *place de la Baleine.*
François Chercot, *rue St. Jean.*
Fleury Flouvat, *place Neuve St. Jean.*
Antoine Pontis, *place Neuve.*

Receveur des amendes & confiscations de Police,

M. . . . .

Echantilleurs Jurés des poids & Mesures, les Sieurs

Parent, *rue St. Côme, près de la place St. Pierre.*
Esterle, pour les Mesures, *rue Vaubecour.*

HALLES DE LA GRENETTE.

Messieurs les Prévôt des Marchands, & Echevins ont toujours eu une inspection sur les bleds, légumes & autres grains qui entrent en cette Ville, pour être portés aux Halles publiques appellées *la Grenette*; ils y ont un Officier à leur nomination, sous le nom de *Châtelain de la Grenette*, qui a soin de tenir registre public de l'état & du prix des grains qui sont portés aux Halles, & d'en rendre compte au Consulat. Cet Officier est chargé de délivrer les extraits des Mercuriales, qu'on appelle ici *Carcabeaux*, tant à M. l'Intendant qu'au Consulat; pour constater les prix des grains de chaque Marché: il regle sommairement les contestations qui requierent célérité: il veille dans le marché aux contraventions aux Réglements de Police, & en dresse des procès-verbaux.

MM. du Consulat, par leur Ordonnance du 31 Octobre 1782, ont enjoint au Châtelain d'insérer dans les Carcabeaux ou Mercuriales qu'il est tenu de délivrer pour le prix des grains, celui des vins de la Province du Lyonnois.

Châtelain de la Grenette, depuis 1743, M. Lauchon, *place Saint George.*

Châtelain en concurrence & survivance, M. Verne, *quai de la Baleine.*

Régisseur des Halles, M. Aimé de la Roche, *aux Halles.*

Crieurs pour les effets perdus, commis pour avertir de faire l'enlévement des boues.

Pour le côté de Fourvieres.	Cochard, fils, *à la descente du Pont de pierre, du côté de la Pêcherie, en face de la même rue.*
Pour le côté de St. Nizier.	François Bouvier, *rue Bonneveau.*

AVOCATS AUX COURS DE LYON.

MESSIEURS

1724. FRançois Deschamps, pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1729. Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
1732. Christophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joseph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
1739. Maurice Brigaud, pere, *place de la Baleine.*
1743. Fr. Chol de Clercy, anc. Bâtonnier, *rue de la Bombarde.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
1750. Jean-Armand Durand, *place de l'Archevêché.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *place St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joseph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue Désirée.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monsieur.*
Jean-Antoine Tavernier, ancien Echevin, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maison de Pure.*
Jean-Baptiste-Marie Ravier, Echevin, BATONNIER, *rue Tramassac.*
1765. Pierre-Suzanne Deschamps, fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieussec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de* N. D.
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joseph.*
1766. Jean-Jos. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand, le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Bertholon, *au pied du Chemin neuf.*
1767. Hugues Durret, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandre.*
Jean-François Dupuis, *rue Tramassac.*
1770. Jean-Baptiste Boissieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*

1772. Louis Jacquet, *vis-à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous, fils, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1773. Joſeph-Marie Brigaud de Brigneu, fils, *pl. du Change.*
Jean-François Vitet, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joſeph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerſon, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue St. Dominique.*
Claude Comerſon, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiſte-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Claude Bruys de Vaudran, *rue St. Joſeph.*
Joſeph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiſte Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
Etienne Beroud de la Praye, *rue Trois-Maries.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin Sanſeigne, *rue du Bœuf.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuſeau de St. Clément, *rue St Jean.*
Louis Béringuier, *rue St. Dominique.*
1781. Antoine Prat, *rue Trois-Maries.*
Ant. Marie Dodieu, fils, *rue du Bœuf.*
Louis-Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
1782. Pierre-François Charcot de Franlieu, *hôtel de la Sacriſtie de St. Jean.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue St. Jean.*
1783. Guillaume Marie Mareſt de St. Pierre, *rue Ste. Croix.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François Delandine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joſ. M. Rouſſet, *r. St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*

PROCUREURS AUX COURS
Et Jurisdictions de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

J. J. Lecourt, } SYNDICS.
Pierre Rey, }
C. L. Clapisson, SECRETAIRE.
J. Desgranges, le jeune, TRESORIER.

MESSIEURS

1743. BArthelemi Bret, Doyen, *rue du Bœuf*, a suc. à Mes. Giraud le jeune, & Besson Demontchanin.
1758. J. Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Fourchenay.
1760. Christ. Chazottier, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a succ. à Me. Durand l'aîné.
1761. Jean Desgranges, l'aîné, *rue Tramassac*, a succédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Dusurgey l'aîné, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Durand, le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boscary, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Boscary son pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Desportes.
1768. J. J. Lecourt, SYNDIC, *au pied du Chemin neuf*, a succédé à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, SYNDIC, *r. St. Jean*, a suc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a succédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a succ. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapisson, SECRETAIRE, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Perrin, l'aîné.
1773. J. Desgranges le jeune, TRESORIER, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Tremollet.
1773. Christ. J. Dumont, *rue Juiverie*, a suc. à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *pl. du Gouvern.* a succ. à Me. Morel, le j.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *rue S. Jean*, a suc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. Trois-Maries*, a succ. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Giraud.
1775. Jos. Gazanchon, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Regnard.
1775. Matt. Deschamps, *pl. du Coll. N. D.* a succ. à Me. Brenot.
1776. Jos. Fr. Vernet, *r. S. Jean*, a succédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *pl. du Gouvernement*, a suc. à Me. Gerson.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Nicoud.

1778. J. M. Viallier, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Baptiste Avignant, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Paturál, *rue de la Loge des Changes*, a succédé à Me. Favre, le jeune.
1779. Antoine Borde, *place Neuve*, a succ. à Me. Berthaud.
1780. Franç. Perrussel, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Franç. Garcin.
1780. Jacq. Joannon, *pl. du petit Coll.* a succ. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *rue S. Jean*, a suc. à Me. Daigueperse.
1781. Victor-Fr. Lethault, *rue de la Bombarde*, a succédé à Me. Martin, le jeune.
1781. Cl. Barth. Després, *r. du Bœuf*, a s. à Me. Perrin, le jeu.
1781. J. B. Coulon, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Martin, l'aîné.
1781. Jacq. Fr. Dusurgey, le jeune, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Cinier.
1781. Franç.-Marie Poidebard, *quai de la Bal.*, a succédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Musset, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a suc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Besson.
1784. Jean-Baptiste Simond, *place du Change*, a succédé à Me. Montellier, Substitut de la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.
1784. J. J. Pascal, *pl. du Gouvernement*, a suc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Fromage.
1784. Jean-Marie Babillon, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Babillon, son pere.
1784. Claude Favrot, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Comde, *r. St. Jean*, a succ. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a suc. à Me. Richould.
1785. Jean Claude Roux, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a suc. à Me Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *pl. du Change*, a suc. à Me. Pansut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a succ. à Me. Desarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *quai de la Baleine*, a suc. à Me. Toutan.
1785. Christ. Flachat, *pl. du Change*, a succ. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a succ. à Me. Bonichon.
1786. Cl. Pierre Phélip, *r. Trois-Maries* a succ. à Me. Pasque.

SEANCES

SÉANCES ET VACATIONS

De Messieurs du Consulat, de la Conservation des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.

POUR LE CONSULAT.

LES jours d'Audiences & Assemblées du Consulat sont le Mardi & le Jeudi non fêtés de chaque semaine, sur les deux heures de relevée.

Celles pour la Police des Arts & Métiers se tiennent aussi dans la Chambre du Consulat le Mercredi, & commencent à neuf heures du matin. Pendant les surséances des Moissons & des Vendanges, lesdites Audiences pour les Arts & Métiers se tiennent le Vendredi matin, & pour le Consulat, le soir du même Vendredi, après l'Audience de la Conservation.

Il faut remarquer qu'il n'y a point d'Audience le Mercredi pour les contraventions de la Police des Arts & Métiers, lorsque le Mardi se trouve un jour de fête, parce qu'il n'est pas d'usage de donner des assignations ces jours-là.

Pour la Conservation des Privileges Royaux, &c.

LES Audiences de la Conservation se tiennent tous les Lundis, Mercredis & Vendredis; savoir, les Lundis & Vendredis à trois heures de relevée pour les grandes Causes, & les Mercredis pour les Réglemens

Ces Audiences sont sursises, non seulement les jours de Fêtes commandées par l'Eglise, mais encore ceux des Fêtes non chommées de la Ste. Vierge, de S. Joseph, de S. François de Sales, de S. Saturnin, de S. Nizier, & les jours fériés par les Cours de Lyon.

Les Audiences sont encore sursises pendant la semaine sainte & l'octave de Pâque, & depuis le Vendredi qui précede l'élection de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, jusqu'après l'entrée & installation de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins dans le Consulat.

On surseoit aussi depuis le Mercredi gras inclusivement, jusqu'après le jour des Cendres.

La même surséance a aussi lieu dans la semaine des Rogations, jusqu'au Vendredi, lendemain de l'Ascension.

Les surséances sont encore accordées depuis la Fête de S. Jean-Baptiste, jusqu'après celle de S. Pierre d'Août, & depuis la Fête de la Nativité de N. D. jusqu'après la S. Martin, excepté que, pendant ces Vacations des Moissons & des Vendanges, on donne Audience une fois la semaine, tous les Vendredis; savoir depuis le second Vendredi après la S. Jean-Baptiste jusqu'au jour de sainte Magdeleine; & depuis le second Vendredi après la Fête de la Nativité de Notre-Dame jusqu'à la Fête de saint Simon & saint Jude inclusivement.

Et attendu que la faveur & le privilege du Commerce & de cette Jurisdiction en excluent proprement toutes Féries, lesdites surséances sont levées toutes les fois que le cas l'exige, sur les remontrances des Parties, des Avocats ou des Procureurs, appuyées d'une nécessité établie par les remontrances & requisitions de M. le Procureur du Roi.

Dans le temps des Fêtes de Pâque & de Noël, on donne une Audience pour les Prisonniers dans la Salle des prisons; on y pourvoit sur l'élargissement de ceux qui ne le sont que pour des délits légers; & pour des sommes qui n'excedent pas celle de cinq cents livres.

Pour la Jurisdiction de la Police.

Les Audiences de Police se tiennent dans la Salle de la Conservation, tous les Vendredis à neuf heures du matin, tant pour les condamnations sur les contraventions aux Ordonnances & Réglements de Police, que pour les affaires où les Parties sont assignées pour dettes, par exploit, & écoutées à plaider leur cause.

Il n'y a point d'Audience depuis la semaine qui précede la Fête de St. Thomas, jusqu'au Vendredi après les Rois; s'il survenoit néanmoins quelques affaires qui demandassent prompte expédition, elles seroient portées à l'Hôtel de M. le Lieutenant général, & en son absence, à celui de M. le Procureur du Roi.

☞ Les jours fériés sont les mêmes que ceux du Consulat & de la Conservation: cependant pour la commodité publique, on tient pendant ce temps-là les Audiences de 15 en 15 jours.

FÉRIES DU CONSULAT, DE LA CONSERVATION *des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.*

En Janvier.

Le 2. Saint Clair.
Le 17. Saint Antoine.
Le 20. Saint Sébastien.
Le 22. Saint Vincent.
Le 25. Conversion de Saint Paul.
Le 29. Saint François de Sales.

En Février.

Le 5. Sainte Agathe.
Le 25. Saint Matthias.

En Mars.

Le 19. Saint Joseph.

En Avril.

Saint Nizier.
Le 23. Saint George.
Le 25. Saint Marc, Evangéliste.

En Mai.

Le premier, S. Jacques & S. Philippe.
Le 3. L'Invention de la Croix.
Le 19. Saint Yves.
Translation de Saint Nicolas.

En Juin.

Le 6. Saint Claude.

En Juillet.

Le 22. Sainte Magdeleine.
Le 25. Saint Jacques.
Le 26. Sainte Anne.

En Août.

Le 6. Transfiguration de N. S.
Le 10. Saint Laurent.
Le 16. Saint Roch.
Le 24. Saint Barthelemi.
Le 25. Saint Louis.
Le 29. Décollation de S. Jean-Bapt.

En Septembre.

Le 14. L'Exaltation de la Sainte Croix.
Le 21. Saint Matthieu.
Le 29. Saint Michel.

En Octobre.

Le 18. Saint Luc, Evangéliste.
Le 28. Saint Simon & S. Jude.

En Novembre.

Le 11. Saint Martin.
Le 23. Saint Irenée.
Le 25. Sainte Catherine.
Le 26. Saint Saturnin.
Le 30. Saint André.

En Décembre.

Le 6. Saint Nicolas.
Le 21. Saint Thomas.
Le 28. Les Innocents.
La troisieme Fête de Pâque.
La troisieme Fête de la Pentecôte.

ARCHITECTURE.

L'Art de l'Architecture a toujours été en honneur dans cette ville, & plusieurs maîtres s'y sont rendus célebres. Les différents morceaux qu'on y admire, sont un témoignage éloquent du goût des habitants & de l'habileté des Artistes auxquels on les doit. Le corps des Architectes s'est dans tous les temps distingué dans Lyon par les talents supérieurs qu'on y a remarqués. Les modernes le disputent aux anciens, & l'on ne craint pas d'avancer que les édifices qui s'élevent chaque jour vont de pair par le goût & la magnificence avec les plus précieux monuments de l'Antiquité.

ARCHITECTES, MESSIEURS

Roche, *rue des trois Maries.*

Loyer, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue neuve des Feuillants.*

Grand, Conf. du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, & Insp. des bâtiments & édifices de la Ville, *rue du Bât-d'argent*, a son Bureau *à l'Hôtel-de-Ville.*

De Crenice, *quai de St. Antoine, maison Imbert.*

Thenadey, des Ecoles de Rome & de Paris, *rue Buisson.*

Degérando, Ecuyer, *derriere le Concert.*

Bugniet, *rue St. Dominique, près de la pl. de Louis-le-Grand.*

Michel, *rue neuve des Feuillants, maison Munet.*

Rater, *quai St. Clair.*

Grand, fils, insp. des bâtiments & édifices de la Ville, en concurrence & survivance avec son pere, *à l'Hôtel-de-Ville & rue des deux Maisons, maison Desfours.*

Cointeraux, *rue du Bœuf.*

Brillon, fils ainé, *rue Neuve, près la place du College.*

Ponthus Bessie, *rue Royale.*

Baffert, *rue des Missionnaires, maison de Bacot, à la Basse-Ville.*

Dupoux, *rue des Marronniers.*

Achard, *maison des Coches, Port St. Antoine.*

Desarnod, *place de Louis-le-Grand, maison de M. le comte de Loras, près de la rue St. Dominique.*

Catherin François Boulard, Voyer-Inspect *r. de la V. Monnoie.*

Antoine Rosset, *dans sa maison, rue de la Cage.*

Jean Lauras, *rue de la Vieille Monnoie.*

Perrot, Conf. du Roi, Intend. des Fortific., *rue Tramassac.*

Gros, Voyer-Inspecteur, *place de la Charité.*

Louis Lauras, Inspecteur & Voyer de la Baronnie de St. Just, *quai de Retz, près la place du Concert.*

César Gasquet, de l'Ecole de Paris, *dans sa maison, au Chemin neuf.*
J. M. Louis Turin, *au bas de la montée du petit Forêt.*
Buisson, *place neuve des Carmes.*
Hubert, Expert & Arpenteur juré, *à la montée du Pont de pierre, du côté de St. Nizier.*
Louis Dubost, *rue Neuve.*
Laverriere, *rue Buisson.*
Maigre, *en son hôtel, rue de la Charité.*
Bruyere, *rue des Marronniers.*
Antoine Brillon, *rue du Bât-d'Argent, maison Francey.*
Thibiere, *rue St. Pierre.*
Esparet, *rue de la Lainerie.*
Marion, *à l'Arsenal.*
Barthelemi-Antoine Tissot, *rue Bât-d'Argent, maison Goy.*

Estimateurs-Toiseurs, Messieurs

Thenadey, Architecte, *rue Buisson.*
Humbert Lauras, *rue Gentil.*
Antoine Rosset, *rue de la Cage.*

EXPERTS-JURÉS ARPENTEURS ROYAUX.

Ces Officiers sont pourvus, en conséquence du dernier Edit de création, du mois de Mai 1702, confirmatif des précédents, pour faire, à l'exclusion de tous autres, toutes visites, toisés, prisées, sommaires à prises, & rapports, tant à l'amiable qu'en Justice, en toutes matieres de partages, licitations, collocations, servitudes, limitations, arpentages de tous immeubles, & généralement de tout ce qui peut les concerner & y avoir rapport, même pour fait de taux & sur-taux de tailles, ou autres impositions, ou d'instances de comparaison, &c. reçus & installés en la Sénéchaussée, Siege Présidial, Conservation, & Election de la ville de Lyon.

MESSIEURS

Jean-Baptiste Cussinet, *rue St. Jean, près la pl. de la Baleine.*
Hubert, Architecte, *montée du Pont de pierre, du côté de Saint Nizier.*

Greffier aux Rapports,

M. Huet, *place de Louis-le-Grand, près la place Le-Viste.*

CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majesté a réservés & établis à l'*instar* des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conseillers du Roi, Notaires, Gardes-notes, Gardes-scel de Sa Majesté, & Apostoliques en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, Ville, Fauxbourgs & Banlieue.

OFFICIERS, MESSIEURS

MARC-FR. PUY, Ier SYNDIC, *près du pont St. Vincent.*
CL. ODILE-JOS. BAROUD, 2d. SYNDIC, *r. St. Dominique.*
J. C. BERTHON DU FROMENTAL, l'aîné, TRESORIER.
CLAUDE LIEVRE, SECRETAIRE, *rue Sirene.*

MESSIEURS

1741. Etienne Dalier, Doyen, *rue Clermont*, a toutes les minutes d'actes, contrats & autres titres en dépendants, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maison de Villeroy, les Etapes & le Gouvernement; celles de M. son pere, celles de Me. Perrin, son beaupere, & celles de Me. de la Roëre.

1744. Henri-François Brenot, *rue Tramassac*, a les minutes de Mes. Theve pere & fils, Vero, Duffieu, Touchard, Curnillon, Plassier, & Sondas, Notaires à Lyon.

1749. Jacques Tournilhon, l'aîné, *rue de la Barre.*

1758. Jean-Antoine Hutte, *place St. Pierre*, a les minutes de Mes. Dominique Chazotte, Desgranges, Brun & Couchard.

1765. André-Joseph Caillat, Avocat, *rue de la Gerbe*, a les minutes de Mes. Peronnet pere & fils, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle & Dodenesse.

1766. Jean-Guill. Berthon du Fromental, fils aîné, TRESORIER, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Perrét, Bourdin, pere & fils, & de Gros.

1767. Jacques Bouteloupt, *rue de l'Arbre-sec*, a les minutes de Mes. Franç. Louis Nompere, Philibert Nompere, & Nompere aîné, Notaires royaux à Roanne.

1769. Jean-Benoît Durand, *Grande rue de l'Hôpital*, a les minutes de Mes. Galat, Poncelet, Del'horme pere, fils & oncle, Ducurtil, Jasserand, Ponchon & Simonet.

1771. Marc-Franç. Puy, Ier. SYNDIC, *près du pont St. Vincent*, a les minutes de Mes. Dessables, Brizac, Lafay & Boulard, Notaires à Lyon, & celles de Mes. Ruby & Pocard, Deverot & Guillier, Notaires à la Croix-

Rousse, & partie de celles de Michallon, Notaire à Crepieu en Bresse.

1771. Joseph Lafarge, *rue Dubois*, a les minutes de Mes. Morel, Dubost, Bailly & Bouvier.

1772. Jean Girard, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Aubernon, Boulard, Prost pere & fils, Dalmais pere & fils, Roger, & plusieurs cahiers de Mes. Fillon & Rigaud, Notaires à Lyon; & celles de Mes. Valous & Chorel, Notaires à St. Romain-en-Jarrest.

1774. J. Fr. Bourdin, *quai St. Antoine*, a les minutes de Me. Bourdin son pere, & de Mes. Levet, pere & fils, & celles de Mes. Claude Chavallard & Esbrayard, Notaires Royaux à St. Julien-sur Bibost.

1775. Claude-Odille Jos. Baroud, fils, Avocat, 2d. SYNDIC, *rue S. Dominique*, a les minutes de M. son pere, & de Mes. Heurtau pere & fils.

1775. Jacques Dusurgey, *rue des Forces*, a les minutes de Mes. Durand pere & fils.

1775. Claude Coste, Avocat, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Mes. Cabaret, Pierre Bertholon, Brigaud & Duvouldy.

1775. Fleury Lasnier, *à la montée de la Glaciere*, a les minutes de Me. Gaïet.

1776. Claude Lievre, SECRETAIRE, *rue Sirene*, a les minutes de Mes. Sanseigne, Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay le fils, & Perrichon.

1777. François-Bertrand Desgranges, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Maurice Pachot, Pachot freres, Moutonnat, pere; Gros, Lespiney & Jayoud.

1777. George-Zacharie Dugueyt, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Pierre Dugueyt son pere, Leroi, Chalamel son aïeul, Besson, Demontchat, Notaires à Lyon; celles de Mes. Changrin & Bordua, Notaires royaux à Genay & à Neuville en Franc-Lyonnois.

1777. Charles Delompnes, *place du Plâtre*, a les minutes de Mes. Michel, Cartier, Lionnet, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Rossignol, Volay & Licessoan.

1778. Claude Morel, *place St. Jean*, a les minutes de Mes. Chevrillon, Guillaume & Pierre Bertholon freres, Dupont, Melot pere & fils, Rougnard, Notaires à Lyon; Dupont, Notaire à Chaponost, Morel & Premillieux, Notaires à Montanay en Lyonnois.

1778. Antoine Verset, *hôtel de la Sacristie de St. Jean*, a les minutes de Mes. Ferrand & Debrye.

1779. Marc-Antoine Perrodon, *rue St. Dominique*, a les

minutes de Mes. Arthaud, Vernon pere & fils, Vigniere., Mayoud pere & fils, & Ravat.

1779. Pierre André, *près de St. Antoine*, a les minutes de Mes. Jacques Perrodon, Hodieu, Bennevent, Freſſinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

1779. Balthazard-Jean Macors, Avocat, *place du petit Change*, a les minutes de Mes. Soupat, Béluze, Pierre Potier, Lainé le jeune, François & Jean Potier, Dalbepierre & Terraſſon.

1780. Melchior-Anne Berthon du Fromental le je., *r. du Palais grillet*, a les minutes de Mes. Etienne-Laurent Berthon du Fromental, ſon pere, celles de Mes. Rouſſet, Saigne, & de Mes. Vernon, pere & fils, en ce qui concerne les Contrats & Actes par eux reçus pour l'Abbaye de S. Pierre.

1780. Robert-Nicolas Montellier, *rue de la Chevrerie, ou des 13 Cantons, près de la place des Changes*, a les minutes de M. Claude Montelliet, ſon pere; celles de Mes. Alard, Orlande, Goujault & Nicolas, Notaires, à Lyon; il a auſſi le Protocole de Me. Gouttenoire, Notaire à Ste. Foy, & partie de celui de Me. Thimon, Notaire à St. Irenée : il a encore pluſieurs minutes d'actes & contrats, faiſant partie des Protocoles des ſieurs Quinet, Peneau & Bourg, Notaires à St. Andeol-le Château; de ceux des pere & fils Beaujolin, Notaires à Dargoire; des pere & fils Jarroſſon, Nres. à Tartaras, & du ſieur Bonand, Nre. à S. Martin-la-Plaine. Il a enfin les Regiſtres du Greffe des Inſinuations Laïques, où ſont tranſcrites les Donations entre-vifs, les Contrats de Mariages & les Teſtaments portant ſubſtitutions, depuis l'année 1610 juſqu'en 1635.

1780. Claude Tournilhon, fils, Avocat, *rue de la Barre*, a les minutes de Mes. Rivat, oncle, Beraud, Vocanſon, Voiſin, Dechuyes pere & fils, Calemard & Goujault, Notaires à Lyon; & le protocole de Me. Duſardier, Notaire à St. Lager en Beaujolois.

1780. Pierre-Franç. de Chaſtelus, *pl. des Carmes*, a les minutes de Mes. Moutonnat, fils, Pellet, Deforas, & Roujault.

1781. Joſeph-Marie Lecourt, *rue Clermont*, a les minutes de Me. Perrin, fils.

1781. Pierre Bonnevaux, *rue du Palais grillet*, a les minutes de Mes. Chapelon pere & fils, Michon; partie de celle de Me. Guillermin.

1783. Louis-Marie-Magdeleine Bombe de Villiers, *rue St. Dominique*.

1784. Claude-Elisabeth-Louis Rivat, *place des Terreaux*, a les minutes de M^es^. Martin, Moreau, Gardez, des aïeux, pere, fils & petit-fils Béal; partie de celles de M^e^. Terrasson, & ses Registres des Insinuations laïques, depuis 1636 jusqu'en 1667, & ceux de 1694 & 1695.

1784. Pierre Magniol, *place St. Pierre*, a les minutes de M^es^. Chevalier, Armand pere & fils, & Privat.

1784. Jean-André Roux, *quai St. Antoine*, a les minutes de M^es^. Tournilhon le jeune, Rousset, de la Fay, Ginié, Genevrier, Bigeau, Guerin, pere & fils.

1785. Barthelemi-Fleury Del'horme, *rue de Belle-Cour*, a les minutes de M^e^. Del'horme son pere; celles de M^es^. Delagrange, Richard, Maurice, Favre, Renaud le jeune, Renaud l'ainé, Bruffet, Fleurant, Champenoy pere & fils, Benevent, Bovier, Lebaud, Ogier, Colin, tous Notaires à Lyon; de Morel, Bernard, & Prumilieu, Notaires à Montanay; de Rey, Notaire à Saint-André-de-Corsy, & de Cullet, Notaire à Genay.

1786. Jacques Bellouard, *rue Trois-Carreaux*, a les minutes de M^es^. Chaspoul, Bidault, Roche, Bonnet pere & fils, Clerc, Michel, Jean-Fr. Chazot, Saulnier, Joannon, Montagnon, Chol & Gazanchon.

1786. Jean-Marie Detours, *pl. des Carmes*, a les minutes de M^es^. Pourra, pere & fils, aïeul, Tardi & Delariviere.

1786. Claude Voron, *rue de la Cage*, a les mintes de M^es^. Bernard, Patrin, Louis Chazotte, Romieux pere & fils, & Jallabert; de M^es^. Tessier, Notaires à la Guillotiere, & Saunier pere & neveu, Ginier, Perrot, & Peytier ses prédécesseurs.

1786. Pierre-Joseph-Marie Dubost, *rue de Flandres*, a les minutes de M^es^. Guyot, pere & fils, aïeul, & grand oncle, & deux Registres de Claude Reynaud.

Délégués, MESSIEURS

Henry-François Brenot.
Jacques Dusurgey.
Jacques Bouteloupt.
Benoît Durand.
François-Bertrand Desgranges.
Claude Morel.
Antoine Verset.

NOTAIRES

NOTAIRES HONORAIRES,

M. Claude Montellier, *rue des treize Cantons.*
M. Et. Laur. Berthon du Fromental, pere, *rue Palais-Grillet.*
M. Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
M. Louis-Joseph Baroud, anc. échevin, *rue St. Dominique.*
M. J. F. Chevrillon, Ecuyer, Secr. du Roi, *pl St. Jean.*
M. André Ferrand, *rue de Trion.*
M. Antoine Pourra, *place des Carmes.*
M. Charles-Odille-Joseph Guyot, *rue de Flandre.*
Clerc & Agent de la Compagnie, le sieur Jacques Baleyguier, *grande rue Merciere.*

☞ Les anciens Protocoles se trouvent dans les Archives de la Compagnie.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St. Paul, plusieurs Protocoles anciens qui y ont été déposés dans des temps de troubles ; il y en a aussi plusieurs dans les archives de la Sénéchaussée.

On donne aussi avis que Me. Rambaud, Notaire royal à Mornant en Lyonnois, a les minutes de feu Mes. Balley & Gonnet, ci-devant Notaires à Lyon.

COMMISSAIRES *en Droits Seigneuriaux*, *Messieurs*

Claude Contamine, Not. royal, Commiss. du Chapitre de St. Just, *à St. Just*, *rue des Farges.*
André Ferrand, Notaire hon. à Lyon, Commiss. de la Commanderie de Saint-George, des deux Hôpitaux, des Dames de Ste. Elisabeth, des Dames de la Visitation Ste. Marie-sur-Saint-Just, des grands Augustins, de la Magdeleine & du Seigneur du Vivier, &c. *à Saint-Just.*
Blaise Paisselier, Commiss. de l'Archev., de l'Abbaye royale de St. Pierre & du Prieuré de la Platiere, *r. des Marronniers.*
Antelme Griotteret, *rue de Flandre.*
Dalains, Commissaire du Chap. de St. Paul, *rue de Flandre.*
François Jal, Commissaire du Comté de Lyon, *pl. de Roanne.*
Jacques Reverchon, *à Saint-Just*, *rue de Trion.*
Claude Jantet, *rue St. Jean.*
Gabriel Roche, Notaire Royal, *au Fauxbourg de Vaise.*
Jean Freydieres, Not. Royal, Commissaire du Chapitre de St. Just, *place des Minimes*, *à St. Just.*
Joseph Denis, *vis-à-vis la pompe du Change.*
Pierre-Zacharie Blachier, *rue du Peyrat.*
L. Bussat, anc. recev. gén. des dom. & bois, *r. Belle-Cordiere.*

RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

M. Jean-Antoine Berger, Conseiller du Roi, Receveur gén. des Consignations de toutes les Jurisdictions de la Ville de Lyon, & Province du Lyonnois, *place St. Jean.*

COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES.

M. Gaspard Blanchard, Conf. du Roi, &c. *voyez à la fin de l'Almanach, page 5 de la Sénéchaussée.*

GREFFE

POUR LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES.

LE Roi, par édit du mois de juin 1771, a créé dans chaque bailliage & sénéchaussée, un conservateur des hypotheques sur les immeubles réels & fictifs. Cet établissement a pour but de faciliter celui qui veut acquérir un immeuble, à connoître les hypotheques dont il est grevé, afin qu'il puisse valablement payer le prix de son acquisition, & s'en assurer la paisible propriété & jouissance. Il a été substitué aux formalités longues & dispendieuses du décret volontaire.

Celui qui se prétend créancier du vendeur, & qui veut conserver ses droits d'hypotheques sur les immeubles vendus & à vendre de son débiteur, doit, suivant l'art. 15 de cet édit, former son opposition entre les mains du conservateur du bailliage ou sénéch. dans le ressort duquel sont situés lesd. immeubles. Cette opposition durera trois ans, à l'expiration desquels il la renouvellera jusqu'à l'effectif paiement de ses créances.

L'art. 8 du même édit porte que l'acquéreur sera tenu de déposer son contrat d'acquisition au greffe dudit bailliage ou sénéch.; & le greffier doit insérer dans un tableau, placé dans l'auditoire, un extrait dudit contrat, qui y demeure exposé pendant deux mois. Cet extrait annonce la chose vendue, le prix & les charges de la vente, le nom du vendeur, celui du notaire qui a reçu le contrat de vente, & la date du contrat. La loi ordonne cette exposition pour donner connoissance à tous créanciers du vendeur, des ventes que celui-ci a faites.

Pour faciliter ces notions, l'Imprimeur de cet Almanach imprime, tous les quinze jours, une feuille sur laquelle sont transférites toutes ces inscriptions; & au moyen de six francs par année, on s'abonne pour la recevoir chaque fois.

CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES.

M. Jerôme Geors, licencié en droits, *pl. du college de* N. D.

COMMUNAUTÉ DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX *des différentes Jurisdictions de Lyon.* OFFICIERS, *Mes.*

Syndics,
- Jacques Cusset, *rue St. Jean.*
- Alexandre-Franç. Bertaud, *pl. de la Baleine.*
- François Privat, *hôtel de Flécheres.*
- Antoine Doriel le jeune, *pl. de la Baleine.*
- François Chercot, *rue St. Jean.*

Secretaire, Pierre-Joseph Binard, *rue St. Jean.*

Trésoriers,
- Antoine Rival, *place Neuve.*
- Jean-Joseph-Franç. Bonjour, *pl. de la Baleine.*

1742. CLAUDE RIVOIRON, Doyen, *place de Gadagne.*
1748. Jac. Cusset, anc Syndic, & Syndic actuel, *r. S. Jean.*
1749. Charles-Cléophas-Franç. Tourtier, *rue du Bœuf.*
1750. Ant. Rival, anc. Syndic, & Trés. actuel, *pl. Neuve.*
1756. Alex.Fr.Bertaud, anc.Syndic, & Synd. act. *pl. de la Bal.*
1757. Antoine Pontis, *place Neuve.*
1761. Charl. Doriel, l'aîné, anc. Synd. & Trés. *à la Croix-R.*
1763. Fr. Privat, anc. Synd. & Trés. & Synd. act. *hôtel de Flêch.*
1766.
- Antoine Doriel, le jeune, Syndic, *pl. de la Baleine.*
- Jean-François Auvray, *place de Roanne.*

1769. Jacques Laurent, *rue St. Jean.*
1773.
- Pierre-Joseph Binard, Secretaire, *rue St. Jean.*
- Jacques-Antoine Colomb, *place Neuve.*

1774.
- François Chercot, Syndic, *rue St. Jean.*
- Joseph-Lidoire le Gavre, *place St. Alban.*

1775. Jean-Baptiste Doriel, cadet, *à la Guillotiere.*
1778.
- Jean-Baptiste Lance, *place Neuve.*
- Fleuri Flouvat, *place Neuve.*
- Jean Baptiste Dupuy, *place du Petit-Change.*
- Jean Jos. Fr. Bonjour, Trésorier, *pl. de la Baleine.*

1779. François Leyrit, *rue St. Jean.*
1780.
- Antoine Poinsot, *rue St. Jean.*
- Jean-François Belissen, *rue St. Jean.*

1783.
- Jacques Renaud, *rue St. Jean.*
- Joseph Ducret, *rue des trois Maries.*
- Pierre-Marie Chataing, *place Neuve.*
- Henri-François Barberet, *rue du Bœuf.*
- Catherin Tardy, *place Neuve.*

1784. Jacques-Amable Gasnier, *place Neuve.*
1785.
- Jean-Pierre Arrivat, *rue du Bœuf.*
- François-Pierre Badin, *place Neuve.*

1786. Joseph François Bailaz, *quai de la Baleine.*
. . . Nicolas Ouen, *rue Tramassac.*
. . . François Dupuy l'aîné, Huissier à cheval au Châtelet de Paris, *rue St. Jean.*

COLLEGES.

IL y a dans cette Ville deux Colleges pour l'instruction de la jeunesse, l'un situé sur le quai de Retz, appellé *le College de la Trinité*, desservi par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire ; l'autre dans la rue du Boeuf, appellé *le College de Notre-Dame*, desservi par des Maîtres séculiers, qui sont à la nomination du Bureau.

L'Administration de ces deux Colleges a été confiée, par Edit du mois de Février 1763, à un Bureau créé par le même Edit, enrégistré au Parlement, le 5 Février 1763, suivi des Lettres patentes, du 29 Avril suivant, enrégistrées au Parlement, le même jour.

ADMINISTRATEURS DU BUREAU DES COLLEGES.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE, Président.

M. Catalan de la Sarra, Lieutenant-Général de la Sénéchaussée & Siege Présidial, Président en l'absence de Mgr. l'Archevêque.

M. l'Abbé Lacroix de Laval, Grand Obéancier de Saint-Just, Vicaire Général, fondé de la Procuration de Monseigneur l'Archevêque pour le représenter pendant son absence.

M. Barou du Soleil, ancien Procureur-Général en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, Président en l'absence de Monseigneur l'Archevêque & de M. le Lieutenant-Général.

Deux Officiers du Consulat.

M. Claret de la Tourette, Conseiller honoraire à l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Il est chargé de la direction des Maisons & Domaines ; de l'Inspection sur les Archives, les Bibliotheques & les Médailles ; de signer les Actes du Bureau, & de la Police intérieure des Colleges.

M. Charrier de la Roche, Président honoraire en l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Le Pere Avice, Prêtre de l'Oratoire, Supérieur & Principal du College de la Trinité.

M. Camyer, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, Principal du College de Notre-Dame.

Receveur des revenus des Colleges.

M. Guyot, Conseiller du Roi, Notaire hon., *rue de Flandre.*

Secretaire du Bureau.

M. Pelissier, *à l'Archevêché*, ou *rue Tramassac.*

On paiera les Mandats du Bureau, chez M. Guyot, les Mardis & Samedis, depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures.

COLLEGE DE LA TRINITE'.

Principal, Le P. Mathurin Avisé, Supérieur.
Econome, Le P. Henri Baillot de Courtelon.
Préfet, Le P. Louis-Aimé Champoux.
Bibliothéc. Le P. Lazare Roubiès.
Théologiens, { Le P. Antoine Guyotte. Le P. André Daburon.
Suppléant des Claſſ. Le P. Benjamin Robert.
Phyſicien, Le P. Jean-Baptiſte Perès.
Logicien, Le P. Marc-Marie de Louyt.
Rhétoricien, Le P. Vincent Lafitte.
En Seconde, Le P. Antoine Billet.
Troiſieme, Le P. Gabriel Monthus.
Quatrieme, Le P. Denis Godard.
Cinquieme, Le P. Louis-Sévere Pagès.
Sixieme, Le P. Antoine Palais.

Il y a dans le College deux Cours publics : un de Mathématique qui commence à la St. Martin ; un autre de Phyſique expérimentale, qui commence à Pâque.
Profeſſeur, Le P. Joſeph Mollet.

COLLEGE DE NOTRE-DAME.

Principal, { M. Matthieu-Etienne Gamyer, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone.
Préfet, { M. Marc Antoine-Matthieu de Laval, Prêtre du Dioceſe de Lyon.
Rhétoricien, { M. Claude-Antoine Roux, Prêtre de Lyon, Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris.
En ſeconde, M. Michel Beſſon, Prêtre de Lyon.
Troiſieme, M. François Tabard, Clerc de Lyon.
Quatrieme, M. Jean-Baptiſte Virard, Clerc de Lyon.
Cinquieme, M. Pierre Babad, Clerc du Dioceſe de Lyon.
Sixieme, M. Barthelemi Morel, Prêtre.

On enſeigne gratuitement dans ces deux Colleges.
Imprimeur des Colleges, M. Aimé de la Roche.

COLLEGE DES MEDECINS.

LE College des Médecins de Lyon est le plus ancien du Royaume. Pour y être agrégé, il faut être docteur d'une université de France, avoir pratiqué quatre ans la Médecine, & subi plusieurs examens.

Plusieurs Lettres Patentes de nos Rois, donnent à MM. les Agrégés le titre de Professeurs. Ils sont chargés par leurs Statuts d'enseigner toutes les parties de la Médecine qui ont rapport à la Chirurgie & à la Pharmacie. Ces leçons se donnent à l'Hôtel-de-Ville : elles sont publiques, & annoncées dans leur temps.

Le mardi de chaque semaine, trois Médecins agrégés font avec beaucoup de zele & d'assiduité, des consultations gratuites & écrites, à tous les pauvres qui se présentent, dans la Salle de Henri IV, à l'Hôtel-de-Ville, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

DOCTEURS MEDECINS, *Conseillers du Roi & Professeurs agrégés au College des Médecins de Lyon.*

NOBLES

Chol, DOYEN, *rue des deux Angles.*
Desessarts, *à Paris.*
Colombier, *en Cour.*
Magneval, *rue & place St. Pierre.*
Olivier, *à Crémieux en Dauphiné.*
Rast, *place des Cordeliers.*
Munen, *rue des Marronniers.*
Brac, SECRETAIRE, *rue des trois Maries.*
Vitet, *rue du Port-Charlet.*
Willermoz, *rue du Bât-d'argent.*
Brun, PREMIER SYNDIC, *rue Pizay.*
Joly, *à St. Jean-de-Laune.*
Gilibert, SECOND SYNDIC, *rue Ste. Catherine.*
Baudot, *quai St. Antoine.*
David, *place des Jacobins.*
Chastegnier, *place St. Pierre.*
De la Bruyere, *rues Mulet & Bât-d'argent.*
De Pestalozzi.
Petetin, *rue St. Dominique.*

Colomb, Médecin du Roi aux rapports, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*
Eynard, Député aux Actes des Apothicaires, *rue St. Marcel.*
Morizot, *rue de la Lanterne.*
O-Ryan, *rue Ste. Marie, près des Terreaux.*
Brion, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie, *rue haute-Grenette.*
Cosme, Député aux Actes des Apothicaires, *rue Belle-Cordiere.*
Lénel d'Yvoiry, *allée des Images.*
Richard, *place du Change.*
Buytouzac, *rue de la Gerbe.*
Berthelet de Barbot, Prof. de Chymie & de Pharmacie, *rue St. Jean.*
Gonnelle, *place Grenouille.*
Rondelet, *rue Paradis*
Bosche, *place de la Comédie.*
Chavanne, *rue Basse-Grenette & rue Tupin.*
Aigouy, *rue Tupin.*
Richard de Montbard, *rue Tupin.*

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS DU COLLEGE,

M. de Roussel, Professeur en Médecine de l'Université de Caen.
M. Morel, Médecin à Villefranche.

Le sieur Oviste, Bedeau du College, *rue Plat-d'argent.*

EPIDE'MIES.

Les plus utiles établissements dont le but est de soulager l'humanité, d'arrêter les causes de la dépopulation, sembloient être réservés pour le gouvernement de notre auguste Monarque; ses Ministres ne cessent de faire des efforts pour réaliser ses vues de bienfaisance : déterminer dans chaque Généralité les causes des maladies populaires, en dresser l'histoire, proposer les meilleures méthodes pour en arrêter les progrès, voilà l'établissement précieux que Monseigneur l'Intendant de cette Généralité a saisi avec ce zele qui ne se refuse à aucune vue salutaire. Plusieurs Médecins de la Province seront chargés, dans leurs subdélégations respectives, de rédiger les faits relatifs aux causes des Epidémies, d'en faire leur rapport au Médecin en chef qui doit diriger ce travail général. Ce plan de bienfaisance a été

porté plus loin par Monseigneur l'Intendant ; il a établi, pour chaque subdélégation, un dépôt des remedes à ordonner pour chaque maladie épidémique.

MEDECIN EN CHEF,

M. GILIBERT, Docteur en Médecine, Conseiller, Médecin ordinaire de S. M. le Roi de Pologne, *rue Ste. Catherine, maison Imbert.*

ECOLE GRATUITE DES ACCOUCHEMENTS, en faveur de six Sages-Femmes de la Campagne.

M. TERRAY, Intendant de Lyon, pénétré de la nécessité de faire instruire les Sages-Femmes de la campagne, vient de rendre cet établissement aussi avantageux que solide ; en conséquence il a été fondé, 1°. une École gratuite où six Filles ou Femmes apprennent, pendant trois années, l'art des Accouchements, les maladies des Femmes, & celles des Enfants.

2°. Une Infirmerie où les Femmes enceintes de la ville de Lyon, pauvres, saines, & de bonnes moeurs, seront accouchées, & traitées gratuitement, pour l'instruction des Eleves.

Professeur, M. Vitet, médecin, *rue du Port-Charlet.*

Les pauvres Femmes qui doivent accoucher dans les mois de Décembre, Janvier, Février & Mars, *s'adresseront à M. Vitet, Médecin*, pour se faire enrégistrer.

Le Sr. LATOUR, Chirurgien pédicure, extirpe les Cors aux pieds : il demeure *à la montée du Griffon, au coin de la rue Terraille.*

Le Sr. MOUSSU, Chymiste, donne des douches, & des bains d'eaux thermales factices. *Il demeure près de la porte St. Clair.*

COLLEGE ROYAL DE CHIRURGIE.

LA Chirurgie est établie à Lyon de temps immémorial; elle y est exercée avec autant de succès que de réputation. La plupart des Membres qui la composent sont Maîtres-ès-Arts, Docteurs en Médecine, Membres de différentes Acad. & se sont distingués par des Ouvrages qui ont été reçus & couronnés par l'Académie Royale de Chirurgie.

Louis XV avoit ordonné, par un Arrêt du Conseil & Lettres Patentes, du 10 Août 1756, que ceux qui exerceroient la Chirurgie sans aucun mêlange de profession méchanique, seroient compris dans le rang des notables Bourgeois, & pourroient être revêtus des Offices municipaux des lieux de leur résidence, dans le même rang que les Notables Bourgeois Gradués; qu'ils seroient exempts de la taxe de l'industrie, de la collecte de la taille, de guet & garde, de corvées, avec défenses de les comprendre dans les rôles d'art & métier, &c. & que deux de leurs Eleves seroient exempts de tirer à la milice.

Louis XVI, notre Auguste Monarque, en érigeant le Corps des Chirurgiens de cette Ville en *College Royal*, par des Lettres Patentes en forme de Déclaration, portant Réglement, données à Versailles le 6 Juillet 1775, & enrégistrées au Parlement, le 13 du même mois, au Consulat, en la Sénéchaussée & en l'Election de cette Ville, a confirmé les privileges accordés par son prédécesseur.

Ces Lettres Patentes défendent à toute personne de quelque qualité & condition qu'elle soit, d'exercer la Chirurgie, ou partie d'icelle, dans la Ville, Fauxbourgs & Ressort de la Sénéchaussée de Lyon, même dans les lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour quelque raison & prétexte que ce soit, s'il n'est Membre dudit College, reçu ou agrégé à icelui, en la forme y prescrite sous peine de cinq cents livres d'amende. MM. les Prévôts en charge sont autorisés à faire leurs visites, toutes & quantes fois ils le jugeront à propos, dans les maisons particulieres, Palais, Hôtels, Colleges, Prisons, Enclos, Communautés Religieuses, Casernes & autres lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour découvrir & vérifier les contraventions; & en cas qu'ils ne puissent y réussir par cette voie, il leur est permis d'en informer pardevant les Officiers de Police: toutes les fois qu'on a voulu porter atteinte à cette loi, la Justice en a maintenu l'exécution.

Ces Lettres-Patentes prescrivent, pour parvenir à la maîtrise dans la Ville, une licence rigoureuse, composée de 18 examens, dans chacun desquels le Candidat est interrogé par onze Membres dudit College, & d'une these soutenue publi-

quement, en présence du Consulat, sur une partie d'Anatomie & de Chirurgie, au choix du Candidat. Les étrangers sont admis à argumenter.

Les mêmes Lettres-Patentes établissent des cours publics de Chirurgie, qui durent toute l'année, & qui sont remplis avec zele & assiduité par 12 Professeurs & Démonstrateurs royaux, dont 6 sont Professeurs en titre, & 6 sont adjoints pour les remplacer en cas d'absence ou de maladie. Ils deviennent Professeurs en titre par la mort ou la démission du titulaire. Ils sont tous brévetés du Roi.

Le cours complet de Chirurgie est composé de 6 cours particuliers, qui durent chacun deux mois. Il s'ouvre toutes les années au commencement de mars. Ainsi le cours des principes de Chirurgie, qui ouvre le cours général, commence le premier lundi libre de mars, & occupe ce mois & celui d'avril.

Professeurs, Mrs. { Colomb.
Blanchard, *adjoint*.

Le cours de matiere médico-chirurgicale occupe mai & juin.

Professeurs, Mrs. { Grassot.
Biessi, *adjoint*.

Le cours d'accouchements, de maladie vénérienne, occupe juillet & août.

Professeurs, Mrs. { Peronnet.
. . . . . . *adjoint*.

Le cours d'ostéologie & de maladies des os occupe séptembre & octobre.

Professeurs, Mrs. { Changrin.
. . . . . *adjoint*.

Le cours d'anatomie occupe novembre & décembre.

Professeurs, Mrs. { Champeaux, l'ainé.
. . . . . . *adjoint*.

Le cours d'opérations termine le cours général. Il occupe janvier & février.

Professeurs, Mrs. { Puy.
Bubaton, *adjoint*.

Les leçons & démonstrations publiques se font les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine, à 3 h. de relevée, au College royal de Chirurgie, *quai de la Charité*. Tous les lundis quatre Membres se rendent audit College pour visiter & donner gratuitement des consultations aux pauvres, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Messire Andouillé, Conf. d'Etat, premier Chirurgien de Sa Majesté, Chef de la Chirurgie du Royaume, Président de l'Académie Royale de Chirurgie, Associé libre de l'Académie Royale des Sciences, *en Cour*.

OFFICIERS DU COLLEGE.

M. Jean-Joseph Guerin, Grad. ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, de la Soc. roy. des Sciences de Montpellier, de l'Acad. des Arcades de Rome, Prévôt honoraire, anc. Professeur-Démonstrateur pour les opérations au College de Chirurgie, anc. Démonstrateur au College de Médec. pour les Cours de Chir. & d'Anat. LIEUTENANT DE M. LE PREMIER CHIRURGIEN DU ROI, *rue Pizai.*

M. Dominique Dufréchou, 1er. PREVÔT, *pl. de la Trinité.*

M. Jean-Simon Thenance, 2e. PREVÔT, *rue Port-Charlet.*

M. Jean-Baptiste Rey, TRESORIER, *rue de la Monnoie.*

M. Jean Truels, DOYEN, *rue Confort.*

M. Jean-Jacq. Coindre, *grande rue Merciere*, } *Députés pour*
M. Antoine Beaud, *rue Ste. Marie*, } *les Rapports.*

M. P. Lemaire, Greffier de M. le premier Chirurgien du Roi.

CONSEIL DU COLLEGE ROYAL DE CHIRURGIE.

Conseillers, MESSIEURS

Guerin, Lieutenant.	Grassot.
Dufréchou, premier Prévôt.	Biessi.
Thenance, second Prévôt.	Ballyat.
Rey, Trésorier.	Martin.
Truels, Doyen.	Viricel.
Lagriffoul, ancien Prévôt.	Sauzet.
Morel, ancien Prévôt.	Desgranges.
Lemaire, Greffier.	Bonnefoy.
Coindre.	Girard, le jeune.
Beaud.	Pitiot.
Collomb.	

Membres du College, Professeurs-Démonstrateurs en l'Art & Science de Chirurgie, MESSIEURS

Jean Truels, ancien Prévôt, DOYEN, *rue Confort.* 1733.

François Fleurant, ancien Prévôt, & ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, *à Oullins.* 1735.

Jean-François Raphaëlis, anc. Prévôt, *place St. Nizier.* 1740.

Barthelemi Collomb, de l'Ac. des Sc. Belles-Lettres & Arts de Lyon, ancien Lieut. de M. le premier Chirurgien du Roi, Conseiller, *vis-à-vis de l'Archevêché.* 1741.

Guillaume Avignent, *rue Port-charlet.* 1741.

Gregoire Ladeveze, *rue des Augustins.* 1743.

Pierre Blanque, *rue de l'Ours.* 1744.

Claude Ballyat F., ancien Prévôt, Conseiller, *rue du Plat, à côté du Palais-Royal.* 1746.

Joseph-Marie Changrin, Gradué, anc. Lieut. de M. le premier Chirurg. du Roi, *rue des Augustins.* 1746.

MEMBRES DU COLLEGE, *Messieurs*

Louis Vitet, ancien Prévôt, *rue du Bœuf.* 1746.
Noble Pierre Grassot, Ecuyer, anc. Chirurg. principal de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *quai St. Clair.* 1747.
Pierre Bosché, ancien Prévôt, *rue St. Marcel.* 1748.
Franç. Raymond Cablat, anc. Lieut. de M. le premier Chirurgien du Roi, *rue du Plat.* 1748.
Jean-Baptiste Brion, *rue de la Monnoie.* 1748.
Pierre-Gilbert Phélis, *rue Tramassac.* 1751.
J. B. Dussausoy, anc. Prév. *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1752.
Louis-Gaspard Martelly, *rue S. Marcel.* 1752.
Jean-Baptiste Rey, anc. Prév. TRÉS. *rue de la Monnoie.* 1756.
Etienne Clenchard, Grad. anc. Professeur des différents cours d'Ostéol. des maladies des os & des bandages, *place des Jacobins.* 1756.
J. Tissot, ancien Prévôt, *maison & place de St. Pierre.* 1757.
Prosper Julliard, *rue Grôlée.* 1757.
Jean Daverede, *absent.* 1757.
Jean-Baptiste Fagot, *place des Cordeliers.* 1757.
Jean Faissole, Gradué, *rue des Trois-Maries.* 1759.
Jean-Baptiste Oriol, Gradué, *rue de la Monnoie.* 1759.
Joachim Puy, anc. Prévôt, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, Correspondant de la Société royale d'Upsal, *place du Plâtre, maison Tolozan.* 1759.
Ant. Pierre Bieffi, Doct. en Méd. Conf. *r. Bât-d'argent.* 1760.
François Fonville, *rue Port-Charlet.* 1760.
Franç. Martin, Conf. anc. Prév. *rue Palais-Grillet.* 1761.
Louis Blanchard, Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *rue du Griffon.* 1762.
Claude Champeaux, Gradué, de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier, de celles des Sc. Bell. Lett. & Arts de Rouen, de Villefranche, & de la Soc. Litt. d'Auxerre, ancien Chirur. principal de l'Hôp. gén. de la Charité, *rue Haute-Grenette.* 1763.
J. B. Pressavin, Grad. en l'Univ. de Paris, *pl. du Change.* 1763.
J. M. Viricel, Gradué, Conf. anc. Prév. *rue Lanterne.* 1763.
François-Philippe Brodier, anc. Prév. *rue Juiverie.* 1764.
André d'Alboussiere, Gradué, *rue Palais-Grillet.* 1764.
Antoine Peronnet, Gradué, *rue du Bœuf.* 1765.
Etienne Lagriffoul, Conf. anc. Prév. *place des Terreaux.* 1765.

MEMBRES DU COLLEGE, *Messieurs*

Jean-Joseph Guerin, Grad. anc. Chirurg. principal de l'Hôtel-Dieu, de la Soc. roy. des Sciences de Montp. de celle des Arcades de Rome, Prév. honoraire, anc. Profess. Démonstr. pour les opérat. au Coll. de Chir. ancien Démonstrateur au College de Médecine pour les Cours de Chirurgie & d'Anatomie, *Lieutenant de M. le* 1er. *Chirurg. du Roi, rue Pizai.* 1765.
Jean-Franç. Maréchal, anc. Chirurgien-Major, Professeur des Hôpitaux du Roi, *place de la Baleine.* 1765.
Jean-Pierre Sauzet, Gradué, Conf. *vis-à-vis du Parc.* 1766.
Jean-Simon Thenance, Gradué, second Prévôt, *rue Port-Charlet.* 1767.
Jean Duffourd, *au bas de la grande Côte.* 1767.
Noble J. B. Bruny, Docteur en Méd., Gradué en l'Université de Paris, reçu maître en Chirirgie au College royal de Chir. de la même Ville, Doct. Méd. en la ville de Villefranche, ancien Chir. Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Bachelier en Droits civil & canon, de l'Université de Dijon, Professeur-Démonstrateur pour les accouchements, les maladies vénériennes & autres secretes, anc. Prév. *rue Dubois.* 1768.
Claude Dupuy, *à St. Chamond.* 1768.
Denis Girard, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôpital de la Charité, *quai de Villeroy.* 1769.
Maurice Bubaton, Gradué, Prof. Démonst. royal, Adjoint pour les opérations, Conseiller, ancien Prévôt, *place de Louis-le-Grand.* 1769.
Antoine-Louis Javel, Gradué, Docteur en Médecine, Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire de Philippeville, *à Philippeville.* 1769.
Honoré Pointe, Gradué, *quai de Villeroy.* 1769.
Augustin Figuet, Gradué, *place S. Nizier.* 1769.
François Giraud, *grande rue de l'Hôpital.* 1770.
J. Bapt. Morel, Gradué, Conseiller, *rue Longue.* 1770.
Raymond Jazédé, *rue St. Dominique.* 1770.
Noble Jean Janin, Ecuyer, Seigneur de Combe-blanche, Médecin-Oculiste de S. A. S. feu le Duc de Modene, & son pensionnaire; Prof. honoraire de l'Université de Modene, Membre des Académies de Dijon, de Villefranche, & des Arcades de Rome, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & de celle de Médecine de Paris, *dans son fief à la Guillotiere, près du château de la Motte.* 1771.

MEMBRES DU COLLEGE, *Messieurs*

Pierre Lemaire, Conseiller, Assoc. non résidant de la Soc. d'émulation des Scien. Bel. Let. & Arts de Bourg-en-Bresse, *place du College de Notre-Dame.* 1773.
Jean Galabert, anc. Prof. & anc. Prév. du Col. Royal de Chir. de Montpellier, anc. Chir. Maj. de la Charité de la même Ville, anc. Démonst. d'Anat. & de Chir. au Col. de Méd. de Lyon, anc. Chir. Maj. d'Infanterie & des Hôpitaux militaires, *rue Desirée.* 1773.
Dominique Dufréchou, premier Prévôt, Conseiller, *pl. de la Trinité.* 1774.
François Chape, *Place des Jacobins.* 1774.
Jean-Césard Décamp, *rue de la Barre.* 1774.
Bernard Lestelle, *rue Bonneveau.* 1775.
Claude Desavenieres, *rue Bon-Rencontre.* 1775.
Jean-Baptiste Binard, Gradué, *rue Royale.* 1775.
Michel Carret, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, *rue Lanterne.* 1775.
Pierre-Joseph George, Gradué, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.* 1775.
Jos. Cabuchet, Gradué, *place du Coll. de la Trinité.* 1777.
Jean-Cl. Roubeau, Gradué, *à Paris.* 1777.
J. B. Desgranges, Gradué, Conseil. Correspondant de l'Académie Roy. de Chirurgie, associé, non résidant, de la Soc. d'émulat. de Bourg-en-Bresse, *r. Grenette.* 1779.
Jean-Jacques Coindre, Gradué, Conseiller, Député pour les Rapports, Inspecteur des secours pour les Noyés, *grande rue Merciere.* 1780.
Jean-Baptiste Champeaux, Gradué, *rue Buisson.* 1780.
Jean-Felix Mothe, Gradué, *rue St. Côme.* 1781.
Antoine Beaud, Gradué, Conseiller, Député pour les rapports, *rue Ste. Marie des Terreaux.* 1781.
Jean-Baptiste Bonnefoy, Gradué, Conseiller, *rue Sala.* 1782.
Gaspard Girard, Gradué, Conseiller, *rue Ecorchebœuf, maison Perrache.* 1783.
Dominique Mir, *rue St. Pierre-le-Vieux.* 1783.
Michel Pitiot, Gradué, Cons. *rue des quatre Chapeaux.* 1784.
Pierre Bouchet, Gradué, ancien Chirurg. Principal de l'Hôtel-Dieu, *rue Sirene, vis-à-vis la rue Mulet.* 1784.
Louis-Joseph Grandchamp, Gradué, ancien Chir. Principal de la Charité. 1786.
Joseph Constantin, Gradué, *rue Lanterne.* 1786.

Bedeau du College, Perrin, *au College roy. quai de la Charité.*

CATALOGUE *des Maîtres en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, établis dans les Fauxbourgs.*

MESSIEURS

Fauxbourgs de Lyon.		
Croix-Rousse, St. Clair, & Serin.	Jean-Pierre Prat.	1744.
	Antoine Marinier,	1748.
	Ernest Pistor,	1769.
	Charles Arnaud,	1773.
	George Blanc,	1778.
	Pierre Bay,	1778.
	Campagne,	1783.
	Dupouly,	1783.
La Guillotiere.	Jean-Baptiste Merlino,	1760.
	Jean-François Regis,	1762.
	François Sauveur,	1768.
	François Tessier,	1772.
	Antoine Villeneuve,	1778.
	Dominique Collomb,	1781.
	Delmas,	1781.
	Fontan,	1785.
	Vigaroux,	1785.
	Bernard Richard,	1786.
	Brachet,	1786.
La Quarantaine.	Fulcrand Jouvenne,	1764.
	Jean-Pierre Carabasse,	1772.
	Jean Regnier,	1778.
	Laroche,	1784.
	Lacome,	1785.
St. Just & St. Irenée.	Laurent Merle,	1744.
	Etienne Dumas,	1758.
	Just Remy,	1775.
	Pierre-Denis Domergue,	1776.
	Joseph Hue,	1776.
	Antoine Benoit,	1777.
	André Dugas,	1784.
Vaise.	Jean Villeneuve,	1766.
	Henri Soulier,	1769.
	Charles Mauban,	1769.
	Nicolas Divoiry,	1774.
	Antoine Decomberousse,	1777.
	Donau dit Sanson,	1778.

MAITRES en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, pour les petites Villes du Ressort de la Sénéchaussée.

MESSIEURS.

Anse.	Simon Creyton,	1777.
	Pierre Chazot.	1785.
Arbresle. (l')	Jean Saint-Clair,	1748.
	Jean Seleuder,	1757.
Brignais.	François Donnet,	1758.
	Charles Desbordes,	1759.
Chamond. (St.)	Etienne Orlut,	1754.
	Jean-Baptiste Donnet,	1776.
	Etienne Laval,	1785.
Charlieu.	Louis Burand,	1759.
Condrieu.	Barlet Fuget,	1775.
	Guillaume Cadis,	1775.
	Joseph Montblanc,	1777.
Genis-Laval. (St.)	Jean Jacques Nodeau,	1747.
	Pierre Castel,	1768.
Neuville.	Léonard Leblois,	1769.
	Jean Imbert,	1774.
Rive-de-Gier.	Denis Viguet,	1777.
St. Symphorien-le-Château.	Bros, pere,	17....
	Hérâl,	1760.
	Ducros,	1745.
	Jean Bros, fils,	1779.
Tarare.	Louis-François Defranc,	1760.
	Jean-Marie Savy,	1776.

MAITRES en Chirurgie, pour les Bourgs & Villages du ressort de la Sénéchaussée de Lyon.

MESSIEURS

Ambierle.	Jean-Marie Gachet,	1772.
	André Boutrac,	1772.
Bourg-Argental.	François Donnet,	1758.
Caluire.	Ferdinand Vannier,	1761.
Charly.	Joseph Talaine,	1769.
Chasselay.	Poussin,	1769.
	J. B. Jacquet,	1778.
Châtillon-d'Azergues.	Maille,	1776.
Saint-Cyr-la-Chaux.	François Michel,	1748.
	Jean Manderoux,	1779.
	Nottin,	1776.

Chazay.

Suite des Maîtres en Chirurgie des Bourgs & Villages.

	MESSIEURS	
Chazay.	François Morizot,	1746.
Colombe. (Ste.)	François Jourdan,	1745.
Courzieu.	{ Pierre Farjat,	1741.
	{ Carret,	1773.
Couzon.	Joseph Bacher,	1772.
Ecully.	Guyonet,	1781.
Fontaines.	{ Levrat,	1783.
	{ Eléonor Fournier,	1783.
Foy. (Ste.)	{ Jacques Seplours,	1770.
	{ J. P. Sainte-Marie,	1771.
Givors.	{ Charles Ferroussat,	1767.
	{ Jean-Baptiste Denuziere,	1777.
Irigny.	{ Antoine-Alexis Grés,	1774.
	{ Joseph Delaval,	1778.
Joussieux.	Guillaume Gilland,	1777.
Laurent-de-Chamousset (St.)	Etienne Ferrier,	1758.
Martin-en Haut. (St.)	{ François Pegas,	1753.
	{ François Hue,	1777.
Millery.	{ Laurent,	1769.
	{ Joseph-Domin. Gresse,	1769.
Oullins.	Poncet,	1781.
Pont-Charra.	Louis Villiard,	1784.
Rambert. (St.)	Malibran,	1786.
Regny.	Charles Tremblay,	1730.
Sain-Bel.	{ Pierre Blanc,	1751.
	{ Jean-Baptiste Robert,	1752.
Valfleuri.	Nicolas Barroux,	1761.
Virieux.	Pierre Lisfranc,	1727.

Experts Dentistes, MESSIEURS

1759. Lévêque, *rue Lanterne.*
Auzeby, *rue Clermont.*
1767. Hebert ainé, pensionné de la Ville, *p. des Terreaux.*
Morel, *absent.*
1772. Rouland, *rue Dubois.*
1778. Pelisson, fils, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Arnassant, *rue Grenette.*
1785. François Didier, *place des Terreaux.*

Experts-Herniaires, MESSIEURS

Soter Carrier, *rue St. Jean.*
Montmey, *rue Ecorche-bœuf & port du Temple.*
Antoine Dumas, *place du Plâtre.*
Jean-Baptiste Lacroix, *rue St. Pierre.*
Chalmas, *place de la grande Douane.*
Menard, *quai des Augustins.*
Bernard, *au pied du Pont-de-pierre.*
Pierre-Michel Ferret, *place de la grande Douane.*

Maîtresses Sages-Femmes Jurées, MESDAMES

Veuve Elisabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte.* 1731.
Antoinette Chana, *rue St. Jean.* 1743.
Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1766.
Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean.* . . .
Jeanne-Marie Baudé, femme Froment, *rue Grôlée.* 1770.
Veuve Crepet, *près l'Eglise de St. Vincent.* . . .
Françoise Rey, femme Brunet, *place Neuve, près des Capucins.* 1772.
. . . . . Bruyere, *rue Port-Charlet.* 1777.
Duffieu, *rue de l'Arbalête.* . . .
Dervieu, *rue du Griffon.* . . .
Genevieve Valin, *rue Thomassin.* . . .
Guillaume Martin, *place des Cordeliers.* 1782.
Veuve Lagreve, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1785.
Reboul, veuve André, *rue Palais-Grillet.* 1786.

PHARMACIE.

Les Pharmaciens de Lyon sont Patentés ; les Edits & Déclarations de nos Rois accordent à eux seuls le privilege de vendre & débiter les différentes compositions ; & tous ceux qui, sans titre, s'ingerent à faire la fonction d'Apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du Prince ; & comme des gens dangereux & nuisibles au bien public, parce qu'ils n'ont souvent pas les connoissances nécessaires.

MAITRES en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonstrateurs en Chymie. OFFICIERS,

1r. SYNDIC, M. François Duclos, *rue Buisson.*
2d. SYNDIC, M. Antoine Raynal, *rue de la Lune.*
1r. ADJOINT, M. Paul Macors, *rue St. Jean.*
2d. ADJOINT, M. Nicolas Deschamps, *rue St. Dominique.*
3e. ADJOINT, M. Jean-Claude Biot, *rue Dubois.*
4e. ADJOINT, M. André Bour, *place du Plâtre.*

MAITRES JURE'S, MESSIEURS

Jean-Jacques Alboui, Doyen, *Fromagerie St. Nizier.*
Joseph-Marie Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet, cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Charles Couze, *rue Lanterne.*
Nicolas Gavinet, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre Place, *petite rue Longue, maison Fontaine.*
Pierre Menissier, *rue Malpertuis.*
Jean Malinas, ancien Apothicaire-Aide-Major des Armées du Roi, *grande rue Merciere.*
Fr. Tissier, de la Soc. Roy. de Villefranche, & de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *pl. des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
J. B. Lanoix, ancien Apoth. Aide-Major des Hôpit. Milit. des Soc. Roy. d'Agric. de Lyon & de Turin, *rue St. Dominique.*
Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, 1r. SYNDIC, *rue Buisson.*
Antoine Raynal, 2d. SYNDIC, *rue de la Grenette.*
Joseph-Bruno Caratery, *rue Neuve.*
Paul Macors, ancien Aide du 1er. Apothicaire de MONSIEUR, Frere du Roi, 1er. Adjoint, *rue Saint Jean.*
François Barre, *rue de l'Arbre-sec.*
François Jordan, *rue des Carmes.*
Nicolas Deschamps, 2d. Adjoint, *rue St. Dominique.*
Bernard Maréchal, *rue Dubois.*
Jean-Claude Biot, troisieme Adjoint, *rue Dubois.*
André Bour, quatrieme Adjoint, *place du Plâtre.*

Experts Dentistes, MESSIEURS

1759. Lévêque, *rue Lanterne.*
Auzeby, *rue Clermont.*
1767. Hebert ainé, pensionné de la Ville, *p. des Terreaux.*
Morel, *absent.*
1772. Rouland, *rue Dubois.*
1778. Pelisson, fils, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Arnassant, *rue Grenette.*
1785. François Didier, *place des Terreaux.*

Experts-Herniaires, MESSIEURS

Soter Carrier, *rue St. Jean.*
Montmey, *rue Ecorche-bœuf & port du Temple.*
Antoine Dumas, *place du Plâtre.*
Jean-Baptiste Lacroix, *rue St. Pierre.*
Chalmas, *place de la grande Douane.*
Menard, *quai des Augustins.*
Bernard, *au pied du Pont-de-pierre.*
Pierre-Michel Ferret, *place de la grande Douane.*

Maîtresses Sages-Femmes Jurées, MESDAMES

Veuve Elisabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte.* 1731.
Antoinette Chana, *rue St. Jean.* 1743.
Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1766.
Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean.* . . .
Jeanne-Marie Baudé, femme Froment, *rue Grôlée.* 1770.
Veuve Crepet, *près l'Eglise de St. Vincent.* . . .
Françoise Rey, femme Brunet, *place Neuve, près des Capucins.* 1772.
. . . . . Bruyere, *rue Port-Charlet.* 1777.
Duffieu, *rue de l'Arbalête.* . . .
Dervieu, *rue du Griffon.* . . .
Genevieve Valin, *rue Thomassin.* . . .
Guillaume Martin, *place des Cordeliers.* 1782.
Veuve Lagreve, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1785.
Reboul, veuve André, *rue Palais-Grillet.* 1786.

PHARMACIE.

Les Pharmaciens de Lyon sont Patentés ; les Edits & Déclarations de nos Rois accordent à eux seuls le privilege de vendre & débiter les différentes compositions ; & tous ceux qui, sans titre, s'ingerent à faire la fonction d'Apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du Prince ; & comme des gens dangereux & nuisibles au bien public, parce qu'ils n'ont souvent pas les connoissances nécessaires.

MAITRES en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonstrateurs en Chymie. OFFICIERS,

1r. SYNDIC, M. François Duclos, *rue Buisson.*
2d. SYNDIC, M. Antoine Raynal, *rue de la Lune.*
1r. ADJOINT, M. Paul Macors, *rue St. Jean.*
2d. ADJOINT, M. Nicolas Deschamps, *rue St. Dominique.*
3e. ADJOINT, M. Jean-Claude Biot, *rue Dubois.*
4e. ADJOINT, M. André Bour, *place du Plâtre.*

MAITRES JURE'S, MESSIEURS

Jean-Jacques Alboui, Doyen, *Fromagerie St. Nizier.*
Joseph-Marie Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet, cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Charles Couze, *rue Lanterne.*
Nicolas Gavinet, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre Place, *petite rue Longue, maison Fontaine.*
Pierre Menissier, *rue Malpertuis.*
Jean Malinas, ancien Apothicaire-Aide-Major des Armées du Roi, *grande rue Merciere.*
Fr. Tissier, de la Soc. Roy. de Villefranche, & de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *pl. des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
J. B. Lanoix, ancien Apoth. Aide-Major des Hôpit. Milit. des Soc. Roy. d'Agric. de Lyon & de Turin, *rue St. Dominique.*
Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, 1r. SYNDIC, *rue Buisson.*
Antoine Raynal, 2d. SYNDIC, *rue de la Grenette.*
Joseph-Bruno Caratery, *rue Neuve.*
Paul Macors, ancien Aide du 1er. Apothicaire de MONSIEUR, Frere du Roi, 1er. Adjoint, *rue Saint Jean.*
François Barre, *rue de l'Arbre-sec.*
François Jordan, *rue des Carmes.*
Nicolas Deschamps, 2d. Adjoint, *rue St. Dominique.*
Bernard Maréchal, *rue Dubois.*
Jean-Claude Biot, troisieme Adjoint, *rue Dubois.*
André Bour, quatrieme Adjoint, *place du Plâtre.*

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

CETTE Ecole & celle de Paris, sont les deux seules qui, jusqu'à présent, ont été établies dans le Royaume. Les succès réitérés de l'une & de l'autre, le nombre des Artistes éclairés qu'elles ont répandus dans les Provinces, & celui des animaux qu'elles ont conservés aux cultivateurs; sont des garants de la solidité & de la stabilité de ces institutions. L'Ecole de Paris se souviendra à jamais de l'honneur qu'elle a eu d'y voir un Prince rare & profond dans toutes les parties, applaudir à toutes les instructions qu'on y donne, & consacrer plus de trois heures à l'examen du Cabinet du Roi, des Hôpitaux, de la Pharmacie, des Forges, &c. Les éloges qu'il a daigné donner au zele du Directeur & des Professeurs, rejaillissent infailliblement sur l'Ecole de Lyon, puisque la marche des études & le régime sont les mêmes.

M. l'INTENDANT, *Commissaire du Roi.*

DIRECTEUR.

M. Bredin, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris, ci-devant Professeur breveté de celle de Paris, *à l'Hôtel de l'Ecole, fauxbourg de la Guillotiere.*

PROFESSEUR.

M. Hénon, éleve de l'Ecole de Paris, ci-devant Professeur breveté de la même Ecole, *même Hôtel.*

SOUS-PROFESSEUR.

M. . . *même Hôtel.*

Régisseur, M. Durus Beaupré, *rue de Bellecour.*

Médecin, M. Willermoz, *rue du Bât-d'Argent.*

Chirurgien, M. Dutreih, *quai St. Antoine.*

GARDES-ÉTALONS

dans la Généralité de Lyon.

Noms des Gardes-Etalons.	*Lieux de leurs domiciles.*
Nicolas Verriere.	*Arnas.*
François Pennet.	*St. George-de-Rogneins.*
Joseph Doniot.	*St. Martin-d'Estraux.*
Pierre-François Allier.	*Ambierle.*
Pramondon.	*Pradines.*
La veuve Ballofay.	*Belligny.*
Michel Roche.	*Leigniea.*
Berry la Barre.	*St. Rambert-sur-Loire.*
Passot.	*Bellegarde.*
Foujols.	*St. Galmier.*

ACADÉMIE.

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS.

PLusieurs Citoyens de Lyon formerent dans cette Ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire sous le titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, qui fut autorisée en 1724, par des Lettres-Patentes du Roi, & confirmée par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Novembre 1752, enrégistrées au Parlement de Paris, le 19 Mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inspira à d'autres personnes, le dessein de les cultiver, sous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établissement fut ensuite confirmé sous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres Lettres-Patentes du premier Novembre 1750, enrégistrées au Parlement, le 2 Septembre 1756.

Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un seul & même Corps, sous le nom d'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, en vertu de nouvelles Lettres-Patentes de Sa Majesté, du mois de Juin 1758, enrégistrées avec ses Statuts & Réglements, au Parlement de Paris, le 23 Août suivant.

Cette Académie s'assemble, le Mardi de chaque semaine, dans une des Salles de l'Hôtel de Ville, qui lui ont été attribuées par le Consulat. Elle a trois Assemblées publiques dans l'année: l'une, le second Mardi après Quasimodo; l'autre, le premier Mardi après la fête de Saint Louis, pour la distribution des Prix; & la troisieme, le premier Mardi de Décembre. Elles se tiendront, cette année, le 24 Mai, le 28 Août & le 4 Décembre, à quatre heures précises.

La Compagnie est composée de 40 Académiciens ordinaires, établis à Lyon, des Académiciens vétérans, & d'un nombre illimité d'Associés, résidants en d'autres lieux.

Les exercices sont divisés en deux classes; ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts. Vingt Académiciens sont classés pour traiter des Mathématiques, de la Physique, & des Arts qui ont le plus de rapport avec

ces ſciences : ſavoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Aſtronomie, deux pour les Méchaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chymie, deux pour les autres parties de la Phyſique, & quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, &c.

Seize autres Académiciens ſont claſſés pour la Métaphyſique, la Morale, la Juriſprudence, la Politique, l'Hiſtoire, les Antiquités, les Langues, la Poéſie, l'Eloquence, la Critique, & les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont le plus d'affinité avec les Belles-Lettres ; tels que la Peinture, la Sculpture, la Muſique, le Commerce, &c.

Le Sceau de l'Académie repréſente l'ancien Temple dédié à Rome & à Auguſte, autrement appellé l'*Autel de Lyon* ; avec ces mots : *Athenæum Lugdunenſe reſtitutum* ; & dans l'Exergue : *Acad. Sc. Litt. & Art.* 1700.

Ses féries ſont, depuis le jour de S. Thomas, juſqu'au lendemain de la fête des Rois : pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 15 Septembre juſqu'au lendemain de la fête de S. Martin.

L'Académie poſſede divers Cabinets, & une Bibliotheque conſidérable qui provient en grande partie, d'un legs fait par M. P. Adamoli, dans ſon Teſtament du 25 Octobre 1763. Suivant ſon intention, la Bibliotheque eſt ouverte au Public tous les Mercredis non fériés, depuis Pâque juſqu'aux féries d'Automne, le matin à huit heures juſqu'à midi ; l'après-midi à trois heures juſqu'à ſept ; depuis la Saint Martin juſqu'aux féries de Pâque, le matin à neuf heures juſqu'à midi ; l'après-midi à deux heures juſqu'à cinq. (*Voyez ci-après l'article des Cabinets & Bibliotheques*, pag. 223.)

L'Académie diſtribue, dans ſon Aſſemblée publique, qui ſuit la fête de St. Louis, une Médaille d'or, de la valeur de 300 livres, à l'Auteur qui a le mieux traité le ſujet qu'elle propoſe alternativement, ſur les Mathématiques, la Phyſique & les Arts. Ce prix a été fondé par M. Chriſtin, Secretaire perpétuel de la Société royale.

Elle fait auſſi, tous les deux ans, la diſtribution d'une Médaille d'or, de 300 livres, & d'une Médaille d'argent, de 25 livres, pour les Prix d'Hiſtoire naturelle & d'Agriculture, fondés par M. P. Adamoli.

PROTECTEUR,

M. le Duc de VILLEROY.

ACADÉMICIENS ORDINAIRES.

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE ET ARTS *qui sont relatifs à ces Sciences.*

1742. M. Collomb, Chirurgien Gradué, Professeur, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1750. M. Grassot, Ecuyer, Chirurgien Gradué, Profess., de l'Acad. royale de Chir. de Paris, *quai des Feuillants.*

1754. M. de la Tourrette, Correspondant des Académies des Sciences, de Paris, de Sienne, de Turin, & de la Soc. royale de Montpellier; de l'Institut de Bologne; de la Société Physico-Botanique de Florence; des Acad. de Nanci & de Dijon; de la Soc. roy. d'Agriculture de Lyon, de Turin, de celle de Toscane, dite *des Georgiphiles*; des Sociétés économiq. de Berne, & de la haute Lusace; de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse; SECRETAIRE PERPÉTUEL de l'Académie, *pour la classe des Sciences, rue Boissac.*

1755. M. Rast, Docteur-Médecin de l'Université de Montpellier, aggrégé au College de Lyon, associé de la Société roy. de Médecine & de la Société d'Agriculture de Lyon, *place des Cordeliers.*

1761. M. Loyer, Architecte, *quai St. Clair.*

1762. M. Roux, Secretaire du Roi, Correspondant de l'Académie Roy. d'Architecture, *rue des Feuillants.*

M. Lallier, Ingénieur en chef de la Généralité de Lyon, *rue Saint Joseph.*

M. Gavinet, *place de Louis-le-Grand.*

1764. M. de Villers, des Acad. de Marseille, de Rouen & de Villefranche, Prof. de Géom. pratique à l'Ecole roy. des Arts, *fauxbourg Saint-Clair, maison Lanier.*

1771. M. Brisson, Avocat, Inspecteur général du Commerce & des Manufactures, Censeur roy. de l'Acad. de Villefranche, & de la Soc. économique de Berne.

1775. M. Jars, Inspecteur général des mines, correspondant de l'Académie Roy. des Sciences, *Port de la Douane.*

M. le Camus, de l'Acad. des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, correspondant de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier, Recev. des Gabelles au département de Lyon, *au Grenier à Sel, rue du Puits du sel.*

1777. M. de Montluel, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

1778. Le P. Lefebvre, de la Congrég. de l'Oratoire, ancien Prof. de Physique expérim., *au Coll. de la Trinité.*
M. Willermoz, Docteur-Médecin du College de Lyon, anc. Professeur Démonstrateur roy. de Chymie en la faculté de Médecine de Montpellier, des Académies des Sciences de Montpellier, Toulouse & Bordeaux, de la Société roy. d'Agriculture de Lyon & de Turin, *rue du Bât-d'argent.*

1781. M. l'abbé Roux, Chan. de St. Nizier, Prof. d'Eloquence au College de *Notre-Dame*, ci-devant Prof. de Physique & de Mathématiques au College Royal-Dauphin de Grenoble, *au College de Notre-Dame.*

1782. M. Admiral, Avocat en Parlement.

1784. M. Gilibert, anc. Professeur de Méd. & de Botanique dans l'Université de Wilna, Médecin du Roi de Pologne, Inspecteur des Hôpitaux de Lithuanie, de la Société Roy. d'Agriculture de Lyon, & de l'Acad. de Villefranche, *rue Ste. Catherine.*
M. Tissier, de l'Acad. de Ville-franche, *pl. des Terreaux.*

1786. M. Vitet, Doct. Méd. du College de Lyon, de la Soc. Royale de Médecine, *rue Port-Charlet.*

BELLES-LETTRES ET ARTS QUI EN DEPENDENT.

1736. M. Bollioud Mermet, de la Société Roy. des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, DOYEN, & ancien Secretaire perpétuel de l'Académie, *rue du Plat.*

1751. M. de Bory, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ancien Commandant du Château de Pierre-Scize, de l'Académie des Arcades de Rome, SECRETAIRE PERPÉTUEL de l'Académie *pour la classe des Belles-Lettres*, & BIBLIOTHÉCAIRE, *rue Sainte-Hélene.*

1756. M. Terrasson de la Barolliere, *rue Sala.*

1766. M. Thorel de Campigneulles, Trésorier de France en la Généralité de Lyon, des Acad. de Villefranche, de Caen, d'Angers, de celle des Arcades de Rome & de la Soc. Elect. de Baviere des Sciences morales économiques, *cu-de-sac de l'Arsenal.*
M. l'Abbé Jacquet, Chevalier de l'Eglise de Lyon, Avocat, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1770. M. Barou du Soleil, Ecuyer, Procureur-gén. honor. en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéch. & siege Présidial, *rue S. Joseph.*

1776. M. J. M. Bruyset, fils, Imprimeur du Roi, de la Société économique de la haute Lusace, *rue St. Dominique.*

1777. M. Millanois, premier Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *quai St. Clair.*

1778.

1778. M. l'Abbé de Castillon, Vicaire général, de l'Académie de Villefranche & de celle de Marseille, *rue Tramass.*

1780. M. Mathon de la Cour, de la Société Roy. d'Agriculture, de l'Acad. de Villefranche & de la Société patriotique Brétonne, *rue St. Joseph.*

M. de Boissieux, Trés. de France, *pl. de Belle-Cour.*

M. Gaudin, Vicaire-Général de l'Evêché de Nebbio, *quai des Céleſtins.*

1781. M. de Landine, Avoc. en Parl. honor. de la Soc. roy. des Antiq. de Londres, corresp. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lettres de Paris, associé de celles de Dijon, de Nîmes, de Villefranche & de la Soc. d'émulation de Bourg-en-Bresse, BIBLIOTHECAIRE-ADJOINT, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Deschamps, avocat, *quai de la Baleine.*

1782. M. Vasselier, *rue St. Joseph.*

1784. M. le Comte de Laurencin, Chev. de St. Louis, des Acad. de Villefranche & de Rouen, *place Groslier.*

1785. M. Palerne de Savy, ancien Avocat général aux Cours de Lyon, *rue Ste. Hélene.*

M. Potot, *rue Pizay.*

M. Rolland de la Platiere, Avoc. en Parl., Inspecteur général des Manufactures & du Commerce, &c. Corresp. des Académies des Sciences de Paris, Turin, Montpellier; associé des Acad. de Dijon, Rouen, Villefranche & Marseille; de l'Acad. & Institut de Bologne, de la Société Econom. de Berne, de la société d'agriculture de Lyon, *place de la Charité.*

M. Bruys de Vaudran, Avoc. au Parl. Subdélégué gén. de la Généralité, & Censeur Royal, *rue St. Joseph.*

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

1733. M. de la Valette, *à Paris.*

1738. M. de Regnauld de Parcieu, *pl. de Louis-le-Gr., à Lyon.*

1746. M. de Glatigny, Conſ. au Parlement de Paris, *à Paris.*

1751. M. de Blumenstein, *à Vienne en Dauphiné.*

1753. M. Tolozan, Intendant du Commerce, *à Paris.*

1755. M. Bertin, Ministre d'Etat, *à Paris.*

1761. M. de Fleurieu, Chev. de l'Ordre de S. Louis, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, Direct. des Ports & Arsenaux de la Marine, Inspect. général du dépôt des Cartes, &c. de l'Acad. Royale de Marine, *à Paris.*

1768. M. de Flesselles, Conseiller d'Etat, *à Paris.*

M. Muguet, Garde des Cabinets de l'Acad., *Gr. rue Merciere.*

MAITRES en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, pour les petites Villes du Ressort de la Sénéchaussée.

	MESSIEURS	
Anse.	Simon Creyton,	1777.
	Pierre Chazot.	1785.
Arbresle. (l')	Jean Saint-Clair,	1748.
	Jean Seleuder,	1757.
Brignais.	François Donnet,	1758.
	Charles Desbordes,	1759.
Chamond. (St.)	Etienne Orlut,	1754.
	Jean-Baptiste Donnet,	1776.
	Etienne Laval,	1785.
Charlieu.	Louis Burand,	1759.
Condrieu.	Barlet Fuget,	1775.
	Guillaume Cadis,	1775.
	Joseph Montblanc,	1777.
Genis-Laval. (St.)	Jean-Jacques Nodeau,	1747.
	Pierre Castel,	1768.
Neuville.	Léonard Leblois,	1769.
	Jean Imbert,	1774.
Rive-de-Gier.	Denis Viguet,	1777.
St. Symphorien-le-Château.	Bros, pere,	17....
	Héral,	1760.
	Ducros,	1745.
	Jean Bros, fils,	1779.
Tarare.	Louis-François Defranc,	1760.
	Jean-Marie Savy,	1776.

MAITRES en Chirurgie, pour les Bourgs & Villages du ressort de la Sénéchaussée de Lyon.

	MESSIEURS	
Ambierle.	Jean-Marie Gachet,	1772.
	André Boutrac,	1772.
Bourg-Argental.	François Donnet,	1758.
Caluire.	Ferdinand Vannier,	1761.
Charly.	Joseph Talaine,	1769.
Chasselay.	Poulin,	1769.
	J. B. Jacquet,	1778.
Châtillon-d'Azergues.	Maille,	1776.
Saint-Cyr-la-Chaux.	François Michel,	1748.
	Jean Manderoux,	1779.
	Nottin,	1776.

Chazay.

1764. M. de la Fargue, Avocat au Parlement, des Acad. de Bordeaux, de Caen, *à Paris.*

1766. M. Calvet, Docteur en Médecine, premier Professeur en l'Université d'Avignon, Correspondant de l'Académie roy. des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, *à Avignon.*

M. de Chabanon, de l'Acad. Françoise & de l'Acad. roy. des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. François de Neuchâteau, Procureur-Général au Conseil Supérieur du Cap-François, des Académies de Dijon, Marseille, Nanci, &c. *au Cap-François.*

M. de Messance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*

1767. M. le Chevalier de Boufflers, de la Soc. Roy. de Nanci, *à Paris.*

M. Marin, de l'Acad. de Marseille, & Censeur Royal, *à Marseille.*

1769. M. Goulin, des Académies de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, de Villefranche & de la Soc. Littéraire de Châlons-sur-Marne, *en Champagne.*

M. Petitot, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Archit. de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, Corresp. de l'Acad. roy. de Peinture & Sculpture, *à Parme.*

1771. M. De Veronne, Présid. à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Acad. de Rome & de Florence, *à Grenoble.*

M. Ant. Laur. de Jussieu, Docteur en Médecine, de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, de celle de Madrid, & de la Société roy. de Médecine, Démonstrateur au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*

M. l'Abbé Rozier, Prieur de N. D. de Nanteuil, des Soc. d'Agriculture de Lyon, Limoges, Orléans; des Académies de Villefranche, Dijon, Marseille, &c. & de la Soc. Econ. de Berne.

1772. M. Cadet, de l'Académie Roy. des Sciences, *à Paris.*

M. le Marquis de Regnauld de Bellescizes, Mestre de Camp de Dragons, Chev. de l'Ordre de St. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, ancien Prévôt des Marchands de Lyon, Commandant de Pierre-Scize, *à Pierre-Scize.*

1773. M. Thiébault, de l'Acad. roy. des Sc. & Belles-Lettres de Berlin; de celles de Châlons-sur-Marne & des Arcades, Chef des Bureaux de la Librairie & Garde des Arch. & Invent. du Garde-meuble de la Couronne, *à Paris.*

Experts Dentistes, MESSIEURS

1759. Lévêque, *rue Lanterne.*
Auzeby, *rue Clermont.*
1767. Hebert ainé, pensionné de la Ville, *p. des Terreaux.*
Morel, *absent.*
1772. Rouland, *rue Dubois.*
1778. Pelisson, fils, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Arnassant, *rue Grenette.*
1785. François Didier, *place des Terreaux.*

Experts-Herniaires, MESSIEURS

Soter Carrier, *rue St. Jean.*
Montmey, *rue Ecorche-bœuf & port du Temple.*
Antoine Dumas, *place du Plâtre.*
Jean-Baptiste Lacroix, *rue St. Pierre.*
Chalmas, *place de la grande Douane.*
Menard, *quai des Augustins.*
Bernard, *au pied du Pont-de-pierre.*
Pierre-Michel Ferret, *place de la grande Douane.*

Maîtresses Sages-Femmes Jurées, MESDAMES

Veuve Elisabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte.* 1731.
Antoinette Chana, *rue St. Jean.* 1743.
Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1766.
Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean.* ...
Jeanne-Marie Baudé, femme Froment, *rue Grôlée.* 1770.
Veuve Crepet, *près l'Eglise de St. Vincent.* ...
Françoise Rey, femme Brunet, *place Neuve, près des Capucins.* 1772.
..... Bruyere, *rue Port-Charlet.* 1777.
Duffieu, *rue de l'Arbalête.* ...
Dervieu, *rue du Griffon.* ...
Genevieve Valin, *rue Thomassin.* ...
Guillaume Martin, *place des Cordeliers.* 1782.
Veuve Lagreve, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1785.
Reboul, veuve André, *rue Palais-Grillet.* 1786.

M. Beaux de Maguielles, Avocat en Parlement, de l'Académie de Nîmes, *à St. Jean de Gardonnengue, en Cévenes.*

1776. M. Schneider, Peintre & Prof. de l'Ecole roy. & gratuite de dessin, *au College de Vienne en Dauphiné.*

M. le Chevalier Georges Shuckburgh, Baronnet, de la Société Royale de Londres, *à Londres.*

M. Ducis, Secretaire ordinaire de MONSIEUR, Frere du Roi, de l'Académie Françoise, *à Versailles.*

M. Parmentier, Membre du College de Pharmacie, Apothicaire-Major des Camps & Armées, Pensionnaire du Roi, Censeur royal, de l'Académie de Rouen, &c. *à Paris.*

M. Béguillet, Avocat au Parlement, Syndic des Not. de Bourgogne, Correspondant des Acad. des Soc. & des Inscriptions de Paris, de celles de Montpellier, Bologne, &c. *à Dijon.*

M. Moutonnet de Clairfons, de l'Acad. des Arcades, de la Crusca & de Rouen, *à Paris.*

M. le Vic. de la Maillardiere, Chev. d'honneur à la Chambre des Comtes de Bourgogne, *à Paris.*

M. Antoine Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Acad. des Inscriptions & Belles-Lettres, directeur des cabinets d'antiquités & d'histoire naturelle de l'Abbaye de Ste. Genevieve, *à Paris.*

M. le Doux, Architecte du Roi, *à Paris.*

1777. M. Sue, le jeune, anc. Prévôt du College de Chirurgie, associé des Acad. de Montpellier, Rouen, Dijon, Bordeaux, &c. Membre de l'Académie de Chirurgie, *à Paris.*

M. Dacquin, Doct. Méd. Secret. de la Soc. Econom. de Savoie, *à Chambery.*

1778. M. de Riverieulx, ancien Prévôt des Marchands, & Commandant de la ville de Lyon.

M. Willemet, Doyen des Apothicaires de Nanci, Démonstrateur de Chymie & de Botanique, au College de Médecine, des Académies de Baviere, Berne, Hesse-Hombourg, &c. *à Nanci.*

M. d'Origny, Conseiller à la Cour des Monnoies, des Académies de Dijon, Châlons-sur-Marne & Clermont-Ferrand, *à Paris.*

M. André Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, des Académies de Rouen, Dijon, &c. *à Paris.*

M. l'Abbé Teffier, Doct. Méd. de la fac. de Paris, de l'Académie des Sciences & de la Société royale de Médecine, *à Paris*.

1779. M. Fay de Sathonnay, ancien Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

M. de la Harpe, de l'Académie Françoise, *à Paris*.

1780. M. le Chevalier de Pougens, des Acad. de la Crusca, de Cortone & de Rome, honoraire de celle de St. Luc, *à Paris*.

M. l'Abbé Raynal, *à Neuf-Châtel*.

1781. M. Servan, ancien Avocat général au Parlement de Dauphiné, *à St. Remi, en Provence*.

1782. Mad. la Comtesse de Beauharnois, *à Paris*.

1783. M. Le Mierre, de l'Académie Françoise, *à Paris*.

M. Joseph de Montgolfier, *à Annonai*.

M. Du Collombier, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Inspect. gén. des Hôpitaux, Médecin de la Cour de Parlement, en chef de la généralité de Paris, des Epidémies & Ecoles-Vétérinaires, Censeur Royal, Doct. Régent de la Faculté de Paris, de la Société roy. de Médecine & de celle de Montpellier, *à Paris*.

M. le Comte de la Cepede, Garde du Cabinet du Roi, des Académies de Dijon, Toulouse, Bordeaux, Metz, Rome, Stockholm, Munich, &c. *à Agen*.

M. le Chevalier de Cubieres, des Acad. de Dijon, Rouen, &c. *à Paris*.

M. Bernard, Directeur-Adjoint à l'Observat. roy. de Marseille, de l'Acad. de la même Ville, *à Marseille*.

M. de Florian, Capitaine de Dragons, Gentilhomme de Mgr. le Duc de Penthievre, *à Paris*.

M. Georget, Ingénieur des Ponts & Chaussées, de la Société Zélandoise des Sc. de Flessingue, *à Limoges*.

M. Bérenger, Censeur Royal, anc. Professeur d'Eloquence, de l'Académie de Marseille, &c. *à Paris*.

M. Riboud, Procureur du Roi au Présidial de Bourg, Secretaire Perpétuel de la Société d'émulation, *à Bourg-en-Bresse*.

M. Philippon de la Magdeleine, Avocat du Roi au Bureau des Finances de Besançon, de l'Académie de la même Ville, *à Besançon*.

M. de Zach, Major des Ingénieurs, Directeur de l'Observatoire du Duc régnant de Saxe-Gotha, Doct. en droit de l'Université d'Oxford, des Académies de Bruxelles, Marseille, Dijon, &c. *à Gotha*.

M. *Hor. Ben.* de Sauſſure, Profeſ. émérite de Philoſophie, des Acad. de Stockholm, Naples, Dijon, Manheim, Milan, Berlin, de la Société royale de Médecine, &c. *à Geneve.*

1784. M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin du Roi, de l'Acad Franç. de celle des Sciences, &c. *à Paris.*

M. J. And Murrai, D. Chevalier de l'Ordre roy. de Vaſa, Conſeiller de Sa Majeſté Britannique, Profeſſeur premier en Méd. de la faculté de Gottingue, Intend. du jardin roy. des Académies des Sciences de Stockholm, Upſal, Gothenbourg, Florence, des Sociétés roy. de Médecine de Paris, Nanci, Copenhague, &c. *à Gottingue.*

S. A. R. le Prince Henri de Prusse.

M. Marſillio Landriani, Chev. de l'Ordre Militaire de St. Etienne, des Académies de Berlin, Erfurt, Turin, Naples, Florence, Padoue, &c. & de la Société Patr. de Milan, *à Milan.*

M. Boiſſy d'Anglas, de l'Acad. de Nîmes, *à Nîmes.*

M. de Peiſſonel, ancien Conſul de France à Smyrne, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions de Paris, & de celle de Marſeille, *à Paris.*

M. Terray, Intendant de la Généralité de Lyon.

1785. M. Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

M. Allione, Doct. Méd. Direct. chef du jardin roy. de Turin, Membre & Tréſorier perp. de l'Acad. des Sc. de cette Ville, Aſſocié des Acad. de Madrid, Bologne, Londres, Milan, Padoue, &c. des Soc. Royales de Montpellier & de Médecine de Paris, *à Turin.*

M. Franklin, de l'Acad. Roy. des Sc. de Paris; des Soc. Roy. de Londres & de Gottingue, des Soc. philoſophiques d'Edimbourg & de Rotterdam, Préſident de la Soc. philoſophique de Philadelphie, *à Philadelphie.*

Dom Gourdin, Rélig. Bénédictin de la Congr. de St. Maur, des Acad. de Rouen, Caen, Villefranche, & des antiquités de Londres, Bibliothécaire de l'Abbaye de St. Ouen, *à Rouen.*

M. Couſin Dépreau, de pluſieurs Académies, *à Paris.*

M. Mayet, Directeur des Fabriques du Roi de Pruſſe, Aſſeſſeur à la Chambre Roy. des Manufactures de Berlin, *à Berlin.*

M. de Pastoret, Conf. à la Cour des Aides, *à Paris.*

M. Gardini, Docteur-Médecin, Prof. en l'Université de Turin, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, *à S. Damiens, près d'Asti en Piémont.*

M. le Comte Larcher de la Touraille, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, de l'Acad. de Dijon, *à Paris.*

M. de Bassville, *à Geneve.*

M. Samoïlowitz, Assess. de S. M. I. Doct. Méd. du Sénat de Moscou, de plusieurs Acad., *à Pétersbourg.*

1786. M. le Bailli de Resseguier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, ci-devant Gén. des Escadres de la Religion, Commandeur de Marseille, de l'Académie de cette Ville, *à Paris.*

M. Amoreux, fils, Doct. Méd. en l'Université de Montpellier, de la Société Royale, & de plusieurs Acad., *à Montpellier.*

M. Gudin de la Brenelliere, de l'Acad. de Marseille, *à Paris.*

M. Chaptal, Professeur de Chymie des Etats Gén. de Languedoc, Inspecteur honnoraire des Mines de France, des Académies de Montpellier, Nîmes, Dijon, Toulouse, Milan, Turin, & de la Société Royale de Médecine, *à Montpellier.*

S. A. S. LE DUC REGNANT DE SAXE-GOTHA ET ALTENBOURG.

M. de la Roche, Impr. Libr. de l'Acad. *aux Halles de la Grenette.*

M. Boily, Graveur de l'Académie, *rue Tupin.*

Les Sieurs Casati, Artistes pour les Instruments de Physique à l'usage de l'Académie, *place du College de la Trinité, & rue Bât-d'argent.*

Le Sieur Prudhomme, Relieur des Livres de l'Acad. *rue Raisin.*

SOCIE'TE'

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE
DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON.

CETTE SOCIÉTÉ, établie par ordre du Gouvernement, d'après l'Arrêt du Conseil, du 12 Mai 1761, fait sa principale occupation de l'Agriculture & de tout ce qui s'y rapporte. Elle a pour objet de contribuer aux succès du premier & du plus utile de tous les Arts, en cherchant la maniere la plus avantageuse d'employer les diverses especes de terreins de cette Généralité, aux genres de productions qui leur sont propres. Elle s'occupe encore de différents objets d'économie politique. Les mémoires qui y sont relatifs, doivent être adressés à M. le Contrôleur général, *pour, sur le compte qui en sera rendu par lui à Sa Majesté, être par Elle pourvu ce qu'il appartiendra.*

La Société est composée d'un Bureau général, séant à Lyon, & de quatre Bureaux particuliers. Le premier est formé de vingt Membres ordinaires, qui s'assemblent tous les quinze jours dans une des Salles de l'Académie des Beaux-Arts.

Les autres Bureaux sont composés chacun de dix Membres, qui sont établis dans les quatre autres Villes d'élection de cette Généralité.

M. l'Intendant a séance & voix délibérative, comme Commissaire du Roi, dans toutes les Assemblées; & les Membres de ces différents Bureaux y doivent avoir mutuellement leurs entrées, avec le droit de suffrage lorsqu'ils s'y présentent, ne formant ensemble qu'un seul corps.

Le Bureau de Lyon distribue, chaque année, un Prix à l'Auteur qui a le mieux traité le sujet qu'elle a proposé.

Les féries sont pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le premier Septembre jusqu'au 24 Novembre.

BUREAU GENERAL, SEANT A LYON.

M. de Juis, Procureur du Roi honoraire au Bureau des Finances, *rue de l'Arsenal.*
M. De la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies de Lyon, *rue Boissac.*
M. De Constant, Chev. de S. Louis, TRESORIER, *pl. S. Michel.*
M. Margaron de St. Verant, *rue St. Jean.*
M. Villermoz, Docteur-Médecin, *rue du Bât-d'argent.*
M. Rieussec, Avocat, *à l'Archidiaconé.*
M. l'Abbé de Vitry, SECRETAIRE PERPÉTUEL, *rue St.-Dom.*
M. Duvernay, Trésorier de France, *port du Roi.*
M. Flachon de la Jomariere, Trésorier de France, *place Montgolfier.*

M. Bernard de Rully, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, DIRECTEUR, *place St. Jean.*
M. Gardel, Secretaire du Roi, *rue des trois Maries.*
M. de Montluel, anc. Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
M. Basset, Chevalier, anc. Conseiller en la Cour des Monnoies, Lieutenant gén. de Police, *en son Hôtel, rue S. Dominique.*
M. Lanoix, Démonstrateur en Chymie, *rue S. Dominique.*
M. Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévot des Marchands, *quai St. Clair.*
M. Gilibert, Docteur-Médecin, *rue Ste. Catherine.*
M. Daudé, *place de Louis-le-Grand.*
M. Rolland de la Platiere, Inspecteur des Manufactures, *place de la Charité.*
M. de Gerando de Châteauneuf, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
M. Rast de Maupas, Doct. Méd., *place des Cordeliers.*

ASSOCIÉS VÉTÉRANS.

M. d'Osmont, Evêque de Cominges, Comte & Chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon.
M. Rostaing, Médecin, Intendant des Eaux de St. Alban, *à Roanne.*
M. de Fleurieu, anc. prem. Présid. au Bur. des Fin., *r. Boissac.*
M. Fay, Baron de Sathonnay, anc. Prévôt des March. *rue Sala.*
M. Terrasson de Barrolliere, *rue Sala.*
M. Parent, *à Tournus.*
M. Trollier de Fetan, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Monlong, Ecuyer, ancien Echevin.
M. l'Abbé Rozier, ancien Directeur de l'Ecole Vétérinaire, *en Languedoc.*
M. Dumarest, anc. Trésor. de France, *place de Louis-le-Grand.*
M. Tabareau, Directeur de la Poste, *rue S. Dominique.*
M. Rigod de Terre-Basse, ancien Trésorier de France, *pl. de la Charité.*
M. Aulas.
M. le Marquis de Leusse, *rue Sainte-Hélene.*
M. Delglat de la Tour-du-Bost, Trésorier de France, *rue du Plat.*
M. Agniel de Chenelette, Trésorier de France, *rue Ste. Hélene.*
M. D'Espiney de Laye, *place Leviste.*
M. Geneve, *place de Louis-le-Grand, maison Blanchet.*
M. Brisson, Avocat, Inspecteur du Commerce & des Manufactures, *à Paris.*

ASSOCIÉS.

M. de Montazet, ARCHEVEQUE ET COMTE DE LYON, PRIMAT DE FRANCE.
M. le Marquis de Groslier, *place de Louis-le-Grand.*
M. Trollier de Messimieux de Chazel, ancien Capit. d'Inf. *rue Sala.*
M. Brac, Ecuyer, Avoc. anc Echevin, *à la Manécant. de St. Jean.*
M. l'Abbé Prost, Chanoine de St. Paul.
M. Michon, Avocat du Roi au Bureau des Finances, *rue Sala.*
M. de Manevieux, Trésorier de France, *rue du Plat.*
M. Cretet, *rue Belle-Cordiere.*
M. Gacon, Curé de Neuville.
M. de Saint-Seine, *à Paris.*
M. d'Ambournay, *à Rouen.*
M. de Boubré, ancien Officier de Cavalerie.
M. Elie Bertrand, *à Berne.*
M. Malassagny, *à Virieu en Forez.*
M. de la Michaudiere, Conseiller d'Etat, *à Paris.*
M. de la Faille, *à la Rochelle.*
M. Béguillet, Avocat, *à Dijon.*
M. Bissuel, Seigneur de Thizy, *à Rhosne.*
M. Chevalier Duduit de Mezieres, *à Provins.*
M. Burdin, ancien Receveur général des Fermes du Roi, *à Provins.*
M. Mourgues, *à Montpellier.*
M. le Comte d'Albon, *à la Cour.*
M le Comte de Borch, *à Varsovie.*
M. Dornay, *à Rouen.*
M. le Comte de la Maillardiere, *à Paris.*
M. l'Abbé Paullian, l'aîné, *à Nîmes.*
M. Bouthier, Avocat, *à Vienne en Dauphiné.*
M. le Chevalier de Perthus, *à Paris.*
M. Rogniat, *au Péage de Roussillon.*
M Sarcey de Suiere, *à la grande côte.*
M. Bredin, Directeur de l'Ecole vétérinaire.
M Colombier, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat.
M. l'Abbé Brun, Chanoine de l'Eglise Collégiale de S. Paul.
M. d'Espiney de Laye, fils, *place Léviste.*
M. Marhon de la Cour, *rue St. Joseph.*
M. Bissati, Secret. perpét. de la Soc. agraire de Turin, *à Turin.*
M. de Poix de Marécreux, Archidiacre de l'Eglise, & Comte de Lyon, *place St. Jean.*
M. Amoreux le fils, Docteur-Médecin, *à Montpellier.*
M. Barou du Soleil, ancien Proc. gén. à la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéch. & Siege Présidial, *rue St. Joseph.*
M. Bruys de Vaudran, Avoc. au Parl. Subdél. gén. de la Généralité, Censeur royal, *rue St. Joseph.*

BUREAU DE MONTBRISON.

M. de la Mure, Ecuyer, Seign. de Champs, Maire de la Ville.
M. le Comte, Ecuyer, Receveur des Tailles.
M. Chapuis de la Goute, Ecuyer, Seigneur de Grezieu, Lieutenant des Maréchaux de France.
M. de Lanoirie, Ecuyer.

M. de Beaurevers, Receveur des Domaines & Bois.
M. Imbert, Négociant.
M. David, Ecuyer, Conf. hon. au Siege de Forez.
M. de Montrouge, Lieut. Crim. hon. Secretaire perpétuel.

ASSOCIÉS.

M. de la Challaye, Ecuyer, ancien Conseiller au Parl. de Dombes.
M. de Bouhée de la Baltie, Ecuyer.
M. de Challes, Conseiller en l'élection.
M. de Gilbertet, Ecuyer.
M. de Meaux, Ecuyer, Seigneur de St. Just-en-Chevalet, Lieutenant-Général.

BUREAU DE ROANNE.

M. le Marquis de Saint-George, Directeur.
M. Courtin.
M. le Comte de Saint-Polgue.
M. de Larochette.
M. l'Abbé Bouillu.
M. Populi.
M. Jeugnet.
M. le Marquis de Vichy.
M. le Comte de Vougy.
M. Paffinges, Secretaire perpétuel.

ASSOCIÉS.

M. le Marquis de Drée.
M. de St. Vincent.
M. d'Arpheuillette.
M. le Marquis de Langeron.
M. le Marquis de Couzan.
M. Roittaing, Négociant.
M. Theveton, Lieutenant Général au Bailliage.
M. Gourjon, Principal du College.
M. le Comte de Fautrieres.
M. Meunier, Curé de St. Romain-la-Motte.

BUREAU DE ST. ETIENNE.

M. . . . .
M. . . . .

BUREAU DE VILLEFRANCHE.

M. . . . .
M. . . . .

M. de la Roche, Imprimeur-Libraire de la Société, *aux Halles de la Grenette.*
M. Chrétien, Garde des Cabinets de la Société, *pl. de la Com.*

ÉCOLE ROYALE GRATUITE,

Pour le progrès des Arts & celui des Manufactures de la Ville de Lyon.

PLusieurs Citoyens animés de l'amour des Arts, se réunirent en 1756 pour former, à leurs frais, l'établissement d'une Ecole gratuite de Dessin. M. DE FLESSELLES toujours empressé de concourir à ses succès, & M. le PRÉVÔT DES MARCHANDS actuel, également pénétrés des avantages qu'elle présente, ont enfin, par leurs sollicitations réunies, déterminé le Conseil à fixer par son Arrêt du 11 Août 1780, une somme proportionnée aux besoins essentiels de cet établissement, qui a pour objet le progrès des Arts relatifs au commerce de cette Ville.

PROFESSEURS,

Pour l'étude du Modele, M. Villionne, Peintre, *r. d'Auvergne.*
Pour la Sculpture, M. Clément Jayet, *rue de l'Arsenal.*
M. Coggel, Peintre de la Ville, en survivance de M. Villionne, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Pour la Fleur & l'Ornement, M. Gonichon, *quai St. Clair.*
Pour la Géométrie-pratique, M. Admiral, *à l'Ecole de Dessin.*
M. Baugar, Adjoint, *rue Tupin.*
Pour les Principes élémentaires du Dessin, M. Graugnard, *place neuve des Carmes*, ou *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Villionne, fils, Adjoint, *maison Rostaing, à la Clef-d'or, quai de Retz.*

L'Ecole est sous la direction d'un Bureau composé de quatorze Administrateurs.

ADMINISTRATEURS-NÉS,

M. L'INTENDANT.
M. LE PRÉVÔT DES MARCHANDS.
1756. M. de la Cour, l'aîné, ancien Echevin, *place des Cordeliers*, Trésorier.
1759. M. de la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, *rue Boissac.*
1772. M. de Boissieux, Trésor. de France, *rue des Feuillants.*
1775. M. Barou du Soleil, Proc. du Roi en la Sénéch. & siege présidial, *rue St. Joseph*, Secret. perpétuel.
1776. M. l'Abbé Perrichon, Chamarier de St. Paul.
1776. M. de Senas de Sury, *place St. Michel.*
1780. M. de la Sale, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, *quai St. Clair.*
1780. M. de Montluel, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

1781. M. l'Abbé Lacroix, Grand-Obéancier de Saint Just, *à St. Just.*
1781. M. de Juis, ancien Procureur du Roi, au Bureau des Finances, *rue de l'Arsenal.*
1781. M. Mayeuvre de Champvieux, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de la Charité.*
M. le Commandeur de Monspey.
M. l'Allier, Ingénieur en chef de la Province, *rue St. Joseph.*
M. le Marquis de Reynaud, *place de Louis-le-Grand.*
M. de Baroliere de Senevas, *rue Sala.*
M. de Terre-Basse, *quai Monsieur.*
M. Finguerlin.
M. Canac de S. André, *place de Louis-le-Grand.*
M. Imbert, *rue Ste. Catherine.*
M. Rolland de la Platiere, *place de la Charité.*

ACADÉMIE DU ROI,

Pour l'éducation des Gentilshommes.

CEtte Académie est une des plus anciennes du Royaume, & elle a toujours été fréquentée par les étrangers, lorsque la guerre a cessé d'armer les Princes de l'Europe. On y enseigne les Mathématiques, les exercices militaires & l'art de monter à cheval, de danser, & de voltiger, &c.

ECUYER DU ROI,

M. Charpentié, Ecuyer, Chef de l'Académie, *à l'Académie.*

SOUS-ECUYER,

M . . . .
Maître en faits d'Armes, M. Burdel, *quai St. Clair.*
Maître de Dessin, M. Villionne, *rue d'Auvergne.*
Maître de Musique vocale & instrumentale, M. Dujardin, *à la Comédie.*
Maître de Danse, M. Perron, *rue de l'Arbre-sec.*
Maître Ecrivain, M. Gautier fils, *place du Plâtre.*

MANUFACTURES ET COMMERCE

DE LA VILLE ET GÉNÉRALITÉ.

INSPECTEUR-GÉNÉRAL,

M. Rolland de la Platieré, licencié en droit, avocat au parlement de Paris, de l'instit. & acad. des sciences de Bologne; correspondant de l'acad. royale des sciences de Paris, de celle de Turin, & de la société roy. des sciences de Montpellier, honoraire de la société économ. de Berne, titulaire de l'acad. des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, & de celle de Villefranche, associé de celles de Rouen, Dijon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, &c. de la société roy. d'agricult. de Lyon, & l'un des Administrateurs nés de l'école roy. grat. pour le progrès des arts & celui des manufactures de la même Ville, *place de la Charité, maison Colomb.*

BIBLIOTHEQUES ET CABINETS.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

M. Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliotheque considérable, en fit donation à MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, par Acte du 22 Mai 1731, à la charge qu'elle seroit publique après son décès.

MM. du Consulat la firent d'abord transporter dans l'Hôtel de Flecheres, près du Palais, & depuis ils l'ont réunie à celle du College de la Trinité, & à celle du College de Notre-Dame, pour la rendre, comme ci-devant, publique, & plus à portée des Lecteurs de différents ordres.

Bibliotheque du College de la Trinité.

Cette Bibliotheque qui passe, avec raison, pour une des plus belles du Royaume, par la situation, la grandeur du Vaisseau qui la renferme, & la quantité des Livres qui la composent, est ouverte au Public, depuis la S. Martin jusqu'au 15 du mois d'Août, le Mardi & le Jeudi, à huit heures & demie du matin jusqu'à onze heures; l'après-midi, à deux heures & demie jusqu'à cinq; & tous les Samedis, le matin seulement, à la même heure, excepté les jours de Fêtes, & la quinzaine de Pâque. Les personnes qui voudront la voir, sont priées de choisir les jours & heures indiqués ci-dessus.

Bibliothécaire, le P. Lazare Roubiès, Prêtre de l'Oratoire.

Bibliotheque du College de Notre-Dame.

Cette Bibliotheque est composée de l'ancienne Bibliotheque du College, & de toute la partie du Droit de la Bibliotheque de la Ville. Elle est publique les Lundis & les Vendredis, depuis huit heures jusqu'à onze; l'après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq, & pendant l'été jusqu'à six heures.

Bibliothécaire, M. Camyer, Principal.

Bibliotheque des grands Augustins, quai des Augustins.

Cette Bibliotheque est devenue depuis quelques années fort considérable. On l'a placée dans une aile des dortoirs. Le vestibule qui lui sert d'entrée est garni de Spheres, de Globes & de divers instruments d'Astronomie & de Géométrie.

Le R. P. Janin, }
Le R. P. Condamin, } *Bibliothécaires.*

Cabinets de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts.

Tous les Ouvrages manuſcrits de MM. les Académiciens, depuis 1736, & tous les Mémoires qui ont concouru pour les prix propoſés par cette Compagnie, ſont dépoſés dans ſes archives, avec ſes regiſtres, titres & papiers. MM. les SECRETAIRES PERPETUELS en ſont dépoſitaires.

Les Cabinets de l'Académie comprennent le Cabinet de curioſités naturelles, formé par feu M. PESTALOZZI, Docteur en Médecine, que le Conſulat a acquis, & dont il a confié le ſoin à l'Académie. Il conſiſte en minéraux, cryſtaux, pierres précieuſes & figurées, pétrifications, ſels, terres, végétaux, plantes marines, coraux, coquilles, animaux étrangers, monſtres, pieces d'anatomie, &c. L'Académie a joint à cette collection, ce qui lui a été légué par M. Adamoli, & ce qu'elle poſſédoit en ce genre. Le tout eſt placé à l'Hôtel de Ville dans une des ſalles qui ont été attribuées à cet effet à l'Académie. Dans une piece voiſine ſont raſſemblés les inſtruments de Mathématiques & de Phyſique, ainſi que les modeles de machines, donnés par feu MM. Bordes, Chriſtin & autres; & dans un autre Cabinet, les Médailles & morceaux d'antiquités, légués par M. Adamoli, & réunis avec ceux dont l'Académie jouiſſoit.

Directeurs des Cabinets, MM. les Officiers & les Commiſſaires de l'Académie.

Bibliotheque de feu M. Adamoli, léguée à l'Académie, & ouverte au Public. (*v. ci-deſſus l'art. de l'Académie, p. 206.*)

Cette Bibliotheque, compoſée d'environ 6000 volumes, embraſſe tous les genres de littérature. Les livres rares, les belles éditions, les manuſcrits qu'elle contient, font honneur au choix du Citoyen zélé pour les Lettres, qui les a raſſemblés. Les parties qui concernent l'Hiſtoire naturelle, les Antiquités & les Arts, y ſont nombreuſes, & compoſées des plus belles épreuves en planches gravées & enluminées.

L'Académie a rangé cette Bibliotheque dans une des ſalles que le Conſulat lui a accordées. Elle y a joint un grand nombre de Livres qu'elle poſſédoit.

Bibliothécaire, M. Bory, *à l'Hôtel de Ville.*

Garde de la Bibliotheque & des Cabinets de l'Académie, Le ſieur Muguet, *Grande rue Merciere.*

Bibliotheque du Concert.

La Bibliotheque de Muſique du Concert peut paſſer pour la plus belle & la plus complete du Royaume. On y a recueilli tout ce qu'il y a de plus célebre & de meilleur en muſique inſtrumentale & vocale, Italienne & Françoiſe.

Bibliothécaire, M. d'Eguillon de la Chaux, *rue de l'Arſenal.*

Bibliotheque de Mr. le Président de Fleurieu.

Cette Bibliotheque est curieuse par le choix des livres, la rareté des éditions & la propreté des reliures. On y a joint plusieurs Tableaux des grands Maîtres, un très-grand nombre de Portraits & d'Estampes, des plus excellents Graveurs, sur-tout parmi les modernes.

Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roi.

L'Histoire & les Belles-Lettres dominent principalement dans cette Bibliotheque. On y trouve le recueil de tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur la ville de Lyon, & même sur la Province, avec des Manuscrits anciens & modernes sur ce sujet, des Cartes à la main, historiques, chronologiques, généalogiques, & beaucoup de Portraits gravés, sur-tout des Lyonnois.

Bibliotheque de M. l'Abbé La Croix, grand-Obéancier, Baron de St. Just, Vicaire Général.

Cette Bibliotheque est bien choisie; elle est ornée de morceaux de sculpture faits par de très-grands maîtres.

Cabinet de M. de Grolier de Servieres, place de Louis le Gr.

Ce Cabinet est composé d'un grand nombre de Pieces de Tour & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillées avec une délicatesse infinie; & qui sont regardées comme des chefs-d'œuvre de l'Art. Il y a une personne préposée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoissance.

N. B. Il existe en cette Ville plusieurs Cabinets d'Histoire naturelle, dont il seroit à desirer que les possesseurs voulussent insérer ici une notice. Les principaux sont ceux de MM. DE LA TOURRETTE, LE CAMUS, IMBERT DE VILLERS, &c.

Manufacture.

On voit, à l'Hôtel de Milan, rue Grenette, une Manufacture pour le moulinage des soies qui est unique & dont le méchanisme est admirable.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

CHAMBRE ROYALE SYNDICALE

DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A LYON.

PAR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Août 1777, concernant les Chambres Syndicales, le district de celle de Lyon s'étend sur les Villes de Bourg-en-Bresse, Clermont, Grenoble, le Puy, Mâcon, Riom, Saint-Flour, Trevoux, Valence, Vienne & autres lieux dudit arrondissement. Les Libraires & Imprimeurs qui y sont établis sont dans la dépendance de cette Chambre, qui est composée d'un Syndic & de quatre Adjoints dont l'exercice est de deux ans. Mrs du Consulat viennent présider à l'élection de ces Officiers, qui se fait à la pluralité des voix, par les Libraires & Imprimeurs de Lyon, dans la Salle des séances de la Chambre Syndicale.

Les Syndic & Adjoints ont le droit de faire des visites dans tous les lieux du district, même se disant privilégiés, où il y auroit des Imprimeries, Fonderies de caracteres, Magasins ou Entrepôts de Librairie.

On ne peut faire aucune vente de Bibliotheques ou Cabinets de Livres avant que les Syndic & Adjoints en aient fait la visite, dont ils donnent leur certificat, sur lequel seul peut être obtenue la permission de M. le Lieutenant Général de Police pour faire ladite vente.

Tous les Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, sont portés de la Douane à la Chambre Syndicale, pour y être visités selon les ordres du Roi. Les jours que l'on tient Chambre pour cette visite, sont les Mercredis & Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

SYNDIC,

M. Perisse Duluc, *rue Merciere.*

ADJOINTS, *Messieurs*

Louis Rosset, *rue Merciere.*	Claude-Marie Jacquenod, *rue Merciere.*
Gabriel Regnault, fils aîné, *quai St. Antoine.*	

Anciens SYNDICS, *Messieurs*

Bruyset-Ponthus. Louis Buisson.

Anciens ADJOINTS, *Messieurs*

Barbier. De la Roche. J. M. Bruyset. P. Bruyset. Cizeron. Regnault, pere. Antoine Perisse.

Clerc de la Chambre, le Sr. Champereux, *au Dépôt de la Verrerie de Givors, rue de la Monnoie.*

La Chambre Syndicale se tient *place de Louis-le-Grand. au raiz-de-chaussée de la maison de M. Magneunin, faisant l'angle de la place le Viste.*

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.

☞ *Les Imprimeurs-Libraires, fixés au nombre de douze, par Arrêts du Conseil des 31 Mars 1739 & 12 Mai 1759, sont désignés par des lettres numérales.*

MESSIEURS

1720. (I.) JAcques-Joseph Barbier, Doyen, ancien Adjoint, *grande rue de l'Hôpital.*
1733. Jean de Ville, *rue Tupin.*
1736. (II.) Aimé de la Roche, ancien Adjoint, Imprimeur de Mgr. l'Archevêque & du Clergé, de Mgr. le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de la Ville, de l'Académie de Lyon, des Colleges, & des Hôpitaux, *aux Halles de la Grenette.*
1742. Pierre Bruyset, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *place de Louis-le-Grand.*
1743. Cl. Cizeron, ancien Adjoint, *rue St. Dominique.*
1743. Géofroy Regnault, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *rue Confort.*
1754. P. Bruyset Ponthus, ancien Syndic, *rue S. Dominique.*
1755. Louis Buisson, anc. Syndic, ci-dev. Imprim. *à Paris.*
1758. (III.) Jean-Marie Bruyset, ancien Adjoint, *rue Saint Dominique*, reçu Libraire en 1744.
1759. (IV.) Louis Cutty, *place de Louis-le-Grand.*
1760. Claude-Marie Jacquenod, ADJOINT, *rue Merciere.*
1760. Antoine Perisse, anc. Adjoint, *rue Merciere.*
1765. (V.) Claude-André Faucheux, *quai des Célestins.*
1765. Antoine-Vincent-de-Paule Viret.
1766. (VI.) Jean-André Perisse Duluc, SYNDIC, *rue Merciere*, reçu Libraire en 1760.
1767. Gabriel Regnault, fils aîné, ADJOINT, *quai S. Antoine.*
1768. Louis Rosset, ADJOINT, *rue Merciere.*
1770. Pierre-Jacques Duplain, *à Paris.*
1771. Joseph-Sulpice Grabit, *rue Merciere.*
1772. Jacques-Marie Mauteville, *rue Tupin.*
1776. Pierre Bernuzet, *rue Merciere.*
1779. Etienne Piestre, *rue St. Dominique.*
1779. Edme-Martin Cormon, *place Louis-le-Grand.*
1779. Amable Leroy, *à la vieille Maison-de-Ville.*
1780. (VII.) Pierre Regnault, fils second, *rue Confort.*
1781. (VIII.) Jean-Baptiste Delamolliere, *rue St. Dominiq.*
1783. (IX.) Jean-Marie Bruyset, fils aîné, Imprimeur du Roi, *rue St. Dominique*, reçu Libraire en 1768.
1786. (X.) Leroy, *rue Confort.*

Veuves d'Imprimeur-Libraire.

(XI.) Mme. la veuve Valfray, *aux Halles de la Grenette.*

(XII.) Mme. veuve de J. M. Barret, *quai de Retz.*

Veuves de Libraires.

Mme. la veuve de Benoît-Michel Mauteville, *rue Tupin.*
Mme. la veuve de Pierre Duplain, *rue Merciere.*
Mme. la veuve d'Etienne Rusand, *rue Merciere.*

IMPRIMERIE SURNUMÉRAIRE.

Mme. la veuve de Christophe Reguilliat, *gr. rue Merciere.*

FONDEURS *de Caracteres d'Imprimerie*, MESSIEURS

Louis de Lacolonge, *vis-à-vis des Religieuses Carmélites.*
Louis Vernange, *place de la Charité.*
Pierre Rey, *rue d'Auvergne.*

MAITRES *Ecrivains jurés, Arithméticiens, Teneurs de livres, Expéditionnaires, &c. de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, seuls vérificateurs des écritures, signatures, comptes & calculs contestés en justice, créés par Edit du Roi 1777.*

MESSIEURS

Matthieu Borde, pere, DOYEN, *r. Merciere.*
Antoine Locart, *Poulaillerie St. Nizier.*
Pierre Ant. Personnaz, pere, Député, *place du petit Change.*
Guillaume Picard, Député, ancien Syndic, *rue Desirée.*
Augustin Cattini, ancien Syndic, *rue Luizerne.*
Aimé Treille, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*
Claude F. Guignot, ancien Syndic, *rue Lanterne.*
François-Louis Galisset, ancien Syndic, *pl. du Gouvernement.*
Jean-Barthel. Maillet, ancien Syndic, *rue Longue.*
Louis Bellon, *à Ste. Foy.*
Jacques Jousseaux, Député, *rue St. Jean.*
Martin Boyeux, *rue des Deux-Angles.*
Laurent Trabaud, *place St. Nizier.*
Claude-François Regad, *rue Longue.*
François-Louis Paillieu, *près de la Bouch. St. Paul.*
Antoine Larochette, Député, *rue Mulet.*
Jean-Louis Chapuis, Député, *rue Grenette.*
Dominique Gregoire, Député, *rue Lanterne.*
Joseph Large, *pl. de la Boucherie des Terreaux.*
Dominique Frasquery, *rue Tupin.*
Jean-Baptiste Baro, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Buridon, Député, *place du college Notre-Dame.*
Pierre Nieps, *rue de la vieille Monnoie.*
Benoît Vassieu, *rue Belle-Cordiere.*
Antoine-Louis Couturier, *rue de la Basse-Grenette.*
Laurent Hivert, SYNDIC-ADJOINT, *place des Terreaux.*
Gaspard Lazer, Député, *rue Vaubecour.*
Joseph Nezeis, SYNDIC & TRESORIER, *place Confort.*
Hubert Brignet, Député, *Poulaillerie St. Nizier.*

Hercule Giro, à Ecully.
Félix Frecon, place des Terreaux.
Hugues Michaud, rue Bât-d'argent.
Louis-Pierre Briere, rue de l'Enfant-qui-pisse.
Jean Richard, rue St. Marcel.
Jean-Baptiste Personnaz, fils, au Petit-Change.
Jean-François Roux, rue Neuve.
Pierre-Paul-Sarazin, rue Belle-Cordiere.
Jean-Louis Michel, rue Lanterne.
Jean-Joseph Neyton, rue Tramassac.
Guillaume Etevenard, Poulaillerie St. Nizier.
François-Valentini Rossate, place des Cordeliers.
Jacques-Georges Gabriel, à St. Genis.
Antoine Coste, rue Sainte-Catherine.
Joseph-Philibert Gervais, rue de l'Enfant-qui-pisse.
VEUVE DE MAITRE, Mme. Trabaud, place St. Nizier.

Maîtres Agrégés, MESSIEURS

Gaspard Gautier, pere, rue Ste. Catherine.
Claude Jolivet, pouldaillerie de St. Nizier.
Abraham Seigne, rue Ecorche-Bœuf.
Antoine Thibiere, rue St. Pierre.
Antoine Gautier, fils, rue Ste. Catherine.
Germain Crozier, rue Bât-d'argent.
Jean-François Changrin, rue des Bouchers.
Guillaume-François Nouvellet, rue Neuve.
Melchior Rigottier, rue St. Jean.
Joseph Gabrion rue du Bœuf.
Jean Giron, rue Mulet.
Didier Willars, rue des Feuillants.
Jean Seimand, rue Grenette.
Joseph Pellin, ...
Henri-Bernard Bourceret, place des Cordeliers.
Claude Borde, fils ainé, quai de la Baleine.
Claude-François Faivre-Pierret, à St. Clair.
Pierre Arnoux, rue de la Gerbe.
Clerc de la Communauté, le sieur Deschamps, rue Ste. Hélene.
Huissier de la Communauté, le sieur Colomb, place Neuve.

MAITRES DE MATHEMATIQUES.

CES Maîtres ne forment point un Corps dans la Ville, cependant l'intérêt public & le leur exigeoient qu'on en publiât la liste, de même qu'on l'a fait dans *le Tableau de Paris*. Pour éviter toute distinction dans les rangs, on a suivi exactement l'ordre des années.

MAITRES DE MATHÉMATIQUES, *Messieurs*

1747. Massin, rue Bouteille.

1759. Faure, *rue Lanterne.*
1764. Fillassier, *rue du Bât-d'argent.*
M. Esclozas, *rue de la Cage, maison Serpolet.* Il tient chez lui une Académie de jeunes Gentilshommes auxquels on donne une éducation complete.
M. Etevenard enseigne les Mathématiques, la Sphere, la Navigation, la Méchanique, le Calcul & les Changes étrangers, *rue de la Gerbe, maison Mogniat.*
M. Personnaz, Profes. de Mathématiques, *au Petit-Change.*
M. Frecon enseigne l'Arithmétique, les Changes étrangers, Arbitrages, & la Tenue des Livres ou Ecritures de Commerce en parties simples & en parties doubles, *au second étage de la maison Ranvier, place des Terreaux.*
M. Antoine Coste enseigne les éléments de l'arithmétique, les changes étrangers & arbitrages. Il démontre aussi la maniere de gérer les livres de compte en parties doubles, *rue Sainte-Catherine, maison Baland.*
M. Duvallon, archiviste-déchiffreur, *place de la Boucherie des Terreaux, maison Macherio, au premier étage,* fait le relevé de tous les anciens titres françois, & le répertoire des anciens registres des paroisses.
M. Pipon déchiffre les anciens titres, & établit l'ordre dans les archives, *gr. r. Merciere, maison Tournachon.*
M. Pigeon, constructeur d'Instruments de Mathématiques & d'Optique, *place de Louis-le-Gr. maison de M. de Quinson.*
M. Castelnovo, démonstrateur en Physique expérimentale, fait des Lunettes pour toutes sortes de vues, *quai des Célest.*

MAITRES ET MAITRESSES D'ECOLE & de Pension.

LES Maîtres & les Maîtresses d'Ecole de Lyon ne formoient originairement qu'un Corps avec les Maîtres Ecrivains; ceux-ci obtinrent en 1734 des Lettres-Patentes qui en ont formé une Communauté particuliere. Les Maîtres d'Ecole rédigerent alors de nouveaux Statuts, qui furent approuvés par Monseigneur l'Archevêque, le 29 Juillet 1737, homologués par le Consulat, le 25 Octobre de la même année, & confirmés enfin par des Lettres-Patentes du 3 Mai 1750, enrégistrées au Parlement de Paris, le 14 Juil. 1752. Suivant ces Réglements le nombre des Maîtres est fixé à cinquante, de même que celui des Maîtresses. Ils doivent avoir chacun leur district, & ils ont le droit exclusif de tenir des Ecoles publiques de Lecture, Ecriture, Arithmétique, Langues & Belles-Lettres, dans la ville, les fauxbourgs & la banlieue de Lyon.

Cette Communauté n'a été assujettie à aucune variation, par l'Edit de 1777; au contraire, elle a été renouvellée dans le privilege d'exemption de guet & de garde, par un titre accordé par Mgr. le Comte de Vergennes, Ministre & Sécretaire d'Etat, en date du 19 Octobre 1780, lequel titre est déposé dans les archives du Secretariat du Consulat de Lyon.

Monseigneur l'Evêque de Sarept, DIRECTEUR.

OFFICIERS DE LA COMMUNAUTÉ,

M. Ronchet, Prêtre, *Visiteur.*
M. Maintigneux, Prêt. *Syndic.*
M. Moret, *Syndic.*
M. André, *Syndic.*
M. Rome, *Syndic.*
M. Milloz, *Trésorier.*
M. Maillet, *Secretaire.*

MAITRES D'ECOLE, MESSIEURS

1736. Edme Bourcier, DOYEN, ancien Syndic, *rue Dubois.*
1745. Jean Ronchet, Prêtre, VISITEUR, ancien Syndic, *pl. du College Notre-Dame.*
1750. Charles Milloz, TRESORIER, anc. Syn. *pl. de L.-le-G.*
1753. Pierre-Philippe-Nicolas Ducret, anc. Synd. *r. Merciere.*
1755. Claude Dena, ancien Syndic, *rue de la Pêcherie.*
1756. Joseph-Raphaël Juge, anc. Syndic.
1757. Jean-Michel Moret, SYNDIC actuel, *rue du Bœuf.*
1759. Pierre-Jacques Maurin, anc. Secret. & ancien Syndic, *rue de la Limace.*
1761. Nicolas Bermond, *rue Plat-d'argent.*
1762. Isaac Maintignieux, Prêtre, SYNDIC actuel, *Fauxbourg St. Irenée.*
1762. Pierre Burel, *à la Guillotiere.*
1765. J. Pierre Moëne, anc. Syndic, *rue des Souffletiers.*
1766. Jean-Pierre Viviand, *rue Raisin.*
1766. Pierre Roland Savarin, anc. Syn. & an. Sec. *rue Tupin.*
1766. Gaspard Chasotte, *rue des Quatre-Chapeaux.*
1769. Fr. Claude Milet, anc. Synd. *montée de la Glaciere.*
1770. Jean-Antoine André, SYNDIC actuel, *rue Mulet.*
1771. Joseph la Ville, *rue Grôlée.*
1771. Claude-Antoine Chevassu, ancien Secretaire & ancien Syndic, *à la Croix-Rousse.*
1773. Jean-Marie-Benoît Lomberdin, *à côté du Change.*
1773. Joseph-Marie Fontaine, *rue Longue.*
1773. Jean-Antoine Renaud, *rue Merciere.*
1775. Joseph Girard, *rue de la Barre.*
1775. Vincent Rome, SYNDIC actuel, *à l'hôtel de Gadagne.*
1776. Claude-Antoine Maillet, SECRETAIRE, *Grande-Rue.*
1777. Nicolas-Germain Beuvin, *rue des Générales.*

1777. Pierre Souvaneau, *rue Confort.*
1778. Hubert Fauras, *en Vaise.*
1779. François Joyard, *à la Fromagerie.*
1780. Etienne Bourdon.
1780. Laurent Reydellet, *à l'Isle-Barbe.*
1780. André Rome, seconde réception, ancien Syndic, *derriere la Comédie.*
1780. Jean-Joseph Lattier, *rue Ecorche-bœuf.*
1780. François Préfol, *rue Tramassac.*
1781. Jean Allongue, *rue Basseville.*
1782. J. Pascal Dion, *rue de la Cage.*
1783. Etienne Monchanin, Prêtre, *rue des Hébergeries.*
1783. Jean Puits, *rue Buisson.*
1783. Etienne Décifier, *rue Dubois.*
1784. J. B. Bertrand, *rue Lanterne.*
1784. André Vial, *rue Bât-d'Argent.*
1784. Claude Giron, *place Ste. Catherine.*
1784. Jean-Michel Bourbon, *rue de la vieille Monnoie.*
1785. Blaise Dalexandre, *rue des Augustins.*
1785. Jean-Charles Yoccoz, *rue Puits-du-Sel.*
1785. Alexandre-Michel Pelzin, *Place des Terreaux.*
1786. Joseph-Marie Bernard, *port du Sablet.*
1786. Philibert Gors, *rue Port-Charlet.*
1786. Barthélemi Condamine, *à Ainai.*

MAITRESSES D'ECOLE ET DE PENSION.

MESDAMES

1749. Marie Fayolle, *au Plâtre.*
1750. Jeanne-Marie Labbé, *place des Cordeliers.*
1750. Jeanne-Marie Savarin, veuve Copier, *rue Gadinière.*
1750. Charlotte Pinet, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
1756. Magdeleine Guichard, *rue Tramassac.*
1756. Fleurie Giraud, *rue Bonneveau.*
1757. Jeanne Brillon, *rue Lanterne.*
1760. Reine Collet, *rue Basse-Grenette.*
1760. Antoinette Lavallée.
1760. Marguerite Gauchon, *place St. George.*
1762. Catherine Grenier, *rue Vandran.*
1762. Marguerite Marion, *rue Bourg-neuf.*
1763. Jacqueme Lafaverge, *rue Terraille.*
1763. Etiennette Raveu, *rue St. Jean.*
1765. Claudine Roviol, *place St. Pierre-ès-liens.*
1767. Jeanne Monchaud, *rue de la Cage.*
1767. Jeanne-Françoise Dubois, *place Ste. Catherine.*
1768. Etiennette Reverdi, *quai St. Antoine.*
1768. Antoinette Monet, veuve Chosson, *à la Croix-Rousse.*

1769.

1769. Antoinette Pevinet, *rue tête de Mort.*
1770. Catherine Dubois, *montée St. Sébastien.*
1770. Anne Valentin-Decuillon, femme Semend, *r. Grenette.*
1773. Marie-Therese Alard, femme Payet, *à la Guillotiere.*
1776. Luce Vapillon, *rue de l'Arbre-sec.*
1777. Marguerite Ferlat, femme Yoccoz, *rue Thomassin.*
1779. Fleurie Joman, *rue Juiverie.*
1779. Jeanne Pierrette Charvet, *à la côte des Carmélites.*
1779. Françoise Boutier, *rue de l'Enfant qui pisse.*
1780. Françoise Perret, *rue de la Boucherie.*
1781. Anne-Marie Chazotte, *rue Quatre-Chapeaux.*
1782. Magdeleine Viviant, *à Trion.*
1782. Marguerite Brunet, *rue de la Barre.*
1782. Anne Crozet, *rue de la Gerbe.*
1782. Catherine Beauchant, *rue Longue.*
1782. Marguerite Detroyal, *grande Rue.*
1782. Anne Juge, *rue Porte-Froc.*
1782. Marie de François, *rue d'Auvergne.*
1782. Louise Morel, *rue du Bœuf.*
1783. Claudine Brosse, *grande côte.*
1783. Marie Dumonet, *place de l'Hôpital.*
1783. Marie Francour, *rue de Flandre.*
1783. Pierrette Jaillard, *fromagerie de St. Nizier.*
1784. Laurence Colombet, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Anne Vincent, *grande rue Merciere.*
1784. Jeanne Effrene, *rue du Petit-Soulier.*
1784. Marie-Charlotte Deschamps, *rue des Farges.*
1785. Barbe Brechbuller, *à la Croix-Rousse.*
1785. Anne Fayolle.
1786. Julienne Pommier, *place le-Viste.*
1786. Glaudine Milet, femme Fabry, *place des Terreaux.*

Clerc de la Communauté, Langlois, *rue du Bœuf.*

MAITRES DE LANGUES.

Maître de Langues Françoise & Italienne, M. Grandon, *rue du Bât-d'argent, maison Ruolz.*

Maître de Langues Françoise & Italienne, M. Mangot, *petite rue Merciere, maison Riviere.*

Maître de Langue Françoise, Histoire, Géographie & Belles-Lettres, M. Allier, *rue des deux Angles, maison Rater, quartier St. Clair.*

Maître de Langue Italienne, M. Blancardi, Italien, *rue de l'Arbre-sec, au deuxieme étage de la maison Claviere.*

Maître de Langue Françoise, Belles-Lettres & Géographie, M. Allongue, *rue de l'Arbre-sec, maison Teissier.*

Maître de Langues Italienne & Espagnole, M. Philippe, *petite rue Longue, chez le Suisse de St. Pierre.*

Maître de Langues Hollandoise & Flamande, M. Perneel, *chez M. Berthaud, Parfumeur, place de la Baleine.*

Maître de Langue Italienne, & faisant la Correspondance Françoise & Italienne, M. Bonafous, *quai des Célestins.*

Maître de Langue Italienne, M. Fernandi, *chez M. Raynal, Apothicaire, rue de la Lune, près de la rue Tupin.*

Maître de Langue Allemande, M. Jean de Latena.

M. Gregoire enseigne les Langues Françoise & Latine, &c. *place Neuve des Carmes, maison Allard.*

Lebrun, Maître-ès-Arts, enseigne les Langues Latine, Françoise, Italienne & la Géographie, *petite rue Longue, chez M. Paillot, maison Thibaudier.*

M. Fauque, Prêtre, ancien professeur de Belles-Lettres, &c. enseigne la Littérature, les Langues Françoise & Latine, *chez M. Fauque, Marchand Drapier, rue des Bouquetiers.*

MAITRES DE MUSIQUE. MESSIEURS

Charron enseigne à toucher du Clavessin & de l'Orgue, *quai St. Benoît, maison des Dames de St. Benoît.*

Hennequin, *rue de Flandre, près du pont de St. Vincent, chez le sieur Angelot*, enseigne à jouer du Tympanon.

Mlle. Sambat enseigne la Musique vocale, &c. *rue Lanterne.*

Cailleau enseigne à jouer de la Vielle : *s'adresser chez Me. Baron, petite rue Ste. Croix.*

MAITRES EN FAIT D'ARMES. MESSIEURS

Burdel, *quai St. Clair.*

Daverol, *rue Mulet.*

Magat, *à la montée de la Glaciere.*

Croisier, *hôtel de la Comédie.*

Loguier, *place St. Nizier.*

MAITRES DE DANSE. MESSIEURS

Dauternaux, *rue Buisson, maison Ruolz.*

Perond, Eleve de l'Opéra, *rue de l'Arbre-sec.*

La Bastide, *maison Vial, dite Change de Londres.*

Ollier, *rue St. Claude, près de celle du Griffon.*

Desombrages, *rue Dubois, maison Revein.*

Bernard, l'aîné, *rue Gentil.*

Bernard, cadet, *rue St. Claude, maison Laporte.*

Vernay, *rue Lanterne, maison Decroix.*

Luizet, *près de S. Côme, allée de l'Apothicaire.*

Perrodon, Eleve de feu M. Roch, *maison & place Notre-Dame.*

Veillas, *grande rue Merciere, allée du premier Chapelier à gauche, du côté de la rue Mort-qui-trompe.*

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

LE BUREAU GENERAL *est dans la rue St. Dominique.*
DIRECTEUR, M. Tabareau, *à l'Hôtel des Postes, rue saint Dominique.*
CONTRÔLEURS, Mrs. Renoir, Vasselier & Rochias.

DÉPART ET ARRIVÉE DES COURIERS, & heures auxquelles les Lettres doivent être jetées dans la Boîte du Bureau général.

DÉPART.

Paris, & les Villes au delà ; savoir, par le Bourbonnois, mardi, jeudi, samedi, à midi.
Route du bas-Dauphiné, Provence, jusques & compris Toulon & Hyeres, Languedoc, jusques & compris Toulouse, Roussillon, jusques & compris Perpignan, tous les jours excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.
Les villes de Tournon & d'Annonai, idem.
Le Vivarais & les Cévenes, les mardi, vendredi & dimanche avant 11 heures du matin.
La basse-Provence, depuis Aix jusqu'à St. Laurent-du-Var, sur la route seulement, y comprise cependant la ville de Grasse, les mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.
La Principauté de Monaco & la ville de Vence, mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.
Celle du Martigues, idem.
La haute-Provence, depuis Aix jusqu'à Sisteron, d'un côté, & jusqu'à Barcelonnette, de l'autre, & d'Aix au Pertuis, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heur. du mat.
Les villes de Barjoles, Aups & Ryans, idem.
Celle de St. Tropés, par la communication avec le Luc, idem.
Celles de Draguignan & Castellanne, par la communication de Villauban, idem.
Les villes de Cassis, la Ciotat & Aubagne, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.
Celles de Bedarieux, Agde, Cette & Frontignan, dans le Languedoc, idem.
La Gascogne, le Béarn, le haut-Roussillon, la Catalogne & les villes Dazile & de Castres, dans le Languedoc, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du mat

Le Forez, savoir, Rive-de-Gier, St. Chamont & St. Etienne, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

Le Vélay & le Gévaudan, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Grenoble & route en deçà, y compris Voyron, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

La partie du Dauphiné, comprise entre Valence & Grenoble, sur la grande route, idem.

Le haut-Dauphiné, depuis Grenoble jusqu'à Briançon, sur la grande route; plus, *la ville de Meas, celles de Die & des Baronnies*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

La ville de Crest, mardi, vendredi, samedi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Geneve & la Suisse, mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Milan, Savoie & Piémont, mardi & vendredi, avant onze heures du matin.

Gênes, la Toscane, Rome, Naples & Sicile, le vendredi, avant 11 heures du matin.

Le Public est prié de vouloir bien faire attention qu'on a indiqué ici le dernier moment où l'on peut se charger de ses lettres; que si tout le monde les présentoit à la derniere heure, il y auroit une impossibilité physique de les expédier le jour même : on invite tous ceux qui pourront les envoyer la veille à avoir cette complaisance.

On a cru, pour éviter toute contestation sur la fixation des heures, ne devoir s'en rapporter qu'à l'horloge du Bureau qui sera réglée par un horloger.

ARRIVÉE.

Paris, tous les jours, excepté le mercredi.

Route du Bourbonnois, mardi, vendredi & dimanche.

Route de Bourgogne & d'Allemagne, lundi, jeudi & samedi.

Route de Provence, Languedoc, Roussillon, Dauphiné, Vivarais, Cévenes, Gévaudan, Forez, &c. savoir, tous les Bureaux dénommés au départ, qui ont 6 ordinaires, tous les jours, excepté le dimanche.

Tous ceux y dénommés pour 3 ordinaires, les lundi, jeudi & samedi.

Le Bugey & la Suisse, mardi, jeudi, samedi & dimanche.

La Lombardie & les Provinces au delà, jeudi & Dimanche.
Rome, *Naples*, *Sicile*, *la Toscane & Gênes*, le lundi.

On ne sauroit fixer les heures, elles dépendent du temps & des saisons; mais ordinairement les Couriers arrivent dans la matinée.

Affranchissement.

Les Lettres pour l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, doivent être affranchies jusqu'à Calais. Celles pour la haute-Allemagne, la Savoie, le Piémont, la Toscane & les villes d'Italie (à l'exception de Gênes, Lucques, les Etats de ces deux Républiques, Rome & l'Etat Ecclésiastique, & les Royaumes de Naples & de Sicile) doivent être affranchies jusqu'à la frontiere, sinon elles seront envoyées en rebut au Bureau général, à Paris. On est libre d'affranchir ou non pour la Suisse, comme pour les armées du Roi.

Nota. La haute-Allemagne comprend les Villes d'Ausbourg, Canstat, Kell, Ulm, Rinhausen, Francfort-sur-le-Mein & Nuremberg, l'Archevêché de Mayence, les Evêchés de Spire & de Worms, Manheim & tout le Palatinat du Rhin, Vienne en Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, les Evêchés de Trente & de Brixen, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, l'Esclavonie, la Transilvanie & la Silésie Autrichienne, Munich, l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchés de Freysingen, de Ratisbonne, de Passau & toute la Baviere, le Duché de Wirtemberg, le Marquisat de Baden, Fribourg en Brisgaw & toute la Suabe, les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Aichtet, le Margraviat de Bareith, le Marquisat d'Anspach, Altorff, Mulhausen en Thuringe, Erfurt, Hanau, Darmstat, Wetzlaer & toute la Franconie & la Wétéravie.

AVIS AU PUBLIC.

L'Administration des Postes s'étant entendue avec le Bureau de Milan, pour procurer par cette voie, la plus directe de toutes, un libre cours aux Lettres de France pour l'Etat Vénitien, le Commerce n'est plus dans l'obligation d'adresser ces sortes de Lettres sous couvert, à Geneve, Milan ou Turin. Le Bureau des Postes les acheminera à Milan deux fois la semaine, pour profiter des deux expéditions que Milan fait à Venise.

☞ Il conviendra de payer le port des lettres & paquets qu'on adressera à MM. les Majors & Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir non affranchis, & qu'ils restent perdus pour les Particuliers.

On ne doit mettre ni or, ni argent, ni aucun effet précieux dans les lettres sans les consigner à découvert; on n'en peut répondre autrement.

AVIS.

On ne pourra entrer dans les Bureaux d'Arrivée & de Départ. Le Directeur & le Contrôleur auront attention que l'un d'eux soit toujours en état de répondre aux différentes demandes du Public, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. On s'adressera au portier, lorsqu'on desirera de parler à l'un ou à l'autre.

On ne délivrera aucune Lettre au Bureau ni dans l'Hôtel, aux habitants de la ville, le Commerce l'ayant ainsi demandé, afin qu'il ne puisse y avoir de préférence.

Les Lettres à la Poste restante seront distribuées dans un Bureau particulier, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à cinq en hiver, & jusqu'à six heures en été.

Les articles d'argent seront payés & reçûs depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Les affranchissements seront reçus tous les jours, depuis sept heures jusqu'à onze heures du matin; & les lundi, jeudi & samedi seulement, depuis trois heures du soir jusqu'à six en hiver, & jusqu'à sept en été.

On ne recevra aucun paquet de marchandises pour l'Italie, le vendredi: le commis chargé de cette expédition se tiendra dans son Bureau, le jeudi jusqu'à sept heures.

Boîtes pour les Lettres.

Il y a dans la Ville cinq Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à sept heures du matin; en sorte qu'elles doivent y être jetées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire suivant.

L'une est à la Pl. de Louis-le-Gr. chez le Sr. Mauroux, Vitrier.

L'autre, à l'Hôtel de Chevrieres, place de S. Jean.

La troisieme, à l'entrée de la rue Neuve, du côté de la Place de la Fromagerie, chez le Sr. Simon, Vitrier.

La 4e. à l'Hôtel de la Comédie, du côté de la rue Puits-Gaillot.

Et la cinquieme, rue de Flandre, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.

N. B. Le présent Tableau des arrivées & départs se distribue chez le sieur *Bizot*, concierge du Bureau, à l'hôtel des Postes, tous les matins, depuis 8 heures jusqu'à midi.

PETITE POSTE DE LA VILLE ET BANLIEUE DE LYON.

Le Gouvernement ayant jugé convenable de réunir la régie particuliere des petites Postes à l'administration générale des Postes, le Bureau de cet établissement a été transféré *à l'Hôtel des Postes, rue St. Dominique*, il est dirigé par les soins de M. Vassellier. Le Public sera informé par des affiches particulieres & des imprimés, des différents entrepôts établis tant dans la Ville que dans la Banlieue, comme aussi des jours & heures de départ des Facteurs.

Boîtes de déclarations des logements fournis à prix d'argent, dans les Hôtelleries, Auberges & maisons particulieres, à l'arrivée des Etrangers.

La premiere, à l'Hôtel de M. le Commandant, *au coin de la petite rue des Feuillans.*

La seconde, à la place du Change.
La troisieme, à la place des Carmes.
La quatrieme, à la place de la Fromagerie.
La cinquieme, à la place des Cordeliers.
La sixieme, à la place des Jacobins.
La septieme, à la rue de l'Arsenal.
La huitieme, à la place St. Jean.

BUREAU DE LA POSTE AUX CHEVAUX.

Ce Bureau est établi actuellement au *port Neuville, à côté du Bureau de la Diligence de Paris.*

Maître de la Poste aux Chevaux, M. Lecler.

On trouve en tout temps des Voitures de renvoi pour Paris, Marseille, &c. de même que des Cabriolets & Chaises à louer pour les environs de Lyon.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carrosses & Messageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainsi que leurs Communications & Correspondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

LES Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par semaine; savoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles passent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoissey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à ressorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en passant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cussy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Essonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

Nota. Lorsque la Saône n'est pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la semaine : savoir, les Lundis & les Jeudis, sans aucune interruption, & suivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en descendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandises sont chargées sur des Guimbardes, & sont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carrosses de Lyon à Paris, passant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Mercredi de chaque semaine, & font la route en dix jours, en toutes saisons; ils passent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Palisse, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Cosne, Neuvy, Briarre, Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Essonne & Villejuif : ces mêmes Carrosses correspondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

NOMS

NOMS DES DIRECTEURS ET CONTROLEURS, *dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carrosses.*

MESSIEURS

LYON, Daguillon, *Directeur*, Port Neuville.

PARIS, *les Fermiers généraux des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

MACON	Ducros.
TOURNUS	Thurot.
CHALONS	Tissot, *Directeur.*
AUTUN	Le Noble.
AUXERRE	Lesseré, *Directeur.*
JOIGNY	de Mirancourt.
SENS	Farron.
FONTAINEBLEAU . .	Ronssin.
MONTARGIS . . .	Le Marchand.
BEAUNE	Bayet.
DIJON	Chardon, *Directeur.*
TROYES	Clement.
AUXONNE	Moreau.
DOLE	Moreau.
BESANÇON	Lombard, *Directeur.*
ROANNE	Samoël.
THIERS	Dufaut.
CLERMONT	Rondelle.
ST. GERNUD-LE-PUY . .	Moulin.
LA PALISSE	de Freminville.
MOULINS	Collot, *Directeur.*
NEVERS	Caffary.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES *de Châlons pour Dijon.*

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES *de Dijon pour Paris.*

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent de Dijon, les Mardi & Vendredi de chaque semaine, font la route en trois jours en poste. Le premier passe par l'Auxerrois, & le second par la Champagne.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carrosses & Messageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainsi que leurs Communications & Correspondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

LES Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par semaine; savoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles passent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoissey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à ressorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en passant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cussy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Essonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

Nota. Lorsque la Saône n'est pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la semaine: savoir, les Lundis & les Jeudis, sans aucune interruption, & suivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en descendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandises sont chargées sur des Guimbardes, & sont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carrosses de Lyon à Paris, passant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Mercredi de chaque semaine, & font la route en dix jours, en toutes saisons; ils passent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Palisse, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Cosne, Neuvy, Briarre, Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Essonne & Villejuif: ces mêmes Carrosses correspondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

NOMS DES DIRECTEURS ET CONTROLEURS, *dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carrosses.*

MESSIEURS,

LYON, Daguillon, *Directeur*, *Port Neuville.*

PARIS, *les Fermiers généraux des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

MACON	Ducros.
TOURNUS	Thurot.
CHALONS	Tissot, *Directeur.*
AUTUN	Le Noble.
AUXERRE	Lesseré, *Directeur.*
JOIGNY	de Mirancourt.
SENS	Farron.
FONTAINEBLEAU . .	Ronssin.
MONTARGIS	Le Marchand.
BEAUNE	Bayet.
DIJON	Chardon, *Directeur.*
TROYES	Clement.
AUXONNE	Moreau.
DOLE	Moreau.
BESANÇON	Lombard, *Directeur.*
ROANNE	Samoël.
THIERS	Dufaut.
CLERMONT	Rondelle.
ST. GERNUD-LE-PUY . .	Moulin.
LA PALISSE	de Freminville.
MOULINS	Collot, *Directeur.*
NEVERS	Caffary.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES de Châlons pour Dijon.

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un Jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES de Dijon pour Paris.

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent de Dijon, les Mardi & Vendredi de chaque semaine, font la route en trois jours en poste. Le premier passe par l'Auxerrois, & le second par la Champagne.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carrosses & Messageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainsi que leurs Communications & Correspondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

Les Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par semaine; savoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles passent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoissey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à ressorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en passant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cussy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Essonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

Nota. Lorsque la Saône n'est pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la semaine: savoir, les Lundis & les Jeudis, sans aucune interruption, & suivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en descendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandises sont chargées sur des Guimbardes, & sont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carrosses de Lyon à Paris, passant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Mercredi de chaque semaine, & font la route en dix jours, en toutes saisons; ils passent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Palisse, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Cosne, Neuvy, Briarre, Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Essonne & Villejuif: ces mêmes Carrosses correspondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

NOMS DES DIRECTEURS ET CONTROLEURS, dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carrosses.

MESSIEURS

LYON, Daguillon, *Directeur*, Port Neuville.

PARIS, *les Fermiers généraux des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

MACON	Ducros.
TOURNUS	Thurot.
CHALONS	Tissot, *Directeur.*
AUTUN	Le Noble.
AUXERRE	Lefferé, *Directeur.*
JOIGNY	de Mirancourt.
SENS	Farron.
FONTAINEBLEAU . .	Ronffin.
MONTARGIS	Le Marchand.
BEAUNE	Bayet.
DIJON	Chardon, *Directeur.*
TROYES	Clement.
AUXONNE	Moreau.
DOLE	Moreau.
BESANÇON	Lombard, *Directeur.*
ROANNE	Samoël.
THIERS	Dufaut.
CLERMONT	Rondelle.
ST. GERNUD-LE-PUY . .	Moulin.
LA PALISSE	de Freminville.
MOULINS	Collot, *Directeur.*
NEVERS	Caffary.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES de Châlons pour Dijon.

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES de Dijon pour Paris.

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent de Dijon, les Mardi & Vendredi de chaque semaine, font la route en trois jours en poste. Le premier passe par l'Auxerrois, & le second par la Champagne.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carrosses & Messageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainsi que leurs Communications & Correspondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

Les Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par semaine; savoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles passent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoissey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à ressorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en passant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cussy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Essonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

Nota. Lorsque la Saône n'est pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la semaine: savoir, les Lundis & les Jeudis, sans aucune interruption, & suivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en descendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandises sont chargées sur des Guimbardes, & sont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carrosses de Lyon à Paris, passant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Mercredi de chaque semaine, & font la route en dix jours, en toutes saisons; ils passent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Palisse, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Cosne, Neuvy, Briarre, Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Essonne & Villejuif: ces mêmes Carrosses correspondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

NOMS DES DIRECTEURS ET CONTROLEURS, *dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carrosses.*

MESSIEURS

LYON, Daguillon, *Directeur*, *Port Neuville.*

PARIS, *les Fermiers généraux des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

MACON	Ducros.
TOURNUS	Thurot.
CHALONS	Tissot, *Directeur.*
AUTUN	Le Noble.
AUXERRE	Lefferé, *Directeur.*
JOIGNY	de Mirancourt.
SENS	Fanon.
FONTAINEBLEAU . .	Ronssin.
MONTARGIS	Le Marchand.
BEAUNE	Bayet.
DIJON	Chardon, *Directeur.*
TROYES	Clement.
AUXONNE	Moreau.
DOLE	Moreau.
BESANÇON	Lombard, *Directeur.*
ROANNE	Samoël.
THIERS	Dufaut.
CLERMONT	Rondelle.
St. GERNUD-LE-PUY . .	Moulin.
LA PALISSE	de Freminville.
MOULINS	Collot, *Directeur.*
NEVERS	Caffary.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES de Châlons pour Dijon.

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES de Dijon pour Paris.

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent de Dijon, les Mardi & Vendredi de chaque semaine, font la route en trois jours en poste. Le premier passe par l'Auxerrois, & le second par la Champagne.

CARROSSES de Dijon pour Besançon.

Les Carrosses de Dijon pour Besançon partent les Lundis & Vendredis. Ils passent par Auxonne & Dôle, & font la route en un jour en poste en toutes saisons.

CARROSSES de Mâcon à Bourg.

Le Carrosse de Mâcon pour Bourg, en correspondant avec une des Diligences de Lyon par eau, part indistinctement de Mâcon, tous les quatre jours; & fait la route dans un jour, en hiver, & dans la matinée, en été.

MESSAGERIES ET DILIGENCES

De Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse & autres Villes de Provence & Languedoc.

Les Carrosses partent de Lyon deux fois la semaine: savoir, le *Mercredi & Samedi, à quatre heures précises du matin*, & ne mettent que quatre jours & demi de Lyon à Avignon, & de même au retour. *Les hardes des Voyageurs, ainsi que les marchandises, doivent être portées, la veille des départs, au Bureau, où on les reçoit jusqu'à cinq heures du soir.*

Lesdits Carrosses arrivent à Lyon le Mercredi & Samedi, en été, & le Jeudi & Dimanche en hiver, dans la matinée, pour l'ordinaire.

Les autres Carrosses pour Marseille, Montpellier & Toulouse, partent d'Avignon le Lundi & le jeudi, & de Marseille & de Montpellier pour Avignon, le Dimanche & le Jeudi; ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les personnes, de même que les marchandises, sont rendues par lesdits Carrosses de Lyon à Marseille & à Montpellier, comme de Marseille & de Montpellier à Lyon, *le septieme jour*, sauf les retards causés par des cas extraordinaires, comme des Rivieres débordées à traverser, &c.

Lesdits Carrosses ont quatre places; on n'a rien épargné pour les rendre propres & commodes. Ils sont suspendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correspondent avec ceux qui sont établis d'Avignon à Marseille, & d'Avignon à Montpellier. Les uns partent réguliérement le lendemain de l'arrivée des autres, de même que des Coches & Diligences du Rhône; de sorte que les

Voyageurs qui vont de Lyon à Marseille & à Montpellier, ou de Marseille & de Montpellier à Lyon, sont assurés de continuer leur route sans interruption, comme s'ils ne changeoient point de Voituriers. Il en est de même des ballots & paquets qui sont remis auxdits Carrosses.

De Montpellier il part tous les mercredis & les samedis un Carrosse pour Toulouse, qui s'y rend en quatre jours & demi, & part de Toulouse pour Montpellier, les vendredis & mardis à midi. Ce Carrosse, en passant à Narbonne, en trouve un qui part pour Perpignan, les lundis & jeudis; & de Perpignan pour Narbonne, les mardis & vendredis.

Les Directeurs des Messageries à Aix & à Montpellier, ont soin de faire parvenir exactement à leur destination les paquets & ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence & de Languedoc, & pour les provinces voisines.

Le Fermier des Diligences de Provence & Languedoc, a établi un Fourgon de communication d'Aix à Toulon, & retour.

Ce Fourgon a commencé à partir le 2 Décembre 1765. Il alla dîner à Roquevaire, coucher à Cuge, le lendemain dîner à Bausset, & arriva à Toulon à deux heures après midi; il repartit de Toulon pour Aix le quatre du même mois, & arriva également à Aix le second jour à deux heures après midi. Il continue de faire réguliérement la même route.

On se charge aussi de la voiture des marchandises par la voie de terre, depuis Lyon pour toutes les villes au delà de Montpellier, comme Cette, Agde, Pezenas, Beziers, Castelnaudary, Lodeve, Clermont, Toulouse, Montauban, Perpignan, &c. On se charge encore des marchandises pour Toulon, Nice, & autres villes.

On se charge aux Bureaux d'Aix, Marseille, Nîmes & Montpellier, de toutes les balles, caisses, ballots & paquets pour Paris, &c.

BUREAU GENERAL DES COCHES ET DILIGENCES du Rhône, & Messageries de Provence, Languedoc, Geneve, Grenoble, Belley; quai St. Antoine, dans la maison du Chameau.

DILIGENCES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

LEs Diligences de Lyon pour Avignon, partent, les Lundi & Vendredi de chaque semaine, à sept heures du matin en hiver, & en été à cinq heures; & les Coches, les Mercredi & Samedi à onze heures du matin.

Ils expédient une Diligence de plus en été, le Mercredi ; lorsque le service l'exige, & un Coche le Jeudi.

Lesdites Voitures partent en été, savoir, les Diligences à cinq heures du matin, & les Coches à midi.

Il y a deux chambres très-propres, qui sont destinées l'une pour les Voyageurs qui vont de Lyon au St. Esprit & à Avignon, & l'autre pour ceux qui ne vont pas si loin, & qui s'embarquent dans la route.

Les Diligences, qui sont principalement destinées pour les Voyageurs, & dans lesquelles on n'embarque que les hardes, se rendent de Lyon à Avignon en deux jours & demi en hiver, & dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne soit absolument contraire.

On ne charge des marchandises dans les Diligences qu'à la montée, & elles sont uniquement destinées à la descente pour les Voyageurs, les vieilles hardes & les autres articles qui ne sont point sujets aux droits.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées, la veille du départ, pour être reconnues & pesées au Bureau des Coches & Diligences, qui est ouvert jusqu'à huit heures du soir en été & en hiver.

Les marchandises remises à Marseille, sont rendues en quatorze ou quinze jours en été, & en dix-sept ou dix-huit en hiver.

COCHES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

Les Coches du Rhône partent de Lyon deux fois la semaine : savoir, le *Mercredi* & le *Samedi* à midi. Il y a souvent un troisieme départ ; savoir, le *Jeudi* à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandises.

Les Coches arrivent le troisieme jour à Avignon, en hiver, & en deux jours & demi en été ; & ils montent à Lyon en onze ou douze jours en été.

Ils descendent en quatre jours, au plus tard en tous temps, & montent en treize ou quatorze jours en hiver, *hors de contre-temps, comme débordements de Rivieres, glaces, &c.*

On se charge de tous les paquets, especes d'argent, malles, ballots, & autres objets & marchandises quelconques, pour toutes les villes situées sur les rives du Rhône, & celles de Provence, Languedoc, Roussillon, le Comtat d'Avignon, le Dauphiné, le pays de Gex & la Savoie. On fait conduire

les marchandiſes, depuis le lieu de leur débarquement, par les meſſageries & autres voitures de terre, avec la plus grande célérité.

On charge ſur les Coches à la montée, les marchandiſes qui viennent par mer de Marſeille à Arles; celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, du Languedoc; les huiles de Taraſcon, & de toute la Provence.

Les Coches deſcendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans le temps de la Foire, & même en tout temps, ainſi qu'à Taraſcon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des marchandiſes à charger dans ces Villes-là, d'où les Coches montent en droiture juſqu'à Lyon, ſans être renverſées dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On ſe charge de la voiture des marchandiſes en droiture d'Aix, Marſeille, &c. juſqu'à Paris & juſqu'à Geneve, tant par leſdits Coches que par leſdites Diligences, étant remiſes à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

CARROSSES *pour Grenoble.*

Les Carroſſes pour Grenoble partent de Lyon les Lundis & Jeudis de chaque ſemaine, & font la route en deux jours en toutes ſaiſons; en paſſant par St. Laurent-de-Mûre, la Verpilliere, Bourgoin, Champier, Rive & Moirans.

CARROSSES *pour Belley.*

Les Carroſſes pour Belley partent de Lyon le Vendredi de chaque ſemaine, & font la route en deux jours, en paſſant par Montluel, Meximieux, Ambérieux & Rouſſillon.

DILIGENCES *pour Geneve.*

Les Diligences pour Geneve partent de Lyon, les Mardi & Vendredi à cinq heures préciſes du matin, chaque ſemaine, & font la route en deux jours pendant l'hiver, & en un & demi dans l'été, paſſant par Montluel, Meximieux, St Jean-le-Vieux, Nantua, Châtillon-de-Michaille, Colonge, Saint-Genis & Merin. Ces Diligences ſont conduites par des chevaux de relais, & ſont de retour à Lyon les Mercredi & Samedi.

NOMS DES VILLES, ET DES DIRECTEURS & RECEVEURS *des Diligences, Coches & Messageries du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de Geneve, Grenoble & Belley.*

	MESSIEURS
LYON, *quai Saint-Antoine*,	Dervieux, l'ainé, *Directeur.* Savary, *Caissier.* Dupheïs, *Receveur pour Grenoble, Geneve & Belley.* Pointeau, *Receveur pour la Provence, le Languedoc & le Dauphiné.* Nayet, *Receveur des Coches.* Lapierre, *Recev. des Diligenc.* Valençot, *Receveur en Ville.* Lacoste, *Secretaire.*
GIVORS, . . .	Chaumier, fils, *Directeur.*
VIENNE, . . .	Moussier.
CONDRIEU, . .	Oudin.
ST. PIERRE-LE-BŒUF,	Fichet, *Directeur.*
TOURNON & TAIN, .	Coupier, *Directeur.*
VALENCE, . .	Perrier, *Directeur.*
LE POUZIN, . .	Moline.
MONTELIMAR, . .	Colon.
BOURG SAINT-ANDEOL, .	Chaylas, *Directeur.*
ST. ESPRIT, . .	Dubois, cadet, *Directeur.*
ORANGE, . . .	Florençon,
AVIGNON, . . .	Dervieu, le second.
BEAUCAIRE & TARASCON,	Lacroix.
ARLES, . . .	Brunet, *Directeur.*
MARSEILLE, . .	Lachapelle, fils, *Directeur.*
NÎMES, . . .	Olivier, *Directeur.*
MONTPELLIER, . .	Coste, *Directeur.*
AIX, ...	Matthieu, *Directeur.*
TOULON, . . .	Ferry, *Directeur.*
TOULOUSE, . .	Denanteuil, *Directeur.*
NARBONNE, . .	Benausse, *Directeur.*
PERPIGNAN, . .	Argiot, *Directeur.*
GRENOBLE, . .	Treillard, *Directeur.*
BELLEY, . . .	Charcot, *Directeur.*
GENEVE, . . .	Cornuaud, *Directeur.*

BUREAU DES COCHES D'EAU DE LYON, SEISSEL, *Geneve, route, & retour*, sur le quai de Retz, au port St. Clair.

COCHE D'EAU SUR LE HAUT-RHONE.

LES Fermiers des Coches & Diligences du Rhône, font partir réguliérement un Coche, tous les *Lundis*; & dans des temps où un seul ne suffiroit pas, il en part un second dans le cours de la semaine. On se charge par ce Coche des marchandises destinées pour Versoy, le Pays de Gex, la Savoie, Geneve, la Suisse & l'Allemagne; il met sept à huit jours de Lyon à Seissel, d'où les marchandises suivent leur route par charrettes sans séjour pour leur différente destination. Le Coche repart de Seissel, tous les *Mercredis* matin. On y embarque les voyageurs dans une chambre particuliere. Il se charge aussi de toutes les marchandises pour Lyon, qui y sont conduites par charrettes de Versoy, Geneve, Savoie, &c.

BUREAUX DES COCHES DU HAUT-RHONE.

Lyon, port saint Clair, le sieur Dervieu le jeune, *Directeur.*
Seissel, le sieur Finaz, *Directeur.*
Colonge, Pays de Gex, le sieur Roux, *Directeur.*
Geneve, MM. les freres Garnier, *Directeurs.*

MESSAGERIE ROYALE DU COMTÉ DE BOURGOGNE, *de Lyon à Strasbourg.*

LE Fermier des Carrosses & Messageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, passant par la Bresse, a des Carrosses établis sur ces routes pour conduire les Voyageurs, & desservir la Messagerie: outre les Carrosses, il a des Chaises qu'il fournira tous les jours de la semaine, en avertissant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carrosses de Lyon correspondent avec le Carrosse de Vesoul, qui part de Besançon, le lendemain de l'arrivée des Carrosses de Lyon, de même qu'avec le Carrosse de Plombieres, (en été seulement.) Les Voyageurs qui voudront passer en Lorraine, trouveront au Bureau à Besançon toutes les facilités possibles & à bon compte: on pourra de même y faire passer des Marchandises.

Il y a en outre des Carrosses à Besançon, pour les routes de Salins, Pontarlier, & pour d'autres routes de traverse dans la Franche-Comté.

Les Bureaux sont ouverts, tous les jours, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi; & depuis 2 heures après midi jusqu'à 7 heures du soir; les jours de départ, à 5 heures du matin. Celui de Lyon est sur le quai de Retz, port de St. Clair.

Les Carrosses partent de Lyon, les Mardis & les Samedis, à portes ouvrantes, & se rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Besançon. Celui du Mardi va seulement à Besançon. Celui du Samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent les Dimanches, à portes ouvrantes, & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandises destinées pour Besançon & les endroits au delà jusqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Besançon, le mercredi; & le lundi suivant, à Strasbourg.

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Grandvoinet.
Bourg, Brechet.
Coligny, Blanc.
Saint-Amour, Renaud.
Cuiseaux & Cousance, du Mousseaux.
Lons-le-Saulnier, Bobillier.
Besançon, Lombard, *Intéressé*.
Béfort, Jean-Nicolas Bletry.
Colmar, Klimrath.
Strasbourg, Kratz.

Route des Carrosses & des Guimbardes.

Meximieux.
Chalamont.
Lent.
Bourg.
S. Etienne-des-Bois.
Colligny.
Saint-Amour.
Cuizeaux.
Cousance.
Lons-le-Saulnier.
Pleinoiseau.
Saint-Germain.
Mauffans.
Mantry.
Toulouse.
Poligny.
Arbois.
Quingey.
Besançon.
Beaume.
Fontaine.
Béfort.
Cerney.
Ruffac.
Colmar.
Schelestat.
Strasbourg.

MESSAGERIE ROYALE DU FOREZ, VELAY, GEVAUDAN, Auvergne & Limousin.

CARROSSE de Lyon à St. Etienne, passant par St. Chaumond.

IL part de Lyon les Dimanche, Mardi & Jeudi un Carrosse, à six places, qui fait la route dans la journée: il arrive de Saint-Etienne à Lyon, les Lundi, Mercredi & Vendredi.

CARROSSE de Lyon au Puy, passant par St. Chaumond, St. Etienne & Issengeau.

Il part le Samedi, & arrive le Jeudi de chaque semaine.

CARROSSE

CARROSSE de Lyon à Roanne.

Il part de Lyon pour Roanne le Mercredi ; & arrive le Samedi de chaque semaine. Ce Carrosse change quelquefois de jour de départ, à cause de ses communications avec celui de Paris par le Bourbonnois. Lors des changemens ; on aura soin d'en instruire le Public par la voie de la Feuille hebdomadaire.

Afin que la route de Lyon à Roanne soit mieux servie ; les Entrepreneurs établiront au Printemps prochain deux Carrosses par semaine. Les jours de départ seront indiqués dans le temps.

Ce Carrosse part de Lyon à midi en été, & à dix heures du matin en hiver, & arrive le lendemain au soir à Roanne ; d'où il repart à quatre heures du matin pour arriver le lendemain à midi à Lyon.

Il part en outre journellement des Fourgons pour Saint-Chamond, Saint-Etienne & le Puy, qui portent toutes sortes de marchandises, lesquelles on va tous les jours prendre dans les magasins, au moyen d'un Billet d'avertissement que l'on porte dans une Boîte au coin de *rue Neuve, vis-à-vis la Boîte aux Lettres.*

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Talhand.
Saint-Chamond, Berlier.
Saint-Etienne, Lallier.
Le Puy, Lolive.
Roanne, Samoel.

Le Bureau est *dans la maison & quai St. Benoît.*

DILIGENCES ET AUTRES VOITURES sur la Saône.

DILIGENCE DE DOMBES.

Cette Diligence part deux fois la semaine ; le Dimanche & le Mercredi.

Le sieur Meyret, Entrepreneur & Conducteur de cette Diligence, *au Port des Diligences, en Serin.*

Diligence de Lyon à Neuville.

Elle part de Lyon tous les jours à huit heures du matin, & arrive à Neuville à onze heures ; il en arrive à Lyon une tous les jours à cinq heures, partant de Neuville sur les quatre heures en été, & à trois heures en hiver.

Le Bureau de ces Diligences est *en Serin, chez le Sr. Meyret,*

FIACRES OU CARROSSES SUR LES PLACES.

L'Etablissement des Carrosses sur les places publiques de cette Ville a eu pour principal objet celui d'offrir aux Citoyens & aux Etrangers une commodité dont on jouit dans les Villes les plus considérables du Royaume. Sa Majesté, par Arrêt de son Conseil d'Etat, du 21 Octobre 1760, avoit accordé à feu M. Bourgelat, Ecuyer ordinaire du Roi, Commissaire général des Haras du Royaume, Directeur & Inspecteur Général des Ecoles Royales Vétérinaires de France, le privilege exclusif de ces Voitures; mais sur la Requête présentée par lui à Sa Majesté, le 28 Août 1768, Elle en a affecté spécialement le produit à l'entretien desdites Ecoles de Médecine des Animaux. C'est dans la vue de rendre le service plus régulier & plus facile, que les Carrosses en ont été répartis dans différents quartiers, & qu'on a laissé à certains particuliers, en état de satisfaire & de contenter le Public, une grande partie des avantages qui étoient attachés à une pareille entreprise.

DIFFÉRENTS BUREAUX
Pour l'utilité publique.

BUREAU DU POIDS DE LYON.

IL y a deux Bureaux de ce poids de Ville, l'un dans la rue Juiverie, pour les Soies; l'autre à la Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.

Fermiers & Directeurs,

M. Bellemain, *quai St. Benoît.*
M. Villet, *petite rue Merciere.*

Commis, MESSIEURS

Dubois, *petite rue Longue.* | Bret, *allée des Images.*

BUREAU D'AVIS ET D'ADRESSES.

LE Directeur de ce Bureau ne se mêle d'aucunes négociations; il tient seulement une feuille imprimée de tout ce dont on souhaite donner avis au Public; elle se débite au Bureau chaque semaine, par abonnement annuel, à 9 liv. ou en détail à six sous.

Le prix de chaque article est de six sous pour ceux qui ne sont pas abonnés. On porte les feuilles tous les Mercredis chez MM. les Abonnés.

L'année d'affranchissement du port par la poste est de 30 sous.

Il y a aussi un abonnement de 3 livres, qui consiste en un Almanach de chaque année, broché, les Ordonnances Consulaires & de Police, les Mandements de Mgr. l'Archevêque, lorsqu'ils n'excedent pas deux feuilles d'impression. Il n'est formé qu'en faveur de ceux qui sont abonnés au Bureau d'avis.

☞ Ce Bureau est ouvert depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à sept. On prie le Public de n'y pas venir à d'autres heures; de ne pas envoyer les annonces pour la feuille, écrites sur des cartes ou sur de trop petits papiers, les uns & les autres étant sujets à s'égarer; & de mettre sur un papier séparé, chaque article correspondant aux sections qui divisent la feuille d'Avis.

Directeur privilégié,

M. Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de la Ville, *aux Halles de la Grenette.*

BUREAU DES JURÉS-PRISEURS, *Vendeurs de Biens-Meubles, en la Ville & Ressort de la Sénéchaussée de Lyon, créés par l'Edit du mois de Février 1771.*

Ils ont le droit de faire seuls, & à l'exclusion de toutes personnes, les prisées & ventes des Biens-Meubles, Marchandises, fonds de Boutiques, & autres objets de cette nature, tant par autorité de Justice que volontairement, dans la Ville & le Ressort de la Sénéchaussée de Lyon.

Me. Ant. Clerc, an. Syn. Trés.
Me. Antelme Duchene,
Me. Cl. Marie Margueri, Trés.
Me. Jean Buchet.
Me. Marie-Felix Bouchet.
Me. Nicolas Laurisse.
Me. Michel Sudan.

Le Bureau commun est au raiz-de-chaussée de la maison de M. de Bellescizes, quai de la Baleine.

Commis audit Bureau, les sieurs Morland, Trilloud & Mayet.

BUREAU ROYAL DE CORRESPONDANCE NATIONALE, ET ÉTRANGERE.

CE Bureau a été établi par Arrêt du Conseil du 16 Avril 1780, pour la commodité & sûreté des personnes qui ayant des affaires hors de leur domicile, ou qui ne pouvant les gérer par elles-mêmes, s'adressoient à des particuliers isolés, lesquels, par des lettres & avis circulaires, surprenoient leur confiance & en abusoient. Personne n'est forcé de s'adresser à ce Bureau; mais il est seul autorisé à s'annoncer pour les commissions de cette espece, par des avis imprimés.

La Compagnie, qui est concessionnaire de ce privilege, est solidaire, & a déposé en outre, pour la sûreté du Public, un cautionnement de 500 mille livres.

M. Benezech, Intéressé & Administrateur général, nommé par délibération du 16 mars 1786, confirmée par Arrêt du Conseil du 27 août suivant, représente la Compagnie.

M. Delpech, Intéressé & Directeur nommé par la même délibération, a la direction particuliere, 1°. du Bureau des Rentes; 2°. de celui de recouvrement des Billets, Lettres de Change, &c.; 3°. du Bureau des Comptes; 4°. de celui des Commissions d'achats & ventes des marchandises.

M. de Gombert, Intéressé & Directeur nommé par la susdite délibération, a la direction particuliere des départements suivants:

1°. La suite de toutes les affaires contentieuses, tant à Paris qu'en province & dans les pays étrangers.

2°. La suite des objets concernant la Chancellerie, & les parties casuelles du Roi & des Princes.

3°. La négociation & la vente de tous biens seigneuriaux & autres, & charges de toutes especes.

4°. La suite de toutes ces affaires dans les Colonies.

L'adresse du Bureau est, *à M. Benezech, Administrateur général du Bureau royal de correspondance nationale & étrangere, rue Neuve St. Augustin, à Paris.*

M. Del'horme, Not. à Lyon, *rue de Belle-Cour, hôtel des héritiers Del'horme*, est correspondant du Bureau.

BUREAU DE COPISTES.

CE Bureau, établi autant qu'il est possible, à l'instar de ceux qui l'ont été à Paris depuis peu d'années, offre tous les jours & à tous les instants, à toutes les classes des Citoyens, un service toujours sûr, prompt & commode; & aux Etrangers qui passent, ainsi qu'aux jeunes gens qui ont le malheur d'être sans place, une ressource souvent précieuse contre le désœuvrement & ses suites. Les prix, plus modérés qu'à Paris, sont de

Deux sous la page de papier à lettre de 20 à 25 lignes & d'environ 200 mots.

Trois sous celles de papier à la Telliere, d'environ 250 mots.

Les papiers plus grands ou plus petits à proportion.

Et quand les particuliers exigent qu'on aille écrire chez eux, *trois livres* la journée de dix heures de travail.

Une livre seize sous la demi-journée.

Ce Bureau est ouvert, tous les jours ouvrables, depuis sept heures du matin jusqu'à midi & demi, & l'après-dînée, depuis trois heures jusqu'à huit.

Les personnes employées à ce Bureau sont choisies au concours parmi celles qui joignent, à une belle plume, l'avantage d'avoir fait de bonnes études, une orthographe sûre, & les attestations les plus satisfaisantes sur la discrétion, les mœurs & la fidélité.

On a la précaution de garder l'adresse d'un certain nombre d'Employés surnuméraires, qui peuvent être appellés au besoin, en cas d'affaires pressées, pour que le Public soit toujours servi avec la plus grande célérité.

Le quartier du Palais ayant paru préférable pour cet établissement, on a transporté ce Bureau *dans la place St. Jean, à l'Hôtel de Chevrieres, où étoit ci-devant la Poste.*

M. Pipon, *Chef.*

BUREAU DE LIQUIDATION

des Commerces faillis ou de Mineurs.

ON a établi en 1785 un Bureau pour la liquidation des commerces faillis ; il se charge, pour le compte, & au nom des masses des Créanciers, de faire la liquidation de ces commerces.

Le but de cet établissement est d'intimider les débiteurs de mauvaise foi par les lumieres que ce Bureau porteroit dans les affaires, & d'éviter aux créanciers de trop grands sacrifices, par la crainte de se livrer à un travail pénible, souvent infructueux, très-coûteux, pour l'ordinaire, soit par des dépenses multipliées, soit par les pertes du temps.

Ce Bureau fait la vente des marchandises s'il en existe ; les diligences nécessaires pour le prompt recouvrement des dettes ; la répartition à mesure des rentrées ; la régie ou la vente des immeubles : poursuit & instruit les affaires litigieuses : fournit, s'il est nécessaire, des voyageurs pour la rentrée des fonds, ou pour applanir les difficultés : fait & suit la correspondance.

Ce Bureau offre aussi ses services dans des cas de mort imprévue, pour faire la liquidation d'un commerce où les associés auroient des défiances mutuelles, ou de tenir la place d'un prémourant.

Ce Bureau est composé d'un directeur, d'un teneur de livres, caissier, & d'un voyageur.

Directeur, le sieur Paganucci, pere, *sur le quai St. Antoine, maison Peillon.*

Voyageur, le Sr. Paganucci, fils, *chez M. son pere.*

Le Bureau a pour conseil dans les affaires contentieuses,

M. Rousset, Avoc. anc. Echevin, *Hôtel de la Chamarrerie.*

M. Del'horme, Notaire, *rue de Belle-Cour.*

M. Guillin, Procureur, *rue St. Jean.*

LOTERIES.

SA Majesté, en supprimant par Arrêt du 30 Juin 1776, les Loteries connues sous le nom de Loteries de l'Ecole Royale Militaire, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de la Généralité d'Association, & de Communautés Religieuses, a créé une nouvelle Loterie Royale, & conservé celle des Enfans trouvés & de Piété, lesquelles sont régies par une seule & même administration Royale. Les Loteries des Enfans trouvés & de Piété sont restées les mêmes qu'elles étoient. Le plan de la Loterie Royale combiné sur 90 nombres présente au Public plus d'avantages qu'il n'en trouvoit dans celle de l'Ecole Royale, & qu'il n'en pourroit trouver dans les Loteries étrangeres de cette espece. Le prix de plusieurs chances a été augmenté, & on y a ajouté celles du Quaterne & du Quine qui offrent l'espoir d'une grande fortune pour un très-petit risque. Les tirages ont été doublés, en les faisant succéder de quinzaine en quinzaine. L'intention du Gouvernement a été de fixer en France le goût des peuples pour la Loterie, & d'empêcher l'exportation d'un numéraire considérable qui sortoit du Royaume au profit des Loteries étrangeres.

C'est aussi par les ordres de S. M. qu'a été établie à Lyon la Direction générale de la Loterie Royale, qui, en faisant les mêmes opérations que font les Bureaux de l'administration dans la Capitale, met la seconde Ville du Royaume, & les Provinces méridionales dont elle est le centre, plus à portée de ce jeu.

Enfin S. M. a pourvu, par un Arrêt de son Conseil du 24 Juillet 1777, à ce que la Direction de ladite Loterie fût éclairée par les yeux de son Commissaire départi dans la Généralité de Lyon; elle lui a en conséquence attribué la connoissance en dernier ressort de toutes les contestations & procès, tant en matiere civile que criminelle, relativement à la Loterie Royale de France & autres y unies; comme aussi des contraventions faites auxdites Loteries par toute personne qui favoriseroit en France les Loteries étrangeres qui y sont interdites.

Le Bureau général des Loteries est dans la rue S. Dominique.

DIRECTEUR, M. Tabareau, *rue St. Dominique.*

Sous-Directeur, M. Michel.

Chef des Bureaux, M. Flize. | *Sous-Chef*, M. Toussaint.

Receveurs.

M. Pourra, Avocat & Cons. du Roi, Not. honor., *Receveur général*, pour les Provinces de Lyonnois, Beaujolois, Roannois & la Dombes, *place des Carmes des Terreaux.*

M. Gilliot, *Commis audit Bureau.*

M. Audra, *rue Merciere.*

M. Dupont, préposé de M. Vassellier, *à la descente du Pont de pierre.*

M. Crepu, *rue de l'Arbre sec.*

M. Alex, *rue S. Dominique.*

M. Bertrand, préposé de M. Boin, *place du Change.*

M. d'Albepierre, préposé de M. Couturier, *maison faisant l'angle de la rue Palais-Grillet & de la rue Ferrandiere.*

M. Blanc, *rue du Puits-Gaillot, Port St. Clair.*

M. Gregoire, *quai Monsieur.*

M. Carié, *Maison des Célestins au coin du Port du Roi.*

M. Talon, *place du Plâtre.*

Mlle. Rhimser, préposée de M. Pellapra, *gr. r. des Feuillants.*

M. Bouvet, *maison du Chapitre de St. Nizier.*

M. Ruffet, prép. de Mme. Justinard, *proche l'église de Ste. Cr.*

M. Grand, *place du Concert.*

M. Perrod, *à la Guillotiere & aux Broteaux.*

M. Moine, *quai St. Vincent, vis-à-vis le Pont.*

M. Chavanne, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Observance.*

Le Public est averti que les Receveurs ci-dessus sont les seuls avoués par l'administration Royale; il est également invité à faire l'échange des Réconnoissances desdits Receveurs contre les Billets originaux, autant pour s'assurer par lui-même de l'acceptation des jeux proposés, que pour éviter les inconvénients résultants de la non-conformité desdites reconnoissances avec les Billets originaux.

CHAINES sur la riviere de Saône.

L'Officier qui est chargé de ce soin, est nommé par le Consulat, & a le titre de Capitaine des Chaînes.

1770. *Capitaine des Chaînes*, M. Geneve, fils.

Commis à leur Ouverture & Fermeture.

Les Srs. Aubert, pere & fils, *aux Chaînes d'Alincourt & d'Ainai.*

Officiers Commis à l'Ouverture & Fermeture des Portes de la Ville de Lyon; MESSIEURS

1780.	18 Février,	Durus Beaupré, fils, Porte d'Ainai.
1776.	4 Juin,	Richard, Porte Saint-George.
1783.	17 Juin,	Ant. Gonyn, Porte de Vaise.
1760.	8 Janvier,	Bouvard cadet, Porte d'Alincourt.
1780.	17 Mars,	Keller, Porte Saint-Just.
1769.	6 Septembre,	Bouvard, Chaînes d'Alincourt.
1770.	4 Mars,	Biez, Porte de Saint-Clair.
1772.	2 Juin	Matthieu, Porte du Rhône.
1777.	1 Octobre,	Durand, Porte de la Croix-Rousse.
1784.	29 Décembre,	Bourgeois, Porte de l'Isle-Mogniat.

Extrait

TARIF de ce qui doit être payé pour le Transport & le Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barrilles, ou de quelques sortes de Denrées & de Marchandises que ce puisse être, suivant l'Ordonnance du premier Juillet 1740, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

PORTS.	LES TERREAUX.	SAINT NIZIER.	LES CORDELIERS.	LES JACOBINS & Place de Louis le Gr.	SAINT JEAN. Du Change à S. Jean.	SAINT JEAN. de S. Jean à St. George.	SAINT PAUL. Du Change au P. Dauphin.	SAINT PAUL. Du P. Dauphin en Vaise.
Du Port de l'Abondance,	30. sous.	35. s.	40. sous.	45. s.	40. s.	50. s.	40. s.	50. s.
Du Port de la Sable,	20.	25.	30.	35.	30.	40.	30.	40.
Du Port de la Feuillée, compris le Quai,	18.	23.	28.	33.	26.	36.	26.	36.
Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple,	25.	20.	20.	20.	20.	30.	30.	40.
Du Port du Roi,	30.	26.	24.	20.	20.	25.	30.	40.
Du Port d'Ainai,	40.	35.	30.	25.	30.	35.	40.	50.
Du Port St. Clair & du grand College,	14.	14.	14.	18.	25.	30.	25.	35.
Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu,	16.	14.	14.	16.	25.	30.	30.	40.
Du Port du Sablet, & celui de Roanne,	30.	25.	25.	25.	16.	20.	25.	35.
Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin,	25.	23.	22.	30.	20.	25.	20.	25.

Extrait d'une Ordonnance de Police du premier Juillet 1740, qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le transport de ce qui arrive en cette Ville sur les Ports du Rhône & de la Saône, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

POUR le transport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau sur le Port, *deux sous six deniers.*

Chaque cent de fagots de Four, *cinq sous.*

Pour chaque sac de cendres, *un sou.*

Pour chaque cent de Fagots de paille, *deux sous.*

Pour 12 planches ou membrures l'une dans l'autre, *quatre sous.*

Pour chaque millier d'Echalas, *six sous.*

Pour la sortie & roulement sur le port des Tonneaux de deux ânées, *trois sous*; pour ceux de trois ânées, *quatre sous*; & pour ceux d'une plus grande contenance, *cinq sous.*

Pour le roulement des Tonneaux dans les rues voisines du port où le déchargement sera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, sera payé le même prix que pour le déchargement, & sera augmenté à proportion de l'éloignement.

Pour la sortie du bateau & transport sur le port de chaque Moule de bois, pour le mettre dans la membrure, *douze sous.*

Pour dix Fagots appellés Faix-liés, *un sou.*

Pour chaque cent de Branches, *six sous.*

Très-expresses défenses sont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort salaire, sous peine d'être punis comme concussionnaires.

ORDONNANCE DE POLICE

POUR servir de Réglement en ce qui concerne les Carrosses publics, appellés FIACRES.

Du sept Décembre mil sept cent quatre-vingt-un.

Extrait des Registres de Police de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Lyon.

LAURENT BASSET, Chevalier, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, Lieutenant Général de Police de ladite Ville, Fauxbourgs & Banlieue : SAVOIR FAISONS que,

Sur ce qui Nous a été remontré par le Procureur du Roi, qu'en exécution d'un Arrêt du Conseil d'Etat, du 18 Juin 1781, la nouvelle Ferme des Carrosses de place, vulgairement appellés *Fiacres*, a été adjugée au sieur Faivre, pour commencer au premier Janvier 1782.

Que le Bref d'adjudication contient un nouveau Tarif, & plusieurs conditions que le Public ne doit point ignorer, qu'il est indispensable de former un seul corps de tous les Réglements faits pour la Police des Fiacres, épars en différentes Ordonnances, d'y ajouter ce qui peut être nécessaire à la sûreté, à la tranquillité & à la commodité publiques.

A CES CAUSES, Nous Lieutenant Général de Police susdit, vu l'Arrêt du Conseil, du 18 Juin 1781, le Bref d'adjudication du 29 Septembre 1781; faisant droit sur le requisitoire du Procureur du Roi, disons & ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les courſes ſeront payées ſuivant le Tarif arrêté en exécution de l'Arrêt du Conſeil, du 18 Juin 1781, dont la teneur ſuit.

VILLE DE LYON.

	l.	ſ.
Pour Voiture priſe ſur place, chaque courſe ſera payée douze ſous, ci		12
Quand on l'enverra prendre ſur place, vingt-quatre ſous, ci . . .	1	4
Les courſes du côté de Serin, qui paſſeront Sainte-Marie des Chaînes, vingt-quatre ſous, ci	1	4
Celles du côté de Vaiſe, qui paſſeront la Chapelle de la Chana, vingt-quatre ſous, ci	1	4
Chaque courſe à la ſortie du Spectacle & du Concert, vingt ſous, ci	1	
Les Voitures priſes à l'heure dans l'intérieur de la Ville, vingt-quatre ſous, ci	1	4
La courſe de nuit, depuis dix heures du ſoir, trente-ſix ſous, ci . .	1	16
En les prenant à l'heure, depuis dix heures du ſoir, quarante-huit ſous, ci	2	8

FAUXBOURGS DE LA VILLE.

VAISE.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de Vaiſe, la courſe terminée au Chapeau-Rouge, & à l'embranchement des routes du Bourbonnois & de la Bourgogne, trente-ſix ſous, ci	1	16

SERIN.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de Serin, la courſe terminée à la Favorite, ou maiſon Pernety, trente ſous, ci	1	10

LA CROIX-ROUSSE.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de la Croix-Rouſſe, la courſe terminée à la porte de l'Égliſe des Auguſtins, non compris les chevaux de montée, trois livres, ci	3	

SAINT IRENÉE.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de Saint Irenée, la courſe terminée à la porte de la Ville & à celle de Trion, non compris les chevaux de montée, trois livres, ci	3	

LA QUARANTAINE.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de la Quarantaine, la courſe terminée à la montée de Saint Laurent, trente-ſix ſous, ci	1	16

LA GUILLOTIERE.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de la Guillotiere, la courſe terminée, d'un côté, à l'ancienne Égliſe Paroiſſiale, & de l'autre, à la Chapelle de Saint Lazare, trente-ſix ſous, ci	1	16

SAINT CLAIR.

	l.	ſ.
Juſqu'au Fauxbourg de Saint Clair, la courſe terminée à la Boucle, trente-ſix ſous, ci	1	16

LES BROTTEAUX.

	l.	ſ.
Juſqu'aux Brotteaux, la courſe terminée à la maiſon Morand, trente ſous, ci	1	10

TRAVAUX PERRACHE.

	l.	ſ.
Juſqu'aux travaux Perrache, la courſe terminée au chemin qui va aux Moulins des Conceſſionnaires, trente ſous, ci	1	10

Ceux qui ſe ſerviront deſdites Voitures, ſeront en outre tenus de payer le paſſage des Ponts & Bacs.

II.

Courſes qui ne ſont point fixées dans le Tarif.

Comme le Tarif n'a point fixé les courſes de la Ville, ſur les montagnes des Carmélites, Saint Sébaſtien, Fourvieres, & des autres lieux, où les Carroſſes ne peuvent être conduits, ſans être attelés de plus de deux chevaux.

Ordonnons par provision, que ceux qui voudront se servir des Fiacres pour lesdits endroits, conviendront de prix avec le Cocher. N'entendons cependant pas comprendre, dans les courses sur les montagnes, la montée de la Glaciere.

Ordonnons pareillement par provision, que ceux qui voudront se servir des Voitures de place, pour aller hors des Fauxbourgs, ou pour s'en servir par heure dans lesdits Fauxbourgs, conviendront de prix, suivant l'ancien usage, avec les Cochers.

III.

Nombre des Voitures.

Le Concessionnaire du Privilege & ses Ayant cause, seront tenus d'avoir & de tenir, sur les places accoutumées de la Ville de Lyon, pour le service du Public, *quarante Carrosses*, & ne pourront en diminuer le nombre pendant la durée de leur Bail, sous quelque prétexte que ce soit.

IV.

Privilege du Concessionnaire.

Défendons à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, particuliérement aux Maîtres & Cochers de remise, d'entreprendre sur le Privilege accordé par ledit Arrêt du Conseil, de quelque maniere que ce soit, à peine de confiscation des chevaux, voitures, & emprisonnement des Cochers, & de l'amende de trois mille livres.

V.

Devoirs du Concessionnaire.

Ordonnons au Concessionnaire & ses Ayant cause, de n'exposer sur les places, que des Carrosses bien conditionnés, garnis de bonnes soupentes, composées d'un nombre de cuirs prescrits par les Statuts de la Communauté des Maîtres Selliers, & de tout ce qui est nécessaire pour la sûreté de ceux qui s'en servent, & attelés de bons chevaux : leur défendons les marche-pieds de fer à leurs Carrosses; le tout à peine de confiscation, même d'amende, & de punition exemplaire s'il y échet.

VI.

Numéros des Voitures.

Enjoignons au Concessionnaire & ses Ayant cause, d'apposer sur leurs Carrosses, à leurs frais, dans le haut sur le derriere, & sur les portieres, des *Numéros* par Nous fixés, avec de grands chiffres peints à l'huile, marqués & tracés en jaune, lesquels Numéros seront enrégistrés dans nos Bureaux, avec le nom du Propriétaire desdites voitures; celui du Cocher & son signalement : Faisons défenses de conduire les Carrosses de place sans lesdits Numéros, à peine d'amende; & ne seront recevables les Maîtres à prétendre que lesdits Numéros sont effacés; sauf à eux à les faire repeindre, de maniere qu'ils soient parfaitement distingués.

VII.

Enrégistrement des Cochers.

Ordonnons au Concessionnaire & ses Ayant cause, de se présenter par-devant Nous, aussi-tôt après la publication de notre présente Ordonnance, & d'amener tous les Cochers actuellement à leur service, qui doivent être au moins âgés de dix-huit ans; afin de nous justifier de leur âge & capacité, pour ensuite, s'ils sont par Nous admis, être leur signalement, noms, surnoms, âges & demeures, ainsi que le Numéro du Carrosse qui leur sera confié, inscrits sur un Regiître tenu à cet effet dans nos Bureaux.

VIII.

Lorsque le Concessionnaire ou ses Ayant cause, seront forcés, à raison de maladie ou autrement, de faire conduire leurs Voitures par d'autres Cochers que ceux enrégistrés dans nos Bureaux; leur enjoignons de les y envoyer le matin pour y être enrégistrés : ce qui s'exécutera pareillement toutes les fois qu'ils changeront de Cochers, & même lorsqu'ils changeront seulement de Numéros.

I X.

Inspection des Voitures.

Et pour veiller à ce que les voitures, chevaux & harnois soient dans un état de sûreté, solidité ; bonté & propreté convenables, & que les Numéros soient mis exactement, Sa Majesté a commis pour Inspecteur le sieur Beaupré, lequel, outre les visites particulieres, sera tenu de faire une revue & inspection générale en la Place de Louis-le-Grand, le trente Juin, & trente-un Décembre de chaque année, dont il dressera Procès verbal, pour être remis à M. l'Intendant, & un double dans nos Bureaux.

X.

Places des Fiacres.

Les Places des Fiacres sont, la Place des Terreaux, la Place de Bellecour & le Quai de Villeroy; sauf à en ordonner d'autres, si le service du Public l'exige.

PLACE DE BELLECOUR.

Les Fiacres se placeront entre le trottoir & le ruisseau, vis-à-vis la façade de la Saône, & vis-à-vis la rue St. Dominique. Défendons aux Cochers d'embarrasser les avenues des rues & de la promenade.

QUAI DE VILLEROY.

Les Fiacres se placeront à la distance de six pieds des maisons attenantes au Pont de pierre, jusqu'au ruisseau de la Mort-qui-trompe, & auront soin de se tenir, entre le parapet dudit quai, & la ligne tracée en gros cailloux sur la partie dudit quai que nous indiquons.

PLACE DES TERREAUX.

Les Fiacres se placeront d'un côté, entre l'Hôtel-de-Ville & le trottoir, sans pouvoir passer le ruisseau ; & de l'autre, entre le trottoir & le ruisseau du côté du Parc ; de maniere à n'embarrasser aucune des avenues de l'Hôtel-de-Ville, du trottoir & des rues.

X I.

Service de jour.

Les Fiacres seront conduits, tous les matins, sur les Places désignées dans l'article précédent, pour y rester au moins : savoir, en hiver, depuis huit heures du matin, jusqu'à neuf heures du soir ; & en été, depuis sept heures du matin, jusqu'à neuf heures du soir.

Les courses de jour seront payées conformément au Tarif ; & comme il n'a point encore été arrêté où se termineroient les courses de ville, du côté des travaux Perrache, Ordonnons par provision, qu'elles demeurent fixées aux Portes nouvellement construites dans cette partie.

X I I.

Service de nuit.

Enjoignons aux Cochers qui se trouveront sur place ou aux portes des Spectacles, après dix heures du soir, de servir pendant la nuit, la premiere personne qui se présentera ; leur défendons d'exiger plus de trente-six sous par course, & quarante-huit sous par heure ; comme il est porté par le Tarif, & ce, à peine d'amende & de prison.

Ceux qui, pour s'assurer une voiture pendant la nuit, en enverront prendre une chez le Concessionnaire ou ses Ayant cause, conviendront de prix avec eux.

Pourront dans tous les cas, les Cochers, & principalement la nuit, ainsi qu'ils y sont autorisés par d'anciens Réglements, se faire payer, d'avance & sur place, le prix d'une course.

X I I I.

Spectacles.

Pour maintenir la sûreté & la tranquillité à l'abord du Spectacle, il sera observé ce qui suit, tant par les Carrosses Bourgeois, Fiacres & Chaises-à-Porteurs.

XIV.

Fiacres.

Défendons aux Cochers de Fiacres de dégarnir de trop bonne heure les Places qui leur sont indiquées par l'article X de la présente Ordonnance, pour se trouver à la sortie des Spectacles. Et comme le Tarif ne leur adjuge vingt sous par course, qu'à la sortie du Spectacle & du Concert; Ordonnons que les Cochers ne pourront exiger cette somme qu'à sept heures du soir; & lorsque les Cochers se trouveront sur la Place de la Comédie & du Concert avant sept heures, ils ne pourront exiger qu'une simple course, comme si on les avoit pris sur les Places ordinaires.

Tous les Fiacres se rangeront en file, sans pouvoir se doubler dans la rue Puits-Gaillot, entre la salle & le ruisseau, à commencer du coin de la salle de Spectacles, & en suivant sur le quai du Rhône, passant devant la maison Auriol, & continuant toujours la file, en observant de laisser libre le passage pour arriver aux pompes, celui de la rue de la Comédie, & les entrées des maisons: toutes les voitures qui seront dans cette file, seront censées être sur place; en conséquence, les Cochers tenus de servir la premiere personne qui se présentera; défense à eux de se tenir dans la rue de la Comédie & dans la rue Lafont, de s'avancer sur la Place de la Comédie, à la sortie des Spectacles ou des Bals, pour prendre quelqu'un; leur enjoignons de ne se présenter qu'aux portes des corridors.

Chaises-à-Porteurs.

Enjoignons à tous Porteurs-de-Chaises, indistinctement, de se tenir dans la rue Lafont, entre la salle & le ruisseau, & dans la petite rue de la Comédie, de maniere qu'on puisse y arriver par les corridors & le café de la Comédie; défenses sont faites auxdits Porteurs, de se présenter sur la Place de la Comédie, à la sortie du Spectacle ou des Bals, le tout sous peine d'amende & de prison.

Défenses sont faites à tous Cochers, Domestiques, Porteurs-de-Chaises & Porte-falots d'embarrasser les corridors, d'y faire du bruit, & de se tenir sur les portes, pour attendre leurs Maîtres, ou pour engager à les prendre, le tout à peine d'amende & de prison.

XV.

Devoirs des Cochers de Fiacres.

Défendons expressément aux Cochers de Fiacres, de changer entr'eux de voitures, de faire monter sur leurs sieges aucun particulier, sous quelque prétexte que ce soit, d'abandonner leurs sieges & de s'éloigner de leurs Carrosses, lorsqu'ils seront arrêtés dans les rues & sur les Places; d'aller au devant de ceux qui demandent des Carrosses, pour les engager à les préférer à d'autres. Leur défendons expressément de confier leurs voitures à des enfants qu'ils appellent leurs Commis. Ordonnons que les prétendus Commis soient arrêtés sur-le-champ & mis en prison. Défendons pareillement aux Cochers de conduire de dedans leurs voitures, le tout à peine d'amende, & d'être emprisonnés sur-le-champ.

XVI.

Carrosses sur places.

Lorsque les Fiacres seront sur les Places désignées, les Cochers seront tenus de servir la premiere personne qui se présentera, à peine d'amende & de prison; leur défendons sur les mêmes peines, de se tenir dans les rues qui aboutissent auxdites Places, principalement les jours de Dimanches & Fêtes.

XVII.

Refus de marcher.

Lorsqu'une personne se présentera sur la Place pour avoir un Fiacre, si le premier Cocher à qui elle s'adressera refuse de marcher, se cache, ou fuit, elle retiendra son Numéro, pour nous en porter sa plainte; de suite elle s'adressera à l'un des Cochers, qui sera tenu de marcher sans pouvoir s'excuser.

sur le refus du premier; & le Cocher qui aura refusé de marcher, sera puni de prison, & condamné à une amende au profit du Cocher qui aura marché à sa place; si plusieurs Cochers refusent de marcher, ils seront tous punis de prison, & d'une amende au profit de celui qui aura marché : sauf ensuite à être statué par Nous ce qui appartiendra, pour dédommagement aux Maîtres des Cochers refusants.

XVIII.

Cochers se disant retenus.

Aussi-tôt que les Cochers auront été retenus, ils ne pourront plus se mettre sur les Places ci-dessus désignées; sinon, ils seront tenus de marcher pour la premiere personne qui se présentera, sauf à eux à se faire remplacer auprès des personnes qui les auront retenus.

XIX.

Fiacres arrhés.

Néanmoins, comme il est juste que celui qui aura fait un marché avec un Cocher de Fiacre, soit servi ou indemnisé, sauf au Cocher de prendre ses mesures : toutes les fois que les Cochers auront promis d'aller prendre quelqu'un, & auront reçu de lui des arrhes, ils seront tenus de remplir leurs conventions, & de se rendre au lieu & à l'heure indiqués, ou de se faire remplacer; à défaut de quoi, ils seront condamnés à rendre le double des arrhes qu'ils auront reçues, à la personne qu'ils n'auront pas servie. Sauf à être statué par Nous ce qui appartiendra, pour le dédommagement dû au Maître du Cocher.

XX.

Heures des repas.

Défendons aux Cochers d'abandonner leurs voitures, & de se tenir dans les Cabarets voisins des Places, sous prétexte de se reposer & de prendre leurs repas; & cependant, entre une & deux heures après midi, ils pourront se partager sur chaque Place; de maniere que la moitié prenne ses repas, & que l'autre moitié reste sur la Place pour servir le Public. Enjoignons de faire des visites continuelles dans les Cabarets, près les Places des Fiacres, & principalement dans ceux voisins de la Place de la Comédie, à l'heure du Spectacle, & de faire arrêter sur-le-champ les contrevenants.

XXI.

Fiacres rencontrés.

Lorsque des Fiacres seront rencontrés hors des Places, il ne sera plus permis d'en disposer comme sur lesdites Places; cependant, comme il peut arriver qu'ils soient libres, ils seront tenus d'exécuter ce qu'ils promettront; ainsi, s'ils déclarent être retenus, on ne pourra pas les forcer à marcher; s'ils déclarent être retenus à une certaine heure, & ne pouvoir aller qu'un certain temps, on ne pourra pas les garder davantage; mais s'ils déclarent être absolument libres, ils marcheront, & seront payés comme s'ils avoient été pris sur Place.

XXII.

Marcher à l'heure.

Ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, les Cochers pris sur Place, refuser de marcher à l'heure; ils ne pourront demander si on les prend à l'heure, pour refuser ensuite de marcher, en supposant qu'ils sont retenus; il suffira à la personne qui prend le Carrosse, de faire regarder au Cocher quelle heure il est; & le Cocher ne pourra la quitter qu'avec sa permission, le tout à peine d'amende & de prison.

XXIII.

Défenses d'insulter qui que ce soit.

Défendons aux Cochers de Fiacres d'insulter, ni maltraiter les personnes qu'ils conduiront, & principalement les femmes; d'user de menaces & voies de fait pour faire descendre ceux qui pourroient être dans leurs Carrosses;

leur ordonnons de se comporter honnêtement & décemment, de ne tenir aucun propos indécent, & de ne proférer aucunes paroles mal honnête; le tout à peine d'amende, de prison & de punition exemplaire.

XXIV.

Sûreté publique.

Lorsque les Cochers de Fiacres interpellés de conduire, ou conduisant quelqu'un, s'appercevront de quelque chose contraire à la sûreté & tranquillité publique, comme assassinats, rapts, vols, violences quelconques, transports de cadavres, ou d'effets volés, indécences publiques, jeux défendus, assemblées illicites, transports d'armes, complots contre la sûreté & tranquillité publique, ils seront tenus de s'arrêter devant le premier Corps-de-Garde; d'en rendre compte à celui qui le commandera; de demander main-forte s'il y a lieu, & de Nous en donner avis aussi-tôt; & si c'étoit assez loin des Corps-de-Garde & hors la Ville pour n'avoir pas de secours, ils remarqueront ceux qu'ils conduisent, leurs signalements, leur nombre, leurs demeures; & Nous en rendront compte sur-le-champ; le tout à peine d'amende & de prison, même de punition exemplaire, & d'être réputés complices des délits qui se commettront, & comme tels, poursuivis suivant la rigueur des Loix.

XXV.

Effets laissés dans les Fiacres.

Aussi-tôt que les personnes qui sortiront des Fiacres, auront payé le Cocher, & avant qu'il en prenne d'autres, il aura soin de visiter le dedans de la voiture; & si elles y ont oublié quelque chose, le Cocher la rapportera dans le jour en notre Bureau, pour la restitution en être faite au Propriétaire; & ce sous peine d'amende & de prison.

XXVI.

Cochers ivres.

Lorsqu'un Cocher sera reconnu ivre, & pourra par lui-même occasioner des accidents, il sera sur-le-champ arrêté & puni, pour la premiere fois, de quatre jours de prison; pour la seconde, de quinze jours, & pour la troisieme, chassé sans pouvoir remonter sur le siege.

XXVII.

Cochers arrêtés dans les rues.

Lorsque les Cochers auront conduit quelqu'un, & qu'ils l'attendront, ils auront soin de laisser le passage libre pour les gens à pied, & de ne pas embarrasser les avenues des Maisons, Magasins & Boutiques; si la rue est assez étroite pour qu'il ne puisse pas y passer deux Carrosses de front, les Cochers conduiront leurs voitures sur les places & quais voisins, ou dans les plus grandes rues; ce que Nous leur enjoignons de faire, & principalement, lorsqu'ils attendront quelqu'un dans la rue de Flandre; leur défendons, à cause des avenues de la Douane, de s'arrêter dans cette rue, sauf à ceux qui se serviront des Fiacres, à les envoyer chercher au moment qu'ils voudront s'en servir.

XXVIII.

Devoirs des Cochers envers leurs Maîtres.

Enjoignons aux Cochers de servir leurs Maîtres avec exactitude & fidélité de leur rendre compte de tout ce qu'ils recevront, & de leur porter obéissance & respect. Leur défendons de les insulter, injurier, ni maltraiter, à peine de punition exemplaire. Enjoignons aux Maîtres de veiller avec soin, à ce que les Cochers remplissent exactement leurs devoirs, & lorsqu'ils seront instruits qu'ils se conduisent mal, de Nous en rendre compte sur-le-champ, pour y être par Nous pourvu ainsi qu'il appartiendra.

XXIX.

Congés des Cochers.

Pour obliger les Cochers à servir le Public & leurs Maîtres avec plus d'exactitude,

d'exactitude, défendons à peine de 200 liv. d'amende au Concessionnaire & ses Ayants cause, & même aux Loueurs de Carrosses de Remise, de se servir d'aucuns Cochers qui auront été renvoyés par l'un des Maîtres, à moins que lesdits Cochers ne représentent un congé; sauf auxdits Cochers, en cas de refus injuste, à se pourvoir pardevant Nous pour l'obtenir. Défendons pareillement d'employer lesdits Cochers, pendant tout le temps que Nous les aurons condamnés à ne pas monter sur le siege.

XXX.

Obligations de ceux qui se servent des Fiacres.

Enjoignons à toutes personnes de payer lesdits Cochers de Fiacres, conformément au Tarif détaillé en la présente Ordonnance. Défendons de se servir des Fiacres, d'autorité ou par violence, de maltraiter les Cochers en aucune sorte, de vouloir entrer plus de personnes que la voiture n'en peut contenir, ni de monter sur les sieges pour mener lesdits Carrosses, à peine de 100 liv. d'amende, & de plus grande peine s'il y échet; sauf à ceux qui auront à se plaindre desdits Cochers, à remarquer & retenir le Numéro, & à Nous en référer, pour être statué conformément aux Présentes.

XXXI.

Amendes.

Seront, les Maîtres des Cochers, tenus civilement des amendes auxquelles leurs Cochers auront été condamnés; sauf leur recours contr'eux, ainsi & comme ils aviseront bon être.

Conformément aux dispositions de l'Arrêt du Conseil, du 18 Juin 1781, les amendes & confiscations résultantes des contraventions au Privilege des Carrosses de place de la Ville de Lyon, appartiendront; savoir, les deux tiers aux Hôpitaux, & l'autre tiers à l'Adjudicataire, lequel sera tenu de faire tous les frais nécessaires, tant pour la conservation du Privilege, que pour obtenir des condamnations contre les contrevenants.

XXXII.

Exécution de l'Ordonnance.

Sera la présente Ordonnance exécutée par provision, nonobstant opposition ou appellation quelconque, & sans préjudicier à icelle, comme s'agissant de fait de Police, imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où besoin sera, en la maniere accoutumée : Et afin que les Cochers ne puissent, ni supposer qu'ils ne sont pas instruits, ni se prévaloir de l'ignorance des Etrangers, ils seront tenus, ainsi que le Concessionnaire & ses Ayants cause, de porter chacun avec eux un Exemplaire de la présente Ordonnance, & de le présenter toutes les fois qu'ils en seront requis, ou qu'il s'élevera quelques difficultés sur le prix du service qu'ils doivent faire.

FAIT à Lyon, dans la Salle du Conseil de la Police, à l'Hôtel-de-Ville, le 7 Décembre 1781.

Signés, BASSET & DE LA ROCHETTE.

Collationné, *Signé*, SIMON, Greffier.

TARIF pour le transport de chaque quintal de Foin, suivant l'ordonnance de Police du 12 août 1785.

POUR le sortir du bateau & mettre en terre, ou dans un autre bateau, ... 2 f.

DU PORT DU ROI,

Depuis la rue Ecorche-bœuf jusqu'au Palais-Royal.

Au quai & cul-de-sac des Célestins, jusques & y compris la maison faisant l'angle de la place Louis-le-Grand, & à l'Hôtel de la Monnoie, 2 f. 6 d.
A la rue Ecorche-bœuf, à la place des Jacobins, à la rue Saint-Dominique, à la rue Merciere jusqu'à la rue de la Monnoie & à celle du Petit-David, ... 3 f.
Au cul-de-sac de Jacobins, aux rues Paradis & Raisin, . . 3 f. 6 d.
A la Grande rue de l'Hôpital, & jusques sur le quai, . . 4 f.
Aux rues Thomassin, Ferrandiere, place Grenouille, rue quatre Chapeaux, Tupin, & aux halles de la Grenette, . . . 3 f. 6 d.
Au delà des halles de la Grenette, jusqu'à la place de la Fromagerie de St. Nizier, ... 4 f.
A la rue Sirene & à l'entrée de la rue Bât-d'argent, jusqu'à l'Auberge du Cheval Anglois, ... 4 f. 6 d.
Aux rues de l'Arbre-sec & Pizay, & jusqu'aux allées qui traversent vis-à-vis la porte de la seconde cour de l'Hôtel-de-Ville, . . 5 f.
Au delà de la place Grenouille, aux rues Port-Charlet, Bonneveau, Bon-rencontre & jusqu'à la place des Cordeliers, ... 4 f.
A la place du Concert, ... 4 f. 6 d.
Au delà de la place du Concert, aux rues Buisson, Gentil, Neuve, & jusqu'à la place du College, ... 5 f.
Sur le quai du Rhône, depuis les Cordeliers jusqu'au College, . . 5 f.
Au delà de la place du College, jusqu'à celle de la Comédie, . . 5 f. 6 d.
Sur le quai de la Saône, depuis la rue de la Monnoie jusqu'au port Chalamont & la grande rue Merciere, depuis la rue Tupin jusqu'à la petite rue Merciere, ... 4 f.
Au delà du port Chalamont, jusqu'à la Pêcherie, & depuis la petite rue Merciere jusqu'à la place St. Pierre, ... 4 f. 6 d.
A la rue du Plat jusqu'à l'Arsenal, la rue du Pérat jusqu'au coin de la rue Boissac, la façade de la place Louis-le-Grand du côté de la Saône, & celle du côté de la rue St. Dominique, jusqu'à la place Leviste, ... 3 f.
A la place de l'Arsenal, jusqu'à la rue St. Michel, la rue Boissac, la rue Sala jusqu'à ladite rue Boissac, la rue du Pérat jusqu'à la rue de la Charité, & la rue St. Joseph jusqu'à la rue de la Sphere, . . . 3 f. 6 d.
A la place St. Michel jusqu'au pont d'Ainai, la rue Ste. Claire, celle de Ste. Hélene, aux prisons de St. Joseph & à la rue Sala, au delà de la rue Boissac, jusqu'à la rue de la Charité, ... 4 f.
A l'académie du Roi, le quartier de l'ancien Gouvernement sur le rempart, ... 5 f.
A la façade de la place Royale du côté du Rhône, . . . 3 f. 6 d.
A la place de la Charité, rue des Maronniers, de la Barre & du Bourgchanin, ... 4 f.
Au quai Monsieur, & à ceux de l'Hôpital & de la Charité, . . 4 f. 6 d.
Au quai d'Artois, & depuis le coin de la rue Sala jusqu'aux dernieres maisons dudit quai, ... 5 f.

A l'autre côté de la Riviere.

Au port de Roanne & sur le nouveau quai, ... 3 f. 6 d.
A la place St Jean, la partie de la rue Tramassac depuis la Breche, jusques & y compris le bas du Chemin-neuf, la Bombarde, la rue du Bœuf, & la rue St. Jean jusqu'à la place Neuve, . . . 4 f.

Aux rues St. Jean & du Bœuf, jusqu'au Change, ... 5 f.
A la rue des Prêtres, jusqu'au port Sablet, ... 4 f.
Et dans tout le surplus du quartier de St. George, jusqu'aux portes, 5 f.

Du Port du cul-de-sac de l'Arsenal.

A la rue du Plat, à celle des deux Maisons, jusqu'à la rue Boissac, 2 f. 6 d.
A la rue du Pérat jusqu'à la Charité, les rues de St. Joseph, de la Sphere, de Ste. Marie, Sala & de l'Arsenal, ... 3 f.
A la place St. Michel, rue Vaubecourt, rue Ste. Hélene, jusqu'aux prisons de St. Joseph, ... 3 f. 6 d.
A la rue de la Charité, place de Louis-le-Grand, du côté du Rhône & du côté de la rue St. Dominique, ... 3 f. 6 d.
Sur le quai Monsieur, & celui de la Charité jusqu'à la place Grollier, 3 f. 6 d.

Du Port de Sainte-Claire.

Aux fenils étant sur ledit port & rue Ste. Colombe, ... 2 f. 6 d.
Aux rues Vaubecourt, Ste. Claire, rue de l'Arsenal, place St. Michel, rue Ste. Hélene jusqu'aux prisons de St. Joseph, & les rues Sala & Boissac, ... 3 f.
Au delà des rues d'Auvergne & Boissac, jusqu'à la rue Neuve de la Charité, ... 3 f. 6 d.
A l'Académie du Roi, ... 3 f. 6 d.
Au quai d'Artois & devant les moulins, ... 4 f.

Du Port de la Feuillée.

A la Pêcherie & aux écuries de l'Ecu de France, ... 2 f. 6 d.
A l'Hôtel du Parc, aux rues des Bouchers, Ste. Catherine, & tout le quai St. Vincent, ... 3 f.
Aux écuries de la maison de St. Benoît & de la rue de la Vielle, 3 f. 6 d.
Jusqu'à la poste aux chevaux, ... 4 f.
A la rue Puits-Gaillot, jusqu'à la montée du Griffon, à la place de la Comédie, aux rues Pizay, de l'Arbre-sec & du Bât-d'argent, jusqu'aux allées qui traversent vis-à-vis la porte de la seconde cour de l'Hôtel-de-Ville, à la rue St. Pierre & à la place du Plâtre, . 3 f. 6 d.
Au delà de la montée du Griffon, de la place de la Comédie, jusqu'à la petite rue des Feuillants; aux extrêmités des rues Pizay, de l'Arbre-sec & du Bât-d'argent, jusqu'au quai du Rhône, . . 4 f.
A la Côte des Carmélites, à la rue de la Vieille-Monnoie, jusqu'à la maison de l'Oratoire, ... 4 f.
Au delà de la maison de l'Oratoire, la partie de la Grande Côte, entre la rue de la Vieille-Monnoie & la rue Neyret, . . . 5 f.
Au delà de la petite rue des Feuillants, jusques & y compris le Bureau des Coches de Seyssel, tant sur le quai que dans la rue Royale, . 5 f.
Jusqu'aux barrieres de St. Clair, aux portes de la Croix-Rousse, & aux Chartreux, ... 6 f.

A l'autre côté de la Riviere.

A la place du Change, au rues du Bœuf & St. Jean, jusqu'à la place Neuve, aux rues de la Juiverie, tout le quartier St. Paul, jusques & y compris la rue des Grosses-Têtes, ... 5 f.
Au delà de la rue des Grosses-Têtes, jusques & y compris la Fonderie des suifs, ... 6 f.

Du Port Dauphin,

Aux rues de l'Angile, de la Saônerie & des Hébergeries, . . . 2 f. 6 d.
A la rue de Flandre, cul-de-sac de la Douane, à la Boucherie de St. Paul, rue Lainerie, Juiverie & la Pérollerie, ... 3 f.
A la rue des Grosses-Têtes, ... 3 f. 6 d.

A la rue du Puits-du-Sel, jusqu'à la place de la Roche, . 4 f.
Jusqu'à la Fonderie des suifs, ... 4 f. 6 d.
A la montée de St. Barthelemi, jusqu'aux degrés du Change, . 4 f.

DES PORTS SAINT-PAUL ET DE L'ARCHE-DE-NOÉ,

A la rue Pêjollerie, ... 3 f. 6 d.
A la rue des Hébergeries, du port St. Paul, ... 2 f. 6 d.
Dans la même rue, au port de l'Arche de-Noé, . . . 3 f.
Aux rues des Grosses-Têtes, Misere, Juiverie, Boucherie de St. Paul, la Lainerie, & rue du Puits du-Sel, jusqu'au Grenier à Sel, 3 f.
Du Grenier à Sel à la place de la Roche, ... 3 f. 6 d.
Jusqu'à la Fonderie des suifs, ... 4 f.
A la montée de St. Barthelemi, jusqu'aux degrés du Change, . 4 f.

DU PORT DE ROANNE,

Depuis la place de Roanne jusqu'à la voûte de l'Archevêché.

Aux écuries de l'Archevêché & à la place de Roanne, . 2 f. 6 d.
A la place St. Jean, jusqu'à la place de la Trinité, rues Tramassac, des Prêtres; rues St. Jean & du Bœuf, jusqu'à la place de la Baleine & la rue des Trois-Maries, . . . 3 f.
Au dela de la place de la Baleine; jusqu'au Change, . . . 3 f. 6 d.
Au quartier St. George, depuis la rue des Prêtres, . . . 3 f. 6 d.

Nota. Dans toutes les maisons où l'on est obligé de monter le foin aux différents étages, avec des cordes & poulies, & que les Porte-faix monteront le foin qui sera reçu par un domestique, six deniers de plus par quintal; & lorsque les Porte-faix monteront le foin & le recevront dans le grenier, un sou.

Les droits de passage dus sur les divers ponts de cette Ville sont compris dans le présent Tarif.

Si l'on est obligé d'aller au dela des limites ci-dessus fixées, & qu'il y ait contestation pour le transport, le prix en sera par nous réglé.

Arrêté à la Chambre du Conseil de la Police, le 12 août 1785.

Signé, BASSET & DE LA ROCHETTE.

Collationné. Signé, SIMON, Greffier.

TARIF pour le transport des Charbons de Bois & de Terre, & division des Ports de la Saône & du Rhône, suivant l'Ordonnance de Police du 29 novembre 1785.

Charbon de Bois.

POUR le transport de chaque sac ordinaire de charbon de bois, dans tous les quartiers de la Ville, ... 4 f.
Pour le transport sur les montagnes, ... 8 f.

Charbon de Terre.

Pour le transport du bateau dans le tombereau, . . . 1 f. 3 d.
Pour celui fait aux piles des Teinturiers & autres, dans des maisons ayant le pied dans l'eau, ... 1 f. 9 d.
Pour celui fait chez les particuliers demeurant sur le port où le bateau sera placé, ou dans les rues qui en dépendent, suivant la division des ports annexée à la présente Ordonnance, . . 2 f. 3 d.

Chez les particuliers demeurant hors la distance des ports & rues en dépendants. . . . . 2 f. 9 d.
Pour le transport des ports de la Saône à ceux du Rhône, & de ces derniers aux premiers, ... 3 f. 3 d.
Pour le transport sur la montagne, ... 4 f. 6 d.
Lorsque le Charbon sera pris dans des magasins il sera payé le même prix que s'il sortoit du bateau.
Et attendu que les ouvriers & artisans, & les gens les plus pauvres habitent les étages supérieurs des maisons, compensation a été faite avec les étages inférieurs ; en conséquence, défenses sont faites aux Porteurs de Charbon de bois & de terre, de rien exiger au dela du prix fixé par le tarif, à quelqu'étage qu'ils soient obligés de monter.

DIVISION des Ports de la Saône & du Rhône, Rues & Quais en dépendants, pour le transport du Charbon de terre ; savoir :

Port de l'Abondance.

Depuis la porte d'Alincourt jusqu'au Monastere des Dames de St. Benoît.

Port de St. Vincent.

Le quai depuis le Couvent de St. Benoît jusqu'au pont de St. Vincent, le quai des Augustins jusqu'à la Feuillée, les rues de la Vielle jusques & compris celle des Bouchers, aboutissant à la petite porte des Carmes & celle des Augustins, la rue St. Marcel & la place Neuve des Carmes, de la boucherie des Terreaux, & la rue qui conduit au port de la Feuillée.

Port de la Feuillée.

Depuis le pont de St. Vincent jusqu'au pont-de-pierre, & les rues de la Pêcherie, de l'Herberie, de l'Enfant-qui-pisse, de la Lanterne, des Bouchers jusqu'à la Déserte & la place des Carmes, la place des Terreaux, rues Ste. Catherine & de la Cage.

Port Chalamont ou de la Mort-qui-trompe.

Depuis l'Herberie jusqu'à la rue Ecorche-Bœuf, la rue Longue, la place St. Nizier, rue des Trois-Carreaux, rue Poulaillerie St. Nizier, rue Dubois, rue Grenette, rue Tupin, rue des Quatre-Chapeaux, & les rues Mercieres.

Port du Temple.

Depuis la rue Chalamont jusqu'à la rue des Deux-Maisons, la rue Ecorche-Bœuf, la place des Jacobins, la rue Merciere jusqu'à la rue Tupin, celle de Ferrandiere & Thomassin, la rue Raisin, rue Confort, la grand'rue de l'Hôpital & la rue St. Dominique.

Port du Roi.

Depuis la rue St. Antoine jusqu'à la rue du Pérat & l'Arsenal, la place de Louis-le-Grand en entier.

Port de l'Arsenal,

Depuis le port du Roi, jusques & compris la place St. de Michel, la rue Sala, la rue St. Joseph, la rue Boissac & la rue du Pérat.

Port de Ste. Claire.

Depuis le port de l'Arsenal & la rue du Perat jusqu'à la Gare, la rue Sala jusques & compris celle de St. Joseph, la rue Ste. Hélene en entier, la rue d'Auvergne jusqu'à la Gare.

Port près de la porte des Rois.

Depuis la porte des Rois jusqu'à la rue Sala, la rue de la Charité jusqu'à ladite rue Sala, la rue Ste. Hélene jusques & compris la rue d'Auvergne, & tout le nouveau terrein jusqu'à la Gare, en face de ladite rue d'Auvergne.

Port de la Charité.

Depuis le pont de la Guillotiere jusqu'au port des Rois, la rue de la Charité, la rue Ste. Hélene jusqu'à celle d'Auvergne, la rue Sala en entier, la rue Boissac, la rue St. Joseph, la place de Louis-le-Grand, la rue des Marronniers, la rue de la Barre, la rue Bourgchanin.

Port de l'Hôpital.

Depuis & compris le quai Monsieur jusqu'au port des Cordeliers, les rues de la Barre, Bourgchanin, Belle-Cordiere, la grand'rue de l'Hôpital, rues Paradis, Raisin, Noire, du Petit-Soulier, Plat-d'argent & Grôlée, place des Jacobins, & rue Confort.

Port des Cordeliers.

Depuis le port de l'Hôpital jusqu'à celui du College, les rues Grôlée, du Plat-d'Argent, du Petit-Soulier, de l'Hôpital, jusqu'à la rue Noire comprise, rues Thomassin, Ferrandiere jusqu'à la place Grenouille, les rues Port-Charlet, Bonneveau, Palais-Grillet, des Quatre-Chapeaux, Tupin, Grenette, de l'Aumône, Dubois, Vandran, de la Gerbe, Buisson & rue Gentil.

Port du College.

Depuis le port des Cordeliers jusqu'au pont St. Clair, les rues Gentil, Buisson, la place du College, rues Neuve, de la Fromagerie St. Nizier, la rue Longue, rues Sirene, Mulet, du Bât-d'Argent, de l'Arbre-Sec, du Pizay, place du Plâtre, rues Clermont, Lafont, Henry & la place de St. Nizier.

Port St. Clair.

Depuis le pont jusqu'à la porte St. Clair, rue Puits-Gaillot, montée de la Glaciere, place des Terreaux, rues Ste. Catherine, du Griffon, des Feuillants jusques & compris la rue de la Vieille-Monnoie.

Port du Sablet.

Depuis la porte St. George jusqu'au port St. Jean, grand'rue St. George, place de la Trinité & rue Tramassac, la place St. Jean, rues Bombarde & Porte-Froc, petite rue Ste. Croix.

Port de Roanne.

Depuis le port du Sablet jusqu'au Change, les rues des Prêtres, Dorée, la boucherie de St. George, rues Tramassac, de l'Archevêché, place St. Jean, rue du Bœuf, place du College, rues de la Fronde, St. Jean, des Trois-Maries, Porte-Froc, de la Bombarde & quai de la Baleine, place du College, la rue de Gadagne.

Port de la Baleine.

Depuis la place de St. Jean jusqu'au Petit-Change, rue de la Fronde, petite rue Tramassac, rues du Bœuf, de St. Jean, place du Gouvernement & du Change, rue Lainerie & Treize-Cantons.

Ports de la Douane & Dauphin.

Depuis le Change jusqu'au pont de St. Vincent, rues de l'Angile, de l'Arbalête, de la Lainerie, boucherie de St. Paul, rues Juiverie & Misere.

Port de l'Arche de Noé.

Depuis le pont de St. Vincent, jusqu'à la place de l'Homme-de-la-Roche, & la rue des Grosses-Têtes & place St. Paul.

Signé, BASSET & DE LA ROCHETTE

Collationné; Signé, SIMON.

ORDONNANCE DE VOIERIE,

Concernant le Pont Saint-Clair.

Extrait des Registres du Greffe du Bureau des Finances, Chambre du Domaine & Voierie de la Ville & Généralité de Lyon.

LES Présidents, Trésoriers de France, Généraux des Finances, Grands-Voyers, Juges & Directeurs du Domaine du Roi en la Ville & Généralité de Lyon, Chevaliers, Conseillers du Roi :

Savoir faisons que,

Vu la Requête à Nous présentée par les concessionnaires du Pont Saint Clair, contenant que par notre Ordonnance du 13 Mars dernier, pour l'ouverture de ce Pont, nous fîmes, à la requête des Suppliants, plusieurs Réglements utiles à sa conservation, & dont il est nécessaire de renouveller les dispositions, pour engager de plus en plus le Public à s'y conformer.

Qu'une des plus intéressantes étoit celle qui faisoit des défenses aux conducteurs de voitures & chevaux, de ne passer sur ledit Pont qu'au pas; & ce, pour prévenir la dégradation du pavé, qui a été posé dans un bain de ciment, à l'effet d'empêcher toute filtration, & de prolonger la durée de ce Pont.

Qu'une autre disposition de la même Ordonnance, portoit défenses aux conducteurs de chars & charrettes d'y passer avec plus de deux chevaux, attelés aux voitures à deux roues, & plus de quatre à celles à quatre roues.

Que, malgré la sagesse & l'utilité de ces Réglements, les Préposés à l'ouverture & à la perception des droits sur ledit Pont, ne pouvoient parvenir à les faire exécuter, notamment vis-à-vis des Cochers de Fiacre.

Qu'il est encore un inconvénient que les concessionnaires de ce Pont devoient faire cesser, tant pour leur intérêt que pour celui du Public, & pour lequel ils ont recours à notre autorité. Plusieurs Bateliers se servent des garde-corps, pour soutenir & faire glisser une corde servant à la traversée de leurs bateaux. Cette opération ébranle le garde-corps, en fatigue l'assemblage & tend à le renverser.

Ce considéré, les Suppliants requéroient à ce qu'il nous plût

ordonner de nouveau l'exécution de notre Ordonnance du 13 Mars dernier: ce faisant, qu'itératives défenses seroient faites à tous conducteurs de voitures & chevaux, de passer sur ledit Pont, autrement qu'au pas, à peine de 100 livres d'amende, & de confiscation desdits chevaux & voitures.

Qu'il sera fait pareillement nouvelles défenses aux conducteurs de chars & charrettes, d'y passer avec plus de deux chevaux, attelés aux voitures à deux roues, & plus de quatre à celles à quatre roues, sous les mêmes peines que ci-dessus.

Ordonner en outre, que défenses seront faites à tous bateliers, de se servir des garde-corps, pour le soutien & l'appui des cordes servant à la traversée de leurs bateaux, sous peine de 100 livres d'amende, & de confiscation desdits cordages & bateaux, & que l'Ordonnance qui interviendroit, seroit imprimée, publiée & affichée par-tout où besoin seroit. Ladite requête, signée, MORAND, BALLET, & Compagnie.

Vu aussi notre Ordonnance du 13 Mars dernier, & celle de soit montré au Procureur du Roi, étant au bas de ladite Requête, & ses conclusions. Oui le rapport de M. CLAUDE SERVANT DE POLEYMIEUX, Conseiller, Trésorier de France. Tout considéré:

Nous avons ordonné & ordonnons que notre Ordonnance du 13 Mars dernier, sera exécutée selon sa forme & teneur: ce faisant, itératives défenses sont faites à tous conducteurs de voitures & chevaux, de passer sur le Pont Saint-Clair, autrement qu'au pas, sous peine de 100 livres d'amende, & de confiscation desd. chevaux & voitures.

Défendons pareillement aux conducteurs de chars & charrettes, de passer sur ledit Pont avec plus de deux chevaux attelés aux charrettes à deux roues, & plus de quatre à celles à quatre roues, sous les mêmes peines que ci-dessus.

Faisons défenses à tous bateliers, de se servir des garde-corps, pour le soutien & l'appui des cordes servant à la traversée de leurs bateaux, sous peine de 100 livres d'amende, & de confiscation des cordages & bateaux. Et sera notre présente Ordonnance imprimée, publiée & affichée, tant dans cette Ville que dans ses Fauxbourgs, & par-tout où besoin sera.

FAIT par Nous Grands-Voyers susdits, à Lyon, au Bureau des Finances, Chambre du Domaine & Voierie, le quatrieme Septembre mil sept cent soixante & seize.

Collationné. *Signé*, BERTRAND.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

SUR L'ÉTAT DES PROVINCES

Qui dépendent du Diocese de Lyon.

CET ÉTAT offre un Tableau complet du Diocese de Lyon; & ce Diocese comprend le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, la Bresse, la Dombes, & parties de la Bourgogne, du Bugei & du Dauphiné. On a rassemblé par ordre alphabétique les Villes, les Villages, les Bourgs, les Hameaux, les Fiefs & les Châteaux qui y sont situés. On désigne dans chaque paroisse son Archiprêtré, son Election, sa Justice, le Bailliage, la Sénéchaussée & le Parlement dont elle dépend. On y remarque avec soin les Eglises, les Chapitres, les Communautés d'hommes & de femmes, les Chapitres nobles de Chanoinesses, les différentes Sociétés & Compagnies, celles des Pénitents, de la Milice bourgeoise, les Chevaliers de l'Arc, de l'Arquebuse, &c. les Colleges, les Hôpitaux, les Maisons de Charité, les Monuments, les Edifices publics, & autres curiosités. On y parle des Rivieres ou Ruisseaux qui arrosent chaque lieu, de ses Mines, de ses Carrieres, de son Commerce & de ses Manufactures. On indique l'époque où une Terre a été érigée en Comté, Marquisat, &c., & en faveur de quelle Maison. On énonce les Arrêts & les Lettres-patentes qui ont créé ou confirmé divers établissements, & assuré leurs droits & leurs privileges. On n'a pas négligé ce qui concerne la Maréchaussée, les Fermes, les Traites, les Gabelles, les Aides, les Octrois, & généralement tout le régime fiscal. En un mot, on a tâché de ne rien omettre de ce qui a rapport à l'Etat ecclésiastique, à l'Etat civil, & à l'Etat militaire.

Sous ce premier point de vue, cet ouvrage intéressera long-temps ceux qui aiment à connoître le local, la constitution, la valeur d'un pays; & lorsque le temps, qui détruit tout, aura bouleversé les Gouvernements, changé leurs lois & leurs usages, il sera encore (nous osons le présumer) un précieux monument pour les amateurs de l'antiquité.

A cet intérêt de tous les temps, l'ETAT suivant en réunit un de chaque année. On y donne exactement les noms des Abbés, Prieurs, Curés, Vicaires, Chapelains, Prébendiers, Chanoines & Chanoinesses; du Principal & des Professeurs des Colleges; des Religieux ou Religieuses ayant un rang supérieur dans leurs communautés; ceux des Gouverneurs, des Subdélégués de l'Intendance, des Seigneurs, des Maires, Echevins ou Syndics; des Officiers de Justice; des Avocats, Procureurs & Notaires; des Médecins, Chirurgiens, & Apothicaires: enfin, les noms de toute personne distinguée par sa dignité, sa charge ou son emploi, & généralement de tous ceux qu'il importe de connoître. On indique dans les principaux lieux le départ & l'arrivée des Messages,

petits détails, l'envie que nous avons de mettre la derniere main à ce Tableau du Diocese. Nous espérons qu'on voudra bien seconder notre envie, & nous prions de suivre en général, dans les renseignements qu'on nous enverra, le plan indiqué au commencement de cet Avertissement. Nous desirons sur-tout qu'on nous indique, sur chaque lieu dont on s'occupera, les Rivieres & les Ruisseaux qui l'arrosent, son éloignement de Lyon, du chef-lieu de la province où ce lieu est situé, & des grandes routes voisines. Nous prions aussi de nous faire parvenir les divers renseignements, avant le mois de Septembre 1787, à l'adresse de M. *Aimé de la Roche, Imprimeur de la Ville, aux Halles de la Grenette, à Lyon.*

ÉTAT
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES PROVINCES
DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS;
& des Paroisses de Dauphiné, Bresse, Dombes & autres dépendances du Diocese de Lyon.

ABERGEMENT (l'), paroisse près de la Saône, partie en Dombes, partie en Bresse, archip. de Dombes, élection de Bourg, dans le ressort du parl. de Dijon. Le clocher & le presbytere sont dans la partie de Bresse. C'est une baronnie & un ancien château-fort, maintenant en ruine. La justice dépend du comté & mandement de Montrevel.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure. La dîme appartient au curé.

Curé, M. Armand.
Seigneur-baron, M. Montrevel.

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

Châtelain, M. Commerson, à Châtillon.
Curial, M. de Saint-Jean, notaire royal à Sulligniat.

ABERGEMENT (l') LES VARAY, annexe de Saint-Jean le-Vieux dans la province du Bugey, élect. du bailliage de Belley, du ressort du parl. de Dijon, justice de Varay.

Vicaire desservant, M. Peroz.
Seigneur, M. Dervieux du Villars.

Les mêmes officiers qu'à Saint-Jean-le-Vieux.

ABÔIN, village & parcelle de la paroisse de Périgneux, dans le Forez, élect. de Montbrison.

Les mêmes officiers qu'à Périgneux.

AFFOUX, village & baronnie sur les limites du Beaujolois, annexe de la par. de Violey, archip. de Néronde, elect. de Villefranche, justice de Joux-sous-Tarare, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Grange, neveu.
Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.

Le fief de *la Colonge* appart. à M. de Riviere.

STE. AGATHE, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison. La justice s'exerce sur les lieux.

Le seminaire de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jacquet.
Seigneur, M. Puy de Mussieu, écuyer.

Il y a dans cette paroisse une abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, appellée *Bonlieu*. Voyez ce mot.

STE. AGATHE, village dans le Forez, annexe de Roziers, justice de Donzy.

Vicaire, M. Boisseau.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

AGNEREINS, paroisse en Dombes, archip. & élect. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny, en sa qualité de doyen de Montbertou, nomme à la cure.

Curé, M. Brunard, anc. Che. de Châtillon.
Seigneur, M. le marquis de Quinsonas.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, not. à Messimi.
Proc. fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

L'ancien château de *Gravin* appart. à M. de Quinsonas; & le fief de *Mottadet* aux héritiers de M. le comte de Seve.

AIGREFEUILLE, commanderie de l'ordre de Saint-Lazare, dans la paroisse de Bagé la-ville en Bresse.

Commandeur, M. Duras.

AIGUILLY, village, paroisse & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

Curé, M. Réguillat.
Seigneur, M. le comte de Vougy.

Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

AILLANY, parcelle de Pouilly-sous-Charlieu en Beaujolois, élect. de Ville

Bresche, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Seigneur, M. le comte de Vougy.
Les mêmes officiers qu'à Vougy.

AILLY, château & seign. dans la paroisse de Parigny en Beaujolois, du ressort de la sénéch. de Villefranche. Cette seign. comprend la paroisse de Parigny; les trois quarts de celles de St. Cyr-de Favieres & de Comelle, dont le surplus est en Forez, & une partie de celle de Vernay, dont le reste est aussi en Forez.
Seigneur, M. Bourlier de Parigny.
Juge, M. Turge, avocat en parlement.
Proc. fiscal, M. de Chatelus le jeune, notaire royal, & procureur à Roanne.
Greffier, le sieur Simonin.

AIX, château & seign. dans la paroisse de St. Martin-la-Sauveté en Forez.
Seigneur, M. le comte de Grezolles, capit. au reg. du Commissaire général.
Les mêmes officiers qu'à Grezolles.

ST. ALBAN, village & paroisse en Bugey, archip. de Nantua, élection de Belley, justice en partie des baronnies de Poncin & de Cerdon, en partie de Bosches, Mortarey & la Balme, & en partie de la baronnie de St. Jullin, du ressort du parlement de Dijon.
Le chap. de Cerdon nomme à la cure.
Curé, M. Fournier.
Vicaires, Mrs. Berlie & Deguerry.
Seigneur du clocher, M. Quinson de Poncin.
Seigneur du château, M. le baron de Chamdor.
Juge, M. Grumet.
Lieutenant de juge, M. Brun.
Proc. fiscal, M. Baron, à St. Rambert.
Greffier, le sieur Juvanon.
Il y a les fiefs & châteaux de *Bosches*, de *Mortarel*, & de *Roche*. Voyez ces mots.

ST. ALBAN, hameau de la paroisse de St. André d'Apchon en Roannois, remarquable par ses eaux minérales, très-fréquentées & qui acquierent tous les jours de la réputation.
Intendant des eaux, M. Rostain, médecin à Roanne.
Adjoint, M Rostain, neveu.

ALBIGNY, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Achard, depuis 1738.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de Beaumont.
Juge, M. de Lurieu, juge gén. du comté.
Châtelain, M. Buisson, not. à Neuville.
Proc. fiscal, M. Colas, not. à Neuville.
Greffier, M. Rappé, not. à Neuville.

ALBIGNY, ancien chât. & baronnie, dans la par. de Montrotier, en Lyonnois.
Seigneur, M. le comte de Cibeins, cap. au régiment du Commissaire général.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine - Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Vigier, not. à Bully.
Procureur fiscal, M. Raymond, notaire à l'Arbresle.
Procureur fiscal substitué, M. Matagrin, not. à St. Laurent-de-Chamousset.
Greffier, le sieur Antoine Germier.
Huissier, Caillet.
Les procureurs sont les mêmes qu'à Montrotier & Bully.

ST. ALBIN, hameau, chapelle & prieuré dans la paroisse de Bussieres en Forez.
Prieur, M. Cahouette, chanoine régulier de la congrégation de France.

ALBUZI, château & fief dans la paroisse de St. Christo en Forez. Il appartient à M. Vincent.

ALIX, village dans la par. de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, célebre par un chapitre noble de chanoinesses régulieres de l'ordre de St. Benoît, dépendant de l'ordinaire. Les chanoinesses, pour y être reçues, font preuve de sept degrés de noblesse du côté paternel, sans y comprendre la présentée, & la mere constatée demoiselle.

Chanoinesses, mesdames
Marie-Claud. Nicole de Cressia, *abbesse*.
Françoise - Véronique de Naturel de Valetine, *sacristine*.
Marie-Henriette de Cressia de la Tour.
Marie-Balthazar de Chaponay.
Magdeleine de Beurville.
Marie-Gabrielle de Vincent Panette de Villeneuve.
Anne - Henriette - Gabrielle de Roziere d'Euvesin.
Françoise Bouhélier d'Audelange.
Ignace-Gabrielle Bouhélier.
Marie-Pierrette de la Porte.
Rose de la Porte de Châteauvieux.
Sophie de la Porte d'Eydoche.
Hélene de la Porte de Marlieux.
Marthe-Julie de la Porte.
Hélene de Chaponay de Beaulieu.
Marie-Barbe de Bocsozel.
Bernardine - Françoise Bouhélier de l'Anoncourt.
Marie-Henriette de Cohorn.
Gabrielle de Cohorn de la Palun.
Elisabeth-Claudine de Neufchaise.
Anne de l'Escalopier.
Anne de Panette.
Franç. Benoîte de Panette de Chantin.
Françoise-Claudine-Gabrielle de Panette de l'Abreille.
Marie-Sophie - Françoise le Compasseur de Courtivron.
Charlotte-Françoise de Rozieres de Rechicour.
Marie-Magdel. de Vincent de Mauléon.

Louise-Magdeleine de Ravel.
Marie-Anne Delphine de Rivette.
Marguerite-Jeanne Xavier de Roquigny.
Marie-Jeanne-Félicité de Savelly de Caseneuve.
Catherine-Louise-Adelaïde de Romanet.
Elisabeth-Josephine de Romanet de Saint-André.
Marie-Jeanne-Charlotte-Théodoric de Vanel de Lileroi.
Pierrette-Marie de Ste. Colombe.
Marie-Louise-Eléonore le Boulanger.
Polixene-Raimondine-Françoise de Grattet de Dolomieu.
Marie-Louise de Nollet.
Aumôniers, Mrs. Durel & Richoud.
Dame du clocher & de l'enceinte du chapitre, madame l'abbesse.
Les mêmes officiers qu'à Dareize.
Seigneur du village, M. Giraud de Montbelet de St. Tris, du chef de madame son épouse.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.
ALIXMES, (les) village & ancien château & seigneurie dans la montagne, paroisse d'Ambérieu en Bugey, élect. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.
Seigneur, M. Dujas d'Ambérieu.
Les mêmes officiers qu'à Ambérieu.
ALLIERES, gros hameau & chapelle succursale de la paroisse de Chambost-sur-l'Azergues en Beaujolois.
Il y a quatre foires: le samedi de la semaine de la passion, le 12 mai, le premier août, & le 9 octobre.
ALLIEU, village & paroisse en Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice du comté de Bussy, qui s'exerce à St. Sixte, & sénéch. de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Fenon. Il réside à Cezay, qui en est l'annexe.
Vicaire, M. Chazelle.
Seigneur, M. le chevalier de Rochefort.
AMANCI, chapelle située en la par. de Châtillon-d'Azergues, en Lyonnois: c'étoit autrefois l'église paroissiale, & elle appartient à Mrs. de Savigny.
AMAREINS, village & par. de Dombes, archip. & élection de Bourg.
Les Minimes de Montmerle, comme prieur de St. Trivier, nomment à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. Bordeaux de Lurcy, trésorier de France à Lyon.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, not. à Montmerle.
Proc. fisc. M. Michaille, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur . . .
Le château de *la Poipe* appartient au seigneur.
Le messager de Montmerle se charge des commissions pour cette paroisse.
AMBÉRIEU, beau bourg & grande par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, dans lequel, outre l'église paroissiale, il y a trois églises succursales, qui sont à Château-Gaillard, à St. Denis & les Alixmes, où M. le curé tient trois vicaires dépendants d'Ambérieu.
L'abbé de la Chassagne nomme à la cure.
Curé, M. Grumet, licencié en droits, ancien syndic général du clergé de Bresse & Bugey, *doyen*.
Vicaires, Mrs. Laffave & Cozon.

Pénitents du saint Sacrement.

Recteur, M. Falque.
Il y a trois chapelles rurales: une dans le bourg de St. Germain, sous le titre de la nativité de la Ste. Vierge, qu'on appelle *Notre-Dame de la Côte*; une au village des Alixmes, sous le titre de St. Roch; & l'autre dans le château de Tiret, sous le titre de St. George.
Seigneurs, M. Dujas pour les deux tiers, à qui appart. les châteaux & fiefs de *Croix*, de *Gy* & de *Luisandre*; & M. de Buynand, pour l'autre tiers, à qui appart. le château des *Echelles*.
Juge, M. Cozon, avocat au parlement.
Proc. fisc., M. Augerd, not. à Lagnieu.
Greffier, le sieur Fabry.
Huissier, Jarrin.
Avocats, M. Montagnat, co-seigneur de Douvres, & Mr. Sirand.
Procureurs, Mrs. Quinson, Auger l'aîné, Auger puiné, Grumel, Blanchy, Claret & Volland.
Notaires, Mrs. Sirand & Pitrat.
Sergents, Fabry & Boulanger.

Corps de ville.

M. Girard, *premier échevin*; M. Bernet, *second échevin*; M. Bonet l'aîné, *procureur syndic*.
M. Deville, *secretaire & receveur*.
Médecins, Mrs. Lempereur pere, Leclerc, Bonet, & Lempereur fils.
Chirurgiens, Mrs. Deville, Sirand, & Corbet.
Châtelain, M. Sirand.
Un bureau des postes pour les lettres.
Directeur, M. Reynier.
Toutes les semaines il vient d'Ambérieu à Lyon, des voituriers qui se chargent de toutes les marchandises. Ils logent la plupart à la Croix-Rousse.
Directrice, madame Dujour. Elle correspond avec Lyon & Belley.
Il y a, à Ambérieux deux foires par année: l'une le 12 janvier, & l'autre le 6 décembre; & des marchés tous les mercredis de l'année, qui ne sont guere que pour les bleds.
AMBÉRIEUX-D'AZERGUES, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon,

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Ribaudy.

La justice de cette paroisse dépend de la baronnie d'Anse.

AMBÉRIEUX, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Roux.
Seigneur, M. le marquis de Damas d'Antigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Breuil & de Monthieu.

Il y a quatre foires considérables, surtout en chevaux: le 6 mai, le 11 juin, le 14 août, & le 2 novembre.

Il y a un château considérable, bâti en brique, aussi remarquable par son ancienneté que par sa construction.

AMBIERLE, bourg, par. prieuré de l'ordre de Cluny, & seign. dans le Lyonnois; archip. & élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Rigoley.
Vicaire, M. Honorat.
Prieur commendataire, M. l'abbé de la Rochefoucault, abbé de Ste. Croix de Bordeaux.
Prieur claust. Dom Dalmeric Duchaffau.
Sacristin, Dom Chauterest.
Chantre, Dom Nepveu.
Mensionnaires, Dom Bouquet d'Espagny Dom de Lamurette, Dom Bussi, &c.

La justice haute, moyenne & basse, comprend toute la paroisse, partie de celle de St. Forgeux, partie de celle de St. Bonnet, partie de St. Rurand, & partie de celle de St. Haon-le-Vieux, dans le canton de Lamurette.
Juge, M. Barbier, avocat à Roanne.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Noailly.
Huissiers, Pelletier & Bourguignon.
Peuriere, *garde de la connétablie*.
Notaires réservés, Mrs. Allier, Thevenard & Dejours.
Notaire seigneurial, M. Duvergier.
Procureurs, Mrs. Caquet, Laube, Bilhaud, Crozet, Ardouin, Thevenard & Dejours.
Médecin, M. Allier.
Chir. Mrs. Boutheron, Gache & Bocyot.
Commissaire en droits seign. M. Duvergier.

Il y a quatre foires dans l'année; le 2 avril, le premier mai, le 6 août, & le 12 novembre; & un marché tous les lundis.

AMBLANIEU, village & par. en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élect. de Vienne, dont la justice ressortit au baill. de Vienne, & par appel au parlement de Grenoble.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Richard.
Seigneur haut-justicier, M. de Bathéon de Vautrieux.
Juge, M. Fournier, à Vienne.
Châtelain, ou *lieutenant de juge*, M. Gros fils, à Chantrieu.
Proc. fiscal, M. Chaboud.
Greffier, le sieur Buffod.

Le château & fief de *Connilieu* appart. à M. de Tournon, chev. de St. Louis.

AMBOURNAY, ou AMBRONAY, petite ville en Bugey, généralité du duché de Bourgogne, élection de Belley.

L'archiprêtré d'Ambournay comprend 30 paroisses, & 16 annexes, en Bugey.
Archiprêtre, M. Aymé, curé de Serriere.
Archip. substitué, M. Fournier, curé de Grollée.
Curé, M. Deforest, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Il y a une abbaye de Bénédictins de la congrégation de St. Maur.
Prieur, Dom Mestral.
Procureur, Dom Forneron.
Sacristin, Dom Thesse.
Seigneur, Messire Paul de Murat, aumônier de MADAME, vicaire général de l'archevêque de Sens, abbé commendataire & doyen de St. Pierre de Maurillac en Auvergne, abbé commendataire de l'abbaye royale de N. D. d'Ambournay, & en cette derniere qualité, curé primitif & nominateur de la cure.

La justice s'exerce sur les lieux, dans l'hôtel abbatial, auquel les prisons sont attenantes; par appel, au bailliage de Belley, & ensuite au parl. de Dijon.
Juge civil & criminel & gruyer, M. Bajolet, avocat au parlement.
Capitaine-prévôt châtelain, M. Auger.
Procureur fiscal, M. Ravier, not. & proc.
Greffier, M. Siran, not. & proc.
Curial, M. Colliex, notaire.
Commis-curial, M. Gauthier.
Avocat consultant, M. Dubreuil.
Notaires royaux, Mrs. Colliex, la Porte & Rouyer.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Rouyer & Colliex.
Procureurs, Mrs. Colliex, la Porte, Auger, Verdellet, Savarin, Pauly, Cattin, Chavant, Dubreuil & Michel.
Huissiers royaux, Eppel & Boissie.
Huissiers, Morel, Pingeon & Devau.

Corps de ville.

Premier syndic, M. Riboud.
Second syndic, M. Thevenin.
Conseillers de ville, Mrs. Cozon, Rouyer, Ravet, & Bossu le cadet.
Secretaire de la ville, M. Pertey.
Chirurgien & apothicaire, M. Corsain.
Commis à la marque des cuirs, M. Bonnet.
Petites écoles. Recteur, M. Pertey.

Il y a un bureau de poste pour les lettres. On y tient tous les samedis d'après les fêtes de N. D. des foires considérables par la quantité & les qualités de chanvres qu'on y débite : on y amene aussi des bêtes à cornes, des cochons & d'autres denrées, suivant la saison. Il y a un marché tous les samedis de l'année.

AMBUENS, parcelle de Pellussin.

AMBUTRIX, village & annexe de Vaux, province de Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, justice du marquisat de St. Sorlin ; par appel, au baill. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
Vicaire, M. Fournier.
Seigneurs, les Chartreux de la maison des Portes en Bugey.

Le fief de la *Mure* appart. à Mde. Ravier, & celui de *Vernaux*, à Mde. de Valernod.

AMIONS, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élect. de Roanne.

Le chapitre de N. D. du Puy en Velay nomme à la cure.
Curé, M. Nabonnan.
Seigneur, LE ROI.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de Saint-Germain-Laval & de Vezelins.

AMPLEPUIS, gros bourg & par. du Beaujolois, archip. de Roanne, élect. de Villefranche, justice du marquisat de Sauzey, bailliage de Villefranche.

Le célérier de Savigny nom. à la cure.
Curé, M. Girard.
Vicaire, M. Coignasse.
Prébendier & chapelain du château, M. Cortey.
Directeur des écoles, M. Gonon.
Seigneur, M. le marquis de Sauzey, major des Gardes-Françoises, maréchal de camp, gouverneur de Landrecy, grand'croix de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. de Berchoud, avocat.
Lieutenant, M. Blanc.
Procureur fiscal, M. Sabbatin.
Greffier, le sieur Goutallier
Procureurs, les mêmes qu'à Thizi.
Huissiers, Dessales & Ris.
Notaires, Mrs. Blanc & Vincent.
Chirurgiens & apothicaires, Mrs. Vincent, Lordinaire & Mornaud.

Un bureau pour la marque des toiles.
Inspecteur, M. Rolland de la Platiere.
Contrôleur des manufactures, le sieur Goutallier.
Commis à la marque, le sieur Bissuel.
Commis aux entrées des vins, le sieur Bissuel.

Un marché le mardi de chaque semaine. Il y a cinq foires assez considérables en bestiaux, toiles & autres marchandises : le 22 janvier, le samedi avant le milieu du carême, le mardi avant la Pentecôte, le mardi avant l'Assomption, & le jour des Morts.

Le fief de *la Goutte* appart. à M. Trican de la Goutte, contrôleur des guerres ; celui de *Montcherver* à M. Duponcei de Hochefort.

AMPUIS, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, archip. de Condrieu, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Vienne nomm. à la cure.
Curé, M. Petitain.
Vicaire, M. Souternon.
Seigneur, M. de la Condamine.
Voyer, M. Gontier du Clavel.
Juge, M. Vincent.
Procureur fiscal, M. Odras pere, proc. à Condrieu.
Greffier, le sieur Julliet.
Receveur de la douane, M. Delarue.

ANCY, village & annexe de la par. de St. Romain-de-Popey, en Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Gras.

Le chap. de St. Paul de Lyon est seign. du clocher & d'une partie de la paroisse.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine-châtel. M. Ferrand, anc. not.
Lieutenant de Juge, M. Aréthens, not. à St. Julien-sur-Bibost.
Procureur fiscal, M. Riboulet, à Saint-Romain-de-Popey.
Greffier, M. Vigier, not. à Bulli.
Huissier, Aguettant, à Savigny.
Procureurs postulants, Mrs. Desabiés, Aréthens le jeune, Guilloud, Cholat, Firmin, Berger le jeune, Bertrand, Pui & Charbogne.

Le surplus de la paroisse dépend des justices de Pontcharra, de la Roulliere, de celle de l'abbé, de celle du communier de Savigny, & des doyens de Lasnay & Theyland, dans la paroisse de Savigny.

ANDE-LA-ROCHE, paroisse, partie en Forez, & partie en Bourbonnois.
Curé, M. Petel, bachelier de Paris.
Seigneur de la partie qui dépend de Glené, M. de la Tour, intendant & premier président au parlement d'Aix.
Seigneur de la partie qui dépend de la Lierre, M. le marq. de Levis Mirepoix.
Seigneur de la partie qui dépend du Coude, M. le comte de Vichy, lieutenant de Roi du Bourbonnois.

ST. ANDEOL-LAVALLA, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice de St. Chamond, du ressort du bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Desbruyeres.
Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. le marquis du Gallet de Montdragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de la Reine.

Il y a deux foires considérables qui se tiennent au Bessa, hameau situé près du Mont-Pila, & dépendant de la paroisse de Lavalla; la premiere se tient le 6 juin, & la seconde le 6 août.

ST. ANDEOL-LE-CHATEAU, bourg, & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Merlin.

ST. ANDRÉ-D'APCHON, *ou* DE RENAISON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Vallet.
Vicaire, M. Devis.
Seigneur, M. le marquis de St. George.
Juge, M. Barbier, avocat.
Procureur fiscal, M. Thiolayron, not. à Changy.
Greffier, le sieur Caquet, à Renaison.
Procureurs, Mrs. Rullet, Arduin, Crozet, Auclerc, Thevenard, Bilhaud & Cutier.
Notaire royal, M. Arduin.

Il y a 4 foires: le 3 janvier, le 25 avril, le 3 août & le 2 novembre.

ST. ANDRÉ-DE-BRIORD, château & marquisat en Bugey, dont dépendent les paroisses de Briord, Serrieres, Montagneux & Benonce.
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Benonce.

ST. ANDRÉ-DE-CORSI, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Sure, bailliage de Bourg.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Ripault.
Seigneur du clocher, M....
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Verdat de Sure.

Il y a deux foires: l'une, le lendemain de la fête de St. Laurent; & l'autre, le lendemain de celle de St. André.

ST. ANDRÉ-D'HUIRIAT, village & paroisse dans la province de Bresse, archip. de Dombes, élect. de Bourg.

Mrs. les chanoines de Pont-de-Vaux nomment à la cure.
Curé, M. Perrin.

La justice de cette paroisse dépend de celle de Pont-de-Veyle, & les causes en ressortissent par appel au bailliage de Bourg.

Dame, madame la comtesse d'Eclignac.

Il y a le château & fief de *Bourdonnel* qui appartient à M. Humbert, ancien subdélégué à Villefranche.

ST. ANDRÉ-LA-COSTE, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élection & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Chantre.

ST. ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élect. de Bourg, justice du comté de Romans Ferrari, bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bournus.
Seigneur, M. le comte de Ferrari de St. Romans, officier au régiment Dauphin dragons, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.

Le fief de *Gerlans*, avec rente noble, releve du comté de Romans-Ferrari.

ST. ANDRÉ-LE-PANOUX, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Guerin.
Vicaire, M....
Seigneur, M. le comte d'Apchon, lieutenant-général des armées du Roi.

ST. ANDRÉ-LE-PUY, village & par. dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. & sénéchaussée de Montbrison, justice de Bellegarde.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
Curé, M. Michalon.
Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.

ANDREZIEUX, village & annexe de la paroisse de Saint-Cyprien en Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, justice de St. Rambert, élection de Montbrison.
Vicaire, M. Coing.
Seigneur, M. le prieur de St. Rambert.

ANSE.

Petite ville très-ancienne, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, élection de Lyon. Cette ville comprenoit la par. de St. Romain, qui a été réunie à celle de St. Pierre. Il s'est tenu à Anse, dans l'église de St. Romain, 5 conciles; le 1er. en 1026, le 2e. en 1075, le 3e. en 1101, le 4e. en 1107, & le 5e. en 1299.

L'*Archiprêtré d'Anse* comprend quarante-cinq paroisses, dont dix-sept sont en Lyonnois, & vingt-huit en Beaujolois; & neuf annexes, dont trois sont en Lyonnois, & six en Beaujolois.
Archiprêtre, M. Rousset, curé de Quincieux.
Archiprêtre de la Congrégation de Belleville, M. Thevenet, curé de Saint-George de Reneins.

Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche, M. Viviant, curé de Liergues.

L'église paroissiale est desservie par un curé, un vicaire, & quelques sociétaires. Les enfants natifs ou originaires d'Anse doivent être nommés sociétaires, par préférence.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Benoît Jonery.

Vicaire, M. Gastinel.

Sociétaires de l'église de Saint Pierre d'Anse, Mrs. le curé & le vicaire, sociétaires-nés; Mrs. . . .

COLLEGE. *Principal*, M. . . .

Gouverneur de la ville, M. de Chazelle.

Syndic, M. Germain.

La justice d'Anse dépend du comté de Lyon, & comprend les paroisses d'Anse, de Lucenai, de St. Cyprien, & d'Ambérieux-d'Azergues.

Juge, M. Gonin de Lurieu, juge général du comté.

Châtelain, & lieutenant de juge, M. Caquet d'Avaize.

En concurence & survivance, M. Sain.

Procureur fiscal, M. Pasquier.

Greffier, le sieur Laplatte.

Huissier royal, Beau.

Notaires royaux réservés. M. Vaillant a les minutes de Mrs. Balmont, Macé & Bonny. M. Pasquier a celles de Mrs. Delageneste, Floriot, Mosnier, & Belot.

Notaire royal, M. Sain.

Procureurs, Mrs. Platet, Vaillant, Pasquier, & Gonnet.

Contrôleur des actes, M. Villerme.

AIDES. *Receveur du département*, M. Malien.

Receveur buraliste, M. Sain.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Bourceret.

Chirurgiens, Mrs. Creiton & Chazot.

Directeur de la poste, le sieur Burdet.

Il y a un marché chaque vendredi.

Le fief de la *Fontaine* appart. à M. Bottu de la Barmondiere; le fief & château de *Jonchai*, à M. Sarton, trésorier de France, à Lyon; & celui de *Lagonsiere*, dans le hameau de la Greve, appart. à M. de Laval.

ANTON, beau château, village & paroisse, & la premiere des quatre baronnies du Dauphiné. archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Corand.

Seigneur, M. Decombes.

Juge, M. . . .

Lieutenant de juge, M. Fournier fils, à Vienne.

Châtelain, M. Rigod, à Pusignan.

Procureur fiscal, M. Biguet, à Anton.

Greffier jurisdictionnel, le sieur Castaret.

Greffier de la châtellenie, le sieur Nugues, à Charvieux.

APAGNÉ, fief situé en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de la Poype.

APINAC *ou* ESPINAC, village, par. château, & seigneurie dans le Forez, du diocese du Puy, archiprêtré de St. Paulien, élection de Montbrison.

M. l'évêq. du Puy collateur de la cure.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. l'Asgnier.

Seigneur, M. Flachat de la Roue.

Juge, M. Vissaguet du Bouchet, avocat.

Lieutenant, M. Daurelle, licentié ès droits, notaire royal à Usson.

Procureur fiscal, M. Gallet, commissaire à terrier, à Usson.

Greffier, le sieur Baroud.

Huissier, Beauregard.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

APINOST, hameau de la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend de la baronnie de Savigny.

ST. APOLLINAIRE, village & paroisse, part. en Lyonnois, & part. en Beaujolois, archip. de l'Arbresle, élect. de Lyon, pour ce qui est en Lyonnois, & élect. de Villefranche, pour la partie qui est en Beaujolois: la justice dépend de la baronnie de St. Clément de Valsonne, pour ce qui est en Lyonnois, qui fait partie de ladite baronnie; la partie du Beaujolois dépend de la justice de Chamelet & de la sénéchaussée de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Robert.

Seigneur de la partie du Lyonnois, le chapitre de St. Just de Lyon.

Seigneur de la partie du Beaujolois, M. Burtin de Vaurion.

ST. APOLLINARD, village & par. en Forez, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Maclas, archip. & bailliage de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Devaux du Plené.

Vicaire, M. Nublat de la Croix.

Seigneur, M. de la Beau de Berard.

ARAN, village & paroisse en Bugey, généralité de Bourgogne, archip. d'Ambournai, élect. & bailliage de Belley.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. . . .

ARANDON, village paroisse & seigneurie en toute justice, en Dauphiné. archiprêtré de Moretel, élection de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du comté de Serrieres.
ARBIGNY, village & annexe de Sermoyé, près de Pont-de-Vaux, province de Bresse, élection de Bourg.
Le curé de Sermoyé pourvoit à cette annexe.
Vicaire, M. Rongier.
Seigneur, M. Bertin, receveur des parties casuelles, à Paris.
La justice dépend de celle de Pont-de-Vaux : & les causes ressortissent par appel à Bourg, & de Bourg à Dijon.
Le fief & château du *Ponthet* appart. à M. Ruffin de Lozier de Montbi.

L'ARBRESLE,

Et par corruption, L'ABRESLE.

Petite ville murée dans le Lyonnois, sur les confins de l'ancienne baronnie de Savigny, élection & sénéch. de Lyon.
L'archiprêtré de l'Arbresle comprend vingt-sept paroisses, dont vingt-quatre sont en Lyonnois, & trois en Beaujolois ; & onze annexes, dont dix sont en Lyonnois, & une en Beaujolois.
Archip. de la congrég. de l'Arbresle, M. Duplain, curé de Châtillon-d'Azergues.
Archip. de la congrég. du Bois-d'Oingt, M. Proton, curé de St. Veran.
Archiprêtre de la congrégation de Tarare, M. Lepin, curé de Valsonne.
M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Soulier.
Vicaire, M. Gardez.

Pénitents du St. Sacrement.

Recteur, M. Raymond.
Vice-Recteur, M. Pignard fils.

HÔPITAL.

Recteur honoraire-né, M. le curé.
Autres recteurs-nés, Mrs. les officiers de justice dudit lieu.
Recteurs-Administrateurs, Mrs. Blanc, Raymond, & Pignard.
Chirurgiens, Mrs. St. Clair pere & fils, & Scheneider.
GOUVERNEUR, M. de Fleurieu de Montverdun, chevalier de St. Louis, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françoises.
Subdélégué de l'Intendant de Lyon, M. Rigotier.
Seigneur, M. de Cluny, évêque de Riez, baron & abbé commendataire de l'abbaye de Savigny.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rigotier, notaire à Saint-Bel.
Procureur fiscal, M. Raymond, notaire.
Greffier, le sieur Vigier, notaire à Bully.
Procureurs postulants dans la jurisdiction de Savigny, Mrs. Desabiés, Desprez, pere & fils, Bouchard, Cholat, Bertrand, Guilloud, Berger, & Pignard.
Notaires royaux réservés, Mrs. Desprès fils, & Lacroix, à l'Arbresle.
Huissiers royaux, Chardon & Dupuis.
Huissier de l'abbaye, Riviere, à Savigny.
Garde des bois, chasse, pêche du seigneur-abbé, Gaudet, à Sain-Bel.
Contrôleur des actes, M. Lebon.
Receveur des aides, M. Benoît.
Contrôleur, M. Vincent.
Il y a à l'Arbresle une brigade de la maréchaussée de Lyon.
Brigadier, M. Dupin.
Un bureau des postes pour les lettres.
Directeur, M. Blanc.
Maître de poste aux chév. le sieur Caquet.
L'abbé de Savigny a un anc. chât. qui sert de prison, par permission de l'abbé.
Geolier, Paradis.
ARBUISSONAS, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche, bailliage du Beaujolois.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Creusi.
Seigneur, M. Renaud de Milli.
Les mêmes officiers qu'à *Milli*, où la justice s'exerce.
ARCINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élect. de Villefranche, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Pegon.
Seigneur, M. le marquis de Vichy.
Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Dextre.
Propriétaire du greffe, le sieur Thivend.
Greffier commis, le sieur Dextre, à Ecoches.
Huissiers, Vermorel & Forest.
Notaire, M. Dextre.
ARCISE, château en Beaujolois.
Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.
Lieutenant de juge, M. Plattet.
Procureur fiscal, M. Perrachon.
Greffier, le sieur Chanorier.
ARCON, village & paroisse en Forez, archip. & élect. de Roanne, justice de St. André, du ressort du baill. de Montbrison.
M. l'archevêque de Lyon & le prieur d'Ambierle nomment à la cure alternativement.
Curé, M. Mourier.
Seigneur, M. le marquis de St. George.
ARCONSAT, village & paroisse sur les confins du Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Billon, élection de Montbrison, justice de Cervieres.
M. l'évêque de Clerm. coll. de la cure.
Curé, M. Beaubarge.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du roi.

LES ARDILLATS-SUR-BEAUJEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élection de Villefranche, justice des Prés.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Janson.

Vicaire, M....

ARFEUILLE, bourg & par. composée de plus de 4000 habitants. Les deux tiers dépendent du Bourbonnois; & l'autre du Forez. Elect. de Gannat pour la partie du Bourbonnois, & de Roanne pour celle du Forez.

Mesdames de Lavene nomment à la cure, & ont une petite directe.

Curé, M. de Fougerolles, bachelier.

Vicaires, Mrs. de Maisonneuve & Michel.

Seign. haut-just. M. le marquis d'Evri, brigadier général des armées du roi, qui a dans la paroisse deux anciens châteaux-forts.

Notaire & contrôleur, M. Fouché.

Il y a trois foires dans l'année; le premier vendredi de carême, le 20 de mai non férié, & la veille de la Fête-Dieu.

ARGENTAL, paroisse & baronnie en Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Aubert.

Seigneur-engagiste, M. Bollioud de St. Julien, baron d'Argental, à Paris.

† L'ARGENTIERE, chapitre noble de chanoinesses-comtesses, fondé en 1273, dans la paroisse d'Aveyze en Lyonnois.

Ce chapitre est sous la jurisdiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon.

Par lettres-patentes du roi, enrégistrées au parlement, les chanoinesses de l'Argentiere sont obligées de prouver le septieme aïeul paternel, & le bisaïeul maternel.

Chanoinesses-comtesses, Mesdames

Mar. M. de Gayardon de Fenoyl, *abbesse*.
Franç. de Roche-Monteix, *prieure*.
Eléonor-Antoin. de Coignet-des-Gouttes.
Jeanne de Charbonnel de Pelousac.
Marie-Françoise Delmar de Bretteville.
Antoinette-Louise de Thy.
Marie-Anne de Moreton de Chabrillan.
Augustine-Louise-Françoise-Gabrielle-Magdeleine-Angele de Chevigné.
Magdeleine-Françoise-Renée-Hilarionne-Henriette de Chevigné de la Sicaudai.
Gabrielle de Marnays.
Jeanne-Magd. de Moreton de Chabrillan.
Marie-Hypolite-Jeanne de Meauconve-nant de Ste. Susanne.
Marie-Adelaïde de Vesc. de Beconne.
Marie-Sophie de Leusse.
Anne-Nicole de Bosredon.
Marie-Louise-Antoinette-Hypolite-Magdeleine de Beaumont.
Charlotte Jeanne de Malet de la Jorie.
Thérese de Guibert.
Marie-Charlotte de Guibert de la Rostide.
Françoise-Antoinette de Voisins d'Alzan.
Louise-Amb. Gabr. de Voisins d'Alzan.
Marie-Susanne de Lestouf de Pradine.
Marie-Antoinette-Joseph de Marcel de Poët.
Louise-Josephe-Diane-Adel. de Marcel de Poët.
Clotild. Ant. Franç. Xavier de Ligondez.
Elisabeth de Castellas.
Louise-Nicole-Alexandrine de Busseul.
Pauline-Françoise-Marie des Montiers de Merinville.
Henr. Ther. des Montiers de Merinville.
Elisabeth-Victoire-Armande de Lostanges.
Anne-Marie-Pierrette de Mont-d'or.
Marie-Marguerite-Azélie de Laurencin.
Marie-Adelaïde de Leusse.
Julie-Thérese de Nieul de Perri.
Hélene-Félicité-Cather. Marie de Leusse.
Joseph Radegonde de Marcel de Poët.
Adelaïde-Jeanne du Lau.
Adelaïde-Anne du Lau.
Louise-Charlotte-Victorine de Malivert.
Marie de Nossay.
Aimée-Agathe-Amable de Nossay de Forges.
Aimée-Gabrielle de Bosredon.
Franç. Petronille-Laurette de Beausset de Rocquefort.
Renée-Susan. de Boisberanger de la Salle.
Louise-Elisabeth de Rossignac.
Agathe-Emilie du Lau.
Renée-Thérese-Emilie de Belzunce.
Petronille-Françoise de Rodorel de Conduché.
Magdeleine-Marie-Françoise d'Arlais de Montami.
Marie-Adelaïde-Jacobé Blanche de Bonfontan Danderfielles.
Marie-Julie-Guillemette de la Rodde de St. Haon.
Marie-Reine-Marguerite-Charlotte-Adelphine-Jeanne de Gouyon des Briands.
Rose-Pulch. de Rechignevoisin de Guron.
Marie-Jeanne de Mun de Sarlabous.
Marie-Louise-Angele-Elisab. de Dresnay.
Claire-Melchior de Cambis.
Adelaïde-Marie de Caumont.
Lucile de Châteaubriand.
Joseph-Julie de Sers.
Magdeleine de Sers.
Marie de Maulmont du Chalart.
Catherine de Jouffineau de Fayac.
Barbe de Jouffineau de Tourdonet.
Innocente-Gabrielle-Angéliq. le Sénéchal de Kercado de Molac.
Marie-Charlotte de la Porte Vezins.

Marie-Yolande-Charlotte de Forbin.
Marthe-Thérese-Josephe de Forbin de la Barben.
Marie-Louise-Adelaïde-Jacquette de Robien.
Marie-Henriette-Adelaïde de Fribois.
Sophie Adel. de Forges de Châteaubrun.
Marie de Noaillan.
Marie-Françoise-Louise de Cillart de la Villaneuve.
Charles-Fulgence-Agnès de Beufvier des Paligni.
Modeste-Agathe-Françoise des Mares.
Marie-Elisabeth des Mares d'Ymonville.
Anne-Louise Emée de Keralry.
Magdeleine-Henriette de Montfeuclin.
Chanoinesse honoraire, Madame
Paule-Diane-Lou. de Malvin de Montazet.
Chanoinesses d'honneur, Mesdames
Antoinette-Magd. d'Abzac de la Douze.
Jeanne-Marie de Valorie de Lacé.
Brigitte de Cambis.
Marie-Marguerite de Beaumont.
Curé, M. Mus.
Procureur fiscal, M. Petit, proc.
Greffier, le sieur Dumas.

ARGIERES, parcelle de St. Clément-lès-Places, en Forez, élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-lès-Places.
Seigneur, M. le Bailli de Bresse, commandeur de Chazelles-sur-Lyon, Colonel-Comm. du Corps des Chasseurs.

ARGIGNY, terre érigée en comté par Louis XIII, située dans la paroisse de Charantay en Beaujolois. Sa justice comprend toute la paroisse de Charantay, & la partie de celle de St. George de Reneins, où sont compris les hameaux de Delphingue, de Bussy & de Cunil, de Chaffray & de Gandoger.
Seigneur, M. le marquis de Monspey, mestre-de-camp de cavalerie, exempt des Gardes du Corps du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M. Brac, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Auvigue, notaire à Belleville.
Procureur fiscal, M. Lagrange, notaire à Belleville.
Greffier, le sieur Arnout, à Belleville.

ARNAS, village, prieuré de l'ordre de St. Benoît, par. château & seign. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

La seigneurie d'Arnas avoit autrefois le titre de vicomté.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. Lemoau de l'Ecossai.
Curé, M. Noizé.
Dame, Madame Baland d'Arnas.
Juge, M. . . .
Capitaine-Châtelain, M. . . .
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur de la Coste, notaire & procureur à Villefranche.

Le fief de *Longsard* appartient à M. Verd, avocat.

ARPAYÉ, nom d'un ancien monastere de Bénédictins, abandonné & qui tombe en ruine, dans la paroisse de Fleurie en Beaujolois, réuni à l'abbaye de Cluny.

ARPHEULETTE, fief en Forez. Il appartient à M. de Berthelas.

ARS, village & paroisse en Dombes, archiprêtré & élection de Bourg.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Aymard.
Dame, madame d'Ars, en qualité de tutrice de ses enfants.
Juge, M. Valentin.
Chât. M. Chuinague, proc. à Trevoux.
Procureur fiscal, M. Granger, l'aîné, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi.

ARTHUN, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection & bailliage de Montbrison, justice de Boen.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.
Curé, M. Roffat, archip. de Pommiers.
Seigneur, M. Punctis de la Tour de Boen.

Le fief de *Beauvoir* appart. à M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussi; & celui de la *Prêle*, à M. Dubessei.

ASNIERE, village & annexe de St. Martin, province de Bresse, élection de Bourg.
Vicaire, M. Picard.
Seigneur, M. . . .
Curial, le sieur Page.

Ce village dépend du comté de Montrevel & de sa justice.

ATTIGNAT, village, par. & baronnie de la province de Bresse, archiprêtré & élect. de Bourg. La justice des hameaux d'Attignat, de Crangeat, de Vaccagnole & de Charmeil, dépend de la baronnie d'Attignat; les hameaux de Jalamond & des Equis dépendent de celle de Montrevel; & le hameau de Blétonnai, de celle du marquisat de St. Martin-le-Châtel. Toutes ces justices ressortissent au bailliage de Bresse, à la réserve de celle de Montluel, qui ressortit immédiatement au parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Bonardet.
Vicaire, M. Levrat.
Dame, madame Dutreuil, baronne d'Attignat.
Juge de la baronnie, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Chambard, proc. à Montrevel.
Procureur fiscal, M. Ravet, procureur à Bourg.
Curial, M. Vassellon, not. à Craz.

Greffier, M. Ceyzeriat, proc. à Bourg.
Huissier; Coçon, à Craz.

AUDOUR, château en Mâconnois, & seigneurie qui s'étend sur quelques cantons du Beaujolois.
Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.
Lieutenant de Juge, M. de la Charme.
Procureur fiscal, M. Craponne.
Greffier, le sieur Bonnetin.

AUXERRE, canton, fief & seign. dans la paroisse de Tarare en Lyonnois, dont la justice s'exerce au hameau de Serroux.
Seigneur, M. Gayot de Mascrany de la Bussiere.
Juge, M. . . .
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Radisson, notaire royal à Tarare.
Procureur fiscal, M. Delacoste.
Greffier, le sieur Tricaud.
Huissier, Saunier.

AVENAS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. & sénéchaussée de Villefranche.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Pillet.
Seigneur. M. Guillin de Pougelon.
La justice est unie à la Châtellenie du Sauzey.
Il y a deux foires; l'une le 6 juin, & l'autre le 16 août.

AVES-LE-COIN, parcelle de la par. de St. Martin-la-Sauveté, dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Saint-Marcel d'Urfé, sénéch. & baill. de Montbrison.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

AVEYZE, village & par. sur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
Madame l'abbesse du chapitre de l'Argentiere nomme à la cure.
Curé, M. Mur.
Vicaire, M. Barriol.
Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, madame Marie-Magdeleine de Gayardon de Fenoyl, abbesse de l'Argentiere, & chanoinesse honoraire du noble chap. de Leigneux.
Les mêmes officiers qu'à l'Argentiere.
Seigneur de l'autre partie, M. Dareste de Saconnay.
Les officiers sont les mêmes qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.
Seigneur du reste de la paroisse d'Aveyze, M. Aymard-André Chapuis de Laval baron d'Yzeron,
Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

AVEYZIEU, village & annexe de la paroisse de St. Médard en Forez, archip. de St. Etienne, justice de Chevriere, élect. de Montbrison.
Vicaire, M. Riquet.
Seigneur, M. Chovet de la Chance.
Le fief & château de *la Bénevangiere* appart. à M. de Vaux.

AZOLETTE, village, par. & seign. avec haute justice, dans le Mâconnois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu.
L'abbé de St. Rigod nomme à la cure.
Curé, M. Delacroix.
Seigneur, M. de la Croix.
Lieutenant de Juge, M. Bellet, notaire à la Guillelmiére.
Proc. fiscal, M. Sapin, not. à Poule.
Greffier, le sieur Aulat de Vayre.
Huissier, Dupaye, à Poule.

B A

BACOT, château & seigneurie dans la paroisse de St. Cristophe-la-Montagne en Beaujolois.
Seigneur, M. Peysson de Bacot, maréchal général des logis des camps & armées du Roi.
Juge, M. Claude Thevenon, avocat au parlement, à Beaujeu.
Lieutenant de Juge, M. Claude Testenoire, proc. à la prévôté de Beaujeu.
Proc. fiscal, M. Claude Desvignes, not.
Greffier, le sieur Jacques-Marie Durand, greffier à la prévôté de Beaujeu.

BAGÉ-LA-VILLE, par. de la province de Bresse, archip. de Bagé, élection de Bourg, & justice de Bagé-le-Château, du ressort du parl. de Dijon.
Le grand custode de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Renoud Camus.
Vicaire, M. Dutremble.
Dame, madame la marquise de Bagé de Remigny, veuve de M. le marquis de Feillens, à Paris.
Le château du *Soulier* appartient à M. Balletrat; & le fief de *Montepin* sans justice, à M. Aimon de Montepin, écuyer.

BAGÉ-LE-CHATEAU, *ou* BEAUGÉ.

Ville & marquisat en Bresse, diocese de Lyon, élection de Bresse; elle a donné son nom à un archiprêtré qui comprend 37 paroisses, dont 28 en Bresse, & 9 en Bourgogne; & 3 annexes, dont 2 en Bresse, & une en Bourgogne.
Archiprêtre, M. Guichelet, licencié en droit, doyen-curé du Pont-de-Vaux.
Archipr. subst. M. Gacon, curé.
La justice s'exerce sur les lieux par des officiers qui y résident; elle ressortit au bailliage de Bresse, & par appel au parlement.
Cette ville est la seconde qui députe aux Etats du pays de Bresse: elle est située à une lieue & demie de Mâcon, & à

cinq lieues & demie de Bourg, dans une situation agréable & fertile; elle a été la résidence des Sires de Bagé, depuis l'an 830, jusqu'en 1294: ils lui accorderent des franchises en 1250.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Gacon.

Vicaire, M. Peloux.

Gouverneur, M. Bona de Perex.

Dame-marquise, madame de Remigny, douairiere de M. le marquis de Feillens, à Paris.

Juge, M. Michel, avocat au parl.

Bailli-Châtelain, M. Braconnier.

Procureur fiscal, M. Lécuyer.

Greffier, le sieur Moiroud.

Curial, le sieur Mignot.

Receveur des domaines, contrôleur, M. Caffard.

Not. royaux, Mrs. Rabuel, Laroche, Lambert, Guerrin, Parret, Lécuyer fils, & Martine.

Hôtel-de-ville.

Premier syndic perpétuel, M. Monterrat.

Second syndic, M. Merle.

Procureur syndic, M. Laroche.

Conseillers, Mrs. Gacon, médecin, & Moizin l'aîné.

Hôtel-Dieu.

Aumônier, M. Servant.

Recteur-né, M. Gacon, curé.

Recteurs notables, Mrs. Ponthus & Lécuyer.

Recéveur, M. Moizin, pere.

Médecin, M. Gacon, docteur de la Faculté de Montpellier.

Chirurgien, M. Roux.

Il y a un marché tous les mardis; il y a aussi quatre foires: le 23 janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 mai, le premier décembre.

BAGNOLS, bourg, par. château & baronnie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Rousset.

Seigneur-baron, M. Giraud de Montbelet de Saint-Tris, du chef de madame son épouse.

Juge, M. Durand, avoc. anc. échevin.

Châtelain, M. Raimond.

Lieutenant, M. Fornas pere, M. Desportes, en concurrence & survivance.

Proc. fiscal, M. Chapuis.

Greffier, le sieur Bourceret.

Huissier, Mouchette, au Bois-d'Oingt.

BALAN, par. en Bresse, du diocese de Lyon, archip. de Chalamont, mandement de Montluel, élect. & bailliage de Bourg; & par appel au parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Dautel.

Seigneur, M. de Montluel.

Châtelain, M. Neple, avocat.

Curiaux, Mrs. Bloi & Chanal.

BALBIGNY, village & par. en Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne, de la châtellenie de Feurs, & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les Religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Arquilliere.

Seigneur, LE ROI.

Le fief de *la Chal* appart. à M. Chol de Clercy; & celui de *la Tour*, à M. Punctis de la Tour.

LA BALME, Bourg en Dauphiné, archip. de Moretel, justice & élect. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon, à cause de leur prieuré de Chavanos, nomment à la cure.

Curé, M. Roux.

Seigneur, M. de Drujon.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Plantier, not. à Cremieu.

Lieutenant de Juge, M. Fournier fils, à Vienne.

Procureur fiscal, M. Tholon.

Greffier, le sieur Clés.

Il y a dans la paroisse de la Balme, une communauté de dames Chartreuses, appellées *Sallettes*, fondée par les Dauphins de Viennois, & située sur le bord méridional du Rhône.

Prieure, madame Compain.

Vicaire, Dom Martin.

Procureur, Dom Majeur.

Coadjuteur, Dom Armand.

Sacristin, Dom Chenavier.

Il y a un fief appellé *Amblerieu*, qui appartient à M. de Rachais.

Il y a aussi une grotte, regardée comme une des merveilles du Dauphiné; & deux châteaux: celui où résidoient les Dauphins de Viennois, qui est tombé en ruine; & celui du seigneur, qui l'habite.

LA BALME-SAPPEL, village & annexe de la par. de St. Alban dans le Bugey, archip. de Nantua, élection de Belley, justice de Cerdon, & du ressort du parl. de Dijon.

Vicaire, M. Odoul.

Co seigneurs, M. le comte de Murat, de Montferrand; M. le marquis de Montillet, & M. Quinson de Poncin.

Il y a dans la paroisse les châteaux de *la Bastie*, de *la Verruquiere*, de *Barioz*, de *St. Julien-la-Valdotiere*.

BAM *ou* BANS, hameau situé à un quart de lieue de Givors en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Il y a une église, dont celle de Givors étoit autrefois annexe. On va seulement à Bam faire quelques offices.

Il se fait à Bam de la faïance fine qui résiste au feu.

BANEINS *ou* ATHANEINS, château, comté, paroisse & seigneurie considérable, partie en Bresse, partie en Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort de la généralité & parlement de Dijon, présidial de Bourg, bailliage de Bresse, & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Guillermet.

Seigneur, M. de Polignac, évêque de Meaux, & premier aumôn. de la reine.

La justice ordinaire s'exerce dans la ville de Châtillon-lès-Dombes pour la partie de Bresse, & à Trevoux pour la partie de Dombes.

Officiers de Bresse.

Juge, M. Humbert, avocat au parl. juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

Capitaine-Châtelain. M. d'Espinay, not. royal à Châtillon.

Procureur fiscal, M. Meurier, not. royal à Châtillon.

Greffier, M. Besson, notaire royal à Châtillon.

Sergent, Barnéond, à Châtillon.

Officiers de Dombes.

Juge. . . .

Capitaine-Châtelain, M. d'Espinay, not. royal à Châtillon.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier. . . .

Curial, M. Besson, not. royal à Châtillon-lès-Dombes.

Sergent, Barnéond, à Châtillon.

BANTANGE, par. & marquisat dans la province de Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élect. de Dijon, justice de Louhans, baill. de Châlon-sur-Saône.

M. le Prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Berard.

Dame, madame la comtesse de Chamillard, marquise de Bantange.

Juge, M. Durand.

Procureur fiscal, M. Dommartin.

Greffier, le sieur Boulay.

Géometre & Commissaire à Terrier du marquisat, M. Pernot.

BARD, village, prieuré & par. en Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison, justice d'Ecotay & de Beauvoir.

Prieur, M. Gaspard de Pingon, comte de Lyon : il nomme à la cure.

Curé, M. Valette.

Vicaire, M. Massacrier.

Seigneur, M. le marquis de Gallez, capitaine de Dragons, au service de Sa Majesté Sarde, à Turin.

LA BARGE, château & fief dans la par. de Grezieux en Lyonnois. Il appart. à M. Desbrosses.

BARGES, parcelle de la paroisse de St. Romain-en-Cerviere, *ou* sous Urfé, en Forez.

BARIOZ, château situé dans le hameau de la Balme, annexe de St. Alban en Bugey. Il appartient à M. le Comte de Murat.

LA BARRE, château & seigneurie dans la paroisse de Grezieu-la-Varenne en Lyonnois.

Seigneur, M. Desbrosses de la Barge.

Châtelain, M. Després l'aîné, notaire à Grezieu.

Proc. fiscal, M. Vigier pere, à Vaugneray.

Greffier, le sieur Desprès, à l'Arbresle.

Huissier, Charbonne.

LA BARRE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appart. à madame la veuve Montagnat.

ST. BARTHELMI L'ESTRA, village & par. en Forez, archip. de Courzieu, élect. de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bonnet.

Dame engagiste, Mme. la marquise de Sassenage.

Le fief situé dans cette par. appart. à M. de Buronne, chevalier, inspecteur des haras.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

BAS-EN-BASSET, gros bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élection de Montbrison, justice du marquisat & baronnie de Rochebaron, pour la plus grande partie, & pour le reste de Bas, du ressort du baill. de Montbrison.

Il y a deux foires chaque année : le 23 avril, & le 11 novembre.

M. l'évêque du Puy, collateur de la cure, est seigneur décimateur.

Curé, M. Favier, bachelier en théologie.

Vicaires, Mrs. Gibert & Chambouvet.

Habitués, Mrs. Bos, & Godonier de Montfranchat, prieur de Rochebaron.

Prieuré de St. Pierre de Salles. Il est situé dans le Hameau de Salles, qui dépend de cette paroisse.

Prieur, M. Jullien

Chapelle de St. Antoine, située dans le château de Rochebaron.

Prieur, M. l'abbé de Montfranchat.

Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, dans laquelle a été fondé le prieuré de St. Julien. Elle est située dans le hameau de ce nom, qui dépend de cette paroisse.

Prieurs, les Minimes de Rochepaule.

HÔPITAL.

Recteurs nés, le seigneur de Rochebaron, le curé de Bas, le juge, le proc. d'office de la juridiction de Rochebaron,

& le syndic de la communauté de Rochebaron & Bas.

Recteurs électifs, M. Favier de la Chomette, ancien officier de la maison du roi, syndic du bureau; M. Douplat, trésorier du bureau; M. Bos, sociétaire; & M. Ponchon.

L'administration intérieure en est confiée à des Sœurs de St. Joseph.

Pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Barjon.

Seigneur du clocher, & de la majeure partie de la paroisse, M. de Fizicat.

Juge, M. Danhice, avocat à Monistrol.

Châtelain, M. Favier.

Lieutenant de Juge, M. Faure, avocat.

Procureur fiscal, M. Protiel.

Greffier, M. Mathieu fils.

Huissier, Brethaud.

Not. royaux, Mrs. Girard & Mathieu pere.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Mathieu.

Chirurgien, M. Pagnon.

Receveur de la Douane, M. Trablaine.

Poste aux lettres.

Directeur, M. Douplat, fils.

Seigneurs & officiers des autres parties de la paroisse.

Ce sont les mêmes que ceux des paroisses de Pizay, St. Rambert, Rivieres d'Aurecq & Valprivas.

BASSET, village & annexe de Bas-en-Basset, province de Forez, archip. de Monistrol, élect. de Montbrison.

BASSIEUX, fief en Lyonnois. Il appartient à M. . . .

LA BASTIE sur Cerdon, seigneurie située à la Balme-Sappel, annexe de St. Alban en Bugey, archip. de Nantua, élect. de Belley.

La justice s'exerce à St. Denis-le-Chausson.

Seigneur, M. le Comte de Murat.

Juge, M. Fore du Pognat, syndic perpétuel de la ville de Lagnieu.

Châtelain, M. Bochard, à Cerdon.

Curial, M. Beli, au château de la Bâtie.

Proc. d'office, M. Auger.

Procureurs, Mrs. Auger aîné, Auger puîné, Grumet, Blanchy, Volland, Leroux, & Barry.

Greffier, M. Claret, notaire à Lagnieu.

Sergents, Boulanger & Faccallet.

BATAILLOU, château & seigneurie en Forez.

Seigneur, M. Boyer de Moncel.

BAYERE, hameau dans la par. de Charnay, justice de Châtillon. Il y a un château qui appart. à M. de Châtillon, seign. de Charnay.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon-d'Azergues.

BEAUCRESSON, château & fief en Forez. Il appart. à M. Goyet de Livron.

BEAUJEU.

Petite ville fort ancienne, premiere prévôté du Beaujolois, & autrefois capitale de la province; du diocese de Mâcon, & de la sénéch. de Villefranche.

L'archiprêtré de Beaujeu comprend 37 paroisses & 7 annexes, le tout en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Dumas, curé de Belleroche.

L'église collégiale subsiste depuis environ sept cents ans, & a été bâtie par un prince de Beaujeu.

CHAPITRE *de Beaujeu. Dignitaires & Chanoines*, Messieurs.

. . . . *doyen.*

Varenard, docteur en théologie, *grand-chantre.*

Pressavin, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *sacristain.*

Brac Duchasté, docteur en théologie.

Dubost, *ancien sacristain.*

Dumas, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *théologal.*

Janson, neveu, docteur en théologie.

Matthieu.

Teillard.

Varenard de Billi.

Peresme.

Chanoine honoraire,

M. Grimaud, chanoine de Chartres.

Sous-chantre & habitué,

M. Valette, *écolâtre & chapelain de St. Michel, obligé à résidence & à l'assistance aux offices du chœur.*

Notaire & secretaire du chapitre, M. Testenoire.

Secretaire en concurrence & survivance, M. Testenoire, fils.

Procureur du chapitre en la sénéchaussée de Villefranche, M. Dubost.

Receveur du chapitre, M. Sanflaville, not. & proc. en la prévôté.

ÉGLISE PAROISSIALE,

sous l'invocation de St. Nicolas.

Curé primitif, le chapitre.

Curé titulaire, M. Gaudet.

Vicaire, M. . . .

PICPUS. Ce monastere a été fondé par le duc d'Orléans en 1611.

Gardien, le R. P. Michel Ange Durif.

Vicaire & procureur, le R. P. Benjamin Fromond.

Pere temporel, M. le marquis de Saint-Amour, seigneur de Villié, &c.

Confrairie des pénitents du St. Sacrement.

M. Georgerat, *recteur.*

HÔPITAL.

L'administration intérieure est confiée à des Sœurs de St. Joseph.
Supérieure, Mme. Deshaire.
Aumônier, M. Samoel.
Médecin, M. Janson, fils.

Chirurgiens, Messieurs

Janson, *doyen*; Poirier; Ducasting; Pressavin, ancien chirurgien-major des armées du Roi, chirurgien en chef de l'Hôpital-Dieu; Floquin; Varenard.
Apothicairerie. Mesdames Deshaire & Lievre, *sœurs dudit hôpital*.

Gouvernement & Corps de Ville.

Gouverneur, M. Brac de Montpiney, chevalier de St. Louis.
Syndic, M. Santallier.
Receveur, M. Gaudet.
Secretaire, M. Sanslaville.
Voyers de la Ville, Mrs. Lazie & Marcus.

Milice bourgeoise.

Etat-major. M. Vibert, *major*.
M. Teillard, *aide-major*.
Saint-Velu, *garçon-major*.

I. *Quartier.*
M. Georgerat, *capitaine*.
M. Pierre Georgerat, *lieutenant*.
M. Teillard, *sous-lieutenant*.

II. *Quartier.*
M. Robat, *capitaine*.
M. Gambin, *lieutenant*.
M. Teillard, fils, *sous lieutenant*.

III. *Quartier.*
M. Janson, *capitaine*.
M. Pressavin, *lieutenant*.
M. Monche, *sous-lieutenant*.

IV. *Quartier.*
M. Teillard, pere, *capitaine*.
M. Sanslaville, *lieutenant*.
M. Vercy, *sous lieutenant*.

PRÉVÔTÉ. La justice se rend au nom de Mgr. le duc d'Orléans.
Juge, prévôt & châtelain, M. Pressavin, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Teillard, avocat au parlement de Paris.
Procureur fiscal, M. Richard Delapalud.
Greffier, le sieur Durand.
Huissiers, Dumai & Larousse.
Procureurs en titre d'office, Mrs. Janson, Sanslaville, Santallier, Cortay, Pochon & Testenoire.
Notaires royaux, Mrs. Testenoire pere, Janson, Sanslaville, Santallier, Pochon & Gaudet.

College & Pension.

Directeurs, le Chapitre & le Corps Municipal.
Principal, M. Gillard, prêtre de Lyon, ancien professeur de Rhétorique au college de Millaud en Rouergue.
Professeur de Réthorique & de différentes langues, M. Grillet, prêtre du diocese de Lyon.

Il y a encore quatre régens à la nomination du principal.

Il y aussi un maître de musique vocale & instrumentale, au choix de la ville & du principal.
Maître de musique, M. Palazoli.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Dabry, Barrot & Teillard.
Contrôleur des actes, M. Durand.
Receveur du grenier à sel, M. Dumas.

Un bureau pour la marque des toiles.
Commis, le sieur Vibert.

Il y a aussi un bureau des postes.
Directrice, madame la veuve Santallier.
Brigadier de la maréch. Monestesse.

Le messager de Belleville part & arrive les lundi, mardi, jeudi & samedi.

On y recueille dans les environs d'excellents vins.

Les marchés se tiennent le mercredi de chaque semaine. La riviere d'Ardiere, qui traverse la ville, sert à l'exploitation de plusieurs Papeteries & Tanneries, même à celle d'une petite Blanchisserie de toiles.

BEAULIEU, prieuré. Voyez *Riergues*.

BEAUMONT, église appellée de ce nom, dans la paroisse de La-Chapelle-du-Châtelard en Dombes. Elle est desservie par le même curé, possédée par le même seigneur, & de la même justice. Cette église est annexe ou succursale de La Chapelle-du-Châtelard.

BEAUREGARD, ancienne ville & châtellenie de Dombes, sur le rivage de la Saône, vis-à-vis de Villefranche; élect. de Bourg, sénéch. de Trevoux. Le château est ancien.
Curé desservant, M. Rochas, chapelain de Flecheres.
Seigneur, M. le marquis de Sarron.
Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, not. à Messimi.
Lieutenant de juge & not. M. Montdesert.
Procureur fiscal, M. Deschamps.
Greffier, le sieur Gerin.
Chirurgien, M. Barbier.

BELIGNI, paroisse dans le Beaujolois, sur le rivage de la Saône, archip. d'Anse, élect. justice & baill. de Villefranche.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Guillard, à Villefranche.
Seigneur, M. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Villefranche.

Le château & fief de *Pdlet* appart. à Mrs. les comtes. Le fief appellé *Desgarest*, à Mme. d'Ars; le fief & château de *Fontcrenne*, appellé anciennement *moulin aux comtes*, entre Villefranche & la Saône, appart. à M. Trollier;

& le fief de *la Sablonniere*, à M. Chatelain Dessertines, conseiller du roi en l'élect. de Villefranche.

BELLEGARDE, village, prieuré, par. château & seign. dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. de Montbrison.

Prieur, M. de Béon, à Mirande. Il nomme à la cure.
Curé, M. de Rochefort.
Vicaire, M. . . .
Sacristin, M. . . .
Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.
Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. de Villaguet.
Greffier-commis, le sieur Roche.
Huissier, Rosset.

Le château & fief du *Pinei* appart. au seigneur.

BELLEROCHE, bourg, par. château & seign. en Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Roanne, sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumas, archip. de Beaujeu.
Seigneur, M Giraud Dévarenne, officier des cent Gardes-Suisses, brigadier du corps du Roi.
Juge, M. Corcelette, avocat.
Lieutenant, M. . . .
Proc. fiscal, M. Durand, not. à Poule.
Greffier, le sieur Sapin.
Huissier, Depay.

Il y a un bureau établi pour la marque des toiles.
Sous-inspecteur, M. le Marchand, à Charlieu.
Commis, le sieur Longin pere.

Il y a trois foires dans l'année : le 23 avril, le 24 juin & le 29 août.

BELLESCIZES, fief relevant du Roi, dans la par. de Chasselai au Mont-d'Or.
Seigneur, M. le marquis de Regnault, mestre-de-camp de dragons, lieutenant des maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi, dans le château de Pierre-Scise.

BELLEVILLE.

Jolie petite ville & seconde prévôté du Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche.

CHAPITRE. Cette église est collégiale & paroissiale : elle a été unie en 1769, avec tous ses droits, à la congrégation des chanoines réguliers de France. Elle est sous l'invocation de Notre-Dame.

Abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame, messire Antoine de la Goutte, doyen de l'église d'Autun, vicaire-général du diocese de Lyon.

Chanoines, Messieurs
De Blanchardon, *prieur & curé.*
Arnoux, *ancien curé.*
Chalut, *aumônier.*
Garnier, prieur de St. Sorlin.
Bonand du Serdon.
Rivoire, *vicaire*, tient les registres de la paroisse.
George Poissi, *vicaire.*
Delvernai.

Chanoine honoraire,
M. Tessier, prieur de Nety.

Chanoines d'honneur, Messieurs
Godard, aumônier de l'hôpital de Belleville; Boiron, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Officiers du chapitre.
Conseils. Mrs. Pezant, Guillin de Pougelon, & Pin, avocats.
Notaire, M. Bouclet, not. à Belleville.
Procureur, M. Marin, à Villefranche.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Despinay, à Belleville.

Il y a dans l'église de Belleville deux chapelles, dont l'une est sous le titre de St. Denis, & à la nomination de Mgr. le duc d'Orléans.
Chapelain, M. Mazard, prévôt de St. André de Châteaudun.

L'autre est sous le titre de St. Nicolas, & est à la nomination du seigneur de l'Ecluse.
Chapelain, M. Rieussec, chanoine de Fourviere, & vicaire général de Luçon.

Il y a une commanderie de l'ordre de Malte, sous le nom de Com. de Mâcon & de Belleville.
Commandeur, Mre. Dugarric Duzech, chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, *à Bergerac en Périgord.*

HÔPITAL.

Recteurs-nés, Mrs. Binot, *juge-prévôt, civil, criminel & de police.*
De Blanchardon, *prieur & curé.*
Chevoste, *procureur fiscal.*

Administrateurs, Messieurs
Lagrange, not. royal & proc. ; Lievre, commiss. feudiste ; & Guillard, négoc.

Officiers, Messieurs
Godard, *aumônier.*
Buissonnat, *médecin.*
Garequier, *chirurgien.*

L'administration intérieure de l'hôpital est confiée à des religieuses de Ste. Marthe.
Supérieure, madame Bridon.
Pharmacienne, madame Soulier.
Maître principal des écoles, M. Verrier.

Pénitents du saint Sacrement,
Recteur, M. Reyssier.

Corps municipal.
Gouverneur de la ville, M. Orry, marquis de Fulvy.

Echevins,
M. Reyssier, *premier échevin.*
M. . . . *second échevin.*

Secretaire

Secretaire & greffier, le sieur Guillard.
Voyer de la ville, M. Danthoine.

La ville est divisée en quatre quartiers, qui sont : le premier, quartier de l'église ; le second, quartier de Pierre Prost ; le troisieme, quartier de Potissieres ; le quatrieme, quartier du Moulin. Ils ont, chacun à leur tête, un capitaine, un lieutenant & un sergent. Les drapeaux sont verts, parsemés de fleurs de lis d'or ; au milieu est une salamandre dans le feu, avec ce mot, *Durabo*.

Syndic de la ville, M. Lievre.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Chevoste, avocat.

La justice se rend au nom de Mgr. le duc d'Orléans ; les officiers de ce prince sont en titre d'office.

Juge-prévôt civil, criminel & de police, M. Binot, avocat.
Lieutenant, M. Valette.
Procureur fiscal, M. Chevoste fils.
Greffier, le sieur Despinai.
Huissier de la prévôté, Accari.
Huissier royal en la sénéch. Jouxdioux.
Procureurs & not. royaux, Mrs. Auvigue, Danthoine, Lagrange, & Bouclet.
Contrôleur des act. & rec. des insinuations, M. Auvigue.
Rec. du gren. à sel, M. Dumas, à Beaujeu.
Receveur des aides, M. Aubert.
Receveur des péages au port de Belleville, M. Bouvart.
Directeur de la poste, M. Lagrange.

Les fiefs de *Champclos* & de *Fontenaille* appart. à M. Moignat de l'Ecluse.

BELLIEVRE, fief dans la paroisse de St. Genis-Laval.

Seigneur M. le baron de Fizicat.
Juge, M. Dassier, avocat.
Proc. fiscal, M. Savoie, not. à Brignai.
Greffier, le sieur Gayet le jeune.

BELMONT, village & paroisse, dont partie dépend du Lyonnois, partie du Mâconnois, & le surplus du Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Belleroche, Chaufailles, Verpré, Châteauneuf, Charlieu, &c. du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Moulin.
Vicaire, M. Seve.
Seigneur, M. Giraud de Varennes, officier des cent Gardes-Suisses ordinaires du corps du Roi.
Notaire royal, M. Farges.

Il y a trois foires : le 6 juin, le 16 août, & le 29 septembre.

BELMONT, village & château dans la paroisse de Charnai en Lyonnois.

Seigneur, M. le comte de Chaponai.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

BENI, paroisse en Bresse, archip. & élection de Bourg, justice de Montrevel.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gatheron, archiprêtre substitué de Bourg.
Vicaire, M. Gatheron neveu.
Seigneur, M. . . .

ST. BENIGNE, village & annexe dépendante & à la nomination du chapitre de Pont-de-Vaux, en Bresse, élection de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du parlement de Dijon.

Vicaire desservant, M. Mercier.
Seigneur, M. Bertin, receveur général des parties casuelles.

Le fief de *Merages* appart. au seigneur ; & ceux de *Caudie*, de *Chassipol* & de *Sarennes*, à M. le comte de l'Oriol.

LA BENISSONDIEU, abbaye royale de filles, dépendante de Clairvaux, & située dans la partie de la paroisse de Briennon, qui est en Lyonnois.

Abbesse, madame de Jarente.
Prieure, madame. . . .
Sous-prieure, madame de Cour.
Religieuses, mesdames, Belon, Nicard, Dufour, Dampierre, Périer, de Castellas, Dedienne, Turpin, Sergere, de Montbrun, & d'Estouteville.
Juge, M. Adam, avocat à Charlieu.
Procureur fiscal, M. Alemoniere.
Substitut, M. Mourier Préfol.
Greffier, le sieur Chabrier.
Huissier & garde des bois, Raberi.
Procureurs postulants, Mrs. Plassier, notaire à Noailli ; Nappar, à Roanne ; Royer, à la Bénissondieu ; Selis, Morillon, à Roanne ; Nobis & Alemoniere, à Charlieu.
Commissaire à terrier, M. Selis, à l'abbaye.

Il y a deux foires : l'une le 20 juillet, & l'autre le 21 décembre.

BENOIT (ST.) DE CESSIEU, village, paroisse & prieuré en Bugey, généralité de Bourgogne, archip. d'Ambournai, élection & bailliage de Belley.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. . . .

BENONCE, village & paroisse en Bugey, dépendante du château & marquisat de St. André-de-Briord, archiprêtré d'Ambournai, bailliage & élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Niviere.
Seigneur, M. le marquis d'Araucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Parrax.
Châtelain, M. Ducros.
Procureur fiscal, M. Boget.
Greffier, le sieur Mabre.

Officiers locaux.

Châtelain, M. Larochette.

Curial, M. Guigard.

La Chartreuse des Portes est dans cette paroisse. Voyez *Portes*.

BENOST, village & paroisse en Bresse, mandement de Montluel, archiprêtré de Chalamond, élection de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Montagnat.

Seigneur, M. de Jussieu, ancien conseiller honoraire en la cour des monnoies.

BEOST, château dans la paroisse de Vonnas en Bresse, baronnie du bailliage de Bourg. Sa justice comprend Vonnas & Luponnas; elle s'exerce à Bourg.

Seigneur, M. Audras, ancien conseiller au parlement de Dombes.

Juge, M. Tardi de la Carriere.

Procureur fiscal, M. Lapierre.

Châtelain, M. d'Espinai, not. à Neuville-les-Dames.

Curial, M. Villier.

Greffier, le sieur Dumas.

Sergent, Nallard.

Huissier, le sieur Salazard, fils de l'ainé, notaire à Bourg.

BEREINS, village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & bailliage de Bourg, avec haute, moyenne & basse justice, qui s'exerce par emprunt de territoire, à Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Guirand.

Seigneur, M. Noyel, comte de Bereins.

Juge, M. Gaultier fils, avocat à Bourg.

Lieutenant de juge, M. Humbert de Maillard, à Châtillon-lès-Dombes.

Proc. fiscal, M. Obrien, proc. à Bourg.

Greffier, M. Ceiseriat, proc. à Bourg, & le sieur Devillé, *greffier local*, à Châtillon.

BERESIAT, paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort de Dijon.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Chardon.

Dame, madame la marquise de Bagé.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Bagé.

ST. BERNARD, paroisse & baronnie en Franc Lyonnois, archip. de Dombes, sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Romans en Dauphiné nomme à la cure.

Curé, M. Pasquier.

Dames baronnes, mesdemoiselles de Covet & de la Mure.

Juge, M. Valentin, avocat.

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Sain.

Procureur fiscal, M. Parquier.

Greffier, le sieur Bourcerer.

BERNOUD, hameau dans la paroisse de Civrieux, en Franc-Lyonnois.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes qu'à *Genai*.

BESSENAI, bourg & par. dans le Lyonnois, archipr de Courzieu, élection & sénéch. de Lyon. Les trois quarts de la paroisse dépendent de la justice du mas de Bessenai: le hameau de la Roue & celui de Subdieu dépendent de Chamousset; celui de Jussieu, de la chamarerie de Savigny; & celui de Crivol, du prieuré de Courzieu.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.

Curé, M. Ezeque.

Vicaire, M. Ezeque, neveu.

Seigneur, M. Brossier de la Rouliere.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.

Lieutenant, M. Arethens pere, notaire à St. Julien-sur-Bibost.

Procureur fiscal, M. Romani, notaire à Montrottier.

Greff. le sieur Durand, not. à Bruillioles.

Notaires royaux réservés, Mrs. Guilloud, & Berger.

Procureurs postulants, Mrs. Desprès, pere & fils; Cholat, Berger l'ainé, Guilloud, Arethens fils, Firmin, Berger le jeune, Bertrand & Charbogne.

Huissier, Dumas.

Il y a quatre foires: le premier mercredi après Pâque, le 12 mai, le 17 août, & le 22 décembre; cette derniere foire est la plus considérable de la Montagne.

LE BESSEY, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de St. Just-d'Avrey.

Seigneur, M. le marquis de Sarron fils.

Les mêmes offic. qu'à St. Just-d'Avrey.

BESSEYS, par. en Forez, archip. de Condrieu, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental, justice de Malleval, qui s'exerce à Chavanai, du ressort du parl. de Paris.

Le prieur de Roiseis nomme à la cure.

Curé, M. Fond.

Dame, madame de Senozan, à Paris.

BEY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élect. & bailliage de Bourg, justice de Pont-de Veile.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Delisle.

Dame, madame la comtesse d'Esclinac.

Le fief de *Monspai* appart. à l'hôpital de la charité de Bourg en Bresse; & le fief & château du *Sauzai*, à M. de Montluzin, chev de St. Louis, commandant du bataillon de Bresse.

BIARS, château en toute justice, qui comprend une partie de la paroisse de Chatenai-les-Dombes. Il appartient à M. le baron de Belvey.

BIBOST, village & annexe de Saint

Julien-sur-Bibost en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Marcoux.
Prébendier des Joyers, M. Lambert, curé de Theizé.
Seign.haut-just. M.Broffier de laRouilliere.
Les mêmes officiers qu'à St. Julien-sur-Bibost.
Seigneur moyen & bas-justicier, M. de Foudras, doyen de Lasnai.
Les mêmes officiers qu'à Savigni.

BIBOST, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu en Lyonnois.
Seigneur, M. le chamarier de Savigni.

BIGNI seigneurie en Forez, élection de Montbrison, justice de Feurs; elle dépend de l'abbaye de la Bénissondieu.

BIGNI, fief dans la paroisse de Feurs en Forez. Il appartient à M. Thoinet.

BILIGNIEUX, paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, mandement de Montluel.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Decrose.
Seigneur, M. de Montherot.
La justice s'exerce à Montluel.

BIONNEI, château & seigneurie dans la paroisse de Lacenas en Beaujolois.
Seigneur, M. Dessertines, ancien avocat du Roi, au bailliage de Beaujolois.
Lieutenant de juge, M. Pein, notaire à Villefranche.
Greffier, le sieur Gillet.

BIRIEUX, prieuré uni au chapitre de l'Isle-Barbe, & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.
M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Frelin.
Seigneur, M. Dugas de Bois-Saint-Just.
La justice s'exerce à Montluel, & les officiers sont les mêmes qu'à Villars.

BIZIAC, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élect. de Bourg, justice du comté de Pont-de-de-Veyle, du baill. de Bourg, & du ressort du parl. de Dijon.
L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Chappon de Bas.
Vicaire, M. Chambar.
Dame, Mme. la comtesse d'Esclinac.
Notaire royal, M. Villier.
Il y a dans cette paroisse le château de *la Moussiere*, dont est seigneur M. de Lafond de la Moussiere, écuyer.
On adresse les lettres pour Biziac, à Mâcon.

BLACÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche, bailliage de Beaujolois, justice de Montmelas, pour les deux tiers de la par. & pour le reste de celle de Champrenard.
Le prieur de Salles nomme à la cure.
Curé, M. Arrod de Pierrefillant.
Dans cette paroisse il y a trois prébendes: l'une appellée de *Chrétien*, du nom du fondateur, dont est pourvu M. l'abbé de la Roche, chanoine à Toul; l'autre de *Colombiers*, également du nom du collateur, dont est pourvu M. Gachet; la troisieme appellée *Bonni*, dont M. Despinai de Laie est nominateur, & dont est pourvu M. le curé de Blacé.
Seigneur, M. le marquis de Monrmelas, colonel à la suite du régiment de Bourbonnois, seigneur du clocher & haut-justicier des deux tiers de la paroisse; le surplus de la justice appartenant à M. Despinai de Laie, seigneur de *Champrenard*. Voyez ce mot.
Le fief de *le Bost* appart. à M. Daurelle de Terrenoire.

BLANAS, village & annexe de la par. de Saint-Rambert en Bugey.
Vicaire, M. Répi.

BOEN.

Petite ville dans le Forez, archiprêtré de Montbrison, élection de Roanne, & du bailliage de Montbrison.
Deux fiefs relevent de cette terre: l'un appellé de *Chauzieu*, appartenant à M. le marquis de Tallaru; l'autre de l'*Argentiere*, appartenant à M. Staron, conseiller à Montbrison.
Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Bayard.
Vicaires, Mrs. Dupui & Guerpillon.
Il y a une chapelle dans le fauxbourg, sous le titre de la Ste. Vierge.
Desservant de la chapelle, M. Raimond.
Une confrairie de pénitents du Confalon.
Recteur, M. Moizieux.
Un college. *Principal-régent*, M. Raimond.

Hôpital, ou *Hôtel-Dieu*.

Recteurs, Mrs. le curé, Gardon & Jacquemond.
Trésorier, M. Moizieux.
Gouverneur & seigneur, M. Punctis de la Tour, écuyer.
Voyer de la ville, M. Peronni.
Juge, M. Rousset.
Lieutenant, M. Orizet.
Procureur fiscal, M. Ferrand de Paparel.
Greffier, le sieur Moizieu.
Huissiers, Clapisson & Nicolet.
Procureurs, Mrs. Tachereau, Morel, & Arnoux.
Notaires royaux, seuls réservés pour la ville, Mrs. Ferriere & Hodin.
Autres notaires établis & non réservés, Mrs. Ferrand & Arnoult.
Contrôleur des actes, M. Durand.

Receveur des aides en premier, M. Alliaud.
Receveur en second, M. Parricaud.
Chirurgiens, Mrs. Donzi & Charret.

Le sieur Pignon y entretient une papeterie.

Il y a trois foires : le mardi de la semaine-sainte, le mercredi après la Saint-Barthelemi, & le mercredi avant la Saint-André.

BOHAS, village & par. en Bresse, archip. de Treffort, élection de Bourg, justice de Buhens, du bailliage de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Grosoz.
Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis, & lieut. pour le Roi de la ville de Bourg en Bresse.
Juge, M. Anjorand, avocat à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Jayer, notaire à Villereversure.
Proc. fiscal, M. Reidelet, proc. à Bourg.
Greffier, M. Salazard, not. à Bourg.

LE BOIS-DE-LA-SALLE, prieuré situé en Beaujolois, dans la par. de Julienas.

Prieur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai, & vicaire général du diocese de Lyon.

LE BOIS-D'OINGT, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Chazelle.
Vicaire, M. Bouchaud.
Seigneur, M. Giraud de Montbelet de St. Tris, du chef de Mme. son épouse.
Subdélégué, M. Fornas fils.
Officiers, les mêmes qu'à Bagnols.
Notaire & contrôleur des actes, M. Fornas pere.
Notaires, Mrs. Fornas pere & fils.
Chirurgiens, Mrs. Grandchamp & Sein.

Pénitents de Lorette.

Recteur, M. Boichon.
Aumônier, M. Mechein.

Le fief & château de *Tanai* appart. à M. Durand, seigneur de la Flachere.

BOISI, village, château & marquisat, à une lieue de St. Haon-le-Châtel, dans la par. de St. Martin-de-Boisi en Forez.

LA BOISSE, prieuré régulier de l'ordre de St. Ruf, paroisse & mere-église des annexes de St. Etienne & de St. Barthelemi de Montluel, archip. de Chalamont, bailliage & élection de Bourg.

Prieur, M. Desserre.
Curé résidant à Montluel, M. Benoît, docteur de Sorbone.
Vicaire résidant à la Boisse, M. Bugnet.

La justice s'exerce à Montluel.

Juge, M. Mandot.
Procureur fiscal, M. Pélissée, notaire.
Greffier, le sieur Blai, notaire.

BOISSET, parcelle de St. Just-en-Bas, dans le Forez, élection de Roanne, justice de la baronnie de Cousan & du bailliage de Montbrison.

Seigneur, M. . . .

BOISSET-LES-MONTROND, village & paroisse dans le Forez, archip. élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de Montrond.

Le prieur de Savignieux nomme à la cure.

Curé, M. Veillas.
Seigneur, M. le marquis de St. Germain d'Apchon, colonel du régim. d'Aunis.
Les mêmes officiers qu'à Montrond.

BOISSET-LES-SAINT-PRIEST, village & annexe de la paroisse de St. Priest-en-Rousset, dans le Forez.

Seigneur, M. Mazenod de Pavesin.
Les mêmes officiers qu'à Montsupt.

BOISSET-LES-TIRANGES, village & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de St. Paulien, élection de Montbrison, justice de Tiranges.

Le seigneur de Vorei en Velai nomme à la cure.

Curé, M. Delaigue.
Vicaire, M. Delaigue, neveu.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

BOISSEY, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Thiébaud.
Dame, Mme. la marquise de Feullens.
Les mêmes officiers qu'à Bagé.

BONLIEU, abbaye royale de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans la paroisse de la Bouteresse en Forez, élection de Montbrison. Cette abbaye a été fondée en 1199 par les comtes de Forez. Plusieurs filles de ces princes y ont reçu le voile.

Abbesse, Mme. de Gayardon de Grezolles.

RELIGIEUSES, *Mesdames*.

De Gayardon de Grezolles, ancienne abbesse de Bellecombe; De la Chambre, Desnoyers, De Gayardon de Lucé, Des Tournelles, De Fauchet, De Rochefort, De Serre, Du Rival, De Chabriole, De Jullien, De Villeneuve, Salles des Tourrettes.

Directeur, Dom Cronier.
Commissaire en droits seigneuriaux, le sieur Ponchon.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs engagistes par échange non-consommé, Mrs. Thoynet de Peynot, & M. du Rosier de Magneux, ancien officier aux gardes-françoises.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Marcilli-le-Châtel.

ST. BONNET-DES-BRUYERES, village

& paroiſſe ſur les confins du Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche, juſtice de Chavagny-le-Lombard, excepté les hameaux de Thélai & de Flachère, qui ſont de celle de la Buſſiere.

La cure eſt unie au doyenné d'Aigueperſe.

Curé, M. Louis-Laurent Gauthier, licencié en droit canon.

Vicaire deſſervant, M. Merle.

Le fief de *la Bruyere* appartient à M. de Thi.

St. BONNET - DE - COURREAUX, bourg & grande paroiſſe dans le Forez; archip. élect. & bailliage de Montbriſon, de la châtellenie royale de Marcilly.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Charlat.

Vicaire, M. Barou.

Seigneur, LE ROI.

Co-ſeigneurs par échange non-conſommé, Mrs. Thoynet de Peynot, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes-françoiſes.

St. BONNET-DE-CRAY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, dioceſe de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, & ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé M. Deville.

Vicaire, M. Guillermet.

Seigneurs, Dom Potignon, prieur de Charlieu; ſes officiers ſont les mêmes que ceux de Charlieu. M. de Sirvinges, ſes officiers ſont les mêmes que ceux de la Motte-Camp; M. le comte de Vichi, à cauſe de ſon château de Champrond; ſes officiers ſont,

Juge, M. Ducarre, avocat à Châteauneuf.

Procureur fiſcal, M. . . .

Greffier, le ſieur Adam, notaire & contrôleur des actes, à Charlieu.

St. BONNET-DE-MURES, village & paroiſſe en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

Dame, madame de Senozan, à Paris.

Juge, M. Ginet de la Remolliere, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Olagnon.

Procureur fiſcal, M. Bourgeois.

Greffier, le ſieur Deſſables.

St. BONNET-DES-QUARTS, village & par. partie en Lyonnois, & partie en Forez, dioceſe de Clermont, archip. de Cuſſet, élect. de Roanne, & ſénéch. de Lyon. Elle dépend de quatre ſeigneurs; M. le duc d'Harcourt; M. Terray, intendant de Lyon; M. le marquis de Mirepoix; & M. le prieur d'Ambierle, qui nomme à la cure.

Curé, M. Charles, licencié en théologie.

Vicaire, M. Pinet.

Les officiers des quatre juſtices ſeigneuriales, ſont: pour M. le duc d'Harcourt, les mêmes que ceux de Roanne; pour M. Terray, les mêmes qu'à Changy; pour M. de Mirepoix, les mêmes qu'à Châteaumorand; & pour M. le Prieur, les mêmes que ceux d'Ambierle.

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

Petite ville dans le Forez, Châtellenie royale, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le bailliage de Chaufour s'exerçoit à St. Bonnet, quoique hors de ſon territoire, & quoiqu'il n'y eût pas d'auditoire; mais par l'édit de Sa Majeſté, du mois de ſeptembre 177[illegible], l'exercice de la juſtice du bailliage de Chaufour a été réuni au bailliage de Montbriſon.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Farges.

Vicaires & ſociétaires, Mrs. Richard, Luquet, Rony & Faure.

Il y a une communauté de Capucins.

Gardien, le R. P. Paſcal, de Lyon.

Vicaire, le R. P. Vital, de St. Etienne.

Une communauté de Dames Urſulines.

Supérieure, madame Royer,

Aſſiſtante, madame Dacier.

Dépoſitaire, madame. . . .

Pénitents du Confalon.

M. Boti, *recteur*.

M. Maſon, *vice-recteur*.

Dame-engagiſte, madame de Saſſenage.

Juge-châtelain, M. Roni, avocat.

Lieutenant particulier, M. Paret, avocat.

Procureur du Roi, noble Benoſt Bouchetal, avocat au parlement, ancien conſ. proc. du Roi au baill. royal de Chauffour.

Greffier, le ſieur Theiſſier.

Huiſſiers, Charrereau & Suchet.

Procureurs, Mrs. Charrereau, Paret, Payet & Teiſſier.

Avocats, Mrs. Calemard, Meidechales, Richard le jeune, & Bouchetal de la Roche.

Notaires, Mrs. Teiſſier, Buhet, Payet fils, & Faure.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Viſſaguet du Bouchet, ſeigneur de Chomelis & de Felines, *avoc. en parl.* Il réſide à St. Pal-en-Chalençon.

Hôpital & maiſon de charité. Recteurs & Adminiſtrateurs.

M. Farges, *curé*.

M. Roni, *juge*.

M Bouchetal, *procureur du Roi*.

M. Calemard, *avocat*.

M. Paret, *procureur*.

Mrs. Buchet & Vial, *économes-tréſoriers & prépoſés à la recette des grains.*

M. Roni, *prêtre, aumônier*.
Régent des petites écoles, pour les garçons, M. Faure.
Médecin, M. le Moissonier.
Chirurgiens, Mrs. Chapuis & Marcon.
C'est le lieu de la résidence d'une brigade de maréchaussée.
Brigadier de la maréchaussée, le sieur Dupont.
Receveur des aides, M. Mure.
Contrôleur, M. Cartier de Boiscurtil.
Receveur au grenier à sel, M. le More.
Contrôleur, M. Bouchetal de la Roche.
Receveur du tabac, M. le More.
Contrôleur des actes, & receveur de la douane, M. de Vertami.
Il y a des marchés de bled, les lundis & les mercredis; de bétail, les vendredis; & une foire, le jeudi saint.
ST. BONNET-LE-FROID, hameau & chapelle en Lyonnois.
ST. BONNET-LES-OULLES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. George.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Vincent.
Juge, M. Rei.
Châtelain, M. Gonin, notaire à Saint-Galmier.
Procureur fiscal, M. de Vissaguet.
Greffier, le sieur Aguirand.
ST. BONNET-LES-PLACES, seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de St. Laurent de Chamousset, dépendante de la commanderie de Chazelles.
Seigneur, M. le Bailli-de-Besse, grand'-croix de l'ordre de Malte, commandeur de Chazelles-sur-Lyon, colonel-commandant du corps des chasseurs.
Juge, M. . . .
Châtelain & Lieutenant de juge, M. Richard.
Procureur fiscal, M. Gemier.
Greffier, le sieur Noel Mattagrin, not. à St. Laurent.
Huissier, Magnin.
ST. BONNET-LE-TRONCY, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu; élect. de Villefranche, justice de Beaujeu; & pour quelques canton de Magni & Chamelet, sénéch. de Villefranche.
Le prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Debrosse.
Vicaire, M. Captier.
Seigneurs, Mgr. le duc d'Orléans, Mme. la marquise de Vauban, & M. Burtin de Vaurion, pour la partie qui dépend de Chamelet.
BONS, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Dujas d'Ambérieu.
BONSON, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de St. Rambert, & par appel au bailliage de Montbrison.
Le prieur de St. Rambert est seigneur de cette paroisse, & nomme à la cure.
Curé, M. Lanier.
Le fief de *Forette* appart. à M. Gonin, lieut. en l'élect. de St Etienne.
BONVERT, château dans le Forez.
Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.
Les mêmes officiers que ceux de la Varenne & de Morland.
BONVERT, fief & château situé sur les bords de la Loire, au dessous de Roanne, ci-devant joint à Aiguilli.
Seigneur, M. Dumira.
BORNAC, château & seigneurie dans la paroisse de St. Hilaire en Lyonnois.
Seign. M. le marq. de Bourg St. Polgue.
Lieutenant de juge, M. Dextre, notaire à Arcinges.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire à Charlieu.
Greffier, le sieur Perrichon, notaire à Nandas.
BOSCHES, village & château dans la paroisse de Saint-Alban, dont la justice s'exerce à Belley.
Seigneur, M. de Champdor.
Juge, M. Blanc, avocat à Belley.
Châtelain, M. Serula, not. à Poncins.
BOUCHALAS, parcelle de St. Martin-Lestra, village en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-les-Places.
Dame engagiste, madame la marquise de Sassenage.
BOULIGNIEUX, village, paroisse & comté en Bresse, archipr. de Sandran, élection & bailliage de Bresse.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Boisset.
Seigneur, M. de Grossolles, comte de Flammarens & de Boulignieux.
Juge, M. Midan l'aîné, avocat.
Châtelain, M. Fremion.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Decrosot.

BOURG,

Ville capitale de la Bresse, qui a donné son nom à un archipr. de ce diocese, lequel comprend 28 paroiss. deux annexes, & une succursale, toutes en Bresse.
Archiprêtre, M. Parret, curé.
Archiprêtre substitué, M. Gatheron, curé de Beni.
Il n'y a qu'un curé nommé par le chapitre, qui est composé de 3 dignitaires, le prévôt, le chantre & le sacristin, &

de 13 chanoines. On ne peut y nommer que les enfants de la ville, à moins que ce ne soit par résignation.

Dignitaires, Messieurs
Pelluat de Jalamonde, *prévôt*.
Billon, *chantre*.
Colomb, *sacristin*.

Chanoines, Messieurs
Vernette, Chambard, Midan, Bon, Charlet, Augerd, Giraud, Piquet, Einard, Couvat, Joly, Bouvier, Obrien.
Chanoine honoraire, M. Favre.
Curé, M. Parret.
Vicaires, Mrs. Joly & Pomat.

Habitués, Messieurs
Bataillon, Catin, Rivoire, Charnoz, Clidasson, Juenin, Pomar, Gallet, Reidelet, Chavaliat.

College.

Il est composé de prêtres séculiers; savoir, un principal, deux professeurs de philosophie, un professeur de rhétorique, un de seconde, quatre autres pour les basses classes, & un préfet pour les pensionnaires.

Principal du college & de la pension, M. Bouvier, chanoine honoraire.
Professeur de physique, M. Barquet.
Professeur de logique, M. Bernard.
Professeur de rhétorique, M. Catin.
Professeur de seconde, M. Lagarde.
Professeur de troisieme, M. Collet.
Professeur de quatrième, M. Creuset.
Professeur de cinquieme, M. Granmotet.
Professeur de sixieme, M. Neuville.
Préfet, M. Barbier.

CORPS RÉGULIERS.

Cordeliers.

Gardien, le P. Pernin.
Vicaire, le P. Pernod, ex-provincial, aumônier du palais & des prisons.
Procureur, le P. Gavaille.

Dominicains.

Prieur, le P. Durand, doct. en Sorbone.
Sous-prieur, le P. . . .
Procureur, le P. Trotaud.

Capucins.

Gardien, le P. Raymond, de Lyon.
Vicaire, le P. Irenée, de Lyon.

Augustins.

Prieur, le P. Benoît.
Sous-prieur, le P. Augustin Grillet.
Procureur, le P. Philippe Tissier.
Sacristin, le P. Colabaud.

L'église des Augustins, qui a été bâtie par Marguerite d'Autriche, est digne de la curiosité des connoisseurs & des voyageurs.

Missionnaires de St. Lazare.

Supérieur, M. Perronnet.
Assistant, M. Dubuex.

Il y a trois couvents de filles; les Ursulines, Sainte-Marie, Sainte-Claire; deux Hôpitaux; la Charité, & l'Hôtel-Dieu, confiés à des Religieuses: une Congrégation, une Confrairie de Pénitents du Confalon, dirigées par M. le Curé; & une de Pélerins, dont la chapelle est à cent pas de la ville.

Commandant pour le Roi, M. le marquis de Laval.
Gouverneur, M. le comte de Vallin.
Lieut. de Roi, M. le baron de Buhens.

Baillage.

Il ressortit par appel à Dijon.

Grand bailli, M. . . .
Lieutenant général civil, M. de Borsac.
Lieutenant général criminel, M. Perier.
Lieutenant particulier, assesseur civil, M. Chesne.
Lieutenant particulier, assesseur criminel, M. Chaland.

Conseillers, Messieurs
Gauthier, *doyen*; Guillod; Cabuchet; Bourdin; Revoux de Commatin; Picquet; Gauthier des Vavres; Perraud; Brangier; Gaillard; Bizet, *conseiller-clerc*.

Conseillers honoraires, Messieurs
Guillot, Bernard.

Gens du Roi, Messieurs
Picquet, *avocat du Roi*.
Riboud, *procureur du Roi*.
Chicot, *greffier*.
Huissiers audienciers, les Srs. Callendre, Armand, Pomat, Rerdier.

Il y a vingt-deux procureurs, dix notaires, & vingt-deux sergents royaux.

Les mêmes officiers siegent au présidial, auquel ressortissent le Bugey, le pays de Gex, & la Dombes.

ÉLECTION.

Officiers, Messieurs
Gollety, *président*.
De Corcelles, *lieutenant*.
Megnier, *procureur du Roi*.
Brangier, Riboud, Gotaret, Riboud de Poncin, Lejeas, *conseillers*.
Piquet, *greffier*.
Falconnet, *commis-greffier*.
Louis, *huissier*.

Il y a plusieurs autres justices qui s'y exercent.

Subdélégué, M. Riboud.
Secretaire, M. Buget.

Maréchaussée. Officiers, Messieurs
Durand, *lieutenant*.
Louis, *procureur du Roi*.
Desbordes, *assesseur*.
Midan, *greffier en chef*.
Bailli, *commis*.
Gollier, *brigadier*.

Gabelles.

Receveur, M. Badon.
Contrôleur, M. Grillet.
Juge-visiteur, M. Duport.

Procureur du Roi, M. Porcet.
Greffier, M. Falconnet.
Entreposeur du tabac, M. Ducloz.
Receveur des traites, M. Thomas.
Juge, M. Martinon.
Contrôleur des actes, M. Loir.
Directeur des postes, M. Badon.
Facteur, le sieur Jofferand.

Hôtel de ville.

Maire perpétuel, M. Midan, avocat & lieutenant général de police, commandant la milice bourgeoise.
Premier syndic, M. Buget.
Second syndic, M. Ravet, procureur.
Châtelain royal, M. Pelletier.
Procureur du Roi, M. Chevrier, avocat.
Receveur, M. Giguet.
Secretaire, M. Humbert, notaire.
Conseillers, Mrs. Quinet, Favier, Midan & Martinon, avocats.
Fabriciens, Mrs. Quinet aîné, Riboud, Quinet cadet, & Bevy.
Receveur, M. Humbert, notaire.
Mandeurs, Testard, Caillaton & Lombard.
Sergents de Police, Bosonnet & Nicolas.

Hôtel de Province.

Syndics généraux du Clergé.

M. Parrèt, curé de Bourg.
M. Delombard, prieur de Nantua.
Dom Brun, prieur de la Chartreuse de Selignat.
M. Guigoun, curé de St. Rhemi, pour le diocese de St. Claude.
M. l'abbé Danthoine, pour la Dombes.

Syndics généraux de la noblesse.

M. le baron de Belvey.
M. de la Beviere.
M. le marquis de Crangeat.
M. de Vincent de Panette.

Syndics généraux du tiers-Etat.

M. de St. Martin, *premier syndic*.
M. Fuguet.
M. Gemeau, lieutenant général de Trevoux.
M. Vincent, premier syndic honoraire.

Conseillers du tiers-Etat.

Mrs. Jair, Cabuchet, Desbordes, & Bergier fils.
Receveur, M. Bergier pere.
Receveur des impositions de la province, M. Varenne de Feuille.
Commis à la recette, le sieur Versey.

Société d'émulation.

Cette société dont l'objet est d'inspirer en Bresse le goût des sciences & des lettres, & de contribuer aux progrès des arts & de l'agriculture dans cette Province, a été établie au mois de février 1783, approuvée par Sa Majesté; elle travaille sous la protection de son A. S. Mgr. le duc de Bourbon; elle est divisée en quatre classes, savoir: les associés honoraires, les associés ordinaires, les associés libres, & les associés non résidants, & s'assemble tous les 15 jours.

Tableau des Membres, suivant l'ordre de leur réception.

Protecteur, S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon.

Associés honoraires.

M. Feydeau de Brou, intendant à Caen.
M. le marquis de Grollier, chevalier de l'ordre de St. Louis.
M. Amelot de Chaillou, intendant des provinces de Bourgogne, Bresse, Dombes, Bugey, Valromey & Gex.

Associés ordinaires, résidants.

M. de la Béviere, syndic général de la noblesse de Bresse, *Directeur*.
M. d'Andelin, chevalier de l'ordre de St. Louis, *Vice-Directeur*.
M. le baron de Rohan, capit. de dragons.
M. Dunoyer, écuyer, seign. d'Eguerandes.
M. Chesne, lieutenant particulier civil au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Picquet, avocat du Roi au bailliage & siege présidial, *Trésorier*.
M. Perrot, conseiller au bailliage & siege présidial de Bourg, *Secretaire adjoint*.
M. l'abbé Bizet, conseiller au bailliage & siege présidial.
Le P. Rousselet, prieur du couvent royal de Brou.
M. Perier, lieutenant général criminel au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Riboud, procureur du Roi au bailliage & siege présidial, subdélégué en Bresse, des accadémies de Dijon, Bordeaux, Lyon; &c. *Sécretaire perpétuel*.

Associés libres.

M. Bernard, conseiller honoraire au bailliage & présidial de Bourg.
M. Dutour, ancien chancelier de S. A. S. Mgr. le prince de Dombes.
M. Aubry, ingénieur en chef des ponts & chaussées de Bresse, Bugey, &c. de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon.
M. de St. Martin, syndic général du tiers-état de Bresse.
M. de Borsat, écuyer, seigneur de la Pérouze.
M. Picquet, conseiller au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Baudot, docteur en médecine.
M. Parrèt, curé de Bourg, syndic général du clergé de Bresse.
M. Goesson, ancien directeur de la manufacture royale d'horlogerie.
M. Vermandois, maître en chirurgie.
M. le baron de Belvey, syndic général de la noblesse de Bresse.
M. Barquet, professeur de physique, au college de Bourg.

Associés

Associés non résidants.

M. de la Lande, de plusieurs académies, *à Paris.*
M. Guitton de Morveau, ancien avocat général au parlement de Dijon, de plusieurs académies.
M. Maret, docteur en médecine, censeur royal, secretaire perpétuel de l'acad. de Dijon, & de plusieurs autres acad.
M. de la Tourette, ancien conseiller à la cour des monnoies de Lyon, secretaire perpétuel de l'acad. de la même ville, & de plusieurs académies, *à Lyon.*
M. Paradis de Raimondis, ancien lieut. général au bailliage présidial de Bourg.
M. Vallée, ingén. des ponts & chaussées.
M. de Meillonnas, capit. de cavalerie.
M. Ceizeriat, docteur en médecine.
M. de Landine, avocat, correspondant de l'académie royal des inscriptions & belles-lettres, de celles de Dijon, Lyon, Villefranche, &c. *à Lyon.*
M. Geoffroy, avocat, *à Lyon.*
M. Gacon, curé, *à Bagé.*
M. l'abbé Guichelet, doyen-curé du chapitre de Pont-de-Vaux.
M. Badon fils, contrôl. dans les fermes.
M. Varenne de Fenille, receveur des impositions de Bresse.
M. Vincent de Montpetit, peintre du roi, *à Paris.*
Dom Carriere, des acad. de Bordeaux, Montauban, &c. *à Bordeaux.*
M. Fabri, chevalier de l'ordre du roi, subdélégué, &c. *à Gex.*
M. Mandrillon, membre de l'académie des sciences de Harlem, de la société philosophique de Philadelphie, négociant, *à Amsterdam.*
M. Cerisier, *à Amsterdam.*
M. le Maire, maître en chirurgie, *à Lyon.*
M. de Ceissart, inspecteur général des ponts & chaussées, membre de l'académie des sciences & belles-lettres de Rouen, &c. *à Paris.*
M. Chapui, curé d'Argil, *en Bugey.*
M. Desgranges, Me. en chirurg. *à Lyon.*
M. Devirly, président à la chambre des comptes de Dijon, de plusieurs acad.

La Chartreuse de *Seillon* est à un quart de lieue de la ville. Voyez *Seillon.*

BOURG-ARGENTAL.

Ville dans le Forez, au pied du Mont-Pila, diocese de Vienne, élection de St. Etienne.

L'archiprêtré de Bourg-Argental comprend dix-sept paroisses, deux annexes & une succursale, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. l'abbé de Mayole.

La cure est desservie par deux curés, dont le premier est à la nomination alternative de l'archevêque & du chapitre de Vienne : & le second, à la nomination du college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur.

Curés, Mrs. Fontaine & Mayol.
Vicaires, Mrs. Bonnet, Mignot, & Bascher.
Sociétaires, Mrs. Martel, syndic; Coste & Aubert.

Il y a une commun. de Dames Ursulin.

Supérieure, Madame de l'Hermusieres de St. Augustin.

Une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

Recteur, M. Gabriel Girodet.

Sœurs de St. Joseph.

Supérieure, la sœur de Paulze.

Un hôpital administré par un bureau de sept conseillers.

Recteur, M. l'abbé Pupil.

Seigneur engagiste, Gouverneur & Lieutenant de Roi, M. Bollioud de St. Julien, baron d'Argental.

Bailliage.

Lieutenant-général, civil & criminel, M. Pupil de Sablon, écuyer.
Lieutenant particulier, assesseur criminel, M. Nayme, Sr. de Despreaux, écuyer.
Conseillers, Mrs. Bosc de Villeneuve & Chosnier.
Avocat & procureur du Roi, M. Mathon de Forgeres, écuyer.

Autres Officiers.

Receveur des consignations, M. Granjeon de Robec, conseiller du Roi.
Commissaire aux saisies réelles, M. Richard pere.
Greffier, le sieur Richard oncle.
Greffier-commis, le sieur Coste.
Premier huissier, Richard.
Huissier audiencier, Pierre Tregue.
Troisieme huissier, Rouverol.
Avocats, Mrs. Chevalier, Lardon de Verneys, Jamon fils, Foriel de Provinsal, Desfrançois, Aubert, Guerin, Fontaine.
Procureurs, Mrs. Montchauvet, Pourret, Courbon & Lafont.

Tribunal du point d'honneur.

M. . . .
Conseiller-rapporteur, M. Audras.
Secretaire-greffier, M. Chaspoul, à St. Pierre-de-Bœuf.
Notaires royaux, Mrs. Montchauvet, Dumas, Avrol.
Avocat, M. Nayme des Oriol.
Contrôleur des actes, M. Clément.
Conservateur des hypotheques, M. Aubert.
Greffier, le sieur Richard.
Contrôleur des ensaisinements, M. Montchauvet.
Chirurgien, M. Donnet.
Chargé du bureau général de correspondance, M. Monchauvet, doyen des nota
eceveur du grenier à sel, M. Martel.

Receveur des aides, M. Richard.
Commis, M. Liron.
Receveur de la douane, M. Liron.
Echantilleur des poids & mesures, le sieur Giraudet.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Pupil du Sablon, lieutenant général, civil & criminel.
Brigadier de la maréchaussée, le sieur Gourdan.

Il y a quatorze foires dans l'année : le 22 janvier ; le 24 février, le lundi après la mi-carême, le lundi de Quasimodo ; le 6 mai ; le lundi après la Pentecôte ; le 25 juin ; le 22 juillet ; le 10 août ; le 3 septembre ; le 1er. lundi d'octobre ; le 2 & 20 novembre, le 30 décembre ; & un marché le vendredi de chaque semaine.

Le messager de Bourg-Argental en part tous les mardis, & arrive à Lyon le mercredi. Il part de Lyon le vendredi à onze heures du matin, & arrive à Bourg le samedi. Il loge à Lyon, à la Corbeille-d'or, rue Ecorchebœuf.

BOURG-DE-THIZY, bourg, prieuré & paroisse au dessous & à huit cents pas de la ville de Thizy, dans le Beaujolois.
Prieur-commendataire, Dom Moynat, prieur claustral de S. Rambert en Bugey.
Sacristin, Dom de la Brosse Montrichard.
Curé, M. de Chavane, doct. en théologie.
Vicaire, M. Barberet.

La justice dépend de la châtellenie de Thizy.

BOURG ST. CHRISTOPHE, paroisse & baronnie en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Montluel, du ressort du présidial de Bourg.

Le chapitre de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Raviere.
Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert.
Juge, M. Neple, avocat à Montluel.
Lieutenant de juge, M. Chavan.
Procureur fiscal, M. Pelisset.

La justice du château s'étend sur la paroisse de Farament en Bresse.

Il y a une foire au Bourg S. Christophe, le jour de la fête de S. Christophe.

LA BOURLIERE, fief situé dans la paroisse de Chevroux en Bresse.
Seigneur, M. Frere de la Falconniere.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.
Juge, M. Guichellet, avocat.
Châtelain, M. Berthet, avocat.
Procureur fiscal, M. Pomathio.
Greffier, le sieur Deidier, cadet.

LA BOUTERESSE, bourg & annexe de la paroisse de Boen en Forez : archip. & élection de Montbrison, justice de Marcilly-le-Châtel, du ress. de Montbrison.

L'Eglise est desservie alternativement par Mrs. les Vicaires de Boen.

Seigneur, LE ROI.
Co seigneurs engagistes par échange non consommé, M. Thoynet de Peynot, & M. de Magnéux, ancien officier aux Gardes Françoises.

Il y a deux foires ; le 13 janvier, & le 22 septembre.

BOUTHEON, village, paroisse, château & seign. dans le Forez, archip. de St. Etienne, sénéch. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez, nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Baptiste Favier.
Seigneur, M. Louis-Henri de Pons.
Juge-Châtelain, M. Gonon de S. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. de Vissaguet, not.
Greffier, le sieur Girerds.

BOUVENT, château & fief, près de la ville de Bourg. Il appartient à M. Marinon de Bouvent.

BOYÉ, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Villefranche, justice de Reissein, & baill. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Villard.
Seigneur, M. Beraud de Reissein.

BOZ, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du bailliage de Bourg & du parl. de Dijon.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Vuiron.
Seigneur, M. Bertin, receveur général des parties casuelles, à Paris.

LA BOZONNIERE, fief en Lyonnois. Il appart. à M. Mazard.

BRESIEU, village & annexe de la par. de Brulliolles en Lyonnois, archip. de Courzieu, justice du prieuré de St. Irenée de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Vincent.
Seigneur, M. d'Orsin, prieur-commendataire de St. Irenée de Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Guilloud, notaire à Bessenai.
Procureur fiscal, M. Puy, notaire à Courzieu.
Greffier, M. Berger, not. à St. Laurent-de-Chamousset.
Huissier, Alloignet.
Procureurs postulants, Mrs. Durand, Berger le jeune, Desprès le jeune, Bertrand & Charbogne.

BRESSOLES, par. en Bresse, archip. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.
Curé, M. Levrat.
Seigneur, LE ROI.

En premiere instance les causes se portent au bailliage.

Châtelain, M. Neple, avocat.
Curiaux, Mrs. Blay & la Chanal.

LE BREUIL, château & seigneurie en toute justice, dans la paroisse de Monthieu en Dombes. La justice de Breuil comprend toute la paroisse de Monthieu, celle d'Ambérieu, & quelques parties des paroisses voisines.
Seigneur, M. le marquis de Damas-Dantigny, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment royal Navarre, cavalerie.
Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

LE BREUIL, village & annexe de la par. de Chessy en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Margaron.
Seigneur, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du Commissaire général.
Les officiers sont les mêmes que ceux de M. de Cibeins à Bulli.

BRIENNE, village & par. en Châlonnois, archip. de Bagé, élect. de Dijon, du ressort du baill. de Châlons.
La justice dépend de Cuysery.
M. l'abbé de Tournus nom. à la cure.
Curé, M. Hemy.
Vicaire, M. Maître, résidant à Jouvençon.
Seigneur engagiste, M. le maréchal de Biron.
Juge Châtelain, M. Barrat.
Lieutenant, M. Piquet.
Procureur du Roi, M. Petit-jean.
Greffier, le sieur Pichot.
Huissier, Bruillot.

BRIENNON, village & par. partie dans le Forez, & partie dans le Lyonnois, archip. & élect. de Roanne, justice de Marcigny, sénéch. de Lyon.
La prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Matthieu.
Dame de la plus grande partie de la paroisse, Mme. d'Accueil de Châteaugay, prieure de Marcigny.
Juge, M. Verchere du Bayon, avocat à Marcigny.
Procureur fiscal, M. Jaillon.
Greffier, le sieur Cartier.
Huissier, Gauthier.
Procureurs postulants, Mrs. Verchere, Berjot, Jaillon fils, Perroi, Bonnardet.
Seigneur du hameau de Maltaverne, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
Seigneur d'une autre partie, M. le prieur de Noailly.
Les mêmes officiers qu'à Noailly.

BRIGNAIS, petite ville très-ancienne, célebre par la bataille des Tards-Venus, & baronnie dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bouvier, maître-ès-arts. Il réside à l'annexe de Vourles.
Vicaires, Mrs. Savoie, & . . .
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de Saint-Just.
Juge, M. Durand, juge général de la baronnie de St. Just, anc. échevin.
Châtelain, M. Delorme, notaire & subdélégué de l'Intendance, à Lyon.
Proc. fiscal, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Greffier, le sieur Savoie, not.
Huissier seigneurial, Villemagne.
Le mercredi de chaque semaine il y a un marché où se vendent des bœufs & des vaches: il y a aussi trois foires dans l'année; le 2 janvier, le 6 juin, & le 21 décembre. On y vend du bétail & des merceries.
Le fief de *la Boissonnerie* appart. aux héritiers de M. Laurens; & *la Jomariere* beau château & fief avec rente noble, appartient à M. Flachon, trésorier de France.

BRINDAS, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. de Castellas cadet.
Il y a un vicaire qui réside à l'annexe de Messimy.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. de Lurieu.
Châtelain, M. Chatin, notaire.
Proc. fiscal, M. Filleton.
Greffier, le sieur Mathevon.
Le fief de *Mont-plaisir* appartient à Mme. Tournilhon, veuve de M. Guigou de Mont-plaisir.

BRION, seigneurie du bailliage de Bugey. Elle appartient à M. Chappe.

BRIOR, village & par. en Bugey, dépendant du château & marquisat de St. André, archipr. d'Ambournay, baill. & élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Devigo.
Seigneur, M. le marquis de la Blache.

BRON, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.
Le chapitre de la Sainte Chapelle de Chambery nomme à la cure.
Curé, M. Rey, docteur de Sorbone.
Dame, madame la marquise de Leusse.
Juge, M. Bertet du Pinet, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Ixelin, not. à Venissieux.

Lieutenant de juge, M. Fornier, avocat à Vienne.
Procureur fiscal, M. Roftaing.
Greffier, le sieur Cochard, notaire à Villeurbanne.

Il y a deux foires: le 10 octobre, & le 6 décembre.

BROSSE, (Sainte-Colombe de la) village & par. en Dauphiné, archip. de Moretel, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. . . .
Seigneurs, les héritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.
Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.
Procureur d'office, M. Tholon.

BRULLIOLES, village & paroisse en Lyonnois, archip. de Courzieu, justice de Chamousset, élect. & sénéch. de Lyon.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Bayle.
Vicaire, M. Guerpillon.
Seigneur, M. de Savaron.
Procureur & Notaire, M. Durand.

Les mêmes officiers qu'à St. Laurent-de-Chamousset.

Le fief de *Charfetain* appartient à M. de Micoud, écuyer.

BUBLANE, village & annexe de Châtillon la-Pallu en Bresse, archip. de Chalamont.

Vicaire, M. Muffieux.
Seigneur, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La justice s'exerce à Bourg.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-la-Pallu.

BUELLAS, par. en Bresse & prieuré uni à l'abbaye de Tournus, archipr. de Sandran, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

Le chap. de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Laforest.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

BUHENS, baronnie dans la par. de Hautecour, du bailliage de Bourg en Bresse. Sa justice, qui s'exerce à Bourg, comprend Hautecour, Romaneche-la-Montagne, Bohas, Montjouvent & le Noyet.

Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis, lieutenant pour le Roi à Bourg.
Juge, M. Enjorand, avocat.
Châtelain, M. Jayr, à Villereversure.
Vice-Châtelain, M. Françon, notaire à Simandre.
Proc. fiscal, M. Reidelet, proc. à Bourg.
Greffier, le sieur Salazard, à Bourg.
Curial, M. Morelet, not. à Cise.

BULLI, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Girin.
Vicaire, M. Pardou.
Seigneur, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du commissaire général.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Lieut. de juge-châtelain, M. Raimond, not. à l'Arbresle.
Proc. fiscal, M. Vigier, not. à Bulli.
Greffier, le sieur Pignard, not. à Chessy.
Notaires, Mrs. Vigier & Blanc.

Les procureurs sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

Seigneur-moyen & bas-justicier de la Plagne, M. de Barthelas, doyen de Theylan.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.

Seigneur moyen & bas-justicier de Solemi, M. Davaly, communier de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.

Seigneur en toute justice de ces deux parties de la paroisse, & d'Apinost, M. de Cluny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

BULLI-EN-ROANNOIS, village & par. en Forez, archipr. & élection de Roanne, sénéch. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Denis.
Vicaire, M. . . .
Prébendier de Chantois, M. l'abbé de Foudras.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Cette paroisse dépend, pour une partie, de la châtellenie de St. Maurice unie au bailliage de Roanne; pour une autre, de la justice de Chantois; pour une troisieme, du comté de Lyon; & enfin pour une quatrieme, du chapitre de Notre-Dame de Montbrison.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes qu'à Roanne: les trois autres justices sont sans officiers, & sont exercées par des premiers en ordre. Il y a dans cette paroisse des carrieres de charbon de terre, trop négligées.

BURDIGNES, hameau, par. dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de Saint-Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Renaud.
Vicaire, M. Faurie.
Seigneur, M. Bollioud de St. Jolien, receveur général du clergé de France.
Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Fraise.
Greffier, le sieur Veyre.

Il y a dans cette paroisse le château de *Montchal*. Voyez ce mot.

BURNEZAY, hameau dépendant de la par. de Serriere en Mâconnois. Ce hameau est de l'élection & du ressort de la sénéch. de Villefranche.

BUSSIERE, paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, élect. & du ressort de la sénéch. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour la partie Mâconnoise.

N. . . . . . nomme à la cure.
Curé, M. Destré.
Dame, madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.
Les mêmes officiers qu'à Cenves.

BUSSIERES, bourg, par. & seign. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne. Le bourg dépend de la justice du seigneur du lieu, & le reste de la par. de la châtellenie royale de Feurs; l'une & l'autre justice ressortissent à la sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Ligout.
Vicaire, M. Giraud.
Seigneur, M. Dulieu de Chenevoux, qui a la justice moyenne & basse.
Juge, M. Pariat, à Feurs.
Châtelain, M. de Chatelus, à Pouilly-les-Feurs.
Procureur fiscal, M. Reloque, à Feurs.
Greffier, le sieur Landrison.

Le fief & château de *Chenevoux* appart. au seigneur; & le château de *la Coste*, à M. Perreins.

Le 12 mai, jour de St. Pancrace, il y a dans cette paroisse une petite foire où l'on vend des bœufs, des vaches, des cochons & quelques merceries.

BUSSIERES, château dans la paroisse de N. D. de Boissei en Beaujolois.
Seigneur, M. Ferrier.
Lieutenant de Juge, M. Jacquet.
Procureur fiscal, M. Louis Varinard.
Commis-greffier, le sieur Rouchon.

BUSSIGE, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes, élect. & baill. de Bourg, justice de Montribloud.

Madame la duchesse de Luxembourg, comme marquise de Neuville, nomme à la cure.
Curé, M. Achard.
Seigneur, M. . . .

BUSSY-ALBIEU, bourg, prieuré, par. & comté dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice du comté, exercée à St. Sixte, du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Le prieur commendataire de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Cheminal.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Rochefort.
Juge, M. Chassain, à St. Germain-Laval.
Proc. fiscal, M. Durand, à Boen.
Greffier, le sieur Tachereau.

Ce comté comprend les paroisses de Bussy, de St. Sixte, de Ste. Foy-sur-Villedieu, & partie de celle de Cezay.

Il y a une foire toutes les années, le 2 janvier.

CA

CALUIRE, village & annexe de St. Rambert, partie dans le Franc-Lyonnois, partie en Bresse; archiprêtré des Suburbes, élection & sénéchaussée de Lyon.

M. l'archevêque nomme à la cure.
Curé, M. Julliaud.
Vicaires, Mrs. Clerc & Nicod.

Dans cette église, qui est sur la partie de Bresse, il y a une prébende ou chapellenie créée par Mrs. Sault de Tavane, alors seigneurs & marquis de Miribel.
Chapelain, M. Morel, curé de Villefargeot, près d'Auxerre.
Seigneur haut-justicier de la partie de Bresse, qui dépend de la justice de Rillieux, la Pape, &c. M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
Seigneurs haut-justiciers de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Hugot, avocat au parlement.
Voyer, M. Leclerc, notaire royal.

Leurs officiers sont les mêmes que ceux de la justice de St. Rambert, l'Isle-Barbe, le Vernay & Colonges. Ils sont encore seigneurs décimateurs de l'une & de l'autre partie de Caluire.
Notaire royal réservé pour Caluire & le Vernay, M. Leclerc, qui a les minutes de Mrs. Garnier, Roux, & Poizat pere, & fils, ci-devant not. à Quincieux.

Caluire est devenu très-considérable depuis l'ouverture du grand chemin, appellé de *St. Clair*, de Lyon à Montluel. Ce village s'accroît chaque jour.

CARIZIEUX, village & paroisse en Dauphiné, archip. de Moretel, élect. & justice de Vienne.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Blondan.
Seigneur, M. de la Poype-Serrieres.
Juge, M. Fornier.
Châtelain, M. Morel.
Proc. fiscal, M. Morel.
Greffier, le sieur Monin.

STE. CATHERINE-SUR-RIVERIE, hameau & annexe de St. Didier-sous-Riverie en Forez, archip. de Mornant, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Davidal.

Les mêmes officiers qu'à Riverie.

LA CELLE-DE-LORME, village & parcelle de Cleppé en Forez, archip. & élect. de Montbrison.

Seigneur, M. de Foncin, gendarme de la garde.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

CELLES, parcelle de la paroisse de Celles en Auvergne, comprise dans le Forez, élect. de Montbrison.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

CELLIEU, village & par. en Lyonnois, archip. de Mornant, élection de Saint-Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Gallien.

CENVES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. de Villefranche.

Curé, M. Besson.

Dame, Mme. Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Juge, M. Maisonnat, avocat à Mâcon.

Lieutenant de Juge, M. Leclerc.

Proc. fiscal, M. Philibert.

Greffier, le sieur Verset.

CERCIÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de St. Lager, de Pizay & de la Terriese.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Perrier.

CERDON, bourg & par. en Bugey, archip. de Nantua, élect. de Belley, justice de St. Rambert, du ressort du parl. de Dijon.

Il y a un chapitre, composé d'un doyen qui est curé, & de cinq chanoines: le seigneur du lieu en est le nominateur.

Doyen-curé, M. Briel.

Chanoines, Mrs. Angelot, Beylié, Poulet, Duport, & Berlié.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Le fief de *Rougemont* appart. à M. de Montillet; le château de *l'Isle*, à M. le comte de Murat; celui de *Moyriat*, à M. de Moyriat; celui d'*Epierre*, aux RR. PP. Chartreux de Moyriat; & celui du *Supériat*, à M. Levasseur.

Il y a cinq foires: le lundi des Rameaux, le 3 mai, jour de la Croix; le 22 juillet, le 26 août, & le jour des Morts.

CERTINES, par. en Bresse, diocese de Lyon, archip. de Treffort, baill. & élect. de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Curnillon.

Dame, madame de Montmort.

Juge, M. Quinet, avocat.

Procureur fiscal, M. Ravet.

Châtelain, M. Baillet, not. à Toffiat.

Curial, M. Armand, not. à Sailles.

Greffier, le sieur Bailly.

Le château de la seigneurie s'appelle *Genoud*.

CERVIERES.

Petite ville murée, par. châtellenie en Forez, archip. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison.

Mme. la prieure de Laveine nomme à la cure.

Curé, M. Massacrier.

Vicaire, M. Dumas.

Il y a une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Président, *capitaine-châtelain*, *juge & commissaire examinateur*, M. Portier.

Lieutenant civil & criminel, M. Chazelles de Villette.

Lieutenant particulier, *assesseur civil & criminel*, M. Chapelle, sieur de Lunel.

Proc. fiscal, M. Perdrigeon.

Greffier en chef, le sieur Guilloud.

Contrôleur des actes, M. de la Valette.

Procureurs, Mrs. Delestra, Verdier, P. Louis Delestra, & Poncet.

Il y a huit foires dans l'année: le lundi gras, le mardi après Pâque, le lundi avant la Pentecôte, le 25 juin, le 17 août, le 5 octobre, le 5 novembre, la veille de Noël. Lorsqu'un de ces jours se trouve jour de fête ou de dimanche, la foire est renvoyée au lendemain.

CESSEINS, village & par. archipr. élect. & sénéch. de Dombes.

Le chap. de Belleville nomme à la cure.

Curé, M. J. B. Buisson.

Seigneur, M. Bellet de Tavernost, anc. chevalier d'honneur au parlement de Dombes, à Trevoux.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Moine le jeune, notaire à Messimy.

Proc. fiscal, M. Granger l'aîné, proc. à Trevoux.

Greffier, le sieur . . .

Le château de *Tavernost* appart. au seigneur.

CEYZERIAT, gros bourg & paroisse, archip. & marquisat de Treffort, baill. & élect. de Bourg. Ce bourg fut qualifié de ville en 1329 par Edouard, comte de Savoie; elle fut rétablie sur la fin du XIV siecle, ensuite ruinée en 1600 par la guerre.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Aynard, anc. syndic du clergé de Bresse.

Vicaire, M. Roux.

Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Juge, M. Philibert-Marie Monier, avoc.
Proc. fiscal, M. Decrosol, fils.
Châtelain, M. Bouveton.
Curial, M. Ballet.
Greffier, le sieur Girard.

Il y a quatre foires : le lendemain des fêtes de Pâque, le premier juin, le 17 août, & le 2 novembre.

Il se trouve dans cette paroisse une très-bonne fontaine d'eau minérale.

CEZAI, village & annexe d'Allieu en Bussy, dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Montbrison.

M. Fenon, curé d'Allieu, y réside & dessert cette annexe qui dépend du comté de Bussy, de la justice de St. Germain-Laval, & de celle de St. Marcel-d'Urfé.

Le fief appellé *le Croqat* appart. à M. Buffet, écuyer.

CHAGNON, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Senevas, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Jacod.
Seigneur, M. Terrasson, écuyer.

La justice comprend Valfleurie & la Chal.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, lieutenant de juge, M. Vier, not. à Rive-de-Gier.
Procureur fiscal, M. Rozier le cadet, not. à St. Romain-en-Jarrest.
Greffier, M. Couhert, not. à Riverie.

LA CHAISE, très-beau château & seigneurie dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, érigé en comté en 1718.
Seigneur, M. le marquis de Montaigu, guidon des gendarmes.
Juge, M. Thevenon pere.
Lieutenant, M. Testenoire.
Proc. fiscal, M. Lievre.
Greffier, M. Santalier, à Beaujeu.

CHALAIN - D'UZORE, *ou plutôt* D'IZOURE, village, paroisse, seign. & ancien château dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Volzei.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.
Juge, M. Franchet, avocat.
Proc. fiscal, M. Buer.
Greffier, le sieur Labranche.

CHALAIN - LE - COMTAL, village, par. château & seign. dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

Le prieur de Savignieux nomme à la cure.
Curé, M. Benoît.
Seigneur, M. de Curaise, écuyer.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Proc. fiscal, M. Chavassieu.
Greffier, le sieur Chantelause.

CHALAMONT.

Ville très-ancienne dans la principauté de Dombes. L'archip. de Chalamont comprend 44 paroisses, dont 40 en Bresse, & 4 en Dombes; & 8 annexes, dont 7 en Bresse, & une en Dombes.
Archiprêtre, M. Mandot, doyen-curé de N. D. de Montluel.
Archiprêtres substitués, Mrs. Bujout, curé de Molon, & M. Noël, curé de Dompierre-de-Chalamont.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.
Curé, M. Belay, bachelier en droit civil & canon.
Vicaire, M. Timonier.
Seigneur - engagiste, M. le marquis de l'Aubepin.
Châtelain royal, M. Ozonam.
Greffier-commis, le sieur Favier.
Huissier royal juré-priseur, Larotiere.

Maréchaussée.

Le sieur Nicolet, *sous brigadier*.

HÔPITAL.

Recteur - né, & président du bureau, M. Belay, curé.
Administrateur, M. Buget, procureur du Roi.
Recteurs, M. Ozonam, châtelain royal, & M. Lolliere.
Trésorier, M. Ducré.
Secretaire, M. Favier.
Aumônier, M. . . .
Médecin, M. Girard.
Chirurgien, M. Merle.

Les malades sont servis par deux sœurs choisies par les Recteurs.

Une confrairie de pénitents du Confalon.
Recteur, M. Lolliere.

COLLEGE.

Principal, M. Timonier.
Receveur au gren. à sel, M. Charpentier.
Directeur de la poste, M. Binet.

Le fief de *Montbernon* appartient à M. Girard; & celui de *la Serpaliere*, à M. Morel.

Il y a un marché le lundi de chaque semaine, & six foires dans l'année, savoir, le lundi gras, le lundi des Rameaux, le lundi des Rogations, le jour de Saint-Roch, le lundi après la Saint-Michel, & le lundi après la Saint-André.

CHALANÇON, annexe de la paroisse de Tiranges, dans le Vélay. Sa justice comprend une partie de la paroisse de Tiranges en Forez, & cinq ou six par. dans le Vélay.
Seigneur, M. le marquis de Polignac.
Juge, M. Parrel.
Procureur fiscal, M. Gallet.
Greffier, le sieur Sapientis.

[illegible], village & annexe de la par. de St. Alban en Bugey, archiprêtré de Nantua.

Vicaire, M. Socquet.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont ceux des baronnies de [illegible] & de Poncin.

CHALE, très-beau château près de Bourg. Il appartient à M. le comte de Montrevel.

CHALEINS, village & paroisse de Dombes, dépendant du comté de Montbrian, archip. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Sibert, bachelier de Sorbonne.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

Le fief de *Briandas*, qui appart. au seigneur, dépend aussi du comté de Montbrian; & celui de *Novet*, qui appart. à M. Defrious de Messimy, anc. proc. gén. au parl. de Dombes, dépend du comté de Messimy.

CHALLOUVRE, anc. château, seign. & baronnie dans la par. de Chaneins en Dombes.

Seigneur, M. de Marron, baron de [illegible], chevalier de St. Louis, syndic général de la noblesse de Bresse.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Gastier, à Thoissey.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Goi.

CHALMAZEL, village & paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Guillot.

Vicaire, M. Guillot, frere du curé.

Seigneur, M. le marquis de Talaru Chalmazel, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, & premier maître-d'hôtel de la Reine.

Juge, M. Cherblanc.

Châtelain, M. Hodin.

Procureur fiscal, M. Durand.

Greffier, le sieur . . . .

Procureurs, Mrs. Coëffet & Fanget.

CHAMAGNIAT, village de la paroisse de St. Alban en Bugey.

Seigneur, M. de Champdor.

Les mêmes officiers qu'à Bosche.

CHAMANDRE, village dépendant de la paroisse de Foissiat en Bresse, & qui fait partie de la Baronnie de St. Julien-sur-Reissouze.

Seigneur, M. Bertin, seigneur du duché de Pont-de-Vaux.

CHAMARANDRE, fief en Forez. Il appartient à M. Michon de Vougy, chevalier de St. Louis.

LA CHAMBAS *ou* LA MAGDELEINE, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, justice de Cervieres, élect. & baill. de Montbrison.

Le supérieur de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Balmet.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

CHAMBEON, village & paroisse en Forez, archiprêtré, élect. & bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Meynet.

Dame-engagiste, madame la marquise de Sassenage.

La justice s'exerce à Feurs.

CHAMBLES, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de St. Rambert, de St. Victor & d'Essalois.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Potard.

Le château d'*Essalois* appartient aux Camaldules du Val-Jesus.

CHAMBŒUF, village & par. dans le Forez, archip. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de St. Galmier.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Dame engagiste, Mlle. Dodieu.

LE CHAMBON, village & par. en Forez, archip. & élect. de St. Etienne, justice de Feugerolles, baill. de Montbrison.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Firminy, nomme à la cure.

Curé, M. Beauvoir.

Vicaire, M. Carrier.

Seigneur, M. le comte de Charpin, baron de Feugerolles.

Il y a un marché tous les lundis de l'année, & quatre foires: le 24 février, le 11 juin, le 10 août, & le 11 novembre.

CHAMBONNIE, hameau dans la par. de Nérestable en Forez, vers les confins de l'Auvergne. Ce hameau est exempt de taille par privilege du Roi.

CHAMBOST-LONGESAIGNE, bourg, paroisse & baronnie dépendant du Beaujolois, & enclavé dans le Forez & le Lyonnois; archip. de Néronde, élection & baill. de Villefranche.

Le prieur de Curzieu nomme à la cure.

Curé, M. Regnier.

Vicaire, M. Duplain.

Seigneur, M. de Riverieulx de Chambost.

Juge, M. Delorme.

Procureur fiscal, M. Richard.

Greffier, le sieur Delorme le jeune.

Huissier, Morel.

Le fief de *la Favette* appartient au seigneur.

CHAMBOST-

CHAMBOST-SUR-CHAMELET, village, paroisse, château & seign. dans le Beaujolois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Durand.
Vicaire, M. Jacquet.
Seigneur, M. de St. Tris.
Juge, M....
Lieutenant, M. Jacquet, not. à Chamelet.
Procureur fiscal, M. Alamartine.
Greffier, le sieur Dumont fils.
Huissier, Fonteret.

L'ancien fief de *Montfriol* appart. au sieur Rabut, habitant de Chambost.

CHAMELET.

Petite ville, châtellenie & prévôté dans le Beaujolois, archip. de l'Arbresle, sénéch. & élect. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Valory.
Vicaire, M...
Seigneur, M. Burtin de Vaurion.
Juge, M. Chasset, avoc. à Villefranche.
Châtelain, M. Aillaud.
Lieutenant de Juge, M....
Procureur fiscal, M....
Greffier-commis, le sieur Mottet.
Huissier, Seinard.
Procureurs postulants, Mrs. Derivoire, Jacquet, Basset, & Ducoté fils.
Notaires royaux, Mrs. Jacquet, Aillaud, & Trambouze.
Contrôleur des actes, M. Jacquet.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Aillaud & Trambouze l'aîné.
Chirurgien, M. Missol.

Pénitents du saint Sacrement.
Recteur, M. Billet.

La châtellenie de Chamelet est la troisieme des cinq grandes prévôtés du Beaujolois; elle comprend les paroisses entieres de Chamelet, Létrá, Dieme, Grandris, à l'exception du canton de Gondras, & partie de celle de Saint-Appollinaire, St. Bonnet le-Troncy, & St. Vincent de Reins.

Il y a un marché tous les samedis, & quatre foires dans l'année; savoir, le samedi de la mi carême, la veille de la Pentecôte, le 23 août, & le 13 décembre.

Il y a plusieurs blanchisseries placées sur la riviere d'Azergues, où l'on apprête les toiles qui viennent des marchés de Thizy & de Chaufailles.

Les fiefs de *Chameire* & de *Vaurion*, appart. au seigneur; le fief appellé *le Brouillet*, appart. au sieur Billet; & celui de *Limas*, à M. Jacquet.

CHAMOUSSET, château & baronnie en Lyonnois.
Seigneur, M. de Savaron de la Fay.
Les mêmes officiers qu'à St. Laurent-de-Chamousset.

CHAMPAGNEUX, fief & château situé dans la paroisse du fauxbourg de la Guillotiere, dont la justice s'étend sur le mandement du Moulin-à-vent, par. de Venissieu en Dauphiné.
Dame, madame Laurencin de Jonage.
Juge, M. Petit, avocat à Lyon.
Proc fiscal, M. Montelier, ancien proc. à Lyon.
Greffier, le sieur Bourget, rue des trois Maries.

CHAMPDIEU, bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, comme prieur, nomme à la cure.
Curé, M. Didier, neveu.
Vicaire, M....
Seigneurs prieurs & décimateurs, Mrs. du séminaire de St. Irenée de Lyon.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Dutronci.
Procureurs, Mrs Franchet, Bourboulon & Verd.
Greffier, le sieur Labranche.

Le fief & château de *Vaugirard* appart. à M. de Vaugirard, lieutenant-colonel au régim. de royal Roussillon.

Il y a une foire le 21 janvier, & un petit marché pour les brebis; tous les vendredis, depuis Pâque, jusqu'à la Pentecôte.

CHAMPOLY, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice d'Urfé, bailliage de Montbrison.

La prieure de Lavenne nom. à la cure.
Curé, M. Ygonin.
Vicaire, M. Bourganel.
Seigneur, M. Demeaux, lieutenant-général civil à Montbrison.
Les mêmes officiers qu'à St. Just-en-Chevalet.
Notaire royal réservé pour cette paroisse, M. Gaubey.

CHAMPRENARD, château, terre & seign. a laquelle est annexé le fief de Bost, dans la paroisse de Blacé en Beaujolois. La justice s'étend aussi sur Blacé-le-Bas; elle est réunie à celle de Laye Espinay, & s'exerce à Marsangue, village dépendant de l'église paroissiale de Saint-Denis l'Espinay, annexe de St. George-de-Reneins
Seigneur, M. Despinay de Laye.
Les mêmes officiers qu'a Laye-Espinay.

CHAMPS, village, paroisse & seign. en Forez, archiprêtré, élect. & baill. de Montbrison, justice de Chalain-d'Uzore.

Le prieur de Savigneux nom. à la cure.
Curé, M. Merlon.
Seigneur, M. de Lamure, écuyer.

Juge, M. Franchet.
Procureur fiscal, M. Labranche.
Greffier, le sieur Tissier.

CHAMPTEINS, village & annexe de Montagneux en Dombes, archiprêtré & sénéch. de Dombes.
Vicaire, M. Bournu.
Seigneur, M. Vincent de Panette.
Les mêmes officiers qu'à Villeneuve.

CHANDÉ, ancien château & baronnie en Bresse.
Seigneur, M. le marquis de Beaurepaire.

CHANDON, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, justice de Charlieu & de Genouilly, élect. de Roanne, & du ressort de la sénéch. de Lyon.
L'évêque de Mâcon collateur de la cure.
Curé, M. Bouffin,
Seigneur, M. le prieur de Charlieu.

CHANEINS, village & paroisse de Dombes, archip. & sénéch. de Dombes, justice de la Bâtie.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Claude Faure.
Seigneur, M. Videau de la Tour, comte de la Bâtie, conseiller d'Etat.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. George, à Monteeaux.
Procureur fiscal, M. Michaille, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Gol, à Trevoux.
Huissier, Dondaine, à Thoissey.

CHANGI, gros bourg, par. château & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Clermont, archip. de Cusset, élect. de Roanne, & sénéch. de Lyon.
M. de la Rochefoucault de Magnac, prieur de St. Martin-d'Ambierle, nomme à la cure.
Curé, M. Allier, bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. Terray, intend. de Lyon.
Juge, M. Barbier.
Procureur fiscal, M. Glaube.
Greffier, le sieur Compagnat.
Not. royaux, Mrs. Mourier, Thiolairon & Glaube.
Procureurs, Mrs. Mourier, Dupont, Thevenard & Bilhaud.
Huissier royal, Perrault.
Il y a cinq foires dans l'année : le 21 mars, le jeudi de la semaine de Quasimodo, le jeudi après la Pentecôte, le mardi avant Notre-Dame d'août, & le 18 novembre.

CHANOS-CHATENAI, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Paret, doct. en théologie.
Vicaire & chapelain, M. Meynier.
Patron de la chapelle de la Piquiere, M. de Garron de Châtenai, seigneur.
Juge, M. Midan l'ainé, à Bourg.
Châtelain, M. Ponchon, à Condeffiat.
Curial, M. Claude Louis d'Espiney, not. à Neuville-les Dames.
Greffier, M. Fontaine, not. à Bourg.
La terre de *Corrobert*, en toute justice, appart. au seigneur.

CHANTAIN, annexe de Montagneux en Dombes, archip. & sénéchaussée de Dombes.
Vicaire, M. . . .

CHANTELOUBE, hameau & parcelle de Bas-en-Basset dans le Forez, archip. de Monistrol, élect. & baill. de Montbrison.

CHANTOIS, château dans la paroisse de Bully en Forez, dont la haute justice comprend une partie des paroisses de Bully & Dancé ; & qui dans l'élection de Roanne, donne son nom à une collecte particuliere, plus étendue que la justice.
Seigneur, M. du Bourg, comte de St. Polgues.
Prébendier de Chantois, M. l'abbé de Foudras.
Il n'y a point d'officiers en titre : la justice est exercée par des premiers en ordre.

CHANZÉ, arriere-fief & château en toute justice dans la paroisse de Dareizé en Lyonnois.
Seigneur, M. le comte de Laurencin, chevalier de St. Louis.
Lieutenant de Juge, M. Desabiès, not. à St. Romain.
Châtelain, M. Simonet, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Simonet le jeune, à Tarare.
Greffier, le sieur Thiolairon, à Saint-Clément-de-Valsonne.

CHANZI, hameau & château en Forez, dans la par. de Cordelle, justice de Rilly.
Seigneur, M. le comte de Faultriere.

LA CHAPELLE, village & annexe de la paroisse de Hayes en Lyonnois.
Vicaire, M. Charlet.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LA CHAPELLE-DE-MARDORE, village & annexe de la paroisse de Mardore en Beaujolois, archiprêtré de Beaujeu. Il dépend de la justice de Courcenay.
Vicaire desservant, M. Dulac.
Seigneur, M. de Guillermin, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Ducar, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Debourg.
Greffier, le sieur Dextre.
Le château & fief du *Martorei*, avec rente noble, appart. aux Dlles. Farges de Martorei.

LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, paroisse en Dombes, archiprêtré de

Sandran, & fénéchaussée de Trevoux.
M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Groscassaud-Dorimond.
Seigneur, M. Pennet de Monternoft, comte du Châtelard.
Juge, M. Valentin.
Châtelain, M. Bressoud.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goi.
Il y a dans cette paroisse l'ancien château de *Châtelard*, qui a soutenu différents sieges, & qu'on n'a pas rétabli depuis la conquête de la Bresse par François premier & Henri IV.

LA CHAPELLE-EN-LAFAY, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archip. du Livradois, élect. & baill. de Montbrison.
Le prieur de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Jayol.
Seigneur, M. de Groselier de Chenereille.
Juge, M. Laroche Bouchetal.
Procureur fiscal, M. Theissier.
Greffier, le sieur Paret.
Il y a dans cette paroisse une maison de filles de St. Joseph.

LA CHAPELLE-EN-VAUDRAGON, village, par. & seign. partie en Forez, & partie en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élection de Montbrison, justice de Saconay, pour la partie qui est en Forez, & de celle de St. Symphorien-le-Château, pour ce qui est en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rive.
Seigneur, M. Dareste de Saconay.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Lieutenant de juge, M. Theyssot, not.
Procureur fiscal, M. Ducreux, not.
Greffier, le sieur de Delanglade.

LA CHAPELLE NAUDE, village & par. en Bourgogne, archip. de Bagé, élect. de Dijon. Le clocher & une partie de la par. dépendent du marquisat de Ste. Croix, & le reste de la baronnie de Montpont. Les causes ressortissent par appel au baill. de Chalon-sur-Saône.
Le grand chambrier de l'abbaye royale de Gigny en Franche-Comté, nomme à la cure.
Curé, M. Claude Pageault.
Seigneur, M. de Renouard, comte de Fleury.

LA CHAPELLE TECLE, village & par. en Bourgogne, archip. de Bagé, élect. de Dijon pour une partie, & de Bourg pour l'autre; justice de Montpont, du ressort de Châlon-sur-Saône pour la partie de Bourgogne, & de Bourg pour le reste.
M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon, nomme à la cure.
Curé, M. Budin.
Seigneur, M. Fiot de la Marche, comte de Bosjean, baron de Montpont, & ancien premier président du parlement de Bourgogne.
Notaire royal, M. Guigot.
Le prince de Beaufremont est seigneur d'une partie de cette paroisse, où il a haute, moyenne & basse justice. M. le comte des Champs de la Villeneuve en a aussi, en toute justice, un autre canton.
Le fief de *Colliat* appart. à M. le marquis de Bourbonne, président-à-mortier au parl. de Bourgogne.

CHAPONOST, village, paroisse & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Giraud.
Vicaire, M. Neyron.
Seigneur, M. le marquis de Ruolz.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine-châtelain, M. Materon.
Lieutenant de juge, M. Guyot neveu.
Proc. fiscal, M. Dechatelus, procureur à Lyon.
Greffier, le sieur Rostagnac.
Huissier, Dulat, à Francheville.
Notaire royal, M. Pomard.
Le fief de *Pravieux* appartient aux Dlles. héritieres Blanchet.

CHARANTAY, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche, justice d'Argigny.
Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Craponne.
Seigneur, M. le marquis de Monspey, mestre-de-camp de cavalerie, exempt des Gardes-du-Corps, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Le fief de *Brosset* appart. à M. Châtelain; celui de *Sermesi*, à M. Noyel de Sermesi; & le fief & château de *Leronde*, au bas de la montagne de Brouillé, appartient à M. de la Porte, chevalier de St. Louis. Voyez *Descombes*.

CHARBONNIERE, village & annexe de Luriec.

CHARBONNIERES, parcelle de la paroisse de Tassin en Lyonnois, justice du comté, élect. & sénéch. de Lyon.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

CHARETTE, paroisse du Dauphiné, archip. de Moretel, élect. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.
Le prieur de Vaux nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. de Vallier.

Juge, M. Poirier.
Lieutenant de Juge, M. Boutier fils.
Châtelain, M. . . .
Procureur fiscal, M. Billet.
Greffier, le sieur Tho.on.

CHAREZIAT, fief situé dans la paroisse de St. Etienne-lès-Bois, en Bresse.
Seigneur, M. Perret.
Châtelain, M. Piquet.
Curial, M. Descour.

CHARLIEU.

Petite ville murée & fort ancienne en Lyonnois, diocese de Mâcon, élect. de Roanne, & sénéch. de Lyon.

L'*Archiprêtré de Charlieu* comprend trente cinq cures & une annexe, dont dix neuf sont dans la généralité de Lyon.
Archip. M. Seguin, curé de Maizilli.
Curé, M. Duvernai, licencié en droit.
Vicaire M. Bardet.
BENEDICTINS Ce monastere est un prieuré de l'ordre de Cluny.
Prieur & curé primitif, Dom Robat.
Prieur claustral, Dom Baruel.
Sacristin, Dom Buinand.
Chambrier, Dom de la Bastide.
Cellerier, Dom Samoël.
Aumônier, Dom Berton.
Missionnaire, Dom de Villeneuve.
CORDELIERS. *Gardien*, le R. P. Sichet.
CAPUCINS *Pere temporel*, M. le comte de Vichi de Chamron, maréchal des camps & armées du Roi
Gardien, le P Caffin, de Lyon
URSULINES. *Supér.* Mme. Desvernai.
Aumônier, M. Simon.
Confrairie des pénitents du St. Sacrement.
Recteur, Dom Baruel, prieur claustral.
Hôtel-Dieu. Les officiers de ville & de justice en sont les Recteurs-nés.

GOUVERNEMENT.

Gouverneur, M. Louis Dupens, seigneur de Dinéchen, ancien officier au régim. de Boulonnois
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Michelet fils.

Corps de ville.

Supprimé par l'édit de 1771, rétabli par commission en 1775.
Maire, M. Bardet le jeune.
Premier échevin, M. Ducoing pere.
Second Echevin, M. Andriot.
Conseillers de la ville, Mrs. Nobis, Bureaud, Alemoniere & Gacon.
Notables, Mrs. de Sirvinge, Patural pere, Bardet l'aîné, Michelet de Beauvoisin, Adam pere, Michelet de Rochemond, Cretin, Coignet & Dufour.
Trésorier, M. Trouillet.
Secrétaire greffier, M. Boutouge.

Châtellenie royale engagée.

Cette justice n'a aucune jurisdiction sur la ville de Charlieu, qui ne dépend point du domaine du Roi; elle s'étend seulement sur quelques paroisses voisines, & ne siége à Charlieu que par emprunt de territoire.
Seigneur engagiste., M. de Bellesseizes.
Capitaine-châtelain, M Tillard de Tigni.
Procureur du Roi, M. . . .
Greffier, le sieur Duvernai.

La justice seigneuriale appartient aux Bénédictins, seigneurs hauts-justiciers de la ville & banlieue de Charlieu, & elle réunit six paroisses ou parcelles.
Juge, M. Bardet le jeune.
Procureur fiscal, M. Margueron, avocat.
Greffier en chef, le sieur Livet.
Avocats, Mrs. Petit, Bardet l'aîné, Delaronzieres, Bardet le jeune, Tillard de Tigni, Buinand, Patural fils, Adam fils, Duplex Montfort, & Margueron.
Notaires royaux, Mrs. Patural pere, Adam pere, Nobis, Andriot, Barnaud & Margueron.
Procureurs, Mrs. Adam pere, Patural pere, Boutouge, Nobis, Andriot, Alemoniere, Barnaud & Duvernai.
Huissiers royaux, Rouillet, Lavarenne, Duvernai pere, Pelletier & Dreux.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Andriot & Livet.
GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Brac de St Loup, écuyer.
ENTREPÔT DE TABAC. *Receveur*, M. Brac de St. Loup, écuyer.
Contrôleur, M Mommeret.
Mesureur en titre, M Girard.
Changeur pour le Roi, M. Michelet de Rochemond.
Médecin, M. Ducoing fils.
Chirurgiens jurés & apothicaires, Mrs. Buraud, Banffere, & Bigaud.
Marque des toiles. Sous-inspecteur, M. Halle.
Commis à la marque des toiles, le sieur Michel.
Commis à la vente du papier timbré, M. Adam pere.

Il y a des marchés très-considérables, tous les samedis de l'année.

La tannerie est un objet considérable de l'industrie des habitans de cette ville.

CHARLY, village, par. château, & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M Derue.
Vicaire, M. Dulac.
Seigneur, M. Barbier des Landes.
Juge, M. Viret, avocat à Lyon.
Chât. & lieut. de juge, M Fourdier, not.
Procureur fiscal, M. Chaumel, notaire à Milleri.

Greffier, le sieur Jurie.
Huissiers, Bouvet & Terris.
Notaire royal, M. Fournier.

Il y a le fief de *Molaire* & celui de l'*Etra*.

Il s'y tient une foire le 18 janvier.

CHARNAI, bourg, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Charles.

La seigneurie de Charnai appartient par indivis à Mrs les comtes de Lyon, & à un seigneur laïque.
Seigneurs, M. le comte de Gain, seigneur medionnaire ; & M. Durand de Châtillon, trésorier de France.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Després, not. à l'Arbresle.
Proc. fiscal, M. Calliot, not. à Chazai.
Greffier, le sieur Chapuis, not. à Chazai.

CHARNOZ, village & annexe de la paroisse de Meximieux en Bresse, archip. de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg, justice de Gourdan.
Vicaire desservant, M. Jacquemet.
Seigneur, M. de Montolivet de Gourdan.

CHARPIEUX, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Gelas.
Seigneur, M. Bernard, avocat à Vienne.
Juge, M. Fornand des Essarts.
Lieutenant de juge, M. Almeras.
Châtelain, M. Chenevas, not. à Meizieu.
Procureur fiscal, M. Colomb.
Greffier, le sieur Teste du Baillet.

LA CHASSAGNE, village & par. en Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon.

Le prieur de Ternand nomme à la cure.
Curé, M. de la Chapelle.
Seigneur, M. le baron de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. . . .
Lieutenant de juge, M. Rimbourg, not. royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazai.
Châtelain, M. Vaillant, not. à Anse.
Procureur fiscal, M. Sain, à Anse.
Greffier, M. Pasquier, not. à Anse.
Huissier, Bernard.

CHASSAGNE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1170, dans la paroisse de Crans en Bresse.
Abbé commendataire & seigneur, M. l'Evêque du Puy.
Prieur, Dom Sauvaire.
Cellérier, Dom de Vernami.
Sacristin, Dom Dupuat.
Juge, M. Martinon, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Beget, not. à Chalamont.
Proc. fiscal, M. Chantillin, notaire & commiss. en droits seign. de l'abbaye, à Chalamont.
Greffier, le sieur Beniftant, à Chalamont.
Curial, M. Ozanam, not. à Chalamont.

Près de cette abbaye, il y a une chapelle dédiée à Ste. Catherine, où la dévotion attire un grand concours de peuple.

LA CHASSAGNE, terre & seigneurie dans la paroisse de Neuville-lès-comtesses en Bresse.
Seigneur, M. Garron de la Beviere.

CHASSAGNI, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Le supérieur du séminaire de St. Lazare de Lyon, comme prieur de Mornant, nomme à la cure.
Curé, M. Donnet.
Seigneur, M. Rauel de Montagni, écuyer.
Juge, M. de Lurieu, ancien échevin.
Capitaine - châtelain & lieutenant, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Procureur fiscal, M. Bavet l'aîné, not. à Givors.
Greffier, le sieur Ballei fils, à Orliénas.
Huissier, Gerard.

L'arriere fief de *la Vaure*, qui releve de la baronnie de Montagni, appart. à M. Bertaud de la Vaure, ancien cons. en la cour des monnoies de Lyon.

CHASSELAI, appellé le fort de Chasselai, par. & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Condentia, bach. de Sorbone.
Vicaire, M. Pradier.
Seigneur, M. Chasseing, chev., conseill. au parlement.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine châtelain, M. Sain, not. royal & commissaire en droits seign. à Anse.
Lieutenant de juge, M. Chapuis, not. à Chazai d'Azergues.
Procureur fiscal, M. Riondel.
Substitut du procureur fiscal, M. Billon le jeune.
Greffier, le sieur Joannard.
Huissiers, Deshaies & Lille.
Notaires royaux, Mrs. Rozier, commissaire en droits seigneuriaux ; Pierroud, commissaire en droits seigneuriaux, & Bidault, notaire & procureur.

Il y a dans cette paroisse une mine de plomb.
Directeur, M. Rivat.
Chirurgiens, Mrs. Poulin & Jacquet.

Le fief de *Machi* appart à M. le comte de Laurencin, chev. de St. Louis. Il y a aussi le fief de *Bellescizes*. Voyez ce mot.

CHASSIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré & justice de Meizieu, élection & bailliage de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Monchaud.
Seigneur, M. de Leusse de Meizieu.

CHATEAU-GAILLARD, village & annexe d'Ambérieu, province de Bugey, archip. d'Ambournai, élection de Bellei.
Vicaire, M. Rojas.
Seigneur, M. le comte de Murat.
Les officiers sont les mêmes qu'à St. Denis le-Chausson, où la justice s'exerce.

CHATEAU-LE-BOIS, seigneurie dans la paroisse de St. Maurice-en-Gourgeois, en Forez, élect. & baill. de Montbrison.
Seigneur, M. le prieur de St. Rambert en Forez.
Juge, M. Buer, avocat.
Procureur fiscal, M. Souchon.
Commis, le sieur Tiffier.

CHATEAU-MORAND, château & parcelle de la paroisse de St Martin d'Estraux, baronnie en Lyonnois, anciennement aliénée par les comtes de Forez.
Seigneur, M le comte de Levi-Lerand.
Juge, M. Marion, avocat.
Procureur fiscal, M. Desgoutes.
Greffier, le sieur Robillon.

CHATEAUNEUF, bourg qui a porté autrefois le titre de ville, dans le Mâconnois.

Il y a une châtellenie royale & une justice de seigneur : ces deux jurisdictions s'étendent en Lyonnois, sur une partie de la ville de Charlieu, & sur les paroisses de Mairilli & Cuinzié, & sur une partie de celles de Bellemont, Mays, St. Denis de Chabannes, Chandon.
Seigneur engagiste, M. le comte de Drée.
Juge châtelain royal & juge seigneurial, M. Ducarre, avocat à St. Maurice.
Procureur du Roi & procureur fiscal, M. Alex, notaire royal.
Greffier, le sieur Rai.
Huissier royal, Peguet.
Huissier seigneurial, Lebel.
Notaires royaux, ils postulent aussi tous comme procureurs ; Mrs. Ducarre l'ainé, Alex l'ainé, Alex le jeune, Monteret, Joli, Manain & Banfiere.

CHATEAUNEUF-D'ARGOIRE, annexe de la par. de Rive-de-Gier, & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.
Le vicaire réside à Rive-de-Gier.
Cette seign. dépend du comté de Lyon.

CHATEAU ROUX, nom de quelques vieilles masures dans la paroisse de Dompierre, & dont le biens & la justice ont été réunis au château de Baneims.

CHATEAU-TIER, château & seign. dans le Mâconnois, dont la justice comprend la partie de St. Pierre-le-Vieux, qui est en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Castelane.
Juge, M. . . .
Lieut. de Juge, M. de la Charme, not.
Procureur fiscal, M. Chambord.
Greffier, M. Griffon, notaire.
Huissiers ordin. la Pallud & Bonnetain.

CHATEAU-VIEUX, annexe de la paroisse d'Yzeron en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Prébendier, M. Layers, à la nomination de M le marquis de Mondor, cheval. de St. Louis.
Seigneur, M. Pierre-André Chapuis de Laval, baron d'Yzeron.
Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

CHATELET, seigneurie & château dans la paroisse de St. Etienne-lès-Bois, en Bresse.
Seigneur, M. . . .
Châtelain, M. Picquet.
Curial, M. Descour.

CHATEL-NEUF, village, paroisse & châtellenie du Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison, justice du lieu.
Le prieur de Sail-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Thomas.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs engagistes par échange non-consommé, M. Thoinet de Peine, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.
Juge capit. chât. royal, M. Salle, avocat.
Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.
Greffier, le sieur Gbyet.
Huissier audiencier, Pagnon.
Proc. Mrs. Bourboulon, Gauthe & Brunel.

CHATELUS, village, paroisse & seign. archip. de St. Etienne, partie en Forez & partie en Lyonnois, élect. de Montbrison.
M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Thien.
Seigneur, M. Guillet de Chavannes, chevalier.
Juge, M. Roches, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Peirachon.
Procureur fiscal, M. Gauthier.
Greffier, le sieur Mondon.
Le château de *Charpenai* appart. au seigneur.

CHATENAI, village & paroisse en Beaujolois.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. . . .

CHATENAI-LES-DOMBES, village & par. partie en Dombes, partie en Bresse, archip. & mandement de Chalamont ; justice de Trevoux, pour ce qui est de Dombes, & de Bourg, pour ce qui est de Bresse,
M. l'abbé d'Ambournai nom. à la curé.
Curé, M. Jouve.
Seigneurs, les héritiers de M. de Michouill.
Juge, M. . . .

Châtelain, M. Ducré, à Chalamont.
Procureur fiscal, M. Desmarance, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur. . . .
Voyez *Briars* & *les Feuillées*.

CHATILLON-D'AZERGUES, bourg, par. château-fort & baronnie dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Duplain, archip. de l'Arbresle.
Vicaire, M. Bénevent.
Seigneur-baron, M. de Châtillon, seigneur de Charnay.
Juge, M. Durand, avoc. ancien échevin.
Châtelain, M. Perrin, ancien procureur à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Chapuis.
Procureur fiscal, M. Rimbourg.
Greffier, le sieur Ferlat.
Huissier, Thomasson.
Notaires, Mrs. Cholet & Decombes.
Procureurs postulants, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Bouchard, Fornas, Rigottier, Bidaud & Depireherbe.

Il y a une chapelle appellée *Amanci*. Voyez ce mot. L'arriere-fief de *Sandar*, avec un ancien château, appart. au seigneur. Le fief & château de *Coleimieu* appart. à M. Deville, ancien libraire à Lyon.

Il y a quatre foires dans l'année : le 5 février, le 6 juin, le 4 octobre, & le 6 décembre.

On adresse les lettres au bureau de la poste de l'Abresle.

CHATILLON-DE-CORNEILLE, ancien château-fort & baronnie, village & annexe de la paroisse de St. Jerôme en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élect. de Belley, du ressort de Dijon.

Le seigneur de Châtillon nomme & présente le vicaire desservant de cette annexe, qui réside à Châtillon.
Vicaire, M. Déléat.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
Juge civil & criminel, M. Bajolet.
Juge d'appel, M. Royer.
Châtelain, M. Desvignes.
Procureur fiscal, M. Dubreuil.
Greffier, le sieur Morel.

CHATILLON-LA-PALLU, village & par. en Bresse, archip. de Chalamond, élect. & bailliage de Bourg.

Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.
Curé, M. Favier.
Vicaire, M Thuillier.
Seigneur, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La justice s'exerce au Pont d'Ain.
Juge, M. Monnier.
Châtelain, M. Pin, à Loyes.
Procureur fiscal, M. Michel
Curial, M. Ballandrin, à Loyes.
Greffier, M. Guillemet.

CHATILLON-LES-DOMBES.

Ville fort ancienne de Bresse, & la sixieme qui entre par députation aux Etats de la province. Les habitans la fortifierent de murailles en 1321, sous l'agrément du comte Savoie, souverain & seigneur-particulier du lieu.

C'est la patrie de Samuel Guichenon, fameux historiographe de Bresse & de Savoie ; de Philibert Collet, savant jurisconsulte ; & de Philibert Commerson, médecin naturaliste du Roi, très-distingué.

Cette ville est du gouvernement, parlement & généralité de Bourgogne, présidial, bailliage, élection & subdélégation de Bourg en Bresse.

Eglise & chapitre.

Ils dépendent de l'archip. de Sandran. Mrs. les comtes de Lyon nomment au doyenné-curé, mais toutefois en faveur d'un chanoine du chapitre.

Les canonicats sont à la nomination du chapitre : les enfants de la ville qui sont prêtres y ont un droit de préférence, & même ils peuvent empêcher l'effet de toute résignation en faveur des étrangers.

Le chapitre fut fondé en 1652 sur le démembrement d'une société de prêtres habitués, dans l'église paroissiale de St. André. Il est composé d'un doyen-curé, d'un sacristin & de cinq chanoines. Il y a, en outre, six enfants de chœur, obligés d'assister à tous les offices.
Doyen-curé, M. Rollet, docteur en théologie.
Sacristin, M. Guichenon, docteur en théologie.
Chanoines, Mrs. Commerson, Parret, Bodin, Dombey & Vittéaux.
Vicaire, M. Roure, bachelier en droit.
Fabriciens, Mrs. Guichenon & Delhorme, tous deux docteurs en médecine.

Capucins.

Ils furent fondés en 1635, par les soins des habitans, après un temps de peste où ces religieux s'étoient rendus fort utiles. Ils sont de la province de Lyon : le nombre doit être de cinq prêtres & de deux freres convers.
Gardien-supérieur, le R. P. Etienne, de Poncins.
Vicaire, le R. P. Maurice, de Bourg.

Ursulines.

C'est une communauté riche & nombreuse, établie depuis plus d'un siecle. Ces dames font l'espece de biscuit au safran, si connu sous le nom de *pains de Châtillon*. Le débit en est considé-

mble ; elles en envoient jusqu'à Paris & dans toutes les villes du royaume.

Supérieure, sœur Delchamps de S. Bruno.

Assistante, sœur Michel de Ste. Ursule.

Aumônier, le R. P. Maurice, capucin.

Hôpital royal.

Il doit son établissement à Amedée VII, comte de Savoie, en 1423. Il est aujourd'hui sous la protection de Mgr. le duc d'Orléans ; & c'est en 1731, qu'il fut patenté & bâti. L'on y forma une salle pour douze lits, & il y en a une autre dans laquelle les personnes charitables peuvent fonder des lits jusqu'au nombre de douze. L'administration intérieure de l'hôpital est confiée à des sœurs de la congrégation de Ste Marthe, & l'extérieure à des citoyens des différents ordres de la ville.

Supérieure, sœur Colas.

Assistante, sœur Morel.

Hospitalieres, sœurs Vaulpré, d'Espiney, Commerson & Guichenon.

Aumôniers, les RR. PP. Capucins de Châtillon.

Bureau.

Chef & Président-né, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon.

M. capitaine-châtelain de ladite jurisdiction, entre au bureau & y préside, le tout en l'absence de M. le juge.

Recteurs-nés.

M. d'Espiney, procureur fiscal de la ville, châtellenie & comté.

M. Delhorme, docteur en médecine, premier syndic ou échevin.

M. Cherel, bourgeois, second syndic.

M. Rollet, doyen curé de la ville, chapitre & paroisse.

Recteurs-électifs-conseillers.

M. Besson, notaire royal.

M. d'Hauteville, notaire royal.

Recteurs-électifs-administrateurs.

M. capitaine-châtelain.

M. d'Espiney, procureur fiscal.

Secretaire, M. Demont.

Trésorier, M. Rouchard.

Médecin, M. Guichenon.

Chirurgien, M. Cornaton.

Charité

C'est une association de dames & demoiselles de la ville, laquelle a pour objet principal l'assistance des pauvres femmes en couche. Cet établissement est dû à St. Vincent-de-Paule, curé de Châtillon en 1617. C'est le premier qu'il ait formé en faveur de l'humanité souffrante.

Recteurs-nés de l'administration.

M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

M. capitaine-châtelain.

M. d'Espiney, procureur-fiscal.

M. Delhorme, premier syndic.

M. Rollet, doyen-curé.

Recteurs-électifs.

M. Besson, notaire royal, procureur & receveur.

Prieure, madame Guichenon.

Prieure d'honneur, madame la comtesse de Seyssel.

Assistante, madame Humbert.

Trésoriere, madame Couvert.

Confalon.

Cette confrairie, quoique fort ancienne, n'obtint des lettres-patentes qu'en 1738.

Recteur-né, M. Rollet, doyen-curé.

Recteur primitif, M. Jovet.

Vice-Recteur, M. Fabre.

Aumônier, M. l'abbé Guichenon, sacristain de l'église collégiale.

Etat militaire.

Châtillon forme un gouvernement particulier créé au commencement de ce siecle, avec tous les droits & privileges de ces sortes de charges. Il y a aussi une milice bourgeoise, formée depuis un temps immémorial, sous les ordres du capitaine-châtelain de la justice.

Gouverneur, M. le vicomte de Vauban, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine.

Lieutenant du Roi, major, M. Douerax.

Capitaine-Châtelain de la ville & château, M. . . .

Lieutenant de la milice bourgeoise, M. Cherel.

Enseigne, M. Reymond.

Sergents, Maillet, Pommier & Chardon.

Seigneurie.

Châtillon est une des premieres terres de la Bresse, tant par son étendue, que par la dignité de son fief, & la qualité des différents seigneurs à qui elle a appartenu ; elle comprend les paroisses de Châtillon, Buenant, Fleurieux & St Cyr. Elle fut érigée en comté l'an 1561, par le duc de Savoie, en faveur de Jean-Louis de Costat, qui le reçut alors en échange, de ce prince, pour le comté de Bennes en Savoie.

Aujourd'hui cette terre est patrimoniale dans la maison d'Orléans, par l'acquisition qu'en fit en 1645 Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, à la priere des habitants. Ceux-ci fournirent même la moitié du prix, à condition qu'ils resteroient à jamais sous la seigneurie, protection & dépendance immédiate de Nosseigneurs les ducs d'Orléans. Il y eut traité solemnel en conséquence.

Seigneur, S. A. S. Mgr. duc d'Orléans, premier prince du sang.

Secretaire général des commandements &

au cabinet de S. A. S. au département de Châtillon, M. de . . . . au Palais-royal, à Paris.

Lieutenant-général des finances de S. A. S. au département de Châtillon, M. des Roys, au Palais-royal.

Agent-général de S. A. S. au même département, M. Micollier, à Villefranche en Beaujolois.

Agent particulier & régisseur, M. Demont, à Châtillon-lès-Dombes.

Justice.

La justice ordinaire s'exerce dans la ville, ainsi que celle de plusieurs seigneuries du voisinage; ce qui forme un grand avantage pour ce lieu. Outre les fonctions de droit commun, le juge de Châtillon jouit encore de plusieurs attributions aussi utiles qu'honorables pour son office,

Juge ordinaire, civil, criminel, consul, gruyer, voyer de police & des domaines, finances & apanage de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, en la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes, M. Michel Humbert, avocat au parlement de Bourgogne & aux cours royales de Bresse.

Juge honoraire, M. Etienne Guichenon, avocat au parlement.

Capitaine-Châtelain, M. . . .

Proc. fisc. de S. A. S. M. d'Espiney.

Greffier & Curial M. d'Hauteville.

Procureurs postulants dans les différentes jurisdictions, Mrs. d'Espiney, Meurier, Besson, Demont & d'Hauteville.

Sergents, Fourchet, Cordier, Barnéond & Pommier.

Hôtel de ville.

La ville forme un Corps municipal sous la direction de deux syndics ou échevins & de plusieurs autres officiers, avec attribution de revenus patrimoniaux qui se perçoivent sur les entrées & le débit du vin. Leur destination a, comme ailleurs, pour objet, l'entretien des édifices publics & les établissements d'utilité commune.

Premier syndic, M. Delhorme, docteur en médecine.

Second syndic, M. Cherel, bourgeois.

Procureur-syndic, M. Meurier, notaire.

Conseillers, Mrs. d'Espiney, Nallet & Murillon.

Secretaire, M. Besson, notaire.

Trésorier, M. Reymond, négociant.

Mandeurs-valets de la ville, Lacroix, Tenton & Tondu.

Police.

Cette jurisdiction dépendoit entiérement autrefois, de la justice ordinaire; mais depuis 1751, les officiers municipaux ont été admis à y remplir quelques fonctions.

Juge de police, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

Procureur-syndic, M. Meurier, notaire.

Commissaires inspecteurs-nés, M. Delhorme, premier syndic; M. Cherel, second syndic.

Greffier, M. Besson, notaire.

Sergent, Cordier.

Finances.

Il y a un bureau de contrôle d'Actes établi à Châtillon, outre celui des droits de centieme denier & insinuations qui appartiennent à Mgr. le duc d'Orléans, à titre d'apanage, dans toute l'étendue de la justice de son comté. Le juge ordinaire connoît en premiere instance des contestations qui en naissent, par une attribution des arrêts du conseil des 30 octobre 1706 & 6 décembre 1709.

Juge des domaines, finances & apanages de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, M. Humbert juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

Contrôleur & receveur pour le Roi & S. A. S. M. Besson.

Receveur des gabelles & grenier à sel, Mrs. Dangeville pere & fils, par adjonction & survivance de l'un à l'autre.

Receveur des octrois du Roi sur le débit des vins, M. Reymond.

Receveur des mêmes droits sur les entrées, M. Charmond.

Receveur de la distribution des cartes, poudres & plombs, M. Desgranges.

Ecoles publiques.

Il y a un petit college d'une institution fort ancienne, & redevable de sa constitution primitive à nosseigneurs les ducs d'Orléans. L'on y enseigne toutes les classes, jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il y a un pensionnat très-bien monté. L'édit de 1763, & l'arrêt du parlement de Dijon du 23 mars 1768, établissent le régime qui doit y être observé, ainsi que l'administration extérieure.

Elle appartient à Mgr. l'archevêque, ou tel autre ecclésiastique qu'il lui plaît; au juge ordinaire, au procureur fiscal, aux deux syndics, & à deux notables habitants.

Principal du college & maître de pension M. Benech, Gradué.

Prem. professeur, M. Cibou.

Second professeur, M. Dagan, pour la lecture & l'écriture.

Maîtresse de pension & école en ville, le Dlle. Elie Suppit.

Arquebuse.

Cette compagnie est formée depuis près de deux cents ans, avec approbation & réglements supérieurs.

Commandant, M. . . . .

Capitaine, M. Delhorme, docteur en médecine.

Lieutenant, M. Besson, notaire.
Major, M. d'Espiney, procureur fiscal.
Guidon, M. Reymond.
Aumônier, M. l'abbé Fabre, chanoine honoraire, & curé de Fleurieu.

Arts & professions notables.

Avocats, Mrs. Guichenon, Humbert, Dangeville, Morel.
Notaires, Mrs. Meurier, Besson, d'Hauteville, Humber, Jaquemin & d'Espiney pour la Dombes.
Médecins, Mrs. Guichenon & Delhorme.
Chirurgiens, Mrs. Fabre, Nallet & Cornaton.
Commissaires à terrier, Mrs. Demont, Meurier & Dumas.

Commerce.

Châtillon est dans une situation avantageuse pour le commerce : une infinité de grandes routes forment une communication commode avec toutes les principales villes du voisinage ; aussi il s'y fait un grand commerce en bled, en bois & en vin du Beaujolois. Lyon en tire habituellement beaucoup de provisions de bouche.

On y tient un marché tous les samedis, & onze foires dans l'année : savoir, le samedi avant la Chandeleur ; le premier samedi de carême ; le samedi de la mi-carême ; le samedi veille des Rameaux ; le samedi avant Quasimodo ; le lendemain de l'Ascension, le 26 juin, le premier août, le 22 septembre, le samedi avant la Toussaint, & le samedi avant Noël.

Toutes ces foires sont abondantes en chevaux & bestiaux de toute espece.

CHAVAGNEU, château, terre & seigneurie en Dombes, dans la paroisse de Genouilleu.
Seigneur, M. Bona de Perex, gouverneur de la ville de Bagé, en Bresse.
Juge, M. Valentin, à Trevoux.
Procureur d'office, M. . . .
Chât. M. Cheneviere, not. à Thoissey.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
Huissier, Dondene, à Thoissey.

Le seigneur de Chavagneu est aussi seigneur de toute la paroisse de Genouilleu.

CHAVAGNEUX, village, paroisse & seigneurie en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, dont la haute s'étend sur toute la paroisse de Charvieux, élect. & du ressort du bailliage de Vienne.

Le chapitre de Sant-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Sobriez.
Seigneur, M. Dupont.
Juge, M. Bouthier.
Châtelain, M. Rigod, not. à Pusignan.
Lieutenant, M. Peyrel, not. à Cremieu.
Procureur juridictionnel, M. Couturier, receveur des consignations.
Greffier, le sieur Nugues, à Charvieux.

CHAVAGNEU & LA BATIE, château & seigneurie dans la paroisse de St. Martin en-haut en Forez, élection de St. Etienne.
Seigneur, M. le marquis de la Roque de Pluvinel.
Juge, M. Macors, avocat au parlement, notaire à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Peyrachon, notaire royal à St. Symphorien.
Châtelain, M. Desroix, notaire.
Procureur fiscal, M. Ducreux, notaire royal à St. Martin.
Greffier, le sieur Chatain.
Sergent, Chippier.

CHAVANAY, bourg, par. & seign. sur les confins du Forez & du Lyonnois, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de St Etienne, sénéch. de Lyon pour la partie qui est en Lyonnois, & bailliage de Bourg-Argental pour le reste qui est en Forez.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Thiolier.
Vicaire, M. . . . .
Petites écoles. Recteur, M. Cernon.

La seigneurie de Chavanay comprend la partie de cette paroisse, qui est en Forez.
Dame, madame de Senozan, à Paris.
Juge, M. Guerin, avocat.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Lentillon, à Virieu.
Greffier, le sieur Lyons, notaire royal.

CHAVANES-SUR-REYSSOUZE, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du parl. de Bourgogne.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Meunier.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Bertin, trésorier des parties casuelles.
Co-seigneurs, M. le marquis d'Agrain, & M. de Marette de Chavanes.
Juge, M. Joubert, avocat.
Procureur fiscal, M. Deydier l'aîné.
Greffier, le sieur Pilland.

Le fief de Brioude appart. à M. Bajet ; & celui de Loziere, à M. Rogier.

CHAVANES-TRIAMEN, ancien château en toute justice dans la paroisse de Courzieu en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Dame, madame le veuve Gazanchon.
Juge, M. Durret, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Richard, notaire à Hauterivoire.
Procureur fiscal, M. Arethens fils.
Greffier, le sieur Gimier, à St. Laurent.
Huissier, Alloignet, à Courzieu.
Procureur postulant, M. Durand.

CHAVEYRIAT, prieuré uni à l'abbaye de Cluny, & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg. Le Roi a la haute justice sur toute la paroisse, à l'exception de ce qui dépend de la terre de *Corent*. Une partie de la moyenne & basse justice appartient à Mrs. Boissen du Noyer, & au prieur.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Denusetet.

Seigneur, M. Dominique de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, abbé & supérieur général de l'abbaye & de tout l'ordre de Cluny.

La justice du prieuré de Chaveyriat s'exerce à Bourg.

Juge, M. Dupuis.

Châtelain, M. Cornaton.

Procureur fiscal, M. Decroso.

Curial, M. de Montbarbon.

Greffier, le sieur Ceizeriat.

Sergent, Deplanche.

CHAUFAILLES, bourg & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, justice de Belleroche, pour la partie de la paroisse qui est en Beaujolois.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Pernety.

Vicaire, M. Boussain le cadet.

Seigneur-justicier, M. le comte de St. George, du chef de Mme. son épouse, de l'ancienne maison d'Amanzé.

Juge, M. Ducat, avocat à St. Maurice.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Igny de Roche.

Sous-inspecteur de la marque des toiles, M Lemarchand, à Charlieu.

Commis à la marque des toiles, les sieurs Longin fils, à Belleroche; & Trambouze cadet, à Mardore.

Il y a un marché tous les vendredis, & cinq ou six foires dans l'année.

CHAULGY, parcelle de Danieres.

ST. CHAUMOND *ou* ST. CHAMOND.

Cette ville étoit autrefois la capitale de la principauté de Jarrest, échue en apanage à un cadet de la maison souveraine des comtes de Forez; elle est aujourd'hui la seconde ville du Lyonnois avec titre de marquisat.

Il s'y tient quatre foires dans l'année: le 27 janvier, le 3 mai, le 29 août, & le 29 septembre.

GOUVERNEUR, M. de la Vieuville, marquis de St. Chaumond, comte de Confolent, baron de la Vitale, seigneur de Miolan, & en cette qualité premier baron de Savoie, chevalier de St. Louis, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom.

Le marquisat de St. Chaumond comprend la ville, & les paroisses de St. Julien-en-Jarrest, d'Izieu, de St. Martin-en-Coalieu, de Doizieu & St. Just, avec les Fernanches, la Terrasse, Gier, & le Creux de Janon.

Seigneur, Messire Gallet de Montdragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de feue Madame la Dauphine.

Etat ecclésiastique de St. Chaumond.

Collégiale de Saint-Jean-Baptiste. Ce chapitre, fondé en 1634, par Messire Melchior Mitte de Chevrieres, est composé de douze chanoines, tous à la nomination du seigneur.

Doyen, M. Fulcheron, licencié en droits civil & canon de la faculté de Paris.

Précenteur, M. Gayot.

Sacristain, M. Fleurdelix, docteur en théologie.

Aumôniers, Mrs. Regnault, Terrasson, Faujat & Mongirod.

Chanoines, Mrs. Mottin, Delaval, Borlat, Pasquier & N. . . .

Chanoines honoraires, Mrs. Corréard, chanoine de St. Nizier à Lyon; Chaland, curé de St. Pierre à St. Chaumond; Brun, chanoine de St. Paul, à Lyon; Flachat, curé de Notre Dame à St. Chaumond, ancien chanoine d'honneur.

St. Ennemond, premiere paroisse.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Dervieux, doct. en théologie.

St. Pierre & Ste Barbe, seconde paroisse, annexe de St. Julien-en-Jarrest.

Le prieur de St. Julien nomme à la cure.

Curé, M. Chaland.

Sociétaires, Mrs. Forest, vicaire de St. Julien; Gourgout; Grangier, vic. de St. Pierre; Berthaud, vic. de Saint-Pierre; & de Fronton, vic. à St. Julien.

Notre-Dame, troisieme paroisse, annexe de St. André-d'Izieu.

L'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Flachat, licencié en droits canon & civil, prédicateur du feu Roi de Pologne.

Sociétaires, Mrs. Duculty, anc. chan. de St. Maurice de Vienne; Rozet, vic. de N. D. Montellier, vic. d'Izieux, & Tavernier.

M. le curé a établi dans la paroisse, en 1758, une assemblée pour le soulagement des pauvres. Les dames préposées à la visite des quartiers, sont aussi chargées du détail de l'administration de la maison de charité, fondée dans le même temps pour y élever des orphelins, auxquels on apprend divers métiers. Cet établissement a été confirmé par arrêt du parlement, du 4 mars 1764.

Administrateurs-nés, Mrs. le curé &

marguilliers de la paroisse de Notre-Dame; M. le juge & M. le procureur fiscal de la ville.

Administrateurs-élus, M. Flachat, procureur; Mrs. Duculty, Rozet, Montellier, sociétaires; Monier & Granjon. L'éducation des enfants est confiée à des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph.

COMMUNAUTÉS.

CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Bertholon.

Vicaire, le R. P. Célestin, de Bas-en-Basset.

MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Chagnon.

Définiteur, le R. P. Gauthier.

URSULINES. *Supérieure*, Mme. Boni.

Assistante, madame Lafond.

Dépositaire, madame Jalabert.

Aumônier, M. Mottin.

HÔPITAL. *Recteurs*, Mrs. Flachat, & Neyrand l'aîné.

Administrateurs. Ils doivent être au moins au nombre de douze, ecclésiastiques, magistrats & anciens recteurs, qui ont tous voix délibérative.

Recteur des petites écoles, M. Montagnier pere.

Médecin, M. Meaudre.

Pharmacienne, sœur Catherine.

Chirurgiens & apothicaires, Mrs. Monciny, Orelut, Guigou, Dupuis & Egoui.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Royer.

Aumônier, M. Bethand.

Pénitants du Saint-Sacrement.

Recteur, M. Pascal.

Aumônier, M. Rozet.

Chapelle & commanderie de St. Antoine.

Chapelain, M. Burlat.

Officiers de la ville & marquisat de Saint-Chaumond.

Juge civil, criminel & de police, noble Jean-Henri-Joseph Royer, écuyer, avoc. & subdélégué de M. l'Intendant.

Capitaine-châtelain, M. Buyer, avoc.

Proc. fiscal, M. Basset.

Le greffe de la jurisdiction appartient au chapitre de la collégiale.

Greffier, le sieur Guillemin.

Notaires & procureurs, Mrs. Perrussel, Basset, Dugas, Finaz & Perrot.

Commissaires à terrier, Mrs. Basset & Finaz.

Voyer de ville, M. . . .

Hôtel-de-ville.

Maire, M. Jean-Louis Regnault.

Echevins, Mrs. Terrasson, Cyprien, & Chaland.

Conseillers, Mrs. Montagnier, Deluvigne, Etienne fils, Dugas, Duvernat.

Il y a aussi des notables élus à la forme de l'édit.

Milice bourgeoise.

La ville est divisée en deux grands quartiers, qui ont chacun leur compagnie, & la police y est exercée par les officiers du seigneur.

Capitaine-major, M. Dugas, seigneur de Villard, écuyer.

Premiere compagnie.

Capitaine, M. Terrasson, seigneur de la Chal.

Lieutenant, M. Hervier.

Enseigne, M. Terrasson fils.

Seconde compagnie.

Capitaine, M. Camille Dugas.

Lieutenant, M. Ennemond Montagnier.

Enseigne, M. Flachat fils.

Louis XIII avoit établi, en 1629, à Saint-Chaumond, une élection qui fut transférée, en 1621, à St. Etienne.

Contrôleur des actes, M. Guillemin.

Receveur du grenier à sel, M. Grangier, neveu.

Directeur de la poste, & receveur des aides, M. Berchon.

Changeurs du roi, Mrs. Dugas freres.

Directeur des messageries, M. Berlier.

Huissiers, Lasnier, Indy & Matrat.

CHAUMONT, parcelle de la paroisse de Boisset-lès-Tiranges en Forez.

CHAZAY D'AZERGUES, gros bourg, paroisse, baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, justice de l'abbaye d'Ainai, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Gallicet.

Prébendier, M. Charcun, ancien curé.

Seigneur-baron, M. de Jasente, abbé d'Ainai.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain, M. . . .

Lieutenant de juge, M. Descot, notaire royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiscal, M. Rimbourg, not. & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.

Greffier, le sieur Chapuis, not. royal, à Chazay.

Huissier, Pierron, à Charnay.

Notaires royaux, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Descot.

Il y a trois foires dans l'année: le 4 janvier; le 25 avril; le 3 décembre. Si elles se rencontrent un dimanche ou un jour de fête, elles sont renvoyées au jour suivant.

Le fief & château de *Gage* appart. à M. de Riverieulx de Varax.

CHAZAY-SUR-AIN, village & par. en Bugey, archip. d'Ambournay, élect. & du baill. de Belley, généralité de Bourgogne.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Guigard, neveu.

Seigneur, M. le marquis de Cremeaux d'Entragues, colonel des grenadiers provinciaux.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Rambert, où la justice s'exerce.

CHAZELLE-SUR-LADVIEU, village, par. dans le Forez, archiprêtré, élect. de Montbrison, justice de Ladvieu, de la Pierre, du Poyet, & du ressort du baill. de Montbrison.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Mosnier, bachelier en théol.

Seigneur du clocher, du château & fief de la Pierre, M. d'Allar, écuyer.

Juge, M. Barrieu, avocat à Montbrison.

Lieutenant de juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Monet, à Montbrison.

Il y a les seigneuries de *la Pierre* & du *Poyet*. Voyez ces mots.

CHAZELLES-SUR-LYON.

Petite ville murée, commanderie de l'ordre de Malte, dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Montbrison.

M. le commandeur nomme à la cure.

Curé, M. Bossu.

Vicaire, M. Decaut.

Seigneur-commandeur, M. le bailli de Besse, Grand-Croix de l'ordre de Malte, colonel-commandant du corps des Chasseurs.

Voyer de la ville, M. Faure de Montgirard.

Juge, M. Buer, avocat à Montbrison.

Châtelain, M. Faure de Montgirard.

Procureur fiscal, M. Teyssot.

Greffier, le sieur Roche.

Huissier, Rosset.

Procureur postulant, M. Durand.

Notaires, Mrs. Faure de Montgirard, Roche & Pupier.

Directeur du bureau des Postes, M. Pupier.

Brigadier de la maréchaussée, le sieur Marvidesse.

L'arrêt du conseil d'état du Roi, du 11 août 1772, confirme l'exécution des lettres-patentes de 1630 & 1667, qui portoient établissement dans la ville de Chazelles, d'un jour de marché, le mardi de chaque semaine, & de trois jours de foire par année, & en établit deux autres dans la même ville. Ces cinq foires se tiennent le 3 février, le mardi de la semaine de Quasimodo, le 16 août, le 30 septembre, le 5 décembre. Lorsqu'elles se trouvent le dimanche ou un jour de fête, elles sont renvoyées au lendemain.

CHAZELLET, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en-Basset, en Forez, élect. & baill. de Montbrison.

CHENAS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, justice de la Roche-Jullié.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Duvernay.

Seigneur, M. Charier de la Roche, anc. président de la cour des monnoies de Lyon.

Le château de *Chassignol* appart. à M. Pennet de Monternost, comte de Chatelard.

CHENAVEL, château, seigneurie & village en Bugey, sur la riviere d'Ain, paroisse de Jujurieux en Bugey, baill. & élect. de Belley.

Seigneur, M. Michon de Chenavel, chev. de St. Louis.

Juge, M. Bajolet.

Procureur d'office, M. Ravier.

Châtelain, M. Journet.

Curial, M. du Breuil.

Greffier, le sieur Bullifond.

CHENAY, village & paroisse à quatre lieues de Roanne.

Curé, M. . . .

Seigneur, M. . . .

Il y a trois foires dans l'année: le 11 mai, le premier août, & le 29 octobre.

CHENELETTE, bourg, paroisse, château, seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Poisat.

Seigneur, M. Agnel de Chenelette.

Lieutenant de juge, M. Thevenon pere.

Procureur fiscal, M. Testenoire.

Greffier, le sieur Durand.

Il y a onze foires: le 24 mars, le 17 avril, le 16 mai, le premier & le 16 juin, le 29 juillet, le 14 août, le 21 septembre, le 4 & le 27 octobre, & le 11 novembre.

CHENEREILLES, village, paroisse & seign. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vallet.

Seigneur, M. Groselier.

Juge, M. de Barrieu.

Procureur fiscal, M. Vinan.

Greffier, le sieur Broniard.

CHENEREILLES-SUR-MIRIBEL, parcelle de Perigneux.

LA CHENEVATIERE, parcelle de la paroisse de St. Genis-l'Argentiere, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Ste. Foy-l'Argentiere.

Seigneur, M. le comte de Peneyl.

LES CHERES, & par corruption *les Echelles*, village en Lyonnois, annexe de la paroisse de Chasselay, érigée en 1759, élect. de Lyon.

Vicaire, M. Bedoin.

Seigneur, M. Ghasseing de Chasselay.

Les mêmes officiers qu'à Chasselay.

CHERIER ou CHERÉ, village, par. dans le Forez, archip. & élection de Roanne, justice de St. Just-en Chevalet, du ressort du baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Targe.

Vicaire, M. Pezaret.

Seigneur, M. Demaux, *lieutenant général de la sénéchaussée de Montbrison.*

CHERVINGES, village & annexe de la paroisse du Limas en Beaujolois, justice de Villefranche & de Marzé.

Vicaire, M. Charra.

Seigneur du clocher, Mgr. le duc d'Orléans.

Seigneur, M. de la Barmondiere.

CHESSI ou CHESSIEUX, bourg clos de murailles, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Callier.

Seigneur, M. l'évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

Concessionnaires du roi, & intéressés aux mines, Mrs. Blanchet, Pernon, Jars.

Directeur, M. Jars l'aîné.

Caissier, M. Blanchet.

Il s'y tient un marché les mercredis.

Le fief de *Baronnat* appart. à M. Jars; & celui de *Courbeville*, avec moyenne & basse justice, à M. Guilloud.

CHEVAGNY-LE-LOMBARD, bourg, château en Beaujolois, dans le territoire d'Aigueperse, annexe de St. Bonnet-des-Bruyeres, avec justice qui comprend toute la seigneurie d'Aigueperse, excepté le bourg, une partie de la paroisse de St. Bonnet-des-Bruyeres, le hameau de Croux & Crozet de la paroisse de Matour.

Seigneur, M. de Brosse, chevalier de St. Louis, seigneur des Plaines.

CHEVENEZ, hameau & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.

Seigneur, M. le comte de Faultriere.

CHEVILLARD, village & annexe de St. Martin du Fresne en Bugey, élect. & baill. de Belley.

Seigneurs, les Chartreux de Moyriat.

CHEVINAI, village & paroisse en Lyonnois, archip. de Courzieu, justice de Savigny, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Gras.

Seigneur du clocher, M. de Clugny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

CHEVRIERES, bourg, par. château & seigneurie dans le Forez, archip. de St. Etienne, élect. de Montbrison.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Guillot.

Vicaire, M. Tardy.

Seigneur, M. Chauvet de la Chance.

Juge, M. Rey, procureur du Roi, à la Châtellenie de St. Galmier.

Procureur fiscal, M. Peyrachon, notaire à St. Symphorien.

Greffier, le sieur Pupier.

CHEVROUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg. La justice dépend, pour la plus grande partie, du marquisat de Bagé, & notamment le clocher; les hameaux d'Ozan, Alouzias, Varambon, Lajutane & Fremental, sont de la justice du duché de Pont-de-Vaux; & le tout du ressort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nom. à la cure.

Curé, M. Meine.

Vicaire, M. Trambli.

Dame pour la partie qui dépend de Bagé, madame de Remigni, veuve de M. le marquis de Feuillens.

Seigneur de l'autre partie, M. Bertin, trésorier des parties casuelles, à Paris.

La Bouchardiere, fief sans justice, dépendant de la terre du marquisat de Bagé-le-Châteaux, appart. à M. le marquis de Valadoux.

La Fougere, fief aussi sans justice, & dépendant de même du marquis. de Bagé, appartient à M. de Montbellet.

Le fief de *la Jutane* appart. au seign. de Pont-de-Vaux; & celui de *Rotaliat*, à M. de Garnerans.

Il y a aussi le fief de *la Bourliere*, & l'arriere-fief de *Fromental*. Voyez *la Bourliere* & *Fromental*.

CHIEL, château à pont-levis, avec haute, moyenne & basse justice en Lyonnois.

Les mêmes officiers qu'à la Chassagne.

CHIRASSIMON, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. de Roanne, élection de Villefranche, justice de Ressy & de la prévôté de Lay.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Piegay.

Vicaire, M....

Seigneur, M. le marquis de Laubepin, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. de Landine de Néronde.

Châtelain, M. de Chatelus.

Greffier, le sieur Martin.

Co-seigneurs du reste de la paroisse, les prieurs de Charlieu & de Regni.

CHIROUBLES *ou* CHEROUBLES, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vaux-Renard, élect. & sénéchaussée de Villefranche.

Le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Teillard.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

La haute justice s'y exerce par les officiers de la prévôté de Belleville.

LA CHIZÉ, village en Beaujolois, dépendant de la paroisse de Milli en Mâconnois.

Dame, madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Les mêmes officiers qu'à Cenves.

CHOLIS, parcelle de la paroisse de St. Pierre-Laval en Lyonnois.

ST. CHRISTO-EN-JARREST, village & grande par. dans le Forez, archip. de St. Etienne. Cette par. est composée de quatre parcelles : celles de St. Christo-en-Chatelus, de St. Christo-en-Fontaine, & de St. Christo-en-Jarret, sont dans l'élect. de Montbrison : celle de St. Christo-Lachal & Valfleurie est dans l'élect. de St. Etienne : les trois parcelles de l'élect. de Montbrison, dépendent de la châtellenie royale ; l'autre parcelle dépend de la justice de Senevas.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Nabonnan.

Vicaire, M. Laval.

Notaire royal réservé, pour cette paroisse, M. Rozier le jeune.

Il y a un fief appellé *Albuzi*. Voyez ce mot.

ST. CHRISTOPHE, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran. La partie qui est dans la Bresse dépend de la justice de Sandran, & ressortit au baill. de Bourg ; & celle qui est en Dombes, dépend de la baronnie de St. Trivier.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vuillot.

Seigneur, M. de Tavernost, anc. avocat général du parlement de Dombes.

Il y a le château du *Tremblai*, dépendant de la baronnie de St. Trivier. *Seigneur*, M. de Malivert, anc. lieutenant colonel de dragons.

ST. CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE, village & par. dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archip. de Bois Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Bacot. Voyez *Bacot*.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Dasnieres.

Il s'y tient deux foires par an : la premiere, le 2 mai ; & la seconde, le 25 novembre.

CHUYES, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archip. & justice de Condrieu, élect. de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Dulin.

Vicaire, M. Buisson.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

Il y a le château de *Villars*, qui appart. à M. Dervieu de Varei.

CIBEINS, terre avec titre de comté en Dombes.

Seigneur, M. de Chollier.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Goi.

CIVEN, village & par. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Emi.

La seigneurie de Civen a été réunie à celle du Palais-lès-Feurs.

CIVRIEUX, village & par. dans le Franc-Lyonnois, archip. de Chalamont, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Farjot.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genai.

CIVRIEUX, village & par. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon, justice de Morancé.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé M. Escolin.

Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

CIZOD, village dépendant de la justice de Chales, annexe de la paroisse de St. Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

CLAVAS, abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, parcelle de la paroisse de Riotor, vers les confins du Vivarais & du Vélai. L'abbaye a été réunie à celle de Sauve Bénite en Vélai.

Abbesse, madame de Fumel.

La justice de Clavas comprend une partie des paroisses de Riotor & Marlhes, & s'étend en Vélai.

Prébendier, M. Mallet.

Juge, M. Jamon de Montfaucon.

Procureur fiscal, M. Lardon pere.

Greffier, le sieur Marnas.

CLAVEISOLLE, bourg & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, sénéchaussée de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le prieur de Saint-Nizier-d'Azergue nomme à la cure.

Curé, M. Ducrost.

Vicaire, M. Chaumont.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Il y a une foire le 16 d'août.

Les fiefs de *Claveison*, de *Viry* & de *Malval*, appart. à M. Coupier, ancien conseiller de la cour des monnoies; & celui de *la Tour*, à M. Roche.

CLEMENCIA, village & par. de Bresse, archip. de Dombes, justice du château de Baneins, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Darlais.

Seigneur, M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de la Reine.

Les mêmes officiers qu'à Baneins.

On adresse les lettres par Châtillon, ou on les envoie par la diligence de Thoissey.

St. CLÉMENT, village & seigneurie dans la paroisse de Montverdun, justice de Poncins en Forez.

Seigneur, M. Montagne, marq. de Poncins, anc. officier aux gardes-françoises.

St. CLÉMENT-DE-VALSONNE, village. par. & baronnie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Just Proton le jeune.

Vicaire, M. Gastinez.

Seigneurs-barons, Mrs. les chanoines-barons de St. Just.

La justice comprend la paroisse de Valsonne, & une partie de celle de St. Apollinaire.

Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.

Lieutenant de Juge, M. Simonet, not. à Tarare.

Châtelain, M. Ducosté, not. à Valsonne.

Procureur fiscal, M. Thiolairon pere, à St. Clément.

Greffier, le sieur Simonet, à Tarare.

Commis-greffier, le sieur Dumas.

Huissier, Dubost.

St. CLÉMENT-LES-PLACES, village & annexe de la paroisse de Longesaigne, dans le Lyonnois, pour la plus grande partie; archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Drivon.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. d'Anstrude, prieur de Montrotier.

La partie qui est en Lyonnois, dépend de la justice de Montrotier; & le reste, de celle de St. Bonnet-lès-Places.

CLEPPÉ, village, prieuré, par. châtellenie & comté de Forez, archiprêtré de Pommiers, bailliage & élection de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Escalier.

Seigneur-engag. M. le comte de Thelis, lieutenant des gardes-françoises.

Le fief de *Châtel* appart. au seigneur.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de la châtell. royale de Feurs; de laquelle ce village dépend.

CLÉRIMBERT, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château.

Seigneur, M. Philibert de Clérimbert.

Capit. châtel. M. Faure de Montgirard.

Procureur fiscal, M. Laurens.

Greffier, le sieur Nondon.

CLÉZIEU, village & par. en Bugey, archip. d'Ambournai, généralité de Bourgogne.

L'abbé de St. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Gaillard.

Seigneur, M. Dujas d'Ambérieu.

LA COEILLE. *Voyez* Poncin.

COGNI, village & grande par. dans le Beaujolois, qui se divise en deux cantons: l'un est Morgon, au midi; & l'autre est Rivolet, au nord: archip. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de Montmelas & de Sou, qui s'exerce à Cogni.

Le prieur de Denicé nomme à la cure.

Curé, M. Boissac.

Vicaire, M. Lucet.

Prébendiers de Chardonai, Mrs. Germain & Boiron.

Prébendier de l'abbé, M. Delorme, vicaire de Marchesal.

Prébendier de Vouldi, M. Chei, curé de N. D. à Thizi.

Prébendier de la croix, M. Bussi.

Prébendier de Toulon, M. Germain, curé de Pouilli.

Seigneurs décimateurs, Mrs. les custodes-curés de Sainte-Croix de Lyon; M. le curé de Cogni, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Seigneur du clocher, du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Arod, marquis de Montmelas, colonel aux grenadiers royaux.

Juge, M. Pezan, avocat à Villefranche.

Châtelain, M. Farjon, à Denicé.

Lieutenant de juge, M. Ronjon.

Procureur fiscal, M. Blanc, à Cogni.

Greffier, M. Butti, à Villefranche.

Chirurgien, M. Arnoud.

Le fief d'*Espeisse* appart. à madame Morel de Ramblon; le fief du *Soulier*, à M. le marq. du Sauzai, major des gardes-françoises; celui de *Corcelles*, à M. Duchamp; le chât. & fief de *Pierre-fillant*, à M Darnod; & celui de *Serfaure*, à M. de Montmelas.

COIRON, village de la paroisse de St. Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Ste. COLOMBE, bourg, paroisse, château & seigneurie sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

Le clocher, le bourg, & une petite partie de cette par. sont en Beaujolois,

élection de Villefranche : le reste est en Forez, élection de Roanne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Machon.

Vicaire, M. Villerd.

Seigneur, M. de Ste. Colombe de Poyet.

Juge, M. Delandine.

Procureur fiscal, M. Genevrier, notaire à Néronde.

Greffier, le sieur Coste, à Néronde.

Pénitents du St. Sacrement.

Recteur, M. le Curé.

Recteur en charge, M. Faye.

Il y a quatre foires : le jeudi de la Passion, le 6 juin, le 11 août, & le 30 décembre.

Le seigneur a le château & fief de *la Goyetiere*, dans la partie du Forez.

STE. COLOMBE-LES-VIENNE, espece de bourg, diocese de Vienne, élection de St.Etienne, & suburbe de Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Il y a une congrégation de missionnaires, un prieuré de bénédictines, des cordeliers, des religieuses de St. Marie, & des petites écoles.

La prieure des bénédictines nomme à la cure.

Curé, M. Pichot.

Vicaire, M. Perachon.

Seigneur, LE ROI.

Seigneur-engagiste, M. Fréderic de Veau.

Juge-viguier, M. Guerin, avocat au parlement, à Condrieu.

Lieutenant de juge, M. Chaupard.

Procureur du Roi, M. Cochard.

Greffier, M. Chaumartin, notaire.

Not. royaux, Mrs. Pujon & Chaumartin.

COLOMBIER-LE-JEUNE, paroisse en Forez, archip. de Tournon, élect. de St. Etienne, bailliage de Bourg-Argental.

Mrs. les chanoines de la cathédrale du Puy nomment à la cure.

Curé, M. Delsuc.

Seigneur, M. de Sanglier.

Juge, M. Garnier de la Barreire.

Châtelain, M. Brunel.

Proc. fiscal, M. Ducros.

Il y a dans cette paroisse le fief d'*Esteret*, qui appartient à M. d'Esteret de St. Cierge, ancien officier de cavalerie.

COLOMBIER *ou* SAINT-PIERRE-EN-COLOMBARET, annexe de St. Julien-Molin-Molette en Forez, archiprêtré de Bourg-Argental, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, dépendant des jurisdictions de Graix, de St. Sauveur-en-Rue, de St. Julien-Molin-Molette, & bailliage de Bourg-Argental.

Vicaire, M. Peirachon.

Seigneurs, Mrs. l'abbé de Valbenoite ; le college de Tournon, à cause du prieuré de St. Sauveur-en-Rue ; & M. Bollioud de St. Julien.

COLOMBIER & SANXIEU, paroisse, terre & seigneurie en Dauphiné, archip. de Meizieu, élection de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Godeau Paquet.

Seigneur, M. le marquis de Vireville de Senozan, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Fornier.

Châtelain, M. Olagnon.

Garde des bois, Louis Bilas.

COLONGES, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. de Lyon, justice du comté de Lyon, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vernai.

Seigneur mensionnaire, M. de Chabannes, comte de Lyon.

Juge, M. Gonin de Lurieu.

Châtelain, M. de Lolle, proc. à Lyon.

Proc. fiscal, M. Bret, proc. à Lyon.

Greffier, le sieur Ravier, en Vaize.

Le fief de *Chavanne* appartient à M. Paisselier, commissaire ès droits seigneuriaux.

COMBELANDE, fief, château en toute justice, situé dans la paroisse de St. Julien-sur-Bibost, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Jussieu.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

COMBRE, parcelle de Saint-Just-en-Chevalet en Forez.

Le beau chât. & la seigneurie en toute justice de *Contensan* appart. à M. de Bessei, officier de cavalerie.

Juge, M. Dutronci.

COMBRES, village & annexe de la paroisse de St. Victor, dépendant de la châtellenie de Thizi en Beaujolois, archip. de Beaujeu, élection & du ressort du bailliage de Villefranche.

Vicaire, M. Plasse.

Seigneur, M. Bissuel de Thizi.

Le fief de *Farge*, sans justice, appart. à M. Victor de Thizi.

COMMELLE, village, par. partie en Beaujolois, partie en Forez, archip. de Roanne, élect. de Villefranche pour la partie du Beaujolois, & de Roanne pour la partie du Forez ; justice d'Ailli & de St. Maurice en Roannois, du ressort du baill. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Roanne pour le Forez.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Gonindard.

Seigneur, M. Boutlier de Parigni.

CONDAMINE, village & seigneurie en Bugey, annexe de Vieux-d'Isenave, archiprêtré de Nantua, justice du mandement de Montréal ; cette paroisse fait partie de la terre de St. Martin-du-Frêne, réunie au comté de Montréal.

Vicaire, M. Thévenin.

Seigneur. M. le Comte Douglas de Montréal, syndic général de la noblesse du Bugey, chevalier de St. Louis, &c.

CONDESSIAT, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élection de Bourg, justice de Hauet, bailliage de Bresse.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiste Guyonnet.

Seigneur, M. de Garron, baron de Chatenai & de Hauet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Chanos-Chatenai.

Le fief de *Curtaban* appart. aux héritiers de M. Gabet, curé de Bourg.

CONDRIEU.

Petite ville & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne en Forez, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

L'archiprêtré de Condrieu est composé de dix-huit cures & d'une annexe, partie en Lyonnois, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. Bonnardel, curé.

L'église paroissiale de Condrieu est desservie par un curé, trois vicaires & six sociétaires, M. le curé est le premier.

Curé, M. Bonnardel, docteur en droit canon.

Vicaires, Mrs. Paulet, Guedie, Champagnhac.

Sociétaires, Mrs. Bonnardel, Henry, Vincent, Paulet, Guedie, Champagnhac.

Il y a un couvent de Recollets.

Gardien, le R. P. Paulin Laprade.

Des freres des écoles chrétiennes.

Directeur, Pierre André.

Une maison de dames de la Visitation; une confrairie de pénitents du Confalon; une maison de sœurs du St. Sacrement; un hôpital.

La baronnie de Condrieu dépend du comté de Lyon.

Subdélégué, M. Chrétien, ancien officier du Roi.

Juge, M. de Lurieu.

Châtelain, M. Cadier, not.

Procureur fiscal, M. Vincent.

Greffier, le sieur Mouton.

Notaires royaux réservés. M. Marcel a succédé à M. Robert; M. Guerin a succédé à son pere; M. Mouton a succédé à M. Mollin, dont les minutes sont chez M. Pujon, à Sainte-Colombe; M. Cadier a succédé à M. Videau, dont les minutes sont chez M. Pouzols.

Notaires au comté de Lyon, Mrs. Pouzols, Clarard, Vincent.

Commiss. en droits seign. M. Montucla.

Procureurs, Mrs. Cadier, Mouton, Audras, Guerin, Pouzols, Clarard, Vincent.

Receveur du grenier à sel, M. Palluat.

Receveur des aides, M. Rittier.

Brigadier de maréch. le sieur l'Anglois.

Il y a dans l'année cinq foires: le vendredi saint, le 11 juin, le 26 août, le 28 octobre, & le 6 décembre; & un marché tous les vendredis.

CONFRANCON, village & paroisse en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, généralité de Bourgogne, dépendant de la baronnie de Montfalcon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jacquemet.

Vicaire, M. Pacquet.

Seigneurs, les héritiers de M. le président de Brosses.

Les mêmes officiers qu'à Montfalcon.

Deux châteaux & un fief dépendants du marq. de Bagé-le-Château, sont dans cette paroisse. Le château de la *Grevilliere* appart. aux seigneurs. Celui d'*Aniera* érigé en comté sous le nom de *l'Oriol*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. Dupont, comte de l'Oriol. Le fief de *Montburon* appart. à M. Chossat de Montburon, & sa justice est réservée à Bourg.

STE. CONSORCE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Just nomme à la cure.

Curé, M. Faure.

Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Grézieu-la-Varenne.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.

CORAN, paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, archiprêtré de Treffort, élection & du bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Perret.

Seigneurs, les Chartreux de Sellignat.

La justice s'exerce à Bourg.

CORCELLE ou COURCELLE, paroisse, château & seign. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche.

La justice comprend toute la paroisse, une partie de celles de Fleurie & de Lancié.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Collet.

Seigneur, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Juge, M. du Villars, ancien échevin.

Lieutenant de Juge, M. Chevoste, avoc. & subdélégué, à Belleville.

Procureur fiscal, M. Bouclet, not. & proc. à Belleville.

Greffier, le sieur Despinai, à Belleville.

Huissier, Aécari, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

CORDELLE, paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort de la sénéchaussée de Roanne, qui s'exerce à Montbrison.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Forestier.

Seigneur engagiste d'une partie de la paroisse, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Voyez *Chanzi*, *Chevenez* & *Rilly*.

CORDIEU, paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élect. & bailliage de Bourg; il ressortit au parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Broyer.

Co seigneurs, M. Gupoze & M. Verdat.

Il y a dans cette paroisse un couvent d'Augustins déchaussés.

COBENT, terre en toute justice, dans la paroisse de Chaveyriat en Bresse. Elle appartient à M. de Gabon, baron de Chatenai.

Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenai.

CORGENON, château dans la par. de Buellas en Bresse, baronnie & baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon. Sa justice comprend Buellas, St. Denis-de-Ceyzeriat, Montracol, St. Remi-Levra, & partie de St. André-le-Panoux & de Serva.

Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Ravet, procureur à Bourg.

Châtelain, M. Humbert, not. à Bourg.

Greffier & curial, M. Bonnet, notaire à Bourg.

Il y a quatre foires dans l'année: le 21 avril, la veille de l'Ascension, le 26 août, & le premier octobre.

CORLIER, village & annexe d'Aran en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, justice de Rougemont.

Vicaire, M. Vuarin.

Seigneur, M. le marquis de Montillet.

CORMORANCHE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, justice de Pont-de-Veyle, élection & du ressort du bailliage de Bourg en Bresse.

Le chapitre de Notre-Dame de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Dame, madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

CORMOS, paroisse en Bresse, du diocese de St. Claude, archipr. de Colligny, élection & bailliage de Bourg; il ressortit au parlement de Bourgogne.

Curé, M. Monnet.

Vicaire, M. Desprès.

Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

CORNATON-LA-BEYVIERE, château, avec moyenne & basse justice sur toute l'étendue du village & son territoire dans la par. de Confrancon en Bresse.

Seigneur, M. Archimbaud, ancien conseiller en la cour des monnoies.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Cornaton.

Curial, M. Dagalier.

Procureur fiscal, M. Delaroche.

Greffier, le sieur Rabuel.

CORNILLON, seconde baronnie du Forez, château-fort dans la paroisse de St. Paul-en-Cornillon.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. Guigonet.

Châtelain, M. Rousset.

Procureur fiscal, M. Verdy.

Greffier, le sieur Bernet.

CORNILLON, château & fief dans la paroisse de Mably en Forez. Il appartient à M. le duc d'Harcourt.

LA COSTE EN COUZAN, parcelle de la paroisse de St. Didier sur-Rochefort en Forez, de l'élection de Montbrison.

LA COSTE-EN-SAINT-LAURENT, parcelle de St. Laurent en Solore.

COTTANCE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Mattelin l'aîné.

Vicaire, M. Coquard.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Le fief de *la Chaussoniere* appart. à M. Escalier.

COURBAS, annexe de Venissieu, à la nomination de madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon, & terre seigneuriale en haute, moyenne & basse justice, dépendante du marquisat de Myons.

Seigneur, M. de Myons.

Les mêmes officiers qu'à Myons.

COURCENAI, ancien château en ruine, & seigneurie dans la paroisse de Mardore en Beaujolois.

Seigneur, M. de Guillermin.

Juge, M. Ducar.

Procureur d'office, M. de Bourg.

Greffier, le sieur Dextre.

Huissier, Rouviere.

COURS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection & sénéchaussée de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Piliet.

Vicaire, M. Michel.
Seigneur, M. le marquis de Vichi.
Juge, M. Ducar, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Dextre.
Greffier, le sieur Dextre.
Notaire, M. de la Plasse.
Il y a le fief de *Villette* qui appartient à madame la veuve Ducar ; & le château d'*Estieuge*, qui appart. à M. de Vichi.
COURTENAI, village & paroisse en Dauphiné, archip. de Moretel, du mandement de Quirieu pour la plus grande partie de la paroisse, & de Sabloniere pour le village de Tirieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.
Le chamarier du noble chapitre de St. Chef de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Philippe-François Dubouchet.
Vicaire, M. . . .
Prébendier, M. Nicolas d'Evrard, à Lyon.
La terre est du domaine, excepté le village de Tirieu.
Co-seigneurs, les héritiers de M. de Montchalin, & Mrs. d'Eustrard.
Juge, M. Pelisson Fontanier, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Gros fils, à Chanizieu.
Lieutenant de Juge, M. Berthet de Vaurrepierre, avocat à Vienne.
Proc. fiscal, M. Mermét, à Courtenai.
Greffier, le sieur Gros, à Boulieu.
Huissier, Bouzon, à Quirieu.
Il y a cinq châteaux : celui de *Chanizieu* appart. à M. de Loras ; celui de *Montchalin*, à M. de Lombard ; celui de *Lancin*, à l'hôpital de Vienne ; celui de *Bis*, à Mrs. de Vallier ; & celui de *Boulieu*, à Mrs. Gros.
COURTES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & du bailliage de Bourg.
M. le grand custode de l'église de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Tournade
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.
Ce village dépend du comté de la justice-mage de St. Trivier.
COURZIEU, bourg, doyenné ou prieuré, par. château & seign. dans le Lyonnois, élect. & sénéch. de Lyon.
L'archiprêtré de Courzieu comprend 36 paroisses, dont 23 sont en Lyonnois, & 13 en Forez ; & 7 annexes, dont 6 sont en Lyonnois, & une en Forez.
Archiprêtre, M. Villette, ancien curé de Longessaigne.
Seigneur, *prieur commendataire*, M. de Montmorillon, comte hon. de Lyon.
Il nomme à la cure.
Curé, M. Bardioux.
Vicaire, M. . . .
La justice de Courzieu comprend le bourg & une partie de la paroisse.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, & *capitaine châtelain*, M. Guilloud, not. à Bessenai.
Procureur fiscal, M. Delorme, notaire à Yzeron.
Greffier en chef, Me. Arethens.
Commis-greffier, le sieur Charbogne, not. à Sain-Bel.
Chirurgiens, Mrs. Farjat & Carret.
Notaire, Me. Arethens.
Le reste de la paroisse dépend des justices du chamarier de Savigny, d'Yzeron, de Chavannes-Triamen, la Font, la Roche & Senevrier.
Les officiers du chamarier sont les mêmes qu'à *Savigny* : ceux du seigneur d'Yzeron, les mêmes qu'à Yzeron.
Il y a une foire le 22 septembre.
COUTOUVRE, village & par. dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de *la Varenne* & de *Morland*. Voyez ces deux mots.
L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.
Curé, M. Detour.
Vicaire, M. Peloce.
Seigneur, M. de Lancy, chevalier, marquis de Ponleroi, maréchal des camps & armées du Roi.
Il y a un marché tous les jeudis, & une foire célebre le 10 octobre.
COUZAN, vieux château-fort, premiere baronnie du Forez, dans la paroisse de Sail-sous-Couzan.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.
Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Fanget.
Procureurs, Mrs. Monginot, Chazelles, Detour, Mollin, Franchet, Coeffet, Gras, Ferran, Patural, Rotagnon, Bourboulon, Verd.
Greffier, le sieur Morel.
Huissiers, Joanard, Simond, Cabanettes.
COUZON, village, paroisse, seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé titulaire, M. Farge.
Seign. mensionn. M. le comte de Gourck.
Juge, M. Gonyn de Lurieu.
Lieutenant de Juge, M. Chevrillon, secretaire du Roi.
En concurrence & en survivance, M. Delolle, proc.
Proc. fiscal, M. Delolle, proc. à Lyon.
Greffier, le sieur Rostagnenc.
Il y a des carrieres d'une très-bonne pierre, propre pour les bâtimens.
COYSE *ou* ST. ETIENNE-DE-COYSE, par. partie en Lyonnois, partie en Forez, archip. de Courzieu, élect. de Lyon & de Montbrison ; justice pour une partie, de St. Symphorien, de Clérimbert, de Châtelus & de la Fay ; du ressort, pour

une partie ; de la sénéch. de Lyon ; & pour l'autre, de la sénéch. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Couturier.

Seigneur du clocher, M. de Lescoet, comte de Lyon.

Seigneur de la parcelle de Larajasse, M. de Savaron.

Seigneur de l'autre parcelle, M. Guillet de Chavannes.

COZANCE, village & paroisse dans le Dauphiné, archiprêtré de Moretel.

M. l'Ouvrier, du chapitre de St. Chef à Vienne, nomme à la cure.

Curé, M. la Fay.

Seigneur, M. de la Poype.

CRAINTILIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Vauchette.

M. le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Vallas.

Seigneur, M le marquis de Rostaing, maréchal de camp, grand bailli de Forez.

CRANGEAT, château & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignat en Bresse, & de sa justice.

Seigneur, M. le marquis de Crangeat, ancien mestre-de-camp de cavalerie, syndic-général de la noblesse de Bresse.

CRANS, village & paroisse en Bresse & en Dombes, archip. de Chalamont, élection de Bourg ; du ressort du bailliage de Bourg, pour ce qui est en Bresse, & de la sénéchaussée de Trevoux, pour ce qui est en Dombes.

L'abbé d'Ambournay nomm. à la cure.

Curé, M. Sapet.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

Juge, M. Gautier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Pin, not. à Loye.

Procureur fiscal, M. Grand, proc. à Bourg.

Greffier, le sieur Ravet, proc. à Bourg.

Curial, M. Ballandrin, notaire à Loye.

Foires : le lundi après la Trinité, & le jour de Ste. Catherine.

L'autre partie de la paroisse dépend de l'abbaye de *Chassagne*. Voyez ce mot.

CRAPONNE, annexe de Grézieu, érigée en église succursale, par décret de monseigneur l'archevêque, du 13 mai 1773, archiprêtré des Suburbes.

Curé, M. Prost.

Vicaire, M. Garcin.

Seigneur, M. Godard, à Lyon.

Juge, M. Boissieux.

Châtelain, M. Julien.

Procureur fiscal, M. Desprez.

Greffier, le sieur Vigier.

CRAZ, paroisse en Bresse, archiprêtré, élection & bailliage de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Dunan.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Savalette, garde du trésor royal, à Paris.

Juge, M. Enjorand, avocat à Bourg.

Procureur fiscal, M. Ravet, à Bourg.

Châtelain, M. David.

Curial, M. Vassélon.

Greffier, le sieur Humbert.

Sergent, Louis Ponthier.

La baronnie de *Langes* appart. au seigneur.

CREMEAUX, village & grande paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élect. de Roanne.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Truchard.

Vicaire, M. Chantelat.

Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Juge, M. Michel, avocat.

Procureur fiscal, M. Fialin.

Greffier, le sieur Vial.

Il y a dans cette paroisse un marché de fil, tous les mardis.

CROISET *ou* CROISEL, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

L'abbé de St. Rigod nomme à la cure.

Curé, M. Chamboduc.

Une partie de la paroisse est en Beaujolois, élection de Villefranche ; & le canton de Laby est en Forez, élection de Roanne. La partie qui est en Beujolois dépend de la justice de Laubepin, & le canton qui est en Forez, de la châtellenie de Néronde.

CROIX-ROUSSE, (la) fauxbourg & seigneurie à la porte de Lyon, élection & du ressort de la sénéchaussée de cette ville. Ce fauxbourg dépend de quatre paroisses ; de Cuires, annexe de Vaise ; de St. Vincent ; de N. D. de la Platiere ; de St. Pierre & de St. Saturnin de Lyon.

Seigneur haut justicier & seigneur direct de la plus grande partie du fauxbourg, M. Boulard de Gatellier, anc. échevin.

Le prieur de la Platiere a une directe sur une partie ; le chapitre de St. Jean, une autre partie ; & enfin le chapitre de St. Just a la plus petite portion.

STE. CROIX, village & paroisse dans la province de Bresse, près de Montluel, archip. de Chalamont, baill de Bourg, du ressort du parl. de Dijon, justice du lieu.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé décimateur, M. Charmet.

Seigneur, M. Dubreuil Decrues.

Juge, M. Joseph Nepple, avocat.

Procureur fiscal, M. Denis Vanel.

Greffier, le sieur Jean Blay.

Ste. CROIX, chartreuse dans la paroisse de Pavesin, en Lyonnois.
Prieur, Dom Jean-Baptiste Livignhac.
Procureur, Dom Bon.

CROMEROLLES, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en-Basset dans le Forez, élect. & bailliage de Montbrison.

CROTTET, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice du marquisat de Bagé, du ressort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Gouttebaron.
Dame, madame de Remigny, veuve de M. de Feuillens, marquis de Bagé.

Le fief de *Genout* appart. aux héritiers de M. Leguat de la Tire.

CROZET.

Petite ville & châtellenie de la paroisse de Tourzy en Forez, diocese de Clermont, élection de Roanne.

M. l'abbé de la Rochefoucault de Magnac, prieur d'Ambierle, nom. à la cure.
Curé, M. Cordier.
Vicaire, M. Duvergier.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Les officiers sont les mêmes qu'à Roanne, la châtellenie royale de Crozet ayant été réunie au bailliage.
Contrôl. des actes, M. Clesse de la Pine.

Il y a dans cette ville six foires.

CRUZILLES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Bresse, justice de Pont-de-Veyle, du ressort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Martinet.
Dame, madame d'Esclignac, comtesse de Pont-de-Veyle.

Le fief & château de *Fez* appart. à Mme. d'Esclignac.

CUBELLES, hameau & parcelle de la paroisse de Merle en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

CUBLIZE, bourg, paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, justice de Magny, élection & sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Simonet, licencié en l'un & l'autre droit.
Vicaire, M. de la Combe.
Dame, madame la marquise de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Magny.

Il y a dans cette paroisse quatre fiefs; *Meyré*, *Ambatailli*, la *Raffiniere*, & le *Montet*; les propriétaires sont : de *Meyré* & *Ambatailli*, M. Boujot, ancien président à l'élection de Villefranche; de la *Raffiniere*, M. Truchet, not. à Pont-Charra; & du *Montet*, M. Poyer.

Ces quatre fiefs dépendent de la justice d'Amplepuis, parce que celle de Cublize est un démembrement de celle d'Amplepuis. La justice de Magny est distincte de celle de Cublize, quoiqu'elles soient aujourd'hui unies ensemble.

Il y a cinq foires : le lendemain de la St. Martin, le jour de St. Thomas, le samedi de Quasimodo, le jour de St. Barnabé, le jour de St. Roch.

CUCURIEUX, seigneurie & château dans la paroisse de St. Cyr de Favieres en Beaujolois.
Seigneur, M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la garde du Roi.
Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.
Procureur fiscal, M. de Berchoux du Fay, à Regny.
Greffier, le sieur Malvalin.
Huissier, Perredon.

CUET-LES-MONTREVEL, village & par. en Bresse, archip. de Bourg, justice de Montrevel, élect. & bailll. de Bourg, & par appel au parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Arnaud.
Seigneur, M. de Montrevel.

CUINZIÉ, village & par. partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Roanne, justice d'Arcinges, de Châteauneuf & de la Rousseliere, sénéch. de Lyon.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.
Curé, M. Donson.

CUIRES, village & annexe de la paroisse de Vaise, dans le Franc Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Blaye.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
Juge, M. Hugot, avocat en Parlement.
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Ronjon, procureur à Lyon.
Procureur fiscal, M. Toutan.
Greffier, le sieur Lasnier.

La justice s'y exerce par les mêmes officiers.

Le fief & château de *Montessui* appart. à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

CUISIAT-LES-REVERMONS, village & paroisse en Bresse, archip. de Treffort, élection de Bourg en Bresse, justice de plusieurs seigneurs, du ressort du bailliage de Bresse.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Bonod.
Vicaire, M. Piquet.
Seign. Mrs. le marquis de Grolier, le comte de Lucinge, le comte de Préciat, le comte de Menton de Rosy.

Il n'y a qu'une foire dans cette paroisse, qui est fixée au 26 juillet.

Le château de *la Tour-macard*, & celui de *la Motte*, appartienn. à M. la

comte de Lucinge; celui de *la Tour-de Montfort*, à M. de Préciat; celui de *la Tour de Rosi*, à M. de Menton.

CURAIZE, château & seign. dans la paroisse de Preffieu en Forez, dont la justice comprend cette paroisse.
Seigneur, M. Goulard, écuyer.
Juge, M Barrieu, avocat.
Proc. fiscal, M. Langlois.
Greffier, le sieur Chantelause.

CURCIAT-DONGALON, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. de Bourg, justice de St. Trivier, du ressort du baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Juillet.
Vicaire, M. Prost.
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Le fief des *Verneys* appart. à M. de Foudras; celui du *Tillet*, à M. Perrigni; celui de *Frutieres*, à M. Vouti; & le fief & château de *Malmont*, à M. le chev. d'Argenteuil, & à Mlle. d'Eremond.

CURIS, village & annexe de la par. de Saint-Germain au Mont-d'Or, en Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.
Curé, M. Muguet, de l'ordre de Malte.
Seigneur, M. Bœuf, trésorier de France.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Lieutenant de juge, M. Buisson, not. à Neuville.
Procureur fiscal, M. Talon.
Greffier, le sieur Colas, not. à Neuville.
Huissier, Briquet.

CURTAFON, par. en Bresse, archip. élection & baill. de Bourg, du ressort du parlement de Dijon. La justice dépend de St. Martin-le-Châtel, & elle s'exerce à Montrevel, par les officiers de ce lieu.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Lançon.
Seigneur, M. . . .

CUSSON, hameau & parcelle de la paroisse de Saint-Hilaire, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

CUZIEU, bourg, prieuré, paroisse, château, seigneurie, terre patrimoniale, avec haute, moyenne & basse justice, archip. de St. Etienne, élect. de Montbrison.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Gastillon, à Grignan.
Curé, M. Durand.
Seigneur, M. Denis de Cuzieu, chevalier.
Juge, M. Franchet, avocat.
Proc. fiscal, M. Deladret.
Greffier, le sieur Foujols.

St. CYPRIEN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élect. & du ressort du baill. de Montbrison, justice de Vauchette.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Ducoing.
Seigneur, M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, grand-bailli du Forez.

St. CYPRIEN-SUR-ANSE, village dans le Lyonnois, annexe de la par. de Pommiers, justice d'Anse & de la Chassagne, sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Pelletier.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. Dacier de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.

St. CYR-AU-MONT-D'OR, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Ranchon.
Vicaire, M. Dechastelus.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Didier au Mont-d'Or.

St. CYR-DE-CHATOUX, village & annexe de la paroisse de Vaux-sur-Villefranche en Beaujolois, justice de Vaux, de Chambost, de la châtellenie de Montmelas, de la vicomté d'Oingt.
Vicaire, M. . . .

Cette seigneurie est indivise entre M. le marquis de Montmelas & le seigneur de Vaux.

St. CYR-DE-FAVIERES, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archip. de Roanne. La plus grande partie de la paroisse est dans le Beaujolois, du ressort de la sénéch. de Villefranche; & le reste qui est de la châtellenie de St. Maurice, est du ressort du présidial de Lyon.

Le bureau du college de Roanne nomme à la cure, comme prieur de Riorges.
Curé, M. Arnaud.

Les trois quarts de cette paroisse dépendent de la justice d'Ailli. Le château de *Cucurieux*, qui est dans la paroisse, comprend le reste de ce qui est en Beaujolois; & la partie qui est en Forez, dépend de la châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne.

Le fief de *Villon* est réuni à la seign. de *Cucurieux*. Voyez ce mot.

St. CYR-DE-VALORGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, archip. de Néronde, élect. de Villefranche.

La justice du château comprend une partie de la paroisse; le reste dépend de

la justice du château de Ressy, qui y est situé.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Bruet.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Thomé de St. Cyr, exempt des cent Suisses de la garde.

Juge, M. Delandine, avoc. à Néronde.

Châtelain, M. Blanc, not. à Amplepuis.

Proc. fiscal, M. Genevrier, à Néronde.

Greffier, le sieur Goutalier, à Amplepuis.

Huissier, Côte.

St. CYR-LES-SAINTE-COLOMBE, parcelle de Ste. Colombe-lès-Vienne.

MM. les curé & vicaire, ainsi que les officiers, sont les mêmes qu'à Ste. Colombe lès-Vienne.

St. CYR-LES-VIGNES, village & par. dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. de Montbrison, justice de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Gagniere, gradué de Paris.

Seigneur, M. Gaudin.

St. CYR-PRÈS-CHATILLON LES-DOMBES, village & paroisse, partie en Dombes, & partie en Bresse, archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg en Bresse, justice de Châtillon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Nicolas Berthé.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-lès-Dombes.

St. CYR SUR-MENTHON, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. de Bourg, & justice de Bagé.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Rivet.

Vicaire, M. Berri.

Seigneur, M. de Billy.

Les mêmes officiers qu'à Loyse.

Le fief de *la Mulatiere* appartient à M. le comte de la Poype ; & celui de *Travernai*, à M. Deville.

D A

DAGNIEUX, paroisse en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, en premiere instance.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Cler.

Seigneur, M. de Montluel.

Châtelain royal, M. Belin.

Curial, M. Blay.

DALMANS (les), château & seign. dans la paroisse de Bantange en Bourgogne.

Dame, madame la comtesse de Chamillard, marquise de Bantange.

Co-seigneurs, LE ROI ; M. de la Marche, premier président au parlement de Bourgogne ; & M. de Bourbonne, président.

DANCÉ, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Roanne, justice de Roanne, de Chantois & de Souternon, sénéch. de Montbrison.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Tripot.

Seigneurs, M. le duc d'Harcourt & M. le comte de Polgues.

DARDILLI, village & par. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, justice de Laval, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Rey, bachelier de Sorbone.

Vicaire, M. Merlin.

Seigneur, M. Lacroix de Laval.

Juge, M. Deschamps, fils, avoc. à Lyon.

Châtelain, M. Boscary, proc. à Lyon.

Procureur fiscal, M. Ravier, notaire en Vaise.

Greffier, M. Reverchon.

Il y a un château appellé *Ville-Dieu*. Voyez ce mot.

Le fief appellé *l'Haies*, appartient à M. Carra de Vaux.

DAREIZÉ, village & annexe de la par. de St. Loup en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Pardou.

La justice appart. à la prieure d'Alix.

Lieutenant de juge, M. Desabiez.

Procureur fiscal, M. Truchet.

Greffier, le sieur Simonet.

Il y a l'arriere-fief de *Chanzé*. Voyez ce mot.

DARGOIRE, village, par. château & forteresse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Mrs. les comtes de Lyon, & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Cure, M. Coste, résidant à St. Jean de-Touslas.

Vicaire, M. Roux.

Seigneur mensionnaire, M. de Lezay de Marnesia, comte de Lyon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Procureur fiscal, M. Bidault, à Rive-de-Gier.

Greffier, le sieur Lespinasse, à Mornant.

Notaire, M. Bermond : il a partie des minutes de Mrs. Clapisson & Tissier.

Il y a deux foires : l'une le 25 février, l'autre le lendemain de la Trinité.

LE DAULX, château dans la paroisse de St. Didier-de-Vallin en Dombes.

Seigneur, M. Bourbon.

Juge, M. Valentin, à Trevoux.

Châtelain, M. Bauderon.

Procureur-

Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goi.

LES DEBATS & LES RIVIERES D'ORPRA, parcelles de St. Laurent-en-Solore & de St. Just-en-Bas, en Forez.

DECALOIRE-EN-CORNILLON, parcelle de St. Paul-en-Cornillon, dans le Forez.

DÉNICÉ, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, justice de Montmelas pour une partie, & pour le surplus, justice & élect. de Villefranche. Le prieuré de Dénicé a été réuni au séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.

M. l'arch. de Lyon est collateur de la cure, & de tous les bénéfices qui dépendent de ce prieuré.

Prieur, le séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.
Curé, M. Morin.
Prébendier de Notre-Dame de Cheneve, M. . . . .
Prébendier de Seignereias, M. de Contenson, doyen de Montbrison.
Prébendier de Chervel, M. Manson, ancien curé de la paroisse.
Seigneur du bas de la paroisse, Mgr. le duc d'Orléans.
Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. d'Arod, marquis de Montmelas.

Les chateau & fief de *Plantighi* & de *Mongiraud* appart. à M. de Ferrus; le fief noble de *Montromans*, à Mrs. les doyen & chapitre de Villefranche; le château & fief de *Malval*, sans justice, à M. J. H. Cathelin, bourgeois de Lyon; le château & fief de *Talencé*, aussi sans justice, appart. à M. Lemau, chev. de St. Louis, à Lyon; & celui de *Charmes*, à M. Fargon.

ST. DENIS-DE-CABANNE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, justice de Châteauneuf & de Charlieu, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.
Curé, M. Uchard.

ST. DENIS-DE-CEYZERIAT, village & par. en Bresse, généralité de Bourgogne, archip. & élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Rivoire.
Seigneur du clocher, LE ROI.
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Apchon.

ST. DENIS-LE-CHOSSON, village, annexe d'Ambérieu, province du Bugey, élect. de Belley, justice du lieu.
Vicaire, M. Corsain.
Seigneur, M. le comte de Murat.

Juge, M. Fore du Pognat, à Lagnieu.
Châtelain, M. Grumet, proc. à Lagnieu.
Curial, M. Claret, not. à Lagnieu.
Proc. d'office, M. Auger, not. à Lagnieu.
Procureurs, Mrs. Auger l'ainé, Auger puîné, Grumet, Pitrat, Blanchy, Volland, Barry & Leroux.
Greffier, le sieur Claret.

Il y a quatre foires: le 2 mai, le 1er. août, le 10 octobre, & le 21 décembre.

ST. DENIS-SUR-COYSE, village, paroisse & seign. dans le Forez, archip. de St. Etienne, élect. & baill. de Montbrison.

Le séminaire de St. Charles de Lyon, comme prieur de Montverdun, nomme à la cure.
Curé, M. Clavel.
Seigneur, M. Guillet de Chavannes, chevalier.

Les mêmes officiers qu'à Chatelus.

DESCOMBES, château situé dans la paroisse de Charantay en Beaujolois. Il appart. à la prébende de Bourquinson.
Prébendier, M. l'abbé de Bussi.
Chapelain, M. Loupforet.

DESSINE, paroisse en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Manchet.
Seigneur, M. Bernard, avoc. à Vienne.
Juge, M. Fernand des Essarts, à Vienne.
Lieut. de juge, M. Chenevas, à Meyzieu.
Proc. fiscal, M. Colomb.
Greffier, le sieur Tete du Ballier.

Le fief de *la Cardonniere* appart. à M. Rozier de la Cardonniere.

ST. DIDIER, (le petit quartier) parcelle de St. Didier-sur-Rochefort, dans le Forez.

ST. DIDIER-AU-MONT-D'OR, village & par. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Edouard Richard.
Vicaire, M. Ponson.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. de Lurieu, avocat.
Châtelain & lieutenant de juge, M. Hennequin, prévôt de la Dîmerie.
Proc. fiscal, M. Rey, proc. à Lyon.
Substitut du proc. fiscal, M. Delolle, proc. à Lyon.
Greffier, le sieur Ravier, en Vaise.

Le château de *St. André* appart. à M. de la Roquette; le château de *Fernante*, à M. de Souvigny; celui de *Chante-Merle*, à M. l'abbé Flandrin; & le château & fief de *la Roche*, situé au bas de la colline, appartient à M. Berger.

ST. DIDIER-DE-FROMENT, village

par. & baronnie, partie dans la Dombes, & partie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon pour la partie du Franc-Lyonnois, & de la sénéch. de Trevoux pour celle de Dombes.

Le chapitre de Romans en Dauphiné nomme à la cure.

Curé, M. Payard.

La baronnie de St. Didier comprend la justice haute, moyenne & basse de la par. de Riotier.

Seigneur baron, M. de St. Didier, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Farbot.

Proc. fiscal, M. Michaille.

Proc. à plaids, Mrs. Peté & Brayer.

Greffier, le sieur Goi.

Huissier, Micard.

Notaire, M. Greppo, not. en Dombes, & commissaire-feudiste à Trevoux.

Le château & fief de *Tanai* appart. à M. de Montezan, fils.

St. DIDIER-DE-VALLIN, en Dombes, paroisse ci-devant sous le nom de St. Didier-de-Chalaronne, & depuis changée sous le nom du comté de St. Didier-de-Vallin, par lettres-patentes de Louis-Auguste, duc du Maine, souverain de Dombes, du mois de janvier 1736, enrégistrées au parl. de Dombes la même année; archip. de Dombes, sénéch. de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Losmeau Dupont.

Vicaires, M. Frécon, & M. . .

Seigneur, M. le comte de Vallin, gouverneur de Thoissey, à Challes.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. . . .

Procureur fiscal, M. Michaille.

Greffier, le sieur Goi.

Il y a dans cette paroisse plusieurs justices outre celle de M. le comte de Vallin; savoir, 1°. la haute, moyenne & basse justice du Daulx. Voyez *le Daulx*.

2°. La haute, moyenne & basse justice de Mérege. Voyez *Mérege*.

Il y a encore dans cette paroisse les fiefs de *Valançienne* & de *l'Epinai*. Le premier a la moyenne & basse justice, le dernier ne jouit que de la basse. Le premier appart. à M. Benon, le second à M. Chassagnon.

Le château de *Challes* appartient au Seigneur.

St. DIDIER D'OUSSIAT, paroisse en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Renoud Camus.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. . . .

St. DIDIER-SOUS-RIVERIE ou RIVIRIE, village & paroisse dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Riverie, sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Borderon.

Vicaire, M. Mazenod.

St. DIDIER-SUR-BEAUJEU, village, grande par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Escoffier.

Seign. du clocher, Mgr. le duc d'Orléans.

St. DIDIER-SUR ROCHEFORT, gros bourg muré, par. en Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne pour les grands & petits quartiers; élect. de Montbrison pour la côte de Couzan; justice de Rochefort pour les grands & petits quartiers; & le reste de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan, du ressort du baill. de Montbrison.

Le prieur de l'Hôpital-sous-Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Roche.

Vicaires, Mrs. Roche & Marcoux.

Seigneur, M. de Poncins, écuyer.

Procureurs, Mrs. Coupat, Hodin, Charein, & Rodde le jeune.

Notaire royal réservé pour St. Didier, M. Rodde le jeune, qui a les minutes de Mrs. Patural, aïeul, pere & fils, & autres notaires réservés pour Montbrison.

Il y a cinq foires: le 22 janvier, le mardi de la semaine de la Passion, le 11 juin, le premier septembre, & le 29 octobre.

Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Magnie de Chambeduc.

DIEME, village dans le Beaujolois, annexe de la paroisse de Valsonne en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, sénéch. & élect. de Villefranche, justice de Chamelet.

Vicaire, M. Dubost.

Seigneur M. Burtin de Vaurion.

DODIEU, arriere-fief dans le Lyonnois, en toute justice. Il appart. à M. le marquis d'Albon, prince d'Ivetot.

DOIZIEU, hameau considérable dans le Lyonnois, à deux lieues de St. Chamond, & près de St. Paul-en-Jarrest. Ce hameau dépend du comté de Lyon.

DOLOMIEUX, village & paroisse de Dauphiné, archip. de Moretel, justice du lieu, élect. & du baill. de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Girerd, archip. de Moretel.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Gratet, marquis de Dolomieux, chev. de St. Louis.
Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.
Lieutenant de juge, M. Borel, notaire & commissaire en droits seigneuriaux.
Procureur fiscal, M. Perrier.
Greffier, M. Monavon, not.

DOMBES, PRINCIPAUTÉ.

Elle a été réunie à la généralité de Bourgogne, & aux États de Bresse, par édit de septembre 1781, régistré au parlement de Dijon le 6 mars 1782. La charge de gouverneur & lieutenant général de Dombes a été éteinte, pour être réunie au gouvern. de Bourgogne.

Le clergé, la noblesse & le tiers-état de Dombes, font partie de ceux de Bresse, avec mêmes droits & prérogatives. Il y a dans chaque ordre un syndic, domicilié ou propriétaire en Dombes, qui est pris pour le clergé parmi les bénéficiers ayant résidence en Dombes; pour la noblesse, parmi les seigneurs y possédant fiefs; & pour le tiers-état, parmi les roturiers y possédant fonds.

Tous les édits, déclarations & réglements rendus pour la Bresse, sont devenus communs à la Dombes. Le siege d'élection de Trevoux a été éteint, & sa jurisdiction réunie à celui de Bourg; ainsi que l'office de receveur des tailles de Dombes, réuni à celui des impositions de Bresse.

Syndic du clergé, M. Danthoine, chanoine de Trevoux.
Syndic de la noblesse, M. le comte de Vallin.
Syndic du tiers-état, M. Gemeau, lieut. général de la sénéch. de Dombes.

Cette principauté, située entre le Lyonnois & la Bresse, fut réunie au domaine par échange avec le comte d'Eu; & elle a donné son nom à un archiprêtré du diocese de Lyon. Cet archiprêtré comprend 94 paroisses, dont 67 sont en Dombes, 18 en Bresse, & 9 en Franc-Lyonnois; & 10 annexes, dont 6 sont en Dombes, 2 en Bresse, & 2 en Franc-Lyonnois.

Archiprêtre, M. Gacon, curé de Neuville-sur-Saône.
Archiprêtres substitués, M. Bombard, curé de Montagnieux; M. Bochy, curé de Pont-de-Veyle; M. Darles, curé de Mogneneins.
Lieutenant des maréchaux de France, M. le comte de Varennes, chevalier de St. Louis, capitaine de cavalerie, résidant dans son château de Glettins.

DOMMARTIN, village, par. château & seign. dans le Lyonnois; archip. des Suburbes, élection & sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Nugues.
Prébendier, M. Claude Valous, chanoine de St. Just.

La justice du château de Dommartin comprend toute la paroisse.
Seigneur, M. de Laval.
Juge, M. Geors, à Lyon.
Châtelain, M. Després, à l'Arbresle.
Procureur fiscal, M. Vial, not. à la Tour.
Greffier, le sieur Chapuis, à Chatalet d'Azergues.

DOMMARTIN-DE-LARNAY, village & paroisse en Bresse, archip. de Bagé, élect. & du bailliage de Bourg, généralité de Bourgogne.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Bertrand.
Vicaire, M. Coudurier.
Seigneur, M. le comte de Garnerans.
Juge, M. Enjorand, avocat.
Procureur fiscal, M. Ravet, à Bourg.
Châtelain, M. David.
Greffier, le sieur Humbert.

Le seigneur a le fief de la *Perouze*, en toute justice, qui s'exerce à Bourg, & qui dépend du marquisat de Bagé-le-Châteaux.

DOMPIERRE, village, paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese d'Autun; la plus grande partie de la paroisse est en Mâconnois; mais le hameau de Frouge est en Beaujolois, élect. de Villefranche, justice d'Audour.
Curé, M. Tardy.
Seigneur du clocher, M. le comte de Damas d'Audour.

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, village & paroisse, partie en Dombes, & partie en Bresse, archip. de Chalamont, dépendant de la baronnie de Belvey.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Noël.

La justice s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes; & la partie de Bresse est du ressort du bailliage de Bourg.
Seigneur, M. de Marron, baron de Belvey, chevalier de St. Louis, ancien cap. au régiment de Condé infanterie, & syndic général de la noblesse de Bresse.
Juge, pour la partie de Dombes, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Juge, pour la partie de la Bresse, M. Enjorand, à Bourg.
Châtelain, M. Ozanan.
Procureur fiscal, M. Chuinague, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Le château de *Belvey*, & celui des *Blanchères*, appart. à M. le baron de Belvey.

DOMPIERRE-DE-CHALARONNE, village dont le clocher & la plus grande partie de la paroiſſe ſont dans la Dombes, & le reſte en Breſſe, archip. de Dombes, élection de Trevoux, pour la partie de Dombes; & de Bourg, pour celle de Breſſe; juſtice du château de Baneins, qui s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes, & à Bourg pour la partie de Breſſe.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. l'évêque de Meaux.

M. le chevalier de Cibeins eſt ſeigneur d'un canton de la paroiſſe de Dompierre, à cauſe de ſon château de Chazelle, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Etienne-de-Chalaronne.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de St. Etienne-de-Chalaronne.

DOMPSEURE, prieuré de l'ordre de St. Benoît, & paroiſſe en Breſſe, archip. élection & baill. de Bourg, du reſſort du parlement de Dijon.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.

Curé, M. Benoît Cabuchet.

Seigneur, M. Bernard de Saint-Amour.

Juge, M. Perrin.

Procureur fiſcal, M. Pernet.

Châtelain, M. Cabuchet.

Greffier & Curial, le ſieur Felix.

Il y a dans cette paroiſſe un bureau des traites foraines de Bourg.

Receveur, M. Cabuchet.

DONZY, hameau, château ruiné, & châtellenie dans la paroiſſe de Salt-en-Donzy dans le Forez. La juſtice dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Dame, madame la veuve Gaudin.

DOURLAY, nom d'un ruiſſeau, dans le Lyonnois, qui fait mouvoir dans la paroiſſe de Doizieu, des moulins à ſcie; & dans celle de St. Paul, des moulins à bled, & quatre fabriques de ſoie.

DOUVRES, village & annexe de la paroiſſe d'Ambournay en Bugey.

Vicaire, M. Bret.

Seigneurs, M. le comte de Doncieux, gentilhomme de Savoie, & M. Montagnac.

La juſtice s'exerce à Ambournay; elle reſſortit au bailliage de Belley, & par appel, au parlement de Bourgogne.

DRACÉ ou DRACÉ-LE-FANOUX, paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, juſtice de l'Ecluſe, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Villefranche.

Le prieur d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Burdin.

Seigneur, M. Mognat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des Monnoies.

Le fief de *la Plaigne* appart. à M. le comte de Monbriand.

DRULLIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archip. de Treffort, élection & bailliage de Bourg, & du reſſort du parlem. de Dijon. La juſtice s'exerce au Pont-d'Ain, & les off. ſont les mêmes.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

Curé, M. Samuel.

Seigneur, M. Balland de Varembon.

LA DUCHERE, château près de Lyon, dans la paroiſſe du bourg de Vaiſe. Il appart. à Mme. de Riverieulx de Varax.

DUERNE, village & par. en Lyonnois, archip. de Courzieu; élect. & ſénéch. de Lyon, pour une partie conſidérable, & pour le reſtant, de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Calemard.

Il y a trois juſtices; la premiere, dont l'égliſe dépend, eſt de la baronnie de Rochefort.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

La ſeconde dépend, en grande partie, de la baronnie d'Yzeron.

Seigneur, M. Chapuis de Laval, baron d'Yzeron.

La troiſieme dépend de Saconay.

Seigneur, M. Dareſte.

Le fief de *Bois-Saint-Juſt* appart. à M. Dugas de Bois-Saint-Juſt.

DUGAS-LES-TURINS, château dans la paroiſſe de Turins en Lyonnois.

Seigneur, M. Dugas.

DUNIERES, ſeigneurie dans le Vélay, qui comprend une partie de la paroiſſe de Riotor en Forez.

Seigneur, M. de Fay de Cohaſſe, marquis de Maubourg.

Châtelain, M. Jamon.

Greffier, le ſieur Marnas.

DURBIZE, village, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, dioceſe de Clermont, archip. de Cuſſet, élect. de Roanne, ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Guibert.

Seigneur, M. de la Tour de Gléné, premier préſident au parlement, & intendant de Provence.

Juge, M. Faure.

Procureur fiſcal, M. Durand.

Greffier, le ſieur Donniol Deſchamps.

Procureurs poſtulants, Mrs. Muſſet, Meplain, Bonnet, Michaud, Lebrun, Deſgarennes, Defoix.

Il y a dans cette paroiſſe une chapelle dédiée à Notre-Dame du Chêne, pour laquelle on a beaucoup de dévotion.

DURETTE, village & par. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archip. de Vauxrenard, juſtice de la Pierre, élect. & ſénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Mannoury.

Seigneur haut-juſticier, M. Dulac, ſeig-

gneur de la Pierre, procureur du Roi en la sénéchaussée de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

E C

ECHALAS, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, just. de St. Jean-de-Toussas, Château-Neuf & Givors, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Taluyers nom. à la cure.

Curé, M. Martinol.

Vicaire, M. Enjolras.

Seigneur, M. de Riverie.

Juge, M. Guillin, avocat à Lyon.

Lieutenant de juge, M. Rambaud, à Mornant.

Proc. fiscal, M. Lespinasse, à Mornant.

Greffier, le sieur Desfrois, à Givors.

Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph, pour l'instruction des jeunes filles de la paroisse : on y reçoit des pensionnaires de tout âge.

ECLUSE ou L'ECLUSE, château, fief & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de St. Jean-d'Ardieres, près de Belleville. La justice s'étend sur la plus grande partie des paroisses de St. Jean-d'Ardieres, de Taponas, & sur toute la paroisse de Dracé.

Seigneur, M. Mognat de l'Ecluse, ancien conseiller à la cour des monnoies.

Juge, M. Bertin du Villars, avocat & ancien échevin à Lyon.

Lieutenant de juge, M. Chevosse fils, à Belleville.

Procureur fiscal, M. Auvigue, notaire à Belleville.

Greffier, le sieur Despinai, à Belleville.

Huissier, Accari, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

ÉCOCHES, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice d'Arcinges, sénéch. de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon, coll. de la cure.

Curé, M. Carré.

Seigneur, M. le marquis de Vichy.

L'ancien fief du *But* appart. à M. le comte de St. George.

ÉCULLY, village, par. seign. & gruerie dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. de Lyon, justice du comté de Lyon, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Genevey.

Seigneur-mensionnaire, M. César de Clugni, comte de Lyon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Chevrillon.

Procureur fiscal, M. de Chatelus.

Greffier, le sieur Raviez.

Notaire, M. Buveire.

EIRIEU, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Dauphiné, archip. de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne, du ressort du parlement du Dauphiné.

M. Poissonneaux, prieur d'Eirieu, nomme à la cure.

Curé, M. Barberoux.

Seigneur, M. le président de Fleurieu.

Juge, M. l'abbé Giranton, avocat.

Officiers de la terre résidants sur les lieux, Mrs. Bied, Degand, Ogier.

Il y a trois foires principales : le 22 juillet ; le 9 septembre ; le 29 novembre. Cette derniere est très-considérable en bestiaux.

ÉLOY (St.), village, paroisse & seigneurie en toute justice, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Barbier.

Seigneur, M. Gayot de St. Eloy.

Juge, M. Romain Chevrier.

Procureur fiscal, M. Levrat.

Greffier, le sieur Clavet.

Curial, M. Bidau.

Huissier, St. Vivan.

Il y a deux foires : le mardi avant la Fête-Dieu, & le 11 décembre.

ÉMERINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Thil.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Allias.

ÉMILIEU & AUGELAS, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, archiprêtré de Monistrol, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.

ÉPEISSE & VAURETTE, dépendances de la commanderie de Laumusse, ordre de Malte.

Commandeur, M. de la Richardie.

ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne, justice de Cleppé, baill. de Montbrison.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Mosnier.

Seigneur-engagiste, M. du Thelis.

ESCOTAY, village, annexe de la par. de Bard, château & baronnie en Forez, archip. & élect. de Montbrison.

L'annexe est desservie par le curé ou le vicaire de Bard, qui y ont été assujettis par sentence du bailliage au mois d'août 1786.

Seigneur-baron, M. le marquis de Gallez, capitaine de Dragons, au service de Sa Majesté Sarde.

Le château de l'Escotay est situé dans la paroisse de Verrieres. Cette baronnie est la troisieme du Forez : elle comprend les paroisses de Verrieres & de Bard.

Juge, M. Potier, avocat à Montbrison.
Procureur fiscal, M. Bourboulon, not. à Montbrison.
Greffier, le sieur Tiffier, à Montbrison.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, village & par. dans le Forez, archip. élect. & bailliage de Montbrison, justice royale de Marcilly & de Châtelneuf.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Champdieu, nomme à la cure.
Curé, M. Philippon.
Seigneur-engagiste, M. de Groselliet de la Chapelle, écuyer.

Le château de *Chevalar*, avec justice haute, moyenne & basse, appartient à M. Souchon, conseiller à Montbrison; & le château & fief de *la Gaillauche* appart. à M. Chaland, bourgeois à Montbrison.

ESSERTINES-EN-DONZY, village & par. partie en Beaujolois, partie en Forez, archip. de Nérondé, élect. de Roanne, justice de Donzy, bailliage de Montbrison.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Peillon.
Dame du clocher, Mme. Gaudin.
Seigneur du château, M. le marquis de Riverie.

Cette justice dépend de la châtellenie royale de Feurs.

ESTAIN, seigneurie dans le Forez.
Seigneur, M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Magneux-le-Gabéon.

ESTIVAREILLES, village, prieuré & par. dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

Le prieuré est à la nomination de l'abbé d'Ainai de Lyon, & le prieur nomme à la cure.
Prieur, M. de Vassimond, chanoine de Bar-le-duc.
Curé, M. Gire.
Vicaire, M. Chapon.
Sociétaires, Mrs. Biessac & Depott.
Seigneur, M. de Flachat d'Apinac.

Les mêmes officiers qu'à Apinac.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

ETABLES, village & par. en Bugey, archip. de Nantua, élect. de Belley, justice des baronnies de la Cœille, Poncin & de la Bastie, du ressort du parl. de Dijon.

Le prieur de Nantua nomm. à la cure.
Curé, M. Pupunat.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

SAINT-ETIENNE.

Ville la plus considérable du Forez, sur le ruisseau de Furens, la seconde du gouvernement, & renommée par ses manufactures & son commerce en armes, clincailleries & rubans. Elle est à 12 lieues au sud-ouest de Lyon.

Etat ecclésiastique.

Il y a deux paroisses. La plus ancienne, sous l'invocation de *St. Etienne*, date de l'an 1296. La seconde, sous l'invocation de *Notre-Dame*, fut d'abord érigée en titre de succursale, l'an 1669, & ensuite en paroisse l'année 1754. La paroisse de St. Etienne a une annexe appellée *Planfoi*.

L'archiprêtré de St. Etienne comprend 40 paroisses, dont 36 sont en Forez, & 4 en Lyonnois; 11 annexes, dont 6 en Forez, 5 en Lyonnois, & une succursale en Forez.
Archiprêtre, M. Saunier du Lac, curé de St. Etienne.
Archip. subst. M. Chavanon, curé de St-Héan.

St. Etienne, premiere paroisse.

M. Gilbert de Voisins, seigneur de St. Etienne, nomme aux deux cures.
Curé, M. Saunier du Lac.
Vicaires dans la ville, M. Bodet & M. Roussel, sacristin de St. Romain.
Vicaire à l'annexe de Planfoi, M. Frachon.
Vicaire à la Ricamari, M. Duché.
Sociétaires. La société de St. Etienne fut établie en 1466, par Mgr. Charles de Bourbon, archevêque & comte de Lyon; elle tient ses fondations des seuls enfants de la ville.
Messieurs Blachon, *doyen*; Roussel; Gaultier, *syndic*; Bodet, Baudin de Monteille, Fournel, Pentiere, ancien curé; Canut, ancien curé.
Grands-fabriciens, Mrs. du Lac, curé, fabricien-né; Prandiere, châtelain; & Flotton.
Couriers du St. Sacrement, Mrs. Colombet, Lardon, Bardet & Gagnere fils.

Il y a une chapelle rurale, nommée de *Ste. Barbe*, où le clergé de St. Etienne va processionnellement acquitter des fondations.

Notre-Dame, seconde paroisse.
Curé, M. Claude-Jean-Franç. Fromage, licencié en droits civil & canonique.
Vicaires, Mrs. Bourdely & Cunit.
Sociétaires. La société de Notre-Dame émanation de celle de St. Etienne, a été établie, en 1669, & confirmée par Mgr. Camille de Neuville, archevêque & comte de Lyon.
Mrs. Giraud, *doyen*; Chauve, docteur en théologie; Thioliere, ancien curé; Frasson, bachelier; Bourdely; Chalier, *syndic*; Cunit, Marcou d'Entremont, Lardon.

Grands-fabriciens, Mrs. Fromagé, curé fabricien-né; de la Chance, écuyer; Ravel, trésorier.

Couriers du St. Sacrement, Mrs. de la Tuilerie, Descaut, Royer, Sagne.

Il y a deux chapelles rurales : une appellée de *St. Roch*, à laquelle le clergé séculier & régulier, & le corps de ville vont processionnellement le jour de la fête du Saint, accomplir un vœu de la ville : l'autre nommée *Notre-Dame de la Mental*, où il y a une grande dévotion.

Marguilliers, Mrs. Véron, Chaleyer.

Les Minimes, établis dans la ville en 1608.

Correcteur, le R. P. de Clugni.

Les Capucins, établis en 1618.

Gardien, le R. P. Céleftin.

Vicaire, le R. P. Maffard.

Religieuses. Il y en a quatre communautés. La premiere, de l'ordre de St. Dominique, établie en 1610. Cette communauté exempte est desservie par deux religieux dominicains pour le temporel & le spirituel.

Prieure, madame Bagneux.

Vicaire, le R. P. Davin, ex-provincial.

Procureur, le R. P. Aimard.

La seconde, de l'ordre de la Visitation, établie en 1620.

Prieure, madame Delurnieux.

Aumônier, M. Robert.

La troisieme, de l'ordre de Sainte Ursule, en 1636.

Prieure, madame Duboft.

Aumônier, M. Gaultier.

Ces trois communautés tiennent des pensionnaires.

La quatrieme, les religieuses hospitalieres de Notre-Dame, sous la regle de St. Augustin, établie en 1666. Elles sont consacrées aux services des malades de l'Hôtel-Dieu, par un quatrieme vœu.

Prieure, madame Gallien.

Aumônier, M. Blachon.

Confrairie de Pénitents.

Premiere confrairie, *Pénitents du St. Sacrement*, établis en 1624.

Recteur, M. Rouffet.

Aumônier, M. Rouffel, sociétaire.

Seconde confrairie, *Pénitents du Confalon.*

Recteur, M. Garnier.

Aumônier, M. Bodet.

Instructions publiques. La jeunesse de la ville est instruite par des maîtres qui enseignent la langue latine & les belles-lettres, jusqu'à la philosophie exclusivement.

Quatre écoles gratuites pour les pauvres garçons de la ville; deux dans chaque paroisse. Quatre autres écoles gratuites pour les pauvres filles : ces écoles de filles sont tenues par des sœurs appellées *Sœurs de St. Charles*; il y en a deux aussi dans chaque paroisse. Ces sœurs vivent en communauté, sous la direction immédiate de M. le curé.

Supérieure, sœur Sabathier.

Econome, sœur Berthon.

HÔPITAUX.

Hôpital de l'Hôtel-Dieu. Dès les premiers temps, il y avoit un hôpital pour les malades, placé dans l'endroit où étoit l'ancien hôtel-de-ville, desservi par une société de pieux citoyens, appellés *les Confreres de St. Laurent*. En 1665, M. Colombet, curé, plaça dans l'Hôtel-Dieu, qui existe aujourd'hui, les religieuses hospitalieres de Notre-Dame, sous la regle de St. Augustin. Ces dames ont soin des malades, & l'Hôtel-Dieu est sous la direction d'un bureau.

Recteurs & Administrateurs, Messieurs de Lurieu, écuyer, *président*; Saunier du Lac, curé de St. Etienne; Praire l'aîné; Ferrandin, Barallon, Neyron le cadet; Lamaert, Sauzeat, *trésorier*; Craponne.

Officiers de la maison.

M. Blachon, sociétaire de St. Etienne, *aumônier des dames hospitalieres.*

Aumônier des pauvres, Mrs. Fully & Lacombe.

Médecin, M. Ricataud.

Notaire, M. Ferrandin.

Secretaire, M. Jacob.

Chirurgiens, Mrs. Girard & Leclerc.

Le bureau se tient tous les jeudis non fériés de chaque semaine, à deux heures de relevée.

Nouvel établissement.

Il y a une salle & ses dépendances attenantes à l'Hôtel-Dieu, où sont reçues les femmes pour y faire leurs couches. Elles n'y sont admises qu'à la faveur d'un certificat signé du curé de leur paroisse, & du juge, qui attestent qu'elles sont, 1°. pauvres; 2°. de la ville; 3°. de bonnes mœurs. Elles y sont accouchées avec soin par les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, entretenues un mois avant & un mois après l'accouchement. On fournit tous les enveloppemens nécessaires pour l'enfant, ce qu'on nomme *le trousseau*, que la mere emporte lorsqu'elle est relevée de ses couches. Cet établissement utile a été fait par feu Mrs. Demoras & Devoisins, seigneurs de St. Etienne. Cette nouvelle salle est sous la direction du bureau de l'Hôtel-Dieu.

Hôpital de la charité ou aumône générale.

Cet hôpital existe depuis très-longtemps. Ce fut en 1681, que M. Colombet, curé, le fixa dans la maison belle & com-

mode qu'il fit bâtir, & que les pauvres occupent maintenant. Outre ceux qui y sont entretenus, le bureau distribue aux pauvres de la ville & de la campagne, plus de 20 quintaux de pain chaque semaine. Cette quantité augmente du double dans les mauvaises saisons. On y distribue aussi des remedes & des bouillons pour les malades. Cette maison renferme dans son enceinte deux vastes salles pour les malades reconnus incurables; d'autres salles pour les filles dites *de la providence*; un refuge pour les filles pénitentes; & des lieux de correction pour la jeunesse indocile. Il y a aussi une pharmacie où l'on panse les plaies, où l'on fait les saignées, & où l'on donne des remedes tous les jours aux pauvres de la ville. Tous ces différents objets sont sous la direction du bureau.

Recteurs & administrateurs, Messieurs, Fromage, avocat en parlement, juge de la jurisdiction ordinaire, *président & avocat du bureau*; Fromage, curé de Notre-Dame; Montravel; Royer, *trésorier*; Praire de Terre-noire, secretaire du Roi; François Ravel, négociant; Faudrin, écuyer; Croisier; Dervieux, contrôleur des guerres.

Officiers de la maison, M. Boucharlat, *prêtre, économe*.

M. Bernard, *aumônier*.

Notaire, M. Arnaud,

Secretaire, M. ...

Le bureau se tient tous les mardis non fériés de l'année, à deux heures de relevée.

Dames de la miséricorde.

Il y a quelques années que ce pieux établissement existe. Ce sont des dames charitables qui font tous les mois la quête dans leur paroisse respective. Le produit est remis à une d'entr'elles, qui en est comme la trésoriere. On tient des assemblées une ou plusieurs fois l'année, présidées par le curé, qui assiste aux quêtes du premier mois de l'année. On y soulage une infinité de pauvres honteux, à qui on donne du pain, de la viande, s'ils sont malades, des habits, des lits. On paie des mois de nourrice.

Médecins, Mrs. Saunier du Lac, Paret, Ricateau.

Chirurgiens, Mrs. Barrail, lieutenant; Girard, Leclair, Giraud, Davier, Pitiot. Ils sont aussi accoucheurs.

Apothicaires, Mrs. Dormand & Verne. L'apothicairerie de la charité jouit d'une grande réputation.

ÉTAT MILITAIRE.

Gouverneur, M. Gilbert de Voisins, président à mortier au parlement de Paris, marquis de St. Priest, seigneur de St. Etienne & autres lieux, à Paris.

Maire, M. Neiron l'ainé, secretaire du Roi, seigneur de Roche-la-Moliere.

Lieutenant de maire, M. Vincent de Solemieu, écuyer.

Echevins, Mrs. Protton & Lardon.

Voyer de la ville, M. Bussat.

MILICE BOURGEOISE.

Premiere compagnie colonelle.

Major, M. ...

Capitaine-colonel, M. Carrier Dumolard.

Lieutenant, M. Lambert pere.

Enseigne, M. Lambert fils.

Son drapeau est blanc, & a pour devise un aigle tenant les foudres de Jupiter, & pour légende: *Jovis parat arma triumphis*.

Seconde compagnie, lieutenance de colonelle.

Capitaine, M. Thiolliere de la Réaudiere.

Lieutenant, M. Peiron.

Enseigne, M. Dubost.

Son drapeau est blanc & verd.

Troisieme compagnie.

Capitaine, M. Sauzeas.

Lieutenant, M. Penel.

Enseigne, M. Carrier fils.

Son drapeau est blanc & rouge, avec un faisceau d'armes; & a pour légende: *Prodit & arma ministrat*.

Quatrieme compagnie.

Capitaine, M. Philippon.

Lieutenant, M. Molle.

Enseigne, M. Micolon fils.

Son drapeau est bleu & blanc & a pour devise un Vulcain forgeant des traits, & pour légende: *Tela giganteos debellatura furores*.

Compagnie de l'arquebuse.

M. le marquis de Scepeaux, lieutenant-général des armees du Roi, commandant dans les provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, *protecteur & chef*.

M. Gilbert de Voisins, président à mortier, seigneur de St. Etienne, *protecteur*.

M. le baron de Rochetaillée, *capitaine*.

M. Carrier, *roi*.

M. Ravel, *major*.

M. le chevalier de Nantas, *lieutenat*.

M. Chauvet de la Chance, *aide-major*.

M. Royet, *guidon*.

Mrs. Fauvin & Lemore Deblanc, *Maréchaux des logis*.

M. Ronzil, *trésorier*.

M. Carrier Dumolard, *secretaire*.

Compagnie du jeu de l'arc.

M. Ronzil, officier en l'élection, *capit.*

M. Ravel, *capitaine-enseigne*.

M. Merlai, *roi*.

M. Bourlier, *connétable*.

M. Vecon, *prévôt*.

M. Veron, *lieutenant*.

Il y a aussi dans la ville trois ou quatre autres compagnies du jeu de l'arc, & deux du jeu de sarbacane.

Election.

Cette jurisdiction fut créée en 1629, pour la ville de St. Chaumond, & en 1652, transférée à Saint-Etienne; elle contient 122 paroisses ou parcelles, en Lyonnois & en Forez.

Officiers, Messieurs

Picond, *président*.

Gonin, *lieutenant*.

Conseillers élus, Messieurs

Ronzil, Alléon, Trableine, Tezenas.

Parquet. M. Montaignier, *proc. du Roi*.

Substitut de M. le procureur général de la cour des aides, M. . . .

Greffier en chef, M. de Prandiere.

Greffier plumitif, M. Ribeiron.

Procureurs en l'élection, Mrs. Ferrandin, Tremollet, Mei, Peiron, Lardon.

Huissier audiencier, le sieur Lacasse.

Traites foraines. M. Mathevon, *juge*.

SUBDÉLÉGATION.

M. Messance, receveur particulier des finances, *subdélégué*.

Maréchaussée.

M. Buis, *maréchal des logis*.

Il y a trois cavaliers.

Magistrature.

La sénéchaussée établie à St. Etienne en 1667, a été réunie à celle de Montbrison, par arrêt du parlement.

JURISDICTION ORDINAIRE.

M. Pierre-Antoine Fromage, avocat en parlement, *juge*.

M. de Prandiere, avocat, *châtelain*.

M. Gonin, avocat, *lieutenant de juge*.

M. Tremollet, *procureur fiscal*.

Avocats, Mrs. Alléon du Lac, *doyen*; de Rheims, Savi, Lhospital, De Tour, & Robert.

Procureurs, Mrs. Ferrandin, Peiron, Verdi, Riard, Lardon, Teiter, Forest, Arnaud & Charpi.

Greffier-commis, le sieur Teiter.

Notaires, Mrs. Ferrandin, Perron, Mei, Délégaleri, Tremollet, Piard, Lardon, Teiter, Dagiet, Arnaud, Cherpi, & Bussat.

Contrôleur des actes & exploits, M. . . .

Huissiers, les sieurs Lacasse & Rivereau.

Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Rigaud, Dagier & Chevalier.

Receveur des tailles, M. Messance.

Fermes générales.

Il y a une jurisdiction des traites qui connoît des droits d'entrée & de sortie, de ceux de douane de Valence, de Lyon & foraines; la charge est aux parties casuelles.

Vice-gérent, M. Fromage.

Procureur de la ferme, M. Ferrandin.

Jurisdiction du tabac.

Mrs. les officiers de l'élection connoissent de toutes les contraventions en cette partie.

Officiers principaux des fermes.

M. Taillepied, *fermier général, correspondant pour la partie des traites*, à Paris.

M. de Berenger, *fermier général, correspondant pour la partie du prohibé*, à Paris

M. Rougeot, *fermier général, correspondant pour les parties des gabelles & du tabac*, à Paris.

M. Paulze pere, *fermier général, correspondant pour les affaires contentieuses*.

M. Girardon, *receveur du grenier à sel*.

M. Henri Alléon, *contrôleur*.

M. Guillemod de la Groliere, *entreposeur du tabac*.

Receveur de la loterie royale, M. Guillemod de la Groliere.

TRAITES. M. Matthieu, *receveur*.

M. Dupuis, *contrôleur*.

M. Poiremeur, *visiteur*.

Lieutenant principal, le sieur Pilon.

Merlaton, *garde sédentaire*.

Délégation des fermes, aides.

M. Legouvet, *directeur*.

M. . . . *contrôleur*.

M. Lefrançois, *receveur*.

Receveur de la poste, M. Guillemod de la Groliere.

La poste part le dimanche, le mercredi & vendredi, à sept heures du soir; & arrive les dimanche, mercredi & vendredi le soir.

Correspondance générale à Paris, M. Guillemod de la Groliere, *correspondant*.

Messageries, voitures publiques.

Le carrosse pour Lyon part tous les jours de la semaine de grand matin, à l'exception du dimanche; & il arrive tous les jours, à l'exception du dimanche.

Les voitures publiques pour le Pui, partent les jours impairs, & arrivent les jours pairs, excepté le samedi.

Le bureau est établi rue des fossés.

MANUFACTURES.

Il y en a trois principales, dont la réputation & le commerce s'étendent dans tout l'univers commerçant: savoir, la manufacture des armes, celle de la clincaillerie, & celle des rubans.

Manufacture d'armes à feu, uniquement employée pour le service de S. M.

Inspecteur, M. le chevalier de l'Espinasse.

Capitaines, Mrs. le chev. de Berlier, le chev. de Fiard, Charbonel de Jussac, de Rosteing, de Saint-Pardoux, du Sauzin.

Contrôleurs, Messieurs

Blanc, *contrôleur principal des trois manufactures d'armes du royaume*.

Lambert, *contrôleur de l'arme fine*.

Merlei, *contrôleur, éprouveur des canons pour les troupes*.

Javelle, *contrôleur des platines & bayonnettes.*

Reviseurs, Messieurs

Lionnet, *reviseur des canons pour le service de S. M.*

Piney, *reviseur de la garniture complete des armes.*

Le sieur Forez, lieutenant au corps royal d'artillerie, *garde du dépôt des armes.*

Entrepreneurs pour le Roi, Messieurs

Carrier de la Thuilerie, Dubouchet, Carrier du Réal.

Commis aux écritures & aux distributions, Messieurs

Desjardins, *teneur de livres.*

Gardon, *pour la recette des platines & garnitures.*

Valette, *pour le détail des canons, & tout ce qui y a rapport.*

Coupat, *pour la caisse & le paiement journalier des ouvriers.*

Pupier, *ouvrier pour les caisses d'armes.*

Desgranges fils, *emballeur.*

Jacques Faure, *visiteur des bois.*

Entrepôt général des poudres & salpêtres, pour l'arrondissement de St. Etienne.

Entreposeur, M. Jacob l'ainé.

Seconde branche des manufactures d'armes.

Cette manufacture brillante, & qui jouit d'une réputation bien méritée, est entretenue par plus de quatre-vingts marchands & négociants en armes bourgeoises ou de commerce : on y trouve l'élégance & la richesse réunies au goût & à la solidité. Cette fabrique se soutient par l'attention qu'on a de ne délivrer que de bons ouvrages, & par le soin de former d'excellents ouvriers.

Le sieur. . . . . . *éprouveur des armes bourgeoises.*

CLINCAILLERIES. Il seroit impossible de donner un détail de toutes les especes de clincailleries qui se fabriquent à Saint-Etienne, en fer, en acier, en cuivre, fines & communes. Si elles n'ont pas le brillant de celles d'Angleterre, elles ont infiniment plus de solidité. Son commerce s'étend dans toutes les parties du monde connu.

RUBANS. Cette fabrique, déja considérable, s'accroît de plus en plus par l'introduction des métiers à la Zuricoise. Les négociants font travailler & vivre une infinité d'ouvriers dans les paroisses de campagne, à quatre ou cinq lieues aux environs de St. Etienne, & leur distribuent même des aumônes dans le temps de cessation de travail.

Artistes, M. Bonnand, pour les fusils, mécaniques, pieces de tour, instruments de chirurgie, &c. il fait & vend des armes de la plus grande solidité.

M. Olagnier, pour la fourbisserie, ciselure, gravure en relief & en creux, cachets, sceaux, armoiries. Il enseigne le dessin.

M. Montagni, pour la gravure en taille-douce pour toute sorte d'ouvrages.

Fabricants d'enclumes, les sieurs Paradis, Veron & Tivet.

Fontainiers, les freres Jourjon.

Architectes, les sieurs Gabiot neveu, & Léglise.

ST. ETIENNE-LA-VARENNE, village & annexe en Beaujolois, dépendant du prieuré de Neti, justice du comté de la Chaise.

Curé, M. Teissier, prieur de Neti.

Vicaire, M. Crozet.

Seigneur, M. le comte de Montaigu, seigneur de la Chaise.

Le château de Milli est dans cette paroisse. Voyez *Milli.*

Le château & fief de *Pougelon*, qui y est aussi, appart. à M. Guillin de Pougelon, ancien échevin à Lyon.

ST. ETIENNE-LE MOLARD, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Ste. Agathe, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur, M. Souchon, conseiller à Montbrison.

Le fief de *la Bâtie* appart. à M. Pui de Mussieux, écuyer; celui de *la Rochelle* à M. Gardan, chev. de St. Louis; & le château *des Sauvages*, à M. Cabassus.

ST. ETIENNE-LES-BOIS, village & par en Bresse, archip. & élect. de Bourg, justice du comté de Montrevel.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Hureville.

Vicaire, M. Ryon.

Seigneur, M. . . .

Il y a le fief de *Chareziat*, & le château de *Chatelet*. Voyez *Chareziat* & *Chatelet*.

ST. ETIENNE SUR CHALARONNE, bourg & grande paroisse en Dombes, sur la riviere de Chalaronne, archiprêtré de Dombes, sénéch. de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vernette.

Vicaire, M. . . .

Co-seigneurs, M. le chevalier de Ciboins, & M. le comte de Vallin, gouverneur de la ville de Thoissei,

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Arriveur, seigneur de Talard, à St. Etienne.

Proc. fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

La justice s'étend sur les deux tiers de la paroisse, sur une partie de celle de Saint-Didier-de-Vallin, & de celle de Mogneneins.

Il y a trois châteaux : ceux de *Chatillon & Beaumont*, appartenant à M. le chev. de Cibeins, & celui de *Barbarel*, en toute justice, appartenant à M. le comte de Vallin.

Il y a aussi trois fiefs, *la Botte*, *Monternost* & *Talard* : le premier appartient à M. de la Botte, le second à M. de Monternost, & le troisieme à M. Arriveur. Voyez *Talard*.

ST. ETIENNE SUR-REISSOUZE, paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & bailliage de Bourg.

M. le grand custode de St. Jean de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Paul.

Seigneurs, M.... & madame la marquise de Bagé.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Montrevel & à Bagé.

LES ETOUX, village & annexe de la paroisse de Beaujeu, & du ressort de la justice de Beaujeu.

Vicaire desservant, M. Doré.

Le fief de *Maleval*, & celui appellé *Berot* appart. à M. le baron de Brosse, chevalier de St. Louis.

ÉTRÉ, paroisse en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg, mandement des Langes, & du ressort du parlement de Dijon.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Dalbam.

Seigneur, M. de Savalete.

Juge, M. Anjorand, à Bourg.

Châtelain, M. David.

Curial, M. Vasselon.

Proc. fiscal, M. Ravet, à Bourg.

Greffier, le sieur Humberg, à Bourg.

Il y a dans cette paroisse le fief de *Châtillon*, qui appartient à M. Martinet.

ÉVEUX, village & annexe de la par. de Fleurieu en Lyonnois, élect. & sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Dufieu.

Seigneur, M. le président de Fleurieu.

Les mêmes officiers qu'à Fleurieu.

Il y a le château de *la Tourette*.

EUPHÉMIE, (Ste.) paroisse, archip. & élection de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Trevoux.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Renard.

Seigneur, M. le comte de Cibeins.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

F A

FAISIN, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meizieu, élection & justice de Vienne.

Les administrateurs du college de Vienne nomment à la cure.

Curé, M. Thollerez.

Dame, la comtesse de Brison-Chaponay.

FAREINS, village & paroisse en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluni nomme à la cure.

Curé, M. Bonjour.

Vicaire, M. Bonjour cadet.

Seigneur, M. le marquis de Sarron.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain, M. Moine, notaire à Messimi.

Procureur fiscal, M. Chuinague, proc. à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Le fief de *la Praye* appart. à M. Berond de la Praye, lieutenant des ports, ponts & passages, à Lyon.

FARAMENT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élect. de Bresse, justice du bourg St. Christophe, qui s'exerce à Montluel.

Le prieur de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Combet.

Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert, chev. de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

FARNAI, village & annexe de St. Paul-en-Jarret dans le Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Senevas. Il y a une ancienne église, dont l'état n'est pas décidé.

Vicaire desservant, M. Brachet neveu.

LA FAYE, seigneurie en Forez, où est situé le clocher de Marlhes.

Sa justice comprend une partie des par. de Marlhes & de St. Genest-de-Malifaux.

Seigneurs par indivis, Mrs. Courbon, Desvaux & Chauvet.

Juge, M. Lardon de Vernei.

Procureur fiscal, M. Thessier, notaire à St. Genest.

Greffier, le sieur Lardon, not. à Marlhé.

FEILLENS, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gillet.

Vicaire, M. Lai.

Il y a un château en toute justice.

Dame, madame la marquise de Feillens.

Juge, M. Millet.

Châtelain, M. Bonnet.

Curial, M. Mignot.

Procureur fiscal, M. Léeuyer.

Greffier, le sieur Lambert.

LE FENOYL, village, par. château & marquisat, près des confins du Lyonnois & du Forez, province du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. Le seigneur du lieu nomme à la cure, comme fondateur de cette nouvelle paroisse. Voyez *Halles*.

Curé, M. Chavassieu.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des gardes-françoises.
Juge, M. . . .
Capitaine-châtelain, & lieutenant de Juge, M. Noel Matagrin, notaire royal à St. Laurent de Chamousset.
Procureur fiscal, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.
Greffier, le sieur Grenier, à St. Laurent de Chamousset.
Procureur postulant, M. Durand.

Le fief de *Tourville* appart. au seigneur.

Il y a dans cette paroisse un marché le jeudi de chaque semaine, & neuf foires dans l'année ; le premier lundi après la Circoncision ; le 3 février ; le premier lundi après Pâque ; le jeudi avant la Pentecôte ; le 25 juin ; le 26 juillet ; le jeudi après la Notre-Dame de septembre ; le 28 octobre ; le premier lundi de l'Avent.

FERMERIEU, village & paroisse en Dauphiné, archip. de Moretel, élection & justice de Vienne.
Curé, M. Michoud.
Seigneur, M. de Gruel.
Juge, M. Bertet.
Châtelain, M. Thevenet.
Procureur fiscal, M. Platel.
Greffier, le sieur Collomb.

ST. FERRÉOL, bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archip. de Monistrol, élect. de St. Etienne. Le clocher & partie de la paroisse dépendent de la justice d'Oriol ; le surplus dépend des justices de Cornillon & de Varan.

Le prieur de Firmini nomme à la cure.
Curé, M. Mermet.
Vicaire, M. Bavon.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de Nerestang.

Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph.

FÉTAN, château & terre en toute justice, près de Trevoux.
Seigneur, M. Trolier de Fétan.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

FEUGEROLLES, château-fort, & baronnie dans la paroisse de Chambon en Forez, élection de St. Etienne.
Seigneur-baron, M. le comte de Charpin de Feugerolles.

La baronnie de Feugerolles comprend les paroisses de Chambon, de Saint-Romain-les-Atheux, de Jonzieu, & partie des paroisses de Saint-Genest-de-Mallifaux, de Saint-Just-lès-Velai, & de St. Etienne.
Juge, M. Gonin.
Châtelain, M. Chomat pere.
Lieutenant, M. Teissier.
Procureur fiscal, M. Mei.
Greffier, le sieur Chomat fils.
Notaires, Mrs. Matthieu & Mazoyer.

LA FEUILLADE-LES-MESSIMY, seigneurie dans la paroisse de Messimy en Lyonnois.
Seigneur, M. Artaud de Bellevue.
Juge, M. . . .
Châtelain, Lieutenant de Juge, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Proc. fiscal, M. Thimonier.
Greffier, le sieur Filleton, notaire à Messimy.

LES FEUILLÉS, commanderie de Malte & fief en Bresse, dans la paroisse de Chatenai.
Commandeur, M. le chevalier de Loras.

FEURS.

Ville murée & fort ancienne dans le Forez, dont elle a été la capitale jusqu'en 1441 ; à cette époque, Charles de Bourbon déclara, par des lettres-patentes du 6 mai, Montbrison capitale de cette province. Feurs avoit été la capitale des Ségusiens, dont le territoire comprenoit plusieurs provinces. On trouve encore beaucoup de traces de son ancienneté & de son immense étendue. Parmi les inscriptions, on en voit une en bon état, gravée sur une pierre grise de 2 pieds 3 pouces en quarré, incrustée dans l'extérieur du mur du chœur de l'église paroissiale ; elle paroît être un monument dédié par les charpentiers au dieu *Sylvain* ; ce qui pourroit servir à prouver qu'il y avoit dans les Gaules des corps ou communautés d'Artisans. Le traité de paix entre Charles VII, roi de France, & Louis, duc de Savoie, se fit à Feurs. Cette ville fut prise par les Calvinistes, le 3 juillet 1562, après un siege de dix jours.

Le prieur de Randans nomme à la cure.
Curé, M. Vial, bachelier en théologie.
Vicaires, Mrs. Perrein & . . .
Prêtres desservans, Mrs. Vandemont & Patural.

MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Pluche.

Pénitents du Saint Sacrement. Recteur, M. Regnier.

Il y a une pension où l'on éleve très-bien la jeunesse, moyenn. 300 liv. par an.
Maître de pension, M. Janin.

Hôpital. Il y a actuellement 8 lits.
Recteurs-nés, Mrs. le Curé, le Juge châtelain, le Procureur du Roi, & le premier Consul.
Recteurs électifs & en fonctions, Mrs. Gorgeret, Bertuel, Patural & Landrivon.
Receveur, M. Chazelles.
Supérieure, madame Pelissier.
Médecin, M. de Bonnefoi, docteur en médecine.
Chirurgiens, Mrs. Girard, Barge & Rousset.
Subdélégué, M. Delorme, avoc. en Parl.

Voyer du bureau des finances de Lyon, M. Roches.

Châtellenie royale.

Cette châtellenie est un des plus considérables sieges royaux de la province de Forez, depuis les édits des mois de mai 1771 & décembre 1773, qui ont supprimé & réuni à Feurs les châtellenies de Donzi, Chambéon, Marclop, Cleppé, Suri-le-Bois & Néronde.

La justice y est exercée au nom du Roi.

Dame, madame veuve Gaudin.

Châtelain, Juge général, civil, criminel & de police, M. Pariat.

Lieut. civil & criminel, M. Dechatelus.

Conseillers, Mrs. Regnier & . . .

Procureur du Roi, M. Relogue.

Greffier civil & criminel, M. Landrivon.

Commis au greffe, le sieur Vignon.

Receveur des consignations, M. Achard.

Receveur des amendes, M. Regnier.

Avocats, Mrs. Relogue, Degauine, Pariat, Lapierre & Genevrier.

Proc. en titre d'office, Mes. Gorgeret, *doyen*; Desgeorges, Rousset, Debourg, Delorme, & Rousset neveu.

Huissiers audienciers, Metton & Tempier.

Huissiers royaux, Metton & Coulon.

Le sieur Pitre, huissier au châtelet, réside à Feurs.

Concierge des prisons, Maligot.

Les audiences se tiennent les mardis, depuis huit heures jusqu'à neuf pour le criminel; & depuis neuf heures jusqu'à midi pour le civil.

Notaires royaux réservés pour le ressort de la châtellenie, Mrs. Couhert, Gorgeret, Mondon, Rambaud, & Lapierre.

Contrôleur des actes, M. Regnier.

Receveur du grenier à sel, M. Plasson Delacombe.

Contrôleur, M. Destendeau.

Receveur des aides, M. Jusseraud.

Buralistes pour les entrées de vin, pied-fourché & marque des cuirs, les dames Jacquette.

Un bureau de poste pour les lettres.

Directrice, Mme. Mondon.

Les couriers partent réguliérement les lundi, jeudi & samedi à neuf heures du matin; & ils arrivent à Feurs, les mardi, vendredi & dimanche, à quatre heures après midi.

Une poste aux chevaux, & voitures pour la grande route de Lyon, Clermont & Bordeaux, passant par Feurs.

Maître de poste, le sieur Mattagrain.

Brigadier de la maréch. le sieur Vicard.

Echantilleur des poids & mesures, le sieur Pitre.

On tient à Feurs un marché tous les mardis, & cinq foires dans l'année; les mardis avant les fêtes de St. Antoine, de St. Jacques & St. Philippe, de St. Jean-Baptiste, de la Toussaint & de Noël. On y a réuni des marchés aux chevaux.

FIRMINY, gros bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, archip. & élect. de St. Etienne, sénéch. de Montbrison. Le prieur du lieu en est seigneur; ce prieuré fut uni au séminaire de St. Irenée.

M. l'archevêque, comme premier supérieur, nomme à la cure.

Curé, M. Buisson, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Brier & Favériat.

Cette paroisse est divisée en quatre mandements ou parcelles. Celle de Firminy, qui comprend le bourg & le clocher, est dans la justice du prieuré.

Juge, M. Detours, avoc. à St. Etienne.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Dignaron, not. royal.

Procureur fiscal, M. Gautier.

Greffier, le sieur Naurin.

Huissier, Pinatel.

Les autres parcelles, savoir, Unieu, les Fraisses, dépendent de la jurisdiction de Cornillon; & celle des Chazaux dépend de celle de Bruneau, appartenant à M. de Feugerolles. Luce de Baudiné, dame de Cornillon, fonda dans le hameau des Chazaux, en 1333, une abbaye transférée à Lyon en 1622.

Procureurs & Notaires royaux, Mrs. Gautier & Dignaron.

Pénitents du Saint-Sacrement. Recteur, M. Delatour, chevalier, seigneur de Varan.

Il y a une maison de sœurs de S. Joseph.

Le fief & château de *Villeneuve* appart. à M. de Julien-Villeneuve, lieut. de Mrs. les maréchaux de France en Forez.

LA FLACHERE, château & seign. dans la paroisse de Saint-Veran, en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand de la Flachere.

Châtelain & lieutenant, M. Fornas.

Procureur fiscal, M. Sain, notaire au Bois-d'Oingt.

Greffier, le sieur Caillot.

FLECHERES, baronnie située en Dombes.

Seigneur, M. de Sarron.

FLEURIE, paroisse dont les deux tiers sont en Beaujolois, & l'autre tiers en Mâconnois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour le Mâconnois; justice de Corcelle, de Poncié & de Grand-Pré pour le Beaujolois; & des Tours, au hameau de Vivier, pour le Mâconnois; de la sénéchaussée de Villefranche pour le Beaujolois, & du bailliage de Mâcon pour le Mâconnois. L'évêque & le chapitre de S. Vincent

de Mâcon prétendent réciproquement avoir droit de nommer à la cure.

Curé, M. Dufour, bach. de Sorbone.

Vicaire, M. Morel.

Seigneur du clocher, M. de Tireeuy de Corcelle, chevalier de St. Louis.

FLEURIEU, village dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon, annexe de la par. de Montanay en Bresse, justice de Rochetaillée.

Vicaire, M. Champier.

Dame, madame de Luxembourg.

Seign. hauts-justiciers, Mrs. les comtes de Lyon.

FLEURIEUX-EVEUX, par. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, chateau, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Plumet.

Seigneur, M. le président de Fleurieu.

Juge, M. . . .

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Dominique Raymond, à l'Arbresle.

Procureur fiscal, M. François-Noé Blanc, commissaire en droits seigneuriaux, à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Pignard, à l'Arbresle.

Huissiers, Aguettan & Caillet.

Proc. postul. Mrs. Desprès pere & fils, Bouchard, Chapuis, Cholat, Lacroix, Pignard & Charbogne.

Le château & fief de *Belair* appart. au seigneur; le fief de *Pierre-herbe* appart. à M. Capdeville, sous-lieutenant de maréchaussée, à Lyon.

FLEURIEU, près de Châtillon-lès-Dombes, paroisse de Bresse, archip. de Dombes, baill. & élect. de Bourg, justice & seign. de Châtillon.

Le chap. de Châtillon nom. à la cure.

Curé, M. Fabre.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à la Châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

Il y a deux fiefs dans cette paroisse: *Epey*, appartenant à M. le comte de Messimy; & *Maillard*, appartenant à M. Humbert, Juge de Châtillon-lès-Dombes.

FLEYRIAT, annexe de Viriat, en Bresse, baill. & élect. de Bourg.

Vicaire, M. Grillet.

Seigneur, M. de Charbonnier, marquis de Grangeat.

FOISSIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bourg, justice de Montrevel, élect. de Bourg, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Clidasson.

Vicaire, M. Poisal.

Seigneur, M. de Montrevel.

Il y a quatre foires: savoir, la veille des Rameaux, le 29 août, le 10 octob. & le 24 novembre.

FOLLIET, hameau & seign. dans la paroisse de Sourcieux en Lyonnois.

Seigneur, M. le chamarier de Savigny.

LA FONT & LA VERNÉE, château & fief avec justice en Lyonnois, dans la paroisse de Courzieu.

Seigneur, M. de Montbellet.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Procureur fiscal, M. Blanc, notaire à St. Bonnet-le-Froid.

Greffier, le sieur Gemier, à St. Laurent.

Huissier, Aloignet.

FONTAINES, bourg & paroisse dans le Franc Lyonnois, archip. de Dombes, élect. & sénéch. de Lyon, justice du comté de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Tollerez.

Vicaire, M. Lagai.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Châtelain & lieutenant, M. Genevrier, notaire à Fontaines.

Chât. & Lieut. en concurr. & surviv. M. Baron, à Lyon, rue de l'archevâché.

Procureur fiscal, M. Blanchet, à Fontaines.

Greffier, le sieur Benot, à Fontaines.

Il y a dans cette paroisse un couvent de Picpus, qui prennent en pension les personnes dont l'esprit est aliéné, & quelquefois même d'autres pensionnaires.

Gardien & assesseur, le R. P. Dana Raby.

Vicaire, le R. P. Jean-Marie Fournel.

Procureur, le R. P. Zacharie Collet.

Le sieur Benot prend aussi des pensionnaires, & reçoit même chez lui ceux qui ont l'esprit aliéné.

Il y a le fief & château du *Buisson*, qui appartient à M. Garin.

FONTANÈS, village & annexe de la par. de Grammont, & seign. dans le Forez, archip. de St. Galmier, élect. de Lyon, justice du lieu, qui comprend la paroisse de Grammont.

Vicaire, M. Gonrard.

Seigneur, M. Philibert.

Juge, M. Detour, avoc. à St. Etienne.

Lieutenant de juge, M. Gautier.

Procureur fiscal, M. Mondon.

Greffier, le sieur Mondon.

Huissiers, Simon & Carteron.

Notaire, M. Mondon.

Il y a deux foires considérables: l'une le 25 juin, & l'autre le 11 novembre.

FONTCRENNE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Villié.

Seigneur, M. Mignot de Bussi, comte du Sou, capitaine de dragons.

Juge, M. Pressavin, à Beaujeu.

Lieutenant de juge, M. Tollenoire, à Beaujeu.
Proc fiscal, M. Bonnetain, notaire.
Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.
Huissiers, Vivier & Savoie.
Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

LE FORESTIER, parcelle de St. Just-en-Chevalet.

LES FORGES, château & seigneurie dans la paroisse de Fourneau en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Sarron pere.
Juge, M. . . .
Lieut. de juge, M. Jean Gouttenoire, à Lay.
Procureur fiscal, M. Derivoire, notaire royal à St. Symphorien de Lay.
Greffier, le sieur Lucigni.
Huissier, Claude Perroudon.

LES FORGES *ou* LES NOES, annexe de Renaison en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, bailliage de Montbrison.
Vicaire, M. Jacquet, bachelier.
Seigneur, M. le marquis de St. George.
Les mêmes officiers qu'à St. André.

ST. FORGEUX, bourg, par. ancien château & marquisat, dont la plus grande partie est dans le Lyonnois, & l'autre dans le Beaujolois; archip. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.
Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Arquilliere.
Vicaire, M. Paschal.
Seigneur du clocher, & de la plus grande partie de la paroisse, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Capitaine, châtelain & lieutenant, M. Desabies, not. royal aux Artaux.
Procureur fiscal, M. Truchet, notaire à Pontcharra.
Greffier, le sieur Pignard fils.
Huissiers, Dezouede, Saulnier & Cailler.
Procureurs postulants, Mrs. Simonet pere, Fornas pere, Després, de Laval, Bedin, Vigier, Rigotier, Fornas fils, Simonet fils, Bidault & Cholet.
La justice s'exerce au bourg de Pontcharra.
La moyenne & basse justice du hameau de Fontgarnoud, appart. au communier de Savigny.
Les mêmes officiers qu'à St. Romain-de-Popey.

ST. FORGEUX-L'ESPINASSE, village & paroisse en Bourgogne, archip. de Roanne, élect. de Dijon, justice de l'Espinasse.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Bertholin.
Vicaire, M. Mathé.
Seigneur, M. Terray, intendant de Lyon.
Juge, M. Ramey.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Descours.
Il y a deux foires: le 23 avril, & le 14 septembre.
Le fief de *Longjean* appartient à M. Noailli, maître des postes aux chevaux, à Droiturier en Bourgogne.

LA FOUILLOUSE, bourg, par. & châtellenie en Forez, archiprêtré de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de St. Galmier.
Le prieur de Saint-Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Rathier.
Vicaire, M. Arnaud.
Seigneur, M. . . .
Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph.

LE FOURCHET, fief avec justice, dans la paroisse de Grezieu-Souvigny, en Lyonnois.
Les officiers sont les mêmes que ceux d'Aveize & du prieuré de l'Argentiere.

FOURNEAUX, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche. Cette paroisse est divisée en deux parcelles, sous le nom de Fourneaux-Vernand, & Fourneaux-Sarron. Chaque parcelle a sa justice.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Girard.
Seigneurs, M. le marquis de l'Aubepin, & M. le marquis de Sarron.
Les officiers de Fourneaux-Vernand sont les mêmes qu'à l'Aubepin.
Les officiers de Fourneaux-Sarron sont les mêmes qu'aux Forges.
Le fief de *Passinges* & celui de *Vareilles* appart. à M. le marquis de Sarron.

STE. FOY-LES-LYON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Larrivée.
Vicaires, Mrs. Briel & Perrier.
Seigneur, M. le cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Bret, proc. à Lyon.
Procureur fiscal, M. Manin.
Greffier, le sieur Rostagnenc.
Le château appart. à M. de Bernis.
Le fief de *Champfrai*, avec rente noble, appart. à M. Claviere.

STE. FOY-DE-MEYS *ou* L'ARGENTIERE, annexe de la paroisse de Saint-Genis-l'Argentiere, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de St. Louis.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'au Fenoyl.

Il y a des mines de charbon, que le seigneur fait exploiter.

STE. FOY-LES-VILLEDIEU, village, par. & seign. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bussy.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Jacques Forges, l'ainé.

Seigneur, M. de Rochefort, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LA FRACHETTE, parcelle de Saint-Sauveur en Rue.

FRAGNY, seigneurie dans la par. de Bellemont, en Lyonnois.

Seigneur, M. le comte de Dré.

Juge, M. Ducarre.

Procureur fiscal, M. François Aliz.

Greffier, le sieur Fay.

Huissier, Laroche.

FRANC, village & paroisse en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chalier.

Vicaire, M. Astier.

Seigneur, M. le marquis de Sarron.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain, M. Moine.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Goi.

Le fief de *Gletetus* appartient à M. le comte de Varenne.

Il y a deux foires dans l'année: le 24 mars, & le 4 octobre.

FRANCHEVILLE, village, paroisse, château & seign. en toute justice, dans le Lyonnois; archip. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Bertin, chapelain de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans.

Vicaire, M. Brion, docteur en théologie.

Seigneur, M. le marquis de Ruolz Montchal.

Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Poullian, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Dechatelus.

Greffier, le sieur Rostagnac.

Huissier, Dulat.

FRANCHELINS, par. en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Thevenon.

Seigneur, M. Murard de St. Romain.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Perraud, not.

Proc. fiscal, M. Rudigoz.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

FROMENTAL, arriere-fief dans la par. de Chevroux en Bresse.

Seigneur, M. Tisset, receveur des droits de francs-fiefs de la Bourgogne, à Dijon.

Juge, M. Joubert, cadet, avocat.

Procureur fiscal, M. Deydier.

Greffier, le sieur Pillard.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

FRONTENAS, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Vial.

Prébendier, M. Pelotier, curé de Marcy.

Seigneur, M. Giraud de Montbelet de Saint-Tris, du chef de madame son épouse.

Juge. M. Durand, avocat, anc. échevin.

Lieutenant de juge, M. Fornas.

Proc. fiscal, M. Valfort.

Greffier, le sieur Vial, à Frontenas.

La justice s'exerce au Bois-d'Oingt.

FRONTIGNY, hameau de la paroisse de Charly en Lyonnois. Il dépend de la justice du baron de Montagny.

FRONTIGNY-GACHAS, parcelle de la paroisse d'Apinac en Forez, élect. de Montbrison.

FROUGES, hameau de la paroisse de Dompierre, qui est en Beaujolois, quoique le reste de la paroisse soit en Mâconnois.

LE FURENS, nom d'un ruisseau qui prend sa source vers le château de Rochetaillée, & qui, après un cours de deux lieues, se jette dans la Loire, à demi-lieue au dessous de St. Rambert.

Ce ruisseau, qui passe au milieu de St. Etienne en Forez, en partage naturellement les deux paroisses. Il fait seul mouvoir dans cette ville & dans ses environs, plus de cent martinets, usines ou fonderies. Ses eaux sont très-propres à la trempe de l'acier, & à la teinture des soies.

FURET-LA-VALETTE, parcelle de la par. de St. Etienne en Forez.

G A.

GACHAS, parcelle d'Apinac, en Forez, archip. de Saint-Paulien, élect. & du ressort de Montbrison, justice d'Apinac.

M. l'évêque du Puy collat. de la cure.

Vicaire, M. Alerot.

Seigneur haut-justicier, M. le comte d'Apinac.

Seigneur direct, M. Rony de St. Bonnet-le-Château.

GALLI, parcelle de la paroisse de St. André en Vélay.

SAINT-GALMIER.

Petite ville murée & très-ancienne en Forez, archip. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Condamin, licencié en droit.
Vicaire, M. Tardi.
Sociétaire, M. Tamisier.
Prébendier, M. Varenard, chantre & chanoine à Beaujeu.
Cordeliers Conventuels. Le pere Albert, *gardien*.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Aguiraud.

Hôtel-Dieu & maison de charité.

Recteur-né, M. le curé.
Recteurs électifs, Mrs. Gonon de St. Fresne, Palley, Tillon, & Fessy, *trésorier*.

Il y a une confrairie de dames pour la desserte des pauvres malades de la maison.

CHATELLENIE.

Cette châtellenie a été augmentée en 1774, de celle de St. Héan, la Fouilouse, la Tour-en-Jarest, St. Victor-sur-Loire, St. Jean-de-Bonnefonts & Virigneux, par édit du mois de févier de la même année.

Seigneur, LE ROI.
Châtelain, *juge civil*, *criminel & de la police*, noble Pierre Jean Forrissier, seigneur de Bagnols & des Gourdins.
Lieutenant particulier, *assesseur*, noble Antoine Gonon de St. Fresne.
Procureur du Roi, noble Gilbert-Alexis Rey.
Greffier en chef, M. Masset.
Commis greffier, le sieur Girard.
Cinq procureurs, Mrs. Masset, Pagnon, ...
Premier huissier audiencier, le sieur Charrier.
Second huissier, le sieur Peycelon.

Dix offices de notaires royaux pour le ressort de la châtellenie, dont quatre réservés pour la ville de St. Galmier: savoir, Mrs. Gonon de St. Fresne, Deladret, Devissaguet & Foujols.

Voyer de la ville, M. Gonon.
Chirurgiens, Mrs. Ladeveze, pere & fils, Palley, Seynard & Gonon d'Allary.

Bureau des Aides.

Buraliste, le sieur Robert.
Receveur, le sieur Crezet.
Commis en second, le sieur Compant.
Contrôleur des actes, M. Royer.
Directeur de la poste, M. Deladret.

Le courrier de Lyon arrive les lundi, mercredi & samedi; & en repart les mercredi & samedi.

Il y a tous les lundis un marché royal, très-fréquenté; & quatre foires: le mardi de Pâque, le mardi de la Pentecôte, le 24 août, & le 25 novembre.

Le fief de *la Rey* appartient à M. Starron de la Rey; & celui du *Vernet*, à M. Carrié de Montieu, à Paris.

La fontaine d'eaux minérales, appellée *Fontfort*, est au bas de la ville. Elle étoit célebre du temps des Romains. Papyre Masson, dans sa description des Gaules, en fait une description curieuse. Suivant l'analyse qui a été faite de ces eaux, par ordre du ministre, elle a été jugée spécifique pour les obstructions, la gravelle, &c. On peut les prendre en tout temps, mais principalement en été. Elles perdent presque toutes leurs vertus par le transport. La salubrité de l'air, la douceur du climat, y attirent les malades, qui préferent de les venir prendre sur les lieux.

LA GARDE, château & seigneurie dans la paroisse de St. Pierre-la-Noaille en Lyonnois. Sa justice comprend une partie de la paroisse.

Seigneur, M. le comte de Pluvy.
Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Adam.
Greffier, le sieur Corderot.

LA GARDE-MALZAC, château & seigneurie dans la partie de St. Igny-de-Vers, qui est en Mâconnois. Sa justice s'étend sur les par. de St. Igny, St. Germain-la-Montagne, &c.

Seigneur, M. le marquis de St. George.
Juge, M. Bodinot, avocat à la Clayette.
Lieutenant de juge, M. Bellet, notaire à St. Germain-la-Montagne.
Proc. fiscal, M. de la Croix d'Azolette, notaire.
Greffier, le sieur Aulair, à St. Germain-la-Montagne.

GARNERANS, petit bourg, par. & château dans la princip. de Dombes, archip. de Dombes, & sénéchaussée de Trevoux.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Pitiot.

Le clocher & une partie de la paroisse dépendent du comté & château de Garnerans, qui a haute, moyenne & basse justice, avec une belle rente noble portant cens, servis, pensions, rentes, lods, mi-lods, droits de retenues & autres droits seigneuriaux, payables & portables au château.

Seigneur, M. le comte de Garnerans, ancien premier président au parlement, & intendant de la principauté de Dombes.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Morel, notaire royal à Thoissey.

Proc. fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

L'autre partie de la paroisse, dont le Roi est seigneur, dépend de la châtellenie de Thoissey.

Officiers pour cette partie.

Châtelain, M. Bauderon, à Thoissey.
Greffier, le sieur Morel, à Thoissey.

On adresse les lettres par Trevoux.

GATELLIER, seign. dans le Lyonnois, avec un château dans la paroisse de St. Denis-de-Cabanne.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, anc. échevin à Lyon.
Juge, M. Teillard de Tigny, avocat.
Procureur fiscal, M. Patural pere, not.
Greffier, le sieur Boutouge.

GENAS, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & justice de Vienne.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durozart.
Co-seigneurs, les deux Dlles. de Colonne, & M. Charles de Revilliase de Veyne, chev. de St. Louis.

La justice s'exerce à Vienne.

GENAY, baronnie & par. capitale du Franc-Lyonnois, archip. de Dombes, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. de la Salle.
Vicaire, M. David.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de Linars.
Juge, M. Bret, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Chuinague, fils, à Trevoux.
Procureur fiscal, M. Farbot le jeune, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Rappé, à Neuville.
Huissier, Perruffel.

Les audiences se tiennent les lundis non-fériés.

Le fief du *Molard* appart. à M. Leroi du Molard; & le château & fief de *Rancé*, à M. Fleurent de Rancé.

ST. GENEST-DE-MALLIFAUX, bourg, & par. dans le Forez, archip. & élect. de St. Etienne, justice de la Fay & de Feugerolles.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Janon de Ribeyre.
Vicaire, M. Sabot.
Seigneur, M. Degaux.

ST. GENEST-LERPT, village & par. dans le Forez, archip. & élection de St. Etienne, justice de St. Priest-de-Furand & de Roche-la-Moliere, qui est dans la même paroisse.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Aguiraud.
Vicaire, M. Farest.

Seigneur, M. Gilbert de Voisins, président au parlement de Paris.

LA GENETE, village & paroisse en Bourgogne, archip. de Bagé, élect. de Dijon, justice de la Villeneuve, du baill. de Châlons-sur-Saône.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Cure, M. Guay.
Seigneur, M. Deschamps, baron de la Villeneuve.

ST. GENIS L'ARGENTIERE, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, justice d'Yzeron & de Ste-Foy-l'Argentiere, pour les parcelles de la Foy & la Chenevatiere, élection & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Souchon.
Vicaire, M. Treille.
Seigneur, M. Chapuis de Laval, baron d'Yzeron.
Seigneur de l'autre partie, M. le comte de Fenoyl.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

Le château & fief de *la Valsonniere*, & par corruption *la Versanniere*, avec rente noble, & relevant du Roi, appart. à M. de Beck.

Il y a aussi des restes considérables d'aqueducs souterrains, qui peuvent intéresser les curieux.

SAINT-GENIS-LAVAL.

Petite ville dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Delachapelle, doct. en théol. licencié en droit civil & canon.
Vicaire, M. Matthieu Condamine.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de la Magdeleine.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Perrin, anc. procureur.
Proc. fiscal, M. Naudeau, à St. Genis.
Greffier, le sieur Gayet le jeune.

Le fief de *la Tour* appartient à M. Marion de la Tour, écuyer, à Lyon; & *Beauregard*, maison forte, avec justice, à M. le baron de Fizicat. Il y a encore les fiefs & châteaux de *Bellievre*, *Lorette*, *la Sarra*, & *la Verriere*. Voyez ces mots.

Il y a un couvent de Récollets, composé de dix prêtres & de trois freres.

Gardien, le R. P. Charlemagne Magne.
Vicaire, le R. P. Cyprien Perral.

On tient à St. Genis-Laval un marché tous les vendredis, & les foires sont fixées au mercredi après Pâque, au 26 août, & au 25 novembre.

ST. GENIS-LES-OLLIERES, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois.

archip. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Laurent.

Seigneur, M. de Poix, comte de Lyon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Châtelain & lieutenant, M. Michalet.

Proc. fiscal, M. Julien, not. à Grézieux.

Greffier, le sieur Ravier, not. en Vaise.

St. GENIS-SUR-MENTHON, paroisse de la province de Bresse, archiprêtré de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Barruel.

Dame, madame de Remigny, veuve de M. de Feillens.

Les mêmes officiers qu'à Bagé.

St. GENIS-TERRENOIRE, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice du comté de Lyon, & de Senevas pour la plus grande partie, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. de Laroche.

Vicaire, M. . . .

Prébendiers, Mrs. Meillet, Bret, Favre, Etienne & Cestier.

Notaire, M. Charnay.

GENOUILLEU, village, par. archip. élect. & sénéch. de Dombes.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Paret.

Dame, Mme. Bona de Perez.

Les mêmes officiers qu'à Chavagneu.

GENOUILLY, château & seign. dans la par. de Chandon en Lyonnois.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier.

Juge, M. Patural, fils, avocat.

Lieutenant de Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Patural, à Charlieu.

Greffier, le sieur Boutouge.

St. GEORGE-DE-BAROLLES, village & par. en Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nom à la cure.

Curé, M. Berthier.

Seigneurs, M. le prieur de Pommiers, & M. de Mobost.

Cette paroisse dépend de la justice de Pommiers, excepté trois maisons qui dépendent de celle de Nervieux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pommiers & de Nervieux.

Le château du *Crozes* appartient aux héritiers de M. de Laroche.

St. GEORGE-DE-RENOM, paroisse, dont partie dans la province de Bresse, & partie dans celle de Dombes, archip. de Sandran, élect. de Bourg, pour la partie de Bresse, justice du comté de Romans-Ferrari, du ressort en partie de la sénéch. de Trevoux, & en partie du baill. de Bresse.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Fonthieure.

Seigneur, M. le comte de Ferrari.

Officiers pour la partie de Dombes.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Commerson.

Procureur fiscal, M. Chuinagne.

Greffier, le sieur Goi.

Officiers pour la partie de Bresse.

Juge, M. Chevrier, avocat au bailliage de Bresse.

Châtelain, M. Commerson, notaire.

Procureur fiscal, M. Bonnet, notaire.

Curial, M. Ryon, notaire.

Greffier, le sieur Humbert, not.

Le fief de *la Verne* appart. à M. le comte de Romans-Ferrari.

St. GEORGE-DE-RENEINS, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Thevenet, archiprêtre substitué d'Anse.

Vicaire, M. de Noizé.

La jurisdiction est divisée en trois parties. La principale, dans laquelle est placé le clocher, appartient à Mgr. le duc d'Orléans.

La seconde, qui comprend les mas de Bussy, Chaffray, Gandoyer, &c. dépend du comté d'Argigny.

Seigneur de cette partie, M. de Monspey, comte de Valiere.

Les mêmes officiers qu'à Arginy.

Seigneur de la partie de Marsangue, M. Despinay de Laye.

Les mêmes officiers qu'à Laye-Espinay.

Le château & fief de *Boistrait* appart. à M. Petit de Villoniere, ancien cons. au parl. de Paris. Le fief de *Bussy* appart. à M. Mignot de Bussy. Le château & fief de *Vallieres* appart. à M. le comte de Monspei, chevalier de St. Louis, capit. de dragons ; & le fief de *Marsi*, au sieur Rabut.

St. GEORGE-EN-CHATELNEUF, ou SUR COUZAN, bourg & grande par. dans le Forez, situé sur les montagnes qui séparent le Forez d'avec l'Auvergne, archip. & élect. de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Ville.

Vicaire, M. Javelle.

Seigneur, LE ROI.

Co-seigneurs du bourg & de plusieurs villages dépendants de la châtellenie de Marcilly, par engagement non-consommé, M. Theynet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Le surplus de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan.

Seigneur, M. de Luzy, marquis de Couzan, à Roanne.

Le fief du *Poyet* appart. à M. Recorbet, avocat.

St. GEORGE HAUTEVILLE, village & par. dans le Forez, archip. élection & bailliage de Montbrison, justice de Monsupt.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. David.

Seigneur, M. de Mazenod de Pavesin.

Les mêmes officiers qu'à Monsupt.

St. GERMAIN, par en Dombes, archip. de Sandran, & sénéch. de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Anguenos d'Arquevaux.

Seigneur, M. Cusset de Montrozard.

Les mêmes officiers qu'à Marlieu.

Il y a quatre foires : le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août, & le 13 novembre.

St. GERMAIN, bourg & ancien château en ruine, dans la paroisse d'Ambérieu en Bugey. Il s'y tient une foire le 29 octobre.

St. GERMAIN-AU-MONT-D'OR, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, justice du comté de Lyon, éléct. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Latour.

Seigneur, M. le comte de Castellas.

Juge, M. Dellole.

Châtelain, M. Buisson, notaire royal à Neuville.

Procureur fiscal, M. Talon.

Greffier, M. Colas, not. à Neuville.

Le château & fief de *Champvieux* appart. à M. Mayeuvre de Champvieux; & celui de la *Brosse*, à M. Soubri.

St. GERMAIN-LA-MONTAGNE, village & paroisse, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu ; partie en Beaujolois, éléct. de Roanne ; partie en Mâconnois, justice de Belleroche, Vis & le Cours.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Simon.

Seigneur, M. Giraud de Varennes, officier des cent Gardes-Suisses ordinaires du corps du Roi.

La partie de cette paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Belleroche ; & le reste de celle de Chauffailles, à cause des fiefs de la Guillermiere & de Vis, & de celle de la Garde-Maltac.

SAINT-GERMAIN-LAVAL,

Petite ville & châtellenie de Forez, archip. de Pommiers, éléct. de Roanne, baill. de Montbrison, à 14 lieues de Lyon, cinq de Roanne, cinq de Montbrison, trois de Feurs.

Le prieur de Cleppé & celui de Pommiers nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Tiquet, docteur en théologie.

Vicaire, M. Mattagrin.

Sociétaire, M. Rajat.

Il y a un couvent de récollets.

Gardien, le R. P. Andéol Chapelet.

Vicaire, le R. P. Gervais Bourquin.

Une maison de sœurs de St. Joseph, & une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

Il y a cinq prépendes ; celle des Renaud, celle des Bonnet, la prébende Gribule, la prébende Bourganel, & celle de Crémeaux.

Seigneur, LE ROI.

Seigneurs, le prieur commendataire, & les Bénédictins de Pommiers.

Juge Châtelain, M. Chassain, avocat.

Procureur du Roi, M. Pochin.

Greffier en chef, le sieur Mure,

Greffier-commis, le sieur Chamboissier, fils.

Notaires royaux & conseils, à défaut de procureurs en titre, Mrs. Rajat, Chamboissier, Arnoud, Chavannes, Buffin, Chamboissier fils, & Rajat fils.

Huissier audiencier, Fayolle.

Huissiers residants à St. Germain, Lafont & Prori.

Contrôleur des Actes, M. Chamboissier.

Directeur du bureau de correspondance générale, M. Chavannes.

Chirurgiens, Mrs. Mure le cadet, Desconche & Contamine.

Capit. de la milice bourg. M. Fayolle.

Le fief de *Beaurevoir* appart. à M. Mathé.

Il y a un marché, le vendredi de chaque semaine, & quatre foires dans l'année : le 20 janvier ; le 23 avril ; le premier août ; le 12 novembre. Quand ces jours se trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire est renvoyée au lendemain.

St. GERMAIN-L'ESPINASSE, village, paroisse & seigneurie en Bourgogne, archip. de Roanne, élection de Dijon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Barrier.

Vicaire, M. Sayrol.

Seigneur, M. Terray, intendant de Lyon.

Juge, M. Ramei, à Renaison.

Lieutenant de juge, M. Thevenard.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Mourier.

Il y a dans cette paroisse un château qui appartient à madame de Losmes.

St. GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE, village & annexe considérable de la par.

de l'Arbresle en Lyonnois, justice de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Forest.
Seigneur, M. de Clugni, abbé de Savigni, évêque de Riez.

GERMOLES, village, paroisse & seign. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon, sénéchaussée de Villefranche.

M. l'évêq. de Mâcon, collat. de la cure.
Curé, M. Croisier.
Seigneur, M. de Berthet, marquis de Gorze.
Juge, M. Thevenet, notaire à Saint-Pierre-le-Vieux.
Procureur fiscal, M. Nerset, à Tramaye.
Greffier, le sieur. . . .
Huissiers. Labarre & Barreau.

La justice de Germolles appart. au seigneur de *Gorze*, château situé dans la partie Mâconnoise.

GIVORS, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice du comté de Lyon & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Fialin, bach. en dr. canon & civil.
Vicaire, M. Pavi.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Delurieu, avocat.
Châtelain, M. Robichon l'aîné, avocat.
Notaires réservés, Mrs. Bavet & Civard.
Notaires tabell. Mrs. Desrois & Bavet.
Commiss. en droits seign. M. Broffette.
Procureurs postulants, Mrs. Desrois, Bavet l'aîné, Civard, Bavet cadet, Chaumartin, & Pazon.

On y tient deux foires dans l'année : le 11 octobre, & le 7 janvier.

Il y a dans ce bourg une manufacture considérable de bouteilles & autres verreries, & un superbe canal.

La Frediere est un hameau de Givors.

GLEIZÉ, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Lyon, justice de Villefranche, de Bionnei & de Marzé.

M. le prieur de St. André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Dupont.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Il y a un monastere de dames de la Visitation dans le fauxbourg, appellé de la Porte des freres.

Le fief *des Mouilles* appart. à M. de Corcelles, chev. de St. Louis ; celui de *Montgré*, avec rente noble, à M. Bottu de la Barmondiere ; celui de *Sainfonts* à M. Bottu de Sainfonts ; celui de *Sotison* à M. Picarel ; celui de *Montbrillan*, à M. Gilbert, bourgeois à Lyon ; & celui de *Vauxrenard*, à M. Corteille.

GORREVOD, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, justice du duché de Pont-de-Vaux, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Fourchet.
Vicaire, M. Poncet.
Seigneur, M. Bertin, conseiller d'état, intendant des ordres du Roi, seigneur du duché de Pont.de-Vaux, à Paris.

GOUJON, parcelle de Saint Just-en-Chevalet.

GOURDANS, terre en toute justice, avec titre de baronnie, situé en Bresse, sur le bord de la riviere d'Ain. Elle comprend trois paroisses, St. Jean-de-Niost, St. Maurice de Gourdans & Charnoz : justice du lieu, qui s'exerce à Montluel, par emprunt de territoire, élection & ressort du bailliage & siege présidial de Bourg.
Seigneur, M. de Montolivet, à Montluel.
Curial, M. Pierre Rivolet, notaire royal à St. Maurice de Gourdans.

GOURGOIS & GLANS, parcelle de St. Maurice-en-Gourgois, dans le Forez.

GOUTELAS, château près du Lignon en Forez. dans l'étendue de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel, & la paroisse de Marcoux, avec haute, moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Ducros de Montmars.
Juge, M. Hodin.
Procureur fiscal, M. Franchet.
Greffier, le sieur Tachereau.

GRAIX, village & seign. presque au sommet du Mont-Pila, parcelle de St. Julien-Molin-Mollete, élect. de St. Etienne, justice de l'abbaye de Valbenoîte en Forez, bailliage de Bourg-Argental.
Seigneur, M. l'abbé de Beaulieu, abbé commendataire de Valbenoîte.

GRAMMONT, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Saint-Galmier, élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Joannon.
Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

GRAND-PRÉ *ou* VERTPRÉ, château, fief & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Fleurie.
Seigneur, M. Agniel de Chenelette, président au bureau des finances, à Lyon.
Juge, M. Teillard, lieut. de la prévôté de Beaujeu.
Lieutenant, M. Santallier, procureur.
Procureur fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.

GRANDRIS, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, justice de Chamelet, & de Magni, pour le canton de Gondras à élect. & sénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluni nomme à la cure.
Curé, M. Longin.
Seigneur, M. Burtin de Vaurion.
Les mêmes officiers qu'à Chamelet.
Il y a deux fiefs : l'un appellé *la Gardette*, appart. à M. le marquis de Langeac, l'autre appellé *de Nuziere*, appartenant à M. Lievre, à Villefranche.

GRANGEBLANCHE, château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Eculli en Lyonnois.
Dame, Mme. Desfours.
Juge, M. Joliclerc, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de juge, M. . . .
Proc. fiscal, M. Brotin, anc. proc. à Lyon.
Greffier, le sieur Poncet, à Lyon.

LA GRANGE-JAMBAL, seigneurie du bailliage de Bourg, dans la paroisse de la Verouze.
Seigneur, M. Verdat, écuyer.
Juge, M. Gauthier, avocat.
Châtelain, M. Fremion.
Curial, M. Bouveyron
Procureur fiscal, M. Buget.
Greffier, le sieur Lescuyer.

GRENAY, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élection de Vienne, justice du mandement de Fallavier, baillage de Vienne, par appel au parl. de Grenoble.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Trapeaux.
Seigneur, M. de Senozan de Vireville.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Charreton, fils.
Lieutenant de juge, M. Charreton pere.
Procureur fiscal, M. Bertier.
Greffier, le sieur Jai.

GRENIEU, village & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Nervieux.
La seigneurie & justice de Grenieu sont unies, par lettres-patentes duement enrégistrées, à celle de Nervieux.
Il y a une chapelle où l'on dit la messe les dimanches & les fêtes. Le seigneur la fait dire à son choix, dans celle de son château ; ancienne fondation confirmée par arrêt du 22 avril 1780.
Seigneur, M. de Mobost.
Il y a deux foires : le 20 mai, & le 27 août.

GREZIAT, village & paroisse en Bresse, archip. de Bagé, élection & du baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.
M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Faverge.

GRÉZIEU-LA-VARENNE, bourg, par. & baronnie dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, éleɕt. & sénéch. de Lyon.
Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Prost.
Seigneurs, Mrs les chanoines-barons de St. Just de Lyon.
Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin à Lyon.
Châtelain & lieutenant de juge, M. Pasquier, notaire royal à Vaugnerai.
Proc. fiscal, M. Mathevon, à St. George.
Greffier, M. Vigier, not. à Vaugnerai.
Notaire, M. Claude Julien. Il a les protocoles & minutes de Philippe Marnas, Jacques Marnas & autre Philippe Marnas, Benoît Gourguel, Benoît Coste l'aîné, Benoît Coste le jeune, Alexandre Desprès, Barthelemi Claude, & Claude Delorme, notaires à Messimi, Vaugnerai, Marci & Grézieu.

GRÉZIEU-LE-FROMENTAL, annexe de la par. du Précieu, & seign. dans le Forez, archip. & éleɕt. de Montbrison.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Chapuis de la Goutte, lieutenant des maréchaux de France.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Portier l'aîné.
Greffier, le sieur Chantelause.

GREZIEU-LE-MARCHÉ ou GREZIEU-SOUVIGNY, bourg, paroisse & château dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, éleɕt. & sénéch. de Lyon, justice du *Fourchet* & du *Villet*. Voyez ces mots.
Le Croisier de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Bossu.
Seigneur du clocher & de la plus grande partie de Souvigny, M. Devernay.
Châtelain, M. Faure de Montgirard, notaire royal à Chazelles.
Procureur fiscal, M. Teyssot, à Saint-Symphorien-le-Château.
Greffier, le sieur Delanglade.

GREZOLLES, village, par. château & seign. en Forez, archip. de Pommiers, éleɕt. de Roanne, sénéch. de Montbrison.
Le prieur de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Gallien.
Vicaire, M. Rousset.
Seigneur, M. le comte de Grezolles, chevalier de St. Louis, lieut. colonel du rég. de Royal-Piémont, Cavalerie.
Juge, M. Michel, avocat.
Procureur fiscal, M. Nabonnan.
Greffier, M. . . .

GRIEGE, village & par. en Bresse, archip. de Dombes, justice du comté de Pont-de-Veyle, éleɕt. & baill. de Bourg.
Le chapitre de Fourvieres de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Roche, prieur de St. Iran-de-Goulf.
Vicaire, M. Rion.

GRIGNY, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, éleɕt. & sénéch. de Lyon.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Thizy.
Vicaire, M. Froton.
Seigneur, M. Charrier de Grigny, anc. Officier aux Gardes-Françoises.
Juge, M. Jolyclerc, ancien échevin.
Châtelain, M. Chalamel, not. à Millery.
Procureur fiscal, M. Damichon.
Greffier, M. Michel le jeune, notaire.
Huissier, Bouvet, à Charly.

Il y a à Grigny un petit marché les vendredis, & deux foires dans l'année: le 30 juillet, & le 16 décembre.

Il y a en outre une manufacture de chapeaux, établie par arrêt du Conseil, en 1759, où l'on occupe plus de cent ouvriers.

GROLLÉE, par. en Bugey, archip. d'Ambournay, érigée en comté, par un duc de Savoie en 1580, pour M. de Grollée & ses ayans cause quelconques, par un diplôme enrégistré à la chambre des comptes de Dijon. Les appellations du juge de Grollée ressortissent pardevant M. Bertet, juge des appellations, & de son tribunal au parl. de Dijon.

M. le prieur de St. Benoît de Cessieux nomme à la cure.
Curé, M. Fournier, archiprêtre substitué d'Ambournay.
Seigneur, M. de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au parlement de Grenoble.
Juge, M. Nivieres.
Châtelain, M. Larochette.
Procureur fiscal, M. Boger.
Greffier, le sieur Rosetain.

GUERRINS, bourg & par. dans la principauté de Dombes, archip. & sénéchaussée de Dombes, justice du comté de la Bâtie.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jayet, bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. de la Tour-Videau, conseiller d'état.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. George.
Procureur fiscal, M. Pété, procureur à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Il y a une foire, le 17 janvier.

LA GUILLERMIERE, hameau, château & fief dans la paroisse de Saint-Germain-la-Montagne en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de St. George.

LA GUILLOTIERE, fauxbourg, paroisse & seigneurie à la porte de Lyon, archip. élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Midor, bachelier en théologie, licencié en l'un & l'autre droit.
Vicaires, Mrs. Glaudin & Allegret.
Seigneurs, Mrs. les prévôt des marchands, & échevins de Lyon.
Juge, M. Choignard, avocat, ancien échevin.
Châtelain, M. Morel le jeune, ancien procureur.
Chât. en conc. & surviv. & Lieutenant, M. Ronjon, procureur.
Procureur fiscal, M. Clapisson, proc.
Proc. fisc. en conc. & surviv. M. Richard, *à la Guillotiere.*
Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*
Huissier, le sieur Binard, *rue du Palais.*

Il y a le fief de *Champagneux*. Voyez ce mot.

GUMIERES, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archip. élection & baill. de Montbrison, justice de Ladvieu.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Mury.
Curé, M. Dupuy.
Vicaire, M. Girin.
Seigneur-engagiste, M. le comte de Dumas du Rousset.

H A

HALLES (les) DE FENOYL, hameau en Lyonnois, sur les frontieres du Forez & sur le grand chemin de Lyon à Feurs, élection de Lyon, subdélégation de St. Symphorien-le-château, chef-lieu de la jurisdiction du marquisat de Fenoyl. C'est dans ce hameau qu'ont été construits l'église de la nouvelle paroisse de Fenoyl, qui est un démembrement de celle de Hauterivoire, la maison curiale, & l'auditoire de la justice. Le château de Fenoyl est à peu de distance du hameau.
Seigneur, M. le comte de Fenoyl, de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

St. HAON-LE-CHATEL.

Petite ville, par. & châtellenie du comté de Forez, archip. & élect. de Roanne.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Chapot.
Vicaire, M. Delamurette.
Sociétaires & habitués, Mrs. Rouchon, Gouttay & Romain.

Il y a une confrairie de pénitents dans la chapelle du St. Sacrement.

Il y a aussi de petites écoles.

La châtellenie comprend les paroisses de St. Haon-le-Vieux, St. Rirand, & St. Léger. La justice s'exerce à Roanne.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Il y a un bureau des aides, & un bureau pour le contrôle des actes.
Receveur du bureau des aides, M. Rullet de Lamurette.
Contrôleur des actes, M. Rullet.
Notaires royaux, Mrs. Rullet & Royet.
Médecin, M. Maret.

Chirurgien, M. Lethier.
Il y a quatre foires dans l'année.
ST. HAON-LE-VIEUX, village & par. en Forez, archip. élect. & baill. de Roanne.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Finance de Clairbois.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Notaire réservé, M. Cuttier.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
Le château & fief de *la Chambre* appart. à M. Godinot; celui de *Champagny*, à M. Nompere de Pierrefite; & celui de *la Murette*, à M. Rullet de Lamurette.
HAUET, baronnie située dans la paroisse de Condessiat en Bresse.
Seign. baron, M. de Garron de Chatenay.
Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenay.
HAUTECOUR, village & paroisse en Bresse, archip. de Treffort, élect. & justice de Buhens, bailliage de Bourg.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Branche Demerloz.
Seigneur, M. de Loubar, baron de Buhens, chevalier de S. Louis, & lieutenant pour le Roi à Bourg.
HAUTERIVOIRE, bourg & grande paroisse, partie en Lyonnois, & partie en Forez, archipr. de Courzieu, élect. de Montbrison.
Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Dupeuble.
Vicaire, M. Dupeuble.
Dame, Mme. la marquise de Sassenage.
Le bourg & la plus grande partie de la par. dépendent de la châtellenie royale de Feurs, & de la sénéch. de Montbrison. Le surplus dépend du marquisat de Fenoyl, de la justice de Lamenue & de la sénéch. de Lyon; une autre partie dépend de la justice de Toranches en Forez.
Notaire royal réservé, M. Richard.
Il y a trois foires dans l'année: le 25 avril, le 21 juillet, & le 13 décembre.
HAUTEVILLE, hameau & parcelle de Riotor en Forez.
LES HAYES, village & par. en Lyonnois, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, justice de Givors & de Château-Neuf, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.
L'évêque de St. Brieux nomme à la cure.
Curé, M. Bernard, bach. en droit canon.
Seigneurs, Mrs. les Comtes de Lyon.
Juge, M. de Lurieu.
Lieutenant de juge, M. Rambaud, à Mornant.
Proc. fiscal, M. le Court, à Givors.
Greffier, le sieur d'Espinasse.

Il y a le château & fief de *la Chance*, qui appartient à M. de Mazenod.
ST. HEAN, bourg, paroisse & châtellenie de St. Galmier, archip. de St. Etienne, élection de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. de Chavanon de Chabanes.
Vicaires, Mrs. Barrieu & Tabard.
La châtellenie comprend une partie de la paroisse.
Seigneur, M. le chevalier de Menilglaise.
Le surplus de la paroisse dépend de la justice de Malval & des châtellenies de la Tour & de la Fouillouse réunies à celle de St. Galmier.
L'HERONDE, château dans la paroisse de Chatenai en Beaujolois, avec haute justice dans une partie de la montagne de Brouillé.
Seigneur, M. de la Porte.
ST. HILAIRE, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. & justice de Charlieu, & le reste en Beaujolois, justice de Ressein, de Boyé, de Bornac & du Poyet, sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Fenouillet.
Seigneur, M. le prieur de Charlieu.
ST. HILAIRE-DE-ROZIERS, bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archip. de St. Paulien, justice d'Apinac & de St. Bonnet-le-Château.
Le prieur de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Bernard.
Vicaire, M. Meynis.
Seigneur, M. de St. Hilaire.
Il y a une maison de sœurs de St. Joseph.
L'HOPITAL-DU-TEMPLE, annexe de la par. de Marlhes en Forez, archip. de Monistrol, élect. de St. Etienne.
Vicaires, Mrs. Bossi & Delorme.
Il y a une chapelle sous le titre de St. Jean-Baptiste.
Seigneur, M. le commandeur d'Ussel.
Juge, M. Lardon Desvernay.
Procureur fiscal, M. Marnas de Duniere.
Greffier, M. Robert, not. à Marlhes.
L'HOPITAL-LE-GRAND, annexe de la paroisse d'Unias, & seigneurie dans le Forez, élect. & archip. de Montbrison.
Vicaire, M. Passet.
Seigneur, M. de Monspech, chevalier de l'ordre de Malte, commandeur de St. Jean-des-Près.
Juge, M. Rousset, avocat.
Lieut. de Juge, M. Orizet, à Montbrison.
Procureur fiscal, M. Dutroncy.
Greffier, le sieur Tissier.
Le fief *Duperier* appart. à M. Demeaux, lieut. gén. civil du baill. de Montbrison.

L'HÔPITAL-SUR-ROCHEFORT.

Petite ville murée, prieuré, annexe de la paroisse de St. Laurent-en-Solore, & seigneurie en Forez. C'est un prieuré de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu.

Prieur & seigneur, M. Tavernier, chancelier de l'église de Tours.

Juge, M. Destours, avocat.

Il y a une foire le 21 décembre.

HURONGUE, fief dans la paroisse de St. Symphorien-le Château en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis de la Claire.

I G

St. IGNY-DE-VERS, village & par. partie en Beaujolois, élection de Villefranche; partie en Bourgogne, diocese d'Autun, archip. de Bois-Sainte-Marie.

Le chap. d'Aigueperse nom. à la cure.

Curé, M. Odin.

Vicaire, M. Perrin.

Seigneur, M. Desbrosses, ancien offic. d'artillerie, chev. de St. Louis.

Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat.

Lieutenant, M. J. F. Bussiere, avocat.

Proc. fiscal, M. Jean-Marie Ducroux.

Notaires, Mrs. Beucaud & Augros.

Greffier, le sieur Jean de la Charme.

Huissiers, Fouillans & Sombardier.

Le château & fief de *la Bresse* appart. à M. de Montrichard.

ILLIAT, bourg & par. en Dombes, & seign. en toute justice, archip. de Dombes, élect. de Bourg, sénéch. de Trevoux.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Garrier.

Seigneur, M. Michel de Sanville, écuyer.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Morel, à Thoissey.

Proc. fisc. M. Michaille, not. à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi.

Il y a dans cette paroisse la baronnie de *la Colonge*, terre en toute justice.

Seigneur, M. de Pizay.

Il y a la terre des *Pionnins* avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, M. le chevalier de Veyle.

Juge, M. Valentin, à Trevoux.

Châtelain, M. Broyer, not. à Thoissey.

Procureur fiscal, M. Chuinague pere, à Trevoux.

Greffier, le sieur Michaille, à Thoissey.

Huissier, Beroud, à Thoissey.

Le fief de *Montezan*, avec maison forte, terre & rente noble, dont la majeure partie est en toute justice.

Seigneur, M. le comte de Garnerans, ancien intendant de la principauté de Dombes.

INGRANDE, c'est le nom qu'on donne par corruption au village d'*Yguerande*. Voyez ce mot.

IRIGNY, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Roche. Il réside à l'annexe d'Oullins, & tient à Irigny deux vicaires.

Vicaires, Mrs. Marcel, docteur en théologie, & Rochas.

La justice d'Irigny comprend la plus grande partie de la paroisse.

Seigneur, M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.

Juge, M. Petit, avocat à Lyon.

Lieut. de Juge, M. Fournier, not. à Charly.

Capitaine-châtelain, M. Martin, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Naudau, à Saint-Genis-Laval.

Greffier, le sieur Delafarge, notaire.

Huissier, Bouvet, à Charly.

Le reste de la paroisse dépend de la justice d'Yvours.

ISLE-BARBE (l'), isle sur la Saône, dans la paroisse de St. Rambert à une lieue de Lyon. Elle a été fort célebre dans l'antiquité. Il y avoit une abbaye de l'ordre de St. Benoît, qui fut sécularisée en 1551, & réunie ensuite au chapitre de l'église de Lyon, sous le cardinal de Tencin.

La seigneurie de l'Isle-Barbe dépendoit autrefois de l'abbaye; elle a été réunie au comté de Lyon.

Il y a une pension dans le château, dirigée par M. l'abbé Reydelet.

ISLE & BROTEAU DE LA CHEVRE, seigneurie.

Seigneur, M. Celoron.

Capitaine-châtelain, & lieutenant de juge, M. Teste.

Procureur fiscal, M. F. Chalamel.

Greffier, le sieur Etienne Chalamel.

ISLE *ou* BROTEAU-DE-MEAN, seigneurie.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

ISLE *ou* BROTEAU-MOGNIAT, seigneurie près de Lyon.

Seigneurs, Mrs. les prévôt des marchands, & échevins de Lyon.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Richard, à la Guillotiere.

Greffier, le sieur Legros, *rue St. Jean*.

IZIEU, village & par. en Lyonnois, archip. de St. Etienne, justice de St. Chaumond.

Le curé réside à N. D. de St. Chaumond qui en est l'annexe.

Vicaires desservants, Mrs. Montellier & Forest.

Seigneur, M. le marquis de Montdragon.

JA

ST. JACQUES-DES-ARRETS, village & paroisse dans le Beaujolois; diocese de Mâcon, archip. de Vaurenard, justice de la Roche-Jullié.

Le prieur de Saint Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Donjon.

Seigneur du clocher, M. Charrier de la Roche, ancien président en la cour des monnoies de Lyon.

JAILLEUX, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, élect. de Montluel, bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Martin.

Seigneur, M. de Montluel.

Les mêmes officiers qu'à Montluel.

JALLAMONDE, château, fief & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignac en Bresse.

Seigneur, M. de Châtillon de Jallamonde.

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

JANEIRIAT, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élect. & du ressort du bailliage de Vienne.

Le prieur de Champdieu & les Carmes déchaussés de Lyon nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Tarascon.

Seigneurs, les héritiers de M. Gesse de Poizieu.

Les mêmes officiers qu'à Vienne.

Il y a une foire dans le hameau de *St. Ours*, dépend. de l'ancien château de *Malatret*, situé dans la paroisse. On la tient le lundi avant la St. Jean.

JARNIEUX, château, seigneurie & bourg en Lyonnois, dans la paroisse de Ville-sur-Jarnieux. Il y a une église succursale avec un cimetiere; & une prébende à la nomination du seigneur, tenu de faire dire une messe au moins toutes les fêtes & dimanches, à dix heures.

Chapelain, M. Perrin.

Seigneur, M. Claviere.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Pierre Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Destre, procureur à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Bernoud, notaire.

Greffier, le sieur Chanorier, notaire royal à Jarnieux.

La justice s'étend sur la plus grande partie de la paroisse de Ville, sur le canton de Graves, sur la paroisse de Pouilli-le-Monial.

JARNOSSE, bourg, par. & seign. sur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Fouilland.

La partie Lyonnoise comprend le clocher, & la plus grande partie de la paroisse annexée au marquisat de Sauzay.

Seigneur, M. de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

La partie Beaujoloise dépend de la justice de Coutouvre & la Varenne.

Seigneur, M. le marquis de Landry.

Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

JAS, village, par. château & seign. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Ferriere.

Seigneurs, les héritiers de M. Gaudin.

JASSANS, village & annexe de Franc en Dombes.

Vicaire desservant, M. Guiffre.

Seigneurs, les héritiers du comte de Seve.

Les mêmes officiers qu'à Franc.

JAYAT, village & par. en Bresse, archip. & élect. de Bourg, justice de Montrevel.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Burtin.

Vicaire, M. . . . .

Seigneur, M. . . . .

ST. JEAN-D'ARDIERE, par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, justice de Pizay, de l'Ecluse & Belleville, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Durand.

Seign. du clocher, M. Mognat de l'Ecluse.

Il y a quatre foires: le 23 avril; le 25 juin; le 24 août, le 23 décembre.

Le fief de *Jasseron* appart. à M. de St. Maurice, conseiller au parl. de Dijon.

ST. JEAN-DE-BONNEFONT, bourg, paroisse & châtellenie de St. Galmier, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice du Fay & de la Tour.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Drevet.

Seigneur-engagiste, M. de Myons.

Notaires royaux réservés y résidants: M. Delormas a les minutes de Me. François Henri, not. à St. Chamond. M. Moncini a celles de Me. Gallot.

ST. JEAN-DE-CHAUSSAN, village & paroisse dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, justice de Riverie.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Carrillon.

Seigneur, M. le baron de Riverie, chevalier de St. Louis, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.

ST. JEAN-DE-NIOST-LES-GOMB. . .

DANS, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Trunel.

Seign., M. de Montolivet de Gourdans.

Les mêmes officiers qu'à Gourdans.

Le château & fief de *Marcel* appart. à M. Monterot de Lacraz.

St. JEAN-DE-SOLEYMIEU, village & grande paroisse dans le Forez, archip. élect. & bailliage de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Ladvieu.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomm. à la cure.

Curé, M. Chevalier.

Vicaires, Mrs. Baron & ....

Il y a deux églises paroissiales à quelque distance l'une de l'autre, où l'on fait les offices de paroisse alternativemenr. Chacune a ses fonts baptismaux & son cimetiere. Les sœurs de Saint-Joseph tiennent les petites écoles.

Seigneur du clocher, & seign. engagiste de la châtellenie, M. le comte de Damas.

Procureurs, Mrs. Rochat l'aîné, Rochat le jeune, & Chavassieu d'Audebert.

Le château du *Rousset*, qui dépend de la châtellenie de Ladvieu, a pour seigneur M. de Damas. Le fief de *Soleymieu* appart. à M. Vincent, à Lyon.

St. JEAN-DE-TOUSLAS, annexe de la par. de Dargoire, & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, justice, partie de celle de Riverie, & partie de celle de Mrs. les comtes de Lyon.

Le curé de Dargoire fait sa résidence à St. Jean.

Curé de Dargoire, qui réside à St. Jean-de-Touslas, M. Coste.

Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Cap. Chât. Lieut. de Juge, M. Rambaud, à Mornant.

Procureur fiscal, M. Lespinasse.

Greffier, le sieur Civard, à Givors.

Le château & fief de *la Mouchonnerie* appart. au seigneur ; le fief appellé *Ecossieu*, à M. Subrin ; celui de *la Levretiere*, à M. Rivail.

St. JEAN-DE-TURIGNEUX, village & paroisse, partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archip. de Dombes ; élect. & sénéch. de Lyon, pour la partie du Franc-Lyonnois, & de Dombes, pour la partie de Dombes.

Seigneurs du clocher & de la partie du Franc-Lyonn. Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genai.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Blin.

Dame, pour la partie de Dombes, Mme. la maréch. de Luxembourg, qui possede le château appellé *la Tour de Lignes*.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain, M. Chuinague, pere.

Procureur fiscal, M. Chuinague, fils.

Greffier, le sieur ....

St. JEAN-DES-VIGNES, annexe de la paroisse de Morancé, seigneurie dans le Lyonnois.

Seigneur, M. de Chaponay.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

Le fief de *Pourriere* appart. à M. Durand, seigneur de Châtillon. Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

St. JEAN-LA-BUSSIERE, bourg & paroisse en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Sauzay.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Desriaux.

Vicaire, M. Loton.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le fief & château de *Bostgrand*, avec rente noble & dîmes, appart. à M. de Chavannes, greffier en chef au parl. de Grenoble.

St. JEAN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison, justice de Cervieres. De cette paroisse dépendent 8 villages & 24 maisons, qui sont de la justice & baronnie de Cousan.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Giraudier, archiprêtre substitué de Pommiers.

Vicaire, M. Fanget.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

St. JEAN-LE-CHATEL, église paroissiale, près de l'église du chapitre de Beaujeu, archip. de Beaujeu, & justice de la prévôté.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Janson.

St. JEAN-LE-VIEUX, village & par. dans le Bugey, archip. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, justice du mandement de Varay, du ressort du parl. de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Morel.

Vicaire, M. Cartier.

Seigneur, M. Dervieux du Villars, à Lyon.

Juge, M. Bajolet.

Châtelain, M. Vicaire.

Procureur fiscal, M. Jornet.

Greffier, le sieur Dubreuil.

Le fief de *la Verdatiere*, avec rente noble, appart. à M. Orsel de Châtillon, écuyer.

St. JEAN-SUR-REISSOUZE, village & par. en Bresse, archip. & justice de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

M. le Prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Philibert.
Vicaire, M. Bourcet.
Dame, Mme. la marquise de Feillens.

ST. JEAN-SUR-VEILE, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. de Bourg, justice, partie du comté de Pont-de-Veile, & partie du marquisat de Bagé, du ressort du parl. de Dijon.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Louis Lemoine.
Vicaire, M. Trépier.
Dame, madame la comtesse de Pont-de-Veile.
Le fief du *Molard* appartient à M. de Damas.

ST. JÉROME, village & par. en Bugei, archip. d'Ambournai, élect. de Bellei, du ressort du parl. de Dijon.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Auget.
Vicaires, Mrs. Dupont & Simon Dupert.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
Le château du seigneur porte le nom de Châtillon-de-Corneille.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du mandement de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

ST. JODARD, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Roanne, justice de Néronde, réunie à celle de Feurs.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Dubruc.
Seigneur, LE ROI.

JONAGE, village & par. en Dauphiné, archip. de Meizieu, élect. & bailliage de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Patural.
Seigneur engagiste, M. Yon de Jonage, chevalier de St. Louis, ancien lieutenant colonel d'artillerie.
Juge, M. Ameras, à Vienne.
Châtelain, M. Chenevas, not. à Meiyieu.
Procureur fiscal, M. Benoît Grozet.
Greffier, le sieur. . . .
Il y a un château & fief dans cette paroisse, qui appart. au seigneur du lieu.

JONS, village & baronnie en Dauphiné, archip. de Meitieu, élect. & justice de Vienne, du ress. du parl. de Grenoble.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Claude Maisonhaute.
Seigneur & baron du château de Jons, M. de Guinard de Jons, abbé de la Mercidieu.
Juge, M. de Bozancieu, avocat à Vienne.
Lieutenant de juge, M. Gonthier, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Rigod, à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Antoine Picard.
Greffier le sieur Guillaume Picard.
Le seigneur a droit de bac sur le Rhône, vis-à-vis de Montluel.

JONZIÉ ou JONZI, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Beauchant.

JONZIEU, village & par. en Forez, diocese du Pui-en-Vélai, archip. de Monistrol, élect. de St. Etienne, de la justice de Feugerolles, pour la plus grande part. & de la Sauve-Bénite pour le reste ; du ressort, en partie de la sénéch. de Montbrison, & en partie du baill. de Bourg-Argental.
M. l'évêque du Pui collateur de la cure.
Curé, M. Pradier.
Vicaire, M. Etienne Tolanse.
Seigneur, M. le baron de Feugerolles.
Notaire, M. Robert.
Le fief & château de *la Dureliere* appart. à Mme. de Bronac.

JOURCEI, hameau de la paroisse de St. Galmier en Forez ; il y a un prieuré de Bernardines de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.
Prieure, Mme. de Noblet.
Aumônier, le P. le Curieux, de l'ordre de Fontevrault.

JOURNENS, village & annexe de Revonaz en Bresse.
Vicaire, M. Grangier.

JOUVENÇON, village en Châlonnois, annexe de Brienne, élection de Dijon, bailliage de Châlons.
Vicaire, M. Maître.
Seigneur du clocher, M. le président de Bourbonne.
Seigneur décimateur, le chapitre de Tournus.
Seigneur du reste de la paroisse, M. de la Villeneuve.
Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Granjean, à Cuisery.
Greffier, le sieur Pinchevalier, notaire à Cuisery.

JOUX-SOUS-TARARE, bourg & par. château & baronnie dans le Beaujolois, archip. de Tarare, élect. & baill. de Villefranche. La jurisdiction comprend la paroisse de Joux, celle de Saint-Marcel-l'Eclairé & Affoux, avec partie de celle de St. Forgeux, & toute la partie en Beaujolois, de Violei.
L'hôtelier de Savigny nom. à la cure, comme seigneur du clocher.
Curé, M. Bertrand.
Vicaire, M. Chermette.
Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.
Châtelain, M. de la Coste fils, avocat.
Proc. fiscal, M. de la Coste, not. à Joux.
Greffier, le sieur Girard.

Greffier-commis, Vermorel, notaire à Violai.
Huissiers, Saunier & Lapoire.
Procureurs postulants, Mrs. Desabiez, Rousset, Bedin, Radisson, Laval & Simonet fils.
Il y a un marché le mardi de chaque semaine.
Le fief *le Gautier* appart. à M. Gayot Mascrani de la Buffiere.
JOYEUX, village & paroisse en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.
Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Timonier.
Seigneur, M. Greppo.
JUJURIEUX, village & par. dans le Bugey, archip. d'Ambournai, justice du mandement de Varai, élect. & baill. de Bellei.
L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.
Curé, M. Richard.
Vicaires, Mrs. Bernollin & Caillot.
Seigneur, M. Dervieux de Villard, baron de Varai.
Il y a dans cette paroisse deux terres en toute justice.
Le Châtelard. *Seigneur*, M. de Montillet-de-Chandor.
Chenavel. Voyez ce mot.
Il y a aussi dans cette paroisse trois fiefs.
La Tour des Echelles. Voyez ce mot.
Cartafai. *Seigneur*, M. Levet.
Lacombe. *Seigneur*, M. du Louvat de Champolon.
Juge, M. Bajolet.
Châtelain, M. Vicaire.
Procureur fiscal, M. Journet.
Greffier, le sieur Dubreuil.
STE. JULIE, village & par. en Bugey, archip. d'Ambournai, justice du lieu, élect. & bailliage de Belley.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Dupui, bachelier en théologie.
Seigneur du clocher, M. Balme de Ste. Julie, lieutenant général au bailliage de Bellei.
Juge, M. Fore du Pognat.
Châtelain, M. Blanchi.
Greffier, [illegible]ur le Roux.
Procureurs, les mêmes qu'à Lagnieu, où la justice s'exerce.
Il y a une foire le 16 juillet.
ST. JULIEN, chateau dans la paroisse de St. Mamert en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Valadoux.
Juge, M. Pressavin.
Lieut. de Juge, M. Richard de la Pallu.
Procureur fiscal, M. Janson.
Greffier, le sieur Tronsi fils.
M. Chapelle y a établi une pension pour l'éducation de la jeunesse.

ST. JULIEN-D'ANSE, annexe de St. Julien-en-Vélai, archip. de St. Paulien.
Curé, M. Regner.
Vicaire, M. Pontvianne.
Seigneur, M. le vicomte de Polignac.
ST. JULIEN-DE-CRAI, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élection de Roanne.
M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Muguet.
Seigneur, M. le comte de Vichi.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de St. Bonnet-de-Crai.
ST. JULIEN-D'ODES, village & par. en Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de la châtellenie de St. Germain-Laval, baill. de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Lazare du Pui de Montmegin.
Seigneur, LE ROI.
ST. JULIEN-EN-JARREST, village & par. en Lyonnois, archip. de St. Etienne, justice de St. Chaumond & sénéch. de Lyon
Le college de Notre-Dame de Lyon, comme prieur de St. Julien, nomme à la cure.
Le curé réside à St. Pierre de Saint-Chaumond, qui en est l'annexe.
Vicaires desservants, Mrs. Forest & de Fronton.
Seigneur, M. le marquis de Montdragon.
ST. JULIEN-LA-VALDOTIERE, château situé à la Balme, annexe de St. Alban en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.
ST. JULIEN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Montbrison, justice de Cervieres, bailliage de Roanne.
La prieuré de la Veine nomm. à la cure.
Curé, M. Valmier.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.
Le fief de *Villechaise* appart. à M. Dubessei, gendarme de la Garde; le château & fief de *la Place*, à M. Chasseing du Crozet; & celui de *la Melée*, sans justice, à Mme. la marquise de Loras.
ST. JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg, par. château & seign. sur les confins du Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.
Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.
Curé, M. Depicansel.
Vicaire, M. Leorat.
Seigneur, M. Bollioud de St. Julien, receveur général du clergé, à Paris.
Juge, M. . . .
Proc. fiscal, M. Richard.
Greffier, le sieur Béatrix.
Une partie de la paroisse & de son

annexe dépend, en premiere instance, du bailliage de Bourg-Argental, & des justices de Grais & de St. Sauveur; le reste est en Vivarais.

Il y a quatre foires: le 13 janvier, le 12 mai, le 25 juillet, & le 21 septembre. Quand une foire se rencontre un dimanche, elle est renvoyée au lundi.

Receveur de la douane, M. Bouilloud de Burdignes.

Une brigade d'employés des fermes.

ST. JULIEN-SOUS-MONTMELAS, village & paroisse en Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de Montmelas.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Riberoles.

Seigneur, M. le marquis de Montmelas.

L'ancien château-fort & fief de la *Roche-Gayand* appart. à M. Riberoles, curé; le fief du *Colombier*, à M. le comte des Gareſt, maréchal des camps & armées du Roi; celui de *Deaux*, avec rente noble, à M. Iſnard; & le château & fief de *la Rigaudiere*, à M. Marits de la Basoliere.

ST. JULIEN-SUR-BIBOST, village, par. & château dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon, chef-lieu de la jurisdiction de la baronnie de la Rouilliere.

Le prieur de Montrotier nom. à la cure.

Curé, M. Montrond.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. Broſſier de la Rouilliere.

Juge, M. Rieuſſec, avocat à Lyon.

Juge-châtelain, civil, criminel & de police, M. Arethens pere, notaire.

Procureur fiscal, M. Romani, notaire à Montrotier.

Greffier, le sieur Durand.

Huissier, Dumas.

Procureurs postulants, Mrs. Desprès pere & fils, Guilloud, Berger l'aîné, Berger le jeune, Cholat, Pui, Firmin, Arethens fils, Bertrand & Charbogne.

Le bourg & les trois quarts de la paroisse dépendent de la baronnie de la Rouilliere; une autre partie dépend de la justice de Senevrier, le reste de celle de Beſſenai.

Il y a dans cette paroisse le château de *Senevrier* & le fief de *Combelande*. Voyez ces deux mots.

ST. JULIEN-SUR-REISSOUZE, par. en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Mermet.

Vicaire, M. Guenon-Duchesne.

Seigneur, M. Bertin, trésorier des parties casuelles.

Dans cette paroisse est située la belle & riche chartreuse de Montmerle.

Prieur, Dom Guillaume Armely.

Procureur, Dom Joachim Joseph.

ST. JULIEN-SUR-VEILE, village & par. en Bresse, élect. de Bourg, archip. de Sandran, justice de Pont-de-Veile.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Adam.

Dame, madame la comtesse de Pont-de-Veile.

JULIENAS, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. de Villefranche.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Rouvier.

Vicaire, M....

Seigneur, M. de Colabeau de Julienas, ancien conseiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.

Capitaine-Châtelain, M. Perrachon, avoc. au parlement, notaire royal.

Proc. fiscal, M. Joseph Blondel.

Greffier, le sieur Grangean.

Huissier, Fleurot.

JULLIÉ, bourg, & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon archip. de Vauxrenard, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de Roche-Jullié.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Baſſet.

JURÉ, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de St. Just-en-Chevalet, sénéch. de Montbrison.

Le chamarier de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Perrin.

Seigneur, M. Demaux, lieut. général à Montbrison.

Il y a dans cette paroisse un fief appartenant à M. Fonthieure.

JURIEUX, annexe de Pavesin en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire desservant, M. Fuchi.

ST. JUST-D'AVREY village & paroisse dans le Beaujolois, archip. de l'Arbresle, élect. de Villefranche. La justice de St. Just & celle de Beſſey sont les mêmes; cette justice embrasse toute la paroisse, s'exerce au bourg de St. Just, & est du ressort de la sénéch. de Villefranche.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gonon.

Vicaire, M. Sargnon, ancien curé.

Seigneur, M le marquis de Sarron, fils

Juge, M. Pein, avocat à Villefranche.

Chât. & Lieut. de juge, M. Jacquet.

Proc. fiscal, M. Sargnon, proc. syndic.

Greffier, le sieur Bedin, syndic.

Huissier, Duclos.

Le fief de *Longeval*, situé sur l'Avergues, appart. à M. de Sarron ; celui de *St. Maurice*, avec rente noble & chapelle succursale, appart. à M. Dumontet ; & celui de *la Coste*, dit *la Versonniere*, pour avoir été long-temps occupé par M. de la Versonniere, appart. à M. Sargnon, procureur fiscal.

Il y a aussi un château appellé *le Bessei*. Voyez ce mot.

Il y a une foire le premier de mai.

ST. JUST-EN-BAS, gros bourg & grande par. en Forez, archip. de Montbrison, élect. de Roanne & de Montbrison, justice de Couzan & de Chalmazel.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrin, archiprêtre substitué de Montbrison.

Vicaire, M. Grange.

Prébendier, M. Sorlon.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. de Vaugirard, brigadier des armées du Roi.

M. le marquis de Talaru pour le surplus.

Il y a deux foires : le 12 mai, & le 2 novembre.

Le fief de *Colombette*, sans château, appart. à M. de Vaugirard, écuyer, lieut. colonel au régiment de Royal Roussillon.

ST. JUST-EN-CHEVALET, gros bourg, par. & comté en Forez, archip. de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de St. Rigaud.

M. Pernéti, prieur, nomme à la cure.

Curé, M. Treille.

Vicaire, Mrs. Epinat & Guillot.

Prêtres desserv. Mrs. Veillas & Epinat.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de la Rochette.

Syndic de la communauté, M. Imbert.

Entrepr. de la fourniture de l'Etape & des convois militaires, M. Jonas.

Maître de poste, M. Veillas.

Seigneur, M. Demaux, lieut. général civil à Montbrison.

Juge, M. Michel, avocat.

Lieut. de juge, M. Dubessei.

Procureur fiscal, M. Charrein.

Greffier, le sieur Missier.

Contrôleur des actes, M. Fonthieure.

Receveur des aides, M. Jannin.

Procureurs, Mrs. Grangeneuve, Poncet, Rodde le jeune, & Vial

Sergents ordinaires, Tamain & Fromant.

Notaires, Mrs. Fonthieure, Charrein & Durelle.

Huissier royal, ayant droit d'exploiter par tout le royaume, Fonthieure, garde de la monnoie.

Chirurgiens, Mrs. Debirat & Imbert.

Il y a une brigade de maréchaussée.

Sous-lieutenant, M. Dességur.

Brigadier, Pierre Gros.

Il y a un marché le jeudi de chaque semaine, & 8 foires dans l'année : le 6 janvier, le second jeudi de carême ; le jeudi avant le dimanche des Rameaux ; le 6 mai ; le 2 juillet ; le 23 août ; le 25 octobre ; & le 13 décembre. Si ces jours se trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire est renvoyée au lendemain.

Le château & fief des *Chavannes* appart. à M. Michel de Chavannes, avoc. au parl. de Paris ; & celui de *Tremolin* à M. . . .

ST. JUST-EN-DOIZIEU, village au pied du Mont-Pila, moitié en Lyonnois, & moitié en Forez ; archip. & élect. de St. Etienne, justice de St. Chaumond ; du ressort, pour la partie du Lyonnois, de la sénéch. de Lyon ; & pour la partie du Forez, du bailliage de Montbrison.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure.

Curé, ou *de Doizieu*, ou *de St. Just-en-Doizieu*, M. de Bertaud.

Vicaires, Mrs. . . .

Prébendier, M. Sabot.

Seigneur, M. de Mondragon, marquis de St. Chaumond.

Les mêmes officiers qu'à S. Chaumond.

ST. JUST-LA-PENDUE, bourg & paroisse sur les confins du Beaujolois & du Forez, archip. de Néronde, élection de Villefranche & de Montbrison, justice de Laubepin & de Néronde.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Lespinasse, archip. de Néronde.

Seigneur, M. le marquis de Laubepin, maréchal des camps & armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Laubepin.

Il y a un marché tous les mercredis, & quatre foires dans l'année : le 31 mai ; le 22 juillet ; le 9 & le 29 octobre.

Un bureau pour la marque des toiles.

Sous-inspecteur, M. le Marchant des mines, à Tarare.

Commis, le sieur Cortei.

ST. JUST-LES-VELAI, bourg, par. & seign. en Forez, archip. & élect. de St. Etienne, justice du lieu & des baronnies de Cornillon & de Feugerolles.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Prieur-curé, M. Palluat.

Vicaire, M. Dazo.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le baron de Cornillon.

Seigneur de l'autre partie de la paroisse, M. de Charpin, baron de Feugerolles.

Il y a une maison de sœurs de Saint Joseph.

Supérieure, la sœur St. Just.

Econome, la sœur Marie-Joseph.

ST. JUST-SUR-LOIRE, bourg & par.

dans le Forez, archip. de St. Etienne, élect. & baill. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Duchon.

Vicaire, M. Gérentes.

Seigneur, M. la Barre de Roanne.

Les mêmes officiers qu'à Montbrison.

Les fiefs d'*Etra* & de *Cizeron* appart. à M. Mareon. Le château de *la Barallere* appart. à M. d'Arlos de la Servette, comte d'Entremont.

JUYS, annexe de Savignieux, en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de Savignieux.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. Delafont de Juys, ancien procureur du Roi au bureau des Finances de Lyon.

Juge, M. Valentin, avoc. à Trevoux.

L A

LACENAS, village & par. en Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le prieur de Salles nomme à la cure.

Curé, M. Germain.

Prébendier, M. Vallori.

Seigneur, M. le comte de Bussi, capitaine de dragons.

Lieutenant de juge, M. Gonnet.

Châtelain, M. . . .

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Michel.

Le fief de *Thoiri* appart. à M. Lagai. Il y a aussi le château de *Bionnel*. Voyez ce mot.

LADVIEU, village, paroisse & châtell. royale en Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Montmartin.

Seigneur-engagiste, M. le comte de Damas du Rousset.

Juge Châtelain, M. Souchon.

Proc. du Roi, M. Mainis de Jamillard.

Greffier, le sieur Avril.

Huissier, Mollin.

Procureurs, Mrs. Morette, Chavassieu, Rochat l'aîné, & Rochat le jeune.

LAFALCONNIERE, baronnie & terre, en moyenne & basse justice, située dans la paroisse de St. André d'Huiriat.

Seigneur, M. Frere de la Falconniere.

Juge, M. Rivet.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Desmaret.

La justice s'exerce à Pont-de-Veile.

ST. LAGER, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élection de Villefranche.

Le chap. de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Couvoux.

Vicaire, M. Jolivet.

Prébendier, M. Brac Duchasté, chanoine de Beaujeu.

Seigneur, M. Dafaux de Glata.

Juge, M. Brac, avocat, ancien échevin à Lyon.

Lieutenant, M. Chevoste fils.

Procureur fiscal, M. Danthoine, notaire royal à Belleville.

Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.

Huissier, Louis Vivier.

Procureurs, Mrs. Auvigne, Danthoine, Dabri, Bouclet & Lagrange.

Il y a trois foires dans l'année : le 1er. mai, le 29 juin, & le 29 septembre.

M. Brac de la Perriere, fermier général, à Paris, est seigneur du château & fief de *la Pilloniere*.

LAGNIEU.

Ville & par. en Bugei, archip. d'Ambournai, baill. & élect. de Bellei, justice du marquisat de St. Sorlin, du ressort du parl. de Bourgogne. Il y a dans cette ville un chapitre composé d'un doyen à la nomination de M. l'abbé d'Ambournai ; & de 8 Chanoines à la nomination de M. le marquis de Murat-Montferrand, représentant les anciens fondateurs, & comme héritier de madame de Montferrand, son aïeule.

Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Le chapitre, curé primitif, nomme à la cure.

Saint-Jean-Baptiste, église paroissiale & collégiale.

Doyen, M. Girod, bachelier en droit.

Chanoines, Mrs. Bourjaillat, Valdemer, Bastien, Rollet, Dandeli, Pascal, Germain-Guillard, & . . .

Procureur du chapitre, M. Bourjaillat.

Curé-vicaire perpétuel, M. Branche de Merloz, bachelier en droit.

Vicaire, M. Dementhon.

Hôtel-Dieu.

Recteur, M. Berlie.

Trésorier, M. Alexandre Fore.

Le bureau est présidé par le syndic perpétuel, & il est composé du doyen, du curé, & des officiers municipaux.

Penitents du Confalon.

Recteur, M. Dupui.

Vice-recteur, M. Molard.

PETITES ÉCOLES. *Recteur*, M. Sambein.

Gouverneur de la ville, M. Guinet de Montverd.

Corps de Ville.

Lieutenant général de police, syndic perpétuel, M. Dupui, avocat.

Premier syndic, M. Fore.

Second syndic, M. Auger.

Conseillers, Mrs. Pernet, Fore, Auger, Méhier aîné, Méhier puîné, & Dérard.

Procureur

Procureur de Roi, syndic de police, M. .
Receveur des deniers patrimoniaux, M. Berlie.
Secrétaire de l'hôtel de ville, le sieur Blanchi.
Mandeurs, Jujact & Dectuizat.

Justice.

Juge, M. Bourdin.
Procureur fiscal, M. Auger.
Greffier, le sieur Guillon.
Procureurs, Mrs. Grumet, Auger, Blanchi, Claret, Volland, Pitrat, Barri, Vicaire, & Garnier.
Sergents, Bandier, Maréchal, Boullanger, Leclerc & Sambein.
Concierge des prisons, Morellet.

Officiers locaux.

Juge ordinaire de police, capitaine-châtelain, M. Dupui.
Curial, le sieur Méhier.

Les seigneurs font exercer la justice du marquisat de St. Sorlin à Lagnieu, par leurs officiers : les audiences se tiennent tous les lundis non fériés à dix heures du matin.

Avocats, Mrs. Bonnier, Bourdin, Bourdin de Boissai, Fore, Méhier, Dupui, Boudet, & Dumalle.
Notaires royaux, Mrs. Dupui, Auger, Blanchi, & Claret.
Huissier, Millot.
Sergent royal, Morel.
Receveur des domaines & contrôleur des actes, M. Fore.
Receveur des gabelles. M. Boudet, écuyer.
Contrôleur au grenier à sel, M. Dumalle.
Huissier au grenier à sel, Jarrin fils.
Receveur de l'entrepôt de tabac, M. Boudet fils, écuyer.
Receveur des traites foraines, M. Chazelle de la Vergne, écuyer.
Commis à la marque des cuirs & à la distribution des cartes, M. Méhier.
Facteur de la poste aux lettres, Gouvet.
Garde-bois de la communauté, Thomas.
Médecin, M. Ferréol.
Chirurgiens, Mrs. Pernet, Berlie, & Détard.

Il y a deux châteaux & fiefs : celui de *Montferrand*, dans la ville même ; & celui de *Montgrillet*, hors de la ville.

Fabrique de filature de coton.

Directrice, Mme. Fore.

Toutes les semaines, il se tient deux marchés le lundi & le vendredi ; & quatre foires dans l'année : le 22 janvier, jour de St. Vincent ; le lundi de la seconde semaine de carême ; le 29 août, jour de la décolation de Saint Jean Baptiste, & le 12 novembre, lendemain de Saint-Martin.

Au nord de la ville on voit une fontaine remarquable par la beauté de son bassin, & par la limpidité & la bonté de ses eaux.

LAGRELLE, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Barnaud.
Vicaire, M. Seve.
Seigneur, M. le comte de Foudras.
Juge, M. de Mauzerand Duclos, avoc. au parlement.
Procureur fiscal, M. Debourg.
Greffier, le sieur Deville.
Huissier, Rouviere.

Le fief de *Chiramondan* appartient à M. Chavannes.

LAMENUE, château ancien, terre & seign. en Lyonnois, dont la justice comprend toute la partie de la paroisse de Hauterivoire, qui est en Lyonnois, & une partie de celle de Meys en Forez.

Seigneur, M. de Lamenue, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Dassier, avoc. au parlement, rue St. Jean.
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Teyssot, not. à St. Symphorien.
Proc. fiscal, M. Langlade, notaire à St. Symphorien.
Greffier, le sieur Blanchon, notaire.
Huissier, Vernay.

LANCIÉ, par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, archip. de Vauxrenard ; élect. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois, & de Mâcon pour la partie du Mâconnois : justice de Corcelles, pour la partie du Beaujolois ; & de celle de l'abbé de Tournus, pour la partie du Mâconnois : sénéch. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois ; & baill. de Mâcon, pour la partie du Mâconnois.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Marchand.
Seigneur du clocher, & de la partie du Mâconnois, M. l'abbé de Tournus.
Seigneur de la partie du Beaujolois, M. Tirecuy de Corcelles, chev. de S. Louis.

Le château & fief du *Châtelard*, contigu à l'église, appart. à M. Mignot de Bussi.

LANDUZERI & CIZERON, communauté de l'élect. de Montbrison, & faisant partie de St. Genest-Lerpt.

LANGES-SAINT-SULPICE, fief sans justice, dépendant du marquisat de Bagé-le-Château. Il appart. à M. Ducrey.

LANOZ, fief & seign. dans la par. de Reissouze en Bresse. Il appartient à madame de Feillens.

LANTENAY, village & paroisse en Bugey ; archip. d'Ambournay, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Peyrat.
Vicaire, M. Sorlon.
Seigneur, M. de Montillet.
Juge, M. Roux.
Châtelain, M. Billon.
Curial, M. Gay.
Proc. fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Richerand.

LANTIGNÉ, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Janson.

Le château & fief de *la Salle*, avec rente noble, appart. à M. Millanois; & le château & fief de *Thulon*, à M. le marquis de la Roche-Thulon, lieut. au régiment de Picardie.

LAPAPE, château en toute justice, situé en la par. de Rilsieu en Bresse, sur les côtes du Rhône.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, qui en cette qualité est patron de la chapelle érigée en l'église de Caluires.

LAPRA, château ruiné dans la par. de Montagny, qui donne son nom à la justice de Montagny. Il appartient à M. le marquis de Pradines.

LARAJASSE, village & grande par. partie en Lyonnois, & partie en Forez, archip. de Mornant. Elle est divisée en quatre parcelles; celle du clocher, celle de *Vaudragon*, celle du *Mazel*, & celle de *Chatelus*. Les parcelles du clocher & du *Mazel* sont de l'élection & de la sénéch. de Lyon; & les parcelles de *Vaudragon* & de *Chatelus*, de l'élection & de la sénéch. de Montbrison. Cette paroisse dépend de six justices; de celle de *la Fai*, qui est la principale; de celle de *Vaudragon*; de celle de *la Tenaudiere*; de celle de *la Faverge*; de celle de M. Guillet de Chavannes de Chatelus; & enfin de celle de Mrs. les comtes.

Le chapitre de St. Paul de Lyon jouit de la dîme, & nomme à la cure.
Curé, M. Prixmorel.
Vicaire, M. Robert.
Seigneur de la Fai, chef-lieu de justice, & de Vaudragon, M. de Savaron, à Lyon.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & lieut. de juge, M. Teissot, not. royal à St. Symphorien.
Procureur fiscal, M. Achard.
Greffier, le sieur Langlade, not. à St. Symphorien.
Seigneur de la Tenaudiere, M. Boesse, à Lyon.
Lieutenant, M. Larange, not. à St. Galmier.
Procureur fiscal, M. Langlade.
Greffier, le sieur Theissot.
Seigneur de la Faverge, M. le baron de Riverie.

Les officiers de justice de la partie qui appart. à M. Guillet de Chavannes, sont les mêmes que ceux de Chatelus; & ceux de Mrs. les comtes, les mêmes que ceux de St. Symphorien-le-Château.

Il y a quatre foires: le premier mardi de février, le dernier mardi de mai, le mardi après la fête de St. Roch, & le lendemain de Ste. Catherine.

LATOUR, *dite de la belle Allemande*, château & fief avec rente noble, situé en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Vouti.

LAVAL, château & seigneurie dans la paroisse de Marci-lès-Loups, en Lyonnois.
Seigneur, M. Lacroix de Laval.
Juge, M. Deschamps fils, avocat.
Châtelain & Lieutenant, M. Boscari, proc. à Lyon.
Proc. fiscal, M. Ravier, not. en Vaise.
Greffier, le sieur Revetchon.

LAVALLA, village en Forez, annexe de St. Didier-sous-Rochefort, élection de Montbrison, justice de Couzan.
Vicaire desservant, M. Trapeau.
Seigneur, M. le marquis de Couzan.

LAUBEPIN, village & par. sur les limites du Lyonnois, archip. de Mornaut, élect. de Montbrison, & justice de la Fai.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Gaudin.
Seigneur, M. de Savaron.

Il y a trois foires dans l'année: le 2 janvier, le lundi après Quasimodo, le 14 septembre.

LAUBEPIN, baronnie érigée par Louis XIII, en 1631, en faveur de Rolin de Ste. Colombe-Laubepin, dans la par. de Fourneaux, en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Laubepin, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. de Berchoux, avocat au parl.
Procureur fiscal, M. Dechatelus, notaire royal à St. Just-la-Pendue.
Greffier, le sieur Lucigni.
Huissier, Perroudon.

La justice s'étend sur le bourg de St. Just-la-Pendue, & sur toute la partie de la paroisse qui dépend du Beaujolois; sur la paroisse de Croiset, sur la majeure partie de celle de Fourneaux, dans laquelle le château est situé, & sur le bourg; mais l'église appartient par moitié à M. le marquis de Sarron.

LAUMUSSE, château dans la paroisse de Crottet en Bresse, & chef-lieu de la commanderie de ce nom, de l'ordre de Malte.

Seigneur, M. de Besse de la Richardiere, chevalier commandeur.
Juge, M. Martine.
Procureur fiscal, M. Rabuel.
Greffier, le sieur Pontus.

ST. LAURENT-D'AGNI, village, par. & seign. en Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bourbon, licencié en droit.
Vicaire, M. Cayla.
Seigneur, M. le comte de Souvigni.
Juge, M. Berger, à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de juge, M. Rambaud, not. à St. Laurent.
Proc. fiscal, M. Chalamel, not. à Millieri.
Greffier, le sieur Chabannes.

ST. LAURENT-DE-CHAMOUSSET, bourg & paroisse sur les confins du Lyonnois, archip. de Courzieu, chef-lieu de la justice de la baronnie de Chamousset; & pour le reste, de la justice de St. Bonnet-lès-Places: sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Dubost.
Vicaire, M. Mure.
Seigneur, M. de Savaron.
Juge, M. Joliclerc, avocat à Lyon.
Capit. chât. & lieut. de juge, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.
Procureur fiscal, M. Matagrin, not.
Greffier, M. Berger l'aîné, notaire.
Huissiers royaux, Bonnard & Regnaud.
Huissier ordinaire, Magnin.
Procureur postulant, M. Durand.
Notaires royaux réservés, Mrs. Matagrin & Berger.
Concierge des prisons, Jacquemos.
Seigneur de l'autre partie de la paroisse, le Bailli de Besse, commandeur de Chazelles-sur-Lyon.
Contrôleur des actes & exploits, M. Berger l'aîné.
Chirurgiens, Mrs. Firmin & Pecgas.

Le lundi de chaque semaine il y a marché, & six foires dans l'année: le 13 janvier, le lundi saint, le 11 juin, le premier août, le 29 septembre, & le 6 décembre.

ST. LAURENT-DE-MURE, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Richard.
Dame, madame de Senozan.
Juge, M. Fournier, avoc. au parlement de Grenoble.
Châtelain, M. Bied.
Procureur fiscal. M. Deveraux.
Greffier, le sieur Dessables.

ST. LAURENT-DE-VAUX, village & petite par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, justice d'Yzeron & de Thurin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Lafont.
Seigneur, M. de Laval d'Yzeron.
Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

ST. LAURENT-D'OINGT, village, prieuré & par. dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, sénéchaussée de Lyon. Le château de *Combefort*, situé à l'extrémité occidentale de la paroisse, est chef-lieu de la seigneurie.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Forest.
Vicaire, M. Felix.
Seigneur, M. Gervais de St. Laurent, colonel du régiment provincial de Paris.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat & ancien échevin, à Lyon.
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Fornas pere, au Bois-d'Oingt.
Greffier, le sieur Chanorier, à Jarnioux.

Le reste de la paroisse dépend de la vicomté d'Oingt.

Le fief de *Progni*, relevant du Roi, appart. à M. de Progni, écuyer, ingénieur des ponts & chaussées. L'arriere-fief & château de *la Forest* appart. à M. Desportes.

ST. LAURENT-EN-SOLORE, par. en Forez, justice de Rochefort, archip. élect. & baill. de Montbrison.

Une partie de cette paroisse est de la justice de Marcilly & Châtelneuf.

M. le prieur de l'Hôpital-sous-Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Gilbert Girodier.
Vicaire, M. Baroud.
Seigneur, M. le marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

ST. LAURENT-LA-CONCHE, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de Feurs & de Magneux-le-Gabéon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Michel.
Dame-engagiste, madame la marquise de Sassenage.

Cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Feurs.

L A Y.

Petite ville murée, & quatrieme prévôté du Beaujolois, élection de Villefranche. L'église de Lay est une annexe de St. Symphorien.
Vicaire, M. Gouvernon.

Il y a une maison de Ste. Genevieve, fondée par Mgr. le duc d'Orléans, où l'on enseigne les jeunes filles; on y tient

des pensionnaires ; il y a une pharmacie très-bien montée. Mrs. le curé, le juge & le procureur-fiscal de la châtellenie & prévôté de Lay, sont recteurs-nés de cette maison.

Supérieure & pharmacienne, sœur Tricaud.

Maîtresse d'écriture, sœur la Planche.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans, sire & baron du Beaujolois.

La justice s'exerce en son nom, & de cette justice dépendent la paroisse de St. Symphorien, celle de Naux, une partie de celle de Boisset, & une partie de celle de Machézal ; elle ressortit par appel en la sénéch. de Lyon.

Juge prévôt, M. Berchoux, avocat.

Lieutenant de juge, M. Rejaulnier.

Proc. fiscal, M. Gouttenoire, l'aîné.

Greffier, M. Gouttenoire, pere.

Commis greffier, le sieur Château.

Huissier, Perrodon.

Un bureau des aides & du contrôle.

Direct. & contrôl. M. Gouttenoire pere.

Changeur du Roi, M. Duvernai, secretaire du Roi.

Syndic de la communauté, M. Gouttenoire.

Notaires, Mrs. Château & Derivoire.

Procureurs postulants en la châtellenie & prévôté de Lay, Mrs. Berchoux, doyen, notaire à Regni ; Desvernai pere, notaire à Regni ; Blanc, not. à Amplepuis ; Ducôté, not. à Valsonne ; Dufour, notaire à Perreux ; Château, notaire à Lay ; Dechatelus, notaire à St. Just ; Derivoire, not. à Lay ; Jouvencel, notaire & commissaire en droits seigneuriaux.

Il y a à Lay une église de St. Nicolas, avec titre de prieuré.

M. l'arch. de Lyon coll. de ce prieuré.

Prieur, M. Borelli, le jeune.

Il y a dans cette paroisse cinq foires par année ; le 2 janvier, le lundi gras, le lundi après Quasimodo, le lundi avant la St. Jean-Baptiste, & le lendemain de la St. Michel. Il s'y tient un marché tous les lundis. Tous les jours de foire & de marché, il y a un bureau ouvert pour la visite & la marque des toiles.

Commis à la visite & à la marque des toiles, le sieur Cortai, à Regni.

LAY, fief, château, avec rente noble, dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois.

Seigneur, M. Pui du Roseil, chev. de St. Louis, capitaine-commandant au régiment de Foix.

LAYE-ESPINAY, terre, château, seigneurie, village, & église, sous le titre de St. Denis d'Espinai, annexe de Saint-George de Reneins, en Beaujolois, en toute justice, à laquelle ont été réunies celles de Blacé-le-Bas, Salles, Marsangue & Buyon, ainsi que la terre & seigneurie de St. Albin, & les fiefs de Brameloup, des Bois-Barons, de Cepay & de Champgobert. Ces justices dépendoient autrefois des baronnies de Thizy & des Tours ; & elles s'étendent dans les paroisses de Salles, Blacé, Arnas, St. Etienne-la-Varennes & St. George de Reneins. Elles s'exercent au château de Marsangue, où sont l'auditoire & les prisons.

Vicaire, M. Chambry.

Seigneur-patron, M. d'Espinay de Laye.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Carraud, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Ronjon.

Greffier, le sieur Butti.

Huissier, Duranton.

LAYEL, fief & maison seigneuriale, dans la par. de Longessaigne, en Lyonnois, avec une justice qui comprend une partie de cette paroisse.

Seigneur, M. le comte de Cibeins, capit. au régiment du Commissaire-général.

La justice s'exerce à Albigni.

LAYET, fief & château dans la par. de Longessaigne, en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux de Bulli.

LAZET, hameau de la par. de St. Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

LEAL, château avec moyenne & basse justice, situé en Bresse, dans l'annexe de Saint-Benigne.

Seigneur, M. le comte de Loriol.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

Juge, M. Gounot, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Berthet, avocat.

Châtelain, M. Vernette.

Greffier & curial, M. Vallier.

LEGALS, parcelle de Saint-Just-en-Bas, dans le Forez, élect. & du ressort du baill. de Montbrison.

Seigneur, M. le marquis de Talaru de Chalmazel, premier maître-d'hôtel de la Reine.

Les mêmes officiers qu'à Chalmazel.

ST. LEGER-EN-ROANNOIS, & par corruption, St. LAGIER, village & par. dans le Forez, archip. élect. & justice de Roanne.

Le bureau du college de Roanne, en qualité de prieur de S. Martin-de-Riorges, nomme à la cure.

Curé, M. Crozet.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le château d'*Origni* appart. à M. le marquis de Couzan.

LEGNI, village & annexe de la par.

au Bois-d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Riquet.
Seigneur haut-justicier, M. Giraud de Montbelet de St. Tris, du chef de madame son épouse.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.
LEIGNEUX, hameau de la paroisse de Trelins en Forez, célebre par un chapitre noble de chanoinesses régulieres de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de Savigny.

CHANOINESSES, *Mesdames*
Catherine de Gayardon de Tiranges, *prieure*.
Jeanne-Marie de Chaussecourte, *sous-prieure*.
Marie-Françoise de Montjouvent, *sacristine*.
Anne-Marie de Luzi Couzan.
Franç. Marie Lebrun de Champignolles.
Françoise-Henriette Desjours.
Jacq. Lazare Desjours de Montarmin.
Lazare Desjours de Mazille.
Marie d'Anstrude de Tourbes.
Marie-Hélene d'Anstrude de Tournelles.
Diane-Marie de Moreton.
Claire-Etiennette d'Anstrude.
Jeanne-Therese de Prevost.
Marie-Hilaire de Moreton du Main.
Magd. Hippolite du Bourg St. Polgues.
Marie-Gabrielle de Luzi-Couzan.
Louise-Victoire-Constance de Gayardon de Gresolles.
Clotilde-Félicité Dubuisson de Douson.
Antoinette-Eugénie de Gayardon d'Aix.
Louise-Etiennette de Thi.
Magdeleine-Euphrosine d'Agout.
Blanche-Justine-Charlotte d'Agout.
Marguerite-Joseph-Zoë de Damas.
Marie-Alexandrine-Jacobine de Damas.
Marie-Hélene-Eléonore de Chassenai.
Marie-Edma-Adelaïde de Fortelu.
Marie-Hélene-Eléonore d'Anstrude.
Marie-Benoîte-Joseph de Prevost.
Charlotte-Jeanne de Prevost.
Anne-Françoise de Prevost.
Charlotte-Elisabeth de Prevost.
Catherine-Salinguerre-Antoinette de Gayardon de Fenoyl.
Jeanne-Françoise de Certaines de Villemolin.
Marie-Gabrielle de Certaines de Villemolin.
Anne-Françoise de Certaines de Villemolin.
Louise-Marguerite de Ganai.
Françoise-Jeanne-Marie de Ganai.
Jeanne-Luce de Ganai.
Marie-Therese de Ganai.
Diane-Marie-Eléonore de Ste. Colombe de Laubepin.
Hilaire-Marie-Marguerite-Joachim de Ste. Colombe de Laubepin.
Angélique de Coucy.
Claudine de Roquefeuille.
Rose-Therese d'Agout de Verrey.

Chanoinesses honoraires.
Marie-Magdeleine de Gayardon de Fenoyl, abbesse du chapitre noble & régulier de Notre-Dame de Coyze en l'Argentiere.
Supérieur-major, M. de Laurencin, grand prieur de Savigni.
Madame la prieure nomme aux prébendes ou aumôneries.
Prébendiers ou *Aumôniers*, Mrs. Grozet & Four.
Le hameau, & non le chapitre de Leigneux, dépend en toute justice de la baronnie de Couzan.
LENAX, paroisse considérable, partie en Forez, & partie en Bourbonnois, élect. de Moulins, archip. de Pierre-Fitte.
M. le doyen de Sémur en Brionnois nomme à la cure.
Curé, M. Rocher des Perrés.
Vicaire, M. Vadier.
Une partie de la justice dépend de Dandés, pour le Bourbonnois; & l'autre partie, de la châtellenie de Montaiguet pour le Forez.
Seigneur, M. de la Tour.
Juges, M. Faure, *pour Lenax*; & M. Marion, *pour la châtellenie de Montaiguet*.
Procureur fiscal dans les deux justices, M. Durand.
Greffiers, le sieur Deschamps, *pour Lenax*; & le sieur Durand, *pour Montaiguet*.
Le château & seigneurie de *Montaiguet* appartient à madame l'abbesse de la Bénissondieu.
LENIECQ, vieux château & seign. dans la par. de Merle en Forez.
Seigneur, M. de Flachat d'Apinac.
Les mêmes officiers qu'à Apinac.

LENT.

Ville située dans la principauté de Dombes, subdélégation de Trevoux.
L'église paroissiale a plusieurs prébendes; la principale est celle de Grassi.
Curé, M. Curnillon.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de Laubepin.
Châtelain, M. Churlet.
Greffier, le sieur Montfrin.
Chirurgiens, Mrs. Faguet & Jacquemin.
Il y a six foires dans l'année, principalement pour les chevaux. La petite riviere de Veyle passe près de Lent.
LENTIGNI, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Roanne, justice de la châtellenie de St. Maurice, unie au baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Bridoult, docteur en théologie.
Vicaire, M. Tixier.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
Le fief & château de *Prais* appart. à M. Dubessey de Contenson.

LENTILLI, bourg, par. & seign. en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Estournel.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seign. mensionnaire, M. de Chabans, comte de Lyon.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Raymond, notaire à l'Arbresle.
Proc. fiscal, M. Vial, not. à la Tour.
Greffier, M. Roche, not. en Vaise.

LERIGNEUX, village & par. dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison, de la châtell. de Marcilly-sur-Châtel.
Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Fenon.
Seigneurs-engagistes, les héritiers de M. Groseiller de Chenereilles.
Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

LERNI, hameau & église succursale de la paroisse de Pollionay, en Lyonnois, desservie par Mrs. les curé & vicaire de Pollionay.

LESCHEROUX, village & par. en Bresse, archip. & élect. de Bourg, justice des Chartreux de Montmerle & du seigneur.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Leroux.
Vicaire, M. Trollier.
Seigneur, M. le comte de St. Trivier.
La justice des Chartreux s'exerce à Bourg.
Juge, M. Durand.
Procureur fiscal, M. Ravet.
Châtelain, M. Battur.
Greffier, le sieur Fontaines.
Curial, le sieur Peschеurs.

LESCOURS, château en ruine, situé à St. Germain-la-Montagne.
Seigneur, M. le marquis de St. George.
Juge, M. Baudinot, avocat.
Lieutenant, M. Bellet, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix.
Greffier, le sieur Aulat.
Huissiers, Sombardier & Machillot.

LETRA, village & par. dans le Beaujolois, archip. de l'Arbresle, élect. de Villefranche, & justice de Chamelet.
La chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Chambon.
Seigneur, M. Buttin de Vaurion.
Le fief de *Letrete* appart. aux héritiers de M. de Launay.

LEVI, hameau & seign. dans la par. de Fleurieu en Lyonnois.
Seigneur, M. le président de Fleurieu.

LEYMENT, village & par. en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley ; la justice haute, moyenne & basse, s'exerce à Saint Rambert, sans en dépendre, du ressort du baill. de Belley.
L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Tenand, doyen de Ste. Luce.
Seigneur, M. de Leyment, officier du corps de la noblesse.
Juge, M. Grumet, avoc. à St. Rambert.
Châtelain, M. Siran, not. à Ambérieu.
Greffier, le sieur. . . . .
Le château de *la Servette* appart. au seigneur.

LEYSSARD, village & par. en Bugey, archip. de Nantua, élect. & baill. de Belley, du ressort du parl. de Bourgogne.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Matthieu, bach. de Sorbone.
Vicaires, M. Antoine Monin, résidant à l'annexe de Serrieres-sur-Ain ; & M. Deleaz, résidant à celle de Solomiat.
La paroisse dépend de la baronnie de Poncin. La justice s'exerce à St. Rambert en Bugey.
Les officiers seigneuriaux sont les mêmes que ceux de Poncin.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

LEZIGNIEU, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice d'Ecotay de Beauvoir.
M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Dupuy.
Vicaire, M. Trapaud.
Seigneur, M. le marquis de Galles, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Sarde.

LHUIS, village, paroisse en Bugey, archip. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, du ressort du parl. de Bourgogne.
L'abbé de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Vicaire.
Vicaire, M. Lambert.
Seigneur, M. de Barral, marquis de Montferrat.
Juge, M. Niviere.
Lieutenant, M. Larochette.
Procureur fiscal, M. Boget.
Greffier, le sieur Rosetain.
Not. royaux, Mrs. Guiguard, Perret, Ravet.
Chirurgien, M. Dementon.

Il y a une confrairie de Pénitents.
Recteur, M. Dementhon-Dive.

LA LIEGUE, château & seigneurie en Forez.
Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.
Les mêmes officiers qu'à Bellegarde.

LIERGUES, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Viviant.
Dame, madame de Mognat, à Lyon.
Juge, M. . . .
Lieutenant, M. Ronjon.
Châtelain, M. Desmaze.
Procureur fiscal, M. Lievre.
Greffier, le sieur Butti.
La justice comprend toute la paroisse de Liergues & la plus grande partie de celle de Pouilly-le-Monial.

LIMANDON, parcelle de St. Romain-en-Cerviere.
Seigneur, M. Demeaux, lieut. général civil à Montbrison.

LIMAS *ou* LIMANS, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & justice de Villefranche: c'étoit, avant que Villefranche existât, le siege d'une des plus considérables prévôtés de la province.
M. l'abbé de Cluni nomme à la cure.
Curé, M. Michet.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Le château de *Belleroche* appart. à M. Dessertines, doyen du chap. de Villefranche; celui de *Limas*, à M. de Saint-Fonds; & le château & fief de *la Barre* appart. à M. . . .

LIMONEST, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Jothie.
La seigneurie de Limonest comprend une partie de la paroisse.
Seigneur, M. l'archevêque de Lyon.
Juge, M. Delorme, à Lyon.
Châtelain, M. Perussel, à St. Cyr.
Procureur fiscal, M. Brottin, à Lyon.
Greffier, le sieur Baron, à Lyon.
Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.
Le château de *Saint-André-du-Coing* appart. à M. de Quatrefages de la Roquette, ancien conf. en la cour des Monnoies de Lyon; & le château de *la Baroliere*, à M. Maritz, commissaire & inspecteur des fontes d'artillerie.

LIMONI, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, diocese de Vienne, archip. de Condrieu.
Le clocher est dans le Vivarais; mais le reste de la paroisse est en Forez, élect. de St. Etienne, justice de Malleval & baill. de Bourg-Argental.
Le chapitre de St. Claude nomme à la cure.
Curé, M. Goirand.
Seigneur de la partie du Vivarais, M. le maréchal, prince de Soubise.
Dame de la partie du Forez, madame de Senozan, à Paris.

LISSIEU, village & par. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Truchard.
Seigneur, M. Lambert, écuyer, chargé des affaires de Sa Majesté Catholique, & son consul à Lyon.
Juge, M. . . .
Lieutenant, M. Caillot, notaire royal à Chazai.
Châtel. M. Chapuis, not. royal à Chazai.
Procureur fiscal, M. Ferlat, à Lissieu.
Greffier, M. Rosier, notaire à Chasselai.
Huissier, Deshaies, à Chasselai.
Le fief de *Plambeau* appart. à M. Riverieulx de Varax.

LA LOBIERE-EN-SAINT-VICTOR, paroisse qui dépend d'Auvergne pour le spirituel, & qui, pour le temporel, est de la généralité de Lyon, élection de Montbrison, justice de la châtellenie de Cervieres, & baill. ducal de Roanne.
Curé, M. Bussi.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Le fief des *Estivaux* appart. à M. Carton, conseiller au baill. de Roanne.

LOIRE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne en Forez; justice, partie de la baronnie de Givors, & partie de Sainte-Colombe-lès-Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
Curé, M. Duport, docteur en théologie.
Vicaire, M. Gire Dubois.
Seigneur, LE ROI.
Juges, M. Lecourt, à St. Andéol, pour Givors; & M. Guerin, pour Sainte-Colombe, à Condrieu.
Proc. fisc. M. Bavet le jeune, pour Givors; & M. Cochard à Vienne, pour Sainte-Colombe.
Greffier, le sieur Chaumartin.

LONGCHAMP, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg, & par appel au parlement de Bourgogne.
M. le prévôt du noble chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Gillet.
Seigneur, LE ROI.
Les mêmes officiers qu'à Bourg.

LONGES, village & paroisse dans le

Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne; justice pour le clocher, & une partie de la paroisse, de la baronnie de Condrieu; pour la plus grande partie de la paroisse, de la baronnie de Château-neuf-d'Argoire; pour un hameau seul, de la jurisdiction de Givors; du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les Chartreux de Ste. Croix nomment à la cure.

Curé, M. Guinard.
Vicaire, M. Mas.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LONGESSAIGNE, village & paroisse dans le Lyonnois, archip. de Courzieu élect. de Lyon, justice de Montrotier & de Riviere, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. de Villette, neveu.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Nicolas-Edme d'Anstrude, à cause de son prieuré de Montrotier.
Seigneur de l'autre partie, M. de Riviere, marquis de la Riviere.

LORETTE, seigneurie dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois, avec justice, tant sur Lorette que sur le territoire de Milanai.

Seigneur, M. Bouilloud de Chanzieu.
Juge, M. . . .
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Gayet.
Greffier, le sieur Honoré Gayet.

St. LOUP, village & par. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. de Lyon, justice de St. Forgeux & de Chanzé.

M. l'abbé de Savigny nom. à la cure.

Curé, M. Michon.
Vicaire, M. Gilbert.
Seigneur, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

Le château & la chapelle de *Vindri* appart. au seigneur.

LOYES, gros bourg, annexe de Villieu, archip. de Chalamont, ancienne baronnie de Bresse, élect. & baill. de Bourg.

Vicaire, M. Broissette.
Seigneur, M. Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loyes, lieut. général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.
Juge, M Gauthier.
Châtelain, M. Laveniere.
Curial, M. Bidault.
Procureur fiscal, M. Buget.
Greffier, le sieur Ravet.

Il y a quatre foires considérables: le 22 février; le 3 mai; le lundi d'après la fête de Notre-Dame de septembre, & le lundi avant la St. Thomas.

LOYETTE.

Ville, baronnie & par. en Bugey, archip. d'Ambournai, élect. & baill. de Bellei.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.

Curé, M. Nicolas Bain.
Seigneur, M. Louis Durand de la Buissonniere.
Juge, M. Grumet.
Proc. fiscal, M. Garin.
Greffier, le sieur Tenant.

La justice s'exerce à St. Rambert.

LOYSE, chât. & fief en toute justice, dans la par. de Bagé-la-Ville, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Châtel en Bresse, élect. de Bourg, & du ressort du parl. de Bourgogne.

Seigneur, M. de Billi.
Juge, M. Martin.
Bailli & capit. chât. M. Dagalier l'aîné.
Curial, M. George.
Procureur fiscal, M. la Roche.
Greffier, le sieur Dagalier.

LOZANE, village & annexe de la par. de Civrieux en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Robert.
Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly.

LUCENAY, village & par. dans le Lyonnois, archip. & justice d'Anse, sénéchaussé de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Girard, bachelier de Sorbonne.

Le Verneaux & Maisonforte, château & fief, appart. à M. Posuel de Verneaux.

LUPÉ, village, par. château & seign. dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de St. Etienne.

Le seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Oriol.

La seigneurie de Lupé est un démembrement de la baronnie de Malleval, fait en 1436.

Seigneur, M. de Mayols, ancien conseiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.
Lieutenant de juge, M. Clapit.

LUPONAS, village & par. en Bresse, diocese de Lyon, archip. de Sandran, baill. & élection de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne, mandement de Bagé, justice de Béost, qui s'exerce à Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Sorbier.
Seigneur, M. Audras, anc. conf. au parl. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Béost.

LURCY, village & paroisse en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Benassi.
Seigneur, M. de Bordeaux de Lurcy.

Les mêmes officiers qu'à Amareins.

LURE, village & paroiſſe en Forez, archip. & élect. de Roanne, juſtice de Grezolles, & ſénéch. de Montbriſon.

L'archip. de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Bonneton.

Seigneur, M. le comte de Grezolles, chevalier de St. Louis.

LURIEC, village & paroiſſe dans le Forez, archip. & élect. de Montbriſon, juſtice de St. Bonnet-le Château.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Theve.

Vicaire, M. Ronat.

M A

MABLI, village, par. & vicomté dans le Forez, archip. élect. & ſénéch. de Roanne, en exercice à Montbriſon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Mulſan.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt.

Juge, M. de Chatelus, proc. à Roanne.

Procureur fiſcal, M. Guillot, receveur général du duché de Roannois.

Greffier, le ſieur Miviere.

Il y a dans la paroiſſe le château de *Cornillon*, le fief de *Linas* & de *Bonvert*. Voyez *Cornillon* & *Bonvert*.

Une ſeule foire, le 25 du mois d'août.

MACHEZAL, village & annexe de la par. de Chiraſſimont, dans le Beaujolois, archip. de Roanne, elect. de Villefranche, & ſénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Delorme.

Seigneur, M. l'archevêque de Lyon.

Juge, M. Delandine.

Châtelain, M. de Chatelus

Procureur fiſcal, M. Martin.

Greffier, le ſieur Rochan.

MACLAS, bourg, par. château & baronnie avec juſtice haute, moyenne & baſſe dans le Forez, dioceſe de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de Saint-Etienne, bailliage de Bourg-Argental.

M. le prieur de St. André-le Bas de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Mathivet.

Vicaire, M. Tournu.

Seigneur, M. de la Beau-de-Berard, baron de Maclas.

Juge, M. Tournu.

Lieutenant de juge, M. . . . .

Procureur fiſcal, M. Clapit.

Greffier, le ſieur Trouilleur.

Notaires, Mrs. Veyre & Boutette.

La baronnie de Maclas comprend la paroiſſe de Maclas, & celles de Veranne, St. Appolinard & Roiſey.

Il y a dans l'année deux foires conſidérables: l'une, le 2 de janvier; & l'autre, le 8 novembre.

MAGNEU - HAUTERIVE, par. beau château & ſeign. dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbriſon.

Le prieur de Sury-le-Comtal nomme à la cure.

Curé, M. Laforeſt.

Seigneur, M. Goyet de Livron, écuyer.

Juge, M. Franchet pere.

Procureur fiſcal, M. Tiſſier.

Greffier, M. Bourboulon, notaire.

MAGNEUX-LE-GABEON, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Laurent-la-Conche en Forez.

Seigneur, M. du Roſier de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

Juge, M. Jacquemeton.

Procureur fiſcal, M. Chatelus.

Greffier, le ſieur Dupont.

MAGNY, château & ſeigneurie ſitué à Sarcei, annexe de Bulli en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Flachere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Flachere, paroiſſe de St. Véran.

MAGNY, château & ſeigneurie en Beaujolois, qui comprend les clochers de Cublize, St. Vincent-de-Reins, Ranchal, Thel, & quelques cantons de St. Bonnet-le-Troncy.

Dame, madame la marquiſe de Vauban.

Juge, M. Perret, avocat au parlement, à Cublize.

Lieutenant, M. . . .

Procureur fiſcal, M. Alamartine, notaire royal à la Mure.

Greffier, le ſieur Chavanis.

Huiſſiers, Vermorel & Depuy.

LA MAISON-FORTE, château avec baſſe juſtice dans la paroiſſe de Marclop en Forez.

Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier à la grande Gendarmerie.

Juge, M. Franchet.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy.

Greffier, le ſieur Bourboulon.

MAIZILLY, village & par. dans le Lyonnois, dioceſe de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, juſtice de Château-neuf en Mâconnois, ſénéch. de Lyon.

M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Seguin, archip. de Charlieu.

Vicaire, M . . .

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Château-neuf, dont Maizilly dépend.

MALAFRETAZ, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archip. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Gauthier.

Seigneur, M. . . . .

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

MALLEVAL.

Petite ville fort ancienne & baronnie dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de St. Etienne, justice de Chavanai, & baill. de Bourg-Argental.

M. l'archevêque de Vienne collateur de la cure.

Curé, M. Ginet.

Prébendier à la nomination des notables, M. Peirachon.

Dame, madame de Senozan, à Paris.

Notaire, M. Fontaine.

Le fief de *Merzelas* appart. à M. de Larnage.

MALLIAC, village & par. en Bugey, archip. de Nantua, élect. de Bellei.

Le prieur de Nantua nom. à la cure.

Curé, M. Piquet.

Seigneur, M. le comte de Moyria.

Juge, M. . . . .

Châtelain, M. Goiffon.

Procureur fiscal, M. Molinard.

Greffier, le sieur Domange.

MALVAL, ancien château & seign. dans la paroisse de St. Héan en Forez. Le fief & la justice de Chazottes y ont été réunis.

Seigneur, M. le chevalier de Menilglaize.

Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.

Procureur fiscal, M. Gonon.

Greffier, le sieur de Vissaguet.

St. MAMERT, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, élect. de Villefranche, justice de St. Julien.

M. l'abbé de Cluni nomme à la cure.

Curé, M. Sanflaville.

Seigneur, M. le marquis de Valadoux.

Il y a dans cette paroisse l'ancien château de *Loignet*, dont il ne reste plus que des ruines. Il a appartenu aux sires de Beaujeu : aujourd'hui la justice en est réunie à celle de St. Julien.

LE MANDUEL, parcelle de St. Just-en-Chevalet.

MANTENAI, village & annexe de la paroisse de St. Julien-sur-Reissouze, en Bresse, avec le titre de baronnie.

Le curé de Saint-Julien dessert cette annexe.

Seigneur, M. Bertin, trésorier général des parties casuelles.

MANZIAT, village & par. en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Bolle.

Vicaire, M. André, bachelier en théolog. de Valence.

Dame, madame la marquise de Feillens.

Juge, M. Matraire.

Procureur fiscal, M. Lecuyer.

Greffier, le sieur Rabuel.

Le fief de *la Salle*, sans justice, dépendant du marquisat de Bagé-le-Château, appart. à M. de Franc de la Salle.

MARBOZ, gros bourg, baronnie & prieuré en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice de Montrevel.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Le prieuré dépend du chapitre de Gigni en Franche-Comté.

Curé, M. Gollion.

Vicaires, Mrs. Rigollet & Beaux.

Seigneur, M. . . .

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

St. MARCEL, village & annexe de la par. de St. André-de-Corsy en Bresse, archip. de Chalamont, justice de Montribloud & de Glareins, baill. de Bourg.

Vicaire, M. . . .

Seigneurs du clocher, les héritiers de M. Nicolau de Montribloud.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. de Quinson.

Les mêmes officiers que ceux de Montribloud & de Glareins.

St. MARCEL-ÉCLAIRÉ, village dans le Beaujolois, auquel un hameau voisin nommé *Eclairé*, donne son nom ; annexe & archip. de la paroisse de Tarare en Lyonnois, justice de Joux, élect. & sénéch. de Villefranche.

On fabrique de la toile dans ce village.

Curé, M. Migneri.

Vicaire, M. Duthei.

Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.

Le château de *la Bussiere* appart. à M. Mascrani de la Bussiere.

St. MARCEL-DE-FELINES *ou* EN NERONDE, village & par. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. & baill. de Roanne, en exercice à Montbrison.

Le chap. de Clugni nomme à la cure.

Curé, M. Magdinier.

Seigneur, LE ROI.

Les mêmes officiers qu'à Feurs.

Contrôleur des actes, M. Jayer.

Le fief de *Severt* & celui de *Felines*, avec un beau château, appart. à M. le marquis de Talaru, maréchal de camp.

St. MARCEL & NEULISE, parcelle de la paroisse de St. Marcel-de-Felines en Forez.

St. MARCEL-D'URFÉ, bourg, par. château & seign. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Veillas.

Vicaire, M. Burellier.

Prébendiers, Mrs. Durand, curé d'Urfé, Dubost & Burellier.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Juge, M. Michel, avocat.

Proc. fiscal, M. Vial, not. à St. Marcel.

Greffier, le sieur . . .

Huissier, Froment, à Saint-Just-en-Chevalet.

Foires, le 16 janvier, & le 5 septembre.

SAINT-MARCELIN.

Petite ville, château & seign. dans le Forez, archip. baill. & élect. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Farge.

Vicaire, M. . . .

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Espinchal, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Payet.

Proc. fisc. M. Privat, not. à St. Marcelin.

Greffier, le sieur Saunier, à Suri.

Dame de l'autre partie, madame de Mazenod.

Il y a une compagnie de milice bourgeoise sous les ordres de M. le commandant de la province.

MARCHAMP, village & paroisse en Bugey, archip. d'Ambournai, élect. de Bellei, justice de Grollée.

M. le prieur de St. Benoît de Cessieux nomme à la cure.

Curé, M. Pellotiere.

Seigneur, M de Barral.

Les mêmes officiers qu'à Grollée.

MARCHAMP, village & annexe de la paroisse de Quincié en Beaujolois.

Vicaire, M. Sorlon.

Seigneur, M. Giraud, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Varennes.

MARCHENGI, château & seign. dans la paroisse de Saint-Pierre-la-Noaille en Lyonnois.

Seigneur, M. de Montrichard, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Patural, avocat.

Lieutenant de juge, M. Patural, notaire.

Procureur fiscal, M. Alex, notaire.

Greffier, le sieur Boutouge.

Huissier, Michel.

MARCILLI-D'AZERGUES, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Guyot.

Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Saint-Michel.

Procureur fiscal, M. Descot.

Greffier, le sieur Chapuis, à Chazai.

Huissier, Bernard, à Quincieux.

Le fief de *la Collonge* appart. à M. . . ; & celui de *Janzé*, à M. Clerico de Janzé.

MARCILLI-LE-CHATEL, village, prieuré, par. & châtell. royale dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

Le prieur nommé à la cure.

Prieur, M. Rougé.

Curé, M. Fialin.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, LE ROI.

Co-seigneurs engagistes par échange non consommé, M. Thoynet du Peinod, trésorier général des ponts & chaussées de France; & M. de Magneux, ancien officier aux gardes-françoises.

Juge Châtelain royal, M. Salle.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Procureurs, Mrs. Bourboulon, Gaulne & Brunet.

Greffier, le sieur Goyer.

Huissier audiencier, Pagnon.

La justice s'exerce au palais du baill. de Montbrison.

Le fief de *la Motte-Barin* appart. à M. de Lesgalery du Tailloux; & celui de *la Vernade*, à M. de Marcilli, & à M. Montignot, avocat à Montbrison.

MARCLOP, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Treivei.

Dame engagiste, madame la marquise de Sassenage.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

MARCOUX, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison. Le bourg & quelques hameaux dépendent de la justice de M. de Marcoux: le surplus, de la châtellenie royale de Marcilli, & par appel au baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Marcel.

Seign. du bourg & fauxbourg seulement, M. Papon Ducros de Montmart de Goutelas, ancien capit. d'infanterie.

Juge, M. Hodin, à Boen.

Proc. fiscal, M. Fanges, à St. Sixte.

Greffier, le sieur Tachereau.

MARCI-SUR-ANSE, village, prieuré & par. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Prieur & patron de la cure, M. de Laurencin Chanzé, grand prieur de Savigni.

Curé, M. Pelotrier.

Seigneur haut-justicier, M. le baron de la Chassagne, brig. des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à la Chassagne.

Seign. moyen & bas justiciers, les chanoinesses d'Alix.

Huissier pour l'une & l'autre partie, Charbonnet.

MARCY-LES-LOUPS.

Ville & annexe de la par. de Ste. Consorce en Lyonnois, archip. des Suburbes, sénéchaussée de Lyon, justice de Laval.

Vicaire, M. Faure.

Seigneur, M. Lacroix de Laval.

MARDORE, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice du lieu & de Courcenai.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Poizat.

Vicaire, M. Luquet.

Seigneur, M. Guillermin, chevalier de St. Louis, gouverneur de Sisteron.

L'ancien fief de *Chalatofrei*, avec rente noble, appart. à M. Moncorgier.

Il y a trois foires dans l'année : le 6 mai, le 26 juin, & le 14 septembre.

MARENDIERES, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse d'Estivareilles, avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, M. Vincent de Montarcher, ancien conseiller au parl. de Dijon.

MARES, fief qui compose une partie de la paroisse de Jonage en Dauphiné.

Seigneur, M. Yon fils, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Juge, M. Fournier, avocat.

Châtelain, M. Rigoft, not. à Pusignan.

Procureur fiscal, M. Pra.

Greffier, le sieur Colomb.

Procureur d'office, M. Trux.

MARGERIE & CHANTAGRET, parcelle de St. Jean de Soleymieux.

MARIGNI, ancien château & fief avec justice dans la paroisse de Villers.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Reffein.

MARINGES, village & par. en Forez, archip. de Courzieu, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bellegarde.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Jomand.

Seigneur, M. de Bellegarde, à qui le château de *la Roche* appartient.

MARLHES, village & par. dans le Forez, diocese du Pui, archip. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de la Faie, Clavas, l'Hôpital du Temple & de St. Sauveur, & baill. de Bourg-Argental.

M. l'évêq. du Pui collateur de la cure.

Curé, M. Alliraud.

Vicaires, Mrs. Terrasse & Chauvet.

Sociétaire, M. Sabot.

Une maison de sœurs de St. Joseph, qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement.

Co-seigneurs, Mrs. Courbon, Desgaux, de St. Genest & Chouvet.

Notaire, M. Lardon de Verneis, avoc.

Le fief du *Temple* appartient à M. le commandeur de Chazelles, de l'ordre de Malthe.

MARLIEU, bourg & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran, sénéch. de Trevoux.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Cordier.

Seigneurs, M. & Mlle. Cusset de Montrozard.

Juge, M. Jourdan, avocat.

Châtelain, M. . . .

Proc. fiscal, M. Broyer, proc. à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi.

Il y a quatre foires qui ont été établies par arrêt du Conseil d'état, du 15 août 1772 : savoir, le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août, & le 13 novembre.

MARNAND, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Thizi.

Le prieur de Thizi nomme à la cure.

Curé, M. Chaix, à Thizi.

Vicaire. M. Moissonnier.

Seigneur, M. Bissuel de Thizi, écuyer.

MAROLS, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de St. Bonnet-le-Château.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Brunel.

Vicaire, M. . . .

Dame engagiste, madame la marquise de Sassenage.

MARRIEUX & LA MURE, parcelles de Miribel & Perigneux en Forez.

MARS, village & par. sur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon, justice de Gatellier & de Châteauneuf.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Lafai.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

La partie de cette paroisse qui est en Beaujolois, dépend de la justice d'Arcinges.

Les fiefs du *Colombier* & des *Combes* appart. à M. Guillermin.

MARSANGUE, château dans le Beaujolois, dépendant de Laye-Espinai. Ce château, où sont l'auditoire & les prisons, est le siege des justices de Laye-Espinai, de Champrenard & dépendances.

MARSONAZ, village & par. en Bresse, justice de Bavi, qui s'exerce à Bagé, archip. élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Brossard.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Joli de Bevi, colonel d'infanterie.

Juge, M. Matraire, avocat à Bagé.

Châtelain, M. Pelletier, notaire à Bagé.

Procureur fiscal, M. Rabuel, not. à Bagé.
Greffier, le sieur Jean-François Tardy.
Curial, M. Rabuel, notaire & commissaire à terrier, à Marsonnaz.

St. MARTIN-DE-BOISI, village & paroisse dans le Forez, archip. élection & justice de Roanne.

Le bureau des petites écoles & séminaire de St. Charles de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. . . .
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Le château & fief de *la Minardiere*, en toute justice, appart. à M. Valence.

St. MARTIN-DE-CHALAMONT, village & par. en Dombes, archip. de Chalamont, sénéch. de Trevoux.

Les religieux de l'abbaye d'Ambournay nomment à la cure.

Curé, M. Belay.
Vicaire, M. Derognat.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de Laubepin.
Juges, Mrs. les officiers de la sénéchaussée de Trevoux.
Châtelain, M. Benoît Ozanam, à Chalamont.
Procureur du Roi, M. Dulac.
Greffier, le sieur Chuinague.

St. MARTIN-DE-CORNAS, village & annexe de la par. de Chassagny en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Savoie,
Seigneur, M. Borel de Varissan, secretaire du roi.
Chât. M. Lecourt, not. à St. Andéol.
Procureur fiscal, M. Bavet, à Givors.
Greffier, le sieur Civard.

Le château & fief de *Manevieux* appart. à M. Bruiset, trésorier de France à Lyon; & celui de *Varissan*, à M. Borel de Varissan, secret. du Roi.

St. MARTIN-D'ESTRAUX, village & par. en Forez, diocese de Clermont en Auvergne, archip. de Cusset, élect. de Roanne, baill. & sénéch. de Lyon.

Les dames religieuses de Beaulieu, proche de Roanne, nomment à la cure.

Curé, M. Valence, doct. en théologie.
Vicaire, M. Méallet.
Seigneur, M. Louis-Marie-François Gaston de Levy, marquis de Mirepoix, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Château-Morand, où la justice s'exerce.

Not. royaux, Mrs. Morin & Desgouttes.
Procureurs-postulants, Mrs. Morin, Durand, Desgouttes, Michault, Munet & Corsonier.
Chirurgien, M. Donniol.
Receveur des traites, M. Robillon.
Huissiers, Baudon, & Fayet.

Il y a quatre foires: le 18 mars; le 14 mai, le 14 août; le 9 octobre: & un marché le lundi.

Le fief de *Godiniere* & le petit château de *la Fayole* appart. à M. Gaulme. M. Riviere est seigneur du vieux château de *la Lierre*.

Le château de *la Roche-en-Revermond* a pour seigneur M. d'Ivolei, colonel directeur d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Versey, à l'exception de M. Armand, *Châtelain*.

St. MARTIN-DU-FRENE, gros bourg, paroisse, terre & seigneurie, avec un ancien château, en Bugey, réuni au comté de Montréal, justice dudit lieu, archiprêtré de Nantua, élect. de Belley, généralité de Dijon.

Curé, M. Levrat l'aîné.
Vicaires, Mrs. Levrat puîné & la Cour.
Seigneur, M. le comte Douglas de Montréal, syndic général de la noblesse du Bugey, chev. de St. Louis, &c.

M. le comte Douglas possede encore le fief de Mépillat-la-Forêt.

Il y a poste, brigade de maréchaussée, & deux foires dans l'année.

Les mêmes officiers qu'à Montréal.

St. MARTIN-DU-MONT, village & paroisse de Bresse, archip. de Treffort, élection de Bourg, justice de Pommiers.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Monnier.
Vicaire, M. Otlier.
Seigneur, M. du Tour.

La baronnie & le château de *Pommier* appart. au seigneur.

St. MARTIN-EN-COALIEU, ou AQUALIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré & élect. de St. Etienne, justice de St. Chaumond. M. le marquis de St. Chaumond nom à la cure.

Curé, M. Delavigne, bachelier de l'université de Valence.
Seigneur, M. le marquis de Saint-Chaumond.

La justice s'exerce à St. Chaumond.

St. MARTIN-EN-HAUT, ou ANAUX, bourg & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. de Castellas, archiprêtre de Mornant.
Vicaire, M. Saunier.
Seigneurs du clocher, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Rochefort.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Dareste de Saconnay.

Les mêmes officiers qu'à Saconnay.

Il y a dans cette paroisse le fief de *Chavagneu & la Bâtie*. Voyez cet article.

Il y a quatre foires dans l'année: le mardi de la Sexagésime; le 6 mai; le 19 août, & le 9 décembre.

St. MARTIN-LA-PLAINE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Laurençon, doct. en théologie.

Vicaire, M. Robert.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Seigneur mansionnaire, M. le comte de Cordon.

Juge, M. Delurieu.

Châtelain, M. Montellier.

Procureur fiscal, M. Gauthier.

Greffier, le sieur Barrier.

Il y a dans cette paroisse une mine d'or. Pierre Matthieu, naturaliste, avocat à Lyon, & historiographe de Henri IV, parle de la découverte de cette mine d'or, dans l'histoire de ce Roi, Tome II, liv. V, page 207, de l'édition *in*-8°.

St. MARTIN-LA-SAUVETÉ, village & grande par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de Verrieres, Saint-Marcel, Champoly & Aix.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Marion, bachelier en théologie.

Seigneurs, M. le commandeur de Verrieres ; M. le comte d'Albon ; M. Demeau, lieutenant général à Montbrison ; M. le comte de Grezolles.

Notaire royal réservé, M. Dufuc.

Le fief de *St. Pulgent* appart. aux enfants de feu M. Chamboduc de St. Pulgent.

St. MARTIN-LE-CHATEL, village & par. en Bresse, second marquisat de cette province, érigé en faveur de la maison de la Beaume, comte de Montrevel, en 1500 ; généralité de Bourgogne, archip. élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Gentet.

Vicaire, M. Tribout.

Seigneur, M. de Montrevel.

La justice s'exerce à Montrevel par les officiers du comté.

St. MARTIN-L'ESTRA, bourg & par. dans le Forez, archip. de Courzieu, justice de Feurs, élect. & bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Guimeti, neveu.

Vicaire, M. Guimeti, oncle.

Dame-engagiste, madame la marquise de Sassenage.

Le château & fief des *Gouttes* appart. à M. Coignet des Gouttes.

MARZÉ, seign. dans la paroisse de Gleizé en Beaujolois. Cette seign. comprend la paroisse de Chervinges, une partie de celle de Gleizé, & la dixieme partie de Ville-sur-Jarnieux en Lyonnois.

Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.

Juge, M. Pesant, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Dubost, procureur à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Pein, notaire & procureur à Villefranche.

Greffier-commis, le sieur Crozet, à Villefranche.

MARZÉ, ancien château-fort, dont on voit les ruines dans le village d'Alix qui en dépend, paroisse de Marsy-sur-Anse en Lyonnois.

Seigneur, M. . . . .

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

LE MAS, château, dans la paroisse de Bessenay en Lyonnois. Il appartient à M. Brossier de la Roulliere.

MASSIEU, village & par. partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Motte.

Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genay.

Seigneur de la partie de Dombes, M. de Parcieux.

Juge, M. Valentin.

Châtelain, M. Chuinague, pere.

Procureur fiscal, M. Chuinague, fils.

Greffier, le sieur Goi.

MATOUR, bourg & par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese d'Autun, archip. de Bois-Sainte-Marie.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.

Chapelain, M. Denizot.

Seigneur, M. le marquis de Castellane.

La partie de cette Paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Chevagny-le-Lombard ; & le reste, du comté de Château-Tiers.

Il y a treize foires dans l'année : le 3 janvier ; le 21 mars ; le vendredi après Pâque ; le 20 mai ; le 11 & le 25 juillet ; le 14 septembre, &c.

St. MAURICE-DE-BENOST, village & par. dans le mandement de Montluel en Bresse, archip. de Chalamont.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Champ.

Le fief de *Sathonette* appart. à M. Lejeas, conseiller en l'élect. de Bresse.

St. MAURICE-DE-GOURDANS, village & paroisse en Bresse, archip. de Chalamont, élect. de Bourg.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Payre.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Montolivet.

Les mêmes officiers qu'à Gourdans.

Le fief de *Monferrand* appart. à . . . . ; & le fief & château de *Pollet*, à Mme. la veuve Bertholon.

St. MAURICE-DE-REMENS, village

& par. en Bugey, archip. d'Ambournay, élection de Belley, du ressort de Bourg en Bresse, & du parl. de Dijon.

M. l'abbé de Saint-Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Joseph Tenand.

Seigneur, M. de Colabaud de Rignieu, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Gauthier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Sirand, avocat & notaire à Ambérieu.

Proc. fiscal, M. Grand, proc. à Bourg.

Curial, M. Fabri, à Ambérieu.

Greffier, M. Ravet, procureur à Bourg.

St. MAURICE - EN - GOURGOIS, bourg, & par. dans le Forez, archip. & élection de Montbrison, justice de Saint-Bonnet-le-Château, de Château-le-Bois, & de Saint-Rambert où elle s'exerce, du ressort du bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Staron.

Vicaires, Mrs. Dupuy & Porte.

Dame-engagiste, madame la marquise de Sassenage.

Seigneur du bourg & des environs, M. le prieur de St. Rambert.

Seigneur décimateur de toute la paroisse, à l'exception du bourg & des environs, M. le chevalier de Loras, commandeur de Malthe.

Il y a dans le bourg une communauté de sœurs de St. Joseph pour instruire les filles, visiter les malades, & leur procurer des secours.

Supérieure, Sœur de la Visitation.

Le château & fief de *Pruneri* appart. à M. Gagniere, à St. Etienne.

St. MAURICE - SUR - DARGOIRE, village, par. & seigneurie dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Hugues Doutre, docteur en thélogie.

Vicaire, M. Tisson.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. le baron de Riverie.

Juge, M. Rambaud.

Châtelain, M. Lecourt.

Procureur fiscal, M. Bidaut.

Greffier, le sieur Lespinasse.

St. MAURICE-SUR-LOIRE, bourg, par. & châtellenie en Roannois, archip. & élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Vergne.

Vicaire, M. Aguiraud.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

La châtellenie a été réunie au bailliage ducal de Roanne. Le hameau de Jeuvre, dans cette paroisse, dépend de la justice de Chantois.

Le prieur de S. Jean-sur-Saint-Maurice y a une justice.

Prieur, M. l'abbé Bouquet.

Juge, M. Barret.

Procureur fiscal, M. Detours.

Greffier, le sieur Fressenay.

Notaires royaux, Mrs. Barret & Jacquet.

Il y a trois foires dans l'année: le 17 janvier, le 3 mai, le 14 septembre.

MAYOL, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, élection de Montbrison, justice des Rivieres-d'Aurecq.

MELAY, par. & seign. en Bourgogne, archip. de Roanne, justice de Semur.

Curé, M. Ravier.

Vicaire, M. . . .

Seign., M. de Maulevrier de Langeron.

Juge, M. Gonthier de Rochefort.

Procureur fiscal, M. de Gouvenin.

Greffier, le sieur Grizard.

MENETREUIL, village & par. en Bourgogne, archip. de Bagé, élect. de Dijon, justice de la baronnie de Montpont, baill. de Chalon-sur-Saône.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Coudry.

Seigneur, M. Fyot de la Marche, à Dijon.

MENTHONAY, fief dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. de Feillens.

MÉPIEU, village & par. en Dauphiné, archip. de Morestel, élect. de Vienne, justice haute & basse du lieu, & baill. de Vienne.

Le curé de Parmilieu, prieur de Vaux, nomme à la cure.

Curé, M. Michoud.

Seigneur, M. de Mépieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Juge, M. Labbe.

Châtelain, M. Gros l'aîné, à Chanizieu.

Procureur fiscal, M. Caffarel.

Greffier, le sieur Thiolet.

MEPILLIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élect. de Bresse, justice de Pont-de-Veyle, du ressort du bailliage de Bourg.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Uchard.

Dame, madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

Le château & le fief de *Mepilliat* appart. à la famille de M. de Châtillon.

St. MERAS, COUVENT, & LE BOUCHET, parcelles de la paroisse de Riotor.

MEREGE, château dans la paroisse de St. Didier-de-Vallin en Dombes.

Il appartient à M. de Pizay.

MERIGNIEU, hameau & château fort

ancien, dans la paroisse de Lezignieu, en Forez, avec seigneurie & haute justice.
Seigneur, M. Henrys d'Aubigny.
Juge, M. Privat.
Procureur fiscal, M. Laforest.
Greffier, le sieur Saulnier.

MERLAND, petite seign. située dans la par. d'Ambournay, en Bugey. Elle appart. au monastere des Bénédictins d'Ambournay, où s'exerce la justice.

MERLE, bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archip. de Monistrol, élect. de Montbrison, justice de Liniecq.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Baget.
Vicaire, M. Diard.
Seigneur, M. Duslachat d'Apinac, écuyer.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

MERLIEU, château & fief en Forez. Il appart. à M. Demeaux, lieutenant général au bailliage.

MESSIMI, paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice, partie du comté de Messimi, & partie du comté de Montbriand, du ressort de la sénéchaussée de Dombes.

L'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Morel.
Seigneur, M. de Messimi, ancien proc. gén. au parl. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à St. Didier-de-Vallin.

MESSIMI, village & annexe de la paroisse de Brindas en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Agnereins.
Vicaire, M. Allier.

Le bourg dépend du comté de Lyon, & le reste dépend du fief de la Feuillade-lès-Messimi.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Notaires & Procureurs postulants, Mrs. Bernardon, Thimonier & Filleton.
Greffier, le sieur Filleton.

La Châtelaise, fief & château avec justice & rente noble, a pour *Seigneur*, M. Dugas, ancien lieut. général criminel en la sénéch. de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Thurins.

MESSIMIEUX, château & fief dans la par. d'Anse, en Lyonnois. Il appartient à M. Trollier de Fétan, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

MEXIMIEUX, gros bourg, par. & seign. avec titre de marquisat, en Bresse, archip. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg. Il y a une collégiale, composée d'un doyen, de six chanoines & de six prébendiers. Tous ces bénéfices sont à la nomination du seigneur. La cure est unie au doyenné.
Patron du chapitre & seigneur de la paroisse, M. le marquis de Meximieux, lieutenant de Mrs. les maréchaux de France.
Doyen-curé, M. Pivet.
Chanoines, Mrs. Deschamps, Simonet, Prast, Jacquemet, Dufour, George.
Chanoine d'honneur, M. l'abbé Thomas.
Vicaire, M. Jacquet.
Juge, M. Blay.
Châtelain, M. Thevenin.
Greffier, le sieur Jacquemet puîné.
Syndic perpétuel, M. Barret.
Médecin, M. Carrier.

Il y a deux foires dans l'année: le jeudi après la St. Barthelemi, & le lundi après la fête de St. Simon & St. Jude.

MEYLIEU, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison.

Le prieur de Bellegarde nom. à la cure.
Curé, M. Coudour.
Seigneur, M. le marquis de St. Germain d'Apchon.
Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. de Vissaguet.
Commis-Greffier, Aguiraud.

MEYRIAT, village & paroisse en Bresse, archip. de Treffort, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Chambre.
Vicaire, M. Pinot.
Seigneur, M. le comte de Château-Vieux.
Juge, M. Chevrier.
Procureur fiscal, M. Ravet.
Greffier, le sieur Ceizeriat.

MEYS, village, par. & seign. dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. de Montbrison, justice pour la plus grande partie, de la par. même, & pour l'autre, de celle de Lamenue; sénéch. de St. Etienne, exercée à Montbrison.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Mattagrin.
Vicaire, M. Sauvade.
Seigneur, M. le marquis de Pons, seigneur-baron de Bothéon.
Juge, M. Gonon de Saint-Fresne, avoc.
Proc. fiscal, M. Lorange, not. royal.
Greffier, M. de Vissaguet, notaire royal.
Huissier, Godefroid.
Procureurs-postulants, Mrs. Mathevon, Blein, Perechon, Flechet, Teyllot, Berger, & Reynaud fils.

MEYZERIAT, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archip. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Epailly.
Seigneur, M. Bonna de Perex.
Juge, M. Faudriere, avocat à Baugé.
Châtelain, M. Dagallier, à Baugé.
Procureur d'office, M. la Roche, à Baugé.

Curial, M. George, à Baugé.

MEYZIEU, village & par. en Dauphiné, élect. & bailliage de Vienne. L'archip. de Meyzieu comprend 18 paroisses, toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. Barberoux, curé d'Ejnieu.

Archip. subst. M. Maisonhaute, curé de Jons.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Quinqueton.

Seigneur, M. le marquis de Leusse.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Rognat, not. à St. Priest.

Lieutenant de juge, M. . . .

Proc. fiscal, M. Bourduisan.

Greffier, le sieur Trotton.

Il y a trois foires : le mardi de la Pentecôte, le 21 septembre, & le dernier de novembre, jour de St. André.

ST. MIARD, par corruption du mot de *St. Médard*, village & paroisse en Forez, archip. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de Chevrieres & de la Ferriere.

M. le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Massacrier.

Seigneur, M. Chovet de la Chance.

Il y a dans cette par. le fief de *la Ferriere*.

Seigneur, M. Masso de la Ferriere, sénéchal de Lyon.

Vice-gérent, M. de St. Fresne.

Procureur fiscal, M. Lorange.

Greffier, le sieur Vissaguet.

ST. MICHEL-SOUS-CONDRIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archip. & baronnie de Condrieu, élection de St. Etienne, du ressort de la sénéch. de Lyon, justice de Condrieu. Il s'y cueille de bon vin blanc.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure, & le curé a la dîme.

Curé, M. Combe, licencié en droit canonique.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

MILANAY, seigneurie en Lyonnois.

Seigneur, M. de Bouilloud de Fétan.

Juge, M. . . .

Capit. chât. & lieut. M. Croizet.

Procureur fiscal, M. . . .

MILLERY, bourg & grande paroisse dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, justice de Montagni.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.

Vicaires, Mrs. Grillet & Pavi.

Seigneur, M. Ravel de Montagni.

Les mêmes officiers qu'à Montagni.

Notaires, Mrs. Chalamel pere, Chalamel fils, & Michel fils.

Il y a un marché tous les vendredis : & deux foires dans l'année, le 30 juin, & le 30 octobre.

Le château de *Moleise* appartient à M. Mermier, trésor. de France.

MILLI, château & seigneurie dont la justice comprend la paroisse d'Arbuissonnas.

Seigneur, M. Renaud.

Juge, M. Alexandre Calemard, avocat à Villefranche.

Proc. fiscal, M. Carrand, not. à Blacé.

Greffier, le sieur . . .

MIRIBEL, château-fort, en ruine, & baronnie en Forez, dans la par. de Périgneux, élect. & baill. de Montbrison. La justice s'exerce au château.

Seigneur, M. le marquis de Pons Dothuns.

Juge, M. Bouchetal de la Roche, avoc.

Lieutenant de juge, M. Rousset.

Procureur fiscal, M. Glaize.

Greffier, le sieur Dubreuil.

Huissier, Suchet.

Procureurs, Mrss Truchard, Dumoulin, Poyer, pere & fils, Charreraud & Teissier.

MIRIBEL, bourg & marquisat situé en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg en Bresse. Il y a deux paroisses, celle de St. Martin, & celle de Saint-Romain.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure de St. Martin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure de St. Romain.

Curé de St. Martin, M. Michel.

Vicaire, M. Geoffroy.

Curé de St. Romain, M. Martin.

Seigneur, M. le marquis de Pute, premier écuyer du Roi.

Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Berthet.

Procureur fiscal, M. Bret.

Greffier, M. Vallat, not. à Miribel.

Huissier, Bolanger, à Miribel.

Procureurs postulants, Mrs. Pelissier, Belin & Segaud, à Montluel; Leclerc, à Caluires; Ornelle, à Cuires; Robert & Bret, à Miribel.

MIRIGNIAT, village & annexe de la paroisse de Cerdon en Bugey, élection de Belley, justice du lieu, qui s'exerce à Nantua.

Vicaire desservant, M. Poulet, chanoine du chapitre de Cerdon.

Seigneur, M. d'Apremont, conseiller au parlement de Bourgogne.

Juge, M. Branche de Merloz.

Lieutenant de Juge, M. Sapey.

Procureur fiscal, M. Domange.

Greffier, le sieur Molinard.

MIZERIEU, village & paroisse en Dombes, archip. de Dombes, justice de Cibeins, sénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Nabod.

Seigneur, M. le comte de Cibeins.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

MIZERIEU *ou* MEZIRIEU, village & par. dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Tranchard.

Prébendier, M. George.

Seign. engag. M. le comte de Thélis.

Les mêmes officiers qu'à Feurs.

MOGNENEINS, village & par. en Dombes, archip. de Dombes, élect. de Bourg, justice de la Bâtie.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Darles.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. Videau de la Tour.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. George.

Proc. fiscal, M. Pété, proc. à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

MOINGT, bourg, par. & seign. dans le Forez, archip. élect. & bailliage de Montbrison.

Le prieur de la Chaise-Dieu nomme à la cure.

Curé, M. de Vertami.

Le vicaire dessert l'annexe de Sainte-Anne à Montbrison.

Le chapitre de Montbrison est seigneur de cette paroisse.

Juge, M. Barrieu, avocat.

Procureur fiscal, M. Tison Desarnaud.

Greffier, le sieur Monet.

MOIRE, village & annexe de la par. de Saint-Laurent d'Oingt en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. . . .

Seigneur du clocher & d'une partie de la par. M. de Nervo, anc. conseiller à la cour des monnoies de Lyon.

Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

Seigneur d'autre partie de la paroisse, M. Giraud de Montbelet de St. Tris, du chef de madame son épouse.

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

Seigneur de tout le surplus de la paroisse, M. l'archevêque de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Ternand.

Le fief de *Terre-noire* appart. à M. Reynard.

MOLON-SUR-AIN, village & paroisse en Bresse, archip. de Chalamont, justice de Châtillon-la-Pallu, élect. & baill. de Bourg.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

Curé, M. Burjoud.

Seigneur, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

MONCEAUX, village & paroisse en Dombes, archip. de Dombes, justice de la Bâtie, & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Blanc.

Seigneur, M. Videau de la Tour.

Juge, M. Valentin.

Châtelain, M. George.

Proc. fiscal, M. Pété.

Greffier, le sieur Goi.

Le fief de *Montval*, anciennement *Buyat*, sans justice, appart. aux héritiers de M. Aimard, chev. de St. Louis; & le château de *la Bâtie*, avec titre de comté, à M. Vidaud, cons. d'état.

MONCEL, par. en Bresse, justice de Chaudé & Corgenon, archip. de Sandran.

Seigneur du clocher, M. de Garron de Vial.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. . . .

MONISTROL.

Petite ville dans le Vélay, qui a donné son nom à un archiprêtré du diocese du Puy, composé de cinquante-deux paroisses; la plus grande partie est dans le Vélay, & le reste dans le Forez.

Archiprêtre, M. . . .

MONPORTAIL, fief situé dans la paroisse de Saint-Didier de Cormoranche, en Bresse. Il appartient à M. de Moissard.

MONSOL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archip. du Bois-Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu & de Chevagny-le-Lombard.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. d'Alivoust.

Notaire royal, M. Jandard.

MONSUPT, châtellenie du comté de Forez, dans la paroisse de St. George-Haureville, élection de Montbrison. Sa justice comprend les paroisses de Saint-George-Hauteville, St. Thomas, Saint-Priest-en-Rousset, & Boisset son annexe.

Seigneur, M. Mazenod de Pavesin.

Juge, M. Privat, avocat.

Proc. fiscal, M. Laforest.

Greffier, le sieur Saulnier.

MONTAGNAT, paroisse en Bresse.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Delmas.

Dame, madame Duport de Riveire.

LA MONTAGNE-DE-CHERIER, parcelle de Cherier.

LA MONTAGNE-DE-ROCHEBARON, parcelle de la par. de Merle en Forez, élect. & du ressort de Montbrison, justice de Liniecq.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Baget.
Vicaire, M. de Rochebonne.
Seigneur, M. de Flachat, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Bas-en-Basset.

LA MONTAGNE-EN-LADVIEU, parcelle de la paroisse de Saint-Jean-de-Soleymieu.

MONTAGNEUX, village & par. en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Bombard.
Seigneur, M. Tavernost.
Les memes officiers qu'à Messimi.

MONTAGNEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, dépendant du château & marquisat de St. André-de-Brior, baill. & élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
Le prieur d'Ennemond en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.
Les mêmes officiers qu'à Benonce.

MONTAGNI, village, paroisse & premiere baronnie du Lyonnois; archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
Curé, M. Juillard.
Prébendier, M. Juillard.
Seigneur, M. Ravel, écuyer, à Saint-Etienne en Forez.
Juge, M. Durand, avoc. anc. échevin.
Lieutenant de juge, M. Michel.
Châtelain, M. Chalamel, not. à Milleri.
Proc. fiscal, M. Fournier, notaire à Charli.
Greffier, M. Bavet, not. à Givors.
Huissiers, Bouvet, à Charli; & Rivoir, à Milleri.
L'audience se tient à Montagni, tous les vendredis.
Il y a une foire pour les bestiaux, le mardi après la Pentecôte.
Le fief de *Goiffieu* appartient à M. Dervieux de Goiffieu.

MONTAGNI, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, justice de Lapra, élect. & sénéch. de Villefranche.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Jacqueton.
Vicaire, M. Lafont.
Seigneur, M. le marquis de Pradines.
Juge, M. de Chavron du Para, à Perreux.
Procureur fiscal, M. Varinaud.
Greffier, le sieur Simonin.
La seigneurie de *Lapra*, avec un château ruiné, a été réunie à la seign. de Pradines. Le fief d'*Essertine* appart. à M. Mortin.

MONTAGNI, par. en Bresse dans le marquisat de Neuville, archip. de Dombes, justice de Neuville, élect. & baill. de Bresse.
Mme. la duchesse de Boufflers nomme à la cure.
Curé, M. Roffat.
Dame, Mme. la duchesse de Boufflers.
Les mêmes officiers qu'à Neuville.
Le château & fief de *Salornai*, avec directe, appartient à M. Valfrai de Salornai.

MONTARBOUX, parcelle de la paroisse de Sauvain en Forez, justice de Chalmazel.

MONTARCHER, bourg, par. & seign. en Forez, diocese du Puy, archip. de St. Paulien, élect. & baill. de Montbrison.
Le prieur d'Estivareilles nomme à la cure.
Curé, M. Vidal.
Seigneur, M. Vincent de Montarcher, conseiller au parlement de Dijon, ancien intendant de St. Domingue.
Juge, M. Sigean, avocat.
Châtelain, M. Meynis.
Procureur fiscal, M. Ponceron.
Greffier, le sieur Paret.

MONTBRIAN, autrefois *Montdemangue* ou *Montdomanga*, ancien fief & beau château dans la paroisse de Messimi en Dombes; il appartient depuis deux siecles, ainsi que celui de Briandas, à M. le Viste de Briandas; il a été érigé en comté en 1756, sous le nom de Montbrian; c'est le chef-lieu du comté qui comprend en toute justice le clocher de Chaleins, Ouroux, qui fait une bonne partie de la paroisse d'Agnereins, une grande partie de celle de Messimi & de Fareins, & le fief de Briandas.
Seigneur, M. Louis le Viste, chevalier, comte de Montbrian, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Trevoux, grand sénéchal de Dombes.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, notaire royal à Messimi.
Procureur fiscal, M. Michaille, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

MONTBRISON.

Cette ville est la capitale du Forez.
Gouverneur, M. le chevalier Dugas.
L'archiprêtré de Montbrison comprend 68 paroisses & 9 annexes, en Forez.
Archiprêtre, M. Benoît, curé de la Magdeleine de Montbrison.
Archiprêtres substitués, M. Farges, curé de St. Bonnet-le-Château; & M. Perrin, curé de St. Just-en-Bas.

Chapitre de Notre-Dame.

Il a été fondé en 1223 par les comtes de Forez. Il y a aujourd'hui dans l'église onze chanoines, & cinq prébendiers à la nomination du Roi; six prébendiers à la nomination du chapitre, sept autres à la nomination de différents particuliers; plusieurs habitués, huit clercs, & douze enfants de chœur.

Dignités ou *Personnats.*

Doyen, M. du Bessey de Contenson.
Chantre, M. Reymond de la Combe.
Sacristin, M. de Colonia.
Maître de chœur, M. Bruyere.
Chanoines, Mrs. Punctis, de Bigni, Gerentet, Paulze; Audelin, licencié; Bourboulon, chapelain de Mgr. le comte d'Artois, abbé de Pebrac, comte de Brioude; & Dussieux.
Prébendiers royaux, Mrs. Clément, Gardon, Bouchet, Pironneau, & Lafont.
Sous-sacristin, M. Gardon.
Maître des enfants de chœur, Livreur & Pointeur, M. Chaine.
Massier, le sieur Lafont.
Secretaire & Receveur du chapitre, le sieur Monet.

Il y a à Montbrison trois paroisses & une annexe. Des trois cures, deux, St. André & St. Pierre, sont à la collation de M. l'archevêque, & la troisieme, Ste. Magdeleine, à la nomination du prieur de Savigneux. L'annexe dépend de la cure de Moingt.

St. André, premiere paroisse.

Curé, M. Seignolles.
Vicaire, M. . . .

St. Pierre, seconde paroisse.

Curé, M. Caquet.
Vicaire, M. . . .

Ste. Magdeleine, troisieme paroisse.

Curé, M. Benoît, archiprêtre.
Vicaire, M. Bouvier.

Dans chacune de ces trois paroisses, il y a depuis long-temps une assemblée de Dames charitables, établies pour veiller au soulagement des pauvres & des malades.

Ste. Anne, annexe de Moingt.
Vicaire, M. Gardon.

Le service divin & les fonctions curiales se font dans l'église de Ste. Anne, qui est commune avec l'hôpital.

Il y a à Montbrison une communauté de Cordeliers.

Gardien, le R. P. Gerentet.
Procureur, le R. P. Glaize.
Sacristin, le R. P. Epalli.
De Capucins. *Gardien*, le R. P. Edouard, de Lyon.
Vicaire, le R. P. Casimir.

Une maison de religieuses de Sainte Claire.

Abbesse, madame Dumiraille.
Directeur, le R. P. Pra.

Une maison de religieuses de la Visitation de Ste. Marie.

Supérieure, madame de Charesieu.
Econome, madame Delaval.
Aumônier, M. Benoît, curé de la Magdeleine.
D'Ursulines. *Supérieure*, madame de Pommerol.
Econome, madame Fialin.
Aumônier, M. Rollet.

Et enfin d'hospitalieres ou religieuses de St. Augustin.

Supérieure, madame de Magnieux de la Garde.
Econome, madame. . . .

Il y a un college qui depuis 1624 est confié aux prêtres de l'Oratoire.

Supérieur, le P. Renaud.
Préfet, le P. Jauriat.

Il y a aussi une confrairie de pénitents blancs, à l'instar de ceux du Confalon de Lyon, établie en 1591.

Recteur, M. Thomé.
Vice-recteur, M. Lataneryе.

Hôpital ou *Hôtel-Dieu.*

Recteurs-nés, M. le lieutenant-général au bailliage, & M. le procureur du Roi.
Recteurs-électifs, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, chanoine; Dubouchet; Souchon de Julien; Portier; Chantelauze, & Orizet l'aîné.
Prébendier & aumônier, M. Bernard.
Receveur, M. Bourboulon, notaire.

Charité & aumône générale.

Recteurs-nés, M. le lieutenant-genéral & M. le procureur du Roi au bailliage.
Recteurs-électifs, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, Semenol, Bourg, Souret & Morel.
Aumônier, M. Mollin.
Receveur, M. Tissier.

BAILLIAGE, SÉNÉCHAUSSÉE DE FOREZ, & CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers du bailliage & sénéchaussée jugent indistinctement de toutes les causes civiles & criminelles, par appel des châtellenies royales & justices des seigneurs; & en premiere instance dans l'étendue de la châtellenie de la ville de Montbrison, unie au bailliage, & dans le ressort de la sénéchaussée par concurrence & revention sur les mêmes justices, & encore en dernier ressort, jusqu'à la somme de 40 livres.

Le samedi est le jour d'audience pour le bailliage, le lundi pour la sénéchaussée, & le mardi pour le souverain.

Grand bailli & sénéchal d'épée.

M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, &c.

Lieut. gén. civil, M. Demeaux.

Lieutenant criminel, M. Javelle de la Garde.

Lieutenant particulier, assesseur civil, M. Jean-George Roux de la Plagne.

Lieut. partic. assesseur criminel, M. . . .

Conseillers, Mrs. Reimond Dubouchet, *doyen;* Souchon de Julieu, Staron de l'Argentiere, Lattard du Chevalar, Martin Despomeys, Gerentet de Salunaux, Durand, Pupier de Brioude, Aguiraud, David, Bourg & Punctis.

Lieut. crim. hon. M. Chirat de Montrouge.

Conseiller honoraire, M. David pere,

PARQUET.

M. Roux de la Plagne, *premier conseiller & avocat du Roi, au bailliage, domaine & sénéchaussée.*

M. de la Chaize, *procureur du Roi.*

M. Imbert, *second avocat du Roi.*

Receveur des consignations du pays de Forez, M. Achard, conseiller du Roi.

Commissaire aux saisies réelles, M. Tezenas, procureur.

CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers de cette chambre sont les mêmes que ceux du bailliage & sénéchaussée; ils reçoivent les foi & hommage, aveu & dénombrement de tous les fiefs & seigneuries mouvants du Roi, à cause de son comté de Forez, dans toute l'étendue de la province. C'est à cette chambre que tous les feudataires, régisseurs, engagistes du domaine de Forez, leurs fermiers, préposés, & généralement toutes personnes, sont obligés de se pourvoir pour les causes & faits du domaine.

Greffier secret. du domaine, M. Tezenas.

College des avocats, Mrs. Salles, *doyen;* Franchet, Barrieu, *bâtonnier;* Benoît, curé; Gouilloud, Metayer Descombes, Rousset, Portier, Michel, Mathon de Sauvain, Delesgaleri, Buer, Morel de la Bruyere, Granjon, Meynis aîné, Verdelet, *secretaire;* Meynis le jeune, Reimond Dubouchet, Dupui, Javogues.

Il y a aussi un conseil charitable.

Avocats consultants, Mrs. Dulac & Dupui.

Avocats plaidants, Mrs. Barrieu & Decombes.

Communauté des procureurs, Mrs. Lacheze, *doyen;* Buer, Ardaillon, Dutronci, Portier, l'aîné, Chavassieu, Gauthier, Flacheres, Lagrie, Boudot, Rolle, Portier le jeune, Tezenas, Lambert, Chantelauze fils, Dallier, Monier, Levet, Surieux, Serei, & Dulac.

Notaires réservés pour la ville, Mrs. Chantelauze, *doyen;* Barrieu, Desarnau, Morel, Bourboullon, Pugnet, Chavassieu d'Audebert, Cherblanc, Chantemerle, & Goyet.

Not. arpenteurs, Mrs. Franchet fils, & Labranche.

Contrôleur des actes, M. Morin de la Chasse.

Commissaires feudistes, Mrs. Franchet pere & fils, Monet, David, Balandrod, & Mejasson.

Bureau des hypotheques.

Le mardi non-férié de chaque semaine de l'année, il y a chancellerie.

Chancelier, M. Lattard, conseiller.

Conservateur des hypotheques, M. Morin de la Chasse.

Chauffe-cire, le sieur Verd.

Greffier expéditionnaire, le sieur Dumont.

Greffier en chef au bailliage & sénéchaussée, M. Tezenas.

Commis greffier aux écritures, les sieurs Morel, Couhard, Desrivod & Durieux.

Huissier audiencier, Goin.

Huissiers & sergents royaux, Beneyton, Mejasson, Lavalette, Beaujeu, Desgraves, Mejasson fils, & Pagnon.

Police de la ville & banlieue de Montbrison.

Lieutenant-général du baillage, & aussi lieutenant-général de police, M. Demeaux. Le procureur du Roi en fait les fonctions en son absence.

Procureur du Roi, M. de la Chaize.

Greffier en chef, le sieur Tissier.

Voyer de la ville, M. Desarnaud, not. royal.

Maréchaussée.

Lieutenant du prévôt, M. Ducreulx de Trezette, écuyer.

Sous-lieutenant, M. Boulard de Feurs.

Assesseur, M. de Brioude, conseiller.

Procureur du Roi, M. Barrieu.

Greffier, le sieur Tison Desarnaud.

Brigadier, le sieur Coulaud.

Eaux & Forêts.

Maître particulier, M. Morel de la Bruyere, fils.

Lieutenant, M. Mathé de Beauvoir.

Garde-marteau, M. Verdelet.

Procureur du Roi, M. . . .

Receveur des amendes & confiscations, M. de Beaureverd.

Greffier en chef, le sieur Lacheze.

Arpenteurs, les sieurs David, & Franchet fils.

Huissier audiencier, Davarcine.

ÉLECTION.

Premier conseiller président, M. Gerentet.
Lieutenant, M. Reimond.
Elus, Mrs. Calmard, Semenol, Dechales fils, & Descombes.
Conseillers honoraires, Mrs. Javelles & Dechales pere.
Procureur du Roi, M. Buer.
Greffier en chef, le sieur Scaron de la Rei.
Greffier plumitif, le sieur Chavassieu.
Huissier audiencier, Pointier.
Receveurs des tailles, M. Lecomte, pour les années impaires, ancien; M. Couchonneau, alternatif pour les années paires.
Subdélégué de M. l'intendant, M. Grailhe de Montaima, écuyer.

Direction générale des fermes.

La direction des fermes à Montbrison, pour les traites, gabelles, tabac, marque des fers, droit de jauge & courtage sur les boissons, &c. comprend le Forez, le Vélay, le haut Vivarais & la haute Auvergne.
Directeur général, M. Journel.
Premier commis, M. Pitras de Chalande.

Jurisdiction des gabelles.

Juge-visiteur, M. Delesgalleri Dutailloux.
Substitut, M. Barrieu.
Procureur du Roi, M. Orizet.
Greffier en chef, le sieur Tison Desarnaud.
Receveur du grenier à sel, M. Dautroche.
Receveur à l'entrepôt du tabac, M. Faure.
Contrôleur au grenier à sel, M. Fabre.
Procureur des fermes, M. Lagrie.

Jurisdiction des traites foraines.

Président juge, M. Franchet, avocat.
Substit. du proc. du Roi, M. Semenol.
Greffier-commis, le sieur Tissier.

Bureau des Aides.

Directeur, M. Lacombe.
Receveur, M. Chalus.
Procureur, M. Buer.
Directeur de la poste, M. Lataneri e.

Etat militaire.

Gouverneur, M. Dugas de Saint-Chaumond.
Maire, M. . . .
Echevins, Mrs. Meys de Chales, Delesgalleri, Ardaillon, & Orizet.
Secretaire de l'Hôtel-de-Ville, M. Caziot.
Valets de ville ou Mandeurs, Beyneton, Mouilland, & Goutailler.

Ponts & Chaussées.

Sous-ingénieur, M. Griffet de la Baume, écuyer.

Commanderie de St. Jean-des-Prés.

Commandeur, M. de Monspec, chevalier de l'ordre de Malte.
Juge, M. Rousset, avocat.
Lieutenant de juge, M. Orizet.
Procureur fiscal, M. Dutronci.
Greffier, le sieur Tissier.
Les appels se portent au bailliage de Montbrison, & en dernier ressort, au parlement de Paris.

Officiers du point d'honneur.

Lieutenant de Mrs. les maréchaux de France, M. Chappuis de la Goutte, écuyer, seigneur de Grezieu.
Conseiller rapporteur, M. Vidal de Ronat, avocat & proc. du Roi aux gabelles, en la ville de Thiers.
Secretaire greffier, M. Barrieu.
Second greffier, M. Chassin.
College de médecine, Mrs. Bonnefoi, Souchon, du Bouchet, Durand; Richard de la Prade, médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Forez, &c.
Communauté des Chirurgiens, Mrs. Durand, *lieutenant du premier Chirurgien*; Vidal, *greffier*; Genis, Frai & Levet.
Apothicaire, M. Lafont.

Tous les samedis de l'année on tient des marchés royaux qui ont été établis par arrêt du Conseil du 30 juin 1767, & qui sont très fréquentés. Il y a aussi quatre belles foires dans le courant de l'année. La premiere, le premier jeudi de Carême; elle dure trois jours: la seconde, le jeudi avant la Pentecôte; la troisieme, le samedi avant l'Assomption; & la quatrieme, le 18 octobre; elle dure aussi trois jours.

Il y a une Messagerie royale pour Lyon, qui part le mercredi, & revient le samedi.
Entrepreneur de la messagerie, le sieur Guiot, chargé du courrier conjointement avec Vial & Carré.

Les messagers partent de Montbrison les dimanches, mercredis & vendredis; & arrivent les lundis, mercredis & samedis: ils logent à Lyon, rue du Bœuf, à l'Etoile.

MONTCEL, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élect. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Chambard.
Seigneur, M. Garion de Vial.

MONTCHAL, ancien château & seign. dans la par. de Burdignes en Forez, dont la justice comprend cette par. &

une partie de celle de St. Sauveur, & de celle de Vanose, dont le reste est en Vivarais.

Seigneur, M. Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé de France.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Aubert.

Procureur fiscal, M. Fraisse.

Greffier, le sieur Staniol.

Greffier commis, Joseph Garçon, à Bourg-Argental.

MONTCHORIER, parcelle de Saint-Laurent-de-Chamousset en Forez.

MONTEGUET, gros bourg, partie en Forez, partie en Bourbonnois. Il y a une ancienne église collégiale.

Doyen, M. Mourier.

Sacristin, M. Defferre.

La seigneurie appartient à l'abbesse de la Bénissondieu.

Juge, M. Marion, avocat.

Procureur fiscal, M. Durand.

Greffier le sieur Durand, à Sail.

Notaires royaux, Mrs. Durand, Musset & Croizier.

Procureurs postulants, Mrs. Musset, Meplain, Bonnet, Nichaud, Defoix, Meplain le jeune, & Cassonnier le jeune.

Huissier, Rambault.

Chirurgien, M. Rodillon.

Receveur des aides, M. Croizier.

Receveur des traites, M. Simon.

Distributeur du sel, le sieur Charrier.

MONTELIER, village & paroisse en Bresse, de la généralité de Bourgogne, archip. de Chalamont.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Barbier.

Seigneur, M. Greppo.

MONTFALCON, par. & baronnie avec château, en Bresse, archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Grossier.

Vicaire, M. Poncet.

Seigneurs, les héritiers de M. le président de Brosses.

Juge, M. Midan, ainé, avocat à Bourg.

Procureur d'office, M. Obrien.

Greffier, le sieur Burget.

Châtelain, M. George Cornaton, not. royal.

Curial, M. Blanc.

Sergent, Claude-Joseph Penet.

MONTFALCONNET, baronnie située dans la paroisse de Polliat : la justice comprend les villages d'Aniere, Reculande, &c. de la par. de Confrançon.

Seigneur, M. le comte de l'Oriol.

Les mêmes officiers qu'à Perex.

MONTFERRAND, village ancien sur la paroisse de Torcieux; on y voit encore les vestiges de deux vieux châteaux d'où la maison de Montferrand tiroit son nom.

Seigneur, M. le comte de Murat.

Les mêmes officiers qu'à St. Denis-le-Chausson, où la justice s'exerce.

MONTGRIFFON, village, terre en toute justice, & annexe de la paroisse d'Aran en Bugey, généralité de Bourgogne.

Vicaire, M. Gros.

Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de Châtillon & de St. Jérôme.

MONTHIEU, village, par. & prieuré réuni à l'abbaye de St. Pierre de Lyon, en Dombes, archip. de Sandran, & sénéch. de Dombes.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Roman, archip. de Sandran.

Seigneur, M. le marquis de Damas, maréchal de camps.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Peret, notaire.

Procureur fiscal, M. Dondieu, proc.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Il y a dans la paroisse le château de *Breuil*. Voyez *le Breuil*, château.

Le fief de *Mions* appartient à M. de Regnaud, seigneur de Parcieux.

MONTIERNOZ, château en toute justice, avec titre de comté, dans la paroisse de Saint-Jean-sur-Reissouze en Bresse, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Château.

Seigneur, M. le comte de Vogué.

Juge, M. Guichelet.

Châtelain, M. Bonnet.

Procureur fiscal, M. Duchenaut.

Greffier, le sieur Pomathio.

Curial, M. Filliad.

MONTJOUVENT, château, terre & baronnie en Bresse, dans la par. de Varenne-St. Sauveur, en Comté.

Seigneur, M. Balant d'Arnas.

Chapelain, M. l'abbé Bulliot.

Juge, M. de Bona.

Châtelain, M. Belouze.

Procureur fiscal, M. Lesquier.

Greffier, le sieur Barel.

Procureurs postulants, Mrs. . . . .

MONTLUEL.

Ville capitale de la Valbonne en Bresse, archip. de Chalamont. Il y a trois par. dans cette ville.

Notre-Dame, paroisse & collégiale. Le chapitre est composé d'un doyen & de cinq chanoines.

Doyen-curé, M. Mandot, docteur de Sorbone.

Chanoines, Mrs. Durdilli, bachelier,

Lachanal, Jacquemet, Chambri, & Blaise.

St. Barthelemi & St. Etienne, annexes de Notre-Dame de la Bresse. Les mêmes curé & vicaire desservent l'une & l'autre annexe.

Curé, M. Claude Benoît, docteur de Sorbone.

Vicaire, M. Sianve.

GRANDS AUGUSTINS. *Prieur*, le R. P. Cayrel.

Procureur & sacristain, le R. P. Raisonnier.

HÔTEL-DIEU. Cet hôpital est desservi par les sœurs de la charité.

Supérieure, Mme. Fromentin.

Pharmacienne, sœur Marie.

Administrateurs. Recteurs-nés, M. Camille Mandot, maire; & M. Benoît, curé de St. Etienne.

Recteurs électifs, Mrs. Proſt, Trumel de Ronsiere, Charpentier, & Vanel neveu.

Aumônier, le R. P. Mathevon, Augustin.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Pierre Guerin.

Vice-recteur, M. F. Verrier.

Maître des cérémonies, Mrs. J. Boilliat & Louis Billiat.

Seigneur, M. Mammert de Montluel.

Il y a une brigade de maréchaussée.

Sous-lieutenant, M. Lucat.

Brigadier, le sieur Devoux.

Corps de Ville.

Syndic perpétuel, M. Camille Mandot, docteur en médecine.

Syndic amovible, M. Vanel neveu.

Conseillers, Mrs. Vanel neveu, Robin, Ségaud & Guerin.

Procureur syndic de police, M. Nepple fils, avocat & notaire.

Receveur des deniers patrimoniaux, M. Levrat.

Sécretaire de l'Hôtel-de-Ville, M. Tercel.

Mandeur, Antoine Delord, pere.

Sergents de police, Serviant, & Delord fils.

La justice s'exerce à Bourg.

Châtelain royal, M. Blin, notaire.

Curiaux, M. Blai, notaire royal, pour un tiers; M. Vanel fils, pour le reste.

Receveur des domaines & contrôleur, M. Jean Blai, notaire royal.

Receveur des gabelles, M. Charpentier, avocat.

Contrôleur pour le Roi, M. Michel.

Recev. des traites, M. Bregeot de Leu.

Contrôleur, M. Lécuyer.

College royal.

Les classes pour le latin y sont suivies jusqu'en réthorique. On y tient une pension très-bien montée.

Principal, M. Chambri, chanoine de N. D.

Premier prof. de latinité, M. . . .

Second prof. M. Trémollet.

Maître d'écriture & d'arithmétique, M. Jean-Baptiste-Marie Disernet cadet.

Maître de lecture, M. Catet.

A la fin de l'année, Mrs. les officiers municipaux distribuent des prix en livres choisis aux écoliers qui se sont distingés pendant l'année, & à la composition qui se fait à l'entrée des féries.

Médecins, Mrs. Mandot, Proſt & Solan.

Chirurgiens, Mrs. Lachanal, pharmacien, Simonet, Luc, & Gallet.

Poste aux lettres.

Directeur, M. Tercel.

Le commerce de cette ville consiste en fil de toutes couleurs, chanvre œuvré, & toiles d'emballage.

MONTMELAS, village, paroisse & marquisat dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

Curé, M. Florei.

Prébendier, M. Perrat, curé de Montmelard, en Mâconnois.

Prébendier, M. Craponne, curé de Charantai.

Seigneur, M. Arod, ancien colonel aux grenadiers de France.

La justice s'exerce au bourg de Cogny, & comprend les paroisses de Montmelas, St. Julien, & St. Sorlin-le-Pui, & presque toute celle de Cogny, le clocher & la plus grande partie de celle de Blacé & de Dénicé, & quelques cantons de celle de St. Cyr de Châtoux & Chambost sur-Allieres.

MONTMERLE, gros bourg & par en Dombes, archip. de Dombes, & sénéch. de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Peisson.

Vicaire, M. Coudurier.

Seigneur, LE ROI.

Châtelain royal, M. Perraud.

Greffier, le sieur Dupont.

Huissier, Goisson, à Montmerle.

Il y a à Montmerle une compagnie de Dames de la charité, établie pour le soulagement des pauvres malades de la paroisse.

Chef, M. le curé.

Pere temporel de la bonne œuvre, M. Chuinague, greffier en chef de la sénéchaussée de Trevoux.

Supérieure, madame. . . .

Trésoriere des pauvres, madame la veuve de Corcomei, l'ainée.

Il y a aussi une communauté de religieux de l'ordre des Minimes.

Correcteur, le R. P. Deschamps.

Tous les jeudis il y a un marché fort accrédité; & si le jeudi est un jour de

fête,

fête, on tient le marché le mercredi précédent.

Il y a en outre quatre foires : le 9 septembre ; le 9 décembre ; le 3 février, & le jeudi qui précede la fête de St. Simon & St. Jude au mois d'octobre.

La chartreuse de Montmerle est dans la paroisse de St. Julien-sur Reissouze.

MONTMONOST, gros hameau de la paroisse d'Ancy en Lyonnois. Il dépend, pour la haute justice, de la Rouilliere ; & pour la moyenne & basse, du doyenné de Lasnai.

MONTOUSSE, parcelle de la paroisse de St. André-d'Apchon.

MONTPINEI, château & seign. en Beaujolois, dont la justice comprend une partie de la paroisse de Ranchal.

Dame, madame la veuve Gonet.

Juge, M. Corselette, avocat à Poule.

Procureur fiscal, M. de Bourg, à Thizi.

Greffier, le sieur Chavani.

Huissier, Depay.

Il y a sept foires : savoir, le mardi de Pentecôte, & les 29 avril, mai, juin, juillet, août & septembre.

MONTPONT, bourg, par. & baronnie en Bourgogne, avec un ancien château presque ruiné ; archip. de Bagé, élect. de Dijon, baill. de Chalon-sur-Saône.

L'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Fevre.

Vicaire, M. Pierron.

Seigneur, M. Fiot de la Marche, ancien premier président du parlement de Bourgogne.

Juge, M. Claude Puget, notaire royal à Louhans.

Procureur fiscal, M. Rouget, notaire.

Greffier, le sieur Moissonnier.

Il y a deux foires dans l'année : le 4 janvier ; le 10 mai : & un marché le jeudi de chaque semaine.

Le fief de *Reure* appart. à M. Rollin de la Rigniere, ancien garde du corps.

MONTRACOL, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, justice de Corgenon, élect. & baill. de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Brun.

Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

MONTRÉAL.

Petite ville en Bugei, avec titre de comté ; paroisse, mandement & château ; archip. de Nantua, élect. de Bellei, généralité de Dijon : autrefois ville murée, & château-fort, démoli par ordre de Henri IV, à cause de ses fortifications considérables : c'étoit aussi le chef-lieu du bailliage de Montagne, qui comprenoit la plupart des terres & fiefs de Bugei, dont plusieurs relevent encore aujourd'hui. Ce comté est composé de 7 paroisses, 12 villages, & 5 fiefs.

Curé, M. Mermet.

Chapelle sous le vocable de Ste. Catherine, à la nomination du seigneur-comte, du curé, & des quatre principaux bourgeois.

Chapelain titulaire, M. l'abbé de Douglas, prieur commendataire de Bar-le-Duc.

Seigneur-Comte, Messire Charles-Joseph comte de Douglas, syndic général de la noblesse de Bugei, chevalier de St. Louis, ancien capitaine au régiment de Royal-Ecossois.

Juge-mage ordinaire, M. Jagot, avocat à Nantua.

Juge-mage d'appel, M. Rolland, avocat à Matasselon.

Lieutenant de Juge, M. Meiller, avocat.

Capit. Châtelain, M. Vuarin, notaire.

Proc. d'office, M. Alumbert, procureur à Nantua.

Subst. dudit, M. Barbe, not. à Nantua.

Curial, M. Piquet, notaire à Groissiat.

Greffier, M. Domange puîné, à Nantua.

Not. royaux, Mrs. de Lilian & Vuarin.

Contrôleur des actes, M. Vialas.

On doit y tenir un marché le mardi de chaque semaine ; il y a quatre foires dans l'année.

Une brigade de maréchaussée.

MONTRENARD, château & seigneurie dans la paroisse de Pouilli-sous-Charlieu, en Beaujolois : la justice comprend une partie de cette paroisse.

Seigneur, M. Michon de Vougi, capit. au régiment des cuirassiers.

Les mêmes officiers qu'à Vougi.

MONTREVEL.

Petite ville en Bresse, premier comté des états de Savoie & de Bresse, érigé en 1427 en faveur de François de la Baume, dit *le Galois*, grand-maître des arbalétriers de France. Cette ville est de l'élect. de Bourg. Il y a justice-mage, ressortissant nuement au parl. de Dijon. Elle est de la par. de Cuet, qui est à demi-lieue.

Seigneur, M. Florent-Alexandre de la Baume, comte du Saint Empire, de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi, chevalier d'honneur au parl. de Besançon, & chevalier de St. Louis.

Juge-mage, M. Tornier.

Bailli & Lieutenant, M. Robert du Costat fils.

Proc. fiscal, M. Didier aîné.

Greffier, le sieur Perrin aîné.

Curial, M. Vernette.

Proc. post. Mrs. Battur pere, Chambard, Vernette, Perrin, David, Battur fils, Didier puîné, & Huchet cadet.

Huissiers, Jacob & Trinet.
Sergents de la terre, Chavalard, Besançon, & Martin.
Not. royaux, Mrs. Vernette & Dubost.
Aumônier de M. le comte de Montrevel, M. Piquet.
Prieur de la chapelle de l'hôpital, M. Biche.

MONTRIBLOUD, château & baronnie en toute justice, dans la paroisse de St. André-de-Corsy en Bresse.
Seigneur, M. . . .
Juge, M. Gaillard, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Pélissé, notaire & proc. à Montluel.
Proc. fiscal, M. Vanel le neveu, à Montluel.
Curial & Greffier, M. . . .

MONTROMANT, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon, justice d'Yzeron.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Coquard.
Seigneur, M. de Laval, baron d'Yzeron.

MONTROND, chapelle, château-fort dépendant de la paroisse de Meilieu en Forez, archip. & élect. de Montbrison.
Chapelain, M. Fontaine.

MONTROTIER, bourg, prieuré, par. & seign. en Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
Seigneur prieur, M. l'abbé d'Anstrude, vicaire général du diocese de Langres, & de Chalon-sur-Saône.
Le prieur, qui est seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, nomme à la cure.
Curé, M. Guerpillon.
Vicaire, M. Vial.
Juge, M. Dacier, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Romani, notaire à Montrotier.
Lieutenant de juge, M. Richard, notaire à Hauterivoire.
Procureur fiscal, M. Firmin, not. royal à Montrotier.
Greffier, le sieur François Gemier, à St. Laurent-de-Chamousset.
Huissier, Turiau.
Procureurs, Mrs. Durand, Arethens, Martagrin, Berger l'aîné & Desprès.
Notaires royaux, Mrs. Romany & Firmin.
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Brossier de Bessenai, à cause de son château de *la Rouilliere*.
Les mêmes officiers qu'à St. Julien-sur-Bibost.
Seigneur du reste de la paroisse, M. Cholier, comte de Cibeins.
Les mêmes officiers qu'à Albigni.
Il y a un marché le mardi de chaque semaine; & trois foires dans l'année; le 26 janvier; le 5 février; & le 10 juin.

MONTVERDUN, bourg, par. prieuré & seigneurie dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.
Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Rousset.
La seigneurie de Montverdun dépend du prieuré qui est réuni au séminaire de St. Charles de Lyon.
Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Buer.
Greffier, le sieur Franchet, commissaire.

MONTVIANEI, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archip. de Cusset, élect. de Montbrison.
M. le prieur de Montperoux nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Cette paroisse dépend de la châtellenie de Cervieres.

MORANCÉ, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, sénéch. de Lyon.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Pinatel.
Vicaire, M. Savarin.
Prébendiers, Mrs. Guillard, curé de Beligni; Rivoiret, ancien vicaire de St. Paul de Lyon; Martin, clerc de l'église de Notre-Dame de la Platiere de Lyon.
Seigneur, M. le comte de Chaponai.
Juge, M. Petit, avocat à Lyon.
Lieutenant de juge châtelain, M. Descot, notaire & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazai.
Procureur fiscal, M. Caillot.
Notaire, M. Rivoire.
Greffier, le sieur Chapuis.
Huissier, Pierroux.
Les fiefs & châteaux du *Petit-Marzé*, du *Pin*, & de *Lisérable* appartiennent au seigneur.

MORETEL.

Petite ville en Dauphiné, qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archip. de Moretel comprend 24 par. & 2 annexes, toutes en Dauphiné.
Archip. M. Girerd, curé de Dolomieux.
Archip. subst. M. Roux, curé de la Balme.
Le chapitre de Saint-André-le-Bas de Vienne, ci-devant de St. Chef, nomme à la cure.
Curé, M. Meissin.
Vicaire, M. Ripault.
Il y a un couvent de grands Augustins, & une confrairie de pénitents du Confalon.
Cette ville est de l'élect. & de la justice du ressort du bailliage de Vienne.
Seigneur, M. le marquis de Quinsonas, ancien président au parlement de Grenoble.

Juge, M. l'abbé Giranton.
Lieut. de juge, sur les lieux, faisant les fonctions de gradué, M. Grandval de Vaulx.
Procureur fiscal, M. Blanchet.
Maire, M. Gourju pere.
Echévin, M. Meissin.
Châtelain, M. Thevenet.
Lieut. de châtellenie, M. Gourju pere.
Greffier, le sieur Pecoud.
Substitut du greffier, le sieur Michoud.
Notaires, Mrs. Thevenet, Gourju pere, Gourju fils.
Receveur du grenier à sel, & de la douane de Valence, M. Bernard de Marigni.
Receveur des octrois, M. Sicaud.

LE MORILLON, hameau & seigneurie dans la paroisse de Fleurieu en Lyonnois.
Seigneur, M. le président de Fleurieu.

MORLAND, château en Beaujolois, paroisse de Coutouvre.
Seigneur, M. Mei.
Juge, M. Alex du Tremblei, avocat.
Proc. fiscal, M. Vincent, not. à Thizi.
Greffier, le sieur Deville.

MORNANT, village & par. en Forez, archip. élect. justice & sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Franchet.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs, engagistes, par l'échange avec le Roi non-consommé, M. Thoinet, écuyer, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes-françoises.

Les mêmes officiers qu'à Marcilli-le-Châtel.

Le fief de *Beaurevert* appartient à M. Regard de Beaurevert; & *Château-Guillard*, à M. l'abbé Bourg.

MORNANT.

Petite ville en Lyonnois, élect. de St. Etienne, justice du lieu, sénéch. de Lyon. L'archip. de Mornant comprend 40 par. & 13 annexes, en Lyonnois.
Archiprêtre, M. de Castellas, curé de St. Martin-Anaux.
Archiprêtre substitué, M. . . .
Prieur, M. Colot. Il nomme à la cure.
Curé, M. Auquier, docteur en théologie.
Vicaire, M. Champier.
Séminaire. Il y a un supérieur & cinq professeurs: on n'y reçoit que cinquante pensionnaires, qui ont chacun leur chambre.
Supérieur, M. le Clerc.
Petites écoles. Celle des garçons est sous la direction d'un laïque; & celle des filles sous la direction des sœurs du tiers-ordre de St. François.

La seigneurie de Mornant dépend du prieuré.
Juge, M. de Lutieu, avocat à Lyon.
Lieut. M. Lecourt fils, notaire à St. Andéol-le-Château.
Proc. fiscal, M. Rambaud, notaire à St. Laurent-d'Agni.
Substitut, M. Rambaud neveu, notaire & contrôleur à Mornant.
Greffier, le sieur Farges.
Commis-greffier, le sieur Joseph Rousset.
Huissier royal, Jalabert.

MORTAREI, village & château dans la paroisse de St. Alban en Bugei, dont la justice s'exerce à Bellei.
Seigneur, M. de Champdor.

Les mêmes officiers qu'à Bosche.

LA MOTTE-CAMP, château & fief avec justice, dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Crai, proche de Charlieu en Lyonnois.
Seigneur, M. de Sirvinge, chevalier, seigneur de Sevelinges.
Juge, M. Bardet le jeune, avocat à Charlieu.
Lieutenant de Juge, M. Paturel, notaire royal à Charlieu.
Procureur fiscal, M. Cucherat.
Greffier, le sieur Adam.

LA MURE, village & annexe de la par. de Claveisolles en Beaujolois. archip. de Beaujeu, justice de Pramenoux, élect. & sénéch. de Villefranche.
Vicaire desservant, M. Goudard.
Seigneur du clocher, M. le marquis de Langeac, maréchal de camp.
Juge, M. Michel, avocat.
Juge vice-gérent, M. Cotcellete, avocat.
Procureur fiscal, M. Sanlaville.
Greffier, le sieur Roche pere.
Huissier royal, Aubonnet.
Notaire royal réservé pour la Mure, M. Roche fils.
Chirurgien, M. Burnéchon.

Il y a quatre foires dans l'année: le 5 février, le 25 avril, le 22 juillet, le 23 novembre; & un marché le mardi de chaque semaine.

On fabrique dans ce village beaucoup de toiles de fil & de coton, & de belles cotonnes blanches & rayées.

MUSSERI, hameau de la paroisse de St. Igni-de-Vers en Beaujolois.
Seigneur, M. de Mussy de Vauzelles, ancien officier des carabiniers.
Juge, M. . . .
Lieutenant, M. Jean-Baptiste Thevenet, notaire.
Proc. fiscal, M. Tarlez, notaire.
Greffier, le sieur Etienne Catin.

MUSSY, hameau de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers de justice sont les mêmes que ceux d'Oingt.

MYONNAY, village & par. en Bresse, archip. de Dombes. Cette par. dépend du marquisat de Neuville, pour la seign. & la justice qui ressortit au baill. de Bourg.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Sauvin.

MYONS, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, justice, élect. & baill. de Vienne.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Michel Normand.

Seigneur, M. de Myons.

Juge, M. André-Alexis Fournier.

Châtelain, M. Jean-Baptiste Cusin.

Procureur fiscal, M. Jean Bretmorel.

Greffier, le sieur Jean-Baptiste Rogniat.

N A

NACONNE, village & annexe de la paroisse de Regny en Lyonnois, sénéch. de Lyon, justice de Regny.

Vicaire, M. Deschavannes.

NANDAX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élection de Villefranche, justice de Ressein & du Poyet.

Le college de Roanne, comme prieur de Riorges, nomme à la cure.

Curé, M. Rozier.

Seigneur, M. Beraux de Ressein.

Juge, M. Perichon, avocat.

Procureur fiscal, M. Dufour.

Greffier, le sieur Matthieu.

NANTUA.

Paroisse & seconde ville du Bugey, élection de Belley : elle a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archiprêtré de Nantua comprend neuf paroisses & dix annexes toutes en Bugey. La justice est celle du prieur, qui ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Cluny nomme le prieur commendataire, & le prieur nomme à la cure.

Archiprêtre, M. Levrat, curé de Vieux-d'Isnave.

Curé, M. Laporte. Il est obligé à 3 vic.

Vicaires, Mrs. Mermet & Coson ; pour l'annexe, M. Frerejean de Neyrolles.

Il y a dans cette ville un riche prieuré de l'ordre de Saint Benoît soumis à la jurisdiction de l'abbé de Cluny ; & un chapitre composé de dix prébendes destinées pour des gentilshommes des provinces de Bresse, Bugey & Gex.

Prieur commendataire, M. l'abbé Bouvier Demarest, sacristin de l'église collégiale de Romans en Dauphiné. Il a la justice haute, moyenne & basse dans la ville de Nantua, & dans nombre de villages circonvoisins.

Grand prieur du chapitre, M. de Lombard, infirmier, ancien définiteur de l'ordre de Cluny.

Chamarier, M. de Doucy.

Sacristin, M. de Montrichard.

Aumônier, M. Jacob.

Doyen, M. Desforêts.

La chantrerie & l'ouvrerie sont réunies à la mense capitulaire par un bref du Pape.

Syndic receveur, M. de Montrichard de la Brosse, *prébendier.*

Prébendiers, Mrs. de Vaillet, d'Ecrivieux, Dumarchet & de Forcand.

La justice de M. le prieur s'exerce sur les lieux.

Juge, M. Prost.

Châtelain, M. Clerc.

Procureur d'office, M. Molinard.

Greffier, le sieur Domange.

Curial, M. Collete.

Les religieux ont été maintenus & déclarés co-seigneurs de Nantua, pour l'honorifique, par arrêt du grand conseil de 1688 ; ils jouissent en leur particulier de leurs lods, comme le prieur du sien ; le tiers-lods étant destiné aux charges.

Juge, M. Prost.

Châtelain, M. Guillermet.

Procureur d'office, M. Domange fils.

Greffier, le sieur Clerc.

Curial, M. Cottin.

Les religieux sont aussi seigneurs hauts-justiciers d'Echalon, Bellaydoux & St. Germain-de-Joux, & chaque lieu a ses officiers particuliers.

Il y a un college sous la direction des prêtres missionnaires de Saint-Joseph, qui ont une pension considérable.

Supérieur, M. Richard.

Professeur de rhétorique, M. Loie.

Préfets de la pension, Mrs. Richard & Huguenin.

Une communauté de filles, sous la regle de St. Augustin : il y a 24 Dames.

Supérieure, madame Douglast.

Directeur, M. Richard.

Une jurisdiction des traites foraines, où ressortissent toutes les affaires du Bugey & du pays de Gex.

Président, M. Alombert.

Lieutenant, M. Tardy.

Procureur du Roi, M. Branche de Merloz.

Commis greffier, le sieur Clerc.

Huissiers, Richard & Vidal.

Hôtel de Ville.

Gouverneur, M. Degrenaud de Royere.

Maire, M. Prost.

Echevins, Mrs. Morand, & Branche de Merloz.
Syndic, M. Barbe.
Procureur du Roi, M. Branche de Merloz.
Receveur, M. Jagot pere.
Secretaire, M. Jagot fils.

La subdélégation comprend soixante & dix paroisses dans son département.

Subdélégué de M. l'intendant, M. Prost.

Il y a aussi à Nantua un grenier à sel, un bureau pour les traites foraines, un autre pour le contrôle des actes, & un entrepôt du tabac.

Receveur du grenier à sel & des traites foraines, M. Viala.
Receveur de l'entrepôt du Tabac, M. de Marillac.

Un bureau de charité établi par lettres-patentes, sous la direction de M. le curé. Les principales Dames de la ville qui en ont l'administration, ont soin des pauvres malades.

Supérieure, madame d'Apremont.
Médecins, Mrs. Revoux, docteur de la faculté de Montpellier; Gillot; Jagot; Tardi fils, & Morand.
Chirurgiens, Mrs. Tardi, Cuinet, Bastien, Guichon & Jantet.

Le commerce de Nantua est fort considérable; & tous les samedis de l'année, il y a un marché très-fréquenté. Les manufactures en soie, & celles en filature de coton, en mousselines, en nanquin & velours de coton, occupent quantité de personnes. Il y a aussi nombre de tanneries & autres fubriques.

On y tient deux foires dans l'année: le 29 août, & le 27 novembre.

NAUX *ou* STE. MARGUERITE-DE NAUX, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, justice de Lay, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Regny nomme à la cure.

Curé, M. Radix.
Vicaire desservant, M. . . .
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Lay.

Le fief de *Valorges* appart. à M. de Pradines.

NEAULIEU, village & paroisse dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de Saint-Germain-Laval, bailliage de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Cheminal.
Seigneur du clocher, M. Madinier.
Seigneur de la plus grande partie de la paroisse, LE ROI.

Cette paroisse dépend de la châtellenie de St. Germain-Laval.

NERESTABLE, gros bourg & grande par. dans le Forez, diocese de Clermont, archip. de Thiers, élect. de Roanne; justice de Cervieres; sénéch. de Montbrison, pour les cas royaux; & pour les autres cas, baill. ducal de Roanne.

Mme. la prieure de Veine en Auvergne nomme à la cure.

Curé, M. Vernet.
Vicaires, Mrs. Devaux, & Vernet neveu.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Syndic du bourg & de la communauté, M. Verdier.
Notaires royaux réservés, Mrs. Rodde l'aîné, Chareten & Verdier.
Huissiers royaux, résidants à Nérestable, Grangeneuve, Vimort & Baule.
Procureur de la douane, M. Perdrigeon.
Chirurgiens jurés, Mrs. Vimort, Poyet, Bouisse & Suquet.

Pénitents du Saint-Sacrement, unis à l'archiconfrairie de Roanne.

Recteur, M. Suquet.
Secretaire, M. Vimort.
Aumônier, M. Devaux.

Il y a dans cette paroisse la maison des missionnaires du clergé d'Auvergne, appellée l'*Hermitage de la Pérotine*.

Grenier à sel.

Receveur, M. Barges.

Il y a un marché royal tous les mercredis, & quatre foires dans l'année: le 26 mars; le 2 mai; le 22 juillet, & le 25 novembre.

NERON, village & annexe de Rillieux en Bresse, dépendant du marquisat de Miribel, archip. de Dombes, élect. de Bourg.

Vicaire, M. Carlin.
Seigneur, M. de Pure, marquis de Miribel.

Les mêmes officiers qu'à Rillieux.

NÉRONDE.

Petite ville, archip. par. & ancienne châtellenie du Forez, élect. de Roanne, bailliage de Montbrison.

L'archiprêtré de Néronde s'étend sur 23 paroisses, dont 17 en Forez, & 6 en Beaujolois: une annexe en Beaujolois, & 2 succursales en Forez.

Archiprêtre, M. Lespinasse, curé de St. Just-la-Pendue.

Le prieur claustral de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Chevrost.
Vicaire, M. Boucain.
Seigneur, LE ROI.

Cette châtellenie a été réunie à celle de Feurs.

Notaires royaux réservés pour Néronde, Mrs. Genevrier, *doyen*; Roussel le jeune, Donzy & Mondon.

Huissiers, Barrier & Farges.
Contrôleur des actes, M. Garet.

Le fief de *la Fai* appart. à M. Genevrier ; & ceux de *la Noirie* & de *la Ferriere*, à M. Chol de Clerci.

Il y a quatre foires dans l'année : le samedi de la premiere semaine du carême ; le 4 mai ; le samedi après la nativité de Notre-Dame ; le 18 novembre. Cette derniere est la plus considérable des quatre. Il y a un marché tous les samedis.

NERVIEU, bourg, paroisse & seign. dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élect. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomment au prieuré-cure.

Prieur-curé, M. Claude Dantoine, syndic du clergé de Dombes.
Vicaire, M. Tissier.
Seigneur, M. de Mobost.
Juge, M. Relogue.
Capitaine-châtelain, M. Lattard.
Proc. fiscal, M. Cerblanc.
Greffier, le sieur Verney.

Le fief de *la Breche* appart. aux Dames de Beaulieu ; & celui de *Riou*, à Mme. l'abbesse de Benissondieu.

NETI, NETIS *ou* NETIERS, village, prieuré & fief dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élection de Villefranche.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme au prieuré.

Prieur, M. François-Fleury Teissier, curé de St. Etienne-la-Varenne.
Seigneur, M. le comte de Montaigu, seigneur de la Chaise.

Les mêmes officiers qu'à la Chaise.

NEVERS, hameau de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

NEUVILLE.

Petite ville du Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, pour le Franc-Lyonnois, & de Bourg pour la Bresse. C'est un marquisat en toute justice, qui s'étend sur quelques paroisses de Bresse & quelques autres du Franc-Lyonnois. La justice s'exerce à Neuville même pour les paroisses de Montanay, Mionnay, St. Romaneche en Bresse.

Curé, M. Gacon, licencié en droit.
Vicaires, Mrs. Vieux & Chazal.
Prébendiers, Mrs. Berthier & Savy. Ils sont obligés à résidence, & doivent assister à tous les offices de la paroisse. Leurs prébendes & la cure sont à la nomination de madame la maréchale de Luxembourg, marquise de Neuville.
Gouverneur, M. le duc de Lauzun.
Lieutenant de Roi, M. de Cotton, chevalier de St. Louis.
Dame marquise, madame la maréchale duchesse de Luxembourg, *à Paris*.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Bachelard.
Procureur fiscal, M. Buisson.
Greffier, le sieur Colas, notaire.
Huissier, Briquet.
Procureurs postulans, Mrs. Grangean, Leclerc, Durand & Rapé.
Syndic de la ville, M. Rouher.
Voyer de la ville, M. Leclerc.
Notaires royaux, Mrs. Buisson & Colas, réservés pour Neuville.
Receveur des gabelles, M. Gemeau.
Contrôleur des actes, M. Buisson.

Milice bourgeoise.

Capitaine-colonel, M. Bachelard.
Lieutenant, M. Buisson.
Enseigne, M. Chardon.
Sergents, Amiet, Franche, David, Gaillard & Morel.
Caporaux, Combets freres, Yvernay, Limanda & Morel.

Il y a quatre foires par année : le vendredi avant la Purification ; le premier mai, & les vendredis qui précedent la fête de la Nativité de la Vierge & celle de tous les Saints.

Il y a aussi deux marchés par semaine.

Une diligence qui part tous les jours de Lyon, à huit heures du matin, & repart de Neuville tous les jours à quatre heures après midi.

Une manufacture de ratines établie au commencement de ce siecle, qui a mérité la plus grande réputation.

Une manufacture de velours de soie & coton.

Une belle blanchisserie de toiles.

NEUVILLE-LES-COMTESSES, gros bourg, paroisse & chapitre noble de chanoinesses-comtesses dans la province de Bresse, archip. de Sandran ; justice du lieu, qui s'exerce à Bourg ; élection, bailliage & siege présidial de Bourg.

On ne sait pas précisément le temps de la translation à Neuville, des monasteres que St. Romain fonda vers l'an 430. On a des présomptions que ce fut lors des ravages des Goths, Visigoths, Vandales, &c. On sait seulement qu'il y avoit à Neuville un prieuré d'hommes dépendant de St. Claude, qui se réunit au chef d'ordre, pour céder la place aux religieuses de St. Romain. Elles continuerent d'être sous la regle du monastere de St. Claude, qui en conserva la supériorité jusqu'à la sécularisation en 1741. Ces religieuses ont toujours été sans clôture, ayant chacune leur maison séparée ; & ont toujours été appellées chanoinesses régulieres.

En 1705 le prieuré fut réuni au chapitre des dames comtesses ; & par-là, les chanoinesses furent dames de Neuville, ayant haute, moyenne & basse justice.

A la sécularisation du monastere de St. Claude, les dames comtesses-chanoinesses se mirent sous la jurisdiction de l'archevêque de Lyon, par délibération capitulaire du 28 juillet 1742 ; dès lors, M. l'archevêque de Lyon fut en possession de donner les brevets des chanoinesses, comme les donnoient les abbés de St. Claude.

Les prieurés de Bly à Lyon & de la Bruyere en Dombes, furent réunis en 1750, au chapitre des dames comtesses-chanoinesses de Neuville.

Par la bulle de sécularisation du chapitre de St. Claude, du 7 août 1751, le Pape Benoît XIV leur donna des statuts conformes à l'état de chanoinesses séculieres, qui furent agréés par le chapitre de Saint-Claude, & autorisés par lettres-patentes du Roi, du 4 novembre 1755, qui leur donne le titre de comtesses avec la décoration d'un cordon distinctif ; c'est un ruban bleu liséré de rouge, porté en écharpe, au bas duquel pend une croix : sur l'un des côtés est représentée Ste. Catherine, avec cette légende : *Genus, Decus & Virtus* : de l'autre la Ste. Vierge Marie.

Pour être reçu dans ce chapitre, on fait preuve, par des titres originaux, de neuf générations du côté paternel : il faut des marques honorifiques jusqu'au septieme aïeul ; la mere doit être seulement demoiselle.

Elles portent le noir à l'église & dans les cérémonies. L'habit de chœur est un manteau noir, bordé d'hermine.

Depuis la sécularisation la supérieure, dénommée doyenne, est à la nomination du chapitre ; celle de chantre, seconde dignité, est alternativement à la nomination de M. l'archevêque de Lyon, & de Mme. l'abbesse de St. Pierre ; la secrete, troisieme dignité, est nommée alternativement par Mme. la doyenne & par M. l'abbé d'Ambournay.

Le chapitre des Dames comtesses nomme à la cure.

Curé, M. Gaillard.

Vicaire, M. Cabuchet.

Dames, mesdames les chanoinesses-comtesses de Neuville.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Gaillard, notaire à Saint-Jullien-sur-Veyle.

Procureur fiscal, M. Obrien, à Bourg.

Greffier, le sieur Laurent, à Bourg.

Curial, M. Despiney, notaire du Chapitre.

Les dames qui composent aujourd'hui ce chapitre de chanoinesses titulaires, sont, Mesdames

Marie-Gabrielle de Beaurepaire, *doyenne*,
Marie-Gabrielle-Joseph de Charbonnier-Grangeac, *chantre*.
Marie-Louise-Charlotte de Chastenay-Lanty, *secrete*.
Susanne-Françoise-Despiard d'Auxange.
Marie de la Rodde de St. Romain.
Marie-Joseph de Vallin.
Marie-Marguerite de Vallin Coppié.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Charlotte de Charbonnier.
Susanne-de-Terrié-Maillé.
Marie-Louise-Gabriel Descrues.
Marie-Claudine-Joseph Descrues.
Anne-Louise-de-Menthon de Rosy.
Marie-Pauline-Josephine de Riecé.
Françoise-Marie de Bataille.
Claudine-Bernardine-de-Menthon Rosy.
Louise-Philiberte du Breuil Descrues.
Anne-Marie du Breuil Descrues.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Marguerite-Bernard du Dreffier.
Marie-Anne-Françoise de Bufftvent.
Marie-Claudine-Charlotte du Dreffier.
Agnès-Esprit de Damas de Cormaillon.
Cath. Charl. de Damas de Cormaillon.
Susanne-Charlotte le Gout de St. Seine.
Marie de Varennes.
Anne-Baptiste de Varennes.
Marie de Varennes.
Marie-Anne-Louise-Gabriel de Durfort Leobard.
Magd. Franç. Duparc de Bellegarde.
Claire Duparc de Bellegarde.
Louise-Henriette Duparc de Bellegarde.
Claudine-Philippine de Berbis Longecour.
Camille-Colombe de Charpin Fougerolles.
Marie-Anne de Noblet de la Clayette.
Louise-Françoise-Claudine-Catherine-Jacqueline de Noblet de la Clayette.
Jeanne-Therese de Malarmay de Roussillon.
Anne-Françoise-Adélaïde de Durfort.
Pauline-Marie de la Myre de Mory.
Alexandrine-Emilie de la Myre de Mory.
Louise-Camille de Noblet de la Clayette.
Pierrette-Françoise-Laurent de Malarmay de Roussillon.
Marie-Jeanne Céleste de Charbonnier de Crangeas.
Marie-Césarine-Augustine de Brachet.
Catherine-Françoise de Brachet.
Marie-Christine-Fréderic de Brachet.
Marie-Gabriel de Monestay.
Marie-Aimée la Prud'homme de Fontenoy.
Louise-Julienne de Noblet de la Clayette.
Marie-Françoise-Gabriel de la Riviere.
Magdeleine de Monestay.
Marie-Elisabeth-Aimée-Sophie de David Beauregard.

Jeanne-Odette-Marie de Levis Mirepoix.
Elisabeth-Ursule-Anne-Cordele-Xavier de Saxe.
Marie-Anne-Violence-Catherine-Marthe de Saxe.
Béatrix - Marie - Françoise - Brigide de Saxe.
Cunegonde-Anne-Hélene-Marie-Joseph de Saxe.
Christine-Sabine de Saxe.

Chanoinesses honoraires, Mesdames
Anne-Angélique de Foudras.
Marguerite-Antoinette de Beaurepaire.
Marie-Claudine de Damas.
Marie-Marg. de la Rodde de Charnay.
Marie-Catherine-Françoise de la Rodde de Bellefons.
Marie le Bascle d'Argenteuil.

Chanoinesses d'honneur, Mesdames
. . . . Bernard de Montessus.
. . . . Laurencin de Beaufort.
. . . . De Lecut de Rerel.
. . . . De Malvin de Montazet.
. . . . D'Hautefort.
. . . . De Fontange.

Surnuméraires aux places de chanoinesses d'honneur.
. . . . De Sommery.
. . . . De Chevinie.
. . . . De Sarlefield.

Aumônier du Chapitre, M. Muzi.

Il y a dans ce bourg un marché, le jeudi de chaque semaine; & quatre foires dans l'année: le 4 janvier, le 29 avril, le 16 juillet, & le 4 novembre.

NEUVILLE-SUR-AIN, village & par. en Bresse, archip. de Treffort, élect. de Bourg, justice de Château-Vieux.

Le chap. de Poncin nomme à la cure.
Curé, M. Vicaire.
Seigneur, M. Ayot, comte de Château-Vieux.

Le château & comté de *Château-vieux* appart. au seigneur; & le fief & château de *la Tour*, à M. de Marron, baron de Meillonaz.

NEYROLLES, village en Bugey, annexe de Nantua, élect. de Belley, justice de Nantua.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.

NIEVRE, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. . . .

NIOST-LES-GOURDANS, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Boucquin.
Seigneur, M. de Montolivet.

NIVOLET, village en Bugey, annexe de St. Jérôme, élect. de Belley, justice de St. Jean-le-Vieux, du ressort du baill. de Belley & du parl. de Dijon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. . . .

ST. NIZIER-D'AZERGUES, village, prieuré & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Prisque de Latour-Servile.
Curé, M. Galand.
Vicaire, M. Pique.
Seigneur, M. le comte de la Porte, chev. de St. Louis.
Juge, M. Corcelete, avocat au parl.
Procureur fiscal, M. Roche, fils.
Greffier, le sieur Roche, pere.
Huissier, Depay.

Cette justice nouvellement démembrée de la prévôté de Beaujeu, comprend St. Nizier, excepté la partie de Pramenoux, une partie de Poule, & une partie de Claveysolles.

Le fief de *la Porte* appart. au seigneur; & celui de *Fougeres*, à M. le marquis de Langeac.

ST. NIZIER-DE-FORNAS, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château, baill. de Montbrison.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Pui nomme à la cure.
Curé, M. Varagnac.
Seigneur, LE ROI.

ST. NIZIER-DE-LESTRA, ancien prieuré de Bénédictins, dans la par. de Quincié en Beaujolois. L'Eglise est en ruine, & il n'en reste que le clocher.

ST. NIZIER-LE-BOUCHOUX, village & grande par. en Bresse, archiprêtré de Bagé, élect. de Bourg, justice de Saint-Trivier en Bresse, du ressort du parl. de Dijon.

Le prieur de Gigni nomme à la cure.
Curé, M. Pierre-Joseph Regesse.
Vicaire, M. Michel.
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Il y a dans le bourg le château de *St. Nizier*. Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Montjouvent.

Le fief de *Montrachi* appartient au sieur François Velon, habitant de la paroisse.

ST. NIZIER-LE-DESERT, paroisse partie en Bresse, & partie en Dombes, archip. de Chalamont, élect. de Bourg.
Curé, M. Jaquemet.

Pour la partie de Dombes.
Seigneur, M. Berard.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Ozanam.

Procureur

Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Goi.

Pour la partie de Bresse.

Seigneur, M. le baron d'Ivoley, colonel d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Versey.

Le château & seigneurie de *Lavese*, avec justice sur la partie de Bresse, appart. aux pauvres de la charité de Bourg; & le fief du *Colombier*, à Mrs. des Forets, de St. Denis en Bugey.

ST. NIZIER-SOUS-CHARLIEU, *ou* DE-TIGNI, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon, collateur de la cure.

Curé, M. Circaud.
Vicaire, M. . . .

Il y a dans cette paroisse un couvent de Cordeliers conventuels. Le Roi est seigneur en partie; le surplus dépend de la justice du Mont, & les officiers de Charlieu y exercent la justice.

Le château & fief de *Rongefer* appartient à Mme. Lot de Bretteville; le fief de *Beauvernai*, à M. le marquis de St. George; & celui de *Tigni*, à M. Tillard, avocat & châtelain à Charlieu.

Le château & fief du *Mont*, en toute justice, a pour seigneur M. Boulard de Gatelier.

Les mêmes officiers qu'à Gateliet.

NOALLI-EN-DONZI, château & seigneurie en Forez, dont la justice s'exerce à Panissiere.

Seigneur, M. Pertin de Pouilli.
Juge, M. . . .
Lieut. de juge, M. Delorme.
Procureur fiscal, M. Dechatelus, not. à Pouilli.
Greffier, le sieur Dufour.
Huissier, Morel.

NOALLI-EN-ROANNOIS, village, prieuré & par. partie en Forez, & partie en Bourgogne; archip. & élect. de Roanne pour le tiers de la paroisse; du bailliage de Sémur en Brionnois, pour le reste qui est en Bourgogne. Le prieuré est à la nomination de l'abbé de Savigni, & le prieur nomme à la cure.

Prieur-Seigneur, M. de Foudras de Beaulieu, de l'abbaye de Savigni.
Curé, M. Dutey.
Vicaire, M. . . .
Prébendiers, M. l'abbé Brissat, à Roanne; & M. Tissier, vicaire à St. Germain-l'Espinasse.

La haute, moyenne & basse justice sur le bourg, avec la moyenne & basse sur le reste, appartiennent au prieur du lieu.

Officiers du prieur.

Juge, M. . . .
Proc. fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Veillas.
Huissier, Rimoux.
Garde des bois, Raberi.
Procureurs postulants, Mrs. Duverguet, Thevenard, Royer, & Robillon.

La haute justice des cantons de la paroisse où le prieur a la moyenne & la basse, dépend de la châtellenie de St. Haon-le-Châtel.

NOALLI-LE-PETIT, seigneurie & château situé en la par. de Belmont en Beaujolois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Nandax & à Boyé.

NOTRE-DAME-DE BOISSET, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, justice de Bussieres, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Ferrier.

NOTRE-DAME-DE GRACES, nom d'une des maisons des prêtres de l'Oratoire, située en Forez, dans la par. de Chambles; il y a une pension considérable.

Supérieur, le P. Mauvans.

NOTRE-DAME-DE-SORBIERS, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de St. Etienne, justice de Saint-Galmier.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Mermet.

NOZIERES, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de St. Etienne, justice de Paillarest, & du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Amburagny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Desnotz.
Seigneur pour la partie du Forez, LE ROI.
Seigneur pour la partie du Vivarais, M. le marquis de Grollier.

NUELLE, village & par. en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & sénéchaussée de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Bouvet.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

NULIZE, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois; archiprêtré, élection de Roanne pour le Forez, & de Villefranche pour le Beaujolois. Sa justice est la même que celle de Feurs, pour la partie du Forez; & que celle de Vandranges, pour ce qui est du Beaujolois.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Coret, archip. de Roanne.
Vicaire, M. Cherbuet.

Seigneurs, LE ROI, pour le Forez; & M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi, pour le Beaujolois.

O D

ODENAS, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élect. & sénéchaussée de Villefranche, justice de *La Chaise*. Voyez ce mot.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon & l'abbé de Belleville, nomment à la cure en concurrence.

Curé, M. Champagny.

Seigneur, M. le marquis de Montaign, Guidon des Gendarmes.

Le château & fief de *Pierreux* appart. à M. de la Salle Vigousset.

ODIEU, fief situé à l'Arbresle en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, seigneurie dans la paroisse de St. Romain-d'Ursé en Forez, unie à celle de Genetine. Elle a donné son nom à une parcelle de la même paroisse, élection de Montbrison. Il y a un très-joli château.

Seigneur, M. Ramey de Sugny, écuyer.

OINGT, ou YOINGT.

Petite ville murée, située sur le sommet d'une montagne, avec titre de vicomté, réunie à la seigneurie de Theizé en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le vicomte d'Oingt nomme à la cure.

Curé, M. Hecrede.

Seigneur du vicomté, M. de Nervo, anc. conf. en la cour des monnoies, à Lyon.

Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin à Lyon.

Lieutenant-châtelain, M. Fornas, au Bois-d'Oingt.

Procureur-fiscal, M. Besson.

Greffier, le sieur Chanorier.

Huissier, Mouchette.

La seigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend aussi sur les paroisses de Theizé, Ste. Paule, Moiré & Pouilly-le-Monial.

OLAGNIER, BUFFES & COURBON, parcelles, partie de Forez, dépendantes de la paroisse & justice de Riotor.

STE. OLIVE ou ST. IRLIDE, bourg, paroisse & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archip. & sénéchaussée de Dombes.

Le chapitre de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Besse.

Seigneur-baron, M. le comte de Vareunes, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

L'OLME, bourg & seigneurie de la paroisse de la Selle, annexe de l'église de Cleppé & justice de Poncins en Forez, élection de Montbrison.

Seigneur, M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

LES OLMES, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de St. Forgeux.

Le cellérier de Saint-Laurent d'Oingt nomme à la cure.

Curé, M. Maisonneuve.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

OLMES, parcelle de la paroisse de Longessaigne & de celle de Villechenève; élect. & sénéch. de Montbrison, justice de la Riviere.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à la Riviere.

ORIOL, seigneurie & château dans le Forez, paroisse d'Aurecq, en Vélay.

Seigneur, M. le marquis de Nérestang.

Les mêmes officiers qu'aux Rivieres d'Aurecq.

ORLIENAS, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Romier.

Seigneur, M. Robin.

Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud l'aîné, notaire à Saint-Laurent-d'Agny.

Procureur fiscal, M. Pecollet, notaire.

Greffier, M. Balley, notaire à Orliénas.

Huissier, Villemagne.

Le fief des *Peisses* appartient à M. Riboud, bourgeois de Lyon.

ST. OSSONNET, village & paroisse en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

OUCHES, village & paroisse dans le Forez, archip. & élection de Roanne, justice de St. André-d'Apchon, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Gras.

Seigneur, M. le marquis de S. George.

OUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élection & justice de Villefranche.

La nomination de la cure est alternative entre le chapitre de Villefranche & le prieur d'Arnas.

Curé, M. Sargnion.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

OULLINS, ou ULLINS, annexe de

la paroisse d'Irigny, & seigneurie en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

M. Roche, curé d'Irigny, y réside.

Vicaire, M. Didier.

Seigneur haut-justicier, M. l'archevêque de Lyon.

Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.

Procureur-fiscal, M. Baillot, procureur à Lyon.

Greffier, le sieur Bason.

Il y a, pour l'administration de la justice sur les lieux, un lieutenant de Juge.

Lieutenant de Juge, M. Naudeau, à St. Genis-Laval.

Le fief de *Chanzieu* appartient à M. Bouilloud de Chanzieu, ancien cons. en la cour des monnoies de Lyon.

On a construit & établi dans cette paroisse, au port de Pierre-Bénite, une verrerie aussi remarquable par la grandeur que par la régularité des bâtiments; deux cents personnes y sont occupées.

Directeur & entrepreneur, M. Esnard, à Pierre-Bénite.

Caissier, M. Jouve.

M. Geors, not. royal, a les minutes de M. Gros, qui étoit not. à la Guillotiere, partie de celles de M. Gayet, notaire à Irigny, & de M. Delabat.

C'est à Oullins, au château de M. l'archevêque, qu'est mort le 17 septembre 1785, M. THOMAS, de l'académie françoise, & associé de celle de Lyon, laissant des regrets à tous ceux qui estiment les talents, & chérissent la vertu. M. DE MALVIN DE MONTAZET, archevêque de Lyon, son ami & son confrere à l'académie franç. lui a fait élever dans l'église d'Oullins, le 24 juillet 1786, un monument en marbre blanc. L'épitaphe, qui est en françois, est un portrait simple, mais vrai, de celui qui en est l'objet.

OUROUX, *ou* SAINT-ANTOINE-D'OUROUX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche, justice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroisse, & pour le reste, de celle d'Arcisse.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Trouilloux.

Il y a quatre foires dans l'année: le 17 janvier; à la mi-Carême; le mardi de la Pentecôte, & le jour de l'octave de St. Barthelemi.

OUROUX, terrain considérable de la paroisse d'Agnereins en Dombes, où est située une chapelle qui étoit anciennement la mere-église d'Agnereins.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

OUSSIAT, paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Claude-Philibert Bouquerod.

Vicaire, M. Moënne.

Seigneur du clocher, M. le marquis de Grollier.

La justice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers sont les mêmes.

OUTRE-LE-RIZ, parcelle de Saint Maurice sur Loire. La majeure partie de cette collecte dépend de la châtellenie de St. Maurice, & le surplus de la justice de Chantois.

P A

PACAUDIERE (LA), bourg considérable sur la grande route de Moulins à Lyon, en la par. de Tourzy en Forez.

Directeur de la poste, M. Perroy.

Brigadier de la Maréchaussée, Ragey.

Foires: le lendemain de l'Ascension, le 22 juillet, & le 18 octobre.

PAILLAREST, paroisse en Forez, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne, archip. & bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Ampuragny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Ceas.

Vicaire, M. Manoa.

Seign. eng. M. de Ribonlet d'Arsenenche.

Juge, M. Roudil.

Châtelain, M. Chabert.

Procureur-fiscal, M. Fontbonne, not.

Le château & fief de *la Porte* appart. à M. le marquis de Lestrange, capit. de cavalerie.

LE PALAIS, château & seigneurie dans la paroisse & près de la ville de Feurs en Forez.

Seigneur, M. de Lurieu, avocat, ancien échevin.

Juge, M. Relogue, avocat.

Procureur.fisc., M. Brotin.

Greffier, le sieur Landrivon.

Huissier, Paul Hermite.

ST. PAL-EN-CHALENÇON, gros bourg, paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy-en-Vélay, archip. de St. Paulien; justice du lieu, pour une partie, & de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Château, pour une autre; élect. & baill. de Montbrison.

M. l'évêque du Puy, collat. de la cure.

Prieur-Curé, M. Fraisse.

Vicaire, M. Roux.

Sociétaire, M. Bouchet, prieur de N. D. de Beaulieu.

Seigneur, M. le comte de Besse, officier aux Gardes Françoises, baron de Châteauneuf & du Drap, marquis du Puits-de-Celle, &c.

Seigneurs, LE ROI, pour le Forez; & M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi, pour le Beaujolois.

OD

ODENAS, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élect. & sénéchaussée de Villefranche, justice de *la Chaise*. Voyez ce mot.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon & l'abbé de Belleville, nomment à la cure en concurrence.

Curé, M. Champagny.

Seigneur, M. le marquis de Montaign, Guidon des Gendarmes.

Le château & fief de *Pierreux* appart. à M. de la Salle Vigouffet.

ODIEU, fief situé à l'Arbresle en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, seigneurie dans la paroisse de St. Romain-d'Urfé en Forez, unie à celle de Geneuine. Elle a donné son nom à une parcelle de la même paroisse, élection de Montbrison. Il y a un très-joli château.

Seigneur, M. Ramey de Sugny, écuyer.

OINGT, ou YOINGT.

Petite ville murée, située sur le sommet d'une montagne, avec titre de vicomté, réunie à la seigneurie de Theizé en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le vicomte d'Oingt nomme à la cure.

Curé, M. Hecrede.

Seigneur du vicomté, M. de Nervo, anc. conf. en la cour des monnoies, à Lyon.

Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin à Lyon.

Lieutenant-châtelain, M. Fornas, au Bois-d'Oingt.

Procureur-fiscal, M. Besson.

Greffier, le sieur Chanorier.

Huissier, Mouchette.

La seigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend aussi sur les paroisses de Theizé, Ste. Paule, Moiré & Pouilly-le-Monial.

OLAGNIER, BUFFES & COURBON, parcelles, partie de Forez, dépendantes de la paroisse & justice de Riotor.

STE. OLIVE ou ST. IRLIDE, bourg, paroisse & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archip. & sénéchaussée de Dombes.

Le chapitre de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Besse.

Seigneur-baron, M. le comte de Vaseennes, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

L'OLME, bourg & seigneurie de la paroisse de la Selle, annexe de l'église de Cleppé & justice de Poncins en Forez, élection de Montbrison.

Seigneur, M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

LES OLMES, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de St. Forgeux.

Le cellérier de Saint-Laurent d'Oingt nomme à la cure.

Curé, M. Maisonneuve.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

OLMES, parcelle de la paroisse de Longessaigne & de celle de Villechenève; élect. & sénéch. de Montbrison, justice de la Riviere.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à la Riviere.

ORIOL, seigneurie & château dans le Forez, paroisse d'Aurecq, en Vélay.

Seigneur, M. le marquis de Nérestang.

Les mêmes officiers qu'aux Rivieres-d'Aurecq.

ORLIENAS, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Remier.

Seigneur, M. Robin.

Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud l'aîné, notaire à Saint-Laurent-d'Agny.

Procureur fiscal, M. Pecollet, notaire.

Greffier, M. Balley, notaire à Orliénas.

Huissier, Villomagne.

Le fief des *Peisses* appartient à M. Riboud, bourgeois de Lyon.

ST. OSSONNET, village & paroisse en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

OUCHES, village & paroisse dans le Forez, archip. & élection de Roanne, justice de St. André-d'Apchon, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Gras.

Seigneur, M. le marquis de S. George.

OUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élection & justice de Villefranche.

La nomination de la cure est alternative entre le chapitre de Villefranche & le prieur d'Arnas.

Curé, M. Sargnion.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

OULLINS, ou ULLINS, annexe de

la paroisse d'Irigny, & seigneurie en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

M. Roche, curé d'Irigny, y réside.

Vicaire, M. Didier.

Seigneur haut-justicier, M. l'archevêque de Lyon.

Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.

Procureur-fiscal, M. Baillot, procureur à Lyon.

Greffier, le sieur Baron.

Il y a, pour l'administration de la justice sur les lieux, un lieutenant de Juge.

Lieutenant de Juge, M. Naudeau, à St. Genis-Laval.

Le fief de *Chanzieu* appartient à M. Bouilloud de Chanzieu, ancien conf. en la cour des monnoies de Lyon.

On a construit & établi dans cette paroisse, au port de Pierre-Bénite, une verrerie aussi remarquable par la grandeur que par la régularité des bâtiments; deux cents personnes y sont occupées.

Directeur & entrepreneur, M. Esnard, à Pierre-Bénite.

Caissier, M. Jouve.

M. Geors, not. royal, a les minutes de M. Gros, qui étoit not. à la Guillotiere, partie de celles de M. Gayet, notaire à Irigny, & de M. Delabat.

C'est à Oullins, au château de M. l'archevêque, qu'est mort le 17 septembre 1785, M. THOMAS, de l'académie françoise, & associé de celle de Lyon, laissant des regrets à tous ceux qui estiment les talents, & chérissent la vertu. M. DE MALVIN DE MONTAZET, archevêque de Lyon, son ami & son confrere à l'académie franç. lui a fait élever dans l'église d'Oullins, le 24 juillet 1786, un monument en marbre blanc. L'épitaphe, qui est en françois, est un portrait simple, mais vrai, de celui qui en est l'objet.

OUROUX, ou SAINT-ANTOINE-D'OUROUX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche, justice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroisse, & pour le reste, de celle d'Arcisse.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Trouilloux.

Il y a quatre foires dans l'année: le 17 janvier; à la mi-Carême; le mardi de la Pentecôte, & le jour de l'octave de St. Barthelemi.

OUROUX, terrain considérable de la paroisse d'Agnereins en Dombes, où est située une chapelle qui étoit anciennement la mere-église d'Agnereins.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

OUSSIAT, paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Claude-Philibert Bouquerod.

Vicaire, M. Moënne.

Seigneur du clocher, M. le marquis de Grollier.

La justice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers sont les mêmes.

OUTRE-LE-RIZ, parcelle de Saint Maurice sur Loire. La majeure partie de cette collecte dépend de la châtellenie de St. Maurice, & le surplus de la justice de Chantois.

P A

PACAUDIERE (LA), bourg considérable sur la grande route de Moulins à Lyon, en la par. de Tourzy en Forez.

Directeur de la poste, M. Perroy.

Brigadier de la Maréchaussée, Ragey.

Foires: le lendemain de l'Ascension, le 22 juillet, & le 18 octobre.

PAILLAREST, paroisse en Forez, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne, archip. & bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Ampuragny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Ceas.

Vicaire, M. Manon.

Seign. eng. M. de Riboulet d'Arsenenche.

Juge, M. Roudil.

Châtelain, M. Chabert.

Procureur-fiscal, M. Fontbonne, not.

Le château & fief de *la Porte* appart. à M. le marquis de Lestrange, capit. de cavalerie.

LE PALAIS, château & seigneurie dans la paroisse & près de la ville de Feurs en Forez.

Seigneur, M. de Lurieu, avocat, ancien échevin.

Juge, M. Relogue, avocat.

Procureur.fisc., M. Brotin.

Greffier, le sieur Landrivon.

Huissier, Paul Hermite.

ST. PAL-EN-CHALENÇON, gros bourg, paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy-en-Vélay, archip. de St. Paulien; justice du lieu, pour une partie, & de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Château, pour une autre; élect. & baill. de Montbrison.

M. l'évêque du Puy, collat. de la cure.

Prieur-Curé, M. Fraisse.

Vicaire, M. Roux.

Sociétaire, M. Bouchet, prieur de N. D. de Beaulieu.

Seigneur, M. le comte de Besse, officier aux Gardes Françoises, baron de Châteauneuf & du Drap, marquis du Puits-de-Celle, &c.

Juge, M. Bouchet, avocat.
Châtelain, M. Sigean, avocat.
Lieutenant, M. . . . .
Procureur-fiscal, M. Sigean, pere.
Greffier, le sieur Barou.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Visfaguet du Bouchet, seigneur de Chomelis & de Felines, &c.
Avocats, Mrs. de Vissaguet du Bouchet, Sigean, & de Visfaguet de Chomelis.
Procureurs, Mrs. Mosnier des Farges, Truchard, Dumoulin, Chappuis, Viou, Faure & Riberon.
Notaires royaux réservés pour St. Pal, Mrs. Mosnier des Farges, Truchard, Dumoulin, &. . . .
Huissier, Aubert.
Receveur des domaines & Contrôleur, M. Bouchet.
Distributeur de la formule, & Receveur des déclarations des vins, pied-fourché & octrois, M. Gastel.
Chirurgiens, Mrs. Danse & Ponceton.

Le fief de *Montagnat* appart. à M. de Saffelanges.

Depuis le jour de Sainte Catherine en novembre, jusqu'au mercredi des Cendres, il y a des marchés assez fréquentés.

Il y a une communauté de filles de la Croix. Il y a aussi un hospice pour les pauvres de la paroisse, dirigé par des filles pieuses.

LA PALLUD, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Quincié.

Dames, les Religieuses de Chazaux de Lyon.
Juge, M. Pressavin.
Procureur-fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand.

Le greffe dépend de la prévôté de Beaujeu.

PALOGNIEU, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archip. élect. & bailliage de Montbrison.

La haute justice dépend de la baronnie de Couzan : les moyenne & basse sont à M. Punctis de la Tour, dont les officiers sont tenus de prêter serment entre les mains du seigneur baron de Couzan, ou de son juge.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Berthollon.
Seigneurs, M. de Luzi-Couzan pour la haute justice, & M. Punctis de la Tour, pour la moyenne & basse.

Les mêmes officiers qu'à Couzan & Boen.

PANISSIERE, gros bourg & paroisse, partie en Forez, partie de l'ancienne châtellenie royale de Donzy, réunie à celle de Feurs, & partie de celle de Noally, qui s'exerce à Panissiere ; archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, pour la partie qui est en Forez, & élection de Villefranche, pour la partie qui est en Beaujolois.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Chaptal.
Vicaires, Mrs. Jacques, & Chassain.

Les fonctions curiales se font dans la chapelle succursale du hameau de Montchal, desservie par un chapelain à la nomination du prieur de St. Albin.

Chapelain, M. Farjas.
Dame, madame Gaudin.
Notaires royaux réservés, Mrs. Delorme le jeune, Rousset, Procureur, & Dufour.

Il y a dans ce bourg & aux environs une fabrique & un commerce très-considérable de toiles grossieres ; on y fait aussi des nappes & des serviettes d'une fort bonne qualité.

Foires : le lendemain de la Trinité, le 29 août, & le 25 septembre.

PARCIEU, village & paroisse en Dombes, sénéchaussée de Dombes.

Vicaire, M. Garambois.
Seigneur, M. de Regnauld.

Les mêmes officiers qu'à Reyrieux.

PARIGNY, village & paroisse en Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice d'Ailly.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Captier.
Seigneur, M. Bourlier de Parigny, à qui appart. le château & fief de *Prévauté*.

PARMILIEUX, par. en Dauphiné, archip. de Moretel, élect. de Vienne, justice de la Balme, qui s'exerce à Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Le prieur de Saint Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. . . .
Seigneurs, les cohéritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.

PASSIN, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & bailliage de Vienne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Bernard.
Seigneur-engagiste, M. de Quinsonnas, ancien président au parlement de Grenoble.

Les mêmes officiers qu'à Moretel.

Il y a dans cette paroisse un fort beau château & fief qui appartient à M. d'Audiffret, commandant à Briançon & dans le Briançonnois.

PAVESIN, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon ; une partie

de cette paroisse appartient à la Chartreuse de Ste. Croix; & l'autre à Mrs. les comtes de Lyon.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Briery.

Vicaire, M. Pardon.

Seigneurs, les Chartreux de Ste. Croix.

Juge des Chartreux, M. Leuillon.

Lieut. de juge, M. Viet, à Rive-de-Gier.

Proc. fisc., M. Guerin, avoc. à Condrieu.

Greffier, Bidaut, not. à Rive-de-Gier.

Les officiers de Mrs. les comtes sont les mêmes que ceux du Comté.

ST. PAUL, parcelle de la paroisse d'Usson, élection & bailliage de Montbrison.

Dame, madame de Sassenage.

ST. PAUL *ou* NOTRE-DAME-DU-SOU, village & ancienne église qui étoit paroissiale, & qui est aujourd'hui seulement succursale de Lacenas, en Beaujolois, dépendant de la seign. du Sou.

Chapelain-perpétuel, à la nomination des seigneurs du Sou, M. Lacoste.

ST. PAUL-D'ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne, justice de Cleppé; châtellenie royale de Feurs.

Les bénédictins de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Pomey.

Seigneur-engagiste, M. le comte de Thelis, officier aux Gardes Françoises.

Le château & fief de *Boisvert*, appart. à M. l'abbé de Boisvert.

ST. PAUL-DE-VARAX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice du comté de Varax, dont St. Paul est le chef-lieu, du ressort du parlement de Dijon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Joseph Cartelier.

Seigneur, M. de Rivérieulx de Varax.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. . . .

Proc. fiscal, M. Bailly, proc. à Bourg.

Greffier, M. Buget, proc. à Bourg.

Curial, M. Fremion, notaire.

Le fief de *Montberthod*, sans justice, appart. à M. Gallien de la Chaux; & celui de *Vellieres*, aussi sans justice, à M. Rivérieulx de Gage.

Foires : le 7 janvier, le 26 mars, le 22 mai, le 14 juillet, le premier septembre, & le 18 novembre.

ST. PAUL-DE-VEZELIN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de St. Maurice en Roannois & de Vezelin.

L'archip. de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Chaigne.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

ST. PAUL-D'UZORE, village & paroisse dans le Forez, archip. élect. & justice des baronnies de Couzan & de Marcilly, du ressort du bail. de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Fétilieux.

Seigneur, M. le marquis de Luzi-Couzan.

Les mêmes officiers qu'à Montverdun.

ST. PAUL-EN-CORNILLON, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archip. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de la baronnie de Cornillon, bailliage de Montbrison.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Charret.

Vicaire, M. d'Elsac.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

ST. PAUL-EN-JARRET, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. & élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Damichon.

Vicaire, M. Ribier.

La seigneurie de St. Paul en-Jarret dépend du comté de Lyon : le reste dépend du marquisat de St. Chaumond, de la justice de Senevas, & de la baronnie de Pavesin, appart. à la Chartreuse de Ste. Croix.

Les mêmes officiers qu'à Pavesin.

Le fief de *la Revolanche* appart. à M. Terrasson de Barolliere.

STE. PAULE, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Roberty.

Seigneur, M. de Nervo, seigneur du vicomté d'Oingt.

Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

ST. PAULÈS, parcelle de St. Pal-en-Chalençon, en Forez, élect. & baill. de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château.

Dame-engagiste, madame la marquise de Sassenage.

S A I N T-P A U L I E N.

Petite ville du diocese du Puy, qui a donné son nom à un archiprêtré composé de 44 paroisses, dont dix en Forez.

PEIZIEUX, village, paroisse en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Aimeric.

Seigneur, M. de Videau, comte de la Bâtie.

Les mêmes officiers qu'à Monteaux.

PELUSSIN, village & par. dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de St. Etienne, justice de Chavanai, du ressort de Bourg-Argental.

Le chapitre noble de Saint Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Barjon.
Vicaire, M. Billon.
Prébendier, M. . . .
Seigneur, M. le vicomte de Perigord, du chef de madame de Senozan Vireville, son épouse, à la cour.

Il y a dans cette paroisse le château de *Virieu*, qui est celui du seigneur; & celui de *la Valette*, fief avec des droits honorifiques, qui appartient à M. le marquis d'Agrain, chevalier de St. Louis, premier président de la chambre des comptes à Dijon.

PERCIEU-SUR-SAINT-TRIVIER, village & paroisse en Dombes, archip. de Trevoux, justice de la baronnie de St. Trivier.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Berry.
Seigneur, M. de Tavernost.

PEREX, château, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. David.
Seigneur, M. . . .
Juge, M. Enjoran, à Bourg.
Procureur d'office, M. Martin, procureur à Bourg.
Châtelain, M. Dagalier, à Baugé.
Curial, M. Laroche, notaire à Baugé.

LES PERICHONS, château dans la paroisse de Poncins, en Forez.
Seigneur, M. des Perichons, capitaine de Dragons.
Juge, M. Ardaillon, procureur à Montbrison.
Procureur d'office, M. Orizet.
Greffier, le sieur Bourboullon.

PERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archip. & élection de Montbrison, justice de Miribel.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Regnier.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le marquis de Pons.

PEROGE.

Petite ville, paroisse & seigneurie avec titre de baronnie, en Bresse, archip. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Bertholin.
Vicaire, M . . .
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, lieut. de Mrs. les maréchaux de France.

Les mêmes officiers qu'à Meximieux.

Il y a dans cette ville une chambre de grenier à sel, un marché tous les samedis, & une foire, le samedi après la St. Martin.

PERONNAZ, village & paroisse en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Bouveyson.
Seigneur, LE ROI.

Les mêmes officiers que ceux de Bourg.

PEROUZE, château avec moyenne & basse justice, dans la paroisse de Montracol en Bresse.
Seigneur, M. de Borsat de la Perouze.
Juge, M. . . .
Procureur-fiscal, M. Obrien.
Châtelain, M. Ceresiat.
Greffier, le sieur Duclos, à Bourg.

PEROUZE, par. de Dombes, pour une partie; & de Bresse, pour l'autre; archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

Les dames chanoinesses de Neuville nomment à la cure.
Curé, M. Derognat.
Seigneur, M. de Quinson.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Fremion.
Procureur fiscal, M. Decrose.
Greffier, le sieur Colliod.

Le château de *Glareins*, avec titre de baronnie en toute justice, est dans la partie de Bresse.
Seigneur, M. de Quinson.

Les mêmes officiers qu'à Perouze.

PERREUX.

Petite ville très-ancienne, & troisieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne; l'une des plus grandes paroisses du diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élection de Villefranche, & subdélégation de Roanne.

Il y a dans cette paroisse un prieuré de l'ordre de Cluny, appellé *Villeneuve-lès-Perreux*, uni depuis près de cinq siecles à la sacristie de l'abbaye de Cluny. Il y avoit encore des religieux dans ce prieuré, en 1502.

Le prieur nomme à la cure.
Prieur, Dom Louis de St. Sevé, sacristin de l'abbaye de Cluny.
Curé, M. Dufour.
Vicaire, M. Jean-Baptiste Imbert.

Cette paroisse a un hôpital, fondé en 1667 par Claude Dubois, écuyer, seigneur de Laforest, exempt des gardes de la Reine-mere; lequel hôpital a été patenté par lettres données à Versailles, en janvier 1760, & enrégistrées au parlement de Paris le 26 desdits mois & an.

Cet hôpital a pour recteurs-nés, le curé, le juge, le procureur-fiscal, & les deux syndics; & pour électifs, Mrs. Servajan, Dubretail & Pomey.
Aumônier, M. Audelin, chanoine de Montbrison.
Supérieure, madame Simonet.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

La prévôté de Perreux comprend la paroisse de Perreux & une partie de celle de Roanne, appellée *le Côteau Beaujolois*.

Capitaine-Châtelain, M. Montchanin de Chavron, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Varinard des Côtes.
Greffier-commis, le sieur Noël Cailloux.
Procureurs, Mrs. Dufour, Simonin, Varinard le jeune, Cailloux, Servajan & Mathieux.
Notaires, Mrs. Dufour, Mathieux, Miraud, & Varinard le jeune.
Huissier, ...

Les fiefs de *Cerbué* & *d'Orgeval*, avec moyenne & basse justice, appart. à M. de Vilaine; celui de *Chervé*, à madame de Buthery; & celui de *Montermas*, à M. Montchanin de Chavron.

PERRON, château & seigneurie en Lyonnois, dans l'annexe d'Oullins, avec haute, moyenne & basse justice.
Seigneur, l'Hôpital général de la Charité & aumône générale de Lyon.
Juge, M. Burtin, écuyer, avocat à Lyon, quai Monsieur.
Lieutenant de Juge, M. Jean-Marie Remilhe, ancien procureur en la cour des monnoies & autres tribunaux de Lyon, rue Bonneveau.
Châtelain, M. . . .
Proc. fisc. M. Naudeau, à St. Genis-Laval.
Greffier, M. Gayet l'aîné, not. royal à St. Genis-Laval.
Huissier & garde de chasse seigneurial, Claude Guyot.
Procureurs-postulants, Mrs. Geors, notaire royal à Oullins; Gayet le jeune, notaire royal à St. Genis-Laval; & tous Mrs. les procureurs aux cours de Lyon.
Notaire-seigneurial, M. . . .
Commissaire en droits seigneuriaux, chargé de la rénovation de la rente, M. Ferrand, ancien notaire à St. Just, à Lyon.
Concierge des prisons, Bouchard.
Les audiences se tiennent tous les mardis non fériés.

LE PETIT-PERRON, maison en francaleu, en Lyonnois, qui appartient à M. Grimaud.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élect. de Belley, justice de Montréal.
Vicaire, M. Vollard.

PEYZIEUX, village & par. en Dombes, archip. de Dombes, justice de la Bâtie.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Aymeri.
Seigneur, M. de la Tour-Videau.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois, sur l'Ardiere. Sa justice comprend la paroisse de Durette.
Seigneur, M. Dulac.
Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

LA PIERRE, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu.
Seign. M. d'Allard, écuyer, à Montbrison.
Juge, M. de la Bruyere.
Procureur fiscal, M. Morel de la Combe.
Greffier, le sieur Beautrand.

ST. PIERRE-DE-BŒUF, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élection de St. Etienne, justice de Chavanai.
M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.
Curé, M. Journel.
Vicaire, M. Pichot.
Dame, madame de Senozan, à Paris.
Voyer, M. Chaspoul, notaire.

ST. PIERRE-DE-CHAMPDIEU, village, par. & ancien prieuré en Dauphiné, diocese de Lyon, archip. de Meizieu, élect. & baill. de Vienne, à 3 lieues de Lyon.
Prieur, M. de Mont-d'or, chanoine-baron de St. Just de Lyon.
Sacristin, M. Rozet, vicaire de Ste. Croix de Lyon.
Curé, M. Germond, sociétaire, & sacristin honoraire.
Seigneur, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.
Juge, M. Bernard de Charpieu, avocat à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Boutier, avocat à Vienne.
Procureur d'office, M. Chevalier, procureur à Vienne.
Greffier, M. Chabroud, proc. à Vienne.
Huissier royal, le sieur Drunel.
M. Moncondiol, prêtre, & maître-ès-arts, tient college, & prend des pensionnaires.
Le château de *Laigue* appartient au seigneur, & a des officiers de justice particuliers.
Châtelain, M. Ladreye, notaire royal.
Lieutenant de Châtelain, M. Thomas, notaire royal à Chandieu.
Procureur fiscal, M. Rolland, à Champdieu.
Greffier, M. Deschamp, à Champdieu.

ST. PIERRE-DE-MOIRÉ, village & annexe de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. . . .
Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

ST. PIERRE-LA-NOAILLE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.
L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.
Curé, M. Arnaud.

Le chapitre noble de Saint Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Barjon.
Vicaire, M. Billon.
Prébendier, M. . . .
Seigneur, M. le vicomte de Perigord, du chef de madame de Senozan Vireville, son épouse, à la cour.

Il y a dans cette paroisse le château de *Virieu*, qui est celui du seigneur; & celui de *la Valette*, fief avec des droits honorifiques, qui appartient à M. le marquis d'Agrain, chevalier de St. Louis, premier président de la chambre des comptes à Dijon.

PERCIEU-SUR-SAINT-TRIVIER, village & paroisse en Dombes, archip. de Trevoux, justice de la baronnie de St. Trivier.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Berry.
Seigneur, M. de Tavernost.

PEREX, château, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. David.
Seigneur, M. . . .
Juge, M. Enjoran, à Bourg.
Procureur d'office, M. Martin, procureur à Bourg.
Châtelain, M. Dagalier, à Baugé.
Curial, M. Laroche, notaire à Baugé.

LES PERICHONS, château dans la paroisse de Poncins, en Forez.
Seigneur, M. des Perichons, capitaine de Dragons.
Juge, M. Ardaillon, procureur à Montbrison.
Procureur d'office, M. Orizet.
Greffier, le sieur Bourboullon.

PERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archip. & élection de Montbrison, justice de Miribel.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Regnier.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le marquis de Pons.

PEROGE.

Petite ville, paroisse & seigneurie avec titre de baronnie, en Bresse, archip. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Bertholin.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, lieut. de Mrs. les maréchaux de France.
Les mêmes officiers qu'à Meximieux.
Il y a dans cette ville une chambre de grenier à sel, un marché tous les samedis, & une foire, le samedi après la St. Martin.

PERONNAZ, village & paroisse en Bresse, archip. élect. & baill. de Bourg.
L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Bouveyron.
Seigneur, LE ROI.
Les mêmes officiers que ceux de Bourg.

PEROUZE, château avec moyenne & basse justice, dans la paroisse de Montracol en Bresse.
Seigneur, M. de Borsat de la Perouze.
Juge, M. . . .
Procureur-fiscal, M. Obrien.
Châtelain, M. Ceresiat.
Greffier, le sieur Duclos, à Bourg.

PEROUZE, par. de Dombes, pour une partie; & de Bresse, pour l'autre; archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.
Les dames chanoinesses de Neuville nomment à la cure.
Curé, M. Derognat.
Seigneur, M. de Quinson.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Fremion.
Procureur fiscal, M. Decrose.
Greffier, le sieur Colliod.
Le château de *Glareins*, avec titre de baronnie en toute justice, est dans la partie de Bresse.
Seigneur, M. de Quinson.
Les mêmes officiers qu'à Perouze.

PERREUX.

Petite ville très-ancienne, & troisieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne; l'une des plus grandes paroisses du diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élection de Villefranche, & subdélégation de Roanne.

Il y a dans cette paroisse un prieuré de l'ordre de Cluny, appellé *Villeneuve-lès-Perreux*, uni depuis près de cinq siecles à la sacristie de l'abbaye de Cluny. Il y avoit encore des religieux dans ce prieuré, en 1502.
Le prieur nomme à la cure.
Prieur, Dom Louis de St. Sevé, sacristin de l'abbaye de Cluny.
Curé, M. Dufour.
Vicaire, M. Jean-Baptiste Imbert.

Cette paroisse a un hôpital, fondé en 1667 par Claude Dubois, écuyer, seigneur de Laforest, exempt des gardes de la Reine-mere; lequel hôpital a été patenté par lettres données à Versailles, en janvier 1760, & enrégistrées au parlement de Paris le 26 desdits mois & an.

Cet hôpital a pour recteurs-nés, le curé, le juge, le procureur-fiscal, & les deux syndics; & pour électifs, Mrs. Servajan, Dubretail & Pomey.
Aumônier, M. Audelin, chanoine de Montbrison.
Supérieure, madame Simonet.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

La prévôté de Perreux comprend la paroisse de Perreux & une partie de celle de Roanne, appellée *le Côteau Beaujolois*.

Capitaine-Châtelain, M. Montchanin de Chavron, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Varinard des Côtes.

Greffier-commis, le sieur Noël Cailloux.

Procureurs, Mrs. Dufour, Simonin, Varinard le jeune, Cailloux, Servajan & Mathieux.

Notaires, Mrs. Dufour, Mathieux, Miraud, & Varinard le jeune.

Huissier, ...

Les fiefs de *Cerbué* & *d'Orgeval*, avec moyenne & basse justice, appart. à M. de Vilaine; celui de *Chervé*, à madame de Buthery; & celui de *Montermas*, à M. Montchanin de Chavron.

PERRON, château & seigneurie en Lyonnois, dans l'annexe d'Oullins, avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, l'Hôpital général de la Charité & aumône générale de Lyon.

Juge, M. Burtin, écuyer, avocat à Lyon, quai Monsieur.

Lieutenant de Juge, M. Jean-Marie Remilhe, ancien procureur en la cour des monnoies & autres tribunaux de Lyon, rue Bonneveau.

Châtelain, M. . . .

Proc. fisc. M. Naudeau, à St. Genis-Laval.

Greffier, M. Gayet l'aîné, not. royal à St. Genis-Laval.

Huissier & garde de chasse seigneurial, Claude Guyot.

Procureurs-postulants, Mrs. Geors, notaire royal à Oullins; Gayet le jeune, notaire royal à St. Genis-Laval; & tous Mrs. les procureurs aux cours de Lyon.

Notaire-seigneurial, M. . . .

Commissaire en droits seigneuriaux, chargé de la rénovation de la rente, M. Ferrand, ancien notaire à St. Just, à Lyon.

Concierge des prisons, Bouchard.

Les audiences se tiennent tous les mardis non fériés.

LE PETIT-PERRON, maison en franc-aleu, en Lyonnois, qui appartient à M. Grimaud.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élect. de Belley, justice de Montréal.

Vicaire, M. Vollard.

PEYZIEUX, village & par. en Dombes, archip. de Dombes, justice de la Bâtie.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Aymeri.

Seigneur, M. de la Tour-Videau.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois, sur l'Ardiere. Sa justice comprend la paroisse de Durette.

Seigneur, M. Dulac.

Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

LA PIERRE, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu.

Seign. M. d'Allard, écuyer, à Montbrison.

Juge, M. de la Bruyere.

Procureur fiscal, M. Morel de la Combe.

Greffier, le sieur Beautraud.

ST. PIERRE-DE-BŒUF, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élection de St. Etienne, justice de Chavanai.

M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.

Curé, M. Journel.

Vicaire, M. Pichot.

Dame, madame de Senozan, à Paris.

Voyer, M. Chaspoul, notaire.

ST. PIERRE-DE-CHAMPDIEU, village, par. & ancien prieuré en Dauphiné, diocese de Lyon, archip. de Meizieu, élect. & baill. de Vienne, à 3 lieues de Lyon.

Prieur, M. de Mont-d'or, chanoine-baron de St. Just de Lyon.

Sacristin, M. Rozet, vicaire de Ste. Croix de Lyon.

Curé, M. Germond, sociétaire, & sacristin honoraire.

Seigneur, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.

Juge, M. Bernard de Charpieu, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Boutier, avocat à Vienne.

Procureur d'office, M. Chevalier, procureur à Vienne.

Greffier, M. Chabroud, proc. à Vienne.

Huissier royal, le sieur Drunel.

M. Moncondiol, prêtre, & maître-ès-arts, tient college, & prend des pensionnaires.

Le château de *Laigue* appartient au seigneur, & a des officiers de justice particuliers.

Châtelain, M. Ladreve, notaire royal.

Lieutenant de Châtelain, M. Thomas, notaire royal à Chandieu.

Procureur fiscal, M. Rolland, à Champdieu.

Greffier, M. Deschamp, à Champdieu.

ST. PIERRE-DE-MOIRÉ, village & annexe de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. . . .

Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

ST. PIERRE-LA-NOAILLE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

Curé, M. Arnaud.

Vicaire, M. Captier.
Seigneur, M. Mareſt.
Les mêmes officiers qu'à Charlieu.
ST. PIERRE-LA-PALLUD, village dépendant de Savigny, & annexe de Chevinay, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Tatin.
Seigneur, M. l'abbé de Savigny.
Les memes officiers qu'à l'Arbreſle.
ST. PIERRE-LAVAL, paroiſſe dans le Bourbonnois, ſénéch. de Lyon.
Curé, M. Ceſay.
Seigneurs, M. de Levis-Château-Morand; M. de la Tour, premier préſident & intendant de Provence; & M. Brunet d'Evry.
Juge, M. Gontier Jobert.
Lieutenant de Juge, M. Durand.
Procureur fiſcal, M. Cotte Degoute.
Greffier, le ſieur Robillon.
ST. PIERRE-LE-VIEUX, village & paroiſſe, dioceſe de Mâcon, élection de Villefranche: partie en Beaujolois, juſtice de Belleroche; partie en Mâconnois, juſtice de Château-Tiers.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Lagrange.
PINEY, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Feurs. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Charboniere.
Seigneur, LE ROI.
PINGUS, parcelle d'Arfeuille en Bourbonnois.
PIRAJOUX, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Jacquemin.
Seigneur, M. . . .
PITTAVAL en Forez, parcelle de la paroiſſe de Duerne en Lyonnois.
PIVOLAY, maiſon & fonds nobles & allodiaux, avec droit de garenne dans ſes dépendances, en la paroiſſe de Chaponoſt en Lyonnois. Il appartient à M. de Sugny, conſeiller honoraire à Lyon.
LE PIZAY-SUGNY, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Jean-d'Ardieres, en Beaujolois. Sa juſtice comprend une partie de cette paroiſſe, & le canton de Saint-Ennemond, de la paroiſſe de Cercié.
Seigneur, M. Sabot de Sugny.
Lieutenant, M. Chevoſte.
Procureur fiſcal, M. d'Antoine, notaire royal à Belleville.
PIZEY, paroiſſe en Breſſe, près de Montluel. M. l'archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . .

Seigneur, M. de Montluel.
Greffier, le ſieur Guillard, à Belleville.
Huiſſier, Louis Vivier, à Belleville.
Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.
PIZEYS, hameau & parcelle de la paroiſſe de Bas-en-Baſſet en Forez, élect. de Montbriſon, terre & ſeign. du reſſort du bailliage de Montbriſon.
Seigneurs, les RR. PP. Chartreux de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Roſiers.
LA PLACE, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de Lagrelle.
Seigneur, M. le marquis de Foudras.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Duclos de Mauzerand.
Procureur fiſcal, M. Debourg, notaire à Thizy.
Greffier, le ſieur Dextre.
Huiſſier, Hugues Ronzieres.
La juſtice s'exerce au bourg de Lagrelle, le lundi.
PLAGNY, parcelle de Vandranges.
PLANFOI, village & annexe de la paroiſſe de St. Etienne en Forez, juſtice de Rochetaillée.
Vicaire, M. Frachon.
LE PLANTAY, village & paroiſſe de Breſſe, archip. de Chalamont, juſtice du comté de Boulignieux, élect. & baill. de Bourg.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Gonard.
Seigneur, M. le comte de Flamarens.
Juge, M. Midan l'ainé, avocat, à Bourg.
Châtelain, M. Fremion, notaire à St. Paul-de-Varax.
Procureur fiſcal, M. Decrozo.
Greffier, le ſieur Chuinague.
LE PLANTIN, terre dans la paroiſſe de Chaſſelay, en Lyonnois, près de la grande route de Lyon à Paris, par la Bourgogne.
Seigneur, M. Chaſſeing, écuyer.
Les mêmes officiers qu'a Chaſſelay.
POLEYMIEUX, village, paroiſſe, ſeign. & gruerie au Mont-d'Or, dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & ſénéch de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Donet, archiprêtre ſubſtitué des Suburbes.
Seigneur, M. Guillin Dumontet, chev. de St. Louis, Colonel d'infanterie, & ancien Gouvern. du Sénégal & de la Côte d'Afrique.
Conſeiller du Roi Juge-gruyer, M. Rieuſſec, écuyer, avocat au parlement, & aux cours de Lyon, *à l'hôtel de l'archidiaconé.*
Capit. Chât. M. Brunet le jeune, avocat au parl., *à Lyon, rue de la Saunerie.*

Procureur

Procureur fiscal, M.
Greffier, le sieur Joannard de Chezelai.
Huissiers, Briquet à Neuville, & Faure à Poleymieux.

St. POLGUE, bourg, par. château & seign. en Forez, archip. & élection de Roanne, bailliage de Montbrison.

Le prieur de Pommiers, & la prieure de Marcigny, nomment alternativement à la cure.
Curé, M. Coste.
Seigneur, M. le comte de Bourg-Saint-Polgue.
Juge, M. Charrin, notaire à St. Just-en-Chevalet.
Procureur fiscal, M. Barrel, notaire à St. Maurice.
Greffier, le sieur Fresseney.

Il y a huit foires assez fréquentées: le 5 février; à la mi-Carême; le lendemain des fêtes de Pâque & de Pentecôte; le 26 juillet; le 11 août; le 29 octobre; & le 1er. décembre.

POLLIAT, village & par. en Bresse, archip., élect. & baill. de Bourg.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Tournier, doct. en Théolog.
Vicaire, M. Poizat.
Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.
Juge, M. Chevrier, avocat.
Châtelain, M. Montbarbon.
Procureur fiscal, M. Obrien.
Greffier ....

POLLIONNAI, bourg, par. & baron. en Lyonnois, archip. de Courzieux, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur du lieu nomme à la cure.
Curé, M Forge.
Vicaire, M. Coste.
Prébendier de Notre-Dame de Lorette, M. Ferriere.
Seigneur, M. le marquis de Loras.
Juge, M. Brac, avocat à Lyon.
Lieut. de Juge, M. Bouchard, notaire.
Proc. fisc., M. Julien, not. à Grezieu.
Greffier, M. Depinac, not. à Vaugneray.
Huissier, Charbonne, à Yzeron.
Notaire royal, M. Bouchard.

La baronnie de Pollionnai comprend toute la paroisse.

Il y a quatre foires dans l'année: le 22 janvier; le 6 mai; le 25 juillet; & le 2 novembre.

POMEIS, village & annexe de S. Symphorien-le-Château, en Lyonnois, arch. de Courzieu, justice de St. Symphorien, Saconnay, Clerimbert, Souvigny & Hurongue, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Roche.
Seigneur, M. de Lescoët, comte de Lyon.

Le château de Saconai a pour Seigneur M. Dareste de Saconal.

Les mêmes officiers qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.

Le joli château & fief de *la Neliere* appart. à M. de Malivert, cons. au parl. de Grenoble.

POMMEROLS, parcelle de St. Maurice-en-Gourgois, en Forez.

POMMIERS, bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

L'archiprêtré de Pommiers comprend 32 paroisses & 5 annexes, toutes au delà de la Loire & dans le Forez.
Archiprêtre, M. Roffat, curé d'Arthun.
Archiprêtre substitué, M. Giraudié, curé de St. Jean-la-Vestre.

Il y a à Pommiers un prieuré de bénédictins de l'ordre de Cluny. Le prieur de Nantua nomme au prieuré qui est en commende.

Le prieur commendataire nomme à la cure de Pommiers alternativement avec le prieur de Cleppé. Il nomme encore aux bénéfices claustraux de sacristin & de chamarier.
Seigneur-prieur-commendataire, le curé de Taïn en Dauphiné.
Prieur-claustral, Dom Morel.
Procureur, Dom Berthier.
Religieux, Dom Martin, Dom Mongin.
Curé, M. Terrier.
Juge, M. Chassain, avocat.
Procureur fiscal, M. Chamboissier.
Greffier, le sieur Jean Muré, à Saint-Germain-Laval.

Il y a une foire célebre, le 30 juin.

Le chateau & fief du *Châtelard*, & la seigneurie de *la Magnerie* appart à M. Dupui du Chatelard, officier dans le régim. de Picardie; celui de *S. Try*, à M. Giraud de Montbelet, ancien cons. honor. en la cour des Monn. de Lyon; & celui de *Vernoilles*, à M. de Madieres.

POMMIERS, village & paroisse dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Henry Meynet.
Seigneur haut-justicier, M. le duc d'Orléans.
Seigneurs-décimateurs, Mrs. les comtes de Lyon, à cause de l'Isle-Barbe.

Le château & fief de *Belair* appart. à Mme. Mignot de la Martisiere; celui de *St. Fons*, à M. Bottu, maître des eaux & forêts du Beaujolois; & le fief de *Montclair*, à M. Paule, juge-visiteur des Gabelles.

POMMIER-SOUS-TREFFORT, baronnie en Bresse, appartenant à M. le comte de Malivert, lieutenant-colonel de dragons.

PONCIÉ, château, fief & seigneurie dans la par. de Fleurie, en Beaujolois.

Dame, Mme. de Granou.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat, ancien échevin à Lyon.
Lieutenant, M. d'Aigueperse.
Procureur fiscal, M. Guillard, notaire à Julié.
Greffier, le sieur Géoffrai, à St. Amour.
Huissier, Accari, à Belleville.

PONCIEUX, annexe de la paroisse de Jujurieux, archip. d'Ambournay, élect. de Belley, du ressort de Dijon.
Vicaire, M. Chardon.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon-de-Corneille.

PONCIN.

Ville & paroisse en Bugey, avec titre de baronnie, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de la baronnie qui s'exerce à St. Rambert. La justice d'appel ressortit nuement au parlement de Bourgogne.
Le chapitre du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Vuarin.
Il y a un chapitre composé d'un doyen & de cinq chanoines, à la nomination de M. le marquis de Conzié, patron & fondateur, seigneur de Bolomier, & de la châtellenie de Poncin.
Doyen, M. Champion.
Chanoines, Mrs. Baile, Baron, Emonet, & Cartier.
Il y a aussi une confrairie de Pénitents.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.
Les officiers de la châtellenie sont les mêmes que ceux de St. Rambert.
Juge d'appel, M. Grumel.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin.
Châtelain, M. Moiret.
Procureur fiscal, M. Baron.
Greffier, le sieur Juvanon.
Il y a un marché tous les lundis, & six foires dans l'année : le 29 janvier ; le lundi de la Passion ; le lundi après la Trinité ; le 31 juillet ; le 25 septembre ; & le 13 novembre.
Le château de *la Cueille* appartient au seigneur.

PONCINS, village, par., seign. dans le Forez, avec un château-fort sur les bords du Lignon, archip. & élection de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Forest.
Seigneur, M. Montagne, écuyer, ancien officier aux Gardes-Françoises.
Juge, M. Chatelus, notaire à Pouilly-lès-Feurs.
Proc. fiscal, M. Mondon, not. à Feurs.
Greffier, le sieur Jacquet, à Chambéon.
Foire : le 6 juin, jour de St. Claude.

PONTCHARRA, bourg considérable de la partie de Saint-Loup, en Lyonnois, où s'exerce la justice du marquisat de Saint-Forgeux, tous les lundis non fériés, & qui comprend les paroisses de Saint-Loup, Saint-Romain de Popey, Ancy-lès-Olmes, Sarcey, Nuelles, le château de la Grange, Persanges, Ladvieu, dans la seigneurie de Savigny, & partie de Tarare.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.
Notaire, M. Truchet.
Il y a une chapelle & une commanderie qui appartenoient à Mrs. de Saint-Antoine de Lyon, réunis à l'ordre de Malte.
On y tient un marché tous les lundis, & cinq foires dans l'année : le 17 janvier ; le 6 mai ; le 26 juillet ; le 31 août ; & le 18 septembre.

PONT-D'AIN.

Ville de Bresse & annexe d'Oussiat, dans le marquisat & archip. de Treffort-mandement, élect. & baill. de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne.
Vicaire, M. Moenne.
Seigneur, M. Pierre-Louis de Grolliet, marquis de Treffort.
Juge, M. Monnier, avocat.
Procureur fiscal, M. Decrozo, fils, notaire.
Châtelain, M. Decrozo, fils de l'avocat.
Greffier, le sieur Girard, qui est en même temps *Curial*.
Il y a deux foires dans l'année : le 30 juin, & le 1er. décembre.

PONT-DE-VAUX.

Jolie Ville de Bresse, avec titre de duché, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, Généralité de Bourgogne.
Eglise collégiale & paroissiale.
Il y a huit chanoines, y compris les trois dignités de Doyen-Curé, Chantre & Sacristin. Le Chapitre, aussi curé de St. Benigne, a été fondé par un Cardinal de Gorrevod.
Patron, M. Bertin, intendant des parties casuelles, seigneur du lieu, à Paris. Il ne peut nommer que des enfans de Pont-de-Vaux & Gorrevod, & à défaut de ces deux paroisses, de Bourg en Bresse.
Premier Chanoine, M. Bertin, comme patron & seigneur.
Doyen-Curé, M. Guichellet, licencié en droit, archip. de Bagé-le-Château.
Chantre, M. Curaillat.
Sacristin, M. Drevet.
Chanoines, Messieurs Gonet, Mercier, Gonet, Belin & Panetier.

Chanoines d'honneur ;

M. Jacob de la Cottiere, aumônier de l'Hôpital.

M. Meunier, curé de Chavannes.

M. Fourchet, curé de Gorrevod.

Cordeliers.

Le R. P. Reignier, bachelier de Sorbone, *Gardien.*

Le R. P. Gilbert, *Procureur.*

Ursulines.

Supérieure, Madame Fournier de la Ripe.

Assistante, Madame Dumont.

Dépositaire, Madame Délouis.

Aumônier, M. Mercier.

Hôtel-Dieu.

C'est un hôpital royal & militaire, patenté, lequel reçoit 30 malades, qui doivent être militaires, ou du moins françois.

Il distribue *gratis* des médicaments aux pauvres de la paroisse, par ordre du Bureau, sur ordonnance des médecins du lieu.

Il y a, pour le service des pauvres, huit sœurs de l'ordre de Ste. Marthe.

Supérieure, Madame Vincent.

Aumônier, M. Jacob de la Cottiere.

L'aumônerie a été fondée par M. *François Bouchard*, aux conditions que la nomination appartiendroit aux enfants mâles des *Bouchard* ou descendants de ses freres, conjointement avec les sœurs dudit Hôtel-Dieu ; ou à défaut & en cas de mésintelligence, l'archiprêtre de Bagé nommera avec les sœurs hospitalieres ; l'aumônier est tenu à dire la Messe dans les salles, le lundi, pour les sœurs & les trépassés, le mercredi & le samedi, pour le fondateur de l'aumônerie, avec liberté aux parents du fondateur d'y assister avec leurs alliés & amis

Chapelain, M. Gonet.

Recteur honor. M. le comte de Loriol.

Recteurs, M. Joubert aîné, avocat ; & M. Soulier, bourgeois.

Médecins, Mrs. Vibert & Grognet, docteurs de Montpellier.

Chirurgien, M. Reti.

Secretaire, M. Deidier, cadet.

Charité & aumône générale.

Recteur honoraire, M. Guichellet, doyen-curé.

Recteur, M. André, marchand épicier.

Trésoriere des pauvres, Mme. Boutillon.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Bertet, avocat.

Vice-Recteur, M. Duchesnaud.

Aumônier, M. Gonet, le pere.

Receveur, M. Poizat, le pere.

Justice-mage de Pont-de-Vaux.

Juge, M. Joubert, cadet, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Berthet, avocat.

Procureur fiscal, M. Gounoz, avocat.

Bailli-Châtelain, M. Giraud.

Vice-Bailli, M. Deidier, cadet.

Greffier, le sieur Mottet.

Curial, le sieur Brunet.

Avocats, Mrs. Gounot, Dumoulin, Drevet, Joubert, aîné ; Ouval, Berthet, Guichelet, pere ; Gonet, Guichelet, fils, Joubert, cadet ; Chardon, Boutillon, Giraud, fils ; Bergier, fils ; & André.

Notaires Royaux, Mrs. Poizat, Grognet, Deidier, aîné ; Duchesnau, Vernette, cadet ; Démaris, & Vairon.

Procureurs postulants, Mrs. Vernette, doyen ; Temporal, syndic ; Pomathio, Poizat, Grognet, Duchesnaud, Deidier aîné, Boileau, Deidier cadet, & Brunet.

Sergents, les sieurs Mouraud.

Hôtel de Ville.

Gouverneur, M. Borjon de Scellery.

Lieut. de Roi, M. Ruffin de Montbi.

Syndics, Mrs. Grognet, not. royal, & Charreton Me. en chirurgie.

Procureur du Roi à la police, M. Curval.

Substitut, M. Pillard.

Receveur, M. Vernette, pere.

Secretaire, M. Deidier cadet.

Médecins, Mrs. Vibert & Grognet.

Peseur-Juré, le sieur Chapuis.

Grenier à sel.

Receveur, M. Berthet, avocat.

Contrôleur pour le Roi, M. Dumoulin, avocat.

Mesureur du sel, le sieur Saint-Martin.

Huissier royal, le sieur Gouillon.

Receveur des Domaines & Contrôleur, M. Guicheler, pere, avocat.

Directeur de la poste, le sieur Brunet.

Il y a à Pont-de-Vaux, une société de l'Arc, & une de l'Arquebuse.

Colonel de l'un & l'autre jeu, M. Bertin, à Paris.

Officiers du noble jeu de l'Arc.

Roi, M. Curvat, avocat.

Capitaine, M. Bergier, correcteur à la chambre des comptes de Dijon

Lieutenant, M. Curvat, avocat.

Receveur, M. Bajat.

Secretaire, M. Pillard.

Officiers du noble jeu de l'Arquebuse.

Capitaine, M. Guillon, chev. de Saint-Louis, capit. aux grenadiers royaux.

Lieutenant, M. Berthet, avocat.

Receveur-Secretaire, M. Deidier, cadet.

Milice bourgeoise.

Mrs. les syndics en sont les commandants nés, & nomment les Officiers.

Capitaine, M. Berthet, avocat.

Lieutenant, M. Guichelet, fils.

Major, M. Deidier, l'aîné.

Enseigne, M. Soulier, Bourgeois.

Adjudant, Le sieur Marel.

Il y a douze foires dans l'année : la veille des Rois, le mardi gras, le mercredi de la mi-Carême, le lundi après Quasimodo, la veille de l'Ascension, la veille de la Fête-Dieu, le 26 juillet, le 26 août, le 4 & le 29 octobre, le 13 décembre, & la veille de Noël. Toutes ces foires & tous les marchés sont francs pendant toute l'année.

Il se fait à Pont de-Vaux un commerce considérable en bestiaux, grains, volailles, chanvre & fil. On travaille actuellement à un canal tendant à la Saône, qui ne peut que l'augmenter.

PONT-DE-VEYLE.

Ville & par. en Bresse, à 5 lieues de Bourg, archip. de Dombes, justice du comté, élect. & bailliage de Bourg, & par appel, au parlement de Bourgogne.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bochy, licencié en droits civil & canonique.

Vicaires, Mrs. Perrin, & Claude Valet qui dessert l'annexe de Layz.

Dame, Mme. la comtesse d'Esclignac.

Juge-Châtelain, M. Tardy de la Carriere.

Procureur fiscal, M. Dumas.

Greffier, le sieur Charles Rivet.

HÔTEL-DE-VILLE. *Syndics*, Mrs. Rivet, avocat, & Piret.

Procureur-Syndic, M. Devegle.

Receveur & Secrétaire, M. Bertrand.

HÔTEL-DIEU. *Recteur*, M. de Saint-Loup.

GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Berthet.

Contrôleur, M. Dumolin.

Commis, M. Demarest.

Contrôleur des actes, M. Perret.

Il y a deux marchés par semaine ; le lundi & le vendredi ; & quatre foires dans l'année : le 18 de Novembre ; le 5 Février ; le 6 Juin ; le 14 Septembre.

PONT-IMPERAT, village & seigneurie, dans la paroisse d'Usson, moitié en Forez, moitié en Vélay. La partie qui est en Forez forme une seigneurie.

Seigneur, M. Richard.

Juge, M. Mosnier, à Craponne.

Lieutenant, M. Sigean, notaire.

Procureur fiscal, M. Bernard.

Greffier, le sieur Morin.

PORT, village & annexe de Saint-Martin-du-Frêne, en Bugey.

Vicaire, M. Odoul.

Seigneur, M. le prieur de Nantua.

Les mêmes officiers qu'à Montréal.

PORTES, nom d'une Chartreuse située au nord de la paroisse de Benonce, en Bugey, la troisieme maison de l'ordre. Elle a le domaine des Montagnes de Portes, dont Josserand, archevêque de Lyon, lui accorda l'investiture au commencement du onzieme siecle.

Prieur, Dom Honoré Mérille.

Procureur, Dom Isidore Tric.

POUILLY EN-ROANNOIS, ou LES-NONNAINS, village, par. & seign. dans le Forez, archip. élect. & justice de Roanne, où est unie la châtellenie de St. Haon, baill. de Montbrison.

L'Abbesse de St. Menehould nomme à la cure.

Curé, M. Travard.

Dame-Décimatrice, Madame l'Abbesse de St. Menehould.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

POUILLY-LE-CHATEL, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect & sénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny, comme doyen de Limans, nomme à la curé.

Seigneur haut-justicier, Mgr. le duc d'Orléans.

Curé-Décimateur, M. Germain.

Il y a le fief de *la Vénerie* appartenant à Mme. la marquise de Maclas.

POUILLY-LE-MONIAL, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & sénéchaussée de Lyon, justice de Liergues, de Jarnieux & d'Oingt.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Poncet.

Dame, Mme. la veuve Mogniat.

POUILLY-LES-FEURS.

Petite ville murée, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élect. de Roanne.

Les Religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Bartholin.

Vicaire, M. Robert.

Seigneurs, les Bénédictins de Cluny.

Juge, M. Pariat.

Lieutenant de Juge, M. Déchatelus.

Procureur fiscal, M. Relogue, avocat.

Greffier, le sieur Landrivon.

Huissier, Paul Hermite.

Le fief de *la Bari* appart. à M. Perrin; celui de *la Noue*, à M. Papon de la Noue; celui de *Pravieu*, à M. Dulieu de Chenevoux ; & celui de *la Tuillerie*, à M. Perrin.

POUILLY-SOUS-CHARLIEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Perreux, du Poyet & de Montrenard.

M. l'évêq. de Mâcon, coll. de la cure.

Curé, M. Etaix.

Vicaire, M. . . . .

Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy.

Les mêmes officiers qu'à Perreux.

POULE, bourg, par. château & seign. en Beaujolois, dioc. de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, du ressort de la prévôté de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Patural.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Notaire royal réservé pour Poule, M. Jean-Jacques Corcelette. Il a les minutes de M. Corcelette son pere.

Autres Notaires royaux demeurant à Poule, Mrs. Sapin & Antoine Durand.

Foires: les 4 mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre & novembre. Si le quatre de ces mois se trouve jour de fête, la foire est renvoyée au lendemain.

Le fief & château de *Poule*, sans justice, qui s'appelloit autrefois *Fougere*, appart. à Madame la comtesse de la Poype.

POULLIEUX, village & paroisse en Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Fabre.

Seigneur, LE ROI.

LE POYET, château & seigneurie en Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de Ste. Colombe.

Juge, M. Bardet, avocat.

Procureur fiscal, M. Alex, notaire.

Greffier, le sieur Sivelle, à Mars.

LE POYET, terre & seigneurie dans la par. de Chazelle-sur-Ladvieu, en Forez, avec just. haute, moyenne & basse.

Seigneur, M. de la Mure, écuyer.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiscal, M. Dutronçy.

Greffier, le sieur Labranche, notaire.

PRADINES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

Curé, M. Déchelettes.

Vicaire, M. Durand.

Seigneur, M. le marquis de Pradines.

Juge, M. de Chavron du Para, avocat à Petreux.

Lieutenant de Juge, M. Varinard.

Greffier-Commis, le sieur Simonin.

Le fief & la jolie maison des *Plaines*, avec rente noble, appart. à M. le chev. de Brosse.

LA PRADON, fief en Lyonnois. Il appartient à M. de la Mignardiere.

PRALONG, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Marcilly-le-Châtel.

Le Prieur de Champdieu nomme à la cure.

Curé, M. Giraudié.

Co-seigneurs engagistes, M. Thoinet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes Françoises, par échange non-consommé avec le Roi.

PRAMENOUX, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de la Mure.

Seigneur, M. le marquis de Langeac, maréchal des camps & armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à la Mure.

PRAPIN, fief dans la paroisse d'Orliénas en Lyonnois, dont la justice haute, moyenne & basse, comprend toute l'étendue du fief.

Seigneur, M. Bertaud.

Les mêmes officiers qu'à Taluyers.

PRECIEU *ou* PRESSIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Curaize.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Delagoutte.

Seigneur, M. Goulard de Curaize, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Curaize.

LES PRÉS, château situé dans la paroisse des Ardillats en Beaujolois.

Seigneur, M. de la Roche-Toulon.

Juge, M. Pressavin.

Lieutenant, M. d'Aigueperse.

Procureur fiscal, M. Matthieu Janson.

Greffier, le sieur Durand.

LA PRÉVÔTÉ-EN-CERVIERES, parcelle d'Arconsat.

PRIAY, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, justice de la baronnie de Richemont, qui s'exerce au Pont-d'Ain, élect. & baill. de Bourg. Le prieur de Villette sur-Ain nomme à la cure.

Curé, M. Mussieux l'aîné.

Seigneur, M. Balland d'Augustebourg, marquis de Varambon, & baron de Richemont.

Juge, M. Monnier, avocat.

Châtelain, M. Chamereau.

Curial, M. . . . . .

Procureur fiscal, M. Decrozo.

Greffier, le sieur Roche.

Le fief & château de *la Tour* appart. à M. Michon, avocat du Roi au bureau des finances de la généralité de Lyon.

ST. PRIEST, par. très-considérable de Dauphiné, avec titre de vicomté, archip. de Meyzieu, élection, justice & baill. de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

M. l'abbé d'Ainai & madame l'Abbesse de St. Pierre nomment à la cure alternativement.

Curé, M. Authemans.

Seigneur, M. le comte de S. Priest, Intendant de Languedoc.

Juge, M. Fornier, subdélégué à Vienne.

Châtelain, M. Chalmas.

Procureur fiscal, M. Boullud.
Greffier, M. Izelin, not à Venissieux.

Il y a quatre foires dans l'année: le premier Mai; le 25 Juillet; le jour des Morts; & le jour de S. Michel. Ces deux dernieres sont les plus considérables: on y vend des bestiaux & toutes sortes de marchandises, & elles sont toutes également franches par privileges.

ST. PRIEST-DE-FURAND.

Petite ville, ancien château & baronnie en Forez, archip. & élect. de St. Etienne, sénéch. de Montbrison.

Le seigneur nomme à la cure.
Curé, M. Bourjain.
Seigneur, M. Gilbert de Voisins, président au parlement de Paris.
Juge, M. Fromage.
Châtelain, M. de Prandiere.
Procureur fiscal, M. Tremollet.
Greffier, le sieur Teyter.

Cette baronnie comprend les paroisses de S. Etienne, S. Genest-Lerpt & Villars.

ST. PRIEST-EN-OGEROLLES, parcelle de S. Priest-la-Prugne.

ST. PRIEST-EN-ROUSSET, village & par. en Forez, archip. & élect. de Montbrison, justice de S. Marcellin.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Grandjean. Il dessert aussi l'église de Boisset-lès-Saint-Priest: Il dit la messe un dimanche dans un endroit, & le suivant dans l'autre, alternativement.
Seigneur, M. le comte d'Espinchal, maréchal des camps & armées du Roi.

ST. PRIEST-LA-PRUGNE, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, sur les limites de l'Auvergne & du Bourbonnois, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le prieur de Cunillat d'Auvergne nomme à la cure.
Prieur, M. l'évêque de Grenoble.
Curé, M. Guyonnet.
Vicaire-Prébendier, M. . . . .

Le prieur est seigneur du village seulement. La plus grande partie de la paroisse dépend de la justice de S. Just-en-Chevalet. Le surplus appartient à deux seigneurs, M. le marquis Duprat & M. Douet.

Officiers de la justice du Prieur.

Juge-Châtelain, M. Fonthieure, avocat, & notaire royal à S. Just-en-Chevalet.
Procureurs postulants, Mrs. Veillas, à St. Just; François Charrein, notaire royal à Nérestable.
Procureur fiscal, M. . . . .
Greffier, le sieur . . . .

ST. PRIEST-LA-ROCHE, village, par., château & seign. dans le Forez, archip. & élect. de Roanne; en partie, de la justice de Ste. Colombe; & en partie, de celle de la châtellenie de Feurs.

L'archip. de Roanne nomme à la cure.
Curé, M. Guillot.
Dame, Mlle. du Poyet de Sainte-Colombe.
Juge, M. de Landine.
Châtelain & Lieutenant, M. Mattelin.
Procureur fiscal, M. Rousset, le jeune.
Greffier, le sieur Barolle.
Procureurs postulans, Mrs. Boisseau Barrel & Dupuy.

La seigneurie de St. Priest-la-Roche est un démembrement de la châtellenie de Néronde, fait par les comtes de Forez.

Le château & fief de *la Roche* appart. à M. de Champdieu de la Rivoliere.

ST. PRIEST-LA-VESTRE, village & annexe de la paroisse de St. Jean-la-Vestre, en Forez. Cette paroisse dépend de la châtellenie de Cervieres.
Vicaire, M. Fory.

PROMBY, fief dans la paroisse de la Chapelle-Naude, avec moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Arnoux de Promby.
Juge, M. Duchesneau, avocat.
Greffier, le sieur Catron, notaire royal.

PROPIERES, bourg & paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois-Ste.-Marie, élection de Villefranche.

Le chapitre d'Aigueperse nomme à la cure, à laquelle un des canonicats d'Aigueperse est uni.
Curé, M. Griffon, chanoine de l'Eglise d'Aigueperse.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Ducroux, avocat.
Lieutenant de Juge, M. . . . .
Proc. fiscal, M. Sapin, not. à Poule.
Greffier . . . .
Huissier, Matthieu Depey.
Procureurs postulants, Mrs. Etienne Boucaud; François-Antoine Augroz, notaire à S. Igny; Pierre-Marie Griffon, notaire à Matour; François Tarlet, notaire à S. Pierre-le-Vieux.

M. le marquis de Drée est seigneur du château de *la Farges*.

PROULIEU, village & annexe de St. Sorlin en Bugey, élection & bailliage de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Ruffieu.
Juge, M. Fore.
Procureur fiscal, M. Auger.
Greffier, le sieur Davoise.
Châtelain, M. Grumel.
Curial, le sieur Morelon.

La justice de cette terre & autres lieux en dépendants, s'exerce dans la ville de Lagnieu qui en est voisine.

On y fait passer les lettres par le bureau d'Ambérieu.

PUSIGNAN ET BOURG DE LA VALLA, par. château & marquisat, érigé en 1679 dans le Dauphiné, archip. de Meyzieu, justice du lieu, élect. & baill. de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Médail.
Seigneur, M. Gaulthier de Mezia de Pusignan.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Bernard, avocat à Vienne.
Proc. jurisdic. M. Dijon, proc. à Vienne.
Greffier de judicature, le sieur Richier, procureur à Vienne.
Châtelain, M. Quinon, à Meyzieu.
Lieutenant de Châtelain, M. Rigoet, notaire à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Deboile, à Pusignan.
Huissier, Vaillant, à Pusignan.
Concierge du château & des prisons, Vibert, dans le château.

QU

LE QUART-DE-COMMANDERIE, parcelle de Saint-Jean-de-Soleymieux.

La justice dépend partie de la châtellenie royale de Ladvieu, partie de la commanderie de S. Jean-des-Prés de Montbrison.

Juge, M. Buer, avocat à Montbrison.
Lieutenant de Juge, M. de la Bruyere.
Procureur fiscal, M. Souchon.
Greffier, le sieur Teissier.

QUINCIÉ, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranhe, justice de *la Pallud* & de *Varennes*. Voyez ces deux mots.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Dumas.
Vicaire M. Monmartin.
Seigneur, M. Giraud, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Varenne.

QUINCIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, archipretré d'Anse, élection & sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Rousset, archiprêtre d'Anse.
Vicaire, M. Fuchy.
Seigneur, M. le comte de Baglion, chevalier de Saint-Louis.
Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin.
Châtelain-Lieutenant de Juge, M. Noel, procureur à Trevoux.
Chât. & Lieut. de Juge, en canc. & survivance, M. Sain, notaire royal à Anse.
Proc. fiscal, M. Pasquier, not. à Anse.
Greffier, le sieur Granjeon, notaire royal à S. Germain au Mont-d'Or.
Huissier, Dechayes.

Notaire, M. . . .

Cette paroisse dépend du comté de la Salle.

ST. RAMBERT.

Petite ville en Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbrison. Il y a un prieuré & un chapitre.

Prieur-commendataire, M. l'abbé de Grezolles, vicaire genéral de l'archevêché de Vienne. Il nomme à la cure.
Curé, M. Richerme.
Vicaire, M. Jacquet.
Sacristin, M. Franç. J. Rebourceau, licencié en droits civil & canonique.

Chanoines, *Messieurs*
Richerme, *Curé*; Condamine; Ravet; Benevant; Gerentet; Javelle; Francour; Apothicaire; Gonin, & Trinel.

Il y a à S. Rambert un hôpital pour les orphelins & pour les malades.

Médecin, M. . . .
Chirurgiens, Mrs. Ponceton, Choffet & Fabre.

La seigneurie de Saint-Rambert comprend une partie de plusieurs paroisses voisines.

Seigneur, M. le prieur.
Juge, M. de la Cheize du Fraisse.
Châtelain, M. Gerantet de Leschaud.
Procureur fiscal, M. Apothicaire.
Greffier, le sieur Berrand.
Procureurs, Mrs. Boyron, Barjon, Vinant, Laforêt, Chovin & Gerentet.
Contrôleur des actes, M. Apothicaire.

Il y a un marché tous les jeudis de l'année, & une seule foire, le 23 Nov.

ST. RAMBERT, village & par. dans le Lyonnois, archip des Suburbes, élect. de Lyon, justice de Colonges.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Barret.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Colonges.

Les prêtres missionnaires de la congrégation de S. Joseph, y ont une pension, où l'on enseighe toutes les classes depuis les premiers éléments jusqu'à la rhétorique.

Supérieur, M. Ogier l'aîné.
Professeur de rhétorique, M. Beraud.
Préfets, Mrs. Ogier cadet, & Guichard.

ST. RAMBERT.

Petite ville avec titre de marquisat, paroisse & abbaye en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du ressort du parlement de Bourgogne.

L'abbé du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Débeneist.
Vicaire, Mr. Dubreuil.

Il y a à S. Rambert une abbaye royale de Bénédictins anciens.

Abbé commendataire, M. de Chantemerle, Grand Vicaire de Valence.

Grand prieur, M. Moinat, prieur de Thizy.

Procureur du chapitre, M. Neviere.

Mansionnaires, Mrs. Grumet, doct. de Sorbonne, prieur de Concieu; Pelard, Reverdi, prieur de St. Thomas en Ste. Gemme; Demaris.

La seigneurie de St. Rambert avec ses dépendances fut érigée en marquisat par Lettres Patentes du 5 Octobre 1576.

Seigneur, M. d'Argil, marquis de Saint-Rambert, chev. de St. Louis.

Officiers de la justice du marquisat.

Juge mage civil & criminel, M. Grumet de Montpie, conseiller du Roi.

Lieutenant de Juge-mage, M. Falavié.

Juge mage d'appel, M. Gaspard Brun.

Procureur fiscal, M. Garin.

Greffier, le sieur Tenand.

Receveur des consignations, M. de Beney.

Capitaine-Châtelain, M. Baron.

Curial, M. Tenand.

9qqL'a de St. Rambert est seigneur du clocher & du territoire.

Les officiers sont les mêmes que ceux du marquisat.

Les officiers municipaux ont une partie de la police, & jurisdiction sur les matieres de leur compétence.

Officiers municipaux.

Lieutenant général de police, & Maire perpétuel, M. Grumet de Montpie, juge-mage.

Echevins, Mrs. Garin, syndic; Brun; Juvanon du Vachat; Auger; Baron; Jarrin; Auger, & Martin.

Procureur du Roi, M. de Grangeneuve.

Secretaire, M. Tenand.

Receveur des deniers patrimoniaux, M...

Receveur des octrois, M. Débeneist.

Concierge de l'Hôtel-de-Ville, Bubatton.

Subdélégué, M. de Saint-Jules.

Ingénieur, M. Fabry.

Il y a un college. L'éducation est gratuite & sous la direction des officiers municipaux.

Principal, M. Juvanon, prêtre.

Un Hôpital. *Recteur*, M. Falavier.

Médecin, M. Lempereur.

Chirurgien & Apothicaire, Mr. Baron.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Bailaz.

Il y a un bureau de poste.

On tient à St. Rambert un marché tous les jeudis; & cinq Foires dans l'année; le jeudi avant la Purification; le jeudi après Pâque; le 12 Juin; le 22 Septembre, & le jeudi avant la Saint-André. Ces foires consistent principalement en fils, toiles & bestiaux. La manufacture de toiles de chanvre est considérable. Ces toiles sont très-connues sous le nom de *toiles de St. Rambert*. Il y a un bureau & jurisd. pour cette partie.

Commise à la marque des toiles, Mlle. Pressieur.

Le carrosse de Lyon à Belley passe à St. Rambert, tous les Samedis matin, & tous les lundis au soir, en descendant de Belley pour Lyon.

RANCÉ, village & par. en Dombes, justice de Lignieu, archip. & sénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Verset.

Dame, Madame la maréchale duchesse de Luxembourg.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Chuinague, à Trevoux.

Procureur fiscal, M. Chuinague, fils, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Les lettres pour Rancé passent par Trevoux.

RANCHAL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Cublise & de Magny.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.

Curé, M. Labrosse.

Vicaire, M. Deville.

Dame, Madame la marquise de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Cublise & à Magni.

RANCY, village & par. en Bourgogne, archip. de Bagé, élect. de Bourgogne.

M. l'Evêque de Châlons-sur-Saône, collateur de la cure.

Curé, M. Regnaud.

Seigneur, M. Berbys, ancien capitaine de cavalerie, marquis de Rancy.

Juge, M. Legras, avocat à Louhans.

Proc. fiscal, M. Catton, not. à Louhans.

Greff. M. Dommartin, not. à Louhans.

REGNÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la Terriere.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Prud'homme.

REGNI.

Petite ville murée du Lyonnois, dont la justice comprend la par., Naconne son annexe, & la partie de la par. de St. Symphorien, appellée le *petit S. Symphorien*; diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

Il y a un prieuré de Bénédictins.

Seigneur prieur-commendataire, M. Daudé du Monteil, chanoine de la Métropole & vicaire gén. de Besançon. Il nomme à la cure.

Sacristin, D. . . .

Curé,

Curé, M. Depierre.
Vicaire, M. Varnay.
Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.
Recteur, M Roche.
Juge, M. de Mauzerand Duclos.
Proc. fiscal, M. de Rivoire, not. à Lay.
Greffier, le sieur Guyon.
Notaire royal, M. Lagef.
Tabellion, le sieur Deberchoux.
Huissiers, Deschelette & Pagneux.
Chirurgiens, Mrs. Tremblay pere, & Allier.
Il y a un marché tous les samedis, ou le jour précédent, si le samedi est jour de fête ; & un bureau pour la marque des toiles.
Contrôleur des manufactures, M. Goutallier, à Amplepuis.
Commis à la marque, le sieur Bissuel.
REGNIÉ, paroisse en Beaujolois.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. Demilliere.
ST. REMI, village & annexe de Saint-Remy en Auvergne, qui s'étend un peu en Forez, élection de Montbrison, justice de Cervieres.
Curé, M. Archimbaud.
Le château & fief de *Paladuc* appartient à M. Meaudre de Paladuc.
ST. REMI, paroisse en Bresse, dépendante de la baronnie de Corgenon.
Curé, M. Temporal, archiprêtre substitué de Sandran.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.
Les mêmes officiers qu'à Corgenon.
Le château & fief du *Châtelard* appart. à M. le comte de Murat de Montferrand.
RENAISON, bourg, paroisse & châtellenie de Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice du lieu & de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Chatre.
Vicaire, M. Bruyere.
Coseigneurs, M. le duc d'Harcourt, & M. Goyet de Livron.
Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne ; & ceux de M. Goyet de Livron, les mêmes qu'à Taron.
Not. royaux, Mrs. Ramey & Caquet.
Il y a une papeterie.
RENDANS, prieuré dans la paroisse de Feurs, en Forez.
Prieur-commendataire, M. Dantoine, curé de Savigny.
REPLONGES, village & par en Bresse, archip. de Bagé, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.
Le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Dupré.
RESSEIN, château & seigneurie dans le Beaujolois, paroisse de Nandax.
Seigneur, M. Beraud de Ressein.
Juge, M. Duchez, avocat.
Lieutenant, M. Jacquet, à Perreux.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire.
Greffier, le sieur Dextre, à Arcinges.
RESSI, château en Beaujolois, dans la paroisse de S. Cyr-de-Valorges.
Seigneur, M. le marquis de Laubépin, brigadier des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à St. Just-la-pendue.
REVONAZ, paroisse en Bresse, dépendante de la seigneurie de Rivoire.
Curé, M. Duval.
Dame, Mme. du Port, Dame de Rivoire.
Les mêmes officiers qu'à Rivoire.
L'Abbé d'Ambronay nomme à la cure.
REYRIEUX, paroisse en Dombes, archipretré & sénéchaussée de Dombes.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Bourdin.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le comte de Garnerans, ancien premier président au parlement, & Intendant de Dombes.
Les mêmes officiers qu'à Rancé.
RIGNIA, paroisse & château en Bresse, archiprêtré de Treffort.
Curé, M. Chambre.
Seigneur, M. Michet.
RIGNIEUX-LE-DÉSERT, village & annexe de St. Maurice-de-Remens, en Bugey, élection de Belley, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse & du parlement de Dijon.
Vicaire, M. Lancelot.
Seigneur, M. . . . .
RIGNIEUX-LE-FRANC, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice du lieu, qui s'exerce à Bourg.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Leautaud la Ferriere, bachelier.
Seigneur, M. de Bonna, seign. de Perex.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Chaland.
Curial, M. Balandrin.
Procureur fiscal, M. Reydelet, à Bourg.
Greffier, le Sr. Chicod, notaire à Bourg.
RILLIEUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, généralité de Dijon.
M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Carlin.
Vicaire, M. . . .
Seigneur-haut-justicier, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
Seigneurs-décimateurs, Mrs. les Comtes de Lyon.
La jurisdiction comprend Rillieux, les hameaux de la Pape, Crépieux, Caluire pour la partie de Bresse, & les Mercieres. Rillieux étoit ci-devant le siege de la

justice ; le Châtelain y tient encore le banc de cour où s'adjugent les immeubles par subhastation, suivant l'usage de Bresse. Depuis que M. Boulard de Gatellier a fait construire un auditoire & des prisons au hameau de la Pape, la justice s'exerce dans ce dernier lieu, où est le château.

Juge, M. Hugot, avocat au parlement.
Châtelain, M. . . .
Procureur fiscal, M. Bassereau, notaire à Caluise.
Greffier, le sieur Peyrieux, à Lyon.
Huissiers, les sieurs Martin, Bolanger, & Burignat.
Procureurs postulants, Mrs. Leclerc, Omelle, Grognet, Robert, Bret & Noroy.

RILLY, hameau, château fort ancien, avec justice moyenne & basse, & seigneurie dans la paroisse de Cordelle ; la justice de Rilly comprend Changy & Chevenez

Seigneur, M. le comte de Faultriere.
Juge, M. Barel.
Procureur fiscal, M. Varennes.
Greffier, le sieur Jourlin.

RIORGES, village & paroisse dans le Forez, archip. élect. & justice de Roanne.

Le bureau du College de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Froment.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Le prieuré de Beaulieu, de l'ordre de Fontevrault, est situé dans cette paroisse. Les Dames prieure & religieuses de Beaulieu y ont une justice.

Prieure, Madame de la Chassagne.

Il y a une petite foire le 2 Janvier.

RIOTIER, village, par. & ancienne baronnie en Franc-Lyonnois, archip. de Dombes, sénéch. de Lyon.

Curé, M. Rondy.
Seigneur-Baron, M. le chevalier de Saint-Didier, mestre de camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Didier-de-Froment.

Notaire, M. Grepo.

RIOTOR, gros bourg & par. moitié en Forez, moitié en Velay, diocese du Puy, archip. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de Clavas & de Dunieres.

Le coll. de Tournon nomme à la cure.

Curé, M. Pauze.
Vicaires, Mrs. Desgrands & Dumoulin.
Sociétaire, M. . . .
Seigneur, M. de la Tour-Maubourg.

Voyez *Clavas*.

RIOTOR-EN-LA-FAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

RIOTOR-EN-VELAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

ST. RIRAND, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Roanne, just. d'Ambierle & de Changy, sénéc. de Lyon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Burnichon.
Coseigneurs, le prieur d'Ambierle, & M. Terray, intendant de Lyon.

RIVAS, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le Chapitre de S. Irenée de Lyon nomme le prieur, qui nomme à la cure.

Prieur, M. Brottier, archidiacre, Chanoine de Ste. Magdeleine de Vezelay.
Curé, M. Rivas.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux religieuses de Joursey.

Juge, M. de Saint Fresne, vice-gérent.
Procureur fiscal, M. Deladret, notaire à S. Galmier.
Greffier, le sieur Girerd.

RIVE-DE-GIER.

Petite ville, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Delafay, licencié en l'un & l'autre droits.
Vicaires, M. Dugelai, & M. . . . . .
l'un & l'autre desservent alternativement l'annexe de Châteauneuf.

Il y a à Rive-de-Gier une compagnie de pénitents du Confalon, & une communauté de sœurs de la doctrine chrétienne, pour l'instruct. des jeunes filles. Elles tiennent des pension. de tout âge.

L'école des jeunes garçons est confiée à un laïque.

Seigneurs, Mrs. les Comtes de Lyon.
Seigneur-mansionnaire, M. le Comte de Rulli
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Lafaye, not. à St. Paul-en Jarrest, & M. Vier, *en concur. & surviv.*
Procureur fiscal, M. Gautier, à S. Martin-la-Plaine.
Greffier, le sieur Bidault, notaire à Rive-de-Gier. Il est aussi contrôleur des actes, & receveur des aides.
Huissier royal, Maurice Fanton.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Voyant.
Notaires royaux & réservés, Mrs. Bidault, Vier & Vivian. M. Vier a les minutes de M. Maillard de Fronton, notaire royal à St. Jean-de-Bonnefonts, & partie de celles de M. Bessonnet, notaire à St. Etienne.
Commiss. en droits seign., Mrs. Rolin & Banier.

Il y a une brigade de Maréchaussée, & un bureau de Poste.

Brigadier, le sieur Morel.

BUREAU DES POSTES. *Directeur*, M. Charain.

BUREAU DES AIDES. *Receveur*, M. Bidault.

Il y a un fief appellé *Lay*. Voyez ce mot.

Il y a cinq foires dans l'année : le 22 Janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 Mai ; le 22 Sept. & le 1 Décembre, & un marché, le vendredi de chaque semaine.

RIVERIE, ou RIVIRIE, bourg, par. château & premiere baronnie du Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St.-Etienne, justice du lieu, sénéc. de Lyon.

Le chap. de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Carre.

Vicaire, M. . . . .

La baronnie de Riverie comprend les paroisses de Riverie, Saint-Didier-sous-Riverie, Sainte-Catherine, son annexe ; Saint-André-la-Côte, & Saint-Jean-de-Chaussan.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jacques Gueraud.

Procureur fiscal, M. Pierre-Louis Couhert.

Greffier, le sieur Ferrier.

Notaires royaux, Mrs. Gueraud, Conchoud & Couhert, à St. Didier-sous-Riverie.

Il y a de petites écoles pour les garçons, fondées par les seigneurs. Elles sont confiées à un Laïque.

Une communauté de filles de St. Joseph.

Supérieure, sœur Agathe-Françoise Joly.

Il y a un marché, le mardi de chaque semaine ; & quatre foires dans l'année : le 23 Janvier ; le 23 Avril ; le premier Août, & le 18 Octobre.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à M. Faure de Verduraise.

LA RIVIERE, château & marquisat en Beaujolois, dans la paroisse de Villecheneve. Sa justice comprend en partie les paroisses de Villecheneve, Chambost & Longesaigne.

Seigneur, M. le comte de Feugerolles.

Les mêmes officiers qu'à Villecheneve.

LES RIVIERES-D'AURECQ, parcelle de l'élection de Montbrison en Forez, qui comprend les deux tiers de la paroisse d'Aurecq-Nerestan, dont le surplus est en Vélay, bailliage de Montbrison.

Seigneur, M. le marquis de Nerestang.

Juge, M. Alloés de la Fayette.

Lieutenant de Juge, M. Sonier.

Procureur fiscal, M. Massard.

Greffier, le sieur Eyraud.

RIVOIRE, château en toute justice en Bresse,

Dame, Mme. du Port de Rivoire.

RIVOLLET, annexe érigée en 1781, dépendante de la cure de Cogny, en Beaujolois, élection de Villefranche, ayant un rôle pour les tailles, distinct de celui du surplus de la paroisse, que l'on nomme *Canton de Morgon*.

Vicaire, M. Cherpin.

Seigneur, M. Arod, marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Cogny.

Il y a le fief de *St. Faure* appartenant à M. le marquis de Montmelas.

ROANNE.

Ville ancienne du Forez, avec titre de duché-pairie, & une des cinq élections de la généralité.

L'Archiprêtré de Roanne comprend 47 paroisses, dont 31 sont en Forez, 8 en en Beaujolois, 3 en Bourgogne, 2 en Lyonnois, & 3, partie en Forez, & partie en Beaujolois ; & 4 annexes dont 3 en Beaujolois & une en Forez.

Archiprêtre, M. Coret, curé de Nulize.

Archiprêtre substitué, M. Bertholin, curé de St. Forgeux-l'Espinasse.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Eglise paroissiale. Cette Eglise est desservie par un curé & deux vicaires.

Curé, M. Goulard, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Desartres & Billet.

CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Gervais de Langogne.

MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Legoff.

Sacristain, le R. P. Colombier.

Religieuses de Ste. Elisabeth, *sous la Regle du Tiers-Ordre de St. François*.

Supérieure, Madame Passinge.

Ursulines, *sous la regle de St. Augustin*.

Supérieure, Mme. de Champagny.

Prieure, Mme. Gauine de la Mure.

Il y a à Roanne une archi-confrairie de Pénitents du Saint Sacrement, établie par Lettres-Patentes, en 1617, à laquelle ont été associées plusieurs confrairies.

Recteur, M. Turge.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital est assez considérable. L'administration extérieure en est confiée à un Bureau qui s'assemble les jeudis & samedis. L'intérieur de la maison est régi par des Religieuses hospitalieres de l'ordre de St. Augustin.

Supérieure, Mme. Athiaud.

Recteurs nés, M. le Lieutenant général du bailliage ; M. le procureur-fiscal ; M. le Maire ; l'un de Mrs. les Echevins ; & M. le Curé.

Recteurs particuliers, Mrs. Juignet & Geoffroy, avocats ; Michon Dumarais ; Dumirat, écuyer, chevalier de

St Louis ; Coupat-Duché, & Rostaing, l'aîné, négociant.

Receveur, M. Morillon, notaire royal.

Médecins, Mrs. Rostaing, oncle, Vialon, Rostaing, neveu, & Cartier.

Chirurgiens, Mrs. Dutil-Latour, Saye, Labarre, Benoît, Cossac, Bourdon & Basset.

Apothicaire, M. Lievre.

Charité & Aumône générale.

Cette maison est servie par des filles du Saint-Sacrement, chargées de l'éducation des pauvres Orphelins. L'administration extérieure en est confiée à un bureau.

Recteurs nés, M. le Lieutenant général du bailliage ; M. le procureur fiscal ; M. le Maire ; l'un de Mrs. les Echevins, & M. le Curé.

Recteurs particuliers, Mrs. le marquis de Vichy ; Dumirat, l'aîné ; Cartin de Thivans, avocat, Carton des Estivaux, & Bergier.

Recteur & Receveur, M. . . .

College, avec pension très-accréditée.

Il est sous la direction des prêtres Missionnaires de la Congrégation de Saint Joseph ; & il y a un bureau d'administration, conformément à l'Edit du mois de Février 1763.

Principal, M. Gourjon.

Préfet du College, M. Sainson.

Professeur de physique, M. Vignon.

Professeur de logique, M. Peisson.

Professeur de rhétorique, M. Bertrand.

Préfet de la pension, M. Hugues.

Bureau d'administration du College.

Président, M. l'archevêque de Lyon ; & en son absence, M. le Lieutenant général du bailliage.

Administrateurs, Mrs. Nompere de Pierrefitte, archiprêtre ; le Procureur fiscal ; deux Officiers municipaux ; le Principal ; Mrs. Gregoire & Verne.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Jurisdiction du bailliage Ducal.

Officiers, Messieurs

. . . . . . *Bailli d'Epée.*

Thevenon, *Lieutenant-général, civil.*

Tamisier, *Lieutenant général criminel.*

François, *Lieutenant particulier.*

. . . . . . *Lieutenant-Assesseur civil & criminel.*

Conseillers, Messieurs

Detour de la Chaise, Carton des Estivaux, Bergier, & Petitjean de Belleville.

Miviere, *Conseiller honoraire.*

Geoffroy, *Lieutenant-Assesseur honor.*

Parquet, Messieurs

Dutil-Latour, *Procureur général fiscal.*

Beraud, *Greffier civil.*

Petit, *Greffier criminel.*

Debourg, *Receveur des consignations.*

Perouze, *Commissaire aux saisies réelles.*

Experts-Arpenteurs, Messieurs Vincent & Daviot.

Avocats au Bailliage,

Mrs. Athiaud ; Turge ; Mathieu ; Guyot ; Barbier ; Monchanin ; Gregoire ; Verne & Michel.

Procureurs au Bailliage,

Mrs. Guyot, l'aîné ; Guyot, le jeune ; de Chatelus ; Raclet ; Royer ; Gelet ; Billhaud ; Pronchery ; Laurent ; Barge & Bonnabaud.

Huissiers audienciers, Bayon & Mutton.

Notaires Royaux,

Mrs. Morillon ; de Chatelus ; Vincent ; Auclerc ; Billhaud & Miviere.

Notaires jurisdictionnels,

Mrs. Guyot, l'aîné ; Brissat ; Royer & Gillet.

Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Fougas ; Daviot, Brissat & Presse.

Election de Roanne, officiers, Mrs.

Miviere, *Président.*

. . . . *Lieutenant.*

Benoît Baulat, conseiller du Roi, *Elu.*

Coupat-Duché, *Elu & Receveur des Consignations du siege.*

Servajan & Desgouttes, *Elus.*

Procureur du Roi, M. Bergier.

Louis Duret, *Greffier en chef.*

Juignet, *Greffier en chef honoraire.*

Procureurs en l'élection,

Mrs. Petel, l'aîné ; Duret ; Morillon ; De Chatelus, le jeune.

Huissier audiencier, Muron.

Tailles & Impositions royales.

M. Charcot, écuyer, *Receveur des Tailles pour les deux Exercices.*

M. Leclerc, *Contrôleur des vingtiemes.*

Subdélégué de M. l'Int. M. Thevenon.

Ponts & Chaussées.

M. de Varaigne, *Inspecteur.*

Contrôle. M. Faugier, *Contrôleur.*

M. Thevenon, *Receveur*, } *au Grenier*
M. Ruë, *Contrôleur*, } *à sel.*

M. Faraud, *Directeur* } *des Aides.*
M. Leclerc, *Receveur* }

M. Thevenon, *Entreposeur du Tabac.*

Traites foraines, Officiers, Mrs.

Jeugnet, Avocat, *Président.*

Auclerc, Avocat, *Procureur du Roi.*

Durret, *Greffier.*

Desprès de Bussy, écuyer, *Contrôleur général des Fermes.*

Laland de Voucaux, *Receveur principal.*

Bonnefon de Varinay, écuyer, *Contrôleur.*

Eugene Moreau, le jeune, *Contrôleur ambulant.*

Il y a à Roanne une Brigade des fermes, composée de sept employés, commandés par un capitaine général.

Gruerie, Officiers.

Juge, M. Dechatelus.

Procureur fiscal, M. Barbier.

Greffier, le sieur Beraud.
Capitaine conservateur des Chasses de M. le duc d'Harcourt dans le Roannois, M. de Lucenay.
Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France, M. Champagny de Pierrefitte.
Maréchaussée, Officiers, Messieurs,
Duval de la Bucardiere, *Lieutenant*.
De Segur, *Sous-Lieutenant*.
Delarochette, écuyer, *Assesseur*.
M. Turge, *Procureur du Roi*.
Duret, *Greffier*.
Raveaud, *Brigadier*.
Moulin, *Huissier de la Connétablie & Maréchaussée*.
Gouverneur de Roanne, M. de Roche de Fontanieu.

Hôtel de Ville.

Maire, M. Populle.
Echevins, Mrs. Detour de la Chaise, & Meynin.
Conseillers de ville, Mrs. Bergier; de Chastelus; Petet, l'ainé; Perouze; Prost & Labarre.
Syndic-Receveur, M. de Chastelus.
Secretaire-Greffier, le sieur Miviere.
Les armes de la Ville sont d'azur, au croissant d'argent.
Voyers de la Ville, Mrs. Marcus & Disselaim.

Milice Bourgeoise.

Colonel, M. Perroton de Chatelus.
Major, M. Rostaing.
Capitaines des quatre compagnies, Mrs. Imbert, Verne, Merle & Petet.
Syndic de la marine, M. Meynin.
Le Lieutenant-général de Roanne préside aux assemblées du corps municipal; il est substitué par le maire; le procureur-général-fiscal fait les fonctions du procureur du Roi.
Commis à la marque des toiles, le sieur Cortey.

Voitures publiques de Roanne.

Le carrosse de Lyon à Moulins, & celui de Moulins à Lyon, arrivent à Roanne le jeudi au soir.
Le Carrosse de Roanne à Clermont, correspond avec le carrosse de Lyon à Moulins
Directeur, M. Samoël.
Départ des Couriers de Roanne à Lyon: les lundi, jeudi & samedi, à deux heures après midi.
De Roanne à Paris, les mardi, jeudi & Samedi, à huit heures du soir.
Directeur de la poste, M. Fricot.

Manufacture de clincaillerie & de boutons de métal de toutes especes.

Cette manufacture, montée par Mrs. Alkoc freres, est digne de la curiosité des amateurs des arts, & peut servir à l'instruction de beaucoup de jeunes gens. Il y a journellement plus de cent ouvriers occupés.
Directeur, M. Alkoc, anglois.

ROCHE, paroisse en Forez, archiprêtré, élection de la châtellenie royale de Marcilly, & du baill. de Montbrison.
Le prieur de Sail-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Gros.
Seigneur, LE ROI.
Coseigneurs-engagistes par échange non consommé, M. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes françoises.
Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

ROCHE, château dans la paroisse de St. Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.

LA ROCHE, chât. en Lyonnois, situé à mi-côteau, entre Brignais & Vourles.
Seigneurs, Mrs. les barons de S. Jull.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Prost.
Lieutenant de Juge, M. Dupont.
Procureur fiscal, M....
Greffier, le sieur Savoie.
Huissier royal, Flachi.
Huissier seigneurial, Bouvet, à Charly.

LA ROCHE, château antique, & seign. en Lyonnois, dans la par. de Courzieu.
Seigneur, M...
Les officiers sont les mêmes que ceux de Chazelles-sur-Lyon.

ROCHEBARON, hameau, & anciennement paroisse, dépendant maintenant de celle de Bas-en-Basset, en Forez, élection & bailliage de Montbrison; c'est une ancienne baronnie dont la justice comprend le clocher & la majeure partie de la paroisse de Bas-en-Basset, & partie de celles de Merle & de Saint-Hilaire, & la portion de la paroisse de Monistrol en Vélay qui dépend du Forez.
Seigneur, M. le baron de Fizicat.
La justice de cette baronnie s'exerce à Bas-en-Basset.

ROCHEBLAINE, châtellenie royale du comté de Forez, entiérement enclavée dans les montagnes du Vivarais. Cette châtellenie comprend la paroisse de Paillarest, & partie de celles de Rosiers & de St. Felicien.
Seigneur-engagiste, M. de Reboulet d'Arsenenches.

ROCHEFORT, village, par. & baronn. en Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéchaussée de Lyon.
M. l'archev. de Lyon, collat de la cure.
Curé, M...
La Baronnie de Rochefort dépend du comté de Lyon, & comprend la paroisse de Rochefort, & partie de celles de S. Martin en-haut & Duerne.

Seigneur-mansionnaire, M. le comte de Lescoët.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Chataing.
Procureur fiscal, M. Ducreux.
Greffier, le sieur Chazotier.
Notaire, M. Meaudre.

ROCHEFORT, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archip. de Montbrison, & élection de Roanne. Le prieur de l'Hôpital sur Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Epinat.
Seigneur, M. de Poncins, ancien officier aux gardes françoises.
Juge, M. Detour, avocat.
Procureur fiscal, M. Tanget, notaire.
Greffier, le sieur Coupat.

ROCHEFORT, château & seigneurie dans le quartier d'en haut de la paroisse d'Amplepuis, qui comprend aussi les bourg & paroisse des Sauvages, où s'exerce la justice.
Seigneur, M. de Pomey, ancien capitaine d'infanterie.
Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.
Capitaine Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Simonet de Ronziere, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Lacote.
Greffier, le sieur Goutaillier, le pere.
Commis en exercice, le St. Goutaillier, fils.
Huissiers, Saunier, & Jean Lapoire, à Tarare; Côte, à Amplepuis.

LA ROCHE-JULLIÉ, château & seigneurie dans la paroisse de Chenas, en Beaujolois.
Seign. M. Charrier de la Roche, anc. prés. en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M....
Lieutenant de Juge, M. Perrachon, à Julliénas.
Procureur fiscal, M. Desgranges, notaire.
Greffier, le sieur Granjean.
La justice de la Roche comprend les paroisses de Jullié, de Chenas, & de S. Jacques-des-Arrêts.

ROCHE-LA-MOLIERE, château & seign. dans la par. de St. Genest-Lerpt, en Forez, archip. & élect. de S. Etienne, sénéch. de Montbrison. Sa justice comprend la parcelle de cette paroisse qui porte le nom de Roche-la-Moliere, & s'étend sur une partie de la paroisse de Firminy.
Prébendier, M. Dupiney.
Seign. M. Neyron l'aîné, secret. du Roi.
Juge, M. Fromage, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Ferrandin.
Greffier, le sieur Mey.

ROCHETAILLÉE, village, paroisse, château-fort, & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.
Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Simand.
Vicaire, M. Bayle.
Seigneur-baron, M. de Rochetaillée, ancien chevau-léger de la garde du Roi, & capitaine de Cavalerie.
Juge, M. Fromage, avocat.
Châtelain, M. Trablaine, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Ferrandin.
Greffier, le sieur Teyter.

ROCHETAILLÉE, village, paroiss. & seign. dans le Franc-Lyonnois, archip. de Dombes, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Mayet.
Seigneur, M. le cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Genevrier.
Lieutenant, M. Buisson.
Proc. fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Benot.
La seigneurie de Rochetaillée dépend du comté de Lyon. Elle comprend les paroisses de Rochetaillée, Fontaines & Fleurieu.

ST. ROMAIN-DE-COUZON, *ou AU MONT-D'OR*, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Lucet.
Seigneur, M. de Murard.
Juge, M. Bertholon, avocat.
Lieutenant, M. Brunet, le jeune.
Proc. fisc. M. Puy, notaire à Lyon.
Greffier, le sieur Perrussel, cadet.
Huissier, ...

ST. ROMAIN-DE-POPEY, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, justice de S. Forgeux, de l'Abbé, du Chamarier, du Communier de Savigny, & du Doyen de Teilan; élect. & sénéch. de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Chapelle.
Prébendier, M. Doverge, ancien chanoine de l'Isle-Barbe.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Les mêmes officiers qu'à S. Forgeux.
Not. royal, M. Desabiès, aux Arthauds.
Huissier royal, Garnoud, à Varenne.
L'ancien château de *Varenne*, avec titre de Vicomté, appart. à M. le Marq. d'Albon, ainsi que le château d'*Avauge*, sur la grande route de Moulins.

ST. ROMAIN EN CERVIERES, *ou* SOUS-URFÉ, village & paroisse en Forez, archip. de Pommiers, justice de la châtellenie de Cervieres, élect. & baill. de Montbrison.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Coudour, aîné.
Vicaire, M. Coudour, cadet.
Cette paroisse est divisée en quatre

parties : S. Romain en Cervieres, & le canton ou quartier de Barge.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Cervieres.

Le quartier d'Orgerolles.

Seigneur, M. Ramey de Sugny, écuyer.

Juge, M. Dumas, avocat.

Procureur fiscal, M. Lavalette.

Il y a dans ce canton l'ancien & beau château de *Genetine*, qui appartient à M. Ramey de Sugny.

Le quartier de Limandon.

Seigneur, M. Demeaux, écuyer, lieutenant-général à Montbrison.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Saint-Just-en-Chevalet.

On tient à St. Romain un marché de fil, tous les samedis.

Il y a dans cette paroisse deux sœurs de S. Joseph pour l'éducation des jeunes filles.

ST. ROMAIN-EN GAL, village & par. en Lyonnois, dioc. & archip. de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Sainte-Colombe, du ress. de la sénéch. de Lyon.

Mrs. de Malte nomment à la cure.

Curé, M. Margaire.

Juge, M. Guerin.

Lieut. de Juge, M. Pujon.

Procur. fiscal, M. Chatelard.

Greffier, M. Chaumartin, notaire.

ST. ROMAIN-EN-GIER, village & annexe de la par. d'Echalas en Lyonnois; archip. de Mornant, justice de St. Jean-de-Touslas; élect. & sénéch. de Lyon.

Le Prieur de Taluyers nomme à la cure.

Vicaire, M. Gas.

Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Rambaud, à Mornant.

Proc. fiscal, M. Lespinasse, à Mornant.

Greffier, le sieur Civard, à Givors.

ST ROMAIN-EN-JARRET, bourg & par. dans le Lyonnois, arch. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Senevas, sénéchaussée de Lyon.

Le Prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Peyron.

Vicaire, M. Garbette.

Seigneur, M. Terrasson de la Barolliere.

Notaires royaux réservés, Mrs. Gautier, Mondon & Rozier.

Il y a deux foires dans l'année : le 12 Mai & le 26 Août.

ST. ROMAIN-LA-MOTTE, village & paroisse en Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne.

La Prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Meunier, Doct. en Théologie.

Vicaire, M. Tabard.

Chapelain, M. Deferré.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le fief de *Vaux* appart. aux Dames Ursulines de Roanne; ceux de *Sepouche* & de *la Roche*, au College de Roanne; celui de *Saligni*, à Mme. la comtesse de la Feuillade; & celui de *Voulde*, à M. le comte de St. Polgue.

ST. ROMAIN-LE-PUY, village, prieuré conventuel, & paroisse dans le Forez; archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Sury-le-Comtal.

M. le prieur nomme à la cure.

Prieur-commendataire, M. d'Arbell, trésorier-chanoine de Marseille.

Curé, M. Chazeller.

Seigneur, M. Delaffrasse, seign. de Sury.

Les mêmes officiers qu'à Sury.

Il y a le château de *la Bruyere* qui appartient à M. Chapuis de Mauboft.

ST. ROMAIN-LES-ATHEUX, village & par. dans le Forez, archip. & élection de S. Etienne, justice de Feugerolles.

Le prieur de St. Romain-en-Jarret nomme à la cure.

Curé, M. Ploton.

Vicaire, M. Montchauvet.

Seigneur, M. de Charpin.

Juge, M. Chomat, pere.

Châtelain, M. Teissier.

Procureur fiscal, M. Terme.

Greffier, le sieur Chomat, fils.

Il y a dans cette paroisse une maison de Sœurs de St. Joseph.

Supérieure, sœur Agnès Georgeon.

Économe, sœur Magdeleine Chalayer.

ROMANECHE-LA-MONTAGNE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg, justice de Buhens.

M. l'évêq. de Belley, collateur de la cure.

Curé, M. Cartier.

Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens.

ROMANECHE-LA-SAUSSAIE, village & par. en Bresse, archip. de Chalamont, mandement de Montanez, justice de Neuville, bailliage de Bourg. Le Seigneur de Neuville-sur-Saône nomme à la cure.

Curé, M. Bourron.

Dame, Madame la maréchale, duchesse de Luxembourg, qui a dans la par. le château de *la Saussaie*.

ROMANS-FERRARY, village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Sandran, élect. & bailliage de Bourg. Cette terre a été érigée en comté en 1764, en faveur de la maison de Ferrary.

M. le prieur de Salles nomme à la cure.

Curé, M. Fonthievre.

Seigneur, M. le Comte de Romans-Ferrary, ancien officier de dragons, lieutenant de Roi dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey & pays de Gex.

Le Seigneur a dans la par. le fief de *Villette* en franc-aleu noble.

La justice s'exerce, pour la partie de Bresse, dans la ville de Châtillon-lès-Dombes, & ressortit par appel au bailliage présidial de Bourg; & pour la partie de Dombes, elle s'exerce à Trevoux, & par appel, à la sénéchaussée du lieu.

Officiers de Bresse.

Juge, M. Humbert, avocat en parlement, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

Capitaine-Châtelain, M. Humbert, not. royal à Châtillon-lès Dombes.

Procureur fiscal, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon.

Greffier, M. Jaquemin, notaire royal à Châtillon.

Sergent, Boudet, à Romans-Ferrary.

Officiers de Dombes.

Juge, M. . . .

Capitaine-Châtelain, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon-lès-Dombes.

Procureur-fiscal, M. Chuinague, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Curial, M. Jaquemin, à Châtillon.

Sergent, Boudet, à Romans-Ferrary.

RON O, *ou* RHONES, village & annexe d'Amplepuis, en Beaujolois, archip. de Beaujeu, justice du marquisat du Sauzey, élect. & du ressort de Villefranche.

Vicaire, M. Beraud.

Seigneur, M. le marquis du Sauzey, major des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le château d'*Ornaison* appart. à M. le comte de Foudras, du chef de Mme. son épouse, qui est de l'ancienne maison de Mont-d'Or. L'ancien château & fief de *Pierre-fite*, & celui de *Ronno*, proche de l'Eglise paroissiale, appartiennent à M. Bissuel de Thizi.

RONTALON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Calemard.

Seigneur, M. Arthaud de la Feuillade.

Châtelain, *& lieut. de juge*, M. Rambaud, notaire à Mornant.

Procureur fiscal, M. Filleton, notaire à Messimi.

Greffier, le sieur Balley, notaire à Orliénas.

LA RONZE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

RONZUEL, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chabot.

Seigneurs, Mrs. de Pradel de la Roue.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain, M. Ducré.

Procureur fiscal, M. Farbot.

Greffier, le sieur Goy.

Le château de *la Roue* appart. aux seigneurs; & le fief de *Moncolon*, à M. le Baron de Belvei.

LE ROSIER, château près de la ville de Feurs dans le Forez. Il appartient depuis 200 ans, à une famille du même nom.

ROSIERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie en Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux Chartreux de Lyon.

Comme prieurs du lieu ils nomment à la cure.

Curé, M. Granjon, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Pontchardier.

Juge, M. Calemard, avocat.

Châtelain, M. Paret, l'aîné, procureur.

Procureur fiscal, M. Payet fils, notaire.

Greffier, le sieur Paret, cadet.

Huissier . . . .

LA ROUCHOUSSE, parcelle de Saint-Sauveur-le-Versain.

LA ROUILLIERE, château dans la paroisse d'Ambierle, en Forez. Il appartient aux Bénédictins d'Ambierle.

LE ROURE ET LA MURE, hameaux & parcelles de Bas-en-Basset en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

LA ROUSSELIERE, fief & seigneurie dans la paroisse de Cuinzié, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Alex de la Rousseliere.

Lieutenant de Juge, M. Destre.

ROYSEY, village, prieuré & par. dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Condrieu, élect. de Saint-Etienne, just. de Macias, baill. de Bourg-Argental.

Prieur, M. Peyron, chanoine d'Annonay. Il nomme à la cure.

Curé, M. Pouzol.

Vicaire, M. Jamet.

Seigneur, M. de la Beau de Berard, baron de Macias.

ROZIER, village & par. en Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne. just. de Donzy, châtell. royale de Feurs.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Mathelin le jeune.

RUTIANGES, paroisse dans la baronnie d'Argental, érigée en 1775, dans le Forez; diocese de Vienne, archip. & justice de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.
Curé, M. Christophe Colombet.
Vicaire, M. Boissonnet.
Seigneur, M. François David Bollioud de St. Julien, chevalier, baron d'Argental, *à Paris*.
Il y a une maison de Sœurs de Saint-Joseph.
RUYERE, ancien château en Beaujolois, paroisse de Monsol.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
Juge, M. Ducarre, avocat.
Procureur fiscal, M. la Charme.

SA

SABLONNIERE (LA), hameau & ancien château dans la paroisse de Soleymieu en Dauphiné, où les Dauphins de Viennois faisoient anciennement leur résidence. Il appartient à M. de Serriere.
Il y a une foire considérable, le 18 Novembre.
SAIL-LE-CHATEAU-MORAND, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Clermont, élection de Roanne, justice de Château-Morand.
Curé, M. Galterias.
Vicaire, M. Lefly.
Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.
Notaire royal, M. Durand.
Il y a des eaux minérales.
Intendant des Eaux, M. Rostaing, médecin à Roanne.
SAIL-SOUS-COUZAN, paroisse en Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison, chef-lieu de la justice de la baronnie de Couzan.
M. le prieur du Sail nomme à la cure.
Curé, M. Verdier.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.
Il y a dans cette paroisse une fontaine nommée *Fonfor*, dont les eaux sont propres pour détruire les obstructions, guérir les dépôts de lait, les maladies de la peau, & les suites de fievre. Plusieurs personnes de considération en ont reconnu les bons effets.
SAIN-BEL, bourg & par. avec un château-fort, qui est le chef-lieu de la baronnie de Savigny, en Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Gonin.
Prébend. M. Antoine, curé de Savigny.
Seigneur, M. l'abbé de Savigny.
Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.
Notaires royaux réservés, Mrs. Rigottier, Cholat & Charbogne.

Il y a des mines & une fonderie à trois fourneaux, où l'on fond le cuivre tiré de ces mines & de celles de Chevinay & du Pilon.
Concessionnaire du Roi & Intéressé, M. Blanchet de Marnay.
Intéressés, Mrs. Pernon, Jars & Blanchet.
Caissier, M. Veillet.
Chirurgiens, M. Blanc, & M. Robert.
Il y a un marché le samedi de chaque semaine, & des foires de quinzaine en quinzaine, depuis le premier samedi de Carême jusqu'au samedi de la Pentecôte.
LE SAIX, ancien château avec justice en Bresse, près de Bourg.
Il appartient à M. le comte de Loras.
LA SALE, fief & seigneurie avec château sur les bords de la Loire, dans la paroisse de Feurs, en Forez.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.
LA SALE, fief dans la paroisse de Pont-de-Veyle, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Pont-de-Veyle.
SALLES, village, prieuré & annexe de Blacé en Beaujolois.
Prieur, M. l'abbé de Montazet.
Seigneur haut-justicier, S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. La basse justice est alternative entre le prieur de Salles & le seigneur de Champrenard.
Il y a un chapitre noble de Chanoinesses-Comtesses, fondé par les princes de Beaujeu. Ce chapitre est sous la jurisdiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon. Par lettres patentes de mai 1782, enrégistrées au parlement, les chanoinesses sont tenues de faire preuve de neuf degrés de noblesse du côté paternel, la mere constatée demoiselle.

Chanoinesses capitulantes, Mesdames,

Marie-Victoire Richard de Ruffey, *Prieure*.
Angélique de la Salles, *Sous-Prieure*.
Louise de Naturel de Valetine, *Maîtresse d'institution*.
Marie-Anne de Garnier Desgarets, *Sacrist*.
Angélique de Naturel, *seconde Trésoriere*.
Marie-Thérese de la Souche.
Cl.-Marie-Mag. de Guillermain, *premiere Trésoriere*.
Marie-Gabrielle de Pons Praslin.
Gabrielle de Pons.
Marie-Elisabeth d'Arbouse de Véni.
Marie-Thérese Durand d'Aussi.
Marguerite-Jeanne de Pestalozzi.
Charlotte de Pestalozzi.
Susanne-Gabr. de Balathier Lantage, *premiere Chantre*.
Jeanne-Alexandrine de Balathier.
Marie-Thérese Aymon de Montépin.
Marie-Susanne-Alexandrine de la Martine du Vilard, *Secret*.

Isabelle de Joblot, *seconde Chantre.*
Anne-Claire-Augustine de St. Belin de Malin.
Susanne le Wiste de Montbriant.
Anne-Cl. de Mignot de la Martiziere.
Louise Franç.-Gasparine de Branges de Boursia.
Françoise-Césarine des Roys.
Marie Thérese de Siffredy.
Marie-Josephe de Siffredy de Mornas.
Jeanne-Théodule de Guillermin.
Marie-Alexandrine de Guillermin.
Anne Marie-Franç. de Mignot.
Françoise-Alix des Roys.
Marie-Renée-Daniel de Sirvinge.
Aimée-Sophie de Sirvinge.
Pauline de Sirvinge.
Henriette de Sirvinge.
Marie-Denise d'Asborgue.
Marie-Charlotte de Freres de la Falconiere.
Jeanne-Françoise de Freres de Ville.
Pauline-Marguerite de Murat de la Plagne.
Elisabeth de Murat.
Claudine-Marie de Tulles.
Scolastique de Lafitte de Pelleport.
Marie-Magd.-Charlotte-Elis. de Nocé.
Marie-Louise-Joséphine de Garnier Desgarest.
Marie-Anne-Elisabeth-Joseph de Petit de Viévigne.
Marie-Emilie de Petit de Viévigne
Félicité Flore-Françoise-Rose-Aimée de Rouhault Gamache.

Chanoinesses d'honneur, Mesdames

De Malvin de Montazet.
Magdeleine-Hyacinthe-Henriette du Pont de Compiegne
Charlotte-Gabrielle-Thérese du Pont de Compiegne.
Marie-Catherine de Amelot.
Marie-Charlotte de Malvoisin.
Catherine-Therese de Malvoisin.
Susanne-Gabrielle de Louet de Murat de Calvisson.

Dames surnuméraires, Mesdames.

Nicole-Aimée-Adélaïde de Bisemont.
Elisabeth-Françoise de Machau.
Anne-Flore-André de Rosset de l'Etourville.
Anne-Françoise-Eulalie de Rosset de l'Etourville de Boisville.
Claudine-Marie-Gabrielle de Digoine.
Jeanne-Augustine-Marie-Clémentine d'Ormy de Versvre.
Françoise-Magdeleine Eléonore d'Ormy de Beauchamp.
Victoire-Françoise-Magd. de Grimouville de Cussy.
Marie-Magd.-Susanne Aubert de Saint-George de Petithoire.

Franç.-Constante-Cath. le Bouracher.
Anne de Raousset de Seillon.

Chanoinesses honoraires, Mesdames,

Henriette Blancheton de la Rochepot.
Marie-Thérese de Foudras.

LES SALLES, annexe de la paroisse de Cervieres en Forez, just. de *Cervieres*.
Vicaire, M. Botton.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt.
Le fief des *Erraux* appartient à M. Despommei; & le château de *la Goutte*, à M. de Blumestein, concessionnaire du Roi pour les mines.

SALT-EN-DONZY, village, prieuré & par. dans le Forez, archip. de Courzieu, justice de Feurs, élection de Roanne.
Prieur, M. Bouvard. Il nomme à la cure.
Curé, M. Guerpillon.
Dame, Madame la veuve Gaudin.
Le fief & château de *la Varenne* appartient à M. du Rosier.

SALVIZINET, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Feurs.
Le prieur de Salt-en-Donzy nomme à la cure.
Curé, M. Froget.
Dame, Madame Gaudin.
L'ancien fief & château de *Pelussieux* appart. à M. le marquis de St. George.

SALUNAUX, parcelle de Perigneux.

SAMAN, village, paroisse & seigneurie, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend du marquisat de Meximieux.
M. l'Arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Jacquemet.
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes-Françoises, & lieutenant de MM. les maréchaux de France.

SAMIRIAT, village dépendant de Châtle, annexe de la paroisse de Saint-Alban en Bugey.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.
Les mêmes officiers qu'à S. Alban.

SANDRAN, village & paroisse en Bresse, qui a donné son nom à l'archiprêtré, & qui comprend 37 paroisses, dont 27 en Bresse, 7 en Dombes, & 3, partie en Bresse, & partie en Dombes, & une annexe en Dombes.
Archiprêtre, M. Roman, curé de Monthieu.
Archiprêtres substitués, M. Coudour, curé de Vandeims; & M. Temporal, curé de St. Remi.
Curé, M. Chassaing.
Seigneur, M. Cardon, baron de Sandran.

SARCEI, village & annexe de la paroisse de Bully, en Lyonnois, justice

de Saint-Forgeux, Magny, Bagnols & Bully, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Merle.

SARDON, château & seigneurie avec haute, moyenne & basse justice, situé dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois. Il y a une fenderie de fer.
Seigneur, M. Trollier de Fontcrenne.
Juge, M. . . .
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Montellier, à S. Martin-la-Plagne.
Procureur fiscal, M. Lafay, à S. Paul-en-Jarrest.
Greffier, le sieur Couppat, pere, à Rive-de-Gier.
Huissier, Fibert, à Rive-de-Gier.

LA SARRA, fief dans la paroisse de Saint-Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient à M. Catalan, lieut. général en la sénéchaussée de Lyon.

Le beau château de *Iongchene*, au dessus du fief de la Sarra, appartient à M. Catalan.

SATHONAI, village, paroisse & baronnie en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Vallet.
Seigneur, M. Fay, chevalier, seigneur baron de Sathonai, Albonne & autres lieux, ancien prévôt des marchands.
Juge, M. Milliet, avocat au parlement & aux cours de Bresse, à Caluire.
Châtelain, M. Colomb, à Sathonai.
Procureur fiscal, M. Jean-Marie Leclerc, notaire royal à Caluire.
Curial & Greffier, M. Jean Benot, notaire royal à Fontaines.
Huissier, Philippe Martin.
Notaire, M. Leclerc.

Le fief de *Riveri* appart. à Madame Mallet.

ST. SATURNIN, vill. & annexe de la par. de St. André-la-Côte, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Bolland.

Les mêmes officiers qu'à Rivirie.

SAVIGNIEUX, paroisse en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Blin.
Seigneur, M. de Fontbleins.

Les mêmes officiers qu'à Rancé.

Le fief de *la Breille* appart. à M. Vincent de Panette.

SAVIGNIEUX, village, prieuré, & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison.

M. l'Arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Monod.
Seigneur, LE ROI.

Il y a un prieuré qui a été réuni au college de Montbrison par décret de M. l'Archev. Mrs. de l'Oratoire, qui tiennent le college, sont en jouissance de ce bénéfice par le décès de M. Rat de Mondon, dernier titulaire. Le couvent qui appartenoit aux Bénédictins, a été également réuni.

SAVIGNY, bourg, abbaye, par. & baronnie dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

L'abbaye royale de St. Martin de Savigny, de l'ordre de S. Benoît, est située à côté du bourg. On ne peut y être reçu qu'après avoir fait la preuve de noblesse de quatre ascendants paternels, la mere constatée demoiselle. Cette abbaye a été supprimée par des bulles du pape de 1780, & les biens qui en dépendent, réunis aux chapitres des chanoinesses de Leigneux, l'Argentiere & Alix, par d'autres bulles de la même année.
Abbé, M. le comte de Clugny, Evêque de Riez.

Religieux de l'abbaye de Savigny, Nobles

De Barthelatz, *grand Prieur*.
De Prisque de Bianceuil, *Prieur claustral*.
Ponthus de Thy, *Aumônier*.
De Foudras, *Doyen de Lafnay*.
Camille de Bertelas, *Doyen de Teilan*.
Saint-Micaud, *Infirmier*.
De Bard, *Chantre*.

Prébendiers laïques de l'abbaye,

M. Rigottier, notaire royal à Sain-Bel, *Secretaire*.
Jomaud, *Marguillier*.

L'abbé de Savigny nomme à la cure & à tous les bénéfices de l'abbaye, à l'exception des deux Cellériers & du Communier, qui sont à la nomination du chapitre. L'élection du grand prieur se fait à la pluralité des voix, & elle est confirmée par M. l'archevêque de Lyon.

L'église paroissiale de Savigny est sous le titre de S. André.
Curé, M. Reynaud.
Vicaire, M. Giraudier.

Il y a une confrairie de Pénitents du Saint Sacrement.

L'abbé est seigneur, en toute justice, de l'enceinte de l'abbaye, & d'une partie de la paroisse.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

Il a la haute justice des cantons où les doyens de Lasnay & de Teilan ont la moyenne & basse. Les appellations des justices de Savigny sont portées à la sénéchaussée de Lyon.

La justice haute, moyenne & basse du clocher, du bourg & d'une partie de la paroisse, appartient au Chamarier de l'abbaye.
Châtelain, M. Rigottier, not. à Sain-Bel.

Procureur fiscal, M. Desprez, à l'Arbresle.
Greffier, le sieur . . . . . .

La moyenne & basse just. de quelques hameaux appart. au doyen de Lasnay.
Châtelain, M. Rigottier, à Sain-Bel.
Procureur fiscal, M. Desprez, à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
Greffier-Commis, Pignard, not. à Chessy.

La moyenne & basse justice de quelques hameaux, appartient au chapitre de Savigny, représentant actuellement le doyen de Teilan.
Châtelain, & *Lieut. de juge*, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
Commis Greffier, Pignard, not. à Chessy.

La justice de la commanderie de Savigny s'étend dans les paroisses de St. Romain-de-Popey, Savigny & Bully.
Châtelain, M. Rigottier, not. à Sain-Bel.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, M. Vigier, notaire à Bully.
Huissier dans toutes ces justices, Riviere, à Savigny.
Procureurs postulants aux justices de Savigny, Mrs. Desabiez; Berger, l'aîné; Berger, le jeune; Firmin; Cholat, Vigier, Desprès, fils, Guilloud, Puy, Arethens, pere & fils, Bertrand, & Charbogne.

Les hameaux de Persanges, & le château de *la Grange-Saint-Marc* appartiennent à M. le marquis d'Albon, qui y a haute, moyenne & basse justice.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

L'arriere-fief de *Bombeinon*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. de Jussieu de Senevrier.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

Il y a une foire à Savigny, le 12 Novembre, qui dure deux jours.

On adresse les lettres pour Savigny, à la petite poste, qui passe trois fois par semaine; & au bureau de l'Arbresle.

LES SAUVAGES, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de la baronnie de Rochefort pour la plus grande partie de la paroisse, où le hameau de Rechagny, qui en fait une vingtieme, dépend de la justice de Joux.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Cortay.
Seigneur, M. de Pomey, ancien capitaine d'infanterie.

Il y a deux foires dans l'année: le 30 Juin, & le 6 Août.

Le fief de *Rey*, avec rente noble, situé près de l'église paroissiale, a pour seign. M. de Chavanne de Rancé.

SAUVAIN, bourg, paroisse & prévôté dans le Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbrison.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bedoin.
Vicaire, M. Nicolet.
Seigneur du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Mathon, avocat à Montbrison.
Juge, M. Franchet, avocat.
Châtelain, M. Dupuy, notaire à Saint-Bonnet-de-Coureaux.
Procureur fiscal, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.
Greffier, le sieur Morel.

LA SAUVE-BENITE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, près de S. Didier, en Vélay. Il y a une justice qui en dépend, & qui s'étend sur le Forez, dans le ressort du bailliage de Bourg-Argental.
Abbesse, Mme. de Fumel.
Juge, M. Guigonnet.
Lieutenant, M. de la Faye.
Proc. fiscal, M. Coran de la Rochefaye.
Greffier, le sieur Bayon.

ST. SAUVEUR-LE-VERSAIN, gros bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.

Le college de Tournon nomme à la cure.
Curé, M. Robbert.
Vicaires, Mrs. Fronfreide & Crozet.
Sociétaire, M. Veyre.
Seigneur, le college de Tournon.
Juge, M. Aubert.
Châtelain, M. Lardon Desverneys.
Procureur fiscal, M. Fraisse.
Notaires, Mrs. Veyre & Oriol.
Greffier, le sieur Veyre, notaire.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Montchal.

On y tient une foire considérable le premier Mai.

Il y a dans cette paroisse trois châteaux: celui de *Bobigneux*, qui appartient à M. de la Rochette, ancien lieutenant-colonel au régiment de Provence, chevalier de St. Louis; celui appellé *Château-fort de-Rue*, qui appartient aux dames religieuses de Ste. Ursule de Boulieu en Vivarais; & celui du *Coin*, qui appartient à M. Colomb d'Hauteville, subdélégué de la généralité à St. Etienne.

ST. SAUVEUR-LADROIT, parcelle de S. Sauveur-le-Versain.

LE SAUZEI, château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Avenas, en Beaujolois.
Seigneur, M. Guillin de Pougelon.
Juge, M. Pressavin, à Beaujeu.
Lieutenant de Juge, M. d'Aiguеperse, à Beaujeu.
Procureur fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.
Huissier, Troncy.

LE SAUZEI, marquisat dans la paroisse d'Amplepuis, en Beaujolois. La justice comprend le bourg & quartier du bas de la paroisse d'Amplepuis & Ronno son annexe, avec la totalité de la paroisse de S. Jean-la-Bussiere; elle s'exerce à Amplepuis.

Seigneur, M. le marquis de Sauzey, major des Gardes-Françoises, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

SEILLON, chartreuse en Bresse, à un quart de lieue de Bourg, fondée par les ducs de Savoie, qui ont donné à cette maison la justice haute, moyenne & basse.

Prieur, Dom Xavier de Pons.
Procureur, Dom Ignace Davaud.
Juge, M. Chevrier, avocat.
Procureur d'office, M. Ceyseriat.
Greffier, le sieur Fontaine, notaire.

SEILLONNAZ, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.

Le prieur d'Enemond en Bugei nomme à la cure.

Curé, M. le Roux.
Dame, Mme. Durupt, veuve de M. de Blumenstein.
Juge, M. Definod, avocat.
Châtelain, M. Guigard.
Procureur fiscal, M. Sibuet.
Greffier, le sieur Parra.
Curial, M. Duon.

SELIGNAC, chartreuse en Bresse, à trois lieues & demie de Bourg, diocese de St. Claude, sur les frontieres de Franche-Comté, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne.

Prieur, Dom Anthelme Brun.
Procureur, Dom Philippe Platellet.
Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis, avoc.
Procureur fiscal, M. Ceyzeriat.
Greffier, M. Fontaine, notaire.
Châtelain, M. Mammert Ceyzeriat, notaire à Treffort.
Curial, M. Antoine François, notaire à Simandre.

SENEVAS, château & seign. dans le Lyonnois. Sa justice comprend la par. de Saint-Romain-en-Jarrest, & une partie de celle de Saint-Christo-en-Jarrest.

Seigneur, M. Terrasson de la Barrolliere.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Lafaye.
Procureur fiscal, M. Gaultier.
Greffier, le sieur Couhert.
Notaires royaux réservés, Mrs. Gaultier & Mondon.
Huissiers, Guerin & Simon.

SENEVRIER, château & fief en toute justice, dans la paroisse de S. Jullien-sur-Bibost en Lyonnois.

Seigneur, M. Bonaventure Dejussieu.
Juge, M. . . .
Capitaine-Châtelain & Lieut. de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Rigottier, notaire à Saint Bel.
Greffier, le sieur Mattagrin.
Huissier, Aguettan.

SERMOYÉ, village & paroisse de Bresse, dépendant du duché de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg en Bresse.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Juleau.
Vicaire, M. Belin.
Seigneur du clocher, M. Bertin, receveur des parties casuelles à Paris.

Le fief de *la Bruyere* appart. à M. le comte de l'Oriol. Sa justice est réunie à cerle de Léal, & s'exerce à Pont-de-Vaux.

SERRIERE, comté en Dauphiné, composé des seigneuries de Serriere, de Cosance, de Sablonniere & de Carisieu. Il est divisé en trois mandemens: savoir, le mandement de Serriere, celui de Sablonniere & celui de Carisieu, dans lesquels sont renfermées les paroisses de Cosance, de Trept, de Soleymieu, de Carisieu, & partie de celle de Courtenay.

Seigneur du comté de Serriere, M. le comte de la Poype.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Morel, à Trept.
Greffier, le sieur Monin, à Serriere.
Procureur jurisdictionnel, M. Dandel.

SERRIERES-DE-BRIOR, village & par. en Bugey, archip. d'Ambournay, justice du château & marquisat de St. André de Brior; élect. & baill. de Belley.

L'abbé d'Ambournay nomm. à la cure.

Curé, M. Ainé.
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis, *à Paris*.

Il y a un marché de quinze en quinze jours, le samedi. On y tient quatre foires dans l'année: le 23 Mai; le 30 Juin; le 25 Septembre, & le jour des Morts. Quand le jour désigné pour la foire est un jour de fête ou de Dimanche, on la renvoie au lendemain.

SERRIERES-SUR-AIN, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.

Vicaire, M. Monin.
Seigneur, M. Quinçon de Poncin.

SERTINES, village & par. en Bresse, archip. de Treffort, élection de Bourgogne, du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Gentet.

Dame, madame de Montmort.

Juge, M. Quinet l'aîné, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Jaillard, notaire royal à S. Martin-du-Mont.

Proc. fiscal, M Ravet, proc. à Bourg.

Greffier, le sieur Bailly, proc. à Bourg.

Curial, M. Armand, notaire à Salles.

SERVA, village & paroisse, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui est en Bresse; & du mandement de Lent, du ressort de Trevoux, pour ce qui est en Dombes.

Le chapitre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Fareins.

Seigneurs, M. le marquis de l'Aubepin, pour la partie de Dombes; M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Bresse; M. de Loras du Saix, & les Chartreux de Seillon, pour le reste de la partie de Bresse.

Les officiers sont à Trevoux, à Lent, à Corgenon, à Seillon & à Peronnaz.

SERVIGNIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de S. Trivier, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Villars nomme à la cure.

Curé, M. Canard.

Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Juge, M. Guichelet, avocat.

Châtelain, M. Berthet, avocat.

Procureur fiscal, M. Pomathieu.

Greffier, le sieur Duchenaud.

La justice s'exerce par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.

Le château de *Servigniat* & le fief de *la Thouviere* appart. à M. le marquis de Rulli.

SEVELINGES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Picard.

M. de Vougy nomme aux prébendes.

Prébendiers, M. Jacquet, & M. Thevenard, curé de St. Symphorien-lès-Bois.

Seigneur, M. de Sirvinges.

Juge, M. Ducar, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Dextre.

Greffier, le sieur Destre, notaire.

Huissier, Ronziere.

SISSIEUX, village, par. & ancienne église en Dauphiné, archip. de Moretel, justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

M. l'arch. de Vienne nomm. à la cure.

Curé, M. Labouré.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

ST. SIXTE ou ST. SIXTE-EN-[illegible], village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de [illegible], justice de Bussy.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Sardier.

Seigneur, M. de Rochefort, seigneur comté de Bussy.

Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LE SOLEIL, château & seign. dans la paroisse de Benost en Bresse, avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, M. Barou du soleil, proc. du roi en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

Juge, M. Mandot, avocat au parlement, à Montluel.

Proc. fisc. M. Blay, notaire à Montluel.

Greffier, le sieur Vandran, à M[illegible].

SOLEYMIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, justice du comté de Serriere, élection de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Les Carmes déchaussés de *Lyon* nomment à la cure.

Curé, M. Louis Carrier.

Seigneur, M. le comte de la Poype.

Juge, M. . . .

Lieutenant de Juge, M. Morel.

Procureur fiscal, M. Dandel.

Greffier, le sieur Monin.

SOLEYSE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Vicaire, M. Jacob.

Seigneur, M. Guiral de Serezin.

Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Izelain, notaire à Venissieux.

Lieutenant, M. de Combes, à Vienne.

Procureur fiscal, M. Moutin.

Greffier, le sieur Cussinet.

SOLOMIAT, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.

Vicaire, M. Deleaz.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

SORBIERS, village & paroisse en Forez, archip. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. . . .

Seigneur, M. de Myons.

ST. SORLIN.

Petite ville, paroisse & marquisat à

ovince de Bugey, archip. d'Ambour-
élect. & baill. de Belley, du ressort
parlement de Dijon.
abbé d'Ambournay nomme à la cure.
, M. Perrot.
, M. . . .
, le prieur de la Chartreuse de
Portes.
les mêmes officiers qu'à Lagnieu.
foire le 30 Septembre.
t. SORLIN-LE-PUY, village, prieuré
aroisse dans le Beaujolois, archiprêtré
, élection de Villefranche.
, M. Garnier, chanoine de Belle-
ville: il est décimateur, seigneur direct,
nomme à la cure.
, M. Balichard.
gneur haut-justicier, M. le marquis
le Montmelas.
Les mêmes officiers qu'à Montmelas.
SORNAY, village & par. en Châlonnois,
chip. de Bagé, élect. de Bourgogne.
Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon
omme à la cure.
ré, M. Pointbœuf.
ame, Madame la comtesse de Cha-
millard.
ge, M. Durand, à Louhans.
roc. fiscal, M. Dommartin, à Louhans.
reffier, le sieur Lenud, à Louhans.
LE SOU, seigneurie & château situé
r le Morgon, en Beaujolois, dans la
aroisse de Lacenas, dont la plus grande
artie dépend de cette seigneurie, qui
omprend un très-petit canton de la
aroisse de Ville-sur-Jarniost, & un
utre encore plus petit de celle de Cogny.
Seigneur, M. Mignot de Bussy.
Juge, M. Chouvier, avocat à Thizi.
Capitaine-Châtelain, M. Beroud, no-
taire & procureur à Villefranche.
Lieut., M. Ronjon, not. à Villefranche.
Procureur fiscal, M. Canard, notaire &
procureur à Villefranche.
Greffier, le sieur Calemar le jeune, à
Villefranche.

SOUCIEU, village, par. & seign. dans
le Lyonnois, archip. de Mornant, élect.
& sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Collet.
Seigneur mension. M. Poitiers de Chabans.
Juge, M. de Lurieu.
Châtelain, M. Rambaud.
Proc. fiscal, M. Savoie.
Greffier, le sieur Filleton.
Il y a trois Foires dans l'année: le 23
janvier; le 12 mai; le 18 novembre.
Le château & fief de *Passetour*, ou
Argencieu, appartient à M. Forest.

SOUCLIN, vill. & annexe de la paroisse
de Villebois en Bugey, élection de Belley,
du ressort du parlement de Dijon.
Vicaire, M. Pellerin.

Ce village dépend du marquisat de St.
Sorlin; les Chartreux de Portes en sont
seigneurs.

SOURCIEUX-SUR-SAIN-BEL, village
& par. dans le Lyonnois, archip. & just.
de l'Arbresle & de Fleurieu, élect. &
sénéch. de Lyon.
M. l'Arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Fleury.
*Seigneur du clocher & d'une partie de
la paroisse*, M. François de Clugny,
Evêque de Riez, comte de Lyon.
*Seigneur d'une autre partie de la pa-
roisse*, M. le président de Fleurieu, à
qui appart. le hameau de *Sonnai*.

SOUTERNON, village, paroisse,
château & seigneurie dans le Forez,
archip. de Pommiers, élect. de Roanne,
du ressort du bailliage de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Valla.
Vicaire, M. Prajoux.
Seigneur, M. Ramey de Sugny.
Juge, M. Chavanne.
Procureur fiscal, M. Buffin.
Greffier, le sieur Jacquemain.
Il y a quatre foires: le 12 Mai, le 25
Juin, le 3 Août, & le 4 Novembre.

SOUZY-L'ARGENTIERE, village &
par. en Lyonnois, archip. de Courzieu,
just. du Fenoyl, élect. & sénéch. de Lyon.
Le prieur de Courzieu nomme à la
cure.
Curé, M. Lambert.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl,
lieutenant des Gardes-Françoises.

LES SUBURBES, nom d'un archi-
prêtré du diocese de Lyon, qui comprend
22 paroisses, dont 20 sont en Lyonnois,
une en Dauphiné, & une dans la Guillo-
tiere; & 5 annexes toutes en Lyonnois.
Archiprêtre-né, M. le chantre de Saint
Nizier.
Archiprêtre substitué, M. Donet, curé
de Poleymieux.
Seigneur, M. Boyer de Sugny.

SULIGNIAT, village & paroisse en
Bresse, archiprêtré de Sandrans, élection
de Bourg, justice de la baronnie de l'A-
bergement, qui s'exerce à Montrevel,
du ressort du parlement de Bourgogne.
M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Flandrin.
Seigneur haut-justicier, M. de Montreval.
Juge, M. Tornier.
Châtelain, M. Robert.
Procureur fiscal, M. Beaumont.
Greffier, le sieur Perrin.
Le château de *Longes*, qui est situé
à un quart de lieue du clocher, a la
moyen. & basse just. qui s'exerce à Bourg.
Seigneur, M. de la Beviere.
Juge, M. Gauthier.
Lieutenant de Juge, M. Besson.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Gentet.
Dame, madame de Montmort.
Juge, M. Quinet l'aîné, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Jaillard, notaire royal à S. Martin-du-Mont.
Proc. fiscal, M Ravet, proc. à Bourg.
Greffier, le sieur Bailly, proc. à Bourg.
Curial, M. Armand, notaire à Salles.

SERVA, village & paroisse, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui est en Bresse; & du mandement de Lent, du ressort de Trevoux, pour ce qui est en Dombes.
Le chapitre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Fareins.
Seigneurs, M. le marquis de l'Aubepin, pour la partie de Dombes; M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Bresse; M. de Loras du Saix, & les Chartreux de Seillon, pour le reste de la partie de Bresse.
Les officiers sont à Trevoux, à Lent, à Corgenon, à Seillon & à Peronnaz.

SERVIGNIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de S. Trivier, du ressort du parlement de Bourgogne.
Le prieur de Villars nomme à la cure.
Curé, M. Canard.
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.
Juge, M. Guichelet, avocat.
Châtelain, M. Berthet, avocat.
Procureur fiscal, M. Pomathieu.
Greffier, le sieur Duchenaud.
La justice s'exerce par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.
Le château de *Servigniat* & le fief de *la Thouviere* appart. à M. le marquis de Rulli.

SEVELINGES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Picard.
M. de Vougy nomme aux prébendes.
Prébendiers, M. Jacquet, & M. Thevenard, curé de St. Symphorien-lès-Bois.
Seigneur, M. de Sirvinges.
Juge, M. Ducar, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Dextre.
Greffier, le sieur Destre, notaire.
Huissier, Ronziere.

SISSIEUX, village, par. & ancienne église en Dauphiné, archip. de Moretel, justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.
M. l'arch. de Vienne nomm. à la cure.
Curé, M. Labouré.
Seigneur, M. le comte de Chaponay.

St. SIXTE ou St. SIXTE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Bussy.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Sardier.
Seigneur, M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussy.
Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LE SOLEIL, château & seigneurie dans la paroisse de Benost en Bresse, avec haute, moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Barou du soleil, procureur du roi en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.
Juge, M. Mandot, avocat au parlement, à Montluel.
Proc. fisc. M. Blay, notaire à Montluel.
Greffier, le sieur Vandran, à Miribel.

SOLEYMIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, justice du comté de Serriere, élection de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Louis Carrier.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Morel.
Procureur fiscal, M. Dandel.
Greffier, le sieur Monin.

SOLEYSE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.
Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Vicaire, M. Jacob.
Seigneur, M. Guiral de Serezin.
Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Izelain, notaire à Vénissieux.
Lieutenant, M. de Combes, à Vienne.
Procureur fiscal, M. Moutin.
Greffier, le sieur Cuffinet.

SOLOMIAT, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.
Vicaire, M. Deleaz.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

SORBIERS, village & paroisse en Forez, archip. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. de Myons.

St. SORLIN.

Petite ville, paroisse & marquisat de

la province de Bugey, archip. d'Ambournay, éleċt. & baill. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Perrot.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, le prieur de la Chartreuse de Portes.

Les mêmes officiers qu'à Lagnieu.

Belle foire le 30 Septembre.

St. SORLIN-LE-PUY, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche.

Prieur, M. Garnier, chanoine de Belleville: il est décimateur, seigneur direct, & nomme à la cure.

Curé, M. Balichard.

Seigneur haut-justicier, M. le marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Montmelas.

SORNAY, village & par. en Châlonnois, archip. de Bagé, éleċt. de Bourgogne.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pointbœuf.

Dame, Madame la comtesse de Chamillard.

Juge, M. Durand, à Louhans.

Proc. fiscal, M. Dommartin, à Louhans.

Greffier, le sieur Lenud, à Louhans.

LE SOU, seigneurie & château situé sur le Morgon, en Beaujolois, dans la paroisse de Lacenas, dont la plus grande partie dépend de cette seigneurie, qui comprend un très-petit canton de la paroisse de Ville-sur-Jarnioft, & un autre encore plus petit de celle de Cogny.

Seigneur, M. Mignot de Bussy.

Juge, M. Choulier, avocat à Thizi.

Capitaine-Châtelain, M. Bernoud, notaire & procureur à Villefranche.

Lieut., M. Ronjon, not. à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Greffier, le sieur Calemar le jeune, à Villefranche.

SOUCIEU, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, éleċt. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Collet.

Seigneur mension. M. Poitiers de Chabans.

Juge, M. de Lurieu.

Châtelain, M. Rambaud.

Proc. fiscal, M. Savoie.

Greffier, le sieur Filleton.

Il y a trois Foires dans l'année: le 23 janvier; le 12 mai; le 18 novembre.

Le château & fief de *Passetour*, ou *Argencieu*, appartient à M. Forest.

SOUCLIN, vill. & annexe de la paroisse de Villebois en Bugey, élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

Vicaire, M. Pellerin.

Ce village dépend du marquisat de St. Sorlin; les Chartreux de Portes en sont seigneurs.

SOURCIEUX-SUR-SAIN-BEL, village & par. dans le Lyonnois, archip. & just. de l'Arbresle & de Fleurieu, éleċt. & senéch. de Lyon.

M. l'Arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fleury.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. François de Clugny, Evêque de Riez, comte de Lyon.

Seigneur d'une autre partie de la paroisse, M. le président de Fleurieu, à qui appart. le hameau de *Sonnai*.

SOUTERNON, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archip. de Pommiers, éleċt. de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Valla.

Vicaire, M. Prajoux.

Seigneur, M. Ramey de Sugny.

Juge, M. Chavanne.

Procureur fiscal, M. Buffin.

Greffier, le sieur Jacquemain.

Il y a quatre foires: le 12 Mai, le 25 Juin, le 3 Août, & le 4 Novembre.

SOUZY-L'ARGENTIERE, village & par. en Lyonnois, archip. de Courzieu, just. du Fenoyl, éleċt. & sénéch. de Lyon.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Seigneur, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des Gardes-Françoises

LES SUBURBES, nom d'un archiprêtré du diocèse de Lyon, qui comprend 22 paroisses, dont 20 sont en Lyonnois, une en Dauphiné, & une dans la Guillotiere; & 5 annexes toutes en Lyonnois.

Archiprêtre-né, M. le chantre de Saint Nizier.

Archiprêtre substitué, M. Donet, curé de Poleymieux.

Seigneur, M. Boyer de Sugny.

SULIGNIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de la baronnie de l'Abergement, qui s'exerce à Montrevel, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Flandrin.

Seigneur haut-justicier, M. de Montrevel.

Juge, M. Tornier.

Châtelain, M. Robert.

Procureur fiscal, M. Beaumont.

Greffier, le sieur Perrin.

Le château de *Longes*, qui est situé à un quart de lieue du clocher, a la moyen. & basse just. qui s'exerce à Bourg.

Seigneur, M. de la Beviere.

Juge, M. Gauthier.

Lieutenant de Juge, M. Besson.

Procureur fiscal, M. Obrien.
Greffier & Curial, le sieur Desvillers.
ST. SULPICE, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bagé.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Argeron.
Dame, Madame de Choffat du Chatelard.
Les mêmes officiers qu'à Bagé.
ST. SULPICE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Bussy.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Hyvernat.
Seigneur, M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussy.
ST. SULPICE-LES-VILLEREST, vill. & par. dans le Forez, archip. élect. & justice de Roanne & de Villerest; bailliage de Montbrison.
Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Ducarre.
Seigneurs, M. le duc d'Harcourt, & Mme. la prieure de Marcigny.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
SURE, fief en toute justice, situé dans la par. de St. André-de-Corsy en Bresse.
Seigneur, M. Verdat.
Juge, M. Guillard.
Curial & Greffier, M. Bellay.
Procureur d'office, M. Vanel.
SURI-LE-BOIS, ancien château dans la paroisse de Valeilles, & châtellenie du comté de Forez.
Seigneur-engag., M. Montagne, écuyer, seigneur de Poncins.
Cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Feurs.
Il y a le château de *Lacombe*, qui appartient à M. Plasson.

SURI-LE-COMTAL.

Petite ville du Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Il y a un prieuré sous le nom de la chapelle de la Mercy, qui est à la nomination du seigneur.
Prieur royal, M. Gay, supérieur du séminaire de S. Charles de Lyon. Il nomme à la cure.
Curé, M. Denis.
Vicaire, M. Ronat.
Chapelain de Notre-Dame de la Mercy, & Aumônier du château, M. Chevalier, curé de St. Jean-Soleymieu.
Prébendier, Mr. Marcou.
Seigneur, M. de Laffrasse de Sury, seigneur de St. Romain-le-Puy, & autres lieux.
Juge-capitaine-châtelain, M. Reimond.
Proc. fiscal, M. la Forêt, not. à Sury.
Greffier, le sieur Vernois.
Huissier, Suisson.
Proc. postulants, Mrs. Payet Barjon, & Laforêt.
Notaires royaux réservés, Mrs. Barjon & Laforêt.

Officiers de la Milice Bourgeoise brévetés de M. le Marquis de Scepeaux.

Capitaine-Commandant, M. Montmei.
Major, M. Menu.
Lieutenant, M. Menu-la-Montagne.
Capitaine de Dragons, M. Laforêt.
Aide-Major, M. Alard.
Sous-Lieutenant, M. Chataing.
Porte-enseigne, M. Chalon.
Major de Dragons, M. Montmei.
Fourriers, Mrs. Michallon & Menu.
Sergents, Mrs. Laurent, Chalon, & Chalon fils.
Chirurugiens, Mrs. Langlois & Plagnieu.
Bureau des Aides. M. Vernois, *Directeur*. M. Choffinon, *Receveur*.
Le château d'*Aubigni*, avec rente noble, appart. à M. Henris d'Aubigni, écuyer.
ST. SYMPHORIEN-DE-LAY, gros bourg & l'une des plus grandes paroisses du Beaujolois, divisée en six cantons, qui ont chacun leur rôle de taille distinct; archip. de Roanne, élect. & bailliage de Villefranche. Cette paroisse dépend de la justice de Lay, excepté le canton du petit St. Symphorien, qui est de la justice de Regny, élect. de Roanne.
Le prieur de Regny nomme à la cure.
Curé, M. Cortey.
Vicaire, M. . . . . .

Pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. le marquis de Sarron.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Les mêmes officiers qu'à Lay.
Voyer, M. Gouttenoire.
Notaires à la résidence de S. Symphorien-de Lay, Mrs. Château, Derivoire, Durand, & Jouvencel, qui est aussi commissaire à Terrier.
M. Jourdan, *Receveur* } *aux Aides.*
M. Jufferand, *Contrôleur* }
Commis à la marque des Cuirs, M. Buffet.
Les parcelles du petit S. Symphorien, du mas de Gand, du mas de la Farge, du mas des Eaux, & du mas des Courraux, dépendent de cette paroisse.
Le fief de *Ronfin* & le château & fief de *Perai*, appart. à Madame la veuve Thomé. Le fief appellé *le Buteri* ou *le Cloître*, contigu à l'Eglise paroissiale, appart. aux héritiers de M. Fournilhon de Buteri; le château & fief du *Pinei*, à M. de Montgaland; le fief de *la Forest*, à M. Marchand, sous-inpecteur des manufactures du Beaujolois; le château & fief de *Montgaland*, à M. Desvernai

de

de Greisieu ; & le fief de *Pesselai*, à M. Durand. Il y a aussi le fief de *la Verpilliere*. Voyez ce mot.

ST. SYMPHORIEN-DE-SAIL-LES-CHATEAU-MORAND, village & par. en Forez, élect. de Roanne, justice de Château-Morand, baill. de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Gatteirias.

Vicaire, M. Levaux.

Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.

Juge, M. Jean Gontier Jobert.

Lieutenant de Juge, M. Durand.

Procureur fiscal, M. Desgouttes.

Greffier, le sieur Robillon.

ST. SYMPHORIEN-D'ILLIAT, village & paroisse, dont un tiers est en Bresse, & le reste en Dombes ; archiprêtré de Dombes.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Carrier.

Seigneur, M. Michet de Sanville.

Juge, M. . . . .

Châtelain, M. . . .

Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trevoux.

Greffier plumitif, le sieur Gày.

Greffier local, le Sr. Morel, à Thoissey.

ST. SYMPHORIEN-D'OSON, terre du Domaine, prieuré, gros bourg en Dauphiné, & derniere paroisse du diocese de Lyon, sur la route de Vienne ; archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Briandas, chantre de S. Paul de Lyon.

Curé, M. Marie Gabriel, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Côte.

Seigneur-engagiste, M. André Gairal.

Juge, M. Ginet de la Rantoliere, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Mitiffiot, à Soleize.

Lieut. de juge, M. Fornier, avocat.

Procureur jurisdictionnel, M. Recordon.

Procureur d'office, M. Marc Yvrard.

Greffiers, les sieurs Petrequin & Dupré.

Huissier, Capitant.

Secretaire-greffier de la Communauté, M. André Richarme.

Il y a dans cette paroisse une maison de chanoines réguliers de la Trinité.

Prieur-Ministre, M. Gayroard.

Il y a aussi un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainai de Lyon, & deux fiefs qui relevent du Roi.

Château-vieux appart. à M. le marquis de la Porte, du chef de Dame Louise de à Melat de Château-vieux ; & *la Reche*, M. Peillon.

ST. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

Petite ville murée dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. L'église qui fut bâtie en 1400 aux dépens du cardinal Girard, natif de St. Symphorien, est desservie par un curé, un vicaire & des prêtres prébendés.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Jean Sautemouche, docteur en théologie.

Vicaire, M. Gazanchon.

Sociétaires, Mrs. Joachim Lorange ; Jean-Antoine Brazier ; Jean-Baptiste Giraud ; Fayolle.

Patron laïque des quatre prébendes du Cardinal Girard, M. Dupui de Saint-Vincent, conseiller au parlement de Grenoble.

Prébendiers, Mrs. Jean-Antoine Brazier, Ennemond Verd, Jean-Baptiste Giraud, & Commarmond.

Patron des deux prebendes des Cours, qui ne doivent être conférées qu'aux enfants de la ville, M. le marquis de la Clayte.

Prébendiers, Mrs. Lorange & Fayolle.

Patron de la prébende des Payre, M. Coignet Desgoutes.

Prébendier, M. Joachim Lorange.

Patron de la prébende des Rivieres, M. Jean de la Riviere.

Prébendiers, Mrs. Feyon, & Lorange en concours.

Chapelle de S. Antoine.

Cette chapelle est destinée à la congrégation des garçons.

Directeur, M. Gazanchon.

Il y a une confrairie de pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. Verd.

Aumônier, M. Chevron.

La congrégation des filles se tient dans l'église paroissiale.

Directeur, M. le curé.

Ursulines. Cette maison est située près de l'église.

Aumônier, M. Chalamel.

Hôpital royal.

Cet hôpital est servi par cinq sœurs croisées. On y fait tous les quinze jours des distributions en argent aux pauvres de la paroisse. Les biens en sont administrés par sept Recteurs.

Recteurs-nés, Mrs. Peyrachon, châtelain ; Syveton, procureur fiscal ; Peyrachon, syndic ; Lorange, *prêtre desservant*. Les desserviteurs le sont pendant trois ans tour-à-tour avec le curé.

Recteurs-électifs, Mrs. Jacques Joanon, Perrier, & Bret, *trésorier*.

Médecin, M. Gueydan.

Chirurgien, M. Herail.

COLLEGE. *Régents*, Mrs. Giraud, prêtre, & Mondon.

Ecole pour les filles.
Maîtresse, la Sœur Grataloup.
Seigneur haut-justicier, le chapitre de l'eglise de Lyon.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de Lescoët.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Peyrachon.
Lieutenant de Juge, M. Chataing.
Procureur fiscal, M. Syveton.
Greffier, M. Blanchon.
Sergent & Geolier, Godefroy.
Notaires royaux, Mrs. Teissot, Blanchon, Syveton, Petit, & Delanglade.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Comarmond, avocat en parlement.
Huissier royal, Vernay.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Delanglade.
Syndic général de la Ville & Communauté, M. Jean Claude Peyrachon.
Syndic des corvées, M. Bernard Sautemouche.
Maîtres Chirurgiens-jurés, Mrs. Gabriel Herail, Brost fils, accoucheurs; André Ducros.
Employés à S. Symphorien, *Messieurs*,
Pécou, *Contrôleur des actes*.
Hautesage, *Receveur des Gabelles & Entreposeur du tabac*.
Officiers de la régie générale, Messieurs
Pecou, *contrôleur des actes*.
Hoinnard, *receveur des aides*.
Chaumont, *commis*.
Crepin, *Commis à la marque des cuirs*.
Hérail, *Buraliste pour les déclarations d'entrée de vin, pour le pied-fourché & la marque des cuirs*.

Il y a dans cette ville, tous les mercredis de l'année, un marché royal; & les quatre mercredis des Quatre-temps, une foire.

T A

TALARD, fief avec justice, dans la paroisse de St. Etienne-sur-Chalaronne en Dombes.
Seigneur, M. Arriveur, commissaire aux saisies réelles de Dombes.
Juge, M. . . .
Châtelain, M.
Procureur fiscal, M. Granger, procureur à Trevoux.
Greffier, le sieur Morel, à Thoissey.

TALARU, fief & ancien château dans la paroisse de Saint-Forgeux, justice de Saint-Forgeux.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

TALUYERS, bourg, prieuré, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de Saint-Etienne, & sénéchaussée de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. . . . . . .
Curé, M. Rascles.
Seigneur, M. Berthaud de Taluyers, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M Durand, avoc. ancien échevin.
Chât. & Lieuten. de juge, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Proc. fisc. M. Lespinasse, not. à Mornant.
Greffier, le sieur Balley, not. à Orliénas.

Il y a trois Foires dans l'année: le 25 Avril, le 19 Juillet, & le 11 Novemb.

TAPONAS, village & annexe de la paroisse de S. Jean d'Ardieres, en Beaujolois, justice de l'Ecluse pour la plus grande partie, & de la prévôté de Belleville; élect. & sénéch. de Villefranche.
Vicaire, M. Adhoin.
Seigneur du clocher, M. Mogniat de l'Ecluse, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Le fief de *Laye* appart. à l'hôpital de Villefranche.

TARANTAIZE, village & annexe de la paroisse de Rochetaillée, en Forez.
Vicaire, M Bayle.

TARARE.

Petite ville, & prieuré, située sur la route de Lyon à Roanne, dans le Lyonnois; archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

La seigneurie de Tarare appartient au prieur, & comprend la plus grande partie de la paroisse. Le reste forme la seigneurie d'Ausserre, dont M. Gayot de la Bussiere est propriétaire.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny.
Prieur-Seigneur du bourg, du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. Joseph de Berthelas, sacristin de N. D. de l'abbaye royale de Savigny. Il nomme à la cure.
Curé, M. Mignery.
Vicaire, M. Poncet.

Il y a un autre vicaire qui réside à l'annexe de St. Marcel. Il y a aussi dans la paroisse une Eglise succursale sous le titre de Ste. Magdeleine, & une chapelle sous celui de la Ste. Vierge.
Prébendiers des Magnin, en litige entre M. Michaud & M. Moissonnier.
Prébendiers des Fabriciens, M. Blanc & M. Poncet.
Prébendier des Hayes, M. Blanc.
Prébendier de M. de Rochefort, M. Roussel.
Prébendier des Tardifs, M. Antoine Mattagrin, curé de Meys.
CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Jean-Marie, de Lyon.

Hôpital. *Supérieure*, Sœur Claudine Roure.
Recteurs-nés, M. le curé; M. Desabiez, procureur fiscal.
Recteurs-électifs, M. Barthelemi Girerd, & M. Blanc, ancien vicaire de Tarare: ce dernier est *Receveur*.
Subdélégué, M. Andrieu, l'aîné.
Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Châs. M. Simonet de Ronziere, notaire.
Procureur fiscal, M. Desabiez.
Greffier, le sieur Claude Simonet.
Greffier de M. d'Ausserre, le sieur Tricaud. Les autres sont les mêmes qu'à Tarare.
Notaires royaux réservés pour Tarare, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils, & M. Justinien-Honoré-Aimé Radisson.
Procureurs, Mrs. Benoît Delaval; Jean-Baptiste Redin; Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils; Desprez; Desabiez; Radisson; Ducoté; Deriyoire.
Huissiers, Perraud, & Quidot.
Médecin, M. Barthelemi Girerd.
Chirurgiens, Mrs. Defranc & Savy.

Une brigade de Maréchaussée, composée d'un brigadier & de quatre cavaliers.
Brigadier, le sieur Vollu.

L'industrie & le commerce de cette ville consistent en toiles de chanvre, en toiles de coton de différentes qualités, même en mousselines & en cuirs apprêtés. Ces différents objets sont susceptibles d'accroissements d'autant plus faciles qu'il y a deux blanchisseries & une indiennerie très-bien montées.

Bureau pour la marque des Toiles.

Ce bureau est ouvert le jeudi matin.
Commis, le sieur Lacote.
Bureau de la Poste. Le sieur Delatour, *Directeur*.
Maître des Postes, le nommé Prince.

Il y a à Tarare un Marché considérable, tous les jeudis; & deux Foires dans l'année : l'une, le 26 Juin; & l'autre, le premier Décembre.

TARON, château, terre & seigneurie dans la paroisse de Renaison, en Forez. La justice de cette terre est commune avec celle de M. le duc d'Harcourt, à Renaison.
Seigneur, M. Goyet de Livron.
Juge, M. Lorange.
Procureur fiscal, M. Ramey.
Greffier, le sieur Crozet.

TARTARAS, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Châteauneuf-Dargoire, dépendant du comté & de la sénéchaussée de Lyon.
Prieur, M. Béatrix.

Il nomme à la cure.
Curé, M. Balthas. Auquier, depuis 1736.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Gonyn de Lurieu.
Lieut. de Juge, M. Rambaud.
Procureur fiscal, M. Bidault.
Greffier, le sieur l'Espinasse.
Notaire royal, M. Jarrosson.

TASSIN, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. de Marsonnat.
Vicaire, M. Chaix, bachelier en droits civil & canonique.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mansionnaire, M. de Castellas, doyen des comtes de Lyon.
Juge, M. de Lurieu.
Châtelain, M. Chevrillon.
Proc. fiscal, M. Michalet.
Greffier, le sieur Ravier.

On a découvert, il y a quelques années, dans cette paroisse au canton de Charbonniere, au bas du château de Laval, des eaux minérales très-abondantes.

TERNAND, bourg muré, prieuré, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon & le prieur qui réside dans la paroisse, sont seigneurs du clocher par indivis. M. l'archevêque a la justice. Elle comprend la paroisse de Ternand & une partie de celles de Ste. Paule & du Bois-d'Oingt.
Prieur, M. Derivod.

Il nomme à la cure.
Curé, M. Mechin.
Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Riche, écuyer.
Greffier, le sieur Dumont.
Notaire, M. Barthelemi de Rivoire.

Le fief roturier de *Malleval & Ronziere* appart. aux enfants héritiers de M. Fourgeroux, avocat; & le château-fort & fief de *Ronziere*, avec rente noble, appart. à M. Sabbatin.

LA TERRIERE, château dans la paroisse de Cercié, en Beaujolois.

Sa justice comprend la paroisse de Cercié & une partie de celles de Quincié & de St. Lager.
Seigneur, M. de Milliere.
Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Thevenon, pere, avocat à Beaujeu.
Procureur fiscal, M. Testenoire, notaire & procureur à Beaujeu.
Greffier, le sieur Durand.

THEIZÉ, beau château, village & par. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. de Lyon, justice d'Oingt.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Lambert.
Vicaire, M. Morin.

Seigneur, M. de Nervo, ancien conf. à la cour des monnoies à Lyon.

Il y a une chapelle rurale sous le titre de S. Hippolyte.

L'ancien château & fief de *Rapetour* appart. à M. Broffette, du chef de Mme. son épouse; la rente noble est réunie à la Seigneurie de Theizé, Sevelinges & autres. Le château & fief de *Cruix* appart. à M. Bellei de Tavernost, anc. chev. d'honneur au parl. de Dombes; & le fief de *Fontvielle*, à M. Marduel.

THEL, village & paroisse du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Magny & de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Trembli de Belverne.

Dame, Mme. la marquise de Vauban.

Notaire royal, M. Coigier.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. le Duc d'Orléans.

THELIS-LA-COMBE, village & parcelle dans la baronnie d'Argental, en partie dans la paroisse de Bourg-Argental, & en partie dans celle de Rutianges.

LA THEYSSONNIERE, château & très-ancienne seigneurie dans la paroisse de Buellas en Bresse. Il appartient aux fils de M. le comte de Theyssonniere, mestre-de-camp de cavalerie, aide-major de la gendarmerie.

LA THIBAUDIERE, fief qui releve du Roi, dans la paroisse de Lucenay, en Lyonnois.

Seigneur, M. Millanois.

THIL, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, dépendant du marquisat de Miribel. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Frontiere.

Seigneur, M. le marquis de Pure, écuyer.

THIZY.

Petite ville & châtellenie du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Cette paroisse est divisée en deux parties, la ville & le bourg. Dans la ville il y a deux Eglises, où l'on fait les fonctions curiales, mais qui ne sont pourtant qu'annexes.

Saint-George-du-château. Cette Eglise est l'annexe de celle de St. Pierre, située au bourg. Le curé la dessert lui-même, & fait desservir celle de Saint-Pierre par un vicaire.

Le prieur du bourg nomme à la cure de S. Pierre, & à celle de Marnand.

Prieur, M. Moynat.

Curé, M. Jean Renard.

Vicaire, M. Vernay.

Habitués, M. de Chavanne, doct. de Sorbone, ancien curé.

Notre-Dame, annexe de Marnand. Cette Eglise est aussi desservie par le curé, qui fait desservir celle de Marnand par un vicaire.

Curé, M. Claris.

Vicaire, M. Renard.

Sociétaire, M. Chaix, ci-devant curé.

Il y a une communauté de Sœurs de la Charité.

Supérieure, Sœur Véronique Dubois.

Une confrairie de Pénitents.

Recteur, M. Tancin.

Trésorier, M. Sombardier.

Aumônier, M. Claris, curé.

La châtellenie de Thizy comprend St. Pierre du Bourg, St. George du Château, Marnand, Notre-Dame de Thizy, St. Victor-sur-Reins, & Combres.

Seigneur, M. Bissuel de St. Victor.

Capitaine-châtelain, Juge civil, criminel, de police, gruerie & petite voirie, M. Nicolas Perret, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. de Bourg.

Greffier, le sieur Pierre Deváux.

Commis-Greffier, le sieur Sombardier.

Procureurs, Mrs. Trambouse, *doyen*; Ducôté; Blanc; Jacquet; Sanflaville; Chateau; Derivoire; Parigny.

Notaires royaux réservés pour Thizy, Mrs. Perret, à Cubline; Jacquet, à Thizy; Parigny.

Autres Notaires royaux demeurant à Thizy, Mrs. Trambouze, doyen; Sansflaville & Debourg.

Huissiers ordinaires, Ronziere, Maufray.

Concierge des prisons, Benoît Rabu.

Huissier royal, Benoît Buti.

L'audience se tient tous les mercredis.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Desvernay, avocat en Parlement.

Chirurgien, M. Pierre Chervin.

Il y a à Thizy une brigade de Maréchaussée, de la lieutenance de Roanne.

Brigadier, le sieur Lhermite.

Receveur du grenier à sel, M. Etienne Mulsant.

Contrôleur, M. Guillard, à Amplepuis.

Commis-contrôleur, M. Favre.

Contrôleur des actes & des exploits, M. Claude-Marie Debourg.

Receveur des aides, M. Cartier de Boiscurtil.

Contrôleur, M. Perrin.

Receveur des entrées, M. Parigny.

Le Bureau des Aides & Entrées est chez M. Parigny.

Il se fabrique à Thizy & aux environs, des toiles en fil, fil & coton, en coton seul, appellées *garats*; la filature des cotons en laine est fort considérable.

Il y a dans la ville des halles magnifiques, & c'est là où tous les mercredis

il se tient un Marché, très-fréquenté, de ces toiles & cotons.

Inspecteur, M. Roland de la Platiere.

Contrôleur des Manufactures, M. Goutailler, à Amplepuis.

Commis, les sieurs Chervin, Plasse & Trambouze.

Le château & fief de *la Forest* appart. à M. Chesnard de Montzerand; & celui de *Trezette*, avec rente noble, à M. de Thizi de St. Victor.

LE THOIL, vieux château des anciens seigneurs de la Valla, situé dans la paroisse de S. Andéol-la-Valla, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Montdragon.

THOIRIA, fief situé dans la paroisse de Pont de-Veyle, en Bresse. Il appartient à madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

THOISSEY.

Seconde ville de la princip. de Dombes, archip. & sénéch. de Dombes.

M. l'Arch. de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Brocard.

Vicaires, Mrs. . . .

Gouverneur de la Ville, M. le comte de Vallin, chevalier de Malte.

Il y a un college avec pension, confié aux soins des Prêtres missionnaires de St. Joseph, par Lettres-patentes du mois de . . . . 1783, enrégistrées au parlem. de Dijon le . . . . de la même année.

La cure est unie à la principalité.

Principal, M. Brocard.

Professeur de rhétorique, M. Mercier.

Préfet de la pension, M. Vignon.

Une Communauté de religieuses Ursulines.

Supérieure, Mme. de Monternost.

Aumônier, M. Chassaignon.

Un Hôtel-Dieu régi par les notables de la Ville, présidé par le procureur du Roi & le curé, & desservi par des Dames hospitalieres.

Supérieure, Mme. . . .

Président-né, M. le curé.

Président-électif, M. Bourbon.

Recteurs électifs, Mrs. Duc, Billioud, & Ducret, écuyer.

Aumônier, M. Frecon.

Médecins, Mrs. Lorin, pere & fils.

Chirurgiens, Mrs. Colomb & Rhondez.

Apothicaire, M. Guichenon.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Morel.

Une compagnie d'Arquebuse.

Lieutenant, M. . . .

Major, M. de la Genardiere.

Châtelain, M. Bauderon.

Greffier, le sieur Morel, notaire.

Huissiers, Beroud & Rivet.

Notaires, Mrs. Morel, Chenevieres, Broyer, & Guyot.

Grenier à sel. M. Combayon, *Receveur.*

Directeur de la poste, M. Limandas.

Il y a tous les vendredis un Marché, & huit Foires, très-fréquentées, pour les provisions de bouche & commerce de bœufs, vaches, veaux, &c le 22 Janvier; les troisieme & cinquieme jeudis de Carême; le 6 Mai; le 18 Juin; le 20 Juillet; le mardi avant la St. Martin, & le 15 Décembre.

ST. THOMAS-DE-CHAMPDIEU, par. dans le Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur de St. Pierre-de-Champdieu nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Bapt. Liothaud.

Seigneur, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.

Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

Châtelain, M. de la Dresve, notaire.

Lieutenant de Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Augustin Roland.

Greffier, le sieur Jean Deschamps.

ST. THOMAS-LA-GARDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbrison, justice de Monsupt & de S. George-Hauteville.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Montiny.

Seigneur, M. de Mazenod de Pavezin, écuyer.

Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Javelle.

THORIGNY, fief en toute justice, relevant de la baronnie de Savigny, dans la paroisse de S. Jullien-sur-Bibost, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Leullion, Lieutenant-particulier, Assesseur criminel en la sénéchaussée de Lyon.

Juge, M. . . .

Lieutenant de Juge Chât. M. . . .

Procureur fiscal, M. Després, notaire à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Aréthens fils.

Huissier, Aguettan.

LA THUILIERE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand de la Thuiliere.

ST. THURIN, village & annexe de la paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté, en Forez, justice de Rochefort.

Vicaire, M. Brassard.

Seigneur, M. Demeaux, lieutenant-général à Montbrison.

Notaire, M. Roche.

THURINS, bourg, par. & seign. dans

le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Jean-Franç.-Placide Tholance, gradué.

Vicaire, M. Pierre Tholance, ancien curé.

Seigneur-mensionnaire, M. le comte de Lescoët.

Juge, M. Perrachon.

Châtelain, M. Chatain, not. à St. Martin.

Procureur fiscal, M. Ducreux, not. à St. Martin.

Greffier, le sieur Chazotier.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dugas-lès Thurins.

Seigneur, M. Dugas, ancien Lieuten. crimin. à Lyon.

Juge, M. François Gubian, avocat, greffier en chef & criminel de la sénéchaussée de Lyon.

Châtelain, M. Timonier.

Procureur fiscal, M. Ducreux.

Greffier, le sieur Chazotier.

Mrs. les comtes de Lyon & M. Dugas on un château dans le bourg.

Il y a aussi un fief, appellé *la Rontaloniere*, qui appartient à M. Desgoutes de la Salle, ancien cap. d'artillerie.

TIRANGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison. Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Prory.

Vicaire, M. Chevalier.

Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

Juge, M. de Vissaguet du Bouchet, avoc.

Lieutenant de Juge, M. Martin.

Procureur fiscal, M. Mosnier Desfarges, notaire à St. Pal.

Greffier, le sieur Barou.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Chalançon.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

TIRET, fief & château situé dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne de Tiret.

TORANCHES, nom d'une parcelle de la paroisse de Haute-Rivoire. On y voit les ruines d'un prieuré de Bénédictins.

Seigneur-prieur-commendat. M. l'évêque de Sisteron, à cause de son abbaye de Mazan.

Capitaine-châtelain, M. Richard.

Procureur fiscal, M. Matagrin.

Greffier, le sieur Gemier.

Les procureurs sont les mêmes qu'à S. Laurent de-Chamousset.

TORCIEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de S. Rambert.

L'abbé de S. Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Poncet.

Vicaire, M. Fournier.

Seigneur, M. le comte de Murat.

TOSSIAT.

Ancienne petite ville dans la Bresse, près de Revermont, à une lieue de Bourg, archip. de Treffort, just. du Pont-d'Ain.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Gauthier.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. le marquis de Grollier.

Châtelain, M. Charles-Louis Ballet.

Il y a cinq Foires dans l'année.

LA TOUR DE JUJURIEUX *ou* DES ECHELLES, château & seigneurie, avec rente noble d'une partie de la paroisse de Jujurieux & St. Jean-le-Vieux en Bugey. Il appartient à M. Orsel-de-Chatillon, écuyer.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

LA TOUR-DE-SALVAGNY, village, annexe & justice de la par. de Lentilli en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Brunel.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Seigneur-mensionnaire, M. de Chabans, comte de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Lentilli.

Notaire, M. Vial.

LA TOUR-EN-JARREST, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne.

Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Marcoux.

Seigneur-engagiste, M. de Myons.

LA TOURRETTE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-Château.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de Theve.

Seigneur, LE ROI.

Seigneur-décimateur, M. Genest de Pujol.

LES TOURS, seigneurie au hameau du Vivier dans la partie Mâconnoise de la paroisse de Fleurie.

Seigneur, M. l'abbé Charrier de la Roche, prévôt d'Ainai & vicaire-général, à Lyon.

Juge, M. Gelin, avocat à Mâcon.

TOURZY, paroisse en Forez, diocese de Clermont, de la châtellenie royale de Crozet, élection de Roanne.

Curé, M. Cordier.

Vicaire, M. Duvergier.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

De cette paroisse dépendent la petite ,

ville de Crozet & le bourg de la Pacaudiere. On y trouve aussi les fiefs de *la Moliere* & *Lapelle*, qui appartiennent à M. de Chavagnac.

TOUSSIEU, village, paroisse & château en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

M. de Briandas, chanoine de l'Eglise de Saint-Paul de Lyon, nomme à la cure.
Curé, M. Gaillard.
Seigneur, M. de Guillet de Moidiere.
Juge, M. Bernard, à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Fournier, à Vienne.
Procureur fiscal, M. Comte.
Greffier, le sieur Quinon.

TOUSSIEUX, & POLLIEU son annexe, paroisse dans la Dombes, archiprêtré de Dombes.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Fabre.
Seigneur, LE ROI.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la sénéchaussée de Dombes.

On adresse les lettres par Trevoux.

TRADES, village, par. château & seign. sur les confins du Beaujolois, diocese d'Autun, archip. du Bois-Sainte-Marie; élect. & sénéch. de Villefranche, excepté un hameau dans le Brionnois, qui est de l'élection de Sémur.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Pierre-Antoine Poyet.
Seigneur, M. Peysson de Bacot, maréchal général des logis, des camps & armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Bacot.

La justice de Trades comprend toute la paroisse, excepté le petit hameau qui est en Brionnois, & qui dépend de la justice de Cluny.

TRAMOYÉ, par. en Bresse, archip. de Chalamont, élection de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Philibert-Bernard Borde.
Seigneur, M. Vincent.
Juge, M. Delaveu, avocat à Montluel.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Blay.
Procureur fiscal, M. Vaxel.
Greffier, le sieur Lachanal.

Il y a dans cette paroisse le château de *Margnolas*, qui appart. à M. Vincent.

LA TRANCLIERE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Mussieux, puîné.
Seigneur, M. Balland, marquis de Varambon.

Les mêmes officiers qu'à Varambon.

TREFFORT.

Ville, paroisse & archiprêtré dans la Bresse, de l'élection de Bourg. L'archip. comprend 19 paroisses, 2 annexes, & 2 succursales, toutes en Bresse.
Archiprêtre, M. Meyssias, curé de Villereversure.
Archiprêtre substitué, M. Aynard, curé de Ceyzeriat.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Robin.
Vicaire, M. Bernuzet.
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Juge, M. Monnier.
Châtelain, M. Seysirial.
Lieutenant de Juge, M. Bouveyron.
Procureur fiscal, M. Decrose.
Greffier, le sieur Girard.

TRELINS, bourg & grande paroisse de Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Le prieur de Randans nomme à la cure.
Curé, M. Treynel.
Vicaire, M. Maurice.
Seigneurs-échangistes, Mrs. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, par échange non-consommé avec le Roi.

La justice est exercée au nom du Roi par les officiers de la Châtellenie royale de Marcilly, de laquelle dépend la plus grande partie de cette paroisse.

Le fief de *Chozieux*, situé dans cette par. près de la ville de Boen, appart. à M. le marquis de Talaru.

TREPT, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection, justice & bailliage de Vienne.

Madame l'abbesse de Saint Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Trolliet.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Alexis Fornier.
Châtelain, M. Jean-Benoît Morel.
Lieutenant, M. Dandel, à Virieu.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Monin, à Serriere.
Sergent, Cl. Tavernon, à Crémieu.

On adresse les lettres par Crémieu.

TREVES, village & annexe de Longes, en Lyonnois, sénéch. de Lyon.
Vicaire desservant, M. Guillot.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Châteauneuf Dargoire.

TREVOUX.

Ville capitale de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, & du ressort du parlement de Dijon.

Il y a dans cette ville un chapitre fort ancien, composé de douze chanoines, y compris les dignités. Le doyen qui est la premiere dignité est à la nomination du Roi. Le chantre, le sacristin, le curé qui doit être un des chanoines, & les autres chanoines sont à la nomination du chapitre.

Chapitre de l'Eglise collégiale & paroissiale de Saint-Symphorien de Trevoux.

Dignités, Messieurs

Joseph-Modeste Girard, licencié en droit, *Doyen.*

Pierre-Antoine Perraud, docteur en théologie, *Chantre-Curé.*

André Peytel, *Sacristin*, chanoine-honoraire de Châtillon.

Chanoines, Mrs. Jean-Claude Bracquier, bachelier en théologie; Sébastien Chanrion; Barthelemi Patrin, bachelier en théologie; Jean Audras, Antoine Renard; Fleury Devous, chanoine-honoraire de Méhein; Barge, Chanrion cadet, & Bernard Daoustenc, ancien curé-prieur de Nervieu.

Chanoines honoraires.

Mrs. René Seve, archidiacre de Verdun; Jean-Marie Audras, docteur de Sorbone; Gaspard Meissonnier, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Colin, bach. en droits canon & civil.

Il y a une communauté de Religieux du Tiers-Ordre de S. François, fondée par Mlle. de Montpensier, alors Souveraine de Dombes. Le couvent situé dans le Fauxbourg, est très-beau.

Gardien, le R. P. Tiburce Cinier.

Vicaire & Procureur, le R. P. Joachim Tranchard.

Une communauté de Carmélites, fondée aussi par Mlle. de Montpensier. Le bâtiment de ces Dames, situé dans le fauxbourg supérieur, est médiocre, mais très-commode.

Prieure, Mme. Gros.

Sous-prieure & seconde Dépositaire, Mme. Piron.

Une communauté d'Ursulines, fondée par des Religieuses de Roanne, située dans le fauxbourg inférieur.

Supérieure, Mme. Roteral.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement; leur chapelle située dans le cœur de la ville est petite, mais jolie.

Recteur, M. Joseph Caille.

Vice-Recteur, M.

Hôpital général, ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital fut fondé au mois d'Octobre 1686, par Madame Anne-Marie-Louise, Duchesse de Montpensier, Princesse souveraine de Dombes; les pauvres malades y sont servis par les filles de la communauté de la Charité du fauxbourg de St. Lazare de Paris: elles sont chargées de l'économie de tout le dedans de la maison, sous les ordres & direction des Recteurs, à qui elles rendent compte.

La pharmacie de l'hôpital sert au public.

Recteurs-nés, M. le lieutenant général, M. le procureur du Roi de la sénéchaussée, & M. le doyen du chapitre.

Recteurs perpétuels & électifs,

M. le comte de Messimi, pere, & M. Janet, écuyer, subdélégué, *perpétuels.* Mrs. Valentin, avocat du Bureau, Junot & Chuinague, *électifs.*

Aumônier, le R.P. Matthieu Moissonnier.

Trésorier perpetuel, M. Chuinague.

Secretaire, M. Granger, l'aîné.

COLLEGE. *Principal*, M. Boson.

Lieutenant général pour Sa Majesté, de la ville de Trevoux & principauté de Dombes, M. le baron de Fumel.

Lieutenants de Mrs. les Maréchaux de France, & autres officiers du point d'honneur.

M. le Comte de Varenne, chevalier de de St. Louis, *Lieutenant.*

M. Antoine-Elisabeth Pennet de Montesnost; *Lieutenant.*

M. Roze, *Conseiller rapporteur.*

M. Charles-Joseph Jacob, *Secretaire Greffier.*

Subdélégué général, M. Jean-François Janet, écuyer, avocat.

Ponts & chaussées.

Ingénieur du Roi au département de la Principauté de Dombes, M. Démarie, ingénieur en chef, *à l'hôtel de l'Intendance, à Trevoux; & à Lyon, rue du Plat.*

Sénéchaussée.

Le Roi ayant, par édit du mois d'Octobre 1771, supprimé le parlement de Dombes, & la chambre des requêtes du palais; Sa Majesté, par édit du mois de Janvier 1772, créa en la ville de Trevoux une sénéchaussée & siege d'élection réuni, pour tenir ses séances dans le palais ci-devant occupé par le parlement: la sénéchaussée de Dombes fut installée, le mardi 11 Février 1772, & commença ses séances le mardi suivant, 18 dudit mois de Février; elle est du ressort du Parlement de Dijon, en vertu de l'édit du Roi, du mois de Juillet 1775, registré auxdits sieges, le 29 Décembre suivant. Ce tribunal comprend dans son district toutes les villes, bourgs & villages de la principauté, par la suppression qui a été faite lors de son édit de création des bailliages de Thoissey & de Chalamont.

Par édit du mois de sept. 1781, l'élect. a été supprimée & unie à celle de Bourg.

Grand sénéchal d'épée.

Messire Louis le Viste, chevalier, comte de Montbrian, seigneur de Briandas,

Chaleins,

Chaleins, Ouroux, la Plaigne-lès-Besouses & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes.

Lieutenant général civil, criminel & de police de la sénéchaussée & siege d'élection, M. Nicolas-François Gemeau, écuyer-conseiller du Roi, ancien premier substitut de M. le procureur général du parlement de Dombes.

Conseillers, Messieurs

Antoine-François Billoud, Robert-Gaspard Noël, Jean-Antoin Robin, ancien avocat du Roi, Merlino & Moine.

PARQUET.

Avocat du Roi, M. Gabet de Beauséjour.
Procureur du Roi, M. Dulac.
Greffier en chef civil, criminel & de police, M. Jacques Chuinague.
Commis-Greffier, M. Longin.
Receveur des Consignations, M. de Romanans de Decour.
Commissaire aux saisies réelles, M. Arriveur.
M. Greppe, *commis à l'exercice*.

Avocats plaidants & consultants,

Mrs. Jean-Baptiste-François Valentin, *doyen*, François Meunier, Jourdan, & Granger fils.

Procureurs,

Mrs. Louis Michaille, doyen; Martin Farbot, F. Broyer, Alexandre Ruf, Benoît Dondin, Cl. Chuinague, fils; Claude-Michel Granger, le jeune; Jean-Bapt Peté, J. Bapt. de Rouville, Barbier fils, Granger, & Meunier.

Conseillers du Roi Notaires à la résidence de Trevoux; Mrs. Jean-Baptiste Barbier; Jacques Chuinague; Pierre Granger; Cl. Michel Granger, Michalet; Charles; Raffin, & Perche.

Huissiers audienciers, en la sénéchaussée & élection, François Chagnard, & Michaille.

Huissiers & Sergents royaux à la résidence de Trevoux, Reignier, Comte, & Fucher.

Huissier en la Connétablie, exploitant dans tout le royaume, Verchere.

Police de la ville, châtellenie & banlieue de Trevoux.

M. le lieutenant général de la sénéchaussée est aussi lieutenant de police; & M. le procureur du Roi de la sénéchaussée est pareillement procureur du Roi à la police.

Les audiences de la sénéchaussée se tiennent les Mardi & Mercredi matin de chaque semaine; celles de police se tiennent lorsque M. le lieutenant général, qui les tient seul, les indique, sur la requisition de M. le procureur du Roi.

Eaux & Forêts.

Cette jurisdiction établie depuis longtemps, s'exerçoit ci-devant par les officiers de la chambre des requêtes du palais, conjointement avec le maître particulier créé en titre d'office; aujourd'hui elle s'exerce par les officiers de la sénéchaussée, aussi avec le maître particulier.

Maître particulier des eaux & forêts.
Benoît Mondesert, cadet, à Montmerle.
Capit. des chasses, M. Billoud de Nuzilliet.

Maréchaussée de Dombes.

Elle est composée d'un lieutenant, qui commande cinq brigades, Trévoux, l'Arbresle, Villefranche, Chalamont & Beaujeu.

Lieutenant, M. Brunet.
Assesseur, M. Robert-Gaspard Noel.
Procureur du Roi, M. Claude Dulac.
Lieutenant de cavalerie, & maréchal des logis, M. Jacques-François Verset.
Greffier, le sieur Jean-Baptiste Peté.
Médecin, M. Gouvion.
Chirurgiens, Mrs. Antoine Broyer, *doyen*; Joseph Perronnet, Jean-Baptiste Rey & Melletier.
Receveur du grenier à sel, M. Gaspard-François Junot.
Contrôleur des Actes, M. Gallimard.
Entreposeur du Tabac, M. Couchonet.

Imprimerie Royale.

M. Aimé de la Roche, seul Imprimeur du Roi.

Il y a 3 Foires par année: le 2 Janvier, le 3 Mai, & le 11 Novembre; & un marché considérable tous les samedis.

ST. TRIVIER.

Petite ville murée, en Dombes, premiere châtellenie de la Principauté, de laquelle dépendent les paroisses de Montagneux, Parcieux, Saint-Christophe & Saint-Cyr en Dombes; archiprêtré de Dombes, justice de Trevoux.

Les Minimes de Montmerle nomment à la cure.

Curé, M. Guillot.
Seigneur, M. de Tavernost, ancien avocat général du parlem. de Dombes.
Premier Juge, M. . . . .
Juge d'appel, M. Valentin, avocat au parlement.

Châtelain, M. Michalet, not. à Trevoux.
Greffier plumitif, le sieur Goi.
Greffier local, le sieur .....
Procureur d'office, M. Chuinague.
Notaire réservé pour Saint-Trivier, M. Claude-Abdon Perraud.

Il y a un petit château dans la ville, un prieuré où réside ordinairement un Minime de Montmerle, qui doit dire la messe toutes les fêtes & dimanches, & le mercredi ou le vendredi de chaque semaine.

Syndic de la ville, M. Claude Mazuy.

Il y a trois foires: le 17 Janvier, le 9 octobre, le 25 novembre; & un marché tous les vendredis.

St. TRIVIER.

Petite ville de Bresse, chef-lieu de 18 paroisses ou communautés qui composent le comté & mandement de S. Trivier; archip. de Bagé, élect. de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Guédan de la Riviere.
Vicaire, M. Broyer.
Seigneur, M. .....
Juge, M. de Bonas, avocat.
Bailli, M. Perron.
Procureur fiscal, M. Magnin.
Greffier, le sieur Desmarêt.
Procureurs postulants, Mrs. Belouze, Perron, Legrand, Patin & Démarêt.
Notaires Royaux, Mrs. Belouze, Legrand & Démarêt.

L'hôpital de St. Trivier est desservi par cinq sœurs de la congrégation de Saint Joseph, l'une desquelles est chargée de l'école gratuite des petites filles. L'administration est confiée à un bureau composé du Curé, président-né; du Juge, & du Procureur fiscal; des Syndics, & de deux autres Recteurs-Receveurs.

Supérieure, Madame Coudry.
Médecin, M. Niviere, docteur de Montp.
Chirurgien, M. Samion.

L'Hôtel de Ville est composé de deux Syndics triennaux, d'un Procureur-syndic, & de plusieurs Conseillers choisis parmi les principaux habitants.

Syndics, Mrs. Dupré & Champion.
Proc.-syndic & secret. de l'hôtel de ville, M. Legrand.
Messager, Leschand.

Il y a sept Foires dans l'année: à la mi-carême; à la Trinité; à N. D. d'Août; à la St. Matthieu; à la Toussaint; huit jours avant Noël; le jour des Innocents.

TROCESARD, château & seigneurie dans la paroisse de St. Christo-en-Jarrest, dans le Forez.

Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

TUPIN & SEMONS, village & par. en Lyonnois, diocese de Vienne, élect. de Saint-Etienne, archip. & justice de Condrieu, sénéchaussée de Lyon.

M. l'archevêque de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Giraud.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Décimateurs, Le chapitre de S. Pierre de Vienne.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Lieutenant de juge, M. Cadier, notaire à Condrieu.
Procureur fiscal, M. Vincent, notaire à Condrieu.
Greffier, M. Mouton, not. à Condrieu.

UN

UNIAS, village, paroisse, seigneurie, terre patrimoniale, avec haute, moyenne & basse justice dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon & le prieur de S. Romain-le-Puy nomment alternativement à la cure.

Curé, M. l'Espinasse.
Seigneur, M. Denis de Cuzieu, chevalier.

Les mêmes officiers qu'à Cuzieu.

URFÉ (le petit quartier d'), parcelle de St. Martin-la-Sauveté.

URFÉ, ancien château en ruine, & petite paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, just. du lieu, réunie à celle de St. Just-en-Chevalet.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

Curé, M. Durand.
Prébendier à la nomination du Seigneur, M. Veillas.

Il est autorisé à servir sa prébende à S. Just-en-Chevalet.

Seigneur, M. Demeaux, lieutenant-général-civil à Montbrison.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Just-en-Chevalet.

USSON, bourg, paroisse & seigneurie de Forez pour le clocher, la moitié du bourg & la moitié de la paroisse; & d'Auvergne, pour le reste; diocese du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien; élection de Montbrison, pour la partie du Forez; & d'Issoire, pour la partie d'Auvergne.

Le prieur claustral de la Chaise-Dieu nomme à la cure.

Curé, M. Pergier, bachelier en théologie.
Vicaires, Mrs. Tournier, Robert & Cortial; ils sont aussi *sociétaires* avec Mrs. Mouton & Poncet.

Il y a deux maisons de filles de St. Joseph.

La paroisse dépend de la justice du

lieu ; quelques hameaux dépendent de la châtellenie de S. Bonnet-le-Château, de la justice de Viverols & de Montpeloux, en Auvergne ; & le hameau de Pont-Imperat forme une justice. Les appellations, pour la partie de Forez, sont portées au bailliage de Montbrison ; & celles pour la partie d'Auvergne, au bailliage de la Roue.

Seigneur, M. de Saint Martin d'Aglier.
Juge, M. Mey de Chales, doyen honoraire des conseillers de l'élection de Montbrison.
Procureur fiscal, M. Daurelle, notaire royal.
Greffier, le sieur Mouton.

V A

VAISE, bourg, paroisse & seigneurie, situé hors de la porte de Lyon, qui en a pris le nom, archip. des Suburbes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Salicis, docteur de l'université de Valence.
Vicaire, M. . . .
Seigneur haut-justicier, M. Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainai.
Juge, M. de Lurieu, avocat.
Châtelain & Lieut. de Juge, M. Ravier, notaire du Bourg. Il a les minutes de Mrs. Douzier, Gors, Durand pere & fils, & Bonnichon.
Procureur fiscal, M. Bret.
Greffier, le sieur Baron.
Huissiers, Binard & Berthet.
M. Roche, *Notaire royal*, *Commissaire en droits seigneuriaux*, *Géometre*. Il a les minutes de Mrs. Girard, Chareyzieu, Drivon, Dumontet & Montet, notaires audit fauxbourg ; celles de M. Bonnard, not. à Sainte-Foy, & celles de M. Chareyzieu, notaire à Orliénas.

M. l'Intendant y a établi une pépiniere royale.

LA VALA, village & annexe de la paroisse de St. Didier-sur-Rochefort, en Forez, qui dépend de la baronnie de Couzan.

Vicaire, M. Balmet.

VALBENOITE, *Vallis benedicta*, célebre abbaye royale de l'ordre de Cîteaux, à un quart de lieue de Saint-Etienne, sur le Furens, dans un local charmant & délicieux.

Abbé-comm. M. l'abbé de Beaulieu.
Prieur-claustral, Dom Arnoult.
Cellérier, Dom Receveur.
Sacristin, Dom Renaud.
Chantre, Dom Brun.

Mrs. de Valbenoîte ont la haute just.

Juge, M. Detours, avocat.
Châtelain, M. Lardon, procureur.
Procureur fiscal, M. Ferrandin, proc.
Greffier, le sieur May, notaire.

VALEILLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieu, élection de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Jourgeon.
Prébendier, M. Guerpillon Lafay.
Seigneur, LE ROI.

La plus grande partie de cette paroisse dépend de la châtellenie de Sury-le-Bois ; & le reste, de la justice de Magneux-le-Gabeon.

Le château & fief du *Soleillant* appart. à M. du Fournel, écuyer, chevalier de St. Louis.

VALERNOD, fief & château dans la paroisse de Givors en Lyonnois.

LA VALETTE, seigneurie en toute justice, en Forez.

Seigneur, M. Laurent Planelli de Mascranni, chevalier, baron de Maubec.
Juge, M. Alléon Desgouttes.
Procureur fiscal, M. Pelissier.
Greffier, le sieur . .

LA VALETTE, château & fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. de Chemé, comte de Lyon.

LA VALETTE, village & petite paroisse unie à celle de Salvizinet en Forez.

Les deux ont le même curé.

Curé, M. Fraget.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

VALFLEURIE, hameau de la paroisse de S. Christo-en-Jarrest, en Lyonnois, & mission des Prêtres de la Congrégation de la maison de S. Lazare de Lyon.

Seigneur, M. Terrasson de la Roche.
Supérieur des Missionnaires, M. Joubert.

Le village de Valfleurie dépend de la justice de Senevas, & il est du ressort de la sénéchaussée de Lyon ; mais les Missionnaires sont seigneurs dans leur église & leur maison, suivant une transaction du 17 Septembre 1663.

Notaire royal, M. Ferrandi.

VAL-JESUS, monastere près de Ste Rambert, en Forez. Ce monastere situé sur les bords de la Loire, est de l'ordre des Camaldules. Ces religieux avoient d'abord été appellés pour desservir la chapelle de Notre-Dame de Graces, & ils furent transférés où ils sont actuellement, vers l'an 1626. Il n'y a actuellement qu'un pere Camaldule & deux freres.

Il est de la mouvance du Roi ; il ressortit au bailliage de Forez ; la justice s'exerce à Montbrison.

Mrs. de Val-Jesus possedent le fief de Malois.

Juge, M. Gerentet.
Procureur fiscal, M. Apotiquaire.

VALINS, village & paroisse, dépendant de la baronnie de Chaliouvres, archiprêtré & bailliage de Dombes.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Prieur-Curé, M. Palier.

Seigneur, M. de Marton, baron de Belvey, chevalier de l'or. de St. Louis.

Le fief sans justice, de *la Tour-de-Vaux*, appartient à M. Perrault, le pere, bourgeois à Montmerle.

LA VALMITE, parcelle de la paroisse de St. Hilaire.

VALPRIVAS, village, château & seigneurie dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en succursale de Bas-en-Basset, élect. & baill. de Montbrison.

Vicaire, M. Verja.

Seigneur, M. de la Pierre de S. Hilaire.

Juge, M. Daurelle, avocat à Usson.

Procureur fiscal, M. Matthieu.

Greffier, le sieur Girard, à la Mure.

VALSONNE, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, justice de S. Clément de Valsonne, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. le Pin.

Vicaire, M. Dubost.

Bathond. Chapelain-Vicaire, M. Peccard.

Les mêmes officiers qu'à St. Clément-de-Valsonne.

VANDEINS, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élect. de Bourg, justice de Chandé, bailliage de Bresse.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. du Coudour, archiprêtre substitué de Sandran.

Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Montbarbon.

Proc. fiscal, M. Obrien, proc. à Bourg.

Greffier, le Sr. Salazard, notaire à Bourg.

Le fief de *Suras* appart. à M. Garon.

VANDRANGES, village & par. sur les confins du Beaujolois & du Forez, arch. de Roanne, élect. de Villefranche, just. de Cucurieux & de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Crozet.

Seigneur, M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi.

Juge, M. Berchoux, avocat au parl.

Proc. fiscal, M. Rivoire.

Greffier, le sieur Lucigni.

Huissier, Perroudon.

Foires, le 11 Juin & le 23 Août.

VARAMBON.

Ville de Bresse sur la riviere d'Ain, avec titre de marquisat; elle députe aux Etats de la province, & a un chapitre, dont les canonicats sont à la nomination du Seigneur, de collation & institution laïque, excepté le décanat, soumis immédiatement au S. Siege. L'église fut érigée en collégiale en 1451, par les soins du célebre Louis de la Palu, cardinal de Varambon. La ville dépend pour le spirituel, de la Magdeleine, annexe de Priay.

Curé, M. Clément Pin.

Le doyen du chapitre officie avec la mitre & le bâton pastoral, & donne la bénédiction à l'issue de la messe, à l'instar des Prélats du second ordre.

Doyen, M. Joseph Bobin.

Tous les chanoines officient aussi avec la mitre.

Seigneur, M. Balland de Richemont, écuyer.

La justice de ce marquisat s'exerce au Pont-d'Ain, par emprunt de territoire.

VARAN, seigneurie dans le Forez.

Seigneur, M. de la Tour.

LA VARENNE, château & seign. dans la paroisse de Coutouvre, en Beaujolois.

Seigneur, M. de Lancry, chevalier.

Juge, M. Duchez, avocat à Roanne.

Proc. fiscal, M. Vincent, not. à Thizy.

Greffier, le sieur Goutallier.

LA VARENNE & LE PAYNAUD, petite justice de la paroisse de Ville-sur-Jarnieux, en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Barmondiere.

Les mêmes officiers qu'à Marzé.

VARENNES, château dans la paroisse de Quincié, en Beaujolois.

Seigneur, M. Giraud de Varennes, officier des cent gardes suisses du corps du Roi.

Juge, M. Bressavin, prévôt à Beaujeu.

Lieutenant de Juge, M. Aimé Janson.

Procureur fiscal, M. Durieu du Souzy.

Substitut, M. Rochard, l'aîné.

Greffier, le sieur Troncy.

VAUCHE, *ou* VEAUCHE, village, paroisse & seign. dans le Forez, archip. de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Seigneur, M. le marquis de Pons, baron de Bouthéon.

Juge, M. Gonon de S. Fresne, avocat.

Procureur fiscal, M. de Vissaguet.

Greffier, le sieur . . . .

VAUCHETTE, annexe de la paroisse de Vauche, & seigneurie dans le Forez, élection & bailliage de Montbrison.

Vicaire, M. Chavanon.

Seigneur, M. le comte de Rostaing, maréchal des camps & armées du Roi, grand-bailli de Forez.

Juge, M. Barrieu, avocat à Montbrison.

Procureur fiscal, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.

Greffier, le sieur Monnet, à Montbrison.

VAUGNERAI, village & grande par. dans le Lyonnois, archip de Mornans, justice du comté de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure, ont la dîme de la paroisse, sont seigneurs du bourg & en ont la justice.

Curé, M. Chartre.
Vicaire, M. . . .
Seigneur-mensionnaire, M. le comte de Montpezat.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pasquier, *notaire royal à Vaugnerai.*
Procureur fiscal, M. Vigier.
Greffier, le sieur Bouchard.
Contrôleur des actes, M. Pinhac.

Il y a dans cette paroisse le château de *Benevent*, dont la justice haute, moyenne & basse s'étend sur les trois quarts de la paroisse.

Seigneur, M. Perrein de Benevent, à Lyon.
Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge & Châtelain, M. Pasquier, notaire royal à la résidence de Vaugnerai.
Procureur fiscal, M. Vigier, pere, ancien notaire.
Greffier-commis, M. Delhorme, notaire à Yzeron.

Le fief de *Hoirieux*, avec rente noble, appart. à M. Chapuis de Laval, baron d'Yzeron; celui de *la Proty*, avec rente noble, à M. Louis Duxio de la Proty; & celui de *Charpieu*, à M. de Montdor, chevalier de St. Louis.

VAUX.

Petite ville & par. en Bugei, archip. d'Ambournay, justice de Saint-Sorlin, élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugei nomme à la cure.

Curé, M. Grumel.
Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la justice du marquisat de St. Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.

VAUX-EN-VELIN, village & paroisse en Dauphiné, avec titre de marquisat, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Curé, M. Rudigoz.
Dame-engagiste, Madame de Ville.
Juge, M. . .
Lieutenant, M. . . .
Procureur jurisdict. M. Durand.
Greffier, M. de la Loi.
Châtelain, M. Chenevas.
Procureur d'office, M. Amblard.

Tous ces officiers sont à la nomination du seigneur de Vaux & de Villeurbanne.

Le fief de *Ville* appartient à Madame de Ville, Dame de Villeurbanne; & celui de *Biffara*, à M. de Rachais.

VAUX-SUR-JULIENAS, village qui dépend alternativement, pour le spirituel, des paroisses de Julienas, Jullié & Pruzilly en Bourgogne; & pour le temporel, de la justice de Julienas; élection & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche.

Seigneur, M. de Colabeau de Julienas, ancien conseiller honoraire de la cour des monnoies de Lyon.

VAUX-SUR-VILLEFRANCHE, bourg, par. & baronnie dans le Beaujolois, dont la justice comprend la par. de ce nom & celle de S. Cyr-de-Chatoux; archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Richard.
Vicaire, M. Desbotieres.

Il y a une prébende fondée sous l'invocation de St. Maurice, dont le patron est le seigneur du lieu.

Prébendier, M. Meynier, ancien curé de Vaux.
Seigneur, M. Carra, *à Châlons.*
Juge, M. . . . .
Lieut. de Juge, M. Carrand, not. à Blacé.
Châtelain, M. Rivat.
Procureur fiscal, M. Moyet.
Greffier, le sieur Michet.
Huissier, Durantin.
Notaires, Mrs. Ducray & Michet.
Chirurgien, M. Favre.

Il y a une Foire, le 12 Novembre.

VAUXRENARD, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, élect. de Villefranche, justice du vicomté de Thil.

Le château & la terre s'appellent *le Thil*, & la paroisse *Vauxrenard.*

L'archiprêtré de Vauxrenard comprend trente-huit cures & une annexe, la plupart en Bourgogne.

Archip., M. Bouvier, curé de Julienas.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Talon.
Vicaire, M. Condemine.
Seigneur, M. le marquis de Chevrier, chevalier de S. Louis.
Juge, M. Garnier, avocat à Mâcon.
Lieutenant de Juge, M. Perrachon, notaire à Julienas.
Procureur fiscal, M. Guittard.
Greffier, le sieur Grandjean, notaire royal à Chasselas.

Le château & fief de *la Roche-Bourron* appar. à M. Roche, anc. mousquetaire.

VAUZELLES, fief en toute justice dans la paroisse de Saint-Bonnet-des

Bruyeres, en Beaujolois. Il appartient à M. de Muzy, officier de cavalerie.
Lieutenant de Juge, M. Thevenet.
Procureur fiscal, M. de Borde.
Greffier, le sieur Tarlet.

VÉCOURS, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, du ressort du parlement de Bourgogne, élection de Bourg, justice du lieu, qui s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Guespe.
Seigneur, M. Vouty.
Juge, M. Guichelet, fils, avocat à Pont-de-Vaux.
Procureur fiscal, M. Grognet, notaire à Pont-de-Vaux.
Greffier, M. Vallier, à Pont-de-Vaux.

VENISSIEUX, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & justice de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.

Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Givord, bach. en théologie.
Vicaire, M. Bonjean.
Dame du clocher, Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon.
Seigneur de la Terre, M. de Chaponnay, à Crémieu.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Charles.
Procureur fiscal, M. Gadot.
Greffier, M. Claude Izelin, notaire royal à Venissieux.

ST. VERAN, village, par. & seign. en Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon, just. du lieu.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.
Curé, M. Protton.

Le château du seigneur porte le nom de la Garde.
Seigneur, M. Margaron de S. Veran, secretaire du Roi.
Juge, M. Jolyclerc, avocat, ancien échevin à Lyon.
Châtelain, M. Desabiès, notaire royal.
Procur. fiscal, M. Fornas fils, not. royal.
Greffier, le sieur Truchet.
Notaire royal réservé, M. Desabiès le jeune.

VERANNE, village & par. en Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de Saint Etienne, just. de Maclas, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de S. André de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Dumas.
Vicaire, M. Jacques Duraffour.
Seigneur, M. de la Beau de Berard, Baron de Maclas.

Le château du *Buisson* appartient au Seigneur.

VERDURAISE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à deux coseigneurs.

VERFEY, hameau composé de plusieurs maisons, où il y a un château en ruine, dans la paroisse de S. Paul-de-Varax, en Bresse.
Seigneur, M. le baron d'Ivoley.
Juge, M. Chevrier.
Châtelain, M. Fremion.
Procureur-fiscal, M. Buget.
Greffier, le sieur Ceseriat.
Sergent, Cointy.

VERLIEU, parcelle de la paroisse de Chavanay.

VERNAISON, annexe de Charly, & seign. en Lyonnois, sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Prajoux.
Seigneur, M. Barbier des Landes.

Les mêmes officiers qu'à Charly.

Il y a un ancien château en ruine, qui appartient à M. l'abbé d'Ainai, comme grand-décimateur. Il y a aussi le fief de *Vieuxbourg*. Voyez ce mot.

Il y a deux Foires dans l'année: le 5 Février, & le 8 Octobre.

VERNAY, village & par. en Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. & justice de Beaujeu, élect. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Vacherron.

VERNAY, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint-Maurice en Roannois, & d'Ailly.

Le prieur de S. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.
Curé, M. Imbert l'aîné.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

LA VERPILLIERE, château situé dans la par. de S. Symphorien-de-Lay, avec justice moyenne, haute & basse, & démembrée de celle de Lay en Beaujolois.
Seigneur, M. Desvernai de Greysieux.
Juge, M. de Berchoux, avocat, à Lay.
Lieutenant, M. Rejaulnier pere, à Lay.
Proc. fisc. M. Gouttenoire pere, à Lay.
Greffier, le sieur Marvallin, à Lay.
Huissier royal, Barrier.

LA VERRIERE, fief & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois.
Seigneur, M. de la Rochette.
Juge, M. . .
Châtelain & Lieutenant, M. Gayet.
Procureur Fiscal, M. . . . .
Greffier, le sieur Horace Gayet.
Huissier, Bouvet.

VERRIERES, village, paroisse en Forez, & commanderie de l'ordre de Malte, unie au grand-bailliage de Lyon; archip. de Pommiers, élect. de Roanne, sénéchaussée de Montbrison.

M. le Commandeur du lieu nomme à la cure.
Commandeur & Seigneur, M. d'Ussel de Châteauverd.
Curé, M. Bonnabaud.
Les mêmes officiers qu'à St. Germain.

VERRIERES, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice d'Escotay & de Beauvoir.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Solles.
Vicaire, M. Berthaud.
Seign. M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Sarde.
Les mêmes officiers qu'à Escotay.

VERSAILLEUX, par. partie en Dombes, & partie en Bresse, élect. de Bourg pour celle de Bresse; archip. de Chalamont, sénéch. de Trevoux, & baill. de Bourg.
Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bourg.
Seigneur, M. le baron de Villette.

VERTRIEUX, village & annexe de la Balme, en Dauphiné.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Batheon de Vertrieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, gouverneur de Vienne.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Gros fils, à Chanizieu.
Lieutenant, M. Toulon, not. au Verney.
Procureur fiscal, M. Chaboud.
Greffier, le sieur Bussod, à Vertrieux.

VEZELIN, château dont il ne reste que les ruines, & seigneurie dans la paroisse de S. Paul de Vezelin, en Forez.
Dame, Madame l'abbesse de la Benissondieu.
Juge, M. Nabonan.
Procureur fiscal, M. Montignot, notaire à S. Germain-Laval.

VÉZINE, village & annexe de Saint-Jean-le-Priche, en Mâconnois, province de Bresse, élect. de Bourg, justice de Montrevel.
Vicaire, M. Moneri.
Seigneur, M. le comte de Montrevel.
Curial, le sieur Page.

LA VIALA, parcelle de Pelussin.

ST. VICTOR, village & par. en Dauphiné, archip. & mandement de Moretel; élect. justice & baill. de Vienne.
Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dunoyer.
Seigneur, M. de Pourroy de Quinsonnas, ancien président au parl. de Grenoble.
Les mêmes officiers qu'à Moretel.

ST. VICTOR-LA-LOUBIERE, paroisse située, partie en Auvergne, partie en Forez, diocese de Clermont, justice de Cervieres.
La prieure d'Aveine nomme à la cure.
Curé, M. Debucy.
Dame, Madame de la Feuillade.

ST. VICTOR-SUR-REINS, prieuré, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Thizy.
Prieur, M. le Sacristin de Cluny. M nomme à la cure.
Curé, M. Grangier.
Vicaire, M. Cherpein.
Seigneur haut-justicier, M. Bissuel de Thizy.
Seigneurs directs, Mrs. de Rebé & le Prieur de S. Victor.

ST. VICTOR-SUR-LOIRE, village, prieuré & par. en Forez, d[illegible] justice de la châtellenie de Saint-Gal[illegible]er, archip. de S. Etienne, élect. de Montbrison.
Prieur-décimateur, M. l'abbé Julien, à Aix en Provence.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Tivet.
Vicaire, M. Frecon.
Seigneur-engagiste, M. Berry de la Barre, au Pont, dans la paroisse de S. Just-sur-Loire.
Il y a dans cette paroisse une maison-forte, érigée en fief, qu'on appelle château d'*Entremont*, & qui appartient à M. Marcou de la Baraliere.

VIEILLARD, village & terre en toute justice, annexe de Poncieux en Bugey.
Seigneur, M. Orsel-de-Châtillon, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Châtillon-de-Corneille.

VIEUXBOURG, château dans la paroisse de Vernaison en Lyonnois.
Seigneur, M. de Noyel, Capitaine au régiment de Bourbonnois.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bouvier, à Charly.
Proc. fiscal, M. Bavet, not. à Givors.
Greffier, M. Lafarge, notaire à Charly.

VIEUX-D'ISENAVE, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, justice de Poncin, de Meiriac & de Montréal, élection & ressort du bailliage de Belley.
Les Chartreux de Meiriac nomment à la cure.
Curé, M. Levrat., archiprêt. de Nantua.
Seigneurs, M. de Quinson, baron de Poncin; M. le comte de Douglas de Montreal, & les Chartreux de Meiriac.

Officiers de M. de Poncin.

Juge, M. Bajollet.
Châtelain, M. Desauches.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

Officiers de M. de Montréal.

Juge, M. Jagot.
Juge d'appel, M. Volant.
Lieutenant de juge, M. Meiller.
Châtelain, M. Goiffon.
Procureur fiscal, M. Barbe.
Greffier, le sieur Domange.

Officiers des Chartreux de Meiriac.

Juge, M. Desnod.
Châtelain, M. Simonnet.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

VILIEU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend de la baronnie de Loye.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.

Curé, M. Benoît Jaquemet.
Seigneur, M. Dervieu de Vilieu, chevalier, Baron de Loye, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

VILLARS.

Petite ville fort ancienne en Bresse, archip. de Chalamont, justice du lieu, élect. & baill. de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Brun.
Vicaire, M. Debottieres.
Seigneur, M. Dugas de Bois-Saint-Just.
Juge, M. Neple, avocat à Montluel.
Châtelain, M. Fremion, à S. Paul-de-Varax.
Curial, M. Lachanal, à Montluel.
Greffier, le sieur Pelissé, à Montluel.

Il y a un marché, le Vendredi saint; & trois foires dans l'année: le mardi avant la S. Jean-Baptiste; le mardi avant la S. Martin d'hiver, & le mardi avant Noël.

Le fief de *la Vernouze* appart. à M. Rambaud.

VILLARS, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de S. Priest.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Sauvage.
Seigneur, M. de Gilbert de Voisin, président au parlement de Paris.

Il y a dans cette paroisse un fief avec château. Il appartient à M. de Curnieu.

VILLEBOIS, paroisse en Bugey, dépendante du marquisat de Saint-Sorlin, archiprêtré d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.

Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Recamier.
Seigneur, M. le prieur de la Chartreuse de Portes.

La justice est la même que celle de Saint-Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.

VILLECHENEVE, bourg & grande paroisse sur les confins du Lyonnois, du Forez & du Beaujolois; archip. de Néronde, élect. & baill. de Montbrison, de la châtellenie de Feurs & chef-lieu de la justice du marquisat de la Riviere.

Il y a trois Foires dans l'année: le 20 Janvier, le 3 Mars, & le 3 Septembre; & un marché tous les mercredis.

M. l'abbé d'Anstrude, vicaire général & chanoine de Langres, nomme à la cure.

Curé, M. Rambaud.
Vicaire, M. Chevrier.
Seigneur, M. l'abbé d'Anstrude.
Juge, M. Delorme, avocat.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, M. Claude Dufour, notaire à Panessieres.
Huissier, Morel.

Madame la comtesse de Villeneuve a la justice des cantons qui sont en Beaujolois, à cause de Joux.

L'ancien château de *Villette*, en toute justice, avec rente noble, appart. à M. le comte de Feugerolles. Les mêmes officiers que ceux de Villecheneve.

VILLE-DIEU, château & seigneurie en toute justice, situé dans la paroisse de Dardilly, près de la tour de Salvagny, en Lyonnois.

Seigneur, M. . . . .
Juge, M. Durieu, avocat, à Lyon.
Châtelain, M. Bourdin, conseiller du Roi, notaire à Lyon.
Procureur fiscal, M. Desprez, notaire à l'Arbresle.
Greffier, M. Bouchard, not. à la Tour.

VILLEDIEU, annexe de Sainte-Foi, en Forez.

Les mêmes officiers qu'à Ste. Agathe.

VILLEFRANCHE.

Ville capitale du Beaujolois, située sur le Morgon, à demi-lieue de la Saône, 5 lieues de Lyon, 7 de Mâcon, 95 de Paris. La par. est de l'archip. d'Anse.

Etat Ecclésiastique.

N. D. DES MARAIS, *Eglise paroissiale & collégiale.*

Le chapitre est composé de trois dignités qui sont, le doyen, le chantre & le sacristin-curé; & d'onze chanoines. Le doyen est de la nomination du Roi; le chantre, de celle de M. l'archevêque de Lyon; & le curé-sacristin, de celle de M. le prieur de Salles. Le chapitre nomme aux canonicats vacants; mais il doit nommer, par préférence, les enfans

natifs

natifs ou originaires de la ville ; c'est une des conditions sous lesquelles les habitants consentirent à l'érection du chapitre en 1691, & ce droit leur a été confirmé par Arrêt du parlement, des 29 Avril & 18 Décembre 1741.

Dignités, Messieurs

Bernard-Pierre Chattelain Dessertine bachel. en droits civil & can. *Doyen.*
Dominique Roland de la Platiere, licencié en droits civil & canon, *Chantre.*
M. Desvernay, docteur de la maison & société de Sorbone, *Curé-Sacristin.*

Chanoines, Messieurs

Pierre Goyet.
Claude Humblot.
Benoît Deroche.
Benoît-Claude Bertin, docteur en théologie.
Nicolas Laurent.
Jean-Louis Jacquet.
Jean Baptiste-Claude Pein.
Simon Avé.
Trollieur de Bois-Martin, bachelier en droits civil & canon.
Jean-Baptiste Rousset, doct. en théol.
Louis Marie Jacquet.

Chanoines honoraires, Messieurs

J. B. Meurier, ancien curé-sacristin.
Gaspard Michet, curé de Limans.

Mrs. les Maire & Echevins sont premiers marguilliers de la paroisse.

Marguilliers.

M. Avé, chanoine du chapitre.
M. Michel, avocat.
M. Plattet, ancien procureur.

Communautés régulieres & séculieres.

Les Cordeliers. Ce couvent est le premier de l'ordre de St. François qu'il y ait eu en France.
Le R. P. Carret, *Gardien.*
Le R. P. Ainé, *Procureur & Sacristin.*

Les Capucins. Cette maison a été fondée en 1615.
Le R. P. Alexis, *Gardien.*
Le R. P. Gillebert, *Vicaire.*

Les Religieuses Ursulines. Elles furent établies à Villefranche en l'année 1621 ; leur couvent est bien bâti, on y tient des pensionnaires à qui l'on donne une bonne éducation.
Supérieure, Madame Deschamps de Ste. Cecile.
Aumônier, M. Laurent, chanoine.

La Visitation de Sainte-Marie. Ce monastere a été fondé en 1632. L'Eglise fut peinte à fresque, quelques années après, par Dominique Bourbonio, peintre d'Italie, fort célebre : son ouvrage qui conserve encore son premier éclat, passe pour un chef-d'œuvre.
Supérieure, Madame Gaillard.
Aumônier, M. Goyet, chanoine.

Pénitents blancs. Cette confrairie est sous le titre du Saint-Sacrement, & fut érigée en l'an 1621, par les soins du R. P. Michel Ange capucin ; son église a été reconstruite en 1782, sous l'agrément de Mgr. l'Archev. de Lyon.
Aumônier, M. Gros, vicaire.
Recteur, M. Canard, bourgeois.
Vice-recteur, M. Bedin, bourgeois.

Pénitents noirs. Cette confrairie dont l'établissement date de l'année 1623, est sous le titre du Saint Crucifix, & remplit les fonctions des pénitents de la miséricorde.
Aumônier, M. Deroche, chanoine.
Recteur, M. Humblot-Rabut, négoc.
Vice-recteur, M. Gros, vicaire.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Cette maison, bâtie l'an 1644, a reçu successivement des augmentations & des embellissements considérables. L'administration intérieure est confiée à des Dam. religieuses de l'ordre de Ste. Marthe.

Recteurs primitifs à la forme des Lettres-patentes du mois d'Avril 1721, enrégistrées au parlement de Paris, le 24 Juillet 1723. Mrs. les Maire & Echevins en corps.

M. le Lieutenant général préside le bureau en présence de M. le procureur du Roi.

Recteurs électifs.

M. Thivend, conseiller en la sénéchaussée, *premier Administrateur.*
M. Jacquet Talon, *Trésorier.*
M. Butti, notaire, *Econome.*

Officiers de la Maison.

M. Roland de la Platiere, *Chantre, Directeur spirituel.*
Madame Barrot, *Supérieure.*
M. Boiron, *Aumônier.*
M. Gillet, *Commissaire-Feudiste & Archiviste.*
M. Ardon, *Notaire.*
M. Chenard, *Secretaire.*
M. Bussy, *Médecin.*
M. Joudioux, l'ainé, *Chirurgien-major.*
M. Balloffet, *Chirurgien ordinaire.*
Madame de Lachasse, *Pharmacienne.*

COLLEGE.

On y enseigne toutes les classes jusqu'en philosophie. C'est la seule Ecole de Latinité qu'il puisse y avoir, & qu'il y ait dans la ville. On y tient des pensionnaires. Mrs. les Maire & Echevins qui en sont les fondateurs & les protec-

teurs, distribuent annuellement des prix qui consistent en livres choisis : on y soutient des exercices littéraires, & l'on y représente quelquefois des pieces de théatre pour exercer les Ecoliers.

Principal, M. Nicolot.

GOUVERNEMENT ET CORPS-DE-VILLE.

GOUVERNEUR *de Villefranche*, M. Aimé de la Roche, ancien officier de Dragons, seigneur de Berneville & Fergeaolles, résidant ordinairement *à Chaponost en Lyonnois*.

Lieutenant de Roi, M. . . .

HÔTEL DE VILLE.

MAIRE, M. Chatelain Dessertine de Bellcroche, proc. du Roi en la Sénéchaussée.

Echevins, Mrs. Platet, ancien proc., Desacoste, proc., Denis, avocat, &...

Receveur, secrét.-greffier, M. Laplatte.

Mrs. les Maire & Echevins de Villefranche, sont Syndics-nés de la province du Beaujolois.

Les armes de la ville sont de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de France, qui a été ajouté par la concession d'Anne de France, du mois de Novembre 1514.

MILICE BOURGEOISE.

Les Pennonages de Villefranche furent établis en 1714, par M. d'Halincourt, Gouverneur de la province. Mrs. les Maire & Echevins, en l'absence des Gouverneur & Lieutenant de Roi, sont les Commandants-nés de cette milice dont ils nomment les officiers de l'état-major & les capitaines. Les lieutenants & sous-lieutenants, sergents & caporaux sont nommés par les capitaines, sous le bon plaisir de MM. les Maire & échevins. Ce corps est composé de huit compagnies : l'ancienneté des capitaines regle l'ordre de préséance pour les quartiers. L'uniforme est habit bleu, veste & culottes blanches; le Drapeau, fond blanc, est aux armes de Mgr. le Duc d'Orléans, d'un côté, & de l'autre aux armes de la Ville; à chaque coin est une fleur de lis. En l'absence du Capitaine-enseigne, il est porté par le plus ancien des sergents. MM. les officiers de police de la ville ont autorisé par plusieurs de leurs ordonnances, rendues sur le requisitoire de M. le Procureur du Roi, les officiers de la milice bourgeoise à veiller à la sûreté publique & au maintien du bon ordre dans l[...]

Etat-Major.

M. . . . *Colonel.*
M. . . . *Lieutenant Colonel.*
M. Pein, avocat, *Capitaine-Enseigne.*
M. Jean-Baptiste Jaquet l'aîné, *Major.*
M. Louis Pein, *Major en survivance.*
M. Berthelon, *Capitaine-Aide-major.*
M. Deroche, *Adjudant.*
M. Dachot, pere, *Sergent-major.*

La Compagnie de Grenadiers, formée d'un démembrement des huit compagnies, est commandée par le Capitaine commandant le Bataillon.

M. Lebrun, *Sergent-Fourrier.*
Mrs. Champrion & Bresson, aîné, *Capor.*

Premiere Compagnie, Quartier jaune.

M. Aubri, bourgeois, *Capitaine.*
M. Desarbres le jeune, négoc. *Lieutenant.*
M. Macé, étudiant en droit, *Sous-Lieut.*
Mrs. . . . . Bureau, aîné, *Sergents.*
Mrs. Bruchet, aîné, & Denis, *Caporaux.*

I I. *Compagnie, Quartier gris-de-lin.*

M. Buiron de la Voute, négoc. *Capitaine.*
M. Jonnery, l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
M. Humblot fils, négoc. *Sous-Lieuten.*
Mrs. Escoffier, oncle & neveu, *Sergents.*
Mrs. Ballot, l'aîné, & Manin, *Capor.*

I I I. *Compagnie, Quartier bleu.*

M. Joudioux, l'aîné, chirur. *Capitaine.*
M. Lievre, second, étud. en droit, *Lieut.*
M. Keniquel, négoc. *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Blanc, neveu, & Constant, *Serg.*
Mrs. Bresson, l'aîné, & Paynaux, *Capor.*

I V. *Compagnie, Quartier blanc.*

M. Butti, Chirurgien, *Capitaine.*
M. Desarbres, l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Keniquel & Pontdevaux, *Sergents.*
Mrs. Marion & Royer-Willot, *Caporaux.*

V. *Compagnie, Quartier rouge.*

M. Joudioux le jeune, Chirur. *Capitaine.*
N . . . . *Lieutenant.*
N . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bedin & Lacroix, *Sergents.*
Mrs. Bissuel & Boyer, *caporaux.*

V I. *Compagnie, Quartier violet.*

M. Gonnet, Greff. de la Sénéch. *Capit.*
M. Girardet, *Lieutenant.*
M. Rei, *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bretonville & Marin, *Sergents.*
Mrs. Picard & Teyras, *Caporaux.*

V I I. *Compagnie, Quartier aurore.*

M. Auboyer, négoc. *Capitaine.*
M. Vernai, *Lieutenant.*
N. . . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Perrard & Lorain, *Sergents.*
Mrs. Meunier & Meplin, *Caporaux.*

V I I I. *Compagnie, Quartier verd.*

M. Nicolas, proc. *Capitaine.*
M. Lievre, l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
M. Lievre, le jeune, négoc. *Sous-Lieut.*
Mrs. Lebrun, & Bachot fils, *Sergents.*
Mrs. Charle & Durand, *Caporaux.*

SÉNÉCHAUSSÉE.

Cette jurisdiction, érigée en bailliage royal par édit de François Ier., du mois de Mai 1532, supprimée par édit du mois de Juin 1771, a été rétablie sous le titre de sénéchaussée par édit du mois de Septembre 1775. Les officiers de la sénéchaussée, ceux de la maîtrise des eaux & forêts, les notaires & les procureurs, sont pourvus par le Roi sur la présentation de M. le duc d'Orléans; les greffes appartiennent à ce prince.

Grand Bailli d'épée du Beaujolois.

M. le comte d'Escourtils.

Officiers, Messieurs

François-Blaise Guerin de la Colonge, *Lieutenant général civil, criminel & de police.*

Jean-Claude Durand, *Lieut. particulier, civil & criminel.*

Benoît Vaivolet, *Lieutenant particulier, civil & criminel, honoraire.*

Pierre-Franç. Bernigot de Sercy, écuyer, *Lieutenant particulier & assesseur criminel.*

Conseillers, Messieurs

Roland de la Platiere, chantre du chap. *conseiller-clerc honoraire.*

Etienne Clerjon du Carry.

Jean Thivend.

Esprit Billioud.

Louis-Humbert de la Barre.

PARQUET, *Messieurs*,

Dulac de Ponchou, *Avocat du Roi.*

Chattelain Dessertine de Belleroche, *Procureur du Roi.*

Pierre-Marie Vernai, *Substitut du Procureur du Roi.*

Gonet, *Greffier.*

Chesnard, *Commis-Greffier.*

Huissiers; Patin, Longefay, Motain & Giraud.

Avocats, Mrs. Pezant, *doyen*; Michet; Chasset; Boujot; Denis; Faudon; Pein; Gilibert; Dubost fils, Dextre & Varenard.

Procureurs, Mrs. Louis Pein, *doyen*; de la Coste; Joseph Boiron; Ardon, *syndic*; François Desgranges, *syndic*; Deville, *trésorier*; Derivoire, *secretaire*; Tarlet; Vernay; Nicolas; Marin; Bonnetain, secretaire; Girardet & Rey.

Les audiences se tiennent les lundis, mardis & mercredis à dix heures du matin.

Notaires royaux réservés pour Villefranche, Mrs. Louis Pein; François Delacoste; Gaudet, à Beaujeu; Butty, P. Ardon; Rabut; Gillet, Bonnefond.

Autres Notaires royaux de la sénéchaussée, résidants à Villefranche, Mrs. Pierre Canard; Pierre Lieure.

Contrôl. des actes & expl. M. Ronjon.

ÉLECTION.

Cette jurisdiction est composée de 133 paroisses ou parcelles.

Officiers.

M. Boujot, *Président.*

M. Maurice Durret de l'Etang, *Lieutenant civil & criminel.*

Conseillers Elus, Messieurs

Etienne Jacqueton.

Joseph-Aimé Chattelain Dessertine.

Jean-Baptiste Ressier.

Louis-Joseph Lemarchand des Mines.

Huissier, Claude Baloffet.

PARQUET, *Messieurs*

Clerjon du Carry, *Procureur du Roi.*

N . . . . . *Greffier en chef.*

Commis-Greffier, Laplanne.

Huissiers-Audienciers, Duclos & Baloffet.

Procureurs en l'Election, Mrs. Pierre Canard, *doyen*; Franç. Desgranges; Pierre-Marie Deville; Pierre-Marie Vernay; Bonnetain, & Nicolas.

Les audiences de l'Election se tiennent à neuf heures du matin.

Officiers du point d'honneur au département du Beaujolois.

M. de Chaponay, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.

M. Desvernay, conseiller-rapporteur, à St. Symphorien-en Lay.

M. Humblot, secretaire de Mrs. les maréchaux de France, à Villefranche.

Receveur des Tailles, ancien alternatif de la Province.

M. Tourteau.

M. Dobange, *Commis à la recette des tailles.*

Direction des Aides, Messieurs,

Dumoustier, *directeur.*

Phelipe, *receveur.*

Entrepôt du Tabac. Receveur, M. J. L. Préveraud de Pombreton. Il est aussi Receveur dans la régie des Huiles.

Eaux & Forêts du Beaujolois.

Capitaines des Chasses, M. Bottu de la Barmondiere, chevalier, *pour le côté de la Loire.*

M. le comte de Valiere, chevalier de St. Louis, *pour le côté de la Saône.*

M. le marquis de Valieré, capitaine, *reçu en survivance*.

Lieutenant des Chasses, M. Thomé, officier aux Gardes-Suisses, *pour le côté de la Loire*.

M. Claude-Antoine de la Roche de la Carelle, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, lieutenant des chasses, *pour le côté de la Saône*.

Officiers de la Maîtrise.

M. Dechatelus, *Maître particulier*.
M. Denis, avocat, *Lieutenant*.
M. . . . . . . *garde-marteau*.
M. Antoine Ducroux de la Voûte, *Procureur du Roi*.
M. Gonnet, *Greffier*.
M. Chesnard, *Commis-Greffier*.
Huissier, Cattin.

Autres Officiers, Messieurs

Receveur des amendes & confiscations, M. . . . .
M. . . . *Garde Général, collecteur des amendes & confiscations*.
Arpenteurs, Mrs. Billoud & Escoffier.
Les audiences se tiennent les mardis, à deux heures de relevée.

Ponts & chaussées.

Sous-Ingénieur, M. Bertin.

Jurisdiction des gabelles & grenier à sel de la Province.

Officiers, Messieurs

Gueraud, *Juge-Visiteur général*.
Ph. Ch. Quint, *Procureur du Roi*.
M. . . . *Greffier en chef*.

Grenier à sel.

M. Truchot, fils, *Receveur*.
David Reynard, *Contrôleur*.
Magnin, *Commis-Contrôleur*.
Meline, *Mesureur en titre*.
OCTROIS: M. Palais, *Receveur*.
Directeur de la Poste, M. Huchard.
Sous-Lieut. de la Maréchaussée, M. de Trezette.

Chambre pour les Manufactures du Beaujolois.

Cette Jurisd. a été établie & attribuée aux Maire & Echevins de Villefranche.
Les audiences se tiennent les vendredis, à 2 heures de relevée.

Inspecteur, M. Roland de la Platiere, Inspecteur du commerce & des manufactures de la généralité, *à Lyon*.

Le bureau pour la marque des toiles s'ouvre les lundis, matin & soir, & les jeudis matin.

Commis, les sieurs Vincent fils, & . . . .

Il s'est établi à Villefranche & aux environs plusieurs manufactures d'Indienne.

Médecins, M. Jean-Bapt. Bruny, doct. en médecine, gradué en l'Université de Paris, reçu maître en Chirurgie au college royal de chirurgie de la même ville, docteur-médecin en la ville de Villefranche, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du Roi, bachelier en droits civil & canon, de l'Université de Dijon, professeur démonstrateur pour les accouchements, les maladies vénériennes & autres secretes, anc. conf. Ier. prév. M. Bussy; M. Morel, docteur en médecine, associé du college des médecins de Lyon; M. Martin Rondelet, docteur de la faculté de médecine de Montpellier. M. Chavanne de Troblenne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier; M. Lanthenas, maître-ès-arts, & gradué en l'Université de Paris, docteur en médecine. M. Sein.

Maîtres en Chirurgie, Mrs. Louis Morel, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, *Synd.* Claude Joudioux, *doyen*; Butty, Prévôt; Joudioux le jeune; Arnaud; Balloffet.

Maîtres Apothicaires Pharmaciens, Mrs. L. Lievre de Givray; P. Hoste.

Chevaliers de l'Arc & de l'Arquebuse.

Ces deux compagnies sont instituées à Villefranche depuis près de trois siecles: elles ont été autorisées par plusieurs Lettres-patentes de nos Rois, confirmées par celles du mois de Janvier 1730, enrégistrées au parlement de Paris & en la cour des Aides, les 14 & 23 Avril 1731.

Mrs. les Maire & Echevins, Capitaines-nés de ces deux Jeux, tirent le coup d'honneur aux deux prix royaux qui se représentent chaque année, le premier & le second dimanches de Juin.

Chevaliers de l'Arc. Officiers, Messieurs

Chattelin Dessertine de Belleroche, *Roi*.
. . . . . *Capitaine*.
Préveraud de Pombreton, *Guidon*.
Chasset, *Major*.
Pein, chanoine, *Aumônier*.
Buyron l'aîné, *Trésorier*.
Butty, *Secretaire*.

Chevaliers de l'Arquebuse. Officiers, Mrs.

Dubos, fils, avocat, *Roi*.
Humblot, *Capitaine*.
Lievre, *Guidon*.
Pein, chanoine, *Aumônier*.
Joudioux l'aîné, *Trésorier*.
Butty, *Secretaire*.
Ajaques, dit Lagrange, *armurier, marqueur & garde de l'Arsenal*.

Académie royale des Sciences & des beaux arts.

Cette Académie, l'une des plus anciennes du Royaume, fut érigée par

Lettres-patentes de l'année 1696, confirmées par celles du mois de Mars 1728, enrégistrées au parlement. Elle est sous la protection de Monseigneur le duc d'Orléans. Le nombre des Académiciens ordinaires est fixé à vingt par les réglements; les Séances se tiennent tous les Jeudis, de quinzaine en quinzaine, & l'assemblée publique, chaque année, le jour de St. Louis, dans la grande Salle de l'hôtel de ville.

La dévise est une rose de diamants, avec ces mots:

Mutuo clarescimus igne.

PROTECTEUR, Monseigneur le duc d'Orléans.

Académiciens honoraires.

1741. M. le marq. de Paulmy d'Argenson, ancien secretaire d'Etat au département de la guerre, chevalier de l'ordre de St. Louis, de l'Académie Franç. de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle de Berlin.
1752. M. Lemoine de Bessisle, Chancelier, Garde des Sceaux de Mgr. le duc d'Orléans.
1761. M. de Ruffey, Président à la chambre des Comptes, & de l'Académie de Dijon.
1769. M. de Coet-Loury, écuyer de la Reine.
1770. M. de Garnerans, ancien Premier Président au Parlement & Intendant de Dombes.
1771. M. le comte de Laurencin, chevalier de St. Louis, des Académies de Rouen & de Lyon.
1773. M. le Chevalier de Monspey.
1774. M. Desroys, Intendant de Mgr. le Duc d'Orléans.
1786. M. le marquis du Cret, chancel. de M. le duc d'Orléans.

Académiciens ordinaires, Messieurs

1744. Pezant, ancien maire de Villefranche, *ancien secretaire perpétuel*.
1752. Roland de la Platiere, conseiller en la sénéch. & chant. de Villefranche.
1756. Dessertine, doyen de l'église collégiale de Villefranche, de l'Académie de Lyon, *secretaire perpétuel*.
1768. Gouvion, docteur en médecine.
1776. Gemeau, ancien lieutenant génér. de la sénéchaussée de Trevoux.
1777. Morel, docteur en médecine, associé du coll. des médecins de Lyon.
1779. Chasset, avocat.
1779. L'abbé Varenard, chantre du chapitre de Beaujeu.
1780. Teissier, maître en pharmacie de Lyon.
1782. Pein, Chanoine, *Directeur*.
1783. Gabet de Beausejour, avocat du Roi en la sénéch. de Trevoux.
1784. Guerin de la Colonge, lieutenant général de la sénéch. de Villefranche.
1784. Pein, avocat.
1784. M. Roland de la Platiere, inspecteur-général des manufactures.
1786. Chattelain Dessertine, proc. du Roi en la Sénéchaussée.
1786. Chattelain de la Tou, conf. en l'élection.
1786. Durand, lieut. part. civil & criminel en la sénéchaussée.
1786. Dulac, avocat du Roi en la sénéchaussée.

Académiciens vétérans, Messieurs

1740. Micollier.
1752. Clerjon, conseiller en la sénéch.
1756. M. Brisson, inspecteur ambulant des manufactures, de l'académie de Lyon, & de la soc. écon. de Berne.
1759. Meurier, ancien Curé-Sacristain de Villefranche.
1761. Thivend, conf. en la sénéch.
1761. Goyet, chanoine.
1768. Humblot, chanoine.

Académiciens associés, Messieurs

1741. Boule, docteur de Sorbonne, prédicateur ordinaire du Roi, de la société royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci.
1741. De Bussi, doyen de Sully.
1758. De Campigneulles, trésorier de France, des Académies d'Angers, de Caen, de Lyon, & des Arcades de Rome.
1759. Patullo.
1761. Michault, de l'Académie de Dijon.
1765. Chapus, Vic. gén. de Sisteron.
1768. Goulin, de plusieurs Académies.
1769. Janin, médecin-oculiste de S. A. S. Mgr. le Duc de Modene, & son pensionnaire, de plusieurs acad. & memb. du coll. royal de chirurgie de Lyon.
1769. Renaud de la Grelaye, avocat.
1770. L'abbé Rozier, de plusieurs académies.
1773. L'abbé de Castillon, vicaire général, de l'Académie de Lyon.
1774. L'abbé le Monnier.
1775. Dom de Bouis, Bénédictin.
1776. Champeaux, professeur royal au college de chirurgie de Lyon, ancien chirurgien-major de la Charité, chirurgien du Roi, de l'académie royale de chirurgie de Paris, de la société royale des sciences de Montpellier, de l'acad. de Rouen, & de la société littéraire d'Auxerre.
1776. Le Pere Martin, Minime, de la société d'Auxerre.
1779. Moustier de Lafond, capitaine d'artillerie.

1779. Cousin des Préaux, de l'académie de Rouen.
1780. De Landine, avocat au parlement, de l'académie de Lyon.
1781. L'abbé Bertholon, de plusieurs Académies.
1781. Cousin, avocat du Roi, au bailliage de Caux.
1781. De Maison-Rouge, avocat.
1782. Basset de la Marelle, président au grand conseil.
1782. De Villers, de l'acad. de Lyon.
1782. Pasquier, peintre du Roi.
1782. Grignon, de la société d'agriculture d'Orléans.
1782. Mathon de la Cour, de l'académie de Lyon.
1783. Le comte de St. Cyr.
1783. Parrot, curé de Genouilleux.
1784. Mme. la comtesse de Beauharnois.
1784. Froffard, de la société royale des sciences de Montpellier.
1785. Gilibert, docteur en médecine.
1785. Dom Gourdin, bénédictin, de plusieurs acad. & biblioth. de l'abbaye de St. Ouen, à Rouen.
1786. L'abbé Guillon.
1786. Riboud, proc. du Roi au baill. de Bourg.
1786. Le Camus, de l'acad. de Lyon.
1786. Divon des Evilles, secretaire du musée d'Amiens.

Communautés d'Arts & Métiers.

Le Roi ayant supprimé les anciennes Communautés, par son Edit d'avril 1777, Sa Majesté en a créé de nouvelles, par le même Edit, dans les différentes Villes du ressort du parlement de Paris. Villefranche est classée dans le nombre des Villes du premier ordre. Neuf de ces Communautés se sont volontairement formées, au mois de février 1784. L'exécution de leurs Réglements est attribuée par le même Edit, au Juge de police, & à M. le Procureur du Roi; & suivant un arrêt de la Cour, du 26 mai 1784, toutes les contestations relatives à ces Communautés, se portent en l'hôtel de M. le lieutenant général de police; & en son absence, en l'hôtel de celui de MM. les officiers de la sénéchaussée : premier en ordre, suivant l'ordre du tableau.

Bonnetiers, Chapeliers, Pelletiers, Fourreurs, les sieurs
Guichard Desigaux, *syndic.*
Jean-Baptiste Teste, *adjoint.*

Tailleurs & frippiers d'habits en neuf & en vieux, les sieurs
Jacques-André-Marie Bruchet, *syndic.*
Jean-Claude Déard, fils aîné, *adjoint.*

Cordonniers en neuf & en vieux, les sieurs
Pierre-Martin Pasquier, *syndic.*
Etienne Giroud, *adjoint.*

Boulangers, les sieurs
Antoine Picard, *syndic.*
Claude Devillaine, *adjoint.*

Bouchers, charcutiers, les sieurs
François Germain, *syndic.*
Claude Bayard, cadet, *adjoint.*

Charpentiers & autres constructeurs en bois, les sieurs
Zacharie Perroud, *syndic.*
Pierre Roche, *adjoint.*

Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Layetiers, Tonneliers, Boisseliers, & autres ouvriers en bois, les sieurs
Laurent-Martin Boulot, *syndic.*
Joseph-Fidel Bourcier, *adjoint.*

Maréchaux ferrans & grossiers, Serruriers, Taillandiers; Ferblantiers, Eperonniers, Ferrailleurs, Cloutiers, & autres ouvriers en fer, les sieurs
Pierre Boyé, *syndic.*
Jacques Durand, fils, *adjoint.*

Selliers, Bourreliers, Charrons, & autres ouvriers en Voitures, le sieur
Claude Dachot, fils, *syndic.*

Société Royale d'Agriculture.

M. Pezant.
M. Dessertine, *secretaire.*
M. Carra de Vaux.
M. Despiney de Laye.
M. Micollier.
M. Dubost.

VILLEMONTOIS, village, paroisse & seigneurie en Forez, archiprêtré & élect. de Roanne.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Berton.
Vicaire, M. Treille.

La seigneurie de Villemontois dépend de trois justices différentes. La plus grande partie est du ressort de la Châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne; le surplus est de la justice du Prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice, & de celle de MM. les Comtes de Lyon, qui n'y ont que la moyenne & basse.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Ceux de la justice du Prieur sont les mêmes qu'à St. Maurice; & ceux de MM. les Comtes de Lyon, les mêmes que ceux du Comté.

Subdélégué de l'Intendance, M. de la Rochette.

LA VILLENEUVE, hameau & seigneurie dans la paroisse de la Genete en Bourgogne.

Seigneur, M. Deschamps, baron de la Villeneuve.
Juge, M. Nicolas Pin, chevalier.
Proc. fiscal, M. Philibert Grand-jean.

Greffier, le sieur Claude Royer.

Foires : le 2 Janv. ; le jour de l'octave de la Fête-Dieu ; & le 16 Août. Il doit y avoir un Marché tous les mercredis, & le seigneur a droit de le faire tenir.

Il y a dans le hameau une chapelle fort ancienne, dédiée à St. Théodore, annexée à la cure de la Genete.

VILLENEUVE, village, paroisse & l'une des grandes châtellenies de la principauté de Dombes ; archiprêtré, & sénéchaussée de Dombes.

L'abbé de Cluny, en qualité de doyen de Montbertoud, nomme à la cure.

Curé, M. Chanorier.

Seigneur, M. Vincent de Panettes.

Juge civil & criminel, M. Valentin, Avocat à Trevoux.

Capitaine-châtelain, M. Chuinague, pere, notaire à Trevoux.

Procureur fiscal, M. Chinague fils, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goi, à Trevoux.

Huissier, Comte.

Notaire royal réservé pour la châtellenie de Villeneuve, M. Greppo.

Il y a, toutes les années, le 22 Juillet, une Foire considérable dont le principal objet est la vente des bêtes à cornes, des chevaux & de la volaille.

VILLEREST, bourg ou petite ville en Forez, archip. & élect. de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Matthieu.

La justice de Villerest appartient à la Prieure de Marcigny conjointement avec M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny a des officiers particuliers.

Juge, M. Populle.

Procureur fiscal, M. Dechatelus le jeune.

Greffier, le sieur Vincent.

Foires : le lendemain de la Trinité, & le 25 Novembre.

Le fief de *Comiere* appartient à Madame de la Feuillade.

VILLERS, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Marigny, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

Le prévôt de Saint-Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Brossette.

Seigneur haut-justicier, M. Beraud de Ressein.

Seigneur décimateur, M. le marquis du Sauzey, à cause de Jarnosse.

VILLEREVERSURE, village & par. en Bresse, à 3 lieues de Bourg, archip. de Treffort, généralité de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

Curé, M. Meissias, archiprêtre de Treffort.

Vicaire, M. Frachet.

VILLE-SUR-JARNIEUX, village & par. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, justice de Jarnieux & de Marzé ; élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Gachet.

Seigneur, M. Claviere, conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon.

Il y a dans cette paroisse les fiefs de *la Place*, de *la Garde* & *de Mongon* : les deux premiers appartiennent à M. Claviere, & le dernier aux enfants mineurs Crozet.

LE VILLET, seigneurie qui dépend de la commanderie de Chazelles, dans la par. de Grézieu-Souvigny en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Chazelles.

VILLETTE, village, paroisse & belle terre sur les bords du Rhône, près d'Anthon en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du bailliage de Vienne.

Les Carmes Déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Boyer.

Seigneur, M. de Moydieu, ancien proc. général du parlement de Dauphiné.

Juge, M. . . . .

Lieutenant de Juge, M. Rigot.

Procureur fiscal, M. Fayet.

Greffier, le sieur Nugue.

VILLETTE, village & paroisse divisée en Villette-de-Loye, & Villette-de-Richemont, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg. Villette-de-Loye & le clocher dépendent de la baronnie de Châtillon la-Pallu ; & Villette-de-Richemont dépend de la justice de Richemont. L'une & l'autre ressortissent au présidial de Bourg.

Il y a un prieuré de la dépendance de Nantua.

Prieur, M. Poncet, prieur claustral de l'abbaye d'Ahun en Auvergne ; il nomme à la cure.

Curé, M. Monier.

Seign. du clocher & de Villette-de-Loye, M. Jacques de Colabau, baron de Châtillon.

Seigneur de Villette-de-Richemont, M. Jean-François Ballan d'Auguste-bourg, marquis de Varambon.

Juge, M. Monnier, avocat à Varambon.

Procureur fiscal, M. Gabriel Decroze.

Châtelain, M. Berlier.

Curial, M. Jean-René Bigot.

Greffier, le sieur Roche.

Le fief du *Vernai* & *de la Moutonniere*, dépendant de Villette-de-Richemont,

appart. à M. Ballan ; & le fief & château de *Gravagnieu*, appartenant à M. le Baron de Belvey, dans Villette-de-Loye, est la maison du prieuré de Villette.

VILLETTE - EN - COLOMBARET, paroisse dans l'annexe de Colombier, paroisse de St. Julien-Molin-Molette, sur les confins du Forez.

VILLEURBANNE, paroisse en Dauphiné, archiprêtré des Suburbes, élection & bailliage de Vienne.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Franchet.
Vicaire, M. Richard.
Dame-engagiste, Madame de Ville.

Les officiers de cette paroisse sont les mêmes que ceux du marquisat de Vaux-en-Velin, dont elle est une dépendance.

Il y a deux fiefs dans cette paroisse, celui de *la Ferrandiere* & celui de *la Bonnetiere*. Le premier appartient à M. de Rivericulx, ancien prévôt des marchands à Lyon : l'autre aux héritiers de M. le chevalier de Serre de Croze, qui ont aussi dans la paroisse une maison-forte, appellée *Champfort*.

VILLIE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Fontcrenne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Beylon, docteur en théologie.
Vicaire, M. Desvignes.
Seigneur, M. Mignot de Bussi, comte du Sou, capitaine de dragons.

Les mêmes officiers qu'à *Fontcrenne*.

VILLIEU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, dépendant de l'ancienne baronnie de Loyes, & justice du même bourg.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
Curé, M. Despalliere.
Seigneur, M. Dervieu de Villieu, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

ST. VINCENT - D'AGNY, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent-d'Agny, en Lyonnois.
Vicaire, M. Cayla.

ST. VINCENT-DE-BOISSET, village, par. & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche & de Roanne.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Samoël.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Courtain.
Juge, M. Perrichon.
Procureur fiscal, M. Dufour.
Greffier, le sieur Simonin.

Il y a le fief de *la Motte*, qui appartient aussi au seigneur de la paroisse.

La seigneurie de S. Vincent-de-Boisset dépend du château de la Motte.

ST. VINCENT-DE-REINS, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de Magny, de Beaujeu & de Chamelet.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dimery, bachelier en droit.
Vicaire, M. Tèrenoire.
Dame du clocher, Madame la marquise de Vauban.
Seigneur du canton de Boutouge, M. Burtin de Vaurion, comme Seigneur de Chamelet.

Le château & fief de *Montout* appart. à M. Valence de la Mignardiere, du chef de madame son épouse.

VIOLEI, village & paroisse dans les confins du Forez & du Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Feurs pour une partie, & pour le reste, de celle de Joux & de Néronde, de Villechenese & de Noailli.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Grange, neveu.
Vicaire, M. . . .

VIRIAT, village & paroisse en Bresse, archip. de Bourg, justice de Marillat, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Claude-Alexis Muyard.
Vicaire, M. Isidore Angélique Perrusset.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Marie-Philippe de Charbonnier, marquis de Crangeac, chevalier de S. Louis, capitaine lieut. colonel dans le corps des Carabiniers de France.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Joseph Bussod, notaire royal réservé pour Viriat.
Procureur fiscal, M. Bittac, à Craz.
Greffier, le sieur Bonnet, à Bourg.

Le château de *Bon-Repos* & le fief de *la Geliere* sont situés dans cette paroisse. Le château a haute, moyenne & basse justice, qui ressortit par appel à la judicature de Montrevel, & de celle-ci au parlement de Dijon. Le fief n'a que la moyenne & basse justice.
Seigneur du château de Bon Repos, M. . . .
Juge, M. Barbier, avocat à Marboz.
Lieutenant de Juge, M. Piquet, notaire royal à St. Etienne-du-Bois.
Procureur fiscal, M. Bouveron, commissaire en subvention, à Treffort.
Greff. M. Chambard, proc. à Montrevel.
Seigneur du fief de la Geliere, M. Eléonore-Agamange Gravier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.
Juge, M. Cheyriet, avocat à Bourg.

Lieutenant

Lieutenant de Juge, M. Ravet, proc. au baill. & siege présidial de Bourg.
Procureur fiscal, M. Ceferia, commissaire en subvention, à Bourg.
Greffier, M. Bonnet, notaire royal à Bourg.

VIRICELLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieu, élection de Montbrison, justice du comté de Grézieu Souvigni, qui appartient à M. Desvernai de Grézieu.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
Curé, en 1759, M. Freydieres.

VIRIEU, bourg & seigneurie dans la paroisse de Pellussin, en Forez, justice de Chavanai.
Prébendier, M. Emery.
Dame, madame de Senozan, *à Paris*.
Voyer, M. Malassagny.
Notaires royaux, Mrs. Mallassagny & Lentillon.
Les mêmes officiers qu'à Chavanai.

VIRIGNIEU, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré de Courzieu, justice de la châtellenie de St. Galmier, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les relig. de Cluny nomm. à la cure.
Curé, M. Duval.
La justice s'exerce à Montbrison.
Dame engagiste, ...
Le fief de *Neirieu* appartient à M. le comte de Fenoyl, chev. de St. Louis.

VIS, château & seigneurie dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne.
Seigneur, M. le comte de S. George.
Juge, M. Ducarre, avocat.
Lieutenant, M. Dechaigné, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix, notaire.
Greffier, le sieur Joly, fils.
Huissier, Moussier.

VIVANS, village & paroisse, diocese de Clermont, archiprêtré d'Ysserpent, composée de trois collectes; l'une en Lyonnois, l'autre en Forez, & la troisieme en Bourgogne. Les justices de la Curée du petit couvent d'Ambierle & de Maulevrier, s'étendent sur cette par.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Brerard.
Co-seigneurs, Mrs. Huë de la Blanche, les Religieux d'Ambierle, & M. le marquis de Langeron.

Les officiers de Vivans sont les mêmes pour la partie du Forez, que pour la partie du Lyonnois.

VIVIERS, parcelle de la paroisse d'Estivareilles, en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.
Vicaire, M. Jean-François Brueron.
Seigneur, M. de Montarcher, ancien conseiller au Parlement de Dijon.
Les mêmes officiers qu'à Montarcher.

VOLOGNIAT, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Montréal, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Roch.
Vicaire, M. Gadan.
Seigneur, M. le comte de Moiria.
Juge, M. Proft, Maire de Nantua.
Châtelain, M. Branche de Mornay.
Procureur fiscal, M. Mollinard.
Greffier, le sieur Domange.

VONNAS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg, justice de Béost, de Bagé, de Pont-de-Veyle, & de Marmont.

M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
Curé, M. Rui.
Seigneur, M. Audras, ancien conseil. au parlement de Dombes.
Les mêmes officiers qu'à Béost.

VOUGY, paroisse, château & seigneurie située en Beaujolois, sur la rive droite de la Loire, érigée en comté en 1766, avec réunion des justices de la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, des fiefs d'Aillant, Montrenard, Boisverd, & les Farges, & celle des greffes de toutes ces différentes justices; diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du ressort du parlement de Paris.

Le cellérier de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Thoral.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de S. Louis.
Juge, M Bardet, l'aîné, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Perrichon.
Procureur fiscal, M. Patural.
Greffier, le sieur Boutouge.
Huissier . . . . .
Procureurs postulants, Mrs. Adam, pere, Boutouse; Nobis & Allemoniere.

Il y a une Foire, le mercredi d'après le dimanche de Quasimodo.

LA VOULDI, château & fief en Lyonnois. Il appartient à M. Philippon, du chef de la Dame de Lucenay son épouse.

LA VOULPT, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, archiprêtré de Monistrol, justice de S. Bonnet, élection & du ressort de Montbrison.

VOURLES, bourg & annexe de Brignais, en Lyonnois, justice de Brignais, dépendante de la baronnie du chapitre de S. Just de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.
Curé & Prébendier, M. Jean-Zacharie Bouvier; il réside à Vourles, & il tient deux Vicaires à Brignais.
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de S. Just de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Brignais.

Le fief de *Maisonforte* appartient à M. Fourgon, ancien conseiller en la cour des monnoies à Lyon.

Il y a une Foire, le 19 Janvier.

St. VULBAS, par. en Bugey, archip. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley.

Le prieur de Marsillieu nom. à la cure.

Curé, M. Vicaire.

Seigneur, M. Durand de la Buissoniere.

Juge, M. Bonier.

Châtelain, M. Faure.

Procureur fiscal, M. Dupuy.

Greffier, le sieur Dargoise.

Y Q

YQUERRANDE, par corruption, *Ingrande*, village, paroisse & seigneurie; le tiers de la paroisse est en Bourgogne, & le reste en Lyonnois; du diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Jance.

Vicaire, M. Rivollier.

La seigneurie de cette paroisse appartient à la prieure de Marcigny.

Juge, M. Verchere des Bayons, juge de Marcigny.

Procureur fiscal, M. Jaillon.

Greffier, le sieur Carrier.

YVOURS, château & seigneurie, situé dans la paroisse d'Irigny en Lyonnois.

Seigneur, M. Terrasse d'Yvours, trésorier de France honoraire.

Juge, M.... & réunissant tous les droits seigneuriaux.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Fournier, notaire à Charly.

Procureur fiscal, M. Naudeau.

Greffier, M. Delafarge, not. à Irigny.

Huissier, Bouvet, à Charly.

YZENAVE, village & annexe de Lantenay en Bugey, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont, du ressort du parlement de Dijon.

Vicaire, M....

Seigneur, M....

YZERON, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, sénéch. de Lyon. Cette terre comprend quatre par. St. Laurent-de-Vaux, Châteauvieux, Montromant, & St. Genis-l'Argentiere; elle est fort étendue en toute justice.

L'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Rastoud.

Seigneur, M......

Juge, M. Rivoiron, licencié ès droits, procureur ès cours de Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pasquier, notaire royal à la résidence de Vaugnerai.

Proc. fiscal, M. Delorme, notaire royal.

Greffier, le sieur Ducreux, notaire royal à Saint-Martin en-Haut.

Huissier royal, Charbogny, à Yzeron.

Procureurs postulants, Mrs. Mattagrin, Berger, Châtain, Puy, Filleton, Vigier, Pinhac, Teyssot, Richard, Cholat, Seyveton & Petet.

Il y a une brigade de maréchaussée.

Brigadier, le sieur Benoît Bony.

On y tient six foires dans l'année; le 7 Février; le 26 Mars; le 9 Mai; le 29 Août; le 15 Octobre, & le 29 Novembre.

Il y a un fief avec un petit château & une rente, noble, appartenants à M. de Montdor, chevalier de St. Louis.

Fin des Provinces.

DU FRANC-LYONNOIS.

LA petite contrée appellée aujourd'hui le *Franc-Lyonnois*, & anciennement le *petit Franc-Lyonnois*, lorsque la Province, à cause des privileges & franchises de sa Ville capitale & des Habitants, portoit le nom de Franc-Lyonnois, n'est précisément qu'une langue de terre, qui s'étend depuis le village de Riottiers, le long de la rive gauche de la riviere de la Saône, jusqu'aux deux portes de Lyon nommées de la Croix-Rousse & d'Alincourt, & qui est coupée par Trevoux & son territoire, au dessous de la source du ruisseau de *Froment* ou *Formant*, jusqu'à son embouchure, en tirant une ligne droite de cette source à la Saône. Elle a de longueur environ deux lieues & demie, & de largeur réduite, environ une lieue; car il s'en faut bien que la largeur soit égale par-tout. La Bresse & la Dombes la confinent au levant & au septentrion; la ville de Lyon la confine au midi, & la riviere de la Saône au couchant.

Les treize *Marches* ou *Massages*, c'est-à-dire, les treize petites Villes, Bourgs, Villages ou Hameaux qui composent le *Franc-Lyonnois*, sont en sortant de Lyon, *Cuires*, dit la Croix-Rousse, *Caluire*, *Fontaines*, *Rochetaillée*, *Fleurieu*, *Neuville* nommée auparavant *Vimi*, *Genay*, *Bernoud*, *Civrieu*, *St. Jean de Thurigneu*, & au-delà du territoire de Trevoux, de l'autre côté du ruisseau de *Formant*, *St. Bernard*, *Riottiers* & *St. Didier*.

De ces Marches, il n'y en a que trois qui soient entiérement du Franc-Lyonnois, celles de *Fontaines*, *Genay*, & *S. Bernard*; les autres n'y ont qu'une moitié, un tiers, un quart de leurs feux ou de leurs territoires; le surplus est dans la Dombes ou dans la Bresse, en sorte que de toutes ces paroisses on auroit peine à en former quatre, telles que celles du Lyonnois. Il paroît que Genay étoit autrefois le chef-lieu; c'est aujourd'hui Neuville, petite ville murée, érigée en marquisat en faveur de la Maison de Villeroy.

Il seroit difficile de marquer précisément l'époque où cette petite contrée s'est donnée à la France. Tout ce qu'on apprend de ses titres publics, est qu'originairement démembrée de la Bresse & de la Dombes, qui appartenoient à l'Empire, elle se soutint quelque temps dans une sorte d'indépendance, qu'autorisoient sa situation frontiere & le voisinage de différents Souverains plus ou moins puissants, dont elle se trouvoit entourée; qu'en 1398 elle se mit sous la sauvegarde des Comtes de Savoie, comme Vicaires de l'Empire;

que pour ce droit de garde & de protection, ses Habitants s'obligerent de payer une redevance annuelle de cent livres de cire, avec la clause expresse que la redevance ne pourroit pas être augmentée dans la suite, sous le prétexte de l'augmentation des feux & des familles; & qu'en 1426 Amedée, Duc de Savoie, voulant recouvrer les Comtés de Valentinois & de Diois, ses Syndics lui firent présent de deux cents florins d'or pour lui marquer leur attachement, mais que l'on inséra dans les Lettres qui en furent dressées de part & d'autre, que c'étoit un don purement gratuit, & qu'il étoit accepté sans conséquence ni préjudice pour leurs libertés & franchises.

Elle se trouvoit donc encore sous la protection des Ducs de Savoie, en leur qualité de Vicaires de l'Empire, plus de cent ans après que nos Rois furent entrés dans la pleine souveraineté de Lyon & de son territoire. On peut avancer néanmoins, sans trop donner aux conjectures, que cinquante ans après ce dernier Traité, & long-temps avant la fin du quinzieme siecle, ses habitants se jeterent entre les bras des Rois de France; soit qu'ils y fussent forcés par quelque vexation des Ducs de Savoie, par quelque entreprise pour les réunir à la Bresse, & les remettre dans leur premiere sujétion; soit qu'ils y fussent déterminés par la seule raison de leur situation, qui les exposoit aux incursions & aux ravages de tous les partis, & qui demandoit la protection du plus fort & du plus puissant; soit enfin que nos Monarques les aient reçus en échange de leurs anciens Souverains ou Protecteurs, comme cela est dit dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Décembre 1525, qu'ils produisent. Quoi qu'il en soit, il résulte de ce titre, qu'ils jouissoient d'un état tranquille à l'ombre du trône des prédécesseurs de François I; ce qui peut remonter à Louis XI, lorsque ce Prince s'empara de la Bourgogne, & que resserrant la Bresse de presque tous les côtés, il ne voulut plus sans doute laisser en des mains ennemies ou au premier occupant, un petit pays qui venoit jusqu'aux portes d'une Ville aussi importante que Lyon. Ce fut à cette époque que ce pays prit le nom de *petit Franc-Lyonnois*, pour le distinguer de la Province dont il commençoit à faire partie.

Quoique le Traité originaire ne paroisse pas, on ne sauroit douter, suivant les titres postérieurs & multipliés, qu'il n'eût pour base ces trois conditions principales: l'une que le pays ne changeroit point de qualité, & qu'il seroit à perpétuité regardé comme pays étranger: en conséquence de quoi les habitants paient le droit de *Traite Foraine* pour toutes les marchandises & denrées qu'ils tirent de Lyon & du Lyonnois. L'autre, que ses habitants seroient affranchis de *toutes tailles*,

subsides & impositions généralement quelconques. La troisieme que pour reconnoître la protection de nos Rois, ils paieroient volontairement de huit ans en huit ans une somme de 3000 liv. par forme de don gratuit. Privileges & franchises perpétuellement enviés & attaqués, mais entretenus jusqu'à présent avec de légers changements qu'ont occasionnés les seules circonstances de quelques temps difficiles.

Ce petit pays, dans les matieres civiles & féodales, a continué de se régir par les statuts de Bresse, sa loi primitive. La connoissance de ces causes, tant pour la conservation & la manutention de ses privileges & franchises, que pour le fait de la Justice, Police & Finances, est expressément attribuée en premiere instance à M. le Sénéchal de Lyon ou M. son Lieutenant général; & en instance d'appel au Parlement de Paris. C'est M. le Sénéchal de Lyon qui ordonne & regle la levée du don gratuit. Par un grand nombre d'Arrêts du Conseil du Roi, rendus en différents temps, toute Jurisdiction a été interdite aux Trésoriers de France, & aux Elus du Lyonnois, à la Cour des Aides de Paris, &c. Il y a pour le pays un Syndic général & un Procureur-Syndic. Quelques paroisses ont des Syndics particuliers.

L'Eglise de Lyon possede en seigneurie & Domaine la plus grande partie du territoire.

JUGE PRIMITIF,

M. Jean-Pierre-Franç. Catalan, Ecuyer, Seigneur de la Sarra & Longchêne, Avocat Général honoraire au Parlement de Dombes, anc. Proc. du Roi au Bureau des Finances de la généralité de Lyon, Lieut. Génér. en la Sénéch. & Siege Présid. de lad. Ville, Juge primitif & Conserv. des Privil. du Franc-Lyonnois, Commissaire du Roi en cette partie, *place de la Charité.*

SYNDICS GENERAUX,

M. Claude Servant, ancien Echevin, *rue de la Gerbe.*

M. Pierre Verdat de Sure, Ecuyer, Seigneur de Sure, le Coyeaux, Cordieux & autres lieux, *à Neuville.*

SYNDIC HONORAIRE,

M. Antoine Fay, Chevalier, Seigneur-Baron de Sathonnay, Albone & autres lieux, ancien Prévôt des Marchands, & Commandant à Lyon.

ADJOINTS AU SYNDICAT,

M. Genevrier.
M. Rougier.
M. Lasnyer, notaire.
M. Perrin, ancien procureur.

PROCUREUR DE LA PROVINCE.

M. J. Desgranges, Procur. aux Cours de Lyon, *r. Tramassac.*

SECRETAIRE,

M. Ronchet, *rue St. Jean.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Articles qui concernent la Ville.

Greffier

M

N

O

P

TABLE contenant les Saints des Mois, &c.

Fin de la Table.

SÉNÉCHAUSSÉE ET PRÉSIDIAL DE LYON.

SÉNÉCHAUSSÉE.

LA Sénéchaussée est le premier degré de Jurisdiction royale : le Sénéchal a droit d'y siéger, & c'est en son nom que se rend la Justice ; & que sont intitulées les Sentences, de même que les actes pardevant Notaires dans l'étendue du ressort.

La Sénéchaussée, en exécution de l'Edit du mois de Septembre 1769, juge en dernier ressort les causes qui n'excedent pas 40 livres.

Les Audiences pour ces sortes de causes se tiennent dans la grande Salle du Palais, tous les Lundis depuis dix heures du matin jusqu'à midi, les jours fériés exceptés ; & pour les autres causes, les Audiences civiles se tiennent, les Mardi, Mercredi, & Samedi de chaque semaine, depuis neuf heures & demie précises du matin jusqu'à midi. Ces Audiences sont précédées de celles des réglements & publications, & suivies des adjudications. Les causes des Rôles affichés sont plaidées les Mardi & Samedi ; celles qui sont appellées sur Placets, sont plaidées les Mercredis. Les Audiences criminelles se tiennent tous les Lundis, depuis dix heures jusqu'à midi.

CHANCELLERIE DE LA SÉNÉCHAUSSÉE *pour les Lettres de ratification.*

Cette Chancellerie a été créée par Edit de Juin 1771, à l'effet de sceller les Lettres de ratification substituées aux décrets volontaires pour purger les hypotheques.

Garde des Sceaux en exercice pendant la présente année.

M. . . .

Conservateur des hypotheques, commis par Sa Majesté.

M. Jerôme Geors, *place du College de Notre-Dame.*

Greffier expéditionnaire des Lettres de ratification.

M. Charrin, *rue St. Jean.*

PRE'SIDIAL.

LE PRESIDIAL juge en dernier reſſort, tant en premiere inſtance, que par appel, juſqu'à la ſomme de 2000 livres de principal, & de 80 livres de rente fonciere ſans capital déterminé. A l'égard des rentes conſtituées, c'eſt le capital & non la rente qui regle la compétence du Préſidial.

Il connoît également en dernier reſſort des arrérages de rente juſqu'à la ſomme de 2000 livres, pourvu que le capital ne ſoit pas conteſté; & les arrérages échus depuis la demande ne ſont regardés, ainſi que les dommages, intérêts & les dépens, que comme l'acceſſoire de la demande principale, & ne ſont pas ceſſer la compétence du Préſidial.

Les affaires concernant l'adminiſtration des Fabriques & des Hôpitaux ſont exceptées de la Préſidialité; mais ce n'eſt qu'en ce qui regarde le régime & l'adminiſtration; l'exception ne s'étend pas aux conteſtations concernant leurs biens & revenus.

On délivre en la Chancellerie préſidiale les Lettres qui ſont de ſa compétence.

Les appels des Juriſdictions royales du Forez & du Beaujolois ſont relevés au Préſidial, ainſi que ceux des Juriſdictions du Lyonnois, juſqu'à la ſomme de 2000 livres.

Les Audiences du préſidial ſe tiennent dans la même ſalle que celles de la Sénéchauſſée, les Jeudis de chaque ſemaine, depuis huit heures du matin juſqu'à dix heures, pour les appels du Beaujolois; depuis dix heures juſqu'à midi, pour les cauſes portées en premiere inſtance au Préſidial; & les Vendredis, depuis huit heures du matin juſqu'à dix, pour les appels du Forez; & depuis dix heures juſqu'à midi, pour les appels des Juriſdictions du Lyonnois.

La Sénéchauſſée & le Siege Préſidial de cette ville avoient été réunis, par Edit du mois d'Avril 1705, à une Cour ſouveraine des Monnoies, créée à Lyon par Edit de Juin 1704. Cette Cour des Monnoies ayant été ſupprimée par Edit du mois d'Août 1771, Louis XV a jugé à propos de diminuer le nombre des Officiers qui compoſoient le Tribunal; & par édit de Septembre 1771 il a ordonné que le Tribunal de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon ſeroit compoſé à l'avenir d'un Lieutenant général civil, d'un Lieutenant général criminel, d'un Lieutenant particulier civil, d'un Lieutenant particulier Aſſeſſeur criminel, de quinze Conſeillers, de deux Avocats & un Procureur du Roi, & d'un Subſtitut.

SENECHAL DE LYON
& de la Province du Lyonnois.

Meſſire CHARLES DE MASSO DE LA FERRIERE, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, & autres lieux, Lieutenant général des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majeſté, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnois, *à Paris, dans ſon Hôtel, rue Grange-Batteliere.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL
EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1783. 2 *Août.* M. Jean-Pierre-François Catalan, Ecuyer, Seigneur de la Sarra & Longchêne, Avoc. Général Honoraire au Parlement de Dombes, Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, Juge primitif & Conſervateur des privileges du Franc-Lyonnois, Commiſſaire du Roi en cette partie, *en ſon Hôtel, place de la Charité.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL CRIMINEL
EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1783. 5 *Mai.* M. Jean-François Faure de Montaland, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général Criminel en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, reçu Conſeiller audit Siege le 14 Mai 1773, *rue Ste. Catherine.*

LIEUTENANT PARTICULIER.

1772. 4 *Avril.* M. Jacques-Claude Rambaud, Ecuyer, Seigneur de la Vernouſe, Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *rue St. Joſeph.*

LIEUTENANT PARTICULIER ASSESSEUR CRIMINEL.

1776. 17 *Avril.* M. L. M. de Leullion de Thorigny, Ecuyer, Lieuten. partic. Aſſeſſeur criminel en la Sénéchauſſée & Siege Préſid. *rue du Bœuf.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL CRIMINEL HONORAIRE.

1783. *Décembre.* M. Etienne Dugas, Chevalier, Conſeil. du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, & au Préſidial de la même Ville, Lieutenant Gén. crimin. honor. en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, reçu Préſid. au Préſidial

le 13 Décem. 1757, & Lieut. génér. crim. le 19 Novembre 1765, *rue St. Joseph.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

1769. 9 *Août.* Franç. Perret, Conseiller honor. en la Cour des Monnoies de Lyon, DOYEN, *rue Royale.*
1772. 16 *Janv.* J. N. Ponthus, premier SYNDIC, *r. du Bœuf.*
1772. 18 *Janv.* { Bonnavent. Rougnard, *quai d'Artois.* Nicolas-Marie Camyer, *rue Vaubecour.* }
1772. 20 *Janv.* Antoine Varenard, *place Le-Viste.*
1772. 22 *Janv.* Claude-Joseph Jacob, *rue St. Joseph.*
1772. 24 *Janv.* Gabriel Claviere, *place de Louis-le-Grand.*
1772. 14 *Févr.* Jean-François Berger, *place de Roanne.*
1776. 8 *Août.* Philibert-Jean-Baptiste Micollier, *r. du Bœuf.*
1777. 12 *Août.* Claude-Louis Orset de la Tour, *place de la Charité.*
1779. 9 *Févr.* Claude-Antoine Rey, Assesseur de la Maréchaussée, *place du Change.*
1782. 25 *Avril.* J. Pierre-Ant. Chirat, *pl. de la Comédie.*
1783. 4 *Sept.* J. Ballet, *place de Montgolfier, près du pont St. Clair.*
1786. 17 *Janv.* Pierre-Franç. Gabr. Grassot, *rue Royale.*
1786. 1 *Avril.* Laurent-Ponthus Loyer, *rue Royale.*

CONSEILLER HONORAIRE,

1753. 18 *Août.* M. Jacques Colabau de Julienas, reçu Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, en 1732, *place de Louis-le-Grand.*

CONSEILLER D'HONNEUR HONORAIRE,

. . . . . . M. Jacques-Joseph de Mayol, reçu Conseiller d'honneur en la Cour des Monnoies, sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, le 27 *Février* 1745, *place de Louis-le-Grand.*

GENS DU ROI, MESSIEURS

1772. 14 *Févr.* J. J. Millanois, Avoc. du Roi, *quai St. Clair.*
1770. 21 *Nov.* Pierre-Ant. Barou du Soleil, Ecuyer, Procureur général honor. en la Cour des Monnoies de Lyon, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & siege Présidial, reçu Avocat Général esdits Cour & Siege, le 16 Avril 1766, *rue St. Joseph.*
1783. 7 *Janv.* P. Th. Rambaud, Avoc. du Roi, *r. S. Joseph.*

GENS DU ROI, HONORAIRES.

1766. 16 *Avril.* M. J. Franç. Tolozan, Maître des Requêtes, Intendant du Commerce, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM.

les Maréchaux de France, reçu Avocat général en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, en 1746, *en son hôtel à Paris.*

Substitut de M. le Procureur du Roi.

1784. 1 *Avril.* Me. Jean-Baptiste Simon, *pl. du Change.*

CONSEILLERS DU ROI ENQUETEURS, COMMISSAIRES EXAMINATEURS *en la Sénéchaussée & siege Présidial*, MESSIEURS,

Jean-Marie Arriveur, Syndic, *à l'Hôtel de Chevrieres, place de St. Jean.*

Joseph-François Raymond, *rue Vaubecour.*

Claude-Antoine-Fleury Cottier, *quai des Augustins.*

Philibert Gaudet, *rue St. Jean.*

Gabriel Berthaud, *rue St. Jean.*

RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

M. Berger, Conseiller du Roi, Receveur général des Consignations de toutes les Jurisdictions de la Ville de Lyon, & Provinces de Lyonnois & Beaujolois, *place St. Jean.*

COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES.

Me. Gaspard Blanchard, Conseiller du Roi, Commissaire-Receveur général des deniers des Saisies réelles de toutes les Cours & Jurisdictions de la Ville de Lyon & Province du Lyonnois, *rue St. Jean, & a son Bureau, à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban*, tant pour la recette desdites Saisies réelles, que pour le contrôle d'icelles & autres actes y relatifs, & où doivent être faites toutes les significations concernant sa Commission, & non ailleurs, pas même à son domicile, à peine de nullité, conformément à l'art. XXVI de l'Edit du mois de Juillet 1689, portant nouvelle création dudit Office.

Me. Jean-Marie Babillon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean*, constitué & occupant dans les affaires concernant ledit Bureau des Saisies réelles.

Experts Jurés, Arpenteurs Royaux, MESSIEURS

Jean-Baptiste Cuffinet, *rue Tramassac.*

Hubert, *sur le Pont de pierre.*

GREFFIERS.

Greffier de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siege Présidial, Me. Joseph-Marie Flechet, *rue St. Jean.*

Greffier de l'Audience, Me. Cl. Fleurdelix, *rue Trois-Maries.*

Greffier Criminel, Me. Gubian, *place St. Alban.*

Greffiers Manualistes, Mes. Boiron, Veillas, Gords, & Daigueperse, *rue du Bœuf.*

Greffier civil & criminel, tant de la Chambre que de l'Audience, pour la Jurisd. d'Ainai, unie à la Sénéch. & Siege Présidial,
Me. Billiemaz Dufour, *rue St. Jean.*
Greffier de la Chambre & de l'Audience pour les affaires du Forez, ressortissantes par appel au Présidial,
Me. Mayet, *rue St. Jean.*
Greffier général & en chef des Rapports,
Me. Huet.
Secretaire de M. le Lieutenant Général,
Me. L. Ronchet, *r. S. Jean,* & *à l'Hôtel de M. le Lieut. Général.*
Secretaire de M. le Lieutenant Général Criminel.
Me. Gubian, le jeune, *place St. Alban.*
Secretaire de M. le Procureur du Roi,
Me. . . . *à l'hôtel de M. le Procureur du Roi.*
Commis aux différents Greffes, les Sieurs
Deguiſon, au Greffe de la Chambre, *rue des trois Maries.*
Mayet, au Greffe de l'Audience, *place du Change.*
François, au Greffe manualiste, *Grande-Rue.*
Deleglise, au Greffe manualiste, *rue du Bœuf.*
Besson, au Greffe d'Ainai, *rue des trois Maries.*
Fontaine, au Greffe des Rapports, *rue* . . . .
D'Yfernet, au Greffe des Rapports, *rue des trois Maries.*
Garnier, à la Chambre de Mrs. les Commiſ. Enquêt. *r. du Bœuf.*
Tous les Greffes sont dans l'intérieur du Palais de Justice.
Archiviste des grandes archives de la Sénéch. & Siege Présidial,
Me. Claude-Marie Veillas, *rue du Bœuf* ou *au Palais.*
Huissier commis à l'exercice de l'Office de premier Huissier-Audiencier en la Sénéch. & Siege Présid. de Lyon,
Me. Jacques-Antoine Collomb, *place Neuve.*
Huissiers-Audienciers auxdits Tribunaux, Mes.
Pierre-Joseph Binard, *rue St. Jean.*
Antoine Poinsot, *rue St. Jean.*
Jullien Chassagnieux. . . .
Huissiers-Audienciers, Commis, Mes.
Fleury Flouvat, *place Neuve.*
Fr. Pierre Badin, *place Neuve.*
Huissiers en la Chancellerie Présidiale, Mes.
A. Fr. Bertaud, *place de la Baleine.*
Jacques Ducret, *rue des trois Maries.*
Pierre-Marie Chataing, *place Neuve.*
J. J. François Bonjour, *place de la Baleine*

Imprimeur de la Sénéchaussée & Siege Présidial,
M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

AVOCATS AUX COURS DE LYON.

MESSIEURS

1724. FRançois Deſchamps, pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1729. Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
1732. Chriſtophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *à l'Hôtel de Ville.*
Joſeph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
1739. Maurice Brigaud, pere, *place de la Baleine.*
1743. Fr. Chol de Clercy, anc. Bâtonnier, *rue de la Bombarde.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*
1750. Jean-Armand Durand, *place de l'Archevêché.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *place St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joſeph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue St. Jean.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monſieur.*
Jean-Antoine Tavernier, ancien Echevin, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maiſon de Pure.*
Jean-Baptiſte-Marie Ravier, Echevin, BATONNIER, *rue Tramaſſac.*
1765. Pierre-Suzanne Deſchamps, fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieuſſec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de N. D.*
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joſeph.*
1766. Jean-Joſ. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand, le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Bertholon, *au pied du Chemin neuf.*
1767. Hugues Durret, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandre.*
Jean-François Dupuis, *rue Tramaſſac.*
1770. Jean-Baptiſte Boiſſieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*

1771. Louis Jacquet, *vis-à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous, fils, *à l'Hôtel de Ville.*
1773. Joseph-Marie Brigaud de Brigneu, fils, *pl. du Change.*
Jean-François Vitet, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai.*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerson, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue St. Dominique.*
Claude Comerson, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiste-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Claude Bruys de Vaudran, *rue St. Joseph.*
Joseph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiste Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
Etienne Beroud de la Praye, *rue Trois-Maries.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin-Sanseigne, *rue du Bœuf.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuseau de St. Clément, *rue St. Jean.*
Louis Béringuier, *rue St. Dominique.*
1781. Antoine Prat, *rue Trois-Maries.*
Ant. Marie Dodieu, fils, *rue du Bœuf.*
Louis-Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
1782. Pierre-François Charcot de Franlieu, *hôtel de la Sacristie de St. Jean.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue St. Jean.*
1783. Guillaume Marie Marest de St. Pierre, *rue Ste. Croix.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François Delandine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Jos. M. Rousset, *r. St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*

PROCUREURS

PROCUREURS AUX COURS
Et Jurisdictions de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

J. J. Lecourt, }
Pierre Rey, } SYNDICS.
C. L. Clapisson, SECRETAIRE.
J. Desgranges, le jeune, TRESORIER.

MESSIEURS

1743. BArthelemi Bret, Doyen, *rue du Bœuf*, a suc. à Mes. Giraud le jeune, & Besson Demontchanin.
1758. J. Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Fourchenay.
1760. Christ. Chazottier, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a succ. à Me. Durand l'ainé.
1761. Jean Desgranges, l'ainé, *rue Tramassac*, a succédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Dusurgey l'ainé, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *place de Roanne*, a succédé à Me. Durand, le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boscary, *rue des trois Maries*, a succédé à Me. Boscary son pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Desportes.
1768. J. J. Lecourt, SYNDIC, *au pied du Chemin neuf*, a succédé à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, SYNDIC, *r. St. Jean*, a suc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a succédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a succ. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapisson, SECRETAIRE, *rue des 3 Maries*, a succédé à Me. Perrin, l'ainé.
1773. J. Desgranges le jeune, TRESORIER, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Tremollet.
1773. Christ. J. Dumont, *rue Juiverie*, a suc. à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *pl. du Gouvern.* a succ. à Me. Morel, le j.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *rue S. Jean*, a suc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. des 3 Maries*, a succ. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Giraud.
1775. Jos. Gazanchon, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Regnard.
1775. Matt. Deschamps, *pl. du Coll. N. D.* a succ. à Me. Brenot.
1776. Jos. Fr. Verne, *r. S. Jean*, a succédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *pl. du Gouvernement*, a suc. à Me. Gerson.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Nicoud.

1778. J. M. Viallier, *rue des trois Maries*, a ſuccédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Baptiſte Avignant, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Patural, *rue de la Loge des Changes*, a ſuccédé à Me. Favre, le jeune.
1779. Antoine Borde, *place Neuve*, a ſucc. à Me. Berthaud.
1780. Franç. Perruſſel, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Franç. Garcin.
1780. Jacq. Joannon, *pl. du petit Coll.* a ſucc. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *rue S. Jean*, a ſuc. à Me. Daigueperſe.
1781. Victor Fr. Lethault, *rue de la Bombarde*, a ſuccédé à Me. Martin, le jeune.
1781. Cl. Barth. Deſprés, *r. du Bœuf*, a ſ. à Me. Perrin, le jeu.
1781. J. B. Coulon, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Martin, l'ainé.
1781. Jacq. Fr. Duſurgey, le jeune, *rue Juiverie*, a ſuccédé à Me. Cinier.
1781. Franç. Marie Poidebard, *quai de la Bal.*, a ſuccédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Muſſet, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a ſuc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Beſſon.
1784. Jean-Baptiſte Simond, *place du Change*, a ſuccédé à Me. Montellier, Subſtitut de la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon.
1784. J. J. Paſcal, *place de la Baleine*, a ſuc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue des 3 Maries*, a ſuccédé à Me. Fromagé.
1784. Jean-Marie Babillon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Babillon, ſon pere.
1784. Claude Favrot, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Coinde, *r. St. Jean*, a ſucc. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Richould.
1785. Jean Claude Roux, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *pl. du Change*, a ſuc. à Me. Panſut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a ſucc. à Me. Deſarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Toutan.
1785. Chriſt. Flachat, *pl. du Change*, a ſucc. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a ſucc. à Me. Bonichon.
1786. Cl. Pierre Phélip, *rue Bombarde*, a ſuc. à Me. Paſque.